UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITE DE NANCY II **U. F. R DE LETTRES**

THESE DE TROISIEME CYCLE SOUTENUE EN JUIN 2003 PAR

SABRINA JACQUEL

LA DECADENCE

DANS LES *VIES DES DOUZE CESARS*

DE SUETONE

DIRECTEUR DE THESE :

MADAME LE PROFESSEUR J. DION

LA DECADENCE

DANS

LES *VIES DES DOUZE CESARS* DE

SUETONE

UNIVERSITE DE NANCY II **U. F. R DE LETTRES**

THESE DE TROISIEME CYCLE SOUTENUE EN JUIN 2003 PAR

SABRINA JACQUEL

LA DECADENCE
DANS LES *VIES DES DOUZE CESARS*
DE SUETONE

DIRECTEUR DE THESE :

MADAME LE PROFESSEUR J. DION

JURY

Madame M. CHASSIGNET, Professeur à l'Université de Strasbourg II
Mademoiselle J. DANGEL, Professeur à l'Université de Paris IV
Madame J. DION, Professeur à l'Université de Nancy II
Monsieur P. GOUKOWSKY, Professeur à l'Université de Nancy II
Monsieur R. HODOT, Professeur à l'Université de Nancy *II*

A mes professeurs de l'Université de Nancy 2 qui m'ont fait aimer la langue latine.

A Madame le Professeur J. Dion à qui cette thèse doit tant et dont la bienveillante attention m'a constamment accompagnée.

A mes parents, pour leur longue patience.

Que tous ceux qui m'ont conseillée et encouragée trouvent ici l'expression de ma très vive gratitude.

INTRODUCTION

Pourquoi étudier le concept de décadence dans les *Vies des douze Césars* ? La notion de décadence caractérise d'ordinaire une période plus tardive de l'histoire romaine : mais qu'en est-il à Rome au I^er^ siècle av. J.-C. ? Déjà Salluste rappelle « par quelle décadence insensible le plus beau et le meilleur des Etats est devenu le plus mauvais et le plus corrompu »[1] :

> *Igitur primo pecuniae, deinde imperi cupido creuit; ea quasi materies omnium malorum fuere. Namque auaritia fidem, probitatem ceterasque artis bonas subuortit; pro his superbiam, cruelitatem, deos neglegere, omnia uenalia habere edocuit. […] Haec primo paulatim crescere, interdum uindicari; post, ubi contagio quasi pestilentia inuasit, ciuitas inmutata, imperium ex iustissumo atque optumo crudele intolerandumque factum.*
>
> « D'abord la soif d'argent s'accrut, puis celle du pouvoir; ce fut là pour ainsi dire l'aliment de tous les maux. L'avarice détruisit la loyauté, la probité, et toutes les autres vertus; à leur place ce fut l'orgueil, la cruauté, le mépris des dieux, la vénalité qu'elle enseigna. […] Le progrès de ces vices fut d'abord insensible, parfois même ils étaient punis; puis, lorsque la contagion se fut répandue comme une épidémie, la cité changea d'aspect; le plus juste et le meilleur des gouvernements se transforma en un Empire cruel et intolérable. » (SALLUSTE, *La conjuration de Catilina*, X)

Pourtant Salluste n'est pas le seul en cette fin de la République à tenir semblables propos; dans sa préface de l'*Histoire romaine*, Tite-Live dénonce aussi un dérèglement politique et moral, issu du *luxus*[2]. Bien plus Properce, en plein âge augustéen, voit Rome succomber sous le poids de ses richesses[3] :

> *Proloquar, atque utinam patriae sim uerus haruspex !*
>
> *frangitur ipsa suis Roma superba bonis*

---

[1] *La Conjuration de Catalina*, V : *Res ipsa hortari uidetur, quoniam de moribus ciuitatis tempus admonuit, supra repetere ac paucis institua maiorum domi militiaeque, quomodo rem publicam habuerint quantamque reliquerint, ut, paulatim immutata, ex pulcherruma atque optuma pessuma ac flagitiosissuma facta sit, disserere.*
« Et puisque l'occasion m'a fait souvenir des mœurs de la cité, le sujet même semble m'inciter à remonter en arrière et à exposer brièvement les institutions civiles et militaires de nos ancêtres, à montrer comment ils ont gouverné la République, en quel état de grandeur ils la laissèrent, et par quelle décadence insensible le plus beau et le meilleur des Etats est devenu le plus mauvais et le plus corrompu. »

[2] *Histoire romaine*, Préface, p. III : *Labente deinde paulatim disciplina uelut desidentis primo mores sequatur animo, deinde ut magis magisque lapsi sint, tum ire coeperint praecipites, donec ad haec tempora quibus nec uitia nostra nec remedia pati possumus peruentum est. […] Nuper diuitiae auaritiam et abundantes uoluptates desiderium per luxum atque libidinem pereundi perdentique omnia inuexere.*
« Avec le relâchement insensible de la discipline, on suivra par la pensée d'abord une sorte de fléchissement des mœurs, puis un affaissement progressif et enfin un mouvement d'effondrement rapide, jusqu'à nos jours, où la corruption et ses remèdes nous sont également intolérables. […] Avec les richesses est venue la cupidité, et avec l'affluence des plaisirs le désir de perdre tout et de se perdre soi-même dans les excès du luxe et de la débauche. »

[3] *Elégies*, III, XIII : *Certa quidem tantis causa et manifesta ruinis :*
luxuriae nimium libera facta uia est.
« La cause certaine et manifeste de pareilles ruines, c'est qu'on a laissé par trop le chemin libre au luxe. »

Certa loquor, sed nulla fides…

« Je le prédis, puisse ma patrie croire à ma prédiction ! Rome aussi succombe à toutes ces richesses dont elle s'enorgueillit. Ce que j'affirme est certain, mais on n'y ajoute aucune foi… » (*Elegies*, III, 13, vers 60 et 61)

A une époque où certains hommes ont un pouvoir immense, un sentiment de décadence est perçu par rapport à l'âge de Saturne et aux débuts de la République.

Une réflexion sur la décadence invite ainsi à considérer deux perspectives bien distinctes. La première détermine une exacerbation de l'individualisme[4] et suppose une étude du comportement humain. Mais la décadence, ce phénomène à la fois inéluctable et insidieux, renvoie aussi à une période de fin de civilisation puisqu'un déclin politique et économique s'accompagnerait alors d'une dégénérescence morale et spirituelle, elle-même capable de disloquer les grandes puissances et les hommes : dans la tradition platonicienne, sous-jacente d'ailleurs chez Salluste et Tite-Live, la décadence politique passe par la décadence des caractères. Il faut donc se demander si ces divers éléments se trouvent dans l'œuvre de Suétone. Car c'est à la connaisance exhaustive des *douze Césars*, qu'un tel sujet convie. Dans quelle mesure alors la Rome des premiers siècles serait-elle entraînée dans le tourbillon du décadentisme ? Pareille question requiert une méthode rigoureuse, essentiellement fondée sur la pensée et la sémantique de Suétone et des grands auteurs antiques, à propos des Césars eux-mêmes et des théories de la décadence.

Parmi tous les auteurs qui nous renseignent sur les Césars, Suétone est évidemment notre auteur de référence. Mais nous utiliserons également Tacite, Dion Cassius, Plutarque… pour comprendre cette période qui va de la jeunesse de César en 85 av. J.-C. à la mort de Domitien en 96 ap. J.-C. Publiées[5] entre 119 et 122 ap. J.-C., les *Vies des douze Césars* caractérisent en effet une période précise de l'histoire, mais elles révèlent surtout les personnalités impériales, dans le cadre de leur règne : dès lors les événements et l'atmosphère qui s'y reflètent, pourront traduire une réalité de la décadence. Mais qui sont ces hommes, que l'on nomme « les douze Césars » depuis Suétone ? F. de Champagny les présente ainsi :

« De là ces étranges natures impériales, ces types qui ne se retrouvent pas ailleurs dans l'humanité, ces hommes qui après avoir gouverné avec vertu, du moins avec prudence furent tout à coup pervertis ou jetés en démence par le pouvoir […]. De là ces monstres de sang et de folie. Il y a chez eux du vertige : placés trop haut, la tête leur a tourné; ils ont vu sous leurs pieds un espace trop immense, trop de peuples, trop de pouvoir et en même temps aussi un précipice trop glissant. Le cerveau n'a pas tenu à ce mélange d'excitation et de terreur. »[6]

Après l'établissement du pouvoir personnel favorisé par César et Auguste, se succèdent quatre Julio-Claudiens : Tibère, Caligula, Claude et Néron; puis la chute de Néron, responsable de dix-huit mois de guerre civile, impose les règnes brefs de Galba, d'Othon et de Vitellius. Le pouvoir échoit finalement aux

[4] CATON, *Les Origines*, IV, 7 : Sa défiance à l'égard des grands généraux vainqueurs.
[5] *Vies des douze Césars*, introduction de H. Ailloud, p. IX : « A quelle date l'ouvrage fut-il publié ? Joannès Lydus nous apprend que Suétone dédia ses *Douze Césars* à Septicius Clarus, quand celui-ci était encore à la tête des cohortes prétoriennes, c'est-à-dire entre 119 et 122. Roth prétend que le livre parut en 120 […]. La date de 121 […] nous paraît plus vraisemblable, mais aucun document positif n'autorise à la donner comme certaine. »
[6] F. de Champagny, *Les Césars*, p. 331.

empereurs flaviens : Vespasien et ses deux fils, Titus et Domitien. L'étude des personnalités impériales est donc le premier point de notre méthode : il suppose de très nombreuses analyses sémantiques appuyées sur des relevés statistiques et des comparaisons entre les différents auteurs. De plus l'examen des théoriciens antiques de la décadence s'avère nécessaire : Hésiode, Platon, Polybe seront aussi utilisés comme sources des réflexions des Latins.

Ainsi Polybe, grand historien grec, avait, après Platon, exposé le phénomène de décadence et certifié que la société romaine parvenue au faîte de sa puissance[7], serait destinée à décliner :

> « Quand, après avoir échappé à de grands et de nombreux périls, une nation arrive à une puissance prépondérante et invincible, le bien-être s'établit, les mœurs deviennent luxueuses, et les hommes convoitent avec une ardeur démesurée les emplois supérieurs et les privilèges. La décadence commence du fait de l'ambition du pauvre, et de celui de la honte qu'éprouve un grand nombre à vivre sans honneur. A cela s'ajoutent l'opulence et la vaine somptuosité. Le peuple prend alors l'initiative de la révolte, lésé qu'il est par l'avidité de ceux qui ont la passion d'y parvenir. Plein de colère, n'écoutant plus que les suggestions de sa fureur, il ne veut plus obéir, ni même être l'égal des chefs. Il exige d'être tout, à lui seul. L'Etat prend alors le plus beau de tous les noms : il s'intitule Terre de Liberté ou Démocratie. En réalité, il est la pire des choses : l'Ochlocratie. »[8]

Polybe modulait les théories poétiques et philosophiques des différents âges, issues d'Hésiode et liées par Platon à une mutation de caractères. Mais la date à laquelle il fixe l'apparition de la décadence, est-elle admise par Suétone ? Ou a-t-il sa propre analyse ? De ces questions et de ces méthodes comparées découle notre composition.

La première partie est consacrée à la vie quotidienne que les empereurs mènent au palais. Cette étude fondamentale définit alors le profil psychologique des Césars : confortera-t-elle les prémisses d'un esprit décadent ? En plus de l'héritage atavique des princes auquel s'adjoint l'influence des présages sur le destin, l'éducation reçue affinera les tendances naturelles de chaque dirigeant. Divers moyens ainsi mis en œuvre permettent de saisir cette vie en marge de la vie, ponctuée d'excentricités sporadiques. Ces analyses indiquent certes l'évolution des Césars dans un cadre de vie qui leur est familier, mais elles font aussi apparaître une constante : l'existence au palais révèle déjà la puissance incommensurable que détiennent les dirigeants.

Une seconde partie en dérive : un pouvoir illimité engendre en effet des troubles de l'esprit et du comportement. D'autres dérèglements apparaissent aussi au travers des rapports que les Césars entretiennent

[7] *Histoires*, VI, notice de R. Weill, p. 54 : « [Polybe] annonce le régime de Rome à la fin du III^{ème} siècle av. J.-C. S'il a pris pour matière de ce livre, comme il le souligne si souvent, la Rome qui avait gagné la seconde guerre punique et conquis le monde, les difficultés que Rome affronta ensuite ne lui ont pas échappé. Il a cité des cas de dégradation des mœurs; très tôt il n'a guère pu ignorer les lois portées contre le luxe, la corruption. Or tout cela est antérieur à 150 av. J.-C. Ainsi l'analyse pessimiste et les sombres prévisions du paragraphe 57 ne supposent pas que Polybe connaissait la crise des Gracques. […] Car non seulement il voyait ces taches de la grandeur romaine, mais dans le principe même de ce gouvernement qu'il admirait tant, il avait pu déceler et mettre en évidence une particularité qui autorisait toutes les inquiétudes. »

[8] POLYBE, *Histoires*, VI, 57.

avec l'argent; voyons comment la conscience d'être progressivement à la fois *dominus et deus*[9] peut s'harmoniser avec le concept de décadence. Il importe alors d'étudier la vie privée des Césars. Et cela est d'autant plus indispensable que l'étude du sentiment amoureux et religieux déterminera une dimension de la transgression morale : la démesure, est-ce alors le point commun entre les Césars et les décadents ? Sans être totalement impartial, Suétone propose ainsi une certaine vision des personnalités impériales, usant de techniques littéraires propre au roman.

Une dernière partie est donc essentielle, basée sur l'écriture suétonienne. Elle soulève en effet une question fondamentale; l'auteur des *Vies* écrit-il la décadence ? On se réfèrera d'abord à un point précis de l'œuvre de Suétone : la mort des Césars, commune à chaque biographie, met-elle en évidence une écriture de la décadence ? De fait Suétone qui répond aux exigences de l'historien et du biographe, agrémente aussi sa narration d'une tendance romanesque qu'il conviendra d'identifier et de comprendre. Mais le grand nombre de renseignements que l'écrivain juxtapose dans ses *Vies*, offre les caractères d'un récit accompagné de morale.

A quelle perception des Césars aboutit-on alors ?

*

[9] Expression empruntée à *Domitien*, XIII.

PREMIERE PARTIE

DECADENCE
DE LA VIE QUOTIDIENNE
AU PALAIS

Comment, dans la mémoire collective, le premier siècle a-t-il pu éclipser l'âge d'or des Antonins ? Au-delà des divergences des Anciens et des représentations mythiques véhiculées par les personnalités impériales, cette période tumultueuse qui s'étend de César à Domitien, renvoie les images fragmentées d'une époque où les ambiguïtés et les hésitations de douze hommes investis du pouvoir suprême, catalysent les manies et les obsessions de ce fragment d'histoire. Ainsi le souligne Edward Gibbon :

> « Les fastes de l'Empire nous offrent un riche et énergique tableau de la nature humaine que nous chercherions vainement dans des caractères faibles et incertains de l'histoire moderne; on trouve tour à tour dans la conduite des empereurs romains les extrêmes de la vertu; la perfection la plus sublime et la dégradation la plus basse de notre espèce. L'âge d'or de Trajan et des Antonins avait été précédé d'un siècle de fer. Il serait inutile de parler des indignes successeurs d'Auguste : s'ils ont été sauvés de l'oubli, ils en sont redevables à l'excès de leurs vices et à la grandeur du théâtre sur lequel ils ont paru. Le sombre et implacable Tibère, le furieux Caligula, l'imbécile Claude, le cruel et débauché Néron, le brutal Vitellius, le lâche et sanguinaire Domitien sont condamnés à une immortelle ignominie. »[10]

Pour parvenir le plus sûrement à la réalité, un examen de l'existence menée au palais permettra de cerner au mieux les personnalités mises en présence, à partir des faits rapportés par les auteurs du premier siècle.

En dépit de la part d'ombre et de mystère qui enlace souvent les premières années des princes, les données biologiques de chacun d'eux ne doivent pas être négligées. Car si certaines images des Julio-Claudiens apparaissent contradictoires, nombreuses sont celles qui illustrent une dégénérescence de la race liée à un

[10] *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*, chapitre III, traduction de M. F. GUIZOT, p. 312.

esprit rongé par les tares de la consanguinité. Pour la *gens Flavia*, l'héritage biologique se révèle moins complexe au premier abord : pourtant il nous faudra jauger à sa juste valeur Domitien dont les principaux traits de caractère n'ont de signification ni chez son père, ni chez son frère. Quant aux trois empereurs de 68 et 69, du fait de leur absence de parenté, nous nous attarderons principalement sur l'étude de leurs ancêtres. Toutefois, le pouvoir irréversible de l'hérédité que l'influence des présages divins amplifie, est-il à même d'expliciter le profil psychologique des dirigeants ?

A ce titre, rappelons que la formation du *princeps*, depuis ses jeunes années jusqu'à son accession au trône, influence son caractère, module ses pulsions : dans quelle mesure l'éducation qu'il reçoit de ses parents et la culture dont il sera pourvu, sauront-elles le préparer efficacement à sa vie d'adulte ? En outre l'image physique du personnage auquel s'adjoint la souveraineté de l'apparence annonce déjà une esthétique de vie hors du commun : les dispositions naturelles des dirigeants pourront-elles confirmer les prémisses d'un esprit décadent ?

De fait, si l'existence au palais fascine par ses extravagances ponctuelles ou chroniques, elle révèle aussi la capacité des empereurs à conserver un équilibre relatif face à la charge écrasante du pouvoir et face aux intrigues nées de l'ambition et de la convoitise. Est-il possible de saisir cette vie en marge de la vie ? Dans ce siècle d'évolution, la sensibilité impériale exacerbée par une imitation du modèle gréco-oriental imposerait alors de se démarquer de la réalité, au risque de l'annihiler.

PREMIER CHAPITRE

HEREDITE

ET

DESTIN

Comment concevoir une perspective de décadence sans se référer à l'existence d'une loi héréditaire selon laquelle les vices et les vertus seraient transmissibles ? Puisque les premiers paragraphes de chaque *Vita* passent par l'étude des ancêtres, Suétone[11] impose une image globale et déterminante de l'empereur : cette appréciation préalable sur les dispositions naturelles se manifesterait alors à l'âge le plus tendre, exempt de dissimulation. Toutefois les Césars se comporteront-ils en décadents ? Car si les facteurs héréditaires peuvent annoncer l'issue du règne, le crédit accordé aux présages et à l'astrologie assène une impulsion décisive à chaque destinée. Nous nous efforcerons aussi d'analyser les liens filiaux de chaque prince à l'égard de ses parents ou tuteurs : parmi les Césars, quels seront ceux qui jouiront de l'équilibre serein de la petite enfance et connaîtront la chaleur d'une cellule familiale stable ?

I. Le singulier phénomène de l'atavisme

A quels procédés d'écriture Suétone a-t-il recours afin de caractériser les Césars ? Les préoccupations relatives à l'hérédité s'expliquent avant tout en raison du nom, de la dignité, de la position sociale transmis par les ancêtres. On retrouve parfois aussi des données psychologiques qui ne se manifestent pas chez les parents immédiats; mais de quelle façon les tares ou les vertus ont-elles pu influer sur la personnalité des futurs dirigeants ?

[11] SUETONE, *Vies des douze Césars*,
tome I, texte établi et traduit par H. AILLOUD, Paris : « Les Belles Lettres », 1996, 157 pages.
tome II, texte établi et traduit par H. AILLOUD, Paris : « Les Belles Lettres », 1999, 215 pages.
tome III, texte établi et traduit par H. AILLOUD, Paris : « Les Belles Lettres », 1993, 141 pages.

LE PRINCIPE D'HEREDITE

PAR L'ETUDE DES ANCETRES ET DES PARENTS;

CARACTERISTIQUE DE L'ENFANCE

SITUATION DANS *LES VIES DES XII CESARS*	LES ANCETRES	LE PERE	LA MERE	PERTE D'UN PARENT; TUTEURS	L'ENFANCE
CESAR **I et VI**	Divins, sa tante Julie descendant des rois et des dieux. *trait positif*	Aucune information n'est rapportée par Suétone.	Aurelia *Trait positif*	César a 16 ans à la mort de son père.	Aucune précision.
AUGUSTE **I à VIII**	La *Gens* Iulia, issue des Vélitres, famille de chevaliers, riche, et ancienne. *trait positif*	C. Octavius *trait positif*	Atia *Trait positif*	Auguste a 4 ans lors du décès de son père.	Enfance heureuse.
TIBERE **II à IV**	La *Gens* Claudia, réputée pour ses services éminents et ses crimes contre l'Etat. *trait neutre*	Tiberius Claudius Nero *trait neutre*	Livie *Trait positif*	Privé de père à l'âge de 9 ans.	Enfance agitée et malheureuse.
CALIGULA **I à XI**	Aucune information n'est rapportée par Suétone.	Germanicus *trait positif*	Agrippine *Trait neutre*	Son père meurt quand Caius a 7 ans.	Enfance malheureuse.
CLAUDE **I et II**	Aucune information n'est rapportée par Suétone.	Drusus I *trait positif*	Antonia Minor *Trait neutre*	Privé de père très jeune et confié à un tuteur, un ancien inspecteur de haras.	Enfance solitaire qui entraîne une oisiveté importante.
NERON **I à VI**	Un trisaïeul dur et vaniteux; un bisaïeul arrogant, prodigue et cruel. *trait négatif*	Domitius Ahenobarbus *trait négatif*	Agrippine II *Trait négatif*	Privé de père à l'âge de 3 ans et confié à sa tante Lépida, sous la direction d'un danseur et d'un barbier.	Enfance instable.
GALBA **II et III**	Notoriété, noblesse des Sulpicii. *trait positif*	Galba *trait neutre*	Mummia Achaïca *Trait neutre*	Pas de perte d'un parent.	Aucune information n'est rapportée par Suétone.
OTHON **I et II**	La *Gens* Salvia jouit d'une excellente réputation. *trait positif*	L. Othon *trait positif*	Albia Terentia. *Trait positif*	Pas de perte d'un parent.	*Prodigus ac procax*.
VITELLIUS **I à III**	Hypothèse d'une origine servile : une famille abjecte, récente et obscure. *trait négatif*	Lucius Vitellius *trait négatif*	Sextilia *Trait positif*	Pas de perte d'un parent.	Enfance abjecte.
VESPASIEN **I et II**	Famille modeste et intègre. *trait positif*	Sabinus *trait positif*	Vespasia Polla *Trait positif*	Privé de son père et élevé par son aïeule paternelle Tertulla.	Enfance heureuse.
TITUS **I et II**	Aucune autre information n'est rapportée par Suétone.	Vespasien *trait positif*	Flavia Domitilla *Trait positif*	Pas de perte d'un parent.	Enfance princière.
DOMITIEN I	Aucune autre information n'est rapportée par Suétone.	Vespasien *trait positif*	Flavia Domitilla *Trait positif*	Pas de perte d'un parent.	Enfance passée dans l'opprobre.

A. Le principe d'hérédité par l'étude des ancêtres

Quel sens convient-il de donner à la manière dont Suétone dispose la matière au commencement des *Vitae* ? Si intuitivement avec E. CIZEK[12] on distingue quatre catégories d'empereurs, l'écriture met en avant les qualités ou les crimes des aïeuls et des parents. Par ce moyen qui consiste alors à répertorier leurs différents traits, l'empereur dépeint est figé dans une image immuable.

Existe-t-il seulement un bon dirigeant qui aurait pu être sali par la corruption de ses ancêtres ? En réalité, le pouvoir irréversible de l'hérédité imprègne tellement la mentalité suétonienne, qu'une telle éventualité s'avère inconcevable : seule une ascendance noble ou olympienne est requise. Aussi César le confirme-t-il lors de l'éloge funèbre de sa tante Julie :

> *Amitae meae Iuliae maternum genus ab regibus ortum, paternum cum diis immortalibus coniunctum est. [...] Est ergo in genere et sanctitas regum, qui plurimum inter homines pollent, et caerimonia deorum, quorum ipsi in potestate sunt reges.*
> « Du côté de sa mère, ma tante Julie descend des rois, du côté de son père, elle se rattache aux dieux immortels. [...] Elle unit donc au caractère sacré des rois, qui sont les maîtres des hommes, la sainteté des dieux, de qui relèvent même les rois. » (*Diuus Iulius*, VI)

De même Auguste, à défaut d'avouer explicitement son ascendance apollinienne, se présente comme investi d'un regard solaire qui évoque ce père divin :

> *Oculos habuit claros ac nitidos,* ***quibus etiam existimari uolebat inesse quiddam diuini uigoris****, gaudebatque, si qui sibi acrius contuenti quasi ad fulgorem solis uultum summitteret.*
> « Ses yeux étaient vifs et brillants; il voulait même faire croire qu'il y avait dans son regard comme une autorité divine et, quand il le fixait sur quelqu'un, il aimait à lui voir baisser la tête comme ébloui par le soleil. » (*Diuus Augustus*, LXXIX)

L'attachement divin que César et Auguste[13] suggèrent, renforce le culte de la *gens* Iulia et confirme l'idée d'une puissance céleste émanant de leur personne.

Adopté par le fondateur du principat, Tibère appartient à la *gens Claudia* : si l'origine de cette famille remonte aux débuts de la République[14], ses membres révèlent des personnages hors du commun, dans le bien et dans le mal[15].

---

[12] A ce sujet, voir E. CIZEK, *Structures et idéologies dans les Vies des douze Césars*, Chapitre III, intitulé Les traits des Césars: si Caligula, Néron et Vitellius font figure de tyrans ou de dégénérés, Tibère, Galba et Domitien apparaissent comme de mauvais dirigeants. Parallèlement les biographies d'Auguste, d'Othon et de Titus induisent un jugement très positif; restent César et Vespasien, présentés sous des traits favorables. Le cas de Claude semble problématique, même si E. Cizek aurait tendance à le regrouper intuitivement avec César et Vespasien.

[13] *Diuus Augustus*, II : Rappelons néanmoins la critique acerbe de Marc Antoine qui met en cause la légitimité de la noblesse augustéenne : « M. Antoine lui reproche d'avoir eu pour bisaïeul un affranchi, un cordier du canton de Thurium, et pour grand-père, un changeur. » Toutefois Suétone réfute cette hypothèse : « Je suis vraiment surpris que certains [...] donnent [C. Octavius, le père d'Auguste], comme changeur, ou même le comptent parmi les agents électoraux et les courtiers du Champ de Mars. »

[14] *Tiberius*, I, 2.

[15] *Tiberius*, II. Suétone nous présente une répartition qui, loin d'être équitable, oppose trois ancêtres vertueux : Appius Caecus, Claudius Caudex et C. Claudius Néron, à cinq autres corrompus : Claudius Regillianus, Claudius Drusus, Claudius Pulcher, Claudia, P. Clodius.

Multa multorum Claudiorum egregia merita, multa etiam sequius admissa in rem p. extant.
« On signale, à propos de maints *Claudii*, nombre de services éminents, mais aussi des crimes contre l'Etat. » (*Tiberius*, II)

Dès lors les Julio-Claudiens augurent une généalogie complexe puisque Drusus[16], le frère cadet de Tibère, aurait peut-être été conçu par Auguste qui avait enlevé Livia Drusilla enceinte à son mari Tiberius Claudius Neron[17] : or Drusus est à la fois le grand-père de Caligula, le père de Claude, et l'arrière grand-père de Néron. Si l'absence de tares particulières n'est pas douteuse chez les aïeuls paternels de Caligula, du côté maternel, Julie, fille d'Auguste, est animée de mœurs dissolues, au grand désespoir de son père[18]. Est-ce à dire que le jeune dirigeant aurait hérité des défauts de Julie ? Suétone qui dresse pourtant un portrait des plus sinistres de Caius[19], ne confirme pas un tel fait[20], sans doute pour préserver la descendance d'Auguste.
En revanche, l'auteur des *Vies des douze Césars*[21] n'hésite pas à se tourner vers les ancêtres de Néron pour dénoncer une hérédité chargée. Déjà son trisaïeul Cn. Domitius, un tribun à la « bouche de fer » et au « cœur de plomb »[22] et L. Domitius Ahenobarbus, son fils, « un homme sans caractère et d'un naturel farouche »[23] introduisent une galerie de portraits composés d'hommes aux mœurs rudes et dissolues. En réalité le dernier Julio-Claudien possède des liens avec les *Iulii* et les *Claudii* par sa mère et avec les *Domitii* par son père, même si les gènes transmis par la branche paternelle semblent tout aussi déterminants sur Néron :

Pluris e familia cognosci referre arbitror, quo facilius appareat ita ***degenerasse*** *a suorum uirtutibus Nero,* ***ut tamen uitia cuiusque quasi tradita et ingenita rettulerit.***
« Je crois qu'il importe de faire connaître plusieurs membres de cette famille, afin de pouvoir au mieux montrer que si Néron **dégénéra** de la vertu de ses ancêtres, inversement les vices de chacun d'eux se retrouvèrent en lui, **comme s'ils lui avaient été transmis avec le sang**. » (*Nero*, I)

Par ailleurs, l'emploi du verbe *degenerasse* souligne bien une race affaiblie dans des unions consanguines et rappelle les différents liens de parenté de Néron :

« Néron était à la fois l'oncle, le neveu et le frère par adoption de Britannicus et d'Octavie, [...] le fils et le cousin de sa mère, Agrippine. »[24]

[16] *Diuus Claudius*, I : « Drusus, le père de l'empereur Claude [...] fut mis au monde par Livie trois mois à peine après qu'Auguste l'eut épousée étant grosse, et l'on soupçonna qu'il était le fils adultérin de son beau-père. »
[17] *Diuus Augustus*, LXII : « [Auguste] épousa Livia Drusilla, l'enlevant à son mari Tiberius Neron, quoiqu'elle fût enceinte. »
[18] *Diuus Augustus*, LXV : « Ayant relégué sa fille, [Auguste] lui interdit, avec l'usage du vin, toute sorte de luxe, et lui défendit de recevoir aucun homme, libre ou esclave, sans qu'on lui eût demandé son avis. [...] Il la laissa passer cinq ans avant de la transférer de son île sur le continent et d'adoucir un peu ce régime. »
[19] *Caligula*, XI; XXII à XXXVIII; L à LX.
[20] Les livres VII à X des *Annales* étant perdus, nous ignorons à qui Caligula doit sa nature cruelle.
[21] *Diuus Claudius*, I : L'auteur passe sous silence l'existence d'une quelconque hérédité biologique et s'attarde davantage sur l'image négative que Claude véhicule.
[22] *Nero*, II.
[23] *Nero*, II.
[24] E. CIZEK, *Néron*, p. 418.

Avec le suicide de Néron, s'éteint la dynastie julio-claudienne et la période qui suit voit se succéder des généraux proclamés empereurs par leurs troupes respectives : Galba, Othon, Vitellius, tous trois issus de familles réputées depuis longtemps.

Par la famille des *Sulpicii* à laquelle il se rattache, Galba bénéficie de la « noblesse et [des] titres de gloire de toute cette maison »[25] :

> *Neroni Galba successit nullo gradu contingens Caesarum domum, sed haud dubie nobilissimus magnaque et uetere prosapia, ut qui statuarum titulis pronepotem se Quinti Catuli Capitolini semper ascripserit.*
>
> « Galba, le successeur de Néron, n'avait aucun degré de parenté avec la famille des Césars, mais il était sans conteste de la plus haute noblesse, d'une ancienne et illustre lignée, car il se désigna toujours sur les inscriptions de ses statues comme l'arrière petit-fils de Quintus Catulus Capitolinus[26]. » (*Galba*, II)

Toutefois les *rumores*[27] que rapporte Suétone, invitent à la circonspection : car la noblesse ne s'acquiert pas seulement par le lignage, elle doit transparaître au travers des actes.

A l'instar du renom des *Sulpicii*, la *gens Saluia*, originaire « du bourg de Ferentium »[28], témoigne pour Othon d'une notoriété similaire :

> *...familia uetere et honorata atque principibus Etruriae.*
>
> « Sa famille était ancienne, considérée, et comptait parmi les premières d'Etrurie. » (*Otho*, I)

A n'en point douter l'origine des deux premiers généraux, solidement établie, n'est pas discutable. Or que savons-nous de Vitellius ? Le début de la *Vita Vitellii* s'ouvre sur une contradiction formelle :

> *Vitelliorum originem alii aliam et quidem diuersissimam tradunt, partim ueterem et nobilem, partim uero* ***nouam et obscuram atque etiam sordidam***.
>
> « Sur l'origine des *Vitellii* il y a divergence [...] entre les sources, les unes prétendant qu'elle était ancienne et illustre, les autres, récente et obscure ou même abjecte. » (*Vitellius*, I)

De fait l'écriture suétonienne pourrait conforter l'hypothèse d'une origine servile[29]. Car comment croire que les quatre descendants de P. Vitellius, Aulus, Quintus, Publius et Lucius, qui se sont distingués dans l'opprobre[30], sont issus d'une souche noble ?

---

[25] *Galba*, III.

[26] Quintus Catulus Capitolinus est le reconstructeur du Capitole, en 63 av. J.-C.

[27] *Galba*, III : La première rumeur concerne l'origine inconnue de son nom et la légende qui l'accompagne; la seconde a trait à son père « de petite taille, même bossu, et de médiocre talent oratoire », qui sous prétexte d'honnêteté envers sa bien-aimée, « se fut secrètement déshabillé devant elle pour lui découvrir sa difformité. »

[28] *Otho*, I.

[29] *Vitellius*, II : « D'un autre côté, plusieurs ont prétendu que cette famille avait pour fondateur un affranchi. »

[30] *Vitellius*, II : « [**Aulus**] était fastueux, mais surtout renommé pour la somptuosité de sa table. [...] **Quintus** perdit son rang de sénateur, vu que, sur l'initiative de Tibère, on décida d'en exclure les membres indignes. [...] [**Publius**] fut arrêté parmi les complices de Séjan et, remis à la garde de son frère, s'ouvrit les veines avec un grattoir de copiste [...]. [**Lucius**] se déshonora par sa passion pour une affranchie, dont il allait jusqu'à mêler la salive à du miel, pour s'en servir, non point en secret, ni quelquefois, mais tous les jours et de façon ouverte, comme d'un remède pour sa gorge et ses bronches. Egalement doué d'un merveilleux talent d'adulation, c'est lui qui introduisit l'usage d'adorer C. César. »

Après le meurtre des trois généraux, la *gens Flauia* recueille un Empire que la crise de 68 et 69 a fragilisé. Pourtant l'origine de Vespasien, ce chef énergique qui « avait fait la preuve de son talent militaire »[31], semble entourée de bien des mystères : même les recherches de Suétone attestent de l'absence d'ascendants connus et confirment la prise de pouvoir par un homme dont « l'obscurité de sa naissance et de son nom »[32] suggère un passé ténébreux. Aussi l'empereur raille-t-il les flatteurs qui réhaussent la généalogie flavienne :

> *Quin et conantis quosdam originem Flauii generis ad conditores Reatinos comitemque Herculis, [...] referre irrisit ultro.*
> « Qui plus est, comme les flatteurs prétendaient faire remonter l'origine de la famille Flavia aux fondateurs de Réate et à un certain compagnon d'Hercule [...], il fut le premier à se moquer d'eux. » (*Diuus Vespasianus*, XII)

Ainsi la préface des *Vies des douze Césars* s'ouvre-t-elle sur les origines lointaines[33] de chaque empereur respectif. Nous avons là un atavisme singulier, sélectif et pervers, qui ne transmet que le bien ou le mal. Or qu'en est-il des parents ? Tournons-nous donc vers les ascendants directs pour trouver un complément d'explications aux diverses tares et vertus décrites chez les empereurs.

B. La filiation directe

Force est de constater que Suétone procède certes par analogie mais aussi par contraste : car d'un père et d'une mère vertueux naît un fils, soit admirable, soit dégénéré; mais des parents tous deux pervertis engendrent un monstre.

Dans le *Dialogue des Orateurs*, Tacite définit le rôle maternel et cite en exemple les mères de César[34] et d'Auguste, deux femmes dignes des plus hauts éloges :

> *Nam pridem suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cellula emptae nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur, cuius praecipua laus erat tueri domum et inseruire liberis.[...] Ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum sanctitate quadam ac uerecundia temperabat. [...]* ***Sic Aureliam Caesaris, sic Atiam Augusti [matrem] praefuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus****.*
> « Autrefois, dans chaque famille, le fils, né d'une mère chaste, était élevé non pas dans la chambre étroite d'une nourrice achetée, mais dans le sein et le bras d'une mère, qui faisait avant tout sa gloire de rester chez elle et d'être l'esclave de ses enfants. [...] Et ce n'était pas seulement les études et les devoirs, mais aussi les distractions et les jeux de ses enfants que la mère réglait avec autant de vertu que de pudeur.

[31] *Diuus Vespasianus*, IV.
[32] *Diuus Vespasianus*, IV.
[33] En raison de l'absence de parents lointains, le cas de Titus et celui de Domitien n'ont pu être traités dans la présente partie.
[34] *Diuus Iulius*, I. Suétone nous livre une unique information sur le père de César : « César était dans sa seizième année quand il perdit son père. » Nous ignorons qui il était vraiment.

C'est ainsi, nous apprend l'histoire que [...] Aurélie a dirigé l'éducation de César, Atia celle d'Auguste, et qu'elles ont élevé ces enfants des grandes maisons. » (*Dialogue des Orateurs*, XXVIII)

A la vertu de la mère d'Auguste s'adjoint aussi la noblesse de son père qui « jouit dès sa jeunesse d'une grande fortune et d'une haute considération »[35]. Vertu des mères, qualité des princes : ici tout concorde.

Mais l'exemple de Caligula est source de perplexité : car son père Germanicus incarne un personnage d'exception au premier siècle, que Tacite compare à Alexandre le Grand[36]. Ainsi le décrit Suétone :

***Omnes Germanico corporis animique uirtutes**, et quantas nemini cuiquam, contigisse satis constat : formam et fortitudinem egregiam, ingenium in utroque eloquentiae doctrinaeque genere praecellens, beniuolentiam singularem conciliandaeque hominum gratiae ac promerendi amoris mirum et efficax studium.*

« Il est établi que Germanicus réunissait, à un degré que personne n'atteignit jamais, toutes les qualités du corps et de l'esprit : une beauté et une valeur incomparables, des dons supérieurs au point de vue de l'éloquence et du savoir, dans les deux domaines, grec et latin, une bonté extraordinaire, le plus vif désir et le talent merveilleux de gagner les sympathies et de mériter l'affection. » (*Caligula*, III)

Or nous savons de Caligula ce qu'il est devenu : un *monstrum*[37].

Attardons-nous quelques instants sur le cas de Vespasien[38] dont les deux fils ont choisi des voies contraires. Suétone explique-t-il seulement cette anomalie ? A aucun moment l'auteur n'échaffaude d'hypothèses basées sur des données biologiques : car en dépit du mythe laudatif qui entoure Titus, il s'avère invraisemblable de croire que le fils aîné ait hérité des qualités de Vespasien, au détriment total du cadet. Le silence de l'auteur nous entraîne à chercher une réponse, qui ne relève pas seulement de l'hérédité, mais peut-être aussi de l'éducation reçue.

En ce qui concerne Tibère, Suétone[39] et Tacite rapportent l'histoire glorieuse des *Liuii*[40], non sans émettre une certaine réserve sur Tiberius Nero, le père de ce César[41]. A. Esser[42] suppose un héritage biologique partagé :

« Tiberius Claudius Nero est issu de cette famille par une double lignée paternelle aussi bien que maternelle. Avec les fils de Caecus Pulcher et de Nero, la famille des *Claudii* se partage entre deux branches très connues, issues l'une du dénommé *Pulcher* et l'autre de *Nero*. Ce dernier nom, d'origine

[35] *Diuus Augustus*, III.
[36] A ce sujet, voir P. GOUKOWSKY, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre*.
TACITE, *Annales*, II, 73 : « Quelques-uns trouvaient dans sa figure, dans son âge, le genre de sa mort, le voisinage même des lieux où il périt, le sujet d'un parallèle entre sa destinée et celle du grand Alexandre. »
[37] *Caligula*, XXII.
[38] *Diuus Vespasianus*, V. Une information nous est parvenue sur les parents de Vespasien : elle porte sur une anecdote relative à une prédiction d'haruspice.
TACITE, *Histoires*, II, 50 nous apprend de Vespasien que « son berceau avait été le municipe de Ferentium; son père avait été consul et son aïeul prêteur; sa famille maternelle, moins distinguée, n'était pas cependant sans éclat. »
[39] *Tiberius*, III.
[40] TACITE, *Annales*, V, 1 : « Julia Augusta mourut à un âge très avancé : elle était d'une illustre noblesse par le sang des Claudes et par l'adoption des Livius et des Jules. »
[41] *Tiberius*, IV : L'auteur lui reproche d'avoir trahi la mémoire de Jules César, d'avoir rejoint de façon malhonnête M. Antoine, d'avoir cédé sa femme à Auguste.
[42] *César et la Gens Julio-Claudienne*, p. 75.

sabine, indique **un type biologique**, à savoir un type d'homme fort et énergique. Le père de Tibère était un descendant de *Nero* et la mère une descendante de *Pulcher*. Ainsi « la force et l'énergie » et « la beauté » doivent-elles se rencontrer chez le fils. »

Suétone avance aussi un avis mitigé sur les parents de Claude : si Antonia minor révèle indifférence et insensibilité[43], Drusus I, sans doute apprécié d'Auguste[44], n'est pas toujours décrit sous un jour favorable. De plus, l'expression *autem creditur* employée pour introduire des faits incertains, atténue l'image positive de Drusus :

Fuisse ***autem creditur*** *non minus gloriosi quam ciuilis animi [...]. Vnde existimo* ***nonnullos tradere ausos****, suspectum eum Augusto reuocatumque ex prouincia et, quia cunctaretur, interceptum ueneno.*
« On croit qu'il y avait chez Drusus non moins de passion pour la gloire que de simplicité démocratique [...]. Voilà pourquoi, je pense, certains ont osé prétendre qu'Auguste, le tenant pour suspect, le rappela de sa province, et, comme il tardait, le fit disparaître en l'empoisonnant. » (*Diuus Claudius*, I)

En revanche, nous possédons peu de renseignements d'ordre moral sur les parents[45] de Galba : c'est pourquoi ce dernier éprouve le besoin de justifier *a posteriori* son élévation à la tête de l'Empire, en « faisant remonter ses origines du côté paternel, à Jupiter, et du côté maternel, à Pasiphaë, la femme de Minos »[46]. Vitellius, quant à lui, ne peut se créer des ancêtres imaginaires puisque sa mère Sextilia, « femme de très haute vertu et d'excellente famille »[47] s'unit à Lucius, un vil flagorneur[48] : bien plus Aulus obtint un rang respectable grâce à la faveur dont jouissait son père à la cour impériale.

Septimum et quinquagesimum aetatis annum explebat, consulatum, sacerdotia, nomen locumque inter primores, nulla sua industria, sed cuncta patris claritudine adeptus.
« [Vitellius] achevait la cinquante-septième année de sa vie. Consulat, sacerdoces, nom, rang éminent parmi les grands de l'Etat, il n'avait rien acquis par ses talents personnels, il devait tout à l'illustration de son père. » (TACITE, *Histoires*, III, 86)

Qu'advient-il quand la perversion est transmise par les deux parents ? A cette réflexion, le père de Néron, « de tout point détestable »[49] affirme lui-même :

Quicquam ex se et Agrippina nisi detestabile et malo publico nasci potuisse.

[43] *Diuus Claudius*, III : A ce sujet, voir les rapports d'Auguste et de sa mère.
[44] *Diuus Claudius*, I : « Auguste eut de l'affection pour Drusus. » Affirmation quelque peu affaiblie par l'hypothèse d'empoisonnement de Drusus par Auguste.
[45] *Galba*, III : Son père « de petite taille, même bossu », épousa Mummia Achaïca dont nous ne savons rien.
[46] *Galba*, II.
[47] *Vitellius*, II.
[48] *Vitellius*, II : « Voyant Claude devenu la chose de ses femmes et de ses affranchis, et ne voulant négliger aucun moyen de lui faire sa cour, il sollicita de Messaline, [...] la permission de la déchausser, et, lui ayant dérobé son brodequin droit, il affecta de le porter constamment entre sa toge et ses tuniques, en le baisant de temps à autre. »
[49] *Nero*, V.

« Qu'il n'avait pu naître d'Agrippine et de lui rien que de détestable et de funeste pour l'Etat. » (*Nero*, VI)

De son côté, Agrippine est loin d'être irréprochable : en plus de son ambition et de son goût de l'intrigue s'ajoute la rumeur d'inceste avec Caligula[50].

Ainsi, les empereurs sont dotés d'un atavisme très prononcé, même si Suétone ne se prononce pas sur l'origine de toutes les tares. A l'exception de la famille d'Othon de laquelle nous ne savons rien, les facteurs héréditaires semblent souvent inscrire le règne des Césars, dans le prolongement de celui de leurs ancêtres puisque les données biologiques influeront sur les destinées de ces grands personnages de l'Histoire. Mais est-ce à dire qu'ils agiront en décadents ? Dans ce monde clos et féroce, le crédit accordé aux présages et aux songes prophétiques ajoute une impulsion décisive aux différents règnes.

II. Le sceau de la destinée

Suétone voit au travers des présages et des songes, un réseau de signes et d'avertissements. Voyons quels rapports unissent le divin et l'humain par l'étude des principaux *ostenta*, *prodigia*, *praesagia* entourant la vie des Césars. Serait-ce pour signifier le caractère de fatalité qui entoure le destin des empereurs ?

[50] *Caligula*, XXIV : « [Caligula] entretint des relations incestueuses avec toutes ses sœurs. »

LE POIDS DES PRESAGES
SUR LE DESTIN

	NATURE DE LA MANIFESTATION; LES CIRCONSTANCES	CARACTERISATION DES SIGNES PAR UN EXTRAIT DES *VIES DES DOUZE CESARS.*
CESAR	- Rêve / avènement	**VII :** « Il avait rêvé qu'**il violait sa mère**, [...] les devins lui firent concevoir les plus vastes espérances. » *Favorable*
	- Prophétie / mort	**LXXXI :** « Un **descendant d'Iule tombera sous le coup de ses proches** et bientôt l'Italie expiera sa mort par de terribles désastres. » *Défavorable*
	- Songe / mort	**LXXXI :** « Tantôt volant au-dessus des nues, tantôt serrant la main à **Jupiter**. » *Favorable*
AUGUSTE	- Présages / naissance	**XCIV :** « Les présages firent prévoir et révélèrent **sa grandeur future et son bonheur constant**. » *Favorable*
	- Signe d'apothéose / mort	**XCVII :** « Un aigle vola plusieurs fois autour de lui. » *Favorable*
TIBERE	- Présage / mort	**LXXIV :** « La tour de phare, à **Caprée**, fut renversée par un tremblement de terre. » *Défavorable*
	- Songe / mort	**LXXIV :** « Un **Apollon Téménite** [...] lui apparut durant son sommeil et lui déclara qu'il ne pouvait plus être consacré par lui. » *Défavorable*
CALIGULA	- Prodiges / mort	**LVII :** « A **Olympie**, la statue de Jupiter [...] poussa un formidable éclat de rire. [...] Le Capitole de **Capoue** fut atteint par la foudre. » *Défavorable*
	- Rêve / mort	**LVII :** « Il rêva qu'il se trouvait au ciel près du trône de **Jupiter** et que celui-ci, le poussant avec le gros orteil de son pied droit, l'avait précipité sur terre. » *Défavorable*
CLAUDE	- Présage / mort	**XLVI :** « Les principaux présages de sa mort furent **l'apparition d'une comète**, la chute de **la foudre** sur le tombeau de son père Drusus. » *Défavorable*
NERON	- Horoscope / naissance	**VI :** « De son horoscope nombre de gens tirèrent aussitôt **une foule de prédictions effrayantes**. » *Défavorable*
	- Prophétie / mort	**XL :** « Lorsqu'**Apollon**, qu'il avait consulté à Delphes, l'eut averti de prendre garde à la soixante-treizième année, [...] ne songeant pas le moins du monde à l'âge de Galba... » *Défavorable*
GALBA	- Présage / avènement	**IV :** Galba accèdera à l'Empire « **quand une mule aura mis bas**. [...] Et quoique ce présage considéré comme sinistre soulevât l'horreur de tous, lui seul l'accueillit comme un signe des plus favorables. » *Défavorable*
	- Présage / mort	**XVIII :** « Un taureau abattu d'un coup de hache rompit ses liens, se précipita sur sa voiture et se dressant sur ses pattes, l'inonda entièrement de sang » Défavorable
	- Rêve / mort	**XVIII :** « **La Fortune** menaça de lui arracher elle-même à son tour les dons qu'elle lui avait faits. » *Défavorable*
OTHON	- Horoscope / avènement	**IV :** « [L'astrologue Seleucus] était alors spontanément et à l'improviste venu lui promettre par surcroît **qu'il serait bientôt empereur**. » *Favorable*
VITELLIUS	- Horoscope / naissance	**III :** « **Son horoscope tiré par les astrologues, inspira tant d'épouvante** à ses parents que son père prit grand soin d'empêcher qu'on lui confiât aucune province de son vivant et que sa mère, quand il fut [...] salué empereur, le pleura aussitôt comme s'il était perdu. » *Défavorable*
	- Présage / avènement	**IX :** « **Les statues équestres** qu'on lui dressait en beaucoup d'endroits s'abattirent toutes à la fois; [...] et **la couronne de laurier**, dont il avait très pieusement, entouré sa tête, tomba dans un cours d'eau. » *Défavorable*
VESPASIEN	- Présage / naissance	**V :** « Aussi, dit-on, le père de Vespasien, Sabinus, s'autorisant par surcroît d'une prédiction d'haruspice, annonça-t-il à sa mère qu'il lui était né **un petit-fils destiné à être empereur**. » *Favorable*
	- Rêve / avènement	**V :** « Vespasien rêva qu'un temps de prospérité commencerait pour lui et les siens, **dès que l'on aurait arraché une dent à Néron.** » *Favorable*
	- Miracles / au cours de son règne	**VII :** « Il rendrait à l'aveugle l'usage de ses yeux, s'il les humectait de salive; à la jambe infirme, sa vigueur, s'il daignait la toucher avec le pied. [...] Il tenta publiquement cette double expérience et **le succès la couronna**. » *Favorable*
	- Horoscope / mort	**XXV :** « Il eut toujours **une si grande confiance dans son horoscope**... » *Favorable*
TITUS	- Prophétie / avènement	**V :** « Visitant l'oracle de Vénus à Paphos, il le consulta sur le succès de sa traversée : la réponse fut rassurante et **lui fit même espérer l'Empire**. » *Favorable*
DOMITIEN	- Présages / mort	**XV :** « **La foudre** s'abattit sur le Capitole et sur le temple de la famille Flavia, ainsi que sur sa maison du Palatium, dans sa propre chambre. » *Défavorable*
	- Rêve / mort	**XV :** « Il rêva que **Minerve** [...] se déclarait impuissante à le défendre plus longtemps, parce que Jupiter l'avait désarmée. » *Défavorable*
	- Rêve / succession	**XIII :** « Domitien rêva qu'une loupe d'or lui venait sur la nuque et fut persuadé que cela présageait pour l'état **une période plus heureuse et plus prospère**. » *Favorable*

A. Le poids des présages sur le destin

L'omniprésence des prodiges met en cause la notion de libre arbitre, comme si une force supérieure, d'origine divine, pouvait décider de la destinée des Césars. De fait, les différentes étapes de leurs vies, ponctuées par naissance, avènement et mort, sont marquées par des événements extraordinaires, de caractère magique, surnaturel ou prophétique[51].

Dès la naissance, la manifestation du transcendant influence les pensées humaines et emprisonne d'emblée le futur *princeps* dans la voie du vice ou de la vertu : Auguste, un des favoris de Suétone, bénéficiera donc de la protection des dieux, depuis sa première heure jusqu'à sa mort, à la grande différence de Néron, condamné par son horoscope[52].

> *Non ab re fuerit subtexere, quae ei prius quam nasceretur et ipso natali die ac deinceps euenerint, quibus* ***futura magnitudo*** *eius et* ***perpetua felicitas*** *sperari animaduertique posset.*
> « Il ne sera pas hors de propos d'énumérer maintenant les présages qui, soit à [la] naissance [d'Auguste], soit le jour même où il naquit, soit par la suite, firent prévoir et révélèrent sa grandeur future et son bonheur constant. » (*Diuus Augustus*, XCIV)

La période relative à l'avènement voit se succéder une multitude de signes extraordinaires, qui échappent à la raison. Le miracle le plus saisissant, calqué sur le modèle judéo-chrétien, concerne Vespasien guérissant deux infirmes :

> *E plebe quidam luminibus orbatus, item alius debili crure sedentem pro tribunali pariter adierunt orantes opem ualitudini demonstratam a Serapide per quitem :* ***restituturum oculos, si inspuisset; confirmaturum crus, si dignaretur calce contingere****. [...] extremo hortantibus amicis palam pro contione utrumque temptauit, nec euentus defuit.*
> « Deux hommes du peuple, dont l'un était aveugle et l'autre avait une jambe infirme, vinrent le trouver en même temps, pendant qu'il siégeait sur son tribunal, et le supplièrent de faire, pour les guérir, ce que Sérapis leur avait indiqué en songe : [Vespasien] rendrait à l'aveugle l'usage de ses yeux, s'il les humectait de sa salive; à la jambe de l'infirme, sa vigueur, s'il daignait la toucher avec le pied. [...] Sur les exhortations de ses amis, il tenta publiquement devant l'assemblée cette double expérience et le succès la couronna. » (*Diuus Vespasianus*, VII)

C'est au travers de faits étranges, voire surnaturels, que transparaît la volonté divine : car la Nature participe aux décisions impérieuses du *fatum*.

Mais voyons comment réagissent les Césars à l'égard de ces présages. Si Néron[53] et Vitellius[54] se méprennent sur la portée du message divin, Vespasien au contraire, sait que la présence allégorique de trois aigles à

[51] *Diuus Iulius*, LXXXI. Voici ce qu'annonce la prophétie : « Quand on aura découvert les ossements de Capys, un descendant d'Iule tombera sous les coups de ses proches et bientôt l'Italie expiera sa mort par de terribles désastres. »
[52] *Nero*, VI : « De son horoscope nombre de gens tirèrent aussitôt une foule de prédictions effrayantes. »
[53] *Nero*, XL : « [...] Apollon, qu'il avait consulté à Delphes, l'eut averti de prendre garde à la soixante-treizième année, persuadé qu'il vivrait jusqu'à ce terme et ne songeant pas le moins du monde à l'âge de Galba. »
[54] *Vitellius*, IX : « La première armée reçut un heureux présage : tout à coup un aigle venu de droite vola dans sa direction et, [...] précéda légèrement les troupes quand elles se furent mises en route. Au contraire, lorsqu[e Vitellius] partit lui-même, les statues équestres qu'on lui dressait en beaucoup d'endroits s'abattirent toutes à la fois, […], et la couronne de laurier, dont il avait très pieusement, entouré sa tête, tomba dans un cours d'eau. [...] Or, les événements répondirent à ces présages, car ses lieutenants lui assurèrent l'Empire, mais lui-même fut incapable de le garder. »

Bédriac annonce sa prise de pouvoir prochaine[55]. Titus[56], quant à lui, se fie à la prophétie de Vénus à Paphos, alors que les troupes armées viennent juste d'acclamer Galba, à la tête de l'Empire !

Pourtant c'est au terme de leur vie que ceux qui ont régné en tyran reçoivent les présages les plus funestes. Suétone pose ici les bases d'un décor tourmenté où la Nature toute-puissante se déchaîne et s'insurge contre les mauvais dirigeants[57]. Pour traduire l'imminence de la mort, l'écriture propose une succession d'exemples déclinés sur un modèle unique, par le biais de phrases courtes; et seul un indice de lieu renvoie à un personnage déterminé. Alors confrontons les prodiges qui entourent la mort de Tibère et celle de Caligula, pour en comprendre les similitudes :

> *Et ante paucos quam obiret dies, turris Phari terrae motu* ***Capreis*** *concidit. Ac* ***Miseni*** *cinis e fauilla et carbonibus ad calficiendum triclinium inlatis, extinctus iam et diu frigidus, exarsit repente prima uespera atque in multam noctem pertinaciter luxit.*
> « Quelques jours avant [la] mort [de Tibère], la tour du Phare à Caprée fut renversée par un tremblement de terre. A Misène, des braises couvertes de cendres, que l'on avait apportées pour réchauffer la salle à manger, s'étaient déjà éteintes et refroidies depuis longtemps, lorsqu'elles se rallumèrent tout à coup sur le soir et continuèrent à briller bien avant dans la nuit. » (*Tiberius*, LXXIV)

En ce qui concerne Caligula, Suétone propose une interprétation des avertissements prémonitoires, dénommés *prodigia* :

> *Futurae caedis multa prodigia extiterunt.* ***Olympiae*** *simulacrum Iouis, [...] tantum cachinnum repente edidit [...].Capitolium* ***Capuae Id. Mart****. de caelo tactum est, item Romae cella Palatini atriensis.* ***Nec defuerunt qui coniectarent*** *altero ostento periculum a custodibus domino portendi, altero caedem*[58] *rursus insignem, qualis eodem die facta quondam fuisset.*
> « Le meurtre fut annoncé par beaucoup de prodiges. A Olympie, la statue de Jupiter [...] poussa tout à coup un [...] formidable éclat de rire [...]. Le Capitole de Capoue fut atteint par la foudre le jour des Ides de mars, ainsi qu'à Rome le sanctuaire d'Apollon Palatin, gardien de l'atrium. Or, il ne manqua pas de gens pour conjecturer que l'un de ces prodiges annonçait à l'empereur un danger venant de ses gardes, et l'autre, un assassinat mémorable, comme celui qui avait été commis autrefois à pareille date. » (*Caligula*, LVII)

Qu'en est-il de Claude et Domitien ? Demandons-nous pourquoi tous deux sont animés de prescience, lorsqu'apparaissent les présages de leur mort. Une fois encore, l'auteur rapporte en des termes similaires, l'attitude expectative des deux dirigeants :

---

[55] *Diuus Vespasianus*, V : « Sur le champ de bataille de Bédriac, […] deux aigles s'étaient abattus sous les yeux de tous les soldats, et l'un d'eux ayant été vaincu, un troisième était survenu du levant et avait chassé le vainqueur. »
TACITE, *Histoires*, II, 50 rapporte une anecdote similaire : « Le jour où l'on se battait à Bédriac, [...] un oiseau d'une forme extraordinaire se posa dans un bois très fréquenté [...] et y demeura sans s'effrayer de la foule, sans se laisser chasser par les oiseaux qui voltigeaient autour de lui jusqu'au moment où Othon se tua; alors il disparut aux regards et, on reconnut que le commencement et la fin de ce prodige coïncidèrent avec le dernier acte de la vie du prince. »
[56] *Diuus Titus*, V.
[57] Il s'agit de Tibère, Caligula, Claude, Néron, Vitellius et Domitien.
[58] « L'assassinat mémorable » est celui de Jules César, le 15 mars 44.

*Praesagia mortis eius praecipua fuerunt : exortus crinitae stellae, tactumque de caelo monumentum Drusi patris [...]. **Sed nec ipse ignorasse aut dissimulasse ultima uitae suae tempora uidetur**.*

« Les principaux présages de sa mort furent l'apparition d'une comète, la chute de la foudre sur le tombeau de son père Drusus [...]. Mais, de plus, [Claude] lui-même semble ne pas avoir ignoré ni caché quelle devait être sa dernière heure. » (*Diuus Claudius*, XLVI)

Pour Domitien aussi, la foudre expurgera la folie d'un règne chaotique :

Annum diemque ultimum uitae iam pridem suspectum habebat, horam etiam nec non et genus mortis. [...] Tactum de caelo Capitolium templumque Flauiae gentis, item domus Palatina et cubiculum ipsius, atque etiam e basi statuae triumphalis titulus excussus ui procellae in monimentum proximum decidit.

« [Domitien] soupçonnait depuis longtemps quels seraient l'année et le jour de sa fin, voire même l'heure, mais aussi la nature de sa mort. [...] La foudre s'abattit sur le Capitole et sur le temple de la famille Flavia, ainsi que sur sa maison du Palatium, dans sa propre chambre, et même l'inscription qui était fixée sur le socle de sa statue triomphale fut arrachée par la violence de l'ouragan et jetée dans un tombeau voisin. » (*Domitianus*, XIV et XV)

Ainsi Claude et Domitien seront-ils punis par la foudre. En filigrane, apparaît Jupiter, principale divinité du panthéon, qui commande aux éléments météorologiques. Invoqué sous le nom d'*Elicius* « celui qui fait descendre la foudre »[59], le dieu du ciel diurne a condamné les mauvais dirigeants, en abattant sur eux une juste colère. Claude, grand connaisseur de la divination étrusque, ne s'y trompe pas.

De fait les signes annonciateurs d'une mort sinistre concernent certains dirigeants : Tibère et Caligula accablés par une nature déchaînée, Vitellius et Néron incapables de comprendre le signe divin et enfin Claude et Domitien. Les étranges paires, réalisées par Suétone, annoncent-elles le châtiment à venir ? La prescience d'Auguste face à la mort semble le confirmer *a contrario* car pour lui les signes sont annonciateurs d'apothéose[60].

En raison des présages qui marquent la fin de la dynastie julio-claudienne puis flavienne, Suétone annonce l'avènement d'une ère nouvelle, lourde de conséquences pour l'Empire dans le premier cas[61], mais favorable à son évolution dans le second :

Ipsum etiam Domitianum ferunt somniasse gibbam sibi pone ceruicem auream enatam, pro certoque habuisse beatiorem post se laetioremque portendi rei p. statum, sicut sane breui euenit abstinentia et moderatione insequentium principum.

« En outre, à ce que l'on rapporte, Domitien lui-même rêva qu'une loupe d'or lui venait sur la nuque et fut persuadé que cela présageait pour l'Etat une période plus heureuse et plus prospère après sa mort, ce

[59] E. GAFFIOT, p. 580.
[60] *Diuus Augustus*, XCVII.
[61] *Galba*, I : « La famille des Césars s'éteignit avec Néron : maints présages l'avaient annoncé, mais il y en eut deux particulièrement clairs. [...] L'on observa que, vers le temps où chacun d'eux mourut, l'arbre qu['Auguste] avait planté dépérit. Aussi, durant la dernière année que vécut Néron, le bois tout entier se dessécha jusqu'aux racines [...]. D'autre part, bientôt après, la foudre ayant

qui fut bientôt réalisé, à coup sûr, grâce au désintéressement et à la modération des empereurs qui lui succédèrent. » (*Domitianus*, XXIII)

Ce dernier exemple montre Suétone convaincu de l'existence et de l'efficacité des prodiges. Les empereurs peuvent alors y être emprisonnés dans une destinée prédéterminée. Dans cette perspective, l'astrologie et les songes prémonitoires corroborent la fatalité qui entoure leur vie terrestre.

B. La voie des astres et des songes : signes d'élévation ou de déchéance

Qui peut vaincre une destinée prévue d'avance ? Par l'étude des horoscopes et des rêves prémonitoires, voyons s'il existe une échappatoire, susceptible de s'opposer aux exigences divines.

Dès leur naissance, une force surnaturelle par laquelle tout ce qui arrive est défini d'une manière inéluctable, assujettit Néron[62] et Vitellius, à une démesure inquiétante : l'horoscope d'Aulus suggère même une finalité effrayante et perverse, et transforme en destin ce qui n'était d'abord qu'une donnée formelle.

Genituram eius praedictam a mathematicis ita parentes exhorruerunt, ut pater magno opere semper contenderit, ne qua ei provincia uiuo se committeretur, mater et missum ad legiones et appellatum imperatorem pro afflicto statim lamentata sit.

« Son horoscope, tiré par les astrologues, inspira tant d'épouvante à ses parents que son père prit grand soin d'empêcher qu'on lui confiât aucune province de son vivant, et que sa mère, quand il fut envoyé aux armées puis salué empereur, le pleura aussitôt comme s'il était perdu. » (*Vitellius*, III)

La période qui précède l'avènement est également dominée par les étoiles : ainsi l'astrologue Seleucus promet-il à Othon « qu'il serait bientôt empereur »[63]. Pourtant les songes occupent une place si privilégiée dans la vie des Césars que même les plus impies redoutent ses manifestations.

Les premières prémonitions apparaissent à l'âge adulte, au moment où chaque homme doit, par ses choix, s'engager dans une situation dont il ignore l'issue. Les rêves, de même que leurs interprétations rassurent ces grands personnages et leur donnent la force de mener à bien leurs nobles projets. César lui-même n'est-il pas soulagé de connaître la signification de son rêve ?

Etiam confusum eum somnio proximae noctis (nam uisus erat per quietem stuprum matri intulisse) coiectores ad amplissimam spem incitauerunt, arbitrium terrarum orbis portendi interpretantes, quando mater, quam subiectam sibi uidisset, non alia esset quam terra, quae omnium parens haberetur.

« Et même, comme le songe de la nuit précédente le remplissait de confusion (pendant son sommeil, il avait rêvé qu'il violait sa mère), les devins lui firent concevoir les plus vastes espérances, car, d'après eux, cela lui présageait l'Empire du monde, cette mère qu'il avait vue sous lui n'étant autre que la terre, qui passe pour avoir enfanté tous les hommes. » (*Diuus Iulius*, VII)

---

frappé le temple des Césars, les têtes de leurs statues tombèrent toutes à la fois et le sceptre d'Auguste fut même arraché de ses mains. »

[62] *Nero*, VI : « Néron naquit à Antium, neuf mois après la mort de Tibère, le 15 décembre, précisément au lever du soleil, en sorte qu'il fut frappé de ses rayons presque avant la terre. De son horoscope nombre de gens tirèrent aussitôt une foule de prédictions effrayantes [...]. Son destin néfaste fut encore annoncé le jour de sa purification. »

Toutefois Suétone n'expose pas le sens des indices incongrus qui permettent à Vespasien par exemple[64] de croire à l'Empire :

> *At in Achaia somniauit initium sibi suisque felicitatis futurum,* ***simul ac dens Neroni exemptus esset****, euenitque ut sequenti die progressus in atrium medicus dentem ei ostenderet tantumque quod exemptum.*
> « D'autre part, en Achaïe, Vespasien rêva qu'un temps de prospérité commencerait pour lui et pour les siens, dès que l'on aurait arraché une dent à Néron; or, le jour suivant, le médecin de l'empereur, s'avançant dans l'atrium, lui fit voir une dent qu'il venait de lui extraire. » (*Diuus Vespasianus*, V)

Les songes destinés à aiguiller les âmes dignes sur le chemin de la vertu, se confondent ainsi parfois avec la réalité : c'est pourquoi Vespasien pressent que la pérénité de la dynastie flavienne égalera en durée, le règne de Claude et de Néron[65]. En outre, la croyance dans les songes est telle qu'Auguste n'hésite pas à modifier son attitude, après avoir rêvé de Jupiter Capitolin[66].

A ce stade de notre étude, il est intéressant de remarquer que seuls trois *Diui Caesares*[67] reçoivent en rêve les conseils divins qui orientent au moment opportun les choix de vie. Mais au seuil de la mort, les songes s'adressent-ils aux mêmes empereurs ?

César, Tibère, Caligula, Galba et Domitien sont concernés, voire tourmentés par des rêves prémonitoires : ainsi Suétone relate-t-il une rencontre fictive qui met en scène ces hommes avec une divinité, non sans un certain parti pris. Afin d'illustrer notre propos, voyons dans un premier temps, si César est apprécié de Jupiter :

> *Eo uero nocte, cui inluxit dies caedis, et ipse sibi uisus est per quietem interdum supra nubes uolitare, alias cum Iove dextram iungere.*
> « Durant la nuit qui précéda le meurtre, César lui-même se vit en songe tantôt volant au-dessus des nues, tantôt serrant la main à Jupiter. » (*Diuus Iulius*, LXXXI)

Avec quelle déférence César est-il considéré ! Par cet exemple, Suétone présente le maître du monde traité d'égal à égal avec Jupiter, mais il annonce surtout la déification prochaine du divin Jules. En revanche, Caligula ne peut prétendre à un respect similaire :

> *Pridie quam periret, somniauit consistere se in caelo iuxta solium Iovis impulsumque ab eo dextri pedis pollice et in terras praecipitatum.*

---

[63] *Othon*, IV : « [Othon] conçut lui aussi le ferme espoir de parvenir à l'Empire, d'abord à cause des circonstances, mais surtout d'après la déclaration de l'astrologue Seleucus. »
[64] *Galba*, IV. Un présage annonce l'Empire à Galba « quand une mule aura mis bas »; or cet hybride femelle de l'âne et de la jument est généralement stérile : « Lorsque Galba s'engagea dans la révolte, rien ne lui donna autant confiance que de voir une mule mettre bas, et, quoique ce présage sinistre soulevât l'horreur de tous, lui seul l'accueillit comme un signe des plus favorables. »
[65] *Diuus Vespasianus*, XXV : « Et ce rêve ne fut pas menteur, puisque les uns et les autres occupèrent l'Empire pendant un nombre d'années et un temps égal. »
[66] *Diuus Augustus*, XCI : « [Auguste] rêva que Jupiter Capitolin lui reprochait d'écarter ses adorateurs, à quoi il avait répondu que Jupiter Tonnant avait été placé près de lui comme portier […]. C'est encore à la suite d'une vision nocturne que tous les ans, il demandait l'aumône au peuple et présentait le creux de sa main aux gens qui lui tendaient des as. »
[67] Il s'agit de César, Auguste et Vespasien.

« La veille de sa mort, il rêva qu'il se trouvait au ciel près du trône de Jupiter et que celui-ci, le poussant avec le gros orteil de son pied droit l'avait précipité sur la terre. » (*Caligula*, LVII)

Cette scène très imagée évoque l'attitude opposée de Jupiter à l'égard de deux hommes dissemblables. Et quelle divinité[68] oserait s'opposer au dieu suprême de l'Olympe, sans en craindre son courroux ? Cette raison explique pourquoi Apollon et Minerve avertissent Tibère[69] et Domitien de leur incapacité à les protéger plus longtemps :

*Mineruam, quam superstitiose colebat, somniauit excedere sacrario**** negantemque ultra se tueri eum posse,* ***quod exarmata esset a Iove****.*
« [Domitien] rêva que Minerve, déesse pour laquelle il avait un culte superstitieux, sortait de son sanctuaire **** et se déclarait impuissante à le défendre, parce que Jupiter l'avait désarmée. » (*Domitianus*, XV)

Ainsi le quotidien des Césars est-il ponctué par de multiples interventions divines, qu'il s'agisse de présages, de manisfestations surnaturelles ou encore de songes. Mais comment justifier l'omniprésence des dieux dans la vie des *Diui Caesares* ? Protégés par une force supérieure qui les aide à se dépasser, les empereurs vertueux sont motivés dans l'accomplissement de leur œuvre. Pour les autres, plus corrompus, leur vilenie sera châtiée au moment du trépas et au-delà.
De ce fait une fatalité oppressante entoure tous les dirigeants : la victoire toujours éclatante des présages et des rêves prémonitoires transforme en destin, de simples données propres à tout individu. Les éléments de chaque destinée recouvrent une force incisive qui va s'orienter dans la perspective du bien ou du mal. Les empereurs y perdent-ils leur libre arbitre du fait de cette prédestination accentuée par le déterminisme de leur atavisme ? A quoi sert alors leur éducation et comment se passe-t-elle ?

III. L'enfance du prince

Quelle a pu être l'enfance de ces grands personnages ? Qu'ils soient favorisés par un destin prometteur ou contraire délaissés des dieux, la plupart d'entre eux ont évolué dans un climat qui ne fut pas propice à leur épanouissement personnel. Si l'équilibre psychologique s'acquiert au cours des premières années de la vie, dit-on aujourd'hui, que reste-t-il donc à l'enfant privé d'une cellule familiale stable ? La personnalité et le caractère des futurs dirigeants découlent aussi de leur enfance, et dès leur prime jeunesse se manifestent leurs penchants naturels : Suétone, comme Platon, s'y intéresse tout particulièrement.

A. La représentation du cadre familial

Parmi nos douze Césars, cinq d'entre eux ont perdu un de leurs parents souvent dès leur plus jeune âge, trois autres ont vu l'autorité parentale attribuée à d'autres membres de la famille ou, pour l'un d'eux,

[68] *Galba*, XVIII. La Fortune, divinité antique du hasard, se soumet à l'autorité de Jupiter : « La Fortune lui apparaissant en rêve se plaignit d'être frustrée du présent qu'il lui avait destiné et le menaça de lui arracher elle-même à son tour les dons qu'elle lui avait faits. »
[69] *Tiberius*, LXXIV : « Au dernier anniversaire de sa naissance, un Apollon Téménite [...] lui apparut durant son sommeil et lui déclara qu'il ne pourrait y être consacré par lui. »

confiée à des précepteurs, un dernier a vu ses parents se séparer à la suite d'un divorce. Restent alors Vitellius, le seul à avoir subi une influence paternelle excessive, et Othon. Suivons cette instabilité.

Il s'avère en effet intéressant de s'interroger sur la portée de cette information : pourquoi Suétone insiste-t-il sur la composition des familles dynastiques, soumises à l'autorité d'un unique parent[70] ? César perdit son père à l'âge de seize ans[71], Auguste[72] à quatre ans, Tibère[73] à neuf, Caligula[74] à sept, Claude[75] très tôt et Néron[76] à trois ans. Comment croire que cette absence ne génère pas de troubles surtout si elle n'est pas compensée par une bonne mère[77] ? La reconnaissance des sentiments filiaux ne s'acquiert pas à l'âge adulte, mais elle se tisse dès les premières années de la vie. Quoi d'étonnant alors que Tibère interdise les honneurs à sa mère Livie[78], Caligula inflige de mauvais traitements aux siens[79], Néron prémédite le meurtre d'Agrippine[80]. En ce qui concerne Claude, il suffit de découvrir comment sa famille traite le jeune garçon :

> *Ne sic quidem quicquam dignitatis assequi aut spem de se commodiorem in posterum facere potuit. Mater Antonia* ***« portentum eum hominis »*** *dictitabat,* ***« nec absolutum a natura, sed tantum incohatum »****; ac si quem socordiae argueret,* ***« stultiorem »*** *aiebat* ***« filio suo Claudio »****. Auia Augusta* ***pro despectissimo*** *semper habuit [...]. Soror Liuilla cum audisset quandoque imperaturum, tam iniquam et tam indignam sortem P.R. palam et clare detesta est.*
>
> « Malgré cela, il ne put acquérir aucune considération ni faire mieux augurer de lui pour l'avenir. Sa mère Antonia l'appelait couramment une caricature d'homme, un avorton simplement ébauché par la nature, et quand elle taxait quelqu'un de stupidité, elle le déclarait plus bête que son fils Claude. Son aïeule Augusta eut toujours pour lui un profond mépris [...]. Sa sœur Livilla, ayant entendu dire qu'il serait un jour empereur, déplora publiquement et à voix haute que pareil malheur et pareille honte fussent réservés au peuple romain. » (*Diuus Claudius*, III)

Méprisé et esseulé, quelles joies Claude enfant aurait-il pu connaître ?

Il arrive aussi que l'autorité parentale soit reléguée à d'autres membres de la famille ou confiée à des précepteurs. L'exemple le plus probant est sans doute celui de Caligula, « élevé au milieu des soldats »[81], puis constamment ballotté entre sa mère et ses aïeules[82]; par ailleurs, la conclusion de ce chapitre, loin d'être anodine, porte sur la *dissimulatio* de Caligula à Caprée, conséquence d'une vie déjà déréglée :

> *Hic omnibus insidiis temptatus elicientium cogentiumque se ad querelas nullam umquam occasionem dedit, perinde obliterato suorum casu ac si nihil cuiquam accidisset, quae uero ipse*

[70] Les six premiers Césars sont privés de père.
[71] *Diuus Iulius*, I.
[72] *Diuus Augustus*, VIII : « A quatre ans, il perdit son père. »
[73] *Tiberius*, VI : « A l'âge de neuf ans, il perdit son père. »
[74] Caligula a sept ans quand son père Germanicus décède près d'Antioche en 19 ap. J.-C.
[75] *Diuus Claudius*, II : « Il fut privé de son père dès son plus jeune âge. »
[76] *Nero*, VI : « A trois ans, il perdit son père. »
[77] TACITE, *Le dialogue des orateurs*, XXVIII : Nous savons de la mère d'Auguste qu'elle a accompli dignement le rôle qui lui incombait et c'est pourquoi Auguste ne connaît pas les turpitudes et les travers des autres dirigeants.
[78] *Tiberius*, LI.
[79] *Caligula*, XXIII à XXVI.
[80] *Nero*, XXXVI.
[81] *Caligula*, IX : « Il dut le surnom de Caligula à une plaisanterie militaire, parce qu'il était élevé au milieu des soldats. »
[82] *Caligula*, X : « Il accompagna encore son père dans son expédition en Syrie. A son retour, il demeura d'abord chez sa mère, puis, lorsqu'elle fut reléguée, chez sa bisaïeule, Livia Augusta [...]; il alla vivre ensuite auprès de sa grand-mère Antonia, puis, à l'âge de dix-neuf ans, Tibère l'ayant fait venir à Caprée, en un même jour il prit la toge et se fit raser la barbe. »

pateretur ***incredibili dissimulatione*** *transmittens tantique in auum et qui iuxta erant obsequii, ut non immerito sit dictum « nec seruum meliorem ullum nec deteriorem dominum fuisse. »*

« A Caprée, malgré tous les pièges qu'on lui tendit, jamais il ne donna aucune prise à ceux qui cherchaient à lui arracher des plaintes, car il paraissait avoir aussi complètement oublié les malheurs des siens que s'il n'était rien arrivé à aucun d'eux, dévorait en outre ses propres affronts avec une dissimulation incroyable, et montrait tant de soumission à l'égard de son grand-père et de son entourage qu'on a pu dire de lui non sans raison : *il n'y eut pas meilleur esclave ni plus mauvais maître*. » (*Caligula*, XI)

A l'instar de Caius, Néron est pris en charge par sa tante Lépida après l'exil de sa mère :

Subinde matre etiam relegata paene inops atque egens apud amitam Lepidam nutritus est sub duobus paedagogis saltatore atque tonsore.

« Comme bientôt après sa mère avait été reléguée, restant presque sans ressources, il fut élevé chez sa tante Lépida, sous la direction de deux maîtres, un danseur et un barbier. » (*Nero*, VI)

Seul Vespasien semble apprécier la vie retirée auprès d'une grand-mère qu'il affectionne particulièrement[83].

Ces familles disloquées et ces éducations ratées dépeintes par Suétone, rappellent la tradition qui est celle de Platon, d'exposer le caractère du régime politique par celui du jeune homme et de son éducation. Elles accompagnent ainsi toute analyse sur la décadence.

Elles annoncent aussi la réflexion sur les valeurs familiales inculquées à l'enfant dans le *Dialogue des Orateurs* :

At nunc natus infans delegatur Graeculae alicui ancillae, cui adiungitur unus aut alter ex omnibus seruis, plerumque uilissimus nec cuiquam serio ministerio adcommodatus. Quin etiam ipsi parentes non probitati neque modestiae paruulos adsuefaciunt, sed lasciuiae et dicacitati, per quae paulatim impudentia inrepit et sui alienique contemptus. Iam uero propria et peculiaria huius urbis uitia paene in utero matris concipi mihi uidentur, histrionalis fauor et gladiatorum equorumque studia.

« Aujourd'hui, aussitôt né, l'enfant est abandonné à je ne sais quelle servante grecque, à laquelle on adjoint un ou deux esclaves pris au hasard, généralement sans valeur morale et impropres à tout emploi sérieux. [...] Il y a plus : les parents mêmes accoutument leurs enfants, dès le bas âge, non pas à l'honnêteté et à la modestie, mais à la mauvaise tenue et au persiflage, qui ouvrent insensiblement la porte à l'effronterie et au mépris de soi-même et des autres. Même les vices propres et particuliers à Rome semblent mettre la main sur l'enfant presque dans le sein de sa mère, je veux dire le goût du théâtre et la passion pour les combats de gladiateurs et les courses. » (TACITE, *Dialogue des orateurs*, XXIX)

N'avons-nous pas là deux discours similaires, car tous deux sont héritiers de Platon ? A la différence de Tacite qui généralise son discours, Suétone propose des exemples d'individus réels. En outre, l'auteur des *douze Césars* ne peut pas emprunter le ton catégorique de Tacite dans la mesure où Auguste et Vespasien, bien que privés d'une autorité parentale, sont les deux exceptions qui ont su trouver la voie de la stabilité, en

[83] *Diuus Vespasianus*, II : « Il fut élevé sous la direction de son aïeule paternelle Tertulla, dans sa propriété de Cosa. [...] De plus, il conserva si pieusement le souvenir de sa grand-mère, que dans les solennités publiques ou privées il se servit même toujours de sa petite coupe d'argent. »

dépit des difficultés. En revanche, il est une vérité admise par Suétone et confirmée par Tacite : « l'enfant est abandonné à je ne sais quelle servante grecque, à laquelle on adjoint un ou deux esclaves pris au hasard, généralement sans valeur morale et impropres à tout emploi sérieux ». Sous la direction d'un barbier et d'un danseur, Néron laisse libre cours à ses penchants artistiques; au contraire, Claude dépend d'un homme qui le brime à outrance :

> *Diu atque etiam post tutelam receptam alieni arbitrii et sub paedagogo fuit; quem barbarum et olim superiumentarium ex industria sibi appositum, ut se quibuscumque de causis quam saeuissime coerceret, ipse quodam libello conqueritur.*
> « Pendant longtemps, et même après qu'il fut sorti de tutelle, il resta sous la garde d'autrui et sous la direction d'un précepteur : lui-même se plaint dans un mémoire que cet homme, un barbare, autrefois inspecteur des haras, ait été placé à dessein auprès de lui pour le châtier, au moindre prétexte, le plus cruellement possible. » (*Diuus Claudius*, II)

A l'humiliation dont Claude est victime en famille, s'ajoutent les épreuves vexatoires souvent aggravées de brutalité, que lui inflige son précepteur.
En revanche nous savons sur Othon[84] et Vitellius que leur cadre familial est dominé par leur père : mais est-ce mieux puisque Suétone rapporte une anecdote graveleuse, concernant la complicité du père et d'Aulus.

> *... existimatusque corporis gratia initium et causa incrementorum patri fuisse.*
> « ... et l'on prétendit que la prostitution du fils avait été la cause initiale de l'élévation paternelle. » (*Vitellius*, III)

Ainsi Suétone souligne-t-il à nouveau un dérèglement de l'autorité parentale. Qu'il s'agisse de famille monoparentale ou recomposée[85], une réelle déstructuration entraîne des conséquences certaines sur la psychologie de l'enfant, privé de stabilité et présent malgré lui sur l'échiquier dynastique : dès lors le jeune héritier n'est plus qu'un pion que l'on déplace au gré des intérêts personnels et politiques. Et puisque les parents ne respectent guère le rôle qui leur incombe et parfois même ne sont pas un modèle de vertu, peuvent-ils espérer de leur progéniture une reconnaissance toute désintéressée et sans bornes ? De cette interrogation découle le problème du respect filial. Considérons Titus et Domitien : ont-ils été élevés dans des conditions semblables, ont-ils reçu de Vespasien la même attention ? Il convient d'approcher les circonstances qui entourent l'enfance des princes, et d'en identifier les conséquences sur leur caractère.

B. Les premières inclinations : causes et conséquences

Dans quelle mesure la jeunesse du futur dirigeant a-t-elle influé sur son caractère ? Qu'elle soit modeste, turbulente, princière, malheureuse ou ignominieuse, l'enfance évoquée à de multiples reprises comme une étape déterminante de la vie, entraîne des répercussions sur la personnalité du jeune héritier. Elle oriente plus encore le règne du préposé au trône vers la voie du bien ou du mal.

[84] *Otho*, II : « Son père dut maintes fois le corriger à coups de fouet. »
[85] *Galba*, III : « [Le père de Galba] épousa Mummia Achaïca [...]; puis Livia Ocellina. [...] Achaïca lui donna deux fils, Gaius et Servius. [...] Adopté par sa belle-mère Livia, il prit son nom et lui emprunta le surnom d'Ocellaris, en changeant de prénom, car désormais, jusqu'à son avènement à l'Empire, il s'appela Lucius au lieu de Servius. »

Force nous est de constater que Suétone rapporte un souvenir d'enfance, commun à Auguste et à Vespasien. Par ce procédé qui consiste à décrire l'attachement de ces empereurs pour la maison qui les a vu naître, l'écriture véhicule une sérénité majestueuse à laquelle s'ajoute une aura de piété. A travers cet extrait le caractère mystérieux et presque magique du lieu se prolonge au-delà d'Auguste lui-même :

> *Nutrimentorum eius ostenditur adhuc locus in auito suburbano iuxta Velitras* ***permodicus et cellae penuariae instar****, tenetque uicinitatem opinio tamquam et natus ibi sit.* ***Huc introire nisi necessario et caste religio est****, concepta opinione ueteri, quasi temere adeuntibus horror quidam et metus obiciatur, sed et mox confirmata.*
>
> « On montre encore aujourd'hui la maison où [Auguste] fut élevé, dans une terre que possédait sa famille aux portes de Vélitres : elle est tout à fait modeste et semblable à un cellier; les gens du pays persistent même à croire qu'il y est né. On se fait un scrupule religieux d'y pénétrer sans nécessité et sans dispositions pieuses car on s'était mis à croire autrefois que les visiteurs irrévérencieux étaient arrêtés comme par un frisson de terreur et cette croyance fut même confirmée plus tard. » (*Diuus Augustus*, VI)

Avec l'emploi de la forme impersonnelle, Suétone atteste plus encore de la pureté d'Auguste. En outre c'est avec une dévotion tout aussi fervente que Vespasien se souvient de son enfance heureuse :

> *Vespasianus natus est in Sabinis ultra Reate* ***uico modico****, cui nomen est Phalacrinae [...]. Educatus sub paterna auia Tertulla in praediis Cosanis. Quare princeps quoque et* ***locum incunabulorum assidue frequentauit****, manente uilla qualis fuerat olim, ne quid scilicet oculorum consuetudini deperiret.*
>
> « Vespasien naquit dans le pays des Sabins, au-delà de Réate, dans un modeste bourg portant le nom de Falacrines [...]. Il fut élevé sous la direction de son aïeule paternelle Tertulla, dans sa propriété de Cosa. Aussi, même une fois empereur, vint-il fréquemment visiter le berceau de son enfance, ayant laissé la maison telle qu'elle avait été autrefois, pour retrouver intactes toutes les images familières à ses yeux. » (*Diuus Vespasianus*, II)

Dans ces circonstances propices à l'élévation de leur âme, peut-on imaginer que les penchants naturels d'Auguste et de Vespasien, et leur goût pour la simplicité portent les stigmates de flétrissure[86] ?

A l'instar d'Othon, *prodigus ac procax*[87], Galba et Titus fréquentent le palais impérial avec d'autres héritiers de la noblesse. Plongé au cœur des intrigues sentimentales, le « jeune et beau »[88] Othon acquiert au côté de Néron, son confident le plus intime, la réputation d'un séducteur aguerri[89]. Son succès auprès d'une femme mariée, Sabina Poppaea, est décrit en ces termes :

> *Otho pellexit* ***iuuenta ac luxu*** *et quia flagrantissimus in amicitia Neronis habebatur; nec mora quin adulterio matrimonium iungeretur.*
>
> « [Sabina Poppaea] se laissa séduire par la jeunesse et le faste d'Othon et parce qu'il passait pour tenir une place des plus brillantes dans l'amitié de Néron; et l'adultère ne tarda pas à être suivi du mariage. » (TACITE, *Annales*, XIII, 45)

[86] *Diuus Vespasianus*, II : Suétone nous le présente modeste dès l'adolescence.
[87] *Otho*, II : « prodigue et turbulent. »
[88] TACITE, *Annales*, XIII, 12.

Toutefois le mot *luxus* qui signifie aussi « débauche » et « excès », n'invite-t-il pas à douter de la respectabilité d'Othon ?

Quoique proche d'Auguste[90], Galba n'est pas réellement assimilé à l'entourage impérial, peut-être en raison de son absence de parenté avec la famille des Césars[91]. Néanmoins cette raison ne saurait expliquer pourquoi Titus connaît une véritable enfance princière :

> ***Educatus in aula cum Britannico*** *simul ac paribus disciplinis et apud eosdem magistros institutus. [...] Erant atem adeo familiares, ut de potione, qua Britannicus hausta periit, Titus quoque iuxta cubans gustasse credatur grauique morbo adflictatus diu.*
>
> « Il fut élevé à la cour avec Britannicus et fit les mêmes études que lui, sous la direction des mêmes maîtres. [...] Ils étaient d'ailleurs si intimes, que, croit-on, Titus, son voisin de table, goûta lui aussi au breuvage qui empoisonna Britannicus et en resta longtemps fort malade. » (*Diuus Titus*, I)

En dépit de ce tragique événement, le témoignage de Suétone confirme la jeunesse dorée d'un adolescent comblé par la nature. Surnommé *amor ac deliciae generis humani*[92], Titus possède « dès son enfance »[93], les qualités qui le rendront aimé et respecté :

> *In puero statim corporis animique dotes explenduerunt, magisque ac magis deinceps per aetatis gradus.*
>
> « Dès son enfance, brillèrent en lui les qualités du corps[94] et de l'esprit, qui se développèrent de plus en plus avec le progrès de l'âge. » (*Diuus Titus*, I)

Qu'en est-il de son frère, de dix ans son cadet ? *A priori* Domitien n'a pas goûté aux joies d'une vie aisée à la cour : outre son désir de se démarquer d'un aîné un peu trop parfait qu'il jalouse, le dernier Flavien se fourvoie et s'abandonne à la perversion.

> ***Pubertatis ac primae adulescentiae tempus*** *tanta* ***inopia*** *tanta* ***infamia*** *gessisse fertur, ut nullum argenteum uas in usu haberet. [...] Nec defuerunt qui affirmarent, corruptum Domitianum et a Nerva successore mox suo.*
>
> « A ce qu'on rapporte, il passa le temps de sa puberté et le début de son adolescence plongé dans le dénûment et dans l'opprobre, car il ne possédait même pas pour son usage un seul vase d'argent. [...] En outre, il ne manqua pas de gens pour affirmer que Domitien s'était également prostitué à Nerva, son futur successeur. » (*Domitianus*, I)

Il est difficile de comprendre pourquoi Vespasien n'a pas traité ses deux fils, avec le même égard; toutefois cette négligence ne peut en aucun cas légitimer l'avilissement de Domitien. Contrairement à Vespasien, Lucius, le père de Vitellius, fut un piètre modèle paternel : amoral et corrompu, quelle sorte de préceptes a-t-il pu

---

[89] TACITE, *Annales*, XIII, 46.

[90] *Galba*, IV : « Il est avéré que, durant son enfance, un jour qu'il venait avec des camarades de son âge saluer Auguste, l'empereur lui dit, en lui saisissant la joue : *toi aussi, mon enfant, tu goûteras notre pouvoir*. »

[91] *Galba*, II.

[92] *Diuus Titus*, I.

[93] *Diuus Titus*, I : *In puero*

[94] PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios de Tyane*, VI, 30. Dès sa jeunesse, Titus avait pu exercer sa force au gymnase : « Alors Apollonios, caressant le cou de Titus qu'il avait aussi fort que celui des athlètes à l'entraînement : *Et qui lui dit-il, contraindra ce taureau à se plier sous le joug d'un cou aussi puissant ?* »

inculquer à son fils ? L'enfance de Vitellius reflète l'abjection et le déshonneur qui lui ont été enseignés par son père :

> *Pueritiam primamque adulescentiam Capreis egit inter Tiberiana scorta, et ipse perpetuo spintriae cognomine notatus.*
> « Son enfance et le début de sa jeunesse se passèrent à Caprée au milieu des mignons de Tibère; [Vitellius] lui-même fut à jamais flétri du surnom de *spintria*. » (*Vitellius*, III)

Tacite nous éclaire sur l'origine du mot *spintria*[95] d'origine grecque, qui correspond au latin *cinaedus*[96] :

> *Tuncque primum ignota antea uocabula reperta sunt sellariorum et spintriarum ex foeditate loci ac multiplici patentia.*
> « Alors furent inventés les noms autrefois inconnus de *sellarii*, de *spintriae*, tirés de l'obscénité du local ou de raffinements lubriques. » (*Annales*, VI, 6)

Employé pour qualifier les débordements sexuels du jeune Vitellius à Caprée, ce terme laisse présager d'autres abominations, plus sinistres encore.

De fait Suétone use de méthode : par le biais d'indices qu'il insère dans son texte, il conjecture les prédispositions des futurs empereurs. Mais pour prouver à son lecteur ce qu'une enfance mouvementée engendre, l'auteur décrit des faits significatifs dans un premier temps, puis achève sa démonstration sur une conclusion inflexible. Voyons donc ce que l'auteur nous apprend de Tibère :

> *Infantiam pueritiamque habuit laboriosam et exercitatam, comes usque quaque parentum fugae.*
> « Ses premières années et son enfance furent malheureuses et agitées, car il accompagna partout ses parents dans leur fuite. » (*Tiberius*, VI)

Et Suétone d'ajouter :

> *Saeua ac lenta natura ne in puero quidem latuit.*
> « Sa nature cruelle et sans pitié se révéla dès son enfance. » (*Tiberius*, LVII)

C'est avec une rigueur semblable que Suétone révèle la « nature cruelle et vicieuse »[97] de Caligula et « la barbarie »[98] de Néron, même s'il est certain que leurs jeunesses instables[99] n'ont pas favorisé l'acquisition d'un équilibre personnel. Egalement membre de la famille impériale, le jeune Claude vit dans l'ombre de celle-ci : objet de railleries quotidiennes et considéré comme un enfant attardé[100], il mène une existence solitaire, à l'abri

[95] *Tiberius*, XLIII : Le mot *spintria* renvoie aux « inventeurs d'accouplements monstrueux ».
[96] *Tiberius*, XLIII. Cette indication nous est fournie dans la note 5 et F. GAFFIOT, p. 306, donne de *cinaedus* le sens suivant : « celui qui a des passions contre nature ».
[97] *Caligula*, XI : *Natura saeua atque probosa*
[98] *Nero*, VI : *Immanitas naturae*
[99] *Caligula*, IX : Sa petite enfance se passa dans les camps militaires. Après la relégation de sa mère, il vécut avec sa grand-mère Antonia, jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, puis partit rejoindre Tibère à Caprée.
Nero, VI : Délaissé par une mère à l'ambition dévorante et privé d'un père trop tôt disparu, Néron est fragilisé par une absence de sentiments filiaux.
[100] *Diuus Claudius*, IV. Grâce à quelques extraits de lettres, voici comment Auguste juge Claude : « Si, au contraire, nous jugeons qu'il lui manque quelque chose, qu'il ne possède pas toutes ses facultés, soit au point de vue physique, soit au point de vue mental, nous ne devons pas nous exposer, en même temps que lui, aux railleries des gens habitués à se moquer et ricaner de pareilles choses. [...] Nous ne voulons pas qu'il assiste aux jeux du cirque dans notre loge. »

des regards. Mais point de sadisme chez le futur *princeps* ! En cela, la conclusion de Suétone ne ressemble en rien à celle qui vaut pour Tibère, Caligula et Néron :

> *Tunc demum abiecta spe dignitatis* ***ad otium concessit****, modo in hortis et suburbana domo, modo in Campaniae secessu delitescens, atque ex contubernio sordidissimorum hominum super ueterem segnitiae notam ebrietatis quoque et aleae infamiam subiit.*
> « Alors seulement, renonçant à espérer les honneurs, il se plongea dans l'oisiveté, vivant à l'écart tantôt dans ses jardins et sa maison de banlieue, tantôt dans sa retraite de Campanie, et, comme il s'entourait de gens les plus abjects, outre son ancienne réputation d'incapacité, il se fit encore un triste renom d'ivrogne et de joueur. » (*Diuus Claudius*, V)

Se pourrait-il que l'espoir d'accéder au trône aiguise la cruauté des héritiers princiers ? Seul Claude, mis en marge de la famille impériale et devenu oisif, ignore quel sort lui réserve le destin. Par ailleurs il est intéressant de se demander quels souvenirs il a pu conserver de ses parents, si ce n'est une image apeurée, sans reconnaissance et sans affection.

De fait il est impossible de passer sous silence l'immensité du pouvoir mis en jeu : car les parents des futurs héritiers, s'ils se sont parfois soustraits au rôle qui leur incombait, ont évolué dans un climat politique compliqué par des exils forcés et autres destitutions. Trop préoccupés de leur propre sort, la plupart d'entre eux ont omis d'inculquer à leur progéniture toute émotion affective inhérente à une stabilité psychologique. Parmi douze empereurs, quels sont ceux qui ont connu une jeunesse normale ? Dès lors qu'il n'y en a aucun[101], cette vision de l'enfance solitaire, voire funèbre[102] pour un grand nombre, s'inscrit dans une perspective décadente. Outre l'incidence des présages et des astres qui ont grandement influé sur les personnalités impériales, notre étude sur l'atavisme a orienté plus encore le destin des empereurs, vers une fatalité déterminante et immuable.

Pourtant d'autres considérations sont à établir, afin de confirmer si les dispositions du dirigeant relèvent d'un esprit décadent. Ainsi les activités intellectuelles et créatrices du *princeps* présentent-elles un terrain favorable, pour poursuivre notre analyse. Notre démonstration mettra ensuite en évidence les rapports que chaque César entretient avec l'*otium* : mais en quoi cet aspect de la vie quotidienne peut-il influer sur le caractère du maître du monde ?

[101] Si Jules César a connu une enfance normale, nous ne possédons aucun renseignement susceptible de corroborer un tel fait.
[102] HUYSMANS, *A rebours*, p. 78 : L'auteur use de ce terme pour qualifier l'enfance de son héros.

CHAPITRE II

LES ACTIVITES DU *PRINCEPS*

Quels rapports les Césars ont-ils entretenu avec les *artes liberales* ? En étudiant l'évolution psychologique des princes, nous constatons que leurs mœurs sont liées à l'enseignement reçu, aux multiples expériences qui ont ponctué leur adolescence, et aux personnes qu'ils ont fréquentées. Aussi un bilan de l'éducation permettra-t-il de saisir les dispositions d'esprit des empereurs et leur penchant pour les arts libéraux.

Or les modernes l'ont fortement soulignée : il existe chez les décadents, une prééminence de l'art qui transcende leur existence,

> « Il faut faire sa propre vie comme on fait une œuvre d'art. Il faut que la vie d'un homme intellectuel soit son œuvre propre. La vraie supériorité est là toute entière. »[103]

Mais on constate que déjà, en plus de leur rôle politique, les *Caesares* se sont consacrés à de nombreuses activités créatrices : la plupart d'entre eux se sont prévalus d'un goût pour la poésie, certains ont tiré vanité d'un don presque inné d'orateur et d'autres ont exploité leur talent d'écrivain. Mais que recherchent ces grands personnages à travers l'art ?

En constante corrélation avec cette thématique décadente, l'*otium* occupe une place conséquente dans la vie impériale. Alors voyons comment le maître de l'Empire parvient à gérer ses loisirs, sans mettre en péril ses responsabilités politiques.

[103] D'ANNUNZIO, *L'Enfant de volupté*, p. 45.

I. Education et culture

A travers les *studia liberalia*, Suétone met en évidence l'ensemble des connaissances destinées à développer le sens critique, le goût et le jugement des empereurs. Mais au-delà de cet intérêt légitime, demandons-nous si l'érudition est source de sagesse. A ce titre rappelons que les Anciens ne se sont guère intéressés aux trois généraux arrivés au pouvoir dans des circonstances assez troubles : si nous possédons peu d'informations sur les études libérales de Galba[104], nous comprenons que l'éducation troublée de Vitellius « au milieu des mignons de Tibère »[105] n'a pas encouragé la pratique d'exercices intellectuels appropriés. Bien qu'issu des *Saluini*, comment Othon aurait-il pu entreprendre des études suivies « au cours de sa jeunesse scandaleuse »[106] ? Au contraire les empereurs des deux dynasties ont bénéficié d'une éducation de qualité, qui ne les a pas toujours aiguillés sur le chemin de la vertu.

A. Le goût des études ?

Notre premier axe d'étude établira quels empereurs se sont avérés réfractaires à toute forme de connaissances, alors que le second déterminera si l'instruction du dirigeant est un bien pour le peuple romain.

Néron et Domitien ont tous deux délaissé les études libérales, pour des raisons inhérentes à leur personnalité.

Au milieu de l'année 49, Agrippine engage le célèbre philosophe espagnol Sénèque, maître de grammaire et de rhétorique, lui-même aidé dans cette tâche délicate, par le préfet du prétoire Burrus :

> *Hi, rectores imperatoriae iuuentae et, rarum in societate potentiae, concordes, diuersa arte ex aequo pollebant, Burrus militaribus curis et seueritate morum, Seneca praeceptis eloquentiae et comitate honesta, iuuantes inuicem, quo facilius lubricam principis aetatem.*
> « Ces hommes, qui dirigeaient la jeunesse de l'empereur avec un accord exceptionnel dans le partage du pouvoir, exerçaient par des moyens différents une égale influence, Burrus par ses talents militaires et l'austérité de ses mœurs, et Sénèque par ses leçons d'éloquence et son aménité de bon aloi, se prêtant un appui mutuel, pour retenir plus facilement la jeunesse trébuchante du prince. » (TACITE, *Annales*, XIII, 2)

Pourtant l'enseignement plutôt moralisateur de Sénèque et de Burrus n'a pas eu sur le jeune Néron l'impact souhaité. Car en plus des difficultés à instruire un élève qui refuse d'apprendre, le fameux précepteur se voit contraint de respecter des règles assez strictes, imposées par Agrippine :

> *Sed a philosophia eum mater auertit monens imperaturo contrariam esse.*
> « Mais [Néron] fut détourné de la philosophie par sa mère, qui la lui présenta comme nuisible à un futur souverain. » (*Nero*, LII)

[104] *Galba*, V : « Parmi ses études libérales, il s'appliqua aussi au droit. »
[105] *Vitellius*, IV.
[106] TACITE, *Histoires*, I, 13 : « Au cours de sa jeunesse scandaleuse, il s'était acquis la faveur de Néron en rivalisant de débauches avec lui. »

Incapable de modifier la nature première[107] et l'esprit indiscipliné du jeune garçon, Sénèque ne parvient pas à lui donner le goût des études; toutefois, pour équilibrer les tendances naturelles de l'empereur, le pédagogue tolère sa vocation d'artiste[108].

Assurément, Domitien ne bénéficie pas d'une formation aussi brillante que celle de Titus :

> *Liberalia studia imperii initio neglexit [...]. Numquam tamen aut historiae carminibusque noscendis operam ullam aut stilo uel necessario dedit. Praeter commentarios et acta Tiberi Caesaris nihil lectitabat; epistulas orationesque et edicta alieno formabat ingenio.*
> « Les études libérales furent négligées par lui dès le commencement de son principat [...]. Jamais il ne prit la peine d'étudier l'histoire ou la poésie, ni d'écrire même en cas de nécessité. En dehors de mémoires et des actes de Tibère, il ne lisait rien; ses lettres, ses discours et ses édits étaient l'ouvrage d'autrui. » (*Domitianus*, XX)

Par ce simple constat, Suétone ne nous livre pas les raisons pour lesquelles Domitien a abandonné toute activité intellectuelle. En revanche Tacite explique quels sentiments anime celui qui voit son père et son frère gouverner conjointement et en parfaite harmonie :

> *Domitianus sperni a senioribus iuuentam suam cernens modica quoque et usurpata antea munia imperii omittebat,* ***simplicitatis ac modestiae imagine*** *in altitudinem conditus studiumque litterarum et amorem carminum simulans,* ***quo uelaret animum et fratris [se] aemulationi subduceret, cuius disparem mitioremque naturam contra interpretabatur****.*
> « Domitien, voyant sa jeunesse dédaignée par ses aînés, renonça aux charges impériales, même sans grande importance, qu'il avait exercées jusqu'alors; profondément dissimulé, sous le masque de la simplicité et de la modestie, il affectait le goût des lettres et l'amour de la poésie, pour jeter un voile sur sa véritable nature et se soustraire à la jalousie de son frère, dont il comprenait mal le caractère plus doux, bien différent du sien. » (TACITE, *Histoires*, IV, 86)

Ainsi Domitien se sent-il rejeté. En pareilles circonstances, les mauvais instincts de sa nature resurgissent sous la forme d'une jalousie farouche et incontrôlable. En plus d'une rivalité perpétuelle qui repose sur le désir d'atteindre le degré de perfection de son aîné, la compétition réduit à néant les efforts de Domitien : Titus reste inégalable.

Pour les autres empereurs qui ont reçu une éducation de qualité, l'acquisition d'une culture plus étendue s'effectuait en Grèce puisque la maîtrise de cette langue était une source d'érudition incontournable. Aussi César poursuit-il ses études supérieures, « auprès d'Apollonios, fils de Molon, dont Cicéron avait été l'élève. Apollonios était un professeur brillant et passait pour un homme de noble caractère »[109]. A la fin de la guerre des Gaules, le divin Jules se charge de l'éducation d'Auguste qu'il envoie à Apollonie[110] :

---

[107] *Nero*, VII : « La nuit suivante, paraît-il, Sénèque rêva qu'il avait pour élève C. César, et Néron se chargea, bientôt après, de faire croire à ce songe en trahissant par des coups d'essai, dès qu'il put, la barbarie de sa nature. »

[108] *Nero*, VII : « A un âge encore tendre, en pleine enfance, il participa aux jeux troyens, pendant les représentations du cirque, avec beaucoup d'assurance et de succès. »
Nero, XX : « Durant son enfance, on l'avait, en dehors de ses autres études, initié à la musique. »
Nero, XXII : « Pour les chevaux, il eut dès son plus jeune âge, une passion particulièrement vive. »

[109] PLUTARQUE, *César*, III, 1.

[110] PATERCULUS, *César*, II, 59, 4 : César, « voulant former l'esprit de ce jeune homme exceptionnel aux disciplines libérales, l'avait envoyé pour faire ses études à Apollonie. »

Ne Graecarum quidem disciplinarum leuiore studio tenebatur. In quibus et ipsis praestabat largiter, magistro dicendi usus ***Apollodoro Pergameno***[111]*, quem iam grandem natu Apolloniam quoque secum ab urbe iuuenis adhuc eduxerat, deinde eruditione etiam uaria repletus per Arei philosophi filiorumque eius Dionysi et Nicanoris contubernium; non tamen ut aut loqueretur expedite aut componere aliquid auderet.*

« Auguste avait un goût non moins vif pour les études grecques elles-mêmes. Ici encore, il excellait véritablement, car il avait eu pour maître d'éloquence Apollodore de Pergame, qu'il avait même, en dépit de son grand âge, emmené avec lui de Rome à Apollonie, au temps de sa jeunesse, et plus tard il s'était encore enrichi d'une vaste culture, grâce au commerce continuel du philosophe Areus et de ses fils Denys et Nicanor; cependant, il n'alla point jusqu'à parler couramment le grec et ne se risquait pas à écrire dans cette langue. » (*Diuus Augustus*, LXXXIX)

Même si Vespasien n'a pas profité d'un enseignement aussi approfondi[112], sa gloire donne à Titus la possibilité de connaître une éducation soignée, au côté de Britannicus, alors prince héritier. Enfant doté de brillantes qualités intellectuelles et d'une mémoire exceptionnelle[113], sa culture transparaît au travers de ses connaissances pour la langue grecque et latine[114], qu'il manie avec aisance.

Dès son plus jeune âge[115], Claude qui passe pour un faible d'esprit[116] se consacre sérieusement aux *studia liberalia*[117] et étudie la langue grecque avec enthousiasme :

Nec minore cura Graeca studia secutus est amorem praestantiamque linguae occasione omni professus. Cuidam barbaro Graece ac Latine disserenti : « Cum utroque », inquit, « sermone nostro sis paratus. »

« Il ne mit pas moins d'application à cultiver les études grecques, proclamant à chaque occasion la beauté de cette langue et son amour pour elle. S'adressant à un étranger qui discourait en grec et en latin, il lui dit : *puisque vous possédez nos deux langues*. » (*Diuus Claudius*, XLII)

Point de débilité chez Claude ! Son habileté à soutenir une conversation courante avec des ambassadeurs grecs[118] souligne un don linguitisque certain. Mais Claude manque parfois de discernement[119]. En revanche, il en est d'autres qui mettent leur perspicacité au service de principes contraires à la morale.

La retraite de Tibère à Rhodes[120] le place en présence de Théodore de Gadare[121] et lui donne l'opportunité de multiplier les entretiens rhétoriques. Même imprégné de philosophie, Tibère a-t-il

[111] QUINTILIEN, *Institution oratoire*, III, I, 17 : *Apollodorus Pergamenus, qui praeceptor Apolloniae Caesaris Augusti fuit...*
[112] *Diuus Vespasianus*, III : Sans doute l'essentiel de ses études fut-il tourné vers le droit avant sa brillante carrière.
[113] *Diuus Titus*, III : *memoria singulis*
[114] *Diuus Titus*, III : *peritissimus Latine Graeceque [...] in orando*
[115] *Diuus Claudius*, III.
[116] TACITE, *Annales*, VI, 52 : A la recherche d'un successeur, Tibère songea à Claude, « mais la faiblesse de son intelligence fut un obstacle. »
[117] *Diuus Claudius*, III.
[118] *Diuus Claudius*, XLII : « Et souvent au sénat il répondit aux ambassadeurs par un discours suivi en leur langue. »
[119] *Diuus Claudius*, XXVIII et XXIX : « Livré […] à ses affranchis et à ses femmes », à quel niveau se situe le discernement de Claude, ainsi manipulé ?
[120] De 6 av. J.-C. à 2 ap. J.-C.
[121] QUINTILIEN, *Institution oratoire*, III, I, 17 : « Théodore de Gadara, qui aimait mieux se faire appeler Théodore de Rhodes [...] eut comme auditeur attentif, dit-on, Tibère César, lorsque celui-ci se retira dans cette île. »

nécessairement appris à différencier le bien du mal ? En dépit d'une éducation soignée, son maître à penser le juge ainsi :

> *Theodorus Gadareus rhetoricae praeceptor et perspexisse primus sagaciter et assimulasse aptissime uisus est, subinde in obiurgando appellans eum [...]* ***id est lutum a sanguine maceratum****.*
>
> « Théodore de Gadare, son professeur de rhétorique, paraît l'avoir pénétré le premier avec clairvoyance, et défini très exactement par une image, car, lorsqu'il le grondait il l'appelait souvent [...] **boue pétrie de sang**. » (*Tiberius*, LVII)

Ainsi l'érudition[122] n'empêche pas sa nature perverse de se manifester. D'une culture tout aussi évidente, Caligula accompagne certains de ses comportements cruels, d'une note savante ou d'un vers célèbre[123] :

> *Tragicum illud subinde iactabat :*
>
> *Oderint, dum metuant.*
>
> « Souvent il répétait ce vers de tragédie :
>
> Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! » (*Caligula*, XXX)

Avec son intelligence tournée vers le mal, Caius surprend par sa vivacité déréglée; à chaque exécution qu'il ordonne, « son éternelle recommandation »[124] se résume en ces mots :

> *Ita feri ut se mori sentiat.*
>
> « Frappe-le de telle façon qu'il se sente mourir. » (*Caligula*, XXX)

Faire le mal consciemment en infligeant à autrui une souffrance sophistiquée, est le propre d'un esprit dérangé qui agit en connaissance de cause. Pour Tibère et Caligula, la culture qu'ils ont acquise auprès de précepteurs et de lettrés[125], a aiguisé leur sensibilité d'une façon telle qu'elle les a privés de compassion. Seuls Néron et Domitien se sont détournés des *studia liberalia*, pour se consacrer, l'un à l'art en général, l'autre à l'assouvissement de frustrations. Les *Diui Caesares* ont tous eu la chance de posséder une certaine érudition. Mais à ce stade de notre étude, il s'avère encore difficile de jauger les facultés mentales de ces grands personnages. A en croire Tacite, l'éloquence passe pour un critère d'intelligence incomparable :

> *Quid ? fama et laus cuius artis cum oratorum gloria comparanda est ? quid ? non inlustres sunt in urbe non solum apud negotiosos et rebus intentos, sed etiam apud iuuenes uacuos et adulescentis, quibus modo recta indoles est et bona spes sui ?*
>
> « Quel est l'art dont la renommée et la gloire peuvent être comparées à la réputation des orateurs ? Il y a plus. Existe-t-il des personnages plus célèbres à Rome, non seulement auprès des hommes qui sont dans

[122] L'érudition de Tibère est confirmée par Suétone, qui précise toutefois que le prince étudia « l'histoire légendaire, au point d'en arriver à des niaiseries et au ridicule. »
Tiberius, LXX : « Ainsi les questions qu'il proposait aux grammairiens [...] étaient ordinairement de ce genre : Quelle était la mère d'Hécube ? quel nom portait Achille au milieu des jeunes filles ? quels étaient les chants des sirènes ? »
Tiberius, LXX : « Il cultiva les lettres grecques et latines avec une ardeur extrême. »
PHILON, *Leg*., VI : « Il n'y avait pas plus sensé, ni plus instruit que lui dans la jeunesse de son temps. »
[123] *Caligula*, XXX reprend un vers de l'*Iliade,* II, vers 204 : « N'ayons qu'un seul chef, qu'un seul roi. » Son intention de restaurer la royauté est ici explicite.
[124] *Caligula*, XXX.

l'action et les affaires, mais aussi auprès des oisifs et des jeunes gens, pour peu qu'on trouve chez ceux-ci une intelligence droite et un sentiment louable de leur valeur ? » (*Dialogue des Orateurs*, VII)

Alors voyons ce qu'exprime l'éloquence des douze Césars.

B. L'éloquence, un critère intellectuel

Pour les Anciens l'éloquence passe pour un art supérieur, ainsi défini par Tacite :

Ita est enim [...] ex multa eruditione et plurimis artibus et omnium rerum scientia exundat et exuberat illa admirabilis eloquentia; neque orationis uis et facultas, sicut ceterarum rerum, angustis et breuibus terminis cluditur, sed is est orator, qui de omni quaestione pulchre et ornate et ad persuadendum apte dicere pro dignitate rerum, ad utilitatem temporum, cum uoluptate audientium possit.

« Car la vérité [...], la voici : c'est grâce à une érudition prodigieuse, à une foule de connaissances, à une science universelle que coule à flots pressés et déborde même cette éloquence digne d'admiration; car le talent oratoire ne voit pas, comme il arrive d'ailleurs, sa force et son abondance contenues dans des limites étroites et resserrées; l'orateur digne de ce nom est capable, sur toutes les questions, de tenir un langage magnifique, élégant, propre à persuader, et cela conformément à la dignité du sujet, d'après les circonstances, et en sachant plaire à ses auditeurs. » (TACITE, *Le Dialogue des Orateurs*, XXX)

Dans le *De Oratore*, Cicéron rappelait déjà que l'éloquence, loin d'être un vain assemblage de mots, consiste à s'élever par la pensée :

Ac mea quidem sententia nemo poterit esse omni laude cumulatus orator, nisi erit omnium rerum magnarum atque artium scientiam consecutus.

« A mon sens, personne ne saurait devenir un orateur accompli, s'il ne possède tout ce que l'esprit humain a conçu de grand et d'élevé. » (CICERON, *De Oratore*, I, VI, 20)

Par cette voie difficile qui requiert autant de talent que d'efforts personnels, de nombreux empereurs ont essayé, parfois avec succès, de maîtriser les règles de l'éloquence déjà enseignées dans les écoles de rhétorique. Alors dans ce domaine où intervient la parole, les circonstances qui amènent les dirigeants à déployer les qualités de l'esprit par des mots, nous intéressent tout particulièrement.

Dans son traité intitulé *Brutus ou Dialogue des orateurs illustres* rédigé en 46, Cicéron loue l'éloquence glorieuse de César, en ces termes :

Nec uero sine causa : nam et didicit, et, omissis ceteris studiis, unum id egit, seseque quotidianis commentationibus acerrime exercuit. Itaque et lectis utitur uerbis et frequentibus, et splendore uocis, et dignitate motus fit speciosum et illustre, quod dicitur; omniaque sic suppetunt, ***ut ei nullam deesse uirtutem oratoris putem****.*

« Ce n'est pas sans raison; il a étudié l'éloquence; il a renoncé pour elle à toute autre étude; il en a fait l'unique objet de ses travaux, et chaque jour il a perfectionné son talent par de continuels exercices : aussi

[125] *Caligula*, X : A Caprée, Caligula vivait auprès des lettrés qui accompagnaient Tibère.

son style est riche et plein d'expressions choisies; l'éclat de sa voix, la dignité de son geste donnent de la grâce et du lustre à ses paroles, et tout concourt si heureusement en lui, que je ne crois pas qu'il lui manque une seule des qualités de l'orateur. » (*Brutus*, LXX).

Jugé comme étant « celui qui parle la langue latine avec le plus d'élégance »[126], le divin Jules sera le modèle de référence[127], qui rendra possible une comparaison avec les autres dirigeants. Ajoutons que César ne se satisfait pas de ce don oratoire seul[128]; car, dans sa quête du pouvoir suprême, une parfaite connaissance de l'art militaire lui est tout aussi indispensable pour assouvir une ambition dévorante. Devenu le maître de Rome,

« [César] avait renoncé à obtenir la première place, préférant consacrer ses efforts à devenir le premier par la puissance des armes. » (PLUTARQUE, *César*, III, 2-3)

Dès lors est-il possible de corréler éloquence et intelligence ? L'habileté dans l'art de choisir les mots adéquats, de connaître leur implication sur le monde extérieur est le propre d'un esprit réfléchi et clairvoyant. Mais avant de distinguer quels empereurs sont passés maîtres en matière d'éloquence, voyons ce que Tacite nous apprend des Julio-Claudiens :

Adnotabant seniores, quibus otiosum est uetera et praesentia contendere, primum ex iis qui rerum potiti essent, Neronem alienae facundiae eguisse. Nam dictator ***Caesar*** *summis oratoribus aemulus; et* ***Augusto*** *prompta ac profluens quaeque deceret principem eloquentia fuit;* ***Tiberius*** *artem quoque callebat qua uerba expenderet, tum ualidus sensibus aut consulto ambiguus; etiam* ***C. Caesaris*** *turbata mens uim dicendi non corrupit; nec in* ***Claudio****, quotiens meditata dissereret, elegantiam requireres.* ***Nero*** *puerilibus statim annis uiuidum animum in alia detorsit.*

« Les gens âgés, qui ont loisir de comparer le passé et le présent, remarquaient que Néron était le premier parmi les détenteurs du pouvoir qui eût besoin de recourir au talent d'autrui. En effet, le dictateur **César** rivalisait avec les plus grands orateurs; **Auguste** aussi avait une éloquence facile et abondante, digne d'un prince; **Tibère** était en outre habile dans l'art de peser les mots, capable aussi bien de pensées vigoureuses que d'expressions à dessein ambiguës; chez **C. César** lui-même, le trouble de l'esprit n'altéra pas la vivacité de la parole; et **Claude**, chaque fois qu'il avait préparé ses discours, ne manquait pas non plus de distinction. Quant à **Néron**, dès ses jeunes années, il détourna la vivacité de son esprit vers d'autres activités. » (TACITE, *Annales*, XIII, 3)

S'il reconnaît l'aisance oratoire des Césars, Tacite établit un parallèle entre la personnalité des dirigeants et leur manière de s'exprimer : aussi le caractère tourmenté de Tibère transparaît-il au travers des mots qu'il emploie dans ses discours[129]; pour Caligula taxé de démence[130], l'auteur des *Annales* insiste sur le paradoxe de

[126] CICERON, *Brutus*, LXX : *... illum omnium fere oratorum latine loqui elegantissime.*
[127] *Diuus Iulius*, LV : « Au point de vue de l'éloquence et de l'art militaire, il égala ou surpassa la gloire des plus grands maîtres. »
[128] *Diuus Iulius*, LV : « Il parlait, dit-on, avec une voix pénétrante, des mouvements et des gestes pleins de feu, mais non sans grâce. »
[129] *Tiberius*, LXX : « Mais à force d'affectation et de purisme, il obscurcissait son style, de sorte que ses improvisations étaient jugées bien supérieures à ses discours préparés. »
[130] *Caligula*, L : « On croit que sa femme Caesonia lui fit prendre un philtre, et que celui-ci le rendit fou. »

cet homme capable d'une éloquence[131] dont le souffle vrai se révèle dans des états de colère intense[132]. En ce qui concerne Claude[133] et Néron, l'usage de la parole relève surtout de leurs dispositions d'esprit, mais Néron, lui, ne s'est pas appliqué jeune à l'éloquence : cela ne l'empêchera pas de se faire décerner la palme du vainqueur[134], pendant le concours quinquennal !

Mais est-ce là le triomphe de la parole, tel que Cicéron le préconise ? Car l'éloquence demande des qualités qui ne peuvent être acquises qu'au prix de pénibles efforts et suppose nécessairement chez celui qui parle une foule de connaissances et un examen approfondi du sujet. Toutefois la belle ordonnance du langage, parfois présente chez les Julio-Claudiens, est altérée par des circonstances qui n'allient ni la science ni la pensée. Où est donc la parole qui retient l'attention, séduit les intelligences, agit sur les âmes ? L'incroyable difficulté de cet art implique de connaître l'histoire des temps passés pour se servir de l'autorité des exemples, et maîtriser toutes les passions que la nature a mises dans le cœur des hommes. C'est pourquoi l'extrait du livre III des *Annales* tend à nous montrer que l'art de la parole, à découvert, se trouve à la portée et à la disposition de chacun, mais que son maniement qui est l'instrument d'une pratique journalière, est réservé à une minorité d'hommes, vertueux selon Cicéron :

> *Oratorem autem, nisi qui sapiens esset, esse neminem, atque ipsam eloquentiam, quod ex bene dicendi scientia constaret, unam quandam esse uirtutem et, qui unam uirtutem haberet, omnis habere easque esse inter se aequalis et paris; ita,* ***qui esset eloquens, eum uirtutes omnes habere atque esse sapientem***.
>
> « Il n'y a d'orateur que le sage; l'éloquence, parce qu'elle est la science de bien dire, se trouve être une vertu; or qui possède une vertu les possède toutes, les vertus étant égales entre elles et du même degré; donc l'homme éloquent a toutes les vertus et n'est autre que le sage. » *(De Oratore*, I, 83)

Cette perception de l'orateur animé d'une sagesse toute stoïcienne restreint plus encore notre champ d'étude : si l'éloquence unit la vertu et la science, elle doit s'imprégner d'*humanitas*[135], un ensemble de qualités intellectuelles et morales qui font l'homme supérieur à la bête. Ainsi la force des sentiments humains à laquelle s'adjoint une politesse des mœurs et du savoir-vivre, constitue-t-elle les piliers d'un art inhérent à une noble personnalité.

Dès lors est-il surprenant de voir Vespasien s'appliquer à l'éloquence[136], comme « un homme de guerre »[137] soucieux de s'exprimer en soldat ? Des trois Flaviens, Titus passe pour le plus habile, « capable soit en latin soit en grec de faire un discours ou de composer des vers avec une facilité qui allait jusqu'à

---

[131] FLAVIUS JOSEPHE, *Ant. Iud*., XIX, 208 : « C'était un orateur de première classe, très versé en grec et en latin. Il savait répondre impromptu aux discours que d'autres avaient longuement préparés et se montrait plus persuasif que n'importe qui d'autre, même quand les sujets les plus sérieux étaient discutés. »

[132] *Caligula*, LIII : « La colère lui fournissait les mots et les idées, influait même sur sa prononciation et sur sa voix, de sorte que dans le feu du discours il ne pouvait tenir en place et se faisait entendre des personnes les plus éloignées. »
Caligula, XXIX : « Ses crimes les plus monstrueux s'aggravaient de paroles atroces. »

[133] *Diuus Claudius*, XL : « ... un prince qui loin d'être sans éloquence et sans culture, s'était appliqué avec persévérance aux études libérales. »

[134] *Nero*, XIII : « Il accepta la couronne de l'éloquence et de poésies latines, que s'étaient disputés les plus honorables citoyens et qu'ils lui cédèrent d'un commun accord. »

[135] F. GAFFIOT, p. 757, définit ainsi le mot *humanitas*.

[136] TACITE, *Histoires*, II, 80 : « Il s'exprimait avec assez d'élégance, même quand il parlait en grec, et il avait l'art de mettre en valeur toutes ses paroles et toutes ses actions. »

[137] TACITE, *Histoires*, II, 75 : *uiro militari.*
Histoires, II, 80 : « Il tint à ses troupes le langage d'un soldat. »

l'improvisation. »[138] Au contraire Domitien ne semble guère concerné par l'éloquence puisqu'il confie à Mucien[139] le soin de rédiger ses discours et de préparer ses missives :

> *Epistulas orationesque et edicta alieno formabat ingenio. Sermonis tamen nec inelegantis, dictorum interdum etiam nobilium.*
> « Ses lettres, ses discours et ses édits étaient l'ouvrage d'autrui. Pourtant sa conversation était fort élégante et parfois même il avait des trouvailles d'expression. » (*Domitianus*, XX)

Toutefois le jugement que Suétone et Tacite portent à l'égard de Domitien, est contrebalancé par l'éloge hyperbolique de Quintilien :

> *Quem praesidentes studiis deae propius audirent ? Cui magis suas artis aperiret familiare numen Minerua ? [...] Nos tamen sacra litterarum colentis feres, Caesar, si non tacitum hoc praeterimus et Vergiliano certe uersu testamur « inter uictrices hederam tibi serpere laurus. »*
> « A qui les déesses qui président aux lettres prêteraient-elles une oreille plus empressée ? A qui Minerve, sa divinité familière aurait-elle plus ouvert ses arts ? [...] Mais tu nous permettras, à nous, qui servons le culte des lettres, César, de ne pas passer sous silence et de dire au moins avec Virgile : *Pour toi, le lierre s'enlace aux lauriers du triomphe*. » (*Institution Oratoire*, X, I, 91 et 92)

Ainsi l'écriture emphatique de Quintilien célèbre-t-elle le goût du prince pour les lettres : la succession de questions oratoires atteint son paroxysme et culmine par une comparaison avec Virgile. Mais ce contemporain[140] de Domitien avait-il d'autres choix que de surestimer les talents de son empereur, au moment même où ce dernier était devenu « un objet de terreur et de haine pour tous »[141] ?

En raison des divergences rapportées par les Anciens, il est souvent malaisé d'estimer à leur juste valeur les qualités oratoires des empereurs[142], même si nous pouvons néanmoins conclure à une certaine aisance dans l'art de la parole, exception faite de Néron et Domitien. Mais au-delà de ces simples considérations, la force des mots suppose une nature vertueuse, assujettie au génie. Alors l'éloquence, telle que Cicéron la conçoit, ne peut être seulement assimilée à une élocution facile et ornée puisqu'elle est le plus difficile de tous les arts et qu'elle est liée à la valeur de l'homme qui l'exerce : il n'y a donc pas lieu de s'étonner que si peu d'empereurs y excellent. En tant que critère d'intelligence, l'*ars dicendi* qui est surtout une affaire de pratique, implique une étude presque universelle des sciences humaines et une pratique de la *uirtus* : ainsi relève-t-il d'un idéal difficile à atteindre, qui ne vise en aucun cas à satisfaire les intérêts personnels de l'orateur.

Outre l'éloquence, un grand nombre d'empereurs sont tout autant séduits par l'écriture, la musique, les courses de chevaux, les combats de gladiateurs souvent décriés ou encore les jeux de scène; et parfois

---

[138] *Diuus Titus*, III : *peritissimus [...] Latine Graeceque uel in orando uel in fingendis poematibus promptus et facilis ad extemporalitatem usque.*
[139] TACITE, *Histoires*, IV, 39 : « C'était son nom qui figurait en tête des dépêches et des édits, mais le pouvoir était aux mains de Mucien. »
[140] Maître de rhétorique sous Vespasien, Quintilien est considéré comme le représentant officiel de l'éloquence. En 90, Domitien lui confie même l'éducation de ses neveux : aussi la proximité des deux hommes est-elle évidente.
[141] *Domitianus*, XIV : *per haec terribilis cunctis et inuisus...*

même avant leur avènement, ils se sont tournés vers les loisirs les plus prisés de l'époque. Toutefois, il s'agira de savoir comment les Césars ont pu gérer leurs distractions, sans que leur charge impériale ne soit entravée.

II. Le prince et l'*otium*

Par leur culture et leur éducation qui les placent parmi les premiers hommes de leur siècle, certains dirigeants ont consacré une partie de leur temps à la composition de divers ouvrages historiques, poétiques et rhétoriques. Mais à travers l'écriture, révélatrice de leur richesse intérieure et de leur tempérament, le souci de s'inscrire dans la postérité n'apparaît-il pas en filigrane ? Pourtant ce désir insatiable de popularité se manifeste aussi dans les loisirs des princes; et selon Pline le Jeune, tout homme se révélerait davantage par ses distractions ou ses goûts personnels que par son attitude dans une fonction politique :

> *Voluptates sunt enim, uoluptates, quibus optime de cuiusque grauitate, sanctitate, temperantia creditur. Nam quis adeo dissolutus cuius non occupationibus aliqua species seueritatis insideat ? **Otio prodimur**. An non plerique principes hoc idem tempus in aleam, stupra, luxum conferebant, cum seriarum laxamenta curarum uitiorum contentione supplerent ?*
> « Les plaisirs, en effet, oui les plaisirs sont ce qui nous renseignent le mieux sur la gravité, la moralité de chacun. Car personnne n'est assez corrompu pour que ses travaux n'aient pas quelque apparence de sérieux. **Ce sont nos distractions qui nous trahissent**. La plupart des princes ne consacraient-ils pas le temps de repos aux jeux de hasard, au stupre, aux excès alors qu'ils remplaçaient le relâchement des affaires sérieuses par une tension de tout leur effort vers le vice ? » (*Panégyrique de Trajan*, LXXXII, 2)

La vision exhaustive que Pline applique aux réalités du premier siècle ne saurait correspondre totalement avec les faits rapportés par Suétone : si Caligula, Néron et Vitellius ont donné la priorité aux fonctions extérieures à la politique, nombreux sont ceux qui ont su conserver un juste équilibre entre les loisirs et leur rôle d'administrateur de la cité.

A. L'*otium litteratum*

Les productions littéraires des princes rendent compte de leurs talents d'écrivain certes, mais elles nous renseignent surtout sur leurs dispositions d'esprit.

Dans le *Diuus Iulius*, Suétone dresse la liste complète des ouvrages de César qui fut avant tout un homme d'action. La quantité et la variété de sa production littéraire, pour la plupart politique, accompagnent son ambition grandissante :

> *Reliquit et rerum suarum commentarios Gallici ciuilisque belli Pompeiani. [...] Reliquit et « De analogia » duos libros et « Anticatones » totidem ac praeterea poema quod inscribitur « Iter ». Quorum librorum primos in transitu Alpium, cum ex citeriore Gallia conuentibus peractis ad*

[142] Nous possédons peu d'informations pour les trois généraux arrivés au pouvoir entre 68 et 69. La seule allusion présente dans le *De Oratore*, I, X, 40, concerne un dénommé Galba que Cicéron décrit comme « un orateur extraordinaire », sans rapport aucun avec l'empereur de 68.

exercitum rediret, sequentes sub tempus Mundensis proelii fecit; nouissimum, dum ab urbe in Hispaniam ulteriorem quarto et uicensimo die peruenit.

« César a laissé en outre des commentaires sur la guerre des Gaules et sur la guerre civile, ou du moins sur sa lutte contre Pompée. [...] César a laissé deux livres *Sur l'analogie*, deux autres intitulés *Anti-Catons*, et un poème qui a pour titre *Le voyage*. Il composa le premier de ces ouvrages pendant qu'il traversait les Alpes pour rejoindre son armée en revenant de la Gaule citérieure, où il avait tenu ses assises; le second, vers l'époque de la bataille de Munda; le dernier pendant les vingt-trois jours que dura son voyage de Rome en Espagne ultérieure. » (*Diuus Iulius*, LVI)

Par une description aussi concise de ses œuvres, Suétone cerne le personnage : si au début de sa carrière, le lettré[143] prend le pas sur le militaire, le divin Jules se détourne de cette voie qui l'éloigne de la gloire promise et du pouvoir. Est-ce pour cette raison que ses écrits d'historien, très controversés[144], deviennent sujets à polémique ?

Pollio Asinius parum diligenter parumque integra ueritate compositos putat, cum Caesar pleraque et quae per alios erant gesta temere crediderit et quae per se, uel consulto uel etiam memoria lapsus perperam ediderit; existimatque rescripturum et correcturum fuisse.

« Asinius Pollion prétend que ces commentaires ont été composés avec trop peu de soin et trop peu de respect pour la vérité, car, dit-il, la plupart du temps César a enregistré sur parole, sans contrôle, les actions des autres; quant aux siennes, soit à dessein, soit même faute de mémoire, il les a présentées de façon inexacte; à son avis, l'auteur se proposait de refaire et de corriger son ouvrage. » (*Diuus Iulius*, LVI)

A travers ces hauts faits historiques ainsi décrits et commentés, peut-on admettre le détachement de César ? Etudions donc un extrait de la *Guerre des Gaules* :

At Caesar, principibus cuiusque ciuitatis ad se euocatis, alias territando, cum se scire quae fierent denuntiaret, alias cohortando, magnam partem Galliae in officio tenuit. [...] Idque adeo haud scio mirandumne sit cum compluribus aliis de causis, tum maxime quod qui uirtute belli omnibus gentibus praeferebantur, tantum se euius opinionis deperdidisse, ut a populo Romano imperia perferrent, grauissime dolebant.

« Mais César appela près de lui les principaux de chaque état, et, en effrayant les uns, parce qu'il se montrait instruit de leurs menées, en exhortant les autres, il maintint dans le devoir une grande partie de la Gaule. [...] Et je ne sais si l'on doit s'étonner, sans parler de beaucoup d'autres motifs, qu'il parut très pénible à une nation, considérée naguère comme la première de toutes pour ses vertus guerrières, de se voir assez déchue de sa renommée pour être soumise au joug impérial des Romains. » (V, 54)

[143] *Diuus Iulius*, LVI : « On cite également certains ouvrages écrits par lui dès sa prime jeunesse, par exemple un *Eloge d'Hercule*, une tragédie d'*Oedipe*, ainsi qu'un *Recueil de mots remarquables*; mais Auguste défendit de livrer au public ces divers opuscules. »

[144] *Diuus Iulius*, LV. Même ses discours ont été sujet à discussion : « En ce qui concerne le discours *Pour Quintus Metellus*, Auguste estime non sans raison que son texte a été recueilli par des sténographes qui suivaient mal les paroles de l'orateur, plutôt que publié par César lui-même. [...] De même les allocutions adressées aux soldats en Espagne paraissent à Auguste d'une authenticité douteuse, et cependant on lui en attribue deux : l'une aurait été prononcée avant le premier combat, l'autre, avant le second; or, Asinius Pollion nous dit que, dans cette seconde affaire, il n'eut pas même le temps de haranguer ses troupes, par suite d'une attaque soudaine de l'ennemi. » Rappelons que Asinius Pollion, homme politique et écrivain, fut le compagnon de César puis d'Antoine. En 38 av. J.-C., il établit la première bibliothèque publique à Rome et fonda un cercle littéraire dont firent partie Virgile et Horace.

Quel habile narrateur que César dans la *Guerre des Gaules* ! Tout le génie du dictateur consiste alors à résumer les faits au style indirect, pour révéler au style direct et avec une clarté lumineuse et tranquille quels sentiments animent ceux que Rome a vaincus. En plus d'un style nu et dépouillé auquel s'ajoute un vocabulaire très simple et destiné à un vaste public, César, seul et véritable protagoniste des batailles menées en Gaule, donne à son récit un ton si impersonnel et apparemment si objectif que le lecteur croit lire le langage de la vérité même.

Héroïque au quotidien, le divin Jules l'est aussi en toutes circonstances : évoquant la captivité de quarante jours du dirigeant chez les pirates, Plutarque nous présente un homme soucieux de conserver la faveur générale, en dépit d'une situation précaire :

> « [César] composait des poèmes et des discours qu'il leur lisait et lorsqu'ils n'admiraient pas, il les traitait en face d'illettrés et de barbares. » (*César*, II, 4)

A l'instar de César, Auguste a composé plusieurs œuvres rhétoriques et historiques[145], dédicacées à Agrippa et à Mécène. En plus d'un opuscule en vers hexamètres[146], « qui a pour titre et pour sujet la Sicile »[147], il commença une tragédie, *Ajax*, qu'il détruisit, « voyant qu'il ne réussissait pas »[148]. Mais l'attitude qu'Auguste adopte face à ses écrits ne dévoile-t-elle pas une certaine inclination à la renommée ? Car non seulement il écrit, mais il fait des *recitationes* de ses œuvres devant quelques amis :

> *Multa uarii generis prosa oratione composuit, ex quibus nonnulla in coetu familiarium uelut* ***in auditorio recitauit****.*
> « Il écrivit en prose plusieurs ouvrages de différents genres; il en lut quelques-uns dans le cercle de ses amis, qui lui tenaient lieu de public. » (*Diuus Augustus*, LXXXV)

Ainsi Auguste écrit-il pour plaire à un public, même restreint. Par le biais de ses œuvres, le fondateur du principat cherche à être reconnu aussi pour ses talents littéraires : en plus du travail d'écriture qui vulgarise ses pensées[149], les mémoires « sur sa vie » racontés en treize livres[150], confirment sa propension à se mettre en valeur grâce à l'écriture; ainsi le souligne J. GAGE[151] dans sa préface des *Res Gestae Diui Augusti* :

> « Comment croire qu'[Auguste] n'ait pas tenu à y évoquer ni les distributions d'argent au peuple et aux vétérans qu'il avait déjà prodiguées, ni tant de temples déjà relevés de leurs ruines, ni ses brillants exploits sur mer et sur terre, la répression de la piraterie, bienfait capital de son régime pour l'Italie, la conquête de l'Egypte, la reprise des provinces assignées par Antoine à des rois : [...] *honores*, *impensae*, et *res gestae* au sens propre ? »

---

[145] Les *Res Gestae* où domine un style officiel épigraphique, furent retrouvés sur les monuments d'Ancyre, d'Antioche et d'Appolonie.
[146] *Diuus Augustus*, LXXXV : « Il effleura aussi la poésie. »
[147] *Diuus Augustus*, LXXXV.
[148] *Diuus Augustus*, LXXXV.
[149] *Diuus Augustus*, LXXXV : « Pour que rien ne pût embarrasser ni arrêter le lecteur ou l'auditeur, il n'hésita pas à exprimer les prépositions devant les noms de villes, ni à répéter souvent les conjonctions, dont la suppression entraîne quelque obscurité, si elle augmente la grâce. »
[150] *Diuus Augustus*, LXXXV : « Telles sont encore [...] des mémoires « sur sa vie », qu'il raconta en treize livres, jusqu'à la guerre des Cantabres, sans dépasser ce terme. »
[151] *Res Gestae Diui Augusti*, Introduction, p. 20.

Bien que clément envers Auguste, Suétone remarque même, dans un souci d'exactitude, les fantaisies lexicales[152] du *princeps*, aggravées par une évidente dysgraphie ou un art de la sténographie avant l'heure:

> *Orthographiam, id est formulam rationemque scribendi a grammaticis institutam, non adeo custodit ac uidetur eorum potius sequi opinionem, qui perinde scribendum ac loquamur existiment. Nam quod saepe non litteras modo sed syllabas aut permutat aut praeterit.*
> « [Auguste] ne respecte pas absolument l'orthographe, c'est-à-dire l'art d'écrire les mots correctement suivant les règles des grammairiens, et semble plutôt être d'accord avec les partisans d'une écriture phonétique. Par ailleurs, il lui arrive souvent d'intervertir ou de sauter certaines lettres et même des syllabes entières. » (*Diuus Augustus*, LXXXVIII)

Alors l'*otium litteratum* pourrait bien s'assimiler à une manière de vivre qui paraît de bon ton pour l'empereur de Rome. De ce fait, faut-il être surpris de voir Tibère rédiger ses mémoires[153] ou s'adonner à la poésie ? Cette mode imprègne d'autant plus son esprit qu'elle lui permet de se comparer aux Anciens[154] et peut-être de surestimer ses talents. Une illusion toute semblable s'empare de Claude quand il rédige près de quarante-trois volumes[155] sur l'histoire de son temps, vingt-huit livres[156] sur les Tyrrhéniens et les Carthaginois, et enfin huit tomes de mémoires autobiographiques, « dénués d'esprit plutôt que d'élégance »[157]. Pourtant, ce n'est ni l'écriture ni la lecture de ses œuvres[158] qui combleront ses rêves de grandeur[159] et assiéront son autorité :

> *Nam cum initio recitationis defractis compluribus subsellis obesitate cuiusdam risus exortus esset, ne sedato quidem tumultu temperare potuit, quin ex interuallo subinde facti reminisceretur cachinnosque reuocaret.*
> « En effet, les rires ayant éclaté, au début de sa lecture, parce que plusieurs bancs s'étaient rompus sous le poids excessif d'un auditeur, même lorsque le désordre se fut apaisé, il ne put s'empêcher de revenir de temps à autre sur cet incident, ce qui fit renaître le fou rire. » (*Diuus Claudius*, XLI)

Cette quête de popularité est une caractéristique dominante de la personnalité de Claude. A-t-il pu accéder cependant à une réelle grandeur de l'écriture ? Que les Julio-Claudiens aient un talent d'écrivain est un fait attesté : toutefois César, Auguste, Tibère et Claude utilisent l'écriture pour se valoriser[160], ainsi convaincus qu'ils possèdent une noblesse digne de leur rang : de ce fait, ils mettent en avant leurs exploits militaires ou

---

[152] *Diuus Augustus*, LXXXVII : « Il emploie constamment, au lieu de *stultus* (imbécile), *baceolus* (insensé), au lieu de *cerritus* (fou furieux), *uacerrosus*, *uapide se habere* (avoir des vapeurs), pour *male se habere* (se sentir mal), *betizare* (être mou comme une bette), pour *languere* (être languissant); [...] de même *simus*, au lieu de *sumus*, et *domos*, au génitif singulier, pour *domuos*; jamais il n'écrit autrement ces deux mots. »
[153] *Tiberius*, LXI : « Dans un mémoire où il résumait sa vie à grands traits, il osa écrire... »
[154] *Tiberius*, LXX : « Il composa même un poème lyrique, ayant pour titre *Elégie sur la mort de L. César*. Il écrivit aussi des poésies grecques, à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus et de Parthenius. »
[155] *Diuus Claudius*, XLI : « Il prit pour point de départ de son histoire les temps qui suivirent le meurtre du dictateur César, mais il passa ensuite à une époque plus récente [...]. Il laissa deux volumes de sa première histoire et quarante et un de la seconde. »
[156] *Diuus Claudius*, XLII : « Enfin, il écrivit aussi deux histoires en grec, celle des Tyrrhéniens, en vingt livres, et celle des Carthaginois, en huit. »
[157] *Diuus Claudius*, XLI : *magis inepte quam ineleganter*.
[158] *Diuus Claudius*, XLI : « Même une fois empereur, il écrivit beaucoup et fit très souvent donner lecture de ses ouvrages. »
[159] *Diuus Claudius*, XXXIII : Le seul ouvrage que Claude n'a pas écrit dans cette optique est un livre sur la façon de pratiquer le jeu de dés.
[160] Dans *La Guerre des Gaules*, le nom même de *César* est présent dans toutes les divisions du texte, dès le paragraphe V du livre premier. Il est le seul héros de cette guerre.

ceux de leur nation. Mais quand ils s'attardent à des tragédies ou à des sujets épiques, exprimeraient-ils des obsessions ou des angoisses proches de celles de décadents ? On comprendrait ainsi qu'Auguste empêche le public de connaître l'*Eloge d'Hercule* et l'*Œdipe* de César, que lui-même détruise son *Ajax* et qu'il ne reste rien des poèmes de Tibère ou de Néron. Pour Caligula et Néron, Suétone ne mentionne en effet quasiment rien : tout juste les titres des carnets de Caligula[161]; en revanche, Sénèque nous rapporte l'unique vers que nous possédons du dernier Julio-Claudien :

> *Colla Cytheriacae splendent agitata columbae.*
> « Le cou de la colombe de Vénus brille à chaque mouvement. » (*Nat. Quaest*. I, 5)

Notons toutefois la divergence d'opinion qui anime Suétone et Tacite : si le texte des *Annales* accuse Néron de s'approprier les vers d'autrui et de les présenter comme étant de lui[162], l'auteur des *douze Césars*, plus favorable à l'œuvre personnelle de Néron, voit en lui un bon et vrai poète :

> *Venere in manus meas pugillares libellique cum quibusdam notissimis uersibus ipsius chirographo scriptis, ut facile appareret non tralatos aut dictante aliquo exceptos, sed plane quasi a cogitante atque generante exaratos; ita multa et deleta et inducta et superscripta inerant.*
> « Il m'est tombé sous la main des notes et des brouillons contenant certains vers de lui, très connus : or, il était facile de voir qu'ils n'avaient pas été copiés ni écrits sous la dictée de quelqu'un, mais incontestablement tracés par un homme qui médite et compose, tant il y avait de ratures, d'additions et de surcharges. » (*Nero*, LII)

Pourtant Suétone atténue de lui-même son affirmation plutôt élogieuse puisque Néron se refuse à ne pas occuper la première place dans toute discipline artistique :

> ***Maxime autem popularitate efferebatur**, omnium aemulus, qui quoquo modo animum uulgi mouerent.*
> « Mais il avait la passion de la popularité et prétendait rivaliser avec tous ceux qui, à un titre quelconque, possédaient la faveur de la foule. » (*Nero*, LIII)

En ce qui concerne les Flaviens, il ne nous reste rien de leurs ouvrages. Nous savons de Vespasien qu'il a rédigé différents mémoires[163], traitant de sa carrière officielle. Son fils aîné, Titus, féru de poèmes dès son plus jeune âge[164], met à profit ses dispositions naturelles et s'adonne à l'art poétique :

> *Poemata et tragoedias graece composuit.*

Dans sa préface des *Res Gestae Diui Augusti*, J. GAGE remarque à la page 24 : « C'est d'abord pour le public, bien plus que pour les provinciaux, plus même que pour les sénateurs ou les chevaliers ralliés à son régime, qu'Auguste a écrit. »

[161] *Caligula*, XXIX.

[162] TACITE, *Annales*, XIV, 16 : « Cependant, pour que le renom de l'empereur ne fût pas limité aux arts du théâtre, il s'adonna aussi à la poésie, en s'entourant de quelques amateurs qui avaient un certain talent d'écrivain, mais encore peu de notoriété. Ceux-ci, après dîner, tiennent séance et assemblent les vers qu'il apportait ou qu'il improvisait sur place, en ajoutant à ses propres expressions, bien ou mal venues, des compléments, ce que reflète le style même de ces poésies, dénuées de verve et d'inspiration et ne coulant pas d'une même source. »

[163] FLAVIUS JOSEPHE, *Contre Opion*, I, 10.

[164] *Diuus Titus*, III : « Dès son enfance, brillèrent en lui les qualités du corps et de l'esprit [...]. Il était [...] capable soit en latin soit en grec de faire un discours ou de composer des vers avec une facilité qui allait jusqu'à l'improvisation. »

« Il composa en grec des poèmes et des tragédies. » (EUTROPE, *Abrégé de l'Histoire romaine*, VII, 21)

Les facilités de Titus sont telles qu'il délaisse même sa langue maternelle pour le grec. Son frère Domitien dont « les études libérales furent négligées […] dès le commencement de son principat »[165] n'est ni un écrivain convaincu, ni un grand poète[166] : le seul ouvrage en prose que Suétone mentionne, un opuscule « sur l'entretien de la chevelure »[167], est dédié à l'un des amis de Domitien, atteint lui aussi de calvitie[168] ! Martial se moque du poème du prince sur le siège du Capitole[169] et l'auteur des *douze Césars* nous transmet quelques « trouvailles d'expression »[170] du dernier Flavien :

> *Dictorum interdum etiam notabilium : « Vellem », inquit, « tam formosus esse, quam Maetius sibi videtur »; et cuiusdam caput uarietate capilli subrutilum et incanum « perfusam niuem mulso » dixit.*
> « Et parfois même il avait des trouvailles d'expression. *Je voudrais,* dit-il un jour*, être aussi beau que Maetius croit l'être* , et, pour définir une chevelure, où le gris se mêlait au rougeâtre : *c'est de l'hypocras saupoudré de neige*. » (*Domitianus*, XX)

Mais est-ce là de la grande poésie ? Certains de nos empereurs ont été de remarquables prosateurs, tant par la quantité d'ouvrages rédigés, que par la richesse des informations véhiculées. Toutefois ces écrits, souvent engagés politiquement ou autobiographiques, donnent l'impression que le dirigeant, s'il n'obéit pas à son goût personnel, aspire trop souvent, à être le héros outrecuisant de son propre récit[171]. Quant aux textes poétiques, tous sont hélas détruits ou perdus.
Gage de postérité, l'*otium litteratum* passe donc pour une des étapes incontournables dans la vie de l'empereur; mais voyons quels autres loisirs suscitent aussi l'engouement des maîtres de Rome.

B. Les autres distractions impériales

De prime abord il convient de distinguer les quatre perspectives ici suggérées. De fait César, Vespasien et Galba se consacrent si totalement à la charge de l'Empire que la place accordée à d'autres activités se révèle réduite à sa plus simple expression. Puis viennent Auguste, Othon, Titus et peut-être Claude qui selon les apparences, ont su conserver un équilibre relatif entre les activités politiques menées et les divertissements. Trois autres, Caligula, Néron et Vitellius se sont attiré une réputation désastreuse auprès de la postérité par la priorité donnée aux loisirs. Enfin restent Tibère et Domitien, qui dans leur désir d'isolement, ont trouvé des distractions de solitaires.

---

[165] *Domitianus*, XX : *Liberalia studia imperii initio neglexit*.
[166] *Domitianus*, XVIII. Le vers que Domitien utilise dans le *De cura capillorum*, est extrait des l'*Iliade*, XXI, 108 : « Ne vois-tu pas combien je suis beau et grand, moi aussi ? »
[167] *Domitianus*, XVIII : *De cura capillorum*.
[168] *Domitianus*, XVIII : « Il était si fâché d'être chauve, qu'il croyait à une injure personnelle lorsqu'il entendait reprocher ce défaut à un autre par plaisanterie ou dans une dispute. »
[169] MARTIAL, *Poèmes*, V, 5, 7. Sur le siège du Capitole en 69 : *Capitolini caelestia carmina belli.*
[170] *Domitianus*, XX.
[171] C'est par exemple le cas de César; car dans la préface de *La Guerre des Gaules*, M. Rat ajoute ceci à la page 26 : « S[i] [César] ne dissimule pas les heures difficiles de la conquête, c'est pour mieux faire ressortir ses mérites, puisqu'à la fin il a triomphé de tant de difficultés. » A la page 27, l'introduction des *Res Gestae Diui Augusti* commence ainsi : « Au reste, même dans l'évocation de sa carrière politique, ce qu'Auguste souligne, c'est beaucoup moins l'œuvre positive qu'il y a accomplie que le dévouement et aussi la modération avec quoi il en a usé. »

Pour César, Galba et Vespasien, le souci de l'Empire a prévalu sur leurs occupations personnelles. Suétone rapporte d'ordinaire les curiosités diverses sur les goûts personnels des empereurs. Qu'en est-il de César ? Sur ce point, le silence de l'auteur sous-entend que le divin Jules ne prend guère de plaisir aux jeux publics, la principale distraction à la fin de la République; cependant il s'investit dans les préparatifs et y apporte suffisamment de soins pour se concilier la faveur de la foule[172] :

> *Edidit spectacula uarii generis : munus gladiatorium, ludos etiam regionatim urbe tota et quidem per omnium linguarum histriones, item circenses athletas naumachiam. [...] Circensibus, spatio circi ab utraque parte producto et in gyrum euripo addito, quadrigas bigasque et equos desultorios agitauerunt nobilissimi iuuenes. Troiam lusit turma duplex maiorum minorumque puerorum. Venationes editae per dies quinque ac nouissime pugna diuisa in duas acies, quingenis peditibus, elephantis uicenis, tricenis equitibus hinc et inde commissis. [...] Athletae stadio ad tempus extructo regione Marti campi certauerunt per triduum.*
>
> « [César] offrit des spectacles de différents genres : un combat de gladiateurs, des représentations théâtrales données même dans tous les quartiers de la Ville et, mieux encore, par des acteurs parlant toutes les langues, ainsi que des jeux du cirque, des luttes d'athlètes, une bataille navale. [...] Pour les jeux du cirque, on agrandit l'arène dans les deux sens, on l'entoura d'un fossé, et des jeunes gens de la plus haute noblesse y firent évoluer des quadriges, des biges et des chevaux d'écuyers. Des jeux troyens y furent donnés par deux escadrons d'enfants, d'âge différent. Cinq jours furent consacrés à des chasses et l'on finit par une bataille de deux troupes, comprenant chacune cinq cents fantassins, vingt éléphants et trente cavaliers. [...] Des athlètes luttèrent pendant trois jours dans un stade construit pour la circonstance dans le quartier du Champ de Mars. » (*Diuus Iulius*, XXXIX)

Cet unique paragraphe issu de la *Vie de César* est consacré aux spectacles organisés par César. Quelle magnificence est ici déployée ! Pourtant au travers de cette description qui provoque l'admiration devant les moyens engagés, César est totalement absent de la narration. En plus de la tournure impersonnelle, Suétone efface la présence du dirigeant pour décrire uniquement le contenu des spectacles grandioses : face aux jeux, le détachement de César est donc équivoque dans la mesure où ce type de divertissements ne l'intéresse pas réellement puisqu'il « occup[e] le temps des jeux à lire des lettres et des pétitions ou à leur répondre »[173]; en revanche, le dictateur n'est pas sans ignorer qu'une telle organisation si magistralement exécutée, peut devenir une source de pouvoir, assujettissant ainsi un peuple avide de sensations.
De son côté, Galba a donné un seul spectacle, lors de sa préture :

> *Praetor commissione ludorum Floralium nouum spectaculi genus* ***elephantos funambulos*** *edidit.*
>
> « Il fit paraître aux jeux de Flore qu'il donna pendant sa préture des éléphants danseurs de corde, genre de spectacle encore inédit. » (*Galba*, VI)

[172] *Diuus Iulius*, XXXIX : « Tous ces spectacles provoquèrent une telle affluence de gens venus de partout, que la plupart des étrangers logèrent sous des tentes dressées au milieu des rues ou dans les carrefours. »
[173] *Diuus Augustus*, XLV.

Après le faste arboré par César, la simple représentation d'éléphants funambules est certes burlesque, mais elle s'accorde à deux niveaux, avec le caractère de Galba connu pour sa sévérité et sa rigidité dignes des anciens âges[174], auxquelles s'ajoute une réputation d'avare notoire[175].

Avec Vespasien, Suétone nous prouve que l'absence de loisirs chez un empereur dévoué à sa charge n'a pas les caractères inquiétants de César et Galba. Il est vrai que le premier Flavien semble prendre « fort peu de goût aux combats de gladiateurs »[176] et méprise les distractions courantes[177]. L. Homo[178] tente d'éclaircir cet aspect de sa nature :

> « [Vespasien] met le travail à l'ordre du jour et l'y maintiendra jusqu'à sa mort. Pour cette nature précieuse et cet esprit solide dressés de longue date au labeur, l'Empire n'est qu'une occasion de travailler encore davantage. »

Pourtant c'est sous le règne de Vespasien que le Colisée, aussi appelé l'amphithéâtre flavien, est édifié au milieu de la Ville. L'hypothèse avancée[179] par Suétone n'explique pas à elle seule le paradoxe de ce *princeps* peu enclin aux combats de gladiateurs, qui a toutefois, imaginé un édifice de cinq cent vingt-quatre mètres de périmètre, comportant quatre-vingts rangs de gradins, et susceptible d'accueillir quatre-vingt sept mille spectateurs[180].

Parmi ces trois hommes qui ne prisent guère les spectacles publics pour des motifs différents, seul César possède l'esprit du joueur[181] : pour l'exemple, on peut rappeler que le mot du dictateur franchissant le Rubicon, *Iacta alea est*[182], signifie littéralement « le dé est jeté ».

Pour Auguste, Claude, Othon et Titus, les loisirs ne prennent pas le pas sur leur vie personnelle; quant aux divertissements, ils deviennent l'occasion d'une complicité avec le peuple.

Nous savons d'Auguste qu'il aime à se divertir; mais quelle opinion a-t-il des joueurs ?

> *Nam minima commoda non minimo sectantis discrimine similes aiebat esse aureo hamo piscantibus, cuius abrupti damnum nulla captura pensari posset.*

---

[174] TACITE, *Histoires*, I, 5 : « Sa sévérité, jadis louée et célébrée dans les camps par la renommée, alarmait les esprits qui rejetaient l'antique discipline. »

[175] *Galba*, XII : « Il était précédé d'une double réputation de cruauté et d'avarice. [...] On se répétait aussi, pour s'en moquer, certains traits d'avarice, qui lui avaient été attribués à tort ou à raison. »
TACITE, *Histoires*, I, 5 : « Il ne manquait pas de voix pour dénoncer la sénilité et l'avarice de Galba. »
PLUTARQUE, *Galba*, III, 4 : « Mais la simplicité de son train de vie, son esprit d'économie et sa modération dans les dépenses le firent accuser de mesquinerie quand il fut devenu empereur, la réputation d'ordre et de tempérance qu'il avait étant passée de mode. »

[176] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXVI, 15, 2.

[177] PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios*, V, 36 évoque le mépris de Vespasien pour les jeux de dés, les excès de table et autres débauches.

[178] *L'empereur du bon sens*, p. 176.

[179] *Diuus Vespasianus*, IX : « Il construisit de nouveaux monuments : [...] un amphithéâtre au milieu de la ville, comme il savait qu'Auguste l'avait projeté. »

[180] Au sujet des renseignements relatifs au Colisée, voir le *Dictionnaire des Noms propres de l'Antiquité à nos jours*, p. 481.

[181] A regarder de près les prouesses militaires de César, force nous est de constater qu'il connaît les travers du joueur : il surestime souvent la situation, il aime à prendre des risques, il relève les défis qu'on lui propose, il manipule ses adversaires et finalement, il ne supporte pas de perdre.
Diuus Iulius, VIII : il projette un coup d'audace; XIII : il convoite et obtient la dignité de grand pontife; XVII : il est accusé d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina; XIX : il manœuvre afin d'obtenir le consulat; XXIII : il échappe de justesse aux inculpations judiciaires; XXVII : il renforce ses liens avec Pompée, tout en se préparant pour la guerre civile...

[182] *Diuus Iulius*, XXXII.

« Il comparait ceux qui hasardaient beaucoup pour gagner très peu à des pêcheurs se servant d'un hameçon d'or, dont la perte, si la ligne se rompait, ne pouvait être compensée par aucune prise. » (*Diuus Augustus*, XXV)

Adepte du jeu de dés, le fondateur du principat assimile cette saine distraction à un moment privilégié qu'il partage, entouré d'amis[183] : l'absence de profit est même la dominante majeure d'un homme pour qui les *tali* sont un passe-temps[184].

Ego perdidi uiginti milia nummum meo nomine, sed cum effuse in lusu liberalis fuissem, ut soleo plerumque. Nam si quas manus remisi cuique exegissem aut retinuissem quod cuique donaui, uicissem uel quinquaginta milia. Sed hoc malo : ***benignitas enim mea me ad caelestem gloriam efferet****.*

« Quant à moi, j'ai perdu vingt mille sesterces, pour ma part personnelle, mais parce que, suivant mon habitude, je fus un joueur d'une excessive générosité, car, si j'avais exigé les mises dont j'ai fait grâce à chaque joueur, ou gardé les sommes que je leur ai données, j'aurais bien gagné cinquante mille sesterces. Mais je préfère cela, car ma bonté m'élèvera jusqu'à la gloire céleste. » (*Diuus Augustus*, LXXI)

Auguste se réclame d' une « réputation de joueur »[185] : magnanime dans la défaite, le *princeps* s'incline loyalement devant la victoire; en revanche, il passe pour un joueur médiocre qui ne sait pas gagner, trop soucieux des apparences et davantage préoccupé par ce que ses adversaires pourraient penser de lui. Cette recherche de la popularité, *a priori* déplacée dans le jeu de dés, trouve une implication plus conséquente dans les spectacles fastueux et autres représentations grandioses[186] :

Spectaculorum et assiduitate et uarietate et magnificentia omnes antecessit.

« Par le nombre, par la variété et par la magnificence de ses spectacles, il surpassa tous ses prédécesseurs. » (*Diuus Augustus*, XLIII)

Après avoir « [introduit] l'ordre et la discipline »[187], quelle attitude Auguste adopte-t-il pendant les spectacles ?

Verum quotiens adesset, nihil praeterea agebat, ***seu*** *uitandi rumoris causa, quo patrem Caesarem uulgo reprehensum commemorabat, quod inter spectandum epistulis libellisque legendis aut rescribendis uacaret,* ***seu*** *studio spectandi ac uoluptate, qua teneri se neque dissimulauit umquam et saepe ingenue professus est.*

« Mais, chaque fois qu'il y assistait, il ne faisait rien d'autre, soit par crainte de l'opinion, car il se rappelait que le peuple avait reproché à son père César d'occuper le temps des jeux à lire des lettres et des pétitions ou à leur répondre, soit parce qu'il avait du goût pour les spectacles et qu'il y prenait plaisir,

[183] *Diuus Augustus*, LXXI : « Durant le repas, nous avons joué comme des vieillards, soit hier, soit aujourd'hui; on jetait les dés et, chaque fois que l'un d'entre nous amenait le coup du chien ou le six, il ajoutait aux enjeux un denier par dé, et celui qui faisait le coup de Vénus ramassait tout. »

[184] *Diuus Augustus*, LXXXIII : « Il jouait aux dés, aux osselets ou aux noix avec de petits enfants d'une figure et d'un babil agréables. »

[185] *Diuus Augustus*, LXXI : « Sa réputation de joueur ne l'effraya en aucune façon, et il continua de jouer, sans le moindre mystère, afin de se divertir, jusque dans sa vieillesse. »

[186] *Diuus Augustus*, XLIII à XLV.

penchant dont il ne fit jamais mystère et que souvent il confessa en toute simplicité. » (*Diuus Augustus*, XLV)

Les conjonctions *seu...seu*, qui marquent l'alternative, sont en réalité une précaution langagière de Suétone : destinées à atténuer le plaisir d'Auguste, elles légitiment non seulement son assiduité aux jeux, mais elles détournent le jugement défavorable qui pourrait être formulé à l'encontre d'Auguste.
A la différence du fondateur du principat, Claude, moins rigoureux, se laisse absorber par deux passions : le jeu de dés et les combats de gladiateurs. Fortement raillé, son goût pour les dés remonte à sa mise à l'écart de l'activité politique par Tibère[188], et devient le sujet de recherches minutieuses :

Aleam studiosissime lusit, de cuius arte librum quoque emisit, solitus etiam in gestatione ludere, ita essedo alueoque adaptatis ne lusus confunderetur.
« Passionné pour le jeu de dés, il publia même un livre sur la façon de le pratiquer et il jouait jusque dans ses déplacements, ayant fait disposer sa voiture et son damier de façon que le mouvement ne brouillât pas son jeu. » (*Diuus Claudius*, XXXIII)

Dans la satire de *l'Apocoloquintose du Divin Claude* où l'ironie se double d'âpreté[189], Sénèque raconte comment après sa mort, Claude, expulsé de l'Olympe, échoue aux Enfers : mené au tribunal d'Eaque, « homme d'une souveraine équité »[190], Claude est condammé à une peine plutôt insolite.

Placuit nouam poenam constitui debere, excogitandum illi laborem irritum et alicuius cupiditatis speciem sine fine et effectu. Tum Aeacus iubet illum alea ludere pertuso fritillo. Et iam coeperat fugientes semper tesseras quaerere et nihil proficere.

Nam quotiens missurus erat resonante fritillo,
Vtraque subducto fugiebat tessera fundo;
Cumque recollectos auderet mittere talos,
Lusuro similis semper semperque petenti,
Decepere fidem : refugit digitosque per ipsos
Fallax adsiduo dilibitatur alea furto.

« On décida qu'il fallait imaginer un châtiment extraordinaire, inventer pour lui un labeur inutile, et l'illusion d'un désir sans terme ni résultat. Alors Eaque lui ordonne de jouer aux dés avec un cornet percé. Et déjà l'on voyait Claude rattraper ses dés toujours fuyants, sans jamais arriver à rien.

Car, chaque fois qu'il les lançait du cornet retentissant,
Les deux dés disparaissaient par le côté défoncé;
Et lorsqu'il se risquait, les ayant ramassés, à les lancer de nouveau,
Semblant toujours prêt à jouer, et toujours à courir après eux,
Sa confiance est déçue : le dé trompeur lui échappe,
Glisse même à travers ses doigts, et sans répit se dérobe. » (*Apocolocyntosis*, XIV et XV)

[187] *Diuus Augustus*, XLIV : « Il régnait dans les spectacles la confusion et le sans-gêne le plus complets : Auguste y introduisit l'ordre et la discipline. »
[188] *Diuus Claudius*, V : « Alors seulement, renonçant à espérer les honneurs, [...] il se fit un triste renom d'ivrogne et de joueur. »
[189] Condamné par Claude à un exil forcé en Corse, Sénèque prend sa revanche en ridiculisant à jamais l'empereur mort, sans peur de représailles, dans un écrit qui flatte implicitement les dispositions d'Agrippine et de sa cour.

En mêlant la prose et le vers, l'auteur rend compte de l'omniprésence de cette distraction qui suit Claude jusque dans la mort. Pourtant si Sénèque ridiculise sa passion pour les dés, il fustige plus encore le naturel féroce et sanguinaire de l'empereur, qui adore les luttes sanglantes[191]; Dion Cassius confirme aussi ce désir morbide de voir couler du sang pendant les combats de gladiateurs :

> « Il donnait sans cesse des combats de gladiateurs car il les aimait au point de s'être attiré le blâme à ce sujet. [...] Entre autres délassements, dans l'intervalle des spectacles au moment de son dîner, il prenait plaisir à voir des combattants qui se déchiraient les uns les autres, et cela bien qu'il eût fait tuer un lion instruit à manger les hommes. » *(Histoire romaine*, LX, 13, 3 et 4)

Mais est-ce à dire que Suétone condamne[192] les divertissements du *Diuus Claudius* ?

> ***Congiaria populo saepius distribuit****. Spectacula quoque complura et magnifica edidit, non usitata modo ac solitis locis, sed et commenticia et ex antiquitate repetita, et ubi praeterea nemo ante eum.*
> « Claude fit maintes fois des largesses au peuple. Il donna aussi un grand nombre de spectacles magnifiques, non seulement du genre ordinaire et dans les lieux habituels, mais encore de son invention, ou renouvelés de l'antique, et de plus en des endroits où personne ne l'avait fait avant lui. » (*Diuus Claudius*, XXI)

Même si les multiples[193] représentations offertes au peuple sont l'occasion d'une réelle complicité avec le dirigeant, l'auteur condamne néanmoins la cruauté sadique de Claude et lui reproche ses goûts grossiers[194].
A contrario il est un empereur dont la personnalité, bien qu'entourée de mystère, se réclame d'un certain raffinement : Othon. Ses principales distractions relèvent de ses prétentions de séducteur, auxquelles s'ajoute un penchant indiscutable pour les débauches[195]. Séparé de Poppée par Néron[196], Othon devient à vingt-six ans le gouverneur de Lusitanie :

> *Non ex priore infamia, sed integre sancteque egit,* ***procax otii et potestatis temperantior****.*
> « Renonçant à ses scandales passés, il mena une vie pure et irréprochable, sans frein dans le loisir, plus maître de lui dans le pouvoir. » (TACITE, *Annales*, XIII, 46)

De retour à Rome, Othon, conscient de ses responsabilités, assume avec dignité les charges de l'Empire :

---

[190] *Apocolocyntosis*, XIV : *homo iustissimus.*
[191] *Lettres à Lucilius*, VII, 3 et 4 : « Le hasard m'avait fait tomber en plein spectacle de midi : je m'attendais à des jeux, à des saillies, à quelque divertissement où l'œil de l'homme pût se reposer de la vue du sang humain. C'est le contraire. Les précédents combats étaient, en comparaison, œuvres de pitié. Finies maintenant les bagatelles. C'est le pur et simple assassinat. Les combattants n'ont rien pour se couvrir. Toute leur personne est exposée aux coups. Eux-mêmes ne frappent jamais à faux. Ce genre de travail intéresse le grand public plus que les exhibitions de couples ordinaires ou favoris. Et la préférence se comprend. Ici, pas de casque, pas de bouclier qui arrêtent le fer. » Remarquons aussi que les jeux organisés par Claude peuvent être identiques à ceux de Néron.
[192] *Diuus Claudius*, XXXIV : « Dans tous les combats de gladiateurs, donnés par lui ou par quelqu'un d'autre, il faisait égorger même ceux qui tombaient par hasard, surtout les rétiaires, pour observer leur visage quand ils expiraient. [...] Les luttes de bestiaires et les combats de midi lui plaisaient si fort, que non seulement il descendait au spectacle dès l'aube, mais restait à sa place à midi, quand le peuple sortait pour déjeuner. »
[193] *Diuus Claudius*, XXI.
[194] *Diuus Claudius*, XXXIV : « Il fit même descendre dans l'arène un de ses nomenclateurs, comme il était, avec sa toge. »
[195] TACITE, *Histoires*, I, 13 : « Il s'était acquis la faveur de Néron en rivalisant de débauches avec lui. »
[196] TACITE, *Annales*, XIII, 46 : « Othon est exclu d'abord de l'intimité du prince, puis de sa cour et de sa suite; enfin, pour l'empêcher de jouer dans la Ville le rôle de rival, on l'envoie gouverner la province de Lusitanie. »

Otho interim contre spem omnium non deliciis neque desidia torpescere : dilitae uoluptates, dissimulata luxuria et cuncta ad decorem imperii composita, eoque plus formidinis adferebant falsae uirtutes et uitia reditura.

« Cependant Othon, contre toute attente, ne s'engourdissait pas dans les délices et la paresse : il ajourna les plaisirs, dissimula son goût pour la débauche et subordonna tout à la dignité impériale; mais ses vertus hypocrites et ses vices, qu'on s'attendait à voir reparaître, n'en inspiraient que plus de crainte. » (TACITE, *Histoires*, I, 71)

Quoique dubitatif devant le changement radical d'Othon, Tacite émet certes une réserve dans son jugement; toutefois il souligne plus encore l'opposition entre la licence du courtisan et la tempérance du dirigeant devenu soucieux de ses obligations. Ainsi cette capacité à faire abstraction de ses loisirs pour assumer la charge de l'Empire concerne-t-elle non seulement Othon, mais aussi Titus.

Considéré de prime abord « comme un autre Néron »[197] en raison de « sa cruauté »[198], le jeune Flavien, devenu *princeps*, se dévoue entièrement à la cause publique qui l'emporte sur toute autre considération.

At illi ea fama pro bono cessit conuersaque est in maximas laudes, neque uitio ullo reperto et contra uirtutibus summis.

« Mais cette mauvaise renommée tourna à son avantage et fit place aux plus grands éloges, quand on ne découvrit en lui aucun vice et, tout au contraire, les plus rares vertus. » (*Diuus Titus*, VII)

Renonçant à ses écarts de conduite[199], Titus délaisse aussi les jeux de scène[200] pour se tourner vers des loisirs conformes au goût de l'époque et, en 80 ap. J.-C., il inaugure le Colisée avec magnificence :

Amphitheatro dedicato thermisque iuxta celeriter extructis munus edidit apparatissimum largissimumque; dedit et nauale proelium in ueteri naumachia, ibidem et gladiatores atque uno die quinque milia omne genus ferarum.

« Après avoir inauguré un amphithéâtre, auquel il adjoignit des thermes rapidement construits, il y célébra dans le plus grand appareil un spectacle magnifique; il donna aussi un combat naval dans l'ancienne naumachie, où il fit également paraître des gladiateurs et, dans une seule journée, cinq mille bêtes sauvages de tout genre. » (*Diuus Titus*, VII)

A l'instar de Titus, Auguste et Othon ont le profil du gouvernant équilibré, capable de distinguer l'*otium* de leurs fonctions impériales. Dans une moindre mesure, cette réflexion se justifie aussi pour Claude : car si Suétone met en évidence son enthousiasme démesuré pour le jeu de dés[201] et condamne avec force son inclination pour les combats sanglants de gladiateurs, il ménage un empereur qui agit dans l'intérêt du peuple, répond à ses attentes et le comble de « largesses »[202]. Qu'advient-il alors quand un prince se voue sans réserve à son propre plaisir, sans se soucier des Romains ?

---

[197] *Diuus Titus*, VII : *Denique propalam alium Neronem et opinabantur et praedicabant.*
[198] *Diuus Titus*, VII : *Praeter saeuitiam suspecta in eo etiam luxuria erat.*
[199] *Diuus Titus*, VII : « On appréhendait [...] son libertinage, à cause de ses troupes de mignons et d'eunuques, et de sa passion fameuse pour la reine Bérénice, à laquelle, disait-on, il avait promis le mariage; on appréhendait sa rapacité, parce qu'il était notoire qu'il avait coutume de vendre la justice et de s'assurer des profits dans les affaires jugées par son père. »
[200] *Diuus Titus*, VII : « Quelques-uns de ses favoris les plus chers, pourtant si habiles danseurs qu'ils devinrent plus tard des maîtres de la scène, ne furent plus comblés de ses largesses, et même il s'interdit absolument de les contempler dans un spectacle public. »
[201] Claude n'a-t-il pas inventé un système de stabilisateur afin de jouer aux dès dans sa litière ?
[202] *Diuus Claudius*, XXI : ***Congiaria*** *populo saepius distribuit*.

Caligula, Néron et Vitellius ont privilégié les activités artistiques et ludiques, au détriment de leur rôle politique.

Suétone date l'engouement de Caligula pour les arts de la scène[203], pour la danse et le chant, de son séjour à Caprée, auprès de Tibère :

> *Facile id sane Tiberio patiente, si per has mansuefieri posset ferum eius ingenium. Quod sagacissimus senex ita prorsus perspexerat, ut aliquotiens praedicaret exitio suo omniumque Gaium uiuere et se natricem [serpentis id genus] P. R., Phaethontem orbi terrarum educare.*
> « Tibère tolérait bien facilement cette conduite, dans l'espoir que de tels divertissements humaniseraient peut-être son caractère farouche, car le perspicace vieillard l'avait pénétré à fond et bien des fois il déclara hautement que Caius vivait pour sa propre perte et pour celle de tous, qu'il élevait une hydre pour le peuple romain, un Phaéton, pour l'univers. » (*Caligula*, XI)

Comment Tibère pourtant doté d'« une nature cruelle et sans pitié »[204] peut-il être inquiété par Caius, au point de le comparer à Phaéton[205] ? Serait-ce en raison de l'incidence des loisirs sur la personnalité de l'empereur ?

> *Thraex et auriga, idem cantor atque saltator, battuebat pugnatoriis armis, aurigabat extructo plurifariam circo; canendi ac saltandi uoluptate ita efferebatur, ut ne publicis quidem spectaculis temperaret quo minus et tragoedo pronuntianti concineret et gestum histrionis quasi laudans uel corrigens palam effingeret.*
> « Tour à tour gladiateur thrace et cocher, danseur et chanteur, il escrimait avec les armes de combat, ou conduisait des chars dans des cirques édifiés en divers endroits; le chant et la danse le jetaient dans de si grands transports, que, même au cours de spectacles publics, il ne pouvait s'empêcher d'accompagner la voix de l'acteur tragique et de reproduire aux yeux de tous les gestes de l'histrion, comme pour les approuver ou les corriger. » (*Caligula*, LIII)

Proche de l'exaltation, la passion effrénée de Caligula pour la danse s'exprime en toutes circonstances[206], de jour comme de nuit :

> ***Saltabat autem nonnumquam etiam noctu**; et quondam tres consulares secunda uigilia in Palatium accitos multaque et extrema metuentis super pulpitum conlocauit, deinde repente magno tibiarum et scabellorum crepitu cum palla tunicaque talari prosiluit ac desaltato cantico abiit.*
> « Il lui arrivait de danser même pendant la nuit; une fois, au cours de la seconde veille, il convoqua au Palatium trois consulaires, et, quand ils furent là, pleins des appréhensions les plus terribles, il les fit monter sur une estrade, puis, tout à coup, au bruit retentissant des flûtes et des sandales à soufflet,

[203] Philon d'Alexandrie, *Leg.*, XLII. Déjà Macron tente de détourner le jeune homme de ces plaisirs, jugés indignes d'un empereur : « S'il le surprenait à regarder des danseurs avec une folle passion ou parfois à scander leur danse, ou bien à des mimes licencieux et grossiers au lieu de sourire discrètement, éclatant d'un gros rire de voyou, ou encore se laissant dominer par le charme des citharèdes ou des danses et quelquefois y mêlant sa voix, [Macron] venait s'asseoir non loin de lui et, par des signes, s'efforçait de le retenir. Souvent, se penchant près de son oreille pour que personne n'entendît, il le réprimandait tout bas et en douceur. »

[204] *Tiberius*, LII : *Saeua ac lenta natura.*

[205] *Dictionnaire des noms propres de l'Antiquité à nos jours*, p. 1615 : « Ayant obtenu de son père la permission de conduire son char pendant une journée, Phaéton prend les guides des animaux célestes. Mais bientôt il perd le commandement du char, qui descend trop bas, brûlant les montagnes, ou monte trop haut, risquant de heurter les constellations. Zeus, craignant une destruction de l'Univers, le foudroie. »

[206] *Caligula*, LIV : « Et, lorsqu'il ordonna une veille le jour où il périt, ce fut uniquement, semble-t-il, pour faire ses débuts sur la scène, à la faveur de la nuit. »

s'élança vêtu d'un manteau et d'une tunique longue, exécuta une danse accompagnée de chant et disparut. » (*Caligula*, LIV)

Si Caligula use de toute l'ampleur octroyée par les ressources impériales, son délire frénétique qui l'amène à se produire sur scène sous le regard tourmenté des notables, annonce aussi les débordements d'un prince violent, lors des spectacles de mimes[207]. Les représentations scéniques n'échappent pas non plus aux invectives virulentes de Suétone qui reproche au prince sa façon de traiter l'ordre équestre[208], auquel lui-même appartient :

Scaenicis ludis, inter plebem et equitem causam discordiarum ferens, decimas maturius dabat, ***ut equestria ab infimo quoque occuparentur****.*

« Lors des représentations théâtrales, pour provoquer des rixes entre la plèbe et les chevaliers, il faisait distribuer les décimes avant l'heure, afin que les sièges de l'ordre équestre fussent occupés par la plus vile populace. » (*Caligula*, XXVI)

En soulignant l'absence de respect envers les chevaliers, Suétone établit quel degré de malveillance est atteint par un empereur capable de brutaliser toutes les catégories sociales. Ainsi est-ce aux heures de spectacle que Caligula exerce sa cruauté sur tous ses sujets :

Gladiatorio munere reductis interdum flagrantissimo sole uelis emitti quemquam uetabat, remotoque ordinario apparatu tabidas feras, uilissimos senioque confectos gladiatores, proque paegniaris patres familiarum notos [in bonam partem] sed insignis debilitate aliqua corporis subiciebat.

« Quelquefois, pendant un combat de gladiateurs, il faisait replier le *velum*, par un soleil des plus ardents, puis interdisait à tout le monde de sortir, et, vidant l'arène de ses occupants habituels, il leur substituait des bêtes galeuses, des gladiateurs de rebut, accablés de vieillesse, et, comme escrimeurs, des pères de famille [honorablement] connus, mais affligés d'une infirmité quelconque. » (*Caligula*, XXVI)

En plus du style qui s'empresse d'appuyer l'orientation malsaine du *princeps*, la gravité du ton dénonce ses abus, l'intensité des traits décrits condamne sa folie, enfin la condensation du texte annonce la véritable perfidie d'un monstre : c'est pourquoi l'expression s'anime, devient riche et colorée. Mais en détaillant la façon dont se déroulent les spectacles, que nous montre l'auteur des *douze Césars* ? Par une vision exhaustive des jeux du cirque qui met en avant les relations entre le peuple et le prince, Suétone se situe dans la perspective de l'*humanitas* : or nous avons là un prince sadique et déshumanisé qui méprise l'homme et sa cité. Bien plus cette attitude honteuse se retrouve dans d'autres activités ludiques qui accaparent Caius : le jeu de dés devient pour lui un moyen sûr de s'enrichir, même s'il doit tricher et tuer de riches citoyens[209].

[207] *Caligula*, LV : « Il embrassait le pantomime Mnester même en plein spectacle, et si quelqu'un se permettait le moindre bruit pendant qu'il dansait, il le faisait arracher de sa place et le flagellait de sa propre main. »
[208] *Caligula*, XXVI : « Troublé dans son sommeil par la rumeur des gens qui, dès le milieu de la nuit, s'installaient aux places gratuites dans le cirque, il les fit tous chasser à coups de bâton; dans la bousculade furent écrasés plus de vingt mille chevaliers romains, et tout autant de matrones, sans compter une foule immense d'autres spectateurs. »
[209] *Caligula*, XLI : « Un jour, ayant chargé son voisin de jouer à sa place, il se dirigea vers l'atrium du palais et vit passer deux riches chevaliers romains : il ordonna de les arrêter sur-le-champ et de confisquer leurs biens, puis il revint tout joyeux, en se vantant de n'avoir jamais eu plus de chance aux dés. »

Ac ne ex lusu quidem aleae compendium spernens plus mendacio atque etiam periurio lucrabatur.

« Il ne méprisait pas non plus les profits du jeu, mais il gagnait surtout par le mensonge et même le parjure. » (*Caligula*, XLI)

Féru de courses de chars, Caius prend un tel soin de son cheval Incitatus qu'il envisage même d'octroyer le consulat à son animal favori :

Incitato equo, cuius causa pridie circenses, ne inquietaretur, uiciniae silentium per milites indicere solebat, praeter equile marmoreum et praesaepe eburneum praeterque purpurea tegumenta ac monilia e gemmis domum etiam et familiam et supellectilem dedit, quo lautius nomine eius inuitati acciperentur; ***consulatum quoque traditur destinasse****.*

« En ce qui concerne son cheval Incitatus, la veille des jeux du cirque, pour que son repos ne fût pas troublé, il avait coutume de faire imposer silence au voisinage par des soldats; outre une écurie de marbre et une crèche d'ivoire, outre ses housses de pourpre et des licous ornés de pierres précieuses, il alla jusqu'à lui donner un palais, des esclaves et un mobilier, pour recevoir plus magnifiquement les personnes invitées en son nom; il projeta même, dit-on, de le faire consul. » (*Caligula*, LV)

Par une rumeur résumée en quatre mots qui évoque un projet[210] plutôt qu'un fait, Suétone met en avant la haine de l'empereur pour l'humanité. Car au-delà de l'intention insensée de proclamer Incitatus consul, l'auteur ne désigne-t-il pas un misanthrope qui rudoie les gens de son espèce et érige pour son cheval préféré, « une écurie de marbre et une crèche d'ivoire » ?

Outre Caligula, retrouve-t-on chez Néron, une aliénation de la vocation humaine ? De fait les multiples divertissements que le *princeps* organise[211] sont destinés à assouvir sa quête de popularité : poète, acteur, citharède, athlète ou aurige, le dernier Julio-Claudien se considère comme un artiste de métier[212], un véritable professionnel qui n'a que faire du peuple. Demandons-nous alors quel mauvais artiste[213] obligerait les Romains à suivre ses représentations[214] :

Cantante eo ne necessaria quidem causa excedere theatro licitum est. Itaque et enixae quaedam in spectaculis dicuntur et multi taedio audiendi laudandique clausis oppidorum portis aut furtim desiluisse de muro aut morte simulata funere elati.

« Pendant qu'il chantait, il n'était pas permis de sortir du théâtre, même en cas de nécessité. Aussi, paraît-il, des femmes accouchèrent pendant le spectacle et nombre de personnes, lasses d'écouter et d'applaudir, mais sachant les portes de la Ville fermées, sautèrent furtivement par-dessus les remparts ou se firent emporter en feignant d'être mortes. » (*Nero*, XXIII)

---

[210] *Destinasse* marque un projet et non un fait.

[211] *Nero*, XI : « Il donna un très grand nombre de spectacles divers : des jeux juvénaux, des jeux du cirque, des représentations théâtrales, un combat de gladiateurs. »

[212] TACITE, *Annales*, XIV, 14 : « Depuis longtemps, il avait le désir de monter sur un quadrige de course et la fantaisie non moins honteuse de chanter en s'accompagnant de la cithare, comme on le fait au théâtre. »

[213] *Nero*, XX : « Quoique sa voix fut grêle et sourde. »
Pseudo-Lucien, *Nero*, VI : « La voix dont la nature l'a doté est passable et ordinaire mais il a des sons creux et profonds parce que son gosier est trop bas. ».
DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXI, 20, 1 : « Selon la tradition, il avait une voix si faible et si sourde qu'il excitait à la fois les rires et les larmes de tous. »

Aussi le peuple sert-il de public dont le rôle est d'applaudir Néron en toute circonstance[215] et de feindre l'admiration :

> *Quippe grauior inerat metus, si spectaculo defuissent, multis palam et pluribus occultis, ut nomina ac uultus, alacritatem tristitiamque coeuntium scrutarentur.*
> « Mais on courait un plus grave danger en n'assistant pas au spectacle, car il y avait des observateurs, nombreux en public, plus encore en secret, pour épier les noms et les visages, l'allégresse et la tristesse des participants. » (TACITE, *Annales*, XVI, 5)

Bien plus le prince oblige de nobles citoyens à s'avilir sur scène[216] et convainc certains chevaliers à « promettre leurs services dans l'arène, à force de présents »[217]. Pour Suétone et Tacite, les représentations théâtrales infamantes, de même que les concours de poésie légitiment la violence[218] et encouragent la corruption des mœurs[219] :

> ***Ceterum abolitos paulatim patrios mores funditus euerti per accitam lasciuiam**, ut, quod usquam **corrumpi et corrumpere** queat in Vrbe uisatur, **degenerets**que studiis externis iuuentus, gymnasia et otia et turpes amores exercendo, principe et senatu auctoribus, qui non modo **licentiam uitiis** permiserint, sed uim adhibeant [ut] proceres Romani, specie orationum et carminum, scaena polluantur.*
> « En tout cas, les mœurs ancestrales, abandonnées peu à peu, subiraient une destruction complète par l'introduction d'un tel dérèglement : ainsi tout ce qui peut au monde être corrompu ou corrompre serait offert à la vue de la Ville; ainsi dégénérerait, sous l'influence de goûts étrangers, une jeunesse adonnée aux gymnases, au désœuvrement et à d'infâmes amours, et cela sur l'initiative du prince et du sénat, qui, non contents de donner toute licence aux vices, obligeraient par la contrainte les notables de Rome, sous prétexte d'éloquence et de poésie, à se déshonorer sur scène. » (TACITE, *Annales*, XIV, 20)

Pourtant l'auteur des *Annales* ne condamne pas tant l'avilissement de Néron sur scène[220], que l'enthousiasme démentiel d'une foule pervertie :

---

[214] TACITE, *Annales*, XVI, 5 : « D'autres [spectateurs], à force de rester jour et nuit sur leurs sièges, furent atteints d'une maladie mortelle. »
[215] TACITE, *Annales*, XVI, 4 : « Et, en vérité, la plèbe de la Ville, habituée à encourager aussi les gestes des histrions, acclamait en cadence et applaudissait en mesure. On eût dit qu'elle était en liesse, et peut-être l'était-elle dans son insouciance du scandale public. »
[216] *Nero*, XI : « Pour les jeux juvénaux, il admit comme acteurs même de vieux consulaires et des matrones très âgées. »
TACITE, *Annales*, XIV, 14 : « Il fit monter sur scène les descendants des nobles familles, que l'indigence forçait à se vendre; bien qu'ils aient achevé leur destinée, je ne crois pas devoir les nommer, par respect pour leurs ancêtres. »
TACITE, *Annales*, XIV, 15 : « Ni la noblesse ni l'âge ni le fait d'avoir rempli des charges n'empêchèrent personne de pratiquer l'art d'un histrion grec ou latin et même de s'abaisser à des gestes et à des chants indignes d'un homme. Bien plus, des femmes de haut rang vont jusqu'à étudier des rôles indécents. »
[217] TACITE, *Annales*, XIV, 15.
[218] *Nero*, XI : « On représenta la comédie d'Afranius intitulée *L'incendie*, et l'on permit aux acteurs de mettre au pillage et de garder pour eux les meubles de la maison embrasée. »
[219] TACITE, *Annales*, XIV, 15 : « De là une montée des scandales et des infamies, et rien, dans la corruption déjà ancienne des mœurs, n'offrit un tel choix de séduction de ce cloaque. C'est à grand peine que les pratiques honnêtes maintiennent la moralité; à plus forte raison, dans cette émulation de vices, la chasteté, la retenue ou la moindre parcelle d'intégrité ne pouvaient être conservées. »
[220] *Nero*, LIII : « Il avait, dit-on, fait préparer un lion qu'il devait, paraissant tout nu dans l'arène de l'amphithéâtre, soit assommer à coups de massue, soit étouffer entre ses bras, sous les regards du peuple. »
TACITE, *Annales*, XVI,4 : « Il commence donc par déclamer un poème sur scène; puis pressé par la foule de montrer au public tous ses talents -tels furent les termes employés-, il fait son entrée au théâtre obéissant à tous les réglements sur les concours de cithare,

Mox ultro uocari populus Romanus laudibusque extollere, ut ***est uulgus cupiens uoluptatum*** *et, si eodem princeps trahat,* ***laetum****.*

« Puis on en vient à inviter le peuple romain, qui l'applaudit et le porte aux nues, vu que la foule est avide de plaisirs et, si le prince suit les mêmes penchants, pleine d'allégresse. » (TACITE, *Annales*, XIV, 14)

Ici apparaît une relation de réciprocité : d'une part le peuple partage avec Néron un engouement certain pour les arts dégradants de la scène[221], et d'autre part l'empereur incite les Romains à la licence et au dérèglement des mœurs. Aussi est-il possible d'affirmer que les divertissements de Néron, contrairement à ceux de Caligula, ne soulignent pas sa misanthropie, mais ils servent davantage à assouvir l'orgueil exacerbé de l'empereur, qui se satisfait dans l'adulation. Alors voyons ce qui résulte d'une extrême licence :

« Le même mal [...] se développe ici avec plus d'ampleur et de force, du fait de la licence générale; [...] une liberté extrême étant suivie, je pense, d'une extrême servitude. » (PLATON, *La République*, VIII, 563a)

N'est-ce pas à cette conclusion que Suétone et Tacite aboutissent implicitement ? Dépeindre avec précision les loisirs du dernier Julio-Claudien et par prolongement, ceux de chaque dirigeant, permet de saisir à l'avance l'orientation éventuelle d'un règne vers la tyrannie.

En ce qui concerne l'*otium* de Vitellius, il paraît opportun de confronter le texte des *Histoires* avec celui des *Douze Césars* dans la mesure où Aulus s'est acquis la faveur de Caligula, de Claude et de Néron, par le biais de leurs communes distractions.

Sequenti quoque aetate omnibus probis contaminatus, praecipuum in aula locum tenuit, Gaio per aurigandi, Claudio per aleae studium familiaris, sed aliquanto Neroni acceptior, cum propter eadem haec.

« Durant la période suivante, continuant à se souiller de toutes sortes d'opprobres, il occupa une place privilégiée à la cour, sa passion pour la conduite des chars lui ayant gagné l'amitié de Caius, et son goût pour les dés celle de Claude; sa faveur grandit encore sous Néron, grâce aux mêmes talents. » (*Vitellius*, IV)

Pour mieux s'introduire dans l'univers impérial, Vitellius entretient la passion de Claude pour les dés, mais il encourage aussi les obsessions artistiques de Caligula[222] et de Néron[223]. De ce fait l'empereur passe pour un vil flagorneur dont le principal passe-temps consiste à illusionner son peuple par de vaines espérances[224] et à flatter les puissants de son entourage[225]. Mais qu'en est-il des spectacles qu'il offre au peuple ?

---

comme de ne pas s'asseoir en cas de fatigue, de n'essuyer la sueur qu'avec la robe qu'il portait comme vêtement, de dérober à la vue les excrétions de sa bouche et de son nez. »

[221] TACITE, *Annales*, XIV, 21 : « Un plus grand nombre trouvaient de l'agrément dans cette licence même, tout en se couvrant de prétextes honnêtes. Les ancêtres, disaient-ils, n'avaient pas non plus montré d'aversion pour les divertissements de spectacles proportionnés à la fortune de leur temps. »

[222] *Vitellius*, XVII : « Il avait [...] une cuisse un peu faible, depuis qu'elle avait été heurtée par un quadrige, au temps où il se faisait le serviteur de Caius. »

[223] *Vitellius*, XI : « Dans un festin solennel, il invita devant tout le monde un citharède en vogue à faire entendre aussi quelque morceau tiré du Dominicum, et, […] tout transporté de joie, il applaudit même le premier. »

[224] TACITE, *Histoires*, II, 90 : « La foule, insouciante et instruite à répéter, sans distinguer le vrai du faux, les flatteries habituelles, l'approuvait par ses cris et ses acclamations. »

Ipse sola perdendi cura stabula aurigis exstruere, circum gladiatorum ferarumque spectaculis opplere, tamquam in summa abundantia pecuniae inludere.

« Quant à lui, ne se souciant que de gaspiller, il bâtissait des écuries pour les conducteurs de chars, il remplissait le cirque de spectacles de gladiateurs et de bêtes féroces, et, comme s'il eût été dans l'opulence, il prodiguait l'argent en se jouant. » (TACITE, *Histoires*, II, 95)

Comment croire alors que les goûts dispendieux[226] de l'empereur séduit par les courses de chars[227] et par le théâtre[228], n'ont pas influé sur son gouvernement?

Adeo omnis humani diuinique iuris expers, pari libertorum, amicorum socordia, uelut inter temulentos agebat.

« Tant, dans son ignorance de toutes les lois humaines et divines, au milieu d'affranchis, d'amis aussi stupides que lui, il se comportait comme un ivrogne dans un cercle d'ivrognes. » (TACITE, *Histoires*, II, 91)

Pour Tacite, Vitellius est « esclave de ses débauches et de sa goinfrerie »[229]; or selon Platon :

« Le véritable tyran est un véritable esclave, [...] à cause de la violence des désirs relatifs au manger et au boire et aux autres plaisirs semblables. Rien ne manque à un homme tyrannique, quand la nature, ses pratiques, ou les deux ensemble, l'ont fait ivrogne et fou. » (*La République*, IX, 579b)

Par l'importance donnée aux activités extérieures à la politique, Caligula, Néron et Vitellius ont une attitude condamnable que les Anciens estiment incompatible avec la dignité impériale. De fait l'*otium* qui témoigne de l'aptitude d'un César à réfréner ses loisirs, est aussi le signe de la maîtrise de soi et du respect d'autrui : dès lors qu'un prince s'abandonne aux loisirs sans aucune retenue, la sécurité du peuple est menacée, la considération qui lui est due n'existe plus; en conséquence la *moderatio* s'incline devant la *saeuitia* et cède la place à la tyrannie. Aussi est-ce au travers de la longue énumération des distractions, que Tacite et Suétone stigmatisent l'esprit tyrannique des plus mauvais dirigeants, et dépeignent avec les couleurs les plus noires, la misanthropie de Caligula, la démesure de Néron[230], la servilité de Vitellius. Alors voyons si l'auteur des *Annales* et celui des *douze Césars* parviendront à dénoncer ce trait de caractère présent chez Tibère et Domitien, alors que ces derniers semblent s'exclure volontairement des distractions communes à leur siècle.

Tibère « ne donna point de spectacles; il assista même très rarement à ceux que donnaient les autres, par crainte qu'on lui demandât quelque faveur »[231]. Comme ce prétexte n'est pas à l'origine de son aversion pour les jeux, tentons d'approcher la nature du gouvernant et de comprendre son caractère :

---

[225] TACITE, *Histoires*, II, 71 : « Néron lui-même était l'objet des continuelles admirations de Vitellius, qui le suivait autrefois dans ses tournées de chanteur, non pas par contrainte, comme tant de gens honorables, mais parce que, [...], il s'était vendu. »

[226] La réflexion de Tacite sur les dépenses de Vitellius « ne se souciant que de gaspiller » est expliquée par Platon, *La République*, VII, 569c : « Si la cité possède des trésors, le tyran y puisera. »

[227] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXV, 5, 1-2 : « Vitellius ne laissait, néanmoins, de faire rire bien des gens. En effet, lorsqu'on voyait affecter un air grave, pour sortir en public, un homme dont on connaissait les débauches, monter sur un royal coursier et revêtir la pourpre celui qu'on savait avoir vu en habit bleu essuyer la sueur des chevaux de course [...] on ne pouvait s'empêcher de rire. »

[228] TACITE, *Histoires*, II, 91 : « Il rechercha toute la faveur de la plus basse classe, au théâtre comme spectateur, au cirque comme un supporter : pratiques populaires et bien accueillies assurément, si des vertus les avaient inspirées, mais que le souvenir de sa vie passée faisait paraître indécentes et viles. »

[229] TACITE, *Histoires*, II, 71 : *luxu et saginae mancipatus*.

[230] Ici sa démesure est à mettre en relation avec ses exhibitions d'histrion.

[231] *Tiberius*, XLVII : *Neque spectacula omnino edidit; et iis, quae ab aliquo ederentur, rarissime interfuit, ne quid exposceretur.*

Ceterum secreti licentiam nanctus et quasi ciuitatis oculis remotis, cuncta simul uitia male diu dissimulata tandem profudit.

« Mais, à la faveur de la solitude et, pour ainsi dire, loin des regards de la cité, il laissa enfin déborder à la fois tous les vices qu'il avait longtemps mal dissimulés. » (*Tiberius*, XLII)

Comment croire que le maître de l'Empire, même corrompu, chercherait à se soustraire au regard de la foule, dans la seule perspective de lui cacher ses pires travers ? Or nous savons de Tibère que ce n'est ni par souci des citoyens[232], ni par pudeur[233], qu'il n'assiste pas aux spectacles; de fait sa répugnance pour la promiscuité pourrait bien être la cause de ses incessantes dérobades. Mais sont-ce là les signes annonciateurs de la misanthropie ? D'un naturel sombre et atrabilaire, le prince aime la solitude, évite la société et ne supporte pas davantage le commerce de ses semblables; mais « dévoré d'inquiétude »[234] et « se prenant lui-même en dégoût »[235], Tibère passe pour un individu tourmenté. Bien que confronté à un empereur qui ne s'adonne à aucune sorte de loisirs relatifs à son époque, Suétone dénonce l'attitude de Tibère : car si l'*otium* ne permet plus d'apprécier à sa juste valeur les liens qui unissent le prince à ses sujets, il perd sa raison d'être et, ainsi dénaturé, il s'ouvre sur d'autres débordements plus répréhensibles encore.

Pourtant Tibère n'est pas le seul à se complaire dans l'isolement; Domitien, à un degré moindre, se destine à des distractions de solitaire[236]. Pendant les heures que les Romains consacrent au travail, le dernier Flavien joue aux dés, peut-être seul :

Quotiens otium esset, alea se oblectabat, etiam profestis diebus matutinisque horis.

« Chaque fois qu'il était de loisir, il se distrayait en jouant aux dés, même les jours ouvrables et le matin. » (*Domitianus*, XXI)

Aurelius Victor[237], Suétone et Dion Cassius évoquent toutefois un passe-temps surprenant qui « faisait partie d'une foule d'autres occupations ridicules »[238] :

Inter initia principatus cotidie secretum sibi horarum sumere solebat nec quicquam amplius quam muscas captare ac stilo praeacuto configere.

« Dans les premiers temps de son principat, il avait coutume de s'isoler chaque jour pendant quelques heures pour s'occuper uniquement à prendre des mouches qu'il transperçait à l'aide d'un poinçon très aigu. » (*Domitianus*, III)

Dès lors, si Domitien aime à se mettre à l'écart en de nombreuses occasions[239], pourquoi assiste-t-il à ses spectacles « très coûteux et magnifiques »[240] ? Puisque Suétone reste énigmatique sur ce point, examinons les relations de Domitien avec la plèbe :

---

[232] *Tiberius*, XLIX.
[233] *Tiberius*, XLIII.
[234] *Tiberius*, LXIII : *praetrepidus*
[235] *Tiberius*, LXVII : *Postremo semet ipse* ***pertaesus****,...*
[236] *Domitianus*, XIX : « Souvent, dans sa retraite du mont Albain, bien des personnes le virent abattre coup sur coup cent animaux divers, et même s'amuser à planter deux flèches sur la tête de quelques-uns d'entre eux, pour figurer des cornes. »
[237] *Le livre des Césars*, XI, 5-6 : « Il écartait tout le monde et ridiculement se mettait à poursuivre des bataillons de mouches. »
[238] *Histoire romaine*, LXVI, 9, 4-5.
[239] *Domitianus*, XXI : « Il donnait fréquemment de larges festins, mais presque à la hâte… »
[240] *Domitianus*, IV.

Congiarium populo nummorum trecenorum ter dedit atque inter spectacula muneris largissimum epulum Septimontiali sacro : cum quidem senatui equitique panariis, plebei sportellis cum obsonio distributis initium uescendi primus fecit; dieque proximo omne genus rerum missilia sparsit, et quia pars maior intra popularia deciderat, quinquagenas tesseras in singulos cuneos equestris ac senatorii ordinis pronuntiauit.

« Il fit trois fois distribuer au peuple trois cents sesterces par tête, et lui offrit, au cours d'un spectacle, un festin des plus magnifiques, lors des fêtes du Septimontium : dans cette circonstance, les vivres furent distribués aux sénateurs et aux chevaliers dans des corbeilles à pain, à la plèbe, dans de petits paniers, et ce fut lui-même qui donna le signal de manger; le lendemain, il fit pleuvoir sur les spectateurs des cadeaux de toutes sortes et, comme la plupart étaient tombés dans les rangs du peuple, il promit cinquante bons pour chaque secteur de l'ordre sénatorial et de l'ordre équestre. » (*Domitianus*, IV)

A l'évidence Suétone ne manisfeste aucun enthousiasme devant les *congiaria* de Domitien; et il estompe tant les marques de générosité de l'empereur que, de cette description apparemment positive, il découle une impression plutôt défavorable : les mots semblent vidés de leur sens, le ton neutre de Suétone envahit la narration et les phrases se succèdent, affichant ainsi l'allure d'une énumération pesante. Serait-ce là une mise en garde de l'auteur qui prépare le lecteur et l'invite à se défier des dispositions bienveillantes de Domitien ? Car le dernier Flavien est un dissimulateur et il ne mérite pas d'être loué pour son altruisme[241] :

Cupiditatis quoque atque auaritiae uix suspicionem ullam aut priuatus umquam aut princeps aliquandiu dedit, immo e diuerso magna saepe non abstinentiae modo sed etiam liberalitatis experimenta. [...] Sed neque in clementiae neque in abstinentiae tenore permansit, et tamen aliquanto celerius ad saeuitiam desciuit quam ad cupiditatem.

« D'autre part, tant qu'il fut simple particulier et longtemps après être devenu empereur, il ne donna pas lieu au moindre soupçon de cupidité ni d'avarice, mais, tout au contraire, fit souvent éclater son désintéressement et même sa générosité. [...] Mais il ne persévéra ni dans sa clémence ni dans son désintéressement; toutefois, il passa bien plus vite à la cruauté qu'à la cupidité. » (*Domitianus*, IX-X)

Ainsi l'apparente générosité de Domitien est-elle diminuée par le constat de la duplicité fondamentale du personnage. En ce sens, son comportement rappelle celui de Tibère, même si sa misanthropie ne se manifeste pas par des retraites spectaculaires dans l'espace et dans le temps.

A ce stade de notre étude, nous avons là un tableau très complet et vivant des relations des empereurs avec la culture et les loisirs. Grâce à ces éléments qui caractérisent au mieux la personnalité des *Caesares*, la description de leurs aptitudes intellectuelles, de leurs écrits et de leurs divertissements révèle avec pertinence les règnes qui s'orientent déjà vers la tyrannie. Ainsi Suétone nous livre-t-il une ébauche précieuse sur les dispositions naturelles des empereurs : à l'exception[242] de Néron et Domitien qui ont délaissé les *studia liberalia*, la plupart d'entre eux ont acquis en Grèce, une culture assez étendue mais inégale, définie par un

[241] *Domitianus*, X : « Il fit périr une foule de sénateurs, dont un bon nombre étaient consulaires. » Voir aussi XI-XIII.
[242] Outre Néron et Domitien, entrent dans cette catégorie, les trois généraux de la guerre civile.

bilinguisme dans l'état impérial. Mais comment croire que l'érudition détermine la sagesse de tous ces grands hommes ? Pourtant entourés de lettrés, Tibère et Caligula ont refusé de soumettre leur esprit aux valeurs morales susceptibles de les protéger de la tyrannie.

Apanages essentiels du *princeps*, l'éloquence et l'écriture occupent une place privilégiée dans sa vie quotidienne : car c'est au travers de ces deux étapes indispensables que transparaît le véritable talent d'un art inhérent à une forte personnalité. Toutefois par la quantité d'ouvrages rédigés, à la fois politiques et biographiques, les maîtres de Rome témoignent de leur aspiration profonde à s'inscrire dans la postérité.

Outre l'*ars dicendi*, l'*otium* établit les rapports entre la fonction impériale et les goûts personnels que certains dirigeants ont privilégié au détriment de l'exercice du pouvoir. Suétone nous transmet peu de renseignements sur César, Galba et Vespasien, tant la charge de l'Empire l'emporte sur leurs distractions; en revanche, tous ont conscience que les jeux sont un des ressorts du pouvoir impérial, si bien que les meilleurs princes comme les plus mauvais n'y renoncent jamais totalement. En plus des dépenses engagées propres à conforter le prestige de Rome, la manière dont se déroulent les spectacles fait que le peuple aime et respecte son empereur, ou au contraire qu'il le déteste. Aussi avons-nous fréquemment le sentiment que Suétone adopte sur les Césars, le point de vue de la plèbe. Mais le biographe qui oppose très souvent *humanitas* et *inhumanitas*, se donne les moyens de préparer le lecteur en dénonçant, hors des propos politiques, la misanthropie, la tyrannie ou encore la corruption de Tibère, Caligula, Néron, Vitellius et Domitien.

Est-ce à dire que les activités du *princeps* sont les prémisses d'un esprit décadent ? Par l'importance accordée à l'art oratoire et littéraire, par la richesse de leur formation, nous sommes confrontés, non pas à de véritables esthètes, mais à des hommes qui peuvent se prévaloir d'actes et de pensées inaccessibles au commun des mortels. Alors poussons plus avant notre démonstration : car dans le palais, ce lieu clos par excellence où les intrigues se mêlent aux excès, comment s'élabore une vie en marge de la vie ?

CHAPITRE III

LA RECONNAISSANCE D'UNE ESTHETIQUE DE VIE

Quelle peut bien être l'existence d'un *princeps* qui détient sur le monde entier, un pouvoir incommensurable ? Outre l'aspect vertigineux de cette puissance réservée à une minorité d'êtres supérieurs, Suétone nous propose de découvrir un mode de vie ponctué d'extravagances. Mais comment approcher les douze Césars dans leur quotidien, sans saisir d'abord leur image physique ? L'*habitus* rendra compte de la disposition du visage et s'intéressera aussi à l'attitude du corps : ainsi la beauté et l'élégance seront-elles le point de départ d'une démonstration susceptible de mettre en évidence le degré de raffinement du maître du monde. Par le biais de ces premiers critères qui placent l'empereur au-delà des normes communes, le palais au sein duquel la vie se veut brillante, surprenante et surtout éblouissante, trouve son assise essentielle dans une liberté extrême. Cette structure propice aux excès qui reflète aussi la quintessence de l'Orient grécisé dans un monde romain, devient souvent le siège des intrigues et des plaisirs; alors demandons-nous si ce type d'existence présente des analogies décadentes manifestes.

I. Vers le culte de la beauté ?

Au travers de la description des princes[243], voyons comment le physique se coordonne au mental; ainsi le souligne J. Couissin :

> « [Suétone] voit dans l'aspect physique un reflet de caractère; et c'est ce seul principe qui est capable de justifier **la description systématique** du physique des Césars [...]; chaque trait est un document caractérologique. »[244]

Si l'auteur des *douze Césars* se préoccupe de l'aspect général des empereurs pour définir une personnalité, cette peinture à des fins de caractérisation morale esquisse une représentation visuelle qui complète le jugement global du biographe. Dès lors il convient d'établir les quatre types de portraits mis en valeur par des procédés d'écriture qui varient suivant l'intention tantôt réaliste, tantôt caricaturale de Suétone. Toutefois l'auteur, dans un souci de fidélité au réel, renforce plus encore l'impression d'ensemble grâce à une description assez objective de l'apparence extérieure : quel est donc l'intérêt de s'attarder sur le soin que chaque empereur apporte à son propre corps ?

A. L'allure générale des douze Césars

Pour comprendre la signification des portraits et leur place dans l'œuvre, il importe de partir du postulat selon lequel Suétone est à même de déterminer le caractère du dirigeant à partir de l'examen de ses traits, de sorte que les signes morphologiques s'accordent avec la nature morale de chacun. E. Cizek[245] définit ainsi la physiognomonie[246] :

> « Depuis des siècles, la physiognomonie essayait de rattacher aux caractères les types et les particularités physiques en Grèce et même à Rome, où cette discipline s'était déjà fondée sur une tradition puissante. Il est probable aussi que Suétone ait connu l'ouvrage de son contemporain Antonius Polémon, maître de cette doctrine. »

César, Auguste et Titus se détachent d'emblée des autres empereurs en raison de leur image empreinte de majesté; avec Claude, Othon et Vespasien, nous sommes confrontés à des hommes au physique contradictoire; et si Caligula, Galba et Vitellius sont dépeints tels des monstres répugnants, nous verrons comment les représentations de Tibère, Néron et Domitien se déclinent sur un modèle unique. Voici un tableau récapitulatif qui sera réexaminé en détail :

[243] B. ANDREAE, *La Rome Antique*, p. 216 et annexes, p. 240 : les portraits des empereurs figurent aux pages suivantes.
[244] *Suétone physiognomoniste dans les Vies des XII Césars*, p. 235.
[245] E. CIZEK, *Structures et idéologies dans les Vies des douze Césars*, p. 139.
[246] *Dictionnaire de la langue française*, p. 1666 : « Science qui a pour objet la connaissance du caractère d'une personne d'après sa physionomie. »

INSERER TABLEAU
LE CULTE DE LA BEAUTE

Par quels procédés d'écriture Suétone et d'autres auteurs du premier siècle, confirment-ils l'impression de beauté autour de César, d'Auguste et de Titus ? Au moyen de descriptions fortement individualisantes, le biographe rapproche le fondateur du principat de son grand-oncle :

> *Forma fuit eximia et per omnes aetatis gradus uenustissima. [...] Vultu erat uel in sermone uel tacitus adeo tranquillo serenoque... Oculos habuit claros ac nitidos.*
> « Auguste était d'une rare beauté, qui garda son charme tout au long de sa vie. [...] Son visage respirait tant de calme et de sérénité, soit dans la conversation, soit lorsqu'il se taisait... Ses yeux étaient vifs et brillants. » (*Diuus Augustus*, LXXX)

Assurément la majesté du visage passe par la vivacité du regard[247]. Poursuivons néanmoins notre analyse : si la présentation de Titus[248] est calquée sur celle d'Auguste, force est de remarquer que Suétone est plus nuancé à l'égard de César.

> *Fuisse traditur excelsa statura, colore candido, teretibus membris, ore paulo pleniore, nigris uegetisque oculis.*
> « Il avait, dit-on, la taille haute, le teint blanc, les membres bien faits, le visage un peu trop plein, les yeux noirs et vifs. » (*Diuus Iulius*, XLV)

Déjà le verbe *traditur* marque la méfiance de l'auteur. Pourtant Dion Cassius appelle César « le plus parfaitement beau des hommes »[249], Appien ose une comparaison avec Alexandre le Grand et note que « tous deux [sont] bien bâtis et beaux »[250], Paterculus dit du divin Jules qu'il « surpassait tous ses concitoyens par la prestance physique »[251]; alors comment comprendre la circonspection de Suétone ? Nous savons de César qu'il est animé d'une force de caractère exceptionnelle et d'une ambition dévorante; aussi les deux composantes essentielles de sa personnalité doivent-elles transparaître dans un physique que le biographe pourrait déprécier volontairement.

Est-ce à dire que Suétone s'attache à la réalité quand il dépeint la beauté physique de ces trois hommes ? Ou au contraire, considère-t-il que ce qui est moralement admirable est nécessairement beau ? Car César est atteint d'une calvitie[252] partielle[253], source de vexations[254]; outre sa petite taille[255], Auguste boite[256] et une anomalie oculaire rend ses yeux fixes[257]; quant à Titus, petit[258] lui aussi, « son ventre proéminent »[259] alourdit

[247] *Diuus Iulius*, XLV : *nigris uegetisque oculis*.
[248] *Diuus Titus*, III : « une beauté incomparable faite de majesté non moins que de grâce, une vigueur extrême... »
TACITE, *Histoires*, II, 1 emploie des termes similaires quand il décrit « la grâce de son visage alliée à une certaine majesté. »
[249] *Histoire romaine*, XLIV, 38, 2.
[250] *Guerres civiles*, II, 15.
[251] *Histoires*, II, 41, 1.
[252] *Diuus Iulius*, XLV : « [Il] ne se consolait pas d'être chauve, ayant constaté plus d'une fois que cette disgrâce provoquait les plaisanteries de ses détracteurs. Aussi avait-il coutume de ramener en avant ses cheveux trop rares. »
[253] *Diuus Iulius*, LXVII : La calvitie de César n'est pas totale car « en apprenant le désastre de Titurius, il laissa pousser sa barbe et sa chevelure et ne les fit tondre qu'après l'avoir vengé. »
[254] Pour l'exemple, citons PLUTARQUE, *César*, IV, 9 : « Quand je vois sa chevelure si artistiquement arrangée, quand je le vois se frotter la tête avec un seul doigt... »
[255] *Diuus Augustus*, LXXIX : « Sa taille était petite, cependant son affranchi et son archiviste rapporte qu'elle atteignait cinq pieds et neuf pouces, mais cela ne se voyait point, tant son corps était bien proportionné. »
[256] *Diuus Augustus*, LXXIX : « Sa hanche, sa cuisse et sa jambe gauche étaient un peu faibles, et souvent même cela le faisait boiter. »
[257] PLINE, *Histoires naturelles*, XI, 54 : « Le dieu Auguste avait les yeux glauques comme les chevaux et le blanc en était plus grand que chez les autres; aussi s'irritait-il lorsqu'à cause de cette particularité, on le regardait trop attentivement. »
[258] *Diuus Titus*, III : *procera statura*.
[259] *Diuus Titus*, III : *uentre paulo proiectiore*.

une silhouette déjà trapue. Ainsi existe-t-il une part d'objectivité dans les descriptions de César, d'Auguste et de Titus, même si la beauté dépend avant tout de la valeur morale.

Fidèle à ce principe qui corrèle l'harmonie d'un être aux vertus de son âme, l'auteur *des douze Césars* utilisera-t-il des critères identiques pour juger en toute impartialité, Claude, Othon et Vespasien, trois hommes dont l'image physique est en pleine contradiction avec leur caractère ?
Etudions donc le paragraphe XXX que Suétone consacre au *Diuus Claudius* : considéré de prime abord dans une attitude statique, l'empereur serait de fort belle allure.

> *Auctoritas dignitasque formae non defuit ei,* ***uerum stanti uel sedenti ac praecipue quiescenti****, nam et prolixo nec exili corpore erat et specie canitieque pulchra, opimis ceruicibus.*
> « Sa personne ne manquait ni de prestance ni de noblesse, quand il était assis ou debout et surtout au repos, car il avait la taille élancée, mais non pas grêle, une belle figure, de beaux cheveux blancs, un cou bien fait. » (*Diuus Claudius*, XXX)

Mais à partir du moment où Claude se met à exister en tant qu'être vivant doué de mouvements et de paroles, ses manières aussi saugrenues que répugnantes suggèrent un homme dépourvu de dignité morale :

> *...ceterum et ingredientem destituebant poplites minus firmi, et remisse quid uel serio agentem multa dehonestabant : risus indecens, ira turpior spumante rictu, umentibus naribus, praeterea linguae titubantia caputque cum semper, tum in quantulocumque actu uel maxime tremulum.*
> « ...mais lorsqu'il marchait, la faiblesse de ses jarrets le faisait tituber, et quand il parlait, soit en plaisantant, soit de manière sérieuse, il avait bien des ridicules : un rire désagréable, une colère plus hideuse encore, qui faisait écumer sa bouche largement ouverte, et mouillait ses narines, en outre, une voix bégayante, et un perpétuel hochement de tête, qui redoublait au moindre de ses actes. » (*Diuus Claudius*, XXX)

A-t-on jamais vu pareils contrastes chez un homme appelé à régner ? Tandis que le début du portrait prépare favorablement le lecteur, le biographe casse soudain le rythme de sa narration par l'introduction de *ceterum* : il s'ensuit alors une longue énumération empreinte d'un mépris réel qui culmine avec *risus indecens*, *ira turpior rictu*, *titubantia caput*. En plus d'un remarquable volte-face, Suétone force tant les traits négatifs qu'il entraîne chez son lecteur, un changement brusque et total d'opinion. Pour se convaincre que l'écriture suétonienne révèle de véritables intentions caricaturales[260], confrontons-la avec un extrait de l'*Apocoloquintose* qui pousse la dérision plus loin encore :

> *Nuntiatur Ioui uenisse quendam bonae staturae, bene canum****; nescio quid illum minari, assidue enim caput mouere; pedem dextrum trahere****. […] Tum Hercules primo aspectu sane perturbatus est, ut qui etiam non omnia monstra timuerit : ut uidit noui generis faciem, insolitum incessum, uocem nullius terrestris animalis, sed, qualis esse marinis beluis solet, raucam et implicatam, putauit sibi tertium decimum laborem uenisse.* ***Diligentius intuenti uisus est quasi homo****.*

[260] Voir aussi JUVENAL, *Satires*, VI, vers 622 et 623 : L'auteur décrit Claude avec « cette tête tremblotante, ces lèvres d'où la salive découlait à longs jets. »

« On annonce à Jupiter qu'il vient d'arriver une personne de belle taille, aux cheveux tout blancs, qu'il a je ne sais quel air menaçant, car il remue la tête sans arrêt, qu'il traîne le pied droit. […] Hercule, au premier coup d'œil, se sentit tout décontenancé : il crut qu'il n'avait pas encore affronté tous les monstres. Quand il vit cette face singulière, cette façon bizarre de marcher, cette voix qui n'était celle d'aucune créature terrestre, mais dont les sons rauques et brouillés rappelaient celle des bêtes marines, il crut qu'un treizième travail lui était échu. En regardant avec plus d'attention, il se rendit compte que c'était une espèce d'homme. » (*Apocolocyntosis*, V, 2)

Claude, ce « corps produit par le courroux des dieux »[261], présente une image physique contrariée par le psychique puisque les émotions fortes et les déplacements suscitent tant de désordres profonds qu'ils modifient sans cesse sa personnalité.

Considérons alors les portraits d'Othon et de Vespasien qui, moins contrastés, comportent des caractéristiques communes. Faiblement individualisante et assez vague, la description du général ne dépasse pas l'ébauche fugitive de la silhouette[262]; mais pour mieux signifier l'opposition entre la faiblesse physique d'Othon et sa force de caractère, les traits inventoriés par Suétone s'ouvrent sur une mort héroïque :

Tanto Othonis animo nequaquam corpus aut habitus competit*. Fuisse enim et modicae staturae et male pedatus scambusque traditur. [...] Per quae factum putem, ut mors eius minime congruens uitae maiore miraculo fuerit.*

« Le physique et les manières d'Othon ne répondaient nullement à un pareil courage. En effet, à ce que l'on rapporte, il était de petite taille, mal planté sur ses pieds, avec des jambes cagneuses. [...] Voilà pourquoi, je pense, on s'étonna d'autant plus de sa mort qu'elle ne ressemblait nullement à sa vie. » (*Othon*, XII)

Tout aussi peu flatteuse[263] que l'esquisse d'Othon, la représentation de Vespasien laisse entrevoir une carrure massive quelque peu vulgaire, une tête chauve[264] et un faciès contracté, source de plaisanteries :

Statura fuit quadrata, compactis firmisque membris, uultu ueluti nitentis; de quo quidam urbanorum non infacete, siquidem petenti, ut et in se aliquid diceret : « Dicam », inquit, « cum uentrem exonerare desieris. »

« Vespasien avait une stature carrée, des membres solidement charpentés, un visage qui semblait contracté par l'effort; c'est pourquoi un plaisant, auquel il demandait de faire aussi un mot sur son compte, lui répliqua très spirituellement : *je le ferai, quand vous aurez fini de soulager votre ventre*. » (*Diuus Vespasianus*, XX)

Est-ce à dire que Suétone déprécie ces trois empereurs quand il dépeint leur physique contradictoire ? Car le divin Claude, trop émotif, ne possède pas la dignité exigée par la fonction impériale; Othon, quoique courageux à sa mort, est affligé d'un corps disgracieux, quant à Vespasien, son aspect trapu est dénué de noblesse. Dans la perspective suétonienne, chaque règne porte les marques d'une personnalité qui passe par

[261] SENEQUE, *Apocolocyntosis*, XI, 3 : *Videte* ***corpus eius dis iratis natum***.
[262] TACITE, *Histoires*, I, XXII : « L'âme d'Othon n'était pas efféminée comme son corps. »
[263] F. GAFFIOT, p. 1399 : *scambus* renvoie à une légère difformité des membres inférieurs.

le portrait physionomique et psychologique : or l'absence d'harmonie d'un corps ou d'un visage trahit une discordance morale équivoque, que le biographe dénonce sans la condamner véritablement. En revanche, quel peut être le degré de dégradation physique atteint par ceux qui malmènent le pouvoir souverain ?

Les représentations de Caligula, de Galba et de Vitellius apparaissent d'autant plus défavorables qu'elles augurent une vie déréglée.

Comment croire que Suétone n'a pas noirci à dessein, le portrait de Caius qui « ne saurait être que celui d'un monstre »[265] ? Influencé par le mauvais souvenir du règne, l'auteur dépeint avant tout un désordre mental qui passe par un regard aliéné[266] :

> *Statura fuit eminenti, colore expallido, corpore enormi, gracilitate maxima ceruicis et crurum, oculis et temporibus concauis, fronte lata et torua, capillo raro at circa uerticem nullo, hirsutus cetera. […] Vultum uero natura horridum ac taetrum etiam ex industria efferabat**, componens ad speculum in omnem terrorem ac formidinem***.
>
> « Caligula avait la taille haute, le teint livide, le corps mal proportionné, le cou et les jambes tout à fait grêles, les yeux enfoncés et les tempes creuses, le front large et mal conformé, les cheveux rares, le sommet de la tête chauve, le reste du corps velu. […] Quant à son visage naturellement affreux et repoussant, il s'efforçait de le rendre plus horrible encore, en étudiant devant son miroir tous les jeux de physionomie capables d'inspirer la terreur et l'effroi . » (*Caligula*, L)

Par une écriture qui insiste sur les contrastes de proportion, l'imperturbable Suétone énumère les faits : non seulement il accumule de façon uniforme les traits physiques de Caligula, mais surtout il donne l'illusion de son indifférence à ce qu'il énonce. Sur le plan stylistique, ce procédé qui vise à enregistrer de telles précisions, sans trahir ni émotion, ni indignation, se traduit par la juxtaposition de phrases qui ont une proposition principale, et dont le verbe, à la troisième personne du singulier du parfait ou de l'imparfait, a pour sujet inexprimé Caius. Mais peut-on croire en l'impartialité de Suétone ? Rappelons que Germanicus, son père doté d'« une beauté et une valeur incomparables »[267], « réuni[t] à un degré que personne n'atteignit jamais, toutes les qualités du corps et de l'esprit »[268]; de son côté Agrippine n'est pas affligée de tares physiques[269], alors par quel miracle de la nature Caius a-t-il pu dégénérer de la sorte ? Car avec un corps surdimensionné, une pâleur cadavérique, une pilosité anarchique et un regard cruel, ce jeune homme de vingt-neuf ans possède toutes les particularités du vieillard hideux et atteint de démence. Se pourrait-il donc que Suétone ne veuille pas distinguer l'avilissement moral de la déchéance physique, au risque de dénaturer de la vérité ? Cependant la présentation de Caius par D. Nony[270], un critique moderne, dévoile certaines analogies avec celle du biographe :

---

[264] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXVI, 17, 3. A un courtisan qui voulait interpréter la soudaine apparition d'une comète, Vespasien répondit : « Ce n'est pas à moi, mais au roi des Parthes que s'adresse le présage, car il a une longue chevelure et moi je suis chauve ».

[265] P. GRIMAL, *Introduction à Suétone*, *Vies des douze Césars*, p. XXIX.

[266] PLINE, *Histoires Naturelles*, XI, 54 : « Gaius Caligula avait les yeux fixes; sur les vingt mille gladiateurs de l'équipe de Caligula il n'y en avait que deux pour ne pas cligner des yeux devant quelque menace que ce fût. »

[267] *Caligula*, III : *formam et fortitudinem egrediam.*

[268] *Caligula*, III : *Omnes Germanico corporis animique uirtutes, et quantas nemini cuiquam, contigisse satis constat.*

[269] *Caligula*, VIII et X.

[270] D. NONY, *Caligula*, La fin d'un long hiver, p. 213 à 214.

« Enfin les Romains découvraient leur prince et pouvaient détailler ses traits. Caligula était grand, probablement mesurait-il 1, 80 m. On s'aperçut qu'il avait de longs pieds mais des jambes minces et nerveuses; son cou était maigre, ses yeux enfoncés dans les orbites, étaient très mobiles. Les tempes creuses mettaient en saillie un grand front bosselé qui contrastait avec le bas du visage plus menu au menton volontaire. Il était doté d'une chevelure irrégulière qui révélait une tendance à la calvitie, avec le sommet du crâne dégarni, quelques cheveux sur le devant, et des touffes en épis derrière. Son teint clair, la vivacité de son regard et la fougue de ses propos en imposaient. Il était jeune, il présentait bien, il n'était pas emprunté dans ses nouvelles fonctions, tous les espoirs étaient donc permis en ses capacités. »

Inspiré par la haine[271], Sénèque reprend lui aussi les éléments essentiels de la description suétonienne; toutefois un grand nombre de motifs caricaturaux, parfaitement discernables, accentue plus encore l'image d'un déséquilibré :

C. Caesar, inter cetera uitia quibus abundabat contumeliosus, mira libidine ferebatur omnes aliqua nota feriendi, ipse materia risus benignissima : tanta illi palloris insaniam testantis foeditas erat, tanta oculorum sub fronte anili latentium toruitas, tanta capitis destituti et emendicaticiis capillis aspersi deformitas. Adice obsessam saetis ceruicem, et exilitatem crurum, et enormitatem pedum.

« Caius César, entre autres vices dont il était pétri, avait le goût de l'outrage. Il prenait une joie extraordinaire à stigmatiser les gens, quoiqu'il offrît lui-même la plus riche matière aux sarcasmes : un teint blême et hideux, qui décelait la folie, des yeux torves embusqués sous un front de vieille femme, un crâne pelé, semé de quelques pauvres cheveux mal plantés. Ajoutez-y sa nuque embrousaillée, la maigreur de ses jambes et l'énormité de ses pieds. » (*Traité sur la Constance du Sage*, XVIII, 1)

Point d'impassibilité, ni de sang-froid chez Sénèque ! Plus sereinement, Suétone se place dans une perspective morale puisqu'il cherche dans le portrait physique, les manifestations du dérangement mental.
Avec Galba, ce vieillard au corps abîmé par le temps, la tâche du biographe consiste à décrire sans user d'autres recours, les faits tels qu'ils se présentent :

Statura fuit iusta, capite praecaluo, oculis caeruleis, adunco naso, manibus pedibusque articulari morbo distortissimis, ut neque calceum perpeti nec libellos euoluere aut tenere omnino ualeret.

« La taille de Galba était moyenne, sa tête, complètement chauve, ses yeux, d'un bleu sombre, son nez, aquilin, ses mains et ses pieds, entièrement déformés par la goutte, de sorte qu'il ne pouvait supporter une chaussure ni dérouler un billet ni même simplement le tenir. » (*Galba*, XXI)

Cette description physique, neutre au premier abord, dévie rapidement sur les problèmes liés à la vieillesse d'un prince handicapé par la maladie; elle se colore néanmoins d'un mépris réel, lors de sa mise à mort[272] :

[271] *Caligula*, LIII : « Il reprochait aux ouvrages de Sénèque, l'auteur alors le plus en vogue, d'être de pures tirades théâtrales et comme du sable sans chaux. »
[272] La calvitie totale de Galba est confirmée par PLUTARQUE, XXVIII, 3. Fabulus, après avoir coupé la tête de Galba, « l'aurait, dit-on, emportée dans un pan de son vêtement, ne pouvant la prendre autrement puisqu'elle était chauve. »

Iugulatus est ad lacum Curti ac relictus ita uti erat, donec gregarius miles a frumentatione rediens abiecto onere caput ei amputauit; ***et quoniam capillo arripere non poterat****, in gremium abdidit, mox inserto per os pollice ad Othonem detulit.*

« Il fut égorgé près du lac de Curtius et son cadavre demeura intact jusqu'au moment où un simple soldat, qui revenait de chercher sa provision de blé, jeta son fardeau et lui coupa la tête; comme il ne pouvait la saisir par les cheveux, il la cacha d'abord dans son giron, puis lui enfonça le pouce dans la bouche et vint l'apporter à Othon. » (*Galba*, XX)

Exécré par le peuple en raison de son âge avancé[273] et impopulaire[274] dès son avènement[275], Galba est rejeté sur le plan personnel et politique[276]; dès lors demandons-nous pourquoi le physique de ce *princeps* canalise de telles moqueries. Dans sa façon d'apprécier la physionomie des dirigeants, Suétone dresse le modèle d'un prince idéal et atemporel; or le délabrement physique d'un empereur harassé par le poids des années peut symboliser la faiblesse de l'Empire : il est ainsi curieux de remarquer que Suétone insère des détails concernant le physique des trois généraux[277], dans le récit même de leur mort .

Le paragraphe XVII est entièrement réservé à l'exécution publique de Vitellius; pourtant au milieu de la narration, Suétone introduit un portrait sommaire d'Aulus :

*...quibusdam stercore et caeno incessentibus, aliis incendiarium et patinarium uociferantibus, parte uulgi etiam corporis uitia exprobrante****; erat enim in eo enormis proceritas, facies rubida plerumque ex uinulentia, uenter obesus, alterum femur subdebile*** *[...]. Tandem apud Gemonias minutissimis ictibus excarnificatus atque confectus est et inde unco tractus in Tiberim.*

« …certains lui jetaient des immondices et de la boue, d'autres hurlaient les noms d'incendiaire et de goinfre, une partie de la populace lui reprochait les défauts de son corps; il avait, en effet, une taille démesurée, un visage ordinairement empourpré par l'ivresse, un ventre proéminent, une cuisse un peu faible […]. Enfin, près des Gémonies, il fut déchiqueté à tout petits coups, puis achevé, et de là traîné dans le Tibre avec un croc. » (*Vitellius*, XVII)

Loin d'être anodine, la brusque digression de Suétone pourrait bien légitimer le meurtre de Vitellius. Car comment expliquer la fin horrible de ce prince, si ce n'est par la conviction que ses vices insupportables à tous justifient l'assassinat ? Ainsi la place du portrait de Vitellius et de Galba prend-elle une autre dimension puisqu'elle invite à regarder quel destin serait alors réservé à des empereurs dépourvus de dignité morale et physique. Pour Caligula, Suétone décrit un monstre d'une façon telle que sa physionomie reflète un mental dérangé : toutefois, même si l'auteur *des douze Césars* noircit les traits de Caius, il leur confère une cohérence qui le rend crédible, empêchant ainsi les Anciens et les Modernes[278] de réfuter une opinion fermement ancrée dans les esprits.

---

[273] *Galba*, XVII : « Galba, persuadé qu'on méprisait moins en lui le vieillard que l'empereur sans postérité… »

[274] PLUTARQUE, *Galba*, XIII, 6 : « Beaucoup de gens se moquaient de Galba; et Mithridate du Pont, raillant sa calvitie et ses rides, disait *: Maintenant il paraît quelque chose aux Romains, mais quand on l'aura vu, son titre de César sera la honte de nos jours*. »

[275] Rappelons que Galba succède à Néron, un empereur âgé d'une trentaine d'années.

[276] TACITE, *Histoires*, I, 16 nous rapporte un discours de Galba : « Mais en réalité on en est venu depuis longtemps à cette situation inéluctable que ma vieillesse ne peut offrir au peuple romain rien de plus qu'un bon successeur. »

[277] Il s'agit des trois généraux Galba, Othon et Vitellius.

[278] Dans *Caligula ou le pouvoir à vingt ans*, R. AUGUET défend Caius et justifie ses actes. Pourtant, l'auteur détourne la question du physique, à la page 199 : « De toutes les représentations de Caligula – statues équestres ou bustes – qui nous sont parvenues, aucune n'est formellement attestée. D'ailleurs il est bien connu que les sculptures antiques embellissent leurs modèles au point qu'ils ne

Les représentations de Tibère, de Néron et de Domitien reposent sur un modèle d'écriture commun à tous trois : après une impression d'ensemble peu favorable, Suétone glisse progressivement vers la peinture de traits négatifs.

Ainsi commence la description de Tibère :

> *Corpore fuit amplo atque robusto, statura quae iustam excederet; latus ab umeris et pectore, ceteris quoque membris usque ad imos pedes aequalis et congruens; sinistra manu agiliore ac ualidiore,* ***articulis ita firmis, ut recens et integrum malum digito terebraret, caput pueri uel etiam adulescentis talitro uulneraret****. Colore erat candido, capillo pone occipitium summissiore ut ceruicem etiam obtegeret, quod gentile in illo uidebatur; facie honesta,* ***in qua tamen crebri et subiti tumores****, cum praegrandibus oculis et qui, quod mirum esset, noctu etiam et in tenebris uiderent.*
>
> « Tibère était gros, robuste, et d'une taille dépassant la moyenne; large d'épaule et de poitrine, il avait, de la tête aux pieds, tous les membres bien faits et heureusement proportionnés; sa main gauche était plus souple et plus forte que l'autre; les articulations en étaient si fermes, qu'il pouvait percer du doigt une pomme récemment cueillie et sans tare, et d'une chiquenaude blesser à la tête un enfant ou même un adolescent. Il avait le teint blanc, les cheveux plantés assez bas derrière la tête, de sorte qu'ils lui couvraient même la nuque, ce qui paraissait être chez lui un trait de famille; un visage noble, quoique souvent parsemé de boutons; des yeux très grands, qui, chose extraordinaire, voyaient même la nuit et dans les ténèbres[279]. » (*Tiberius*, LXVIII)

Aussi précise et détaillée que le portrait d'Auguste, cette première approche de Tibère se révèle assez impartiale, même si Suétone passe sous silence la beauté physique, héritée de la *gens claudia*[280]. Pourtant la fin du paragraphe qui se clôt sur les « habitudes déplaisantes et pleines de hauteur »[281] de l'empereur[282], module le jugement du lecteur et incite à la prudence. De son côté Tacite, moins indulgent, laisse une représentation d'un Tibère vieux, chauve et défiguré par une affection dermatologique :

> *Erant qui crederent in senectute corporis quoque habitum pudori fuisse : quippe illi praegracilis et incurua proceritas, nudus capillo uertex, ulcerosa facies ac plerumque medicaminibus interstincta.*
>
> « Quelques-uns croyaient que dans sa vieillesse il eut honte aussi de son physique : le fait est qu'il avait la taille élevée, mais grêle et voûtée, le haut du crâne dénudé, la face couverte d'ulcères et parsemée d'emplâtres. » (*Annales*, IV, 57)

---

présentent plus aucun caractère de vérité. Il ne nous reste comme document certain que quelques pièces de monnaie effacées par le temps. »

[279] Pline l'Ancien et Dion Cassius mentionnent tous deux cette particularité :

PLINE, *Histoires naturelles*, XI, 54 : « On rapporte que l'empereur Tibère, seul entre tous les mortels, avait, lorsqu'il se réveillait au milieu de la nuit, la faculté d'apercevoir, pendant quelques instants et aussi distinctement, tout ce qu'il aurait pu voir en plein jour; puis, peu à peu, tout rentrait pour lui dans les ténèbres. »

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LVII, 2, 4 : « [Tibère] s'excusa de ne pas accepter l'Empire sur son âge, car il avait cinquante-six ans, et sur la faiblesse de sa vue : quoiqu'il vît très bien dans l'obscurité, ses yeux, le jour, étaient très faibles. »

[280] Un teint blanc, de même qu'une implantation capillaire répartie assez bas derrière la tête sont deux caractéristiques propres aux Claudiens.

[281] *Tiberius*, LXVIII : « Toutes ses habitudes déplaisantes et pleines de hauteur attirèrent l'attention d'Auguste, qui tâcha plus d'une fois de les excuser auprès du sénat et du peuple. »

Qu'en est-il de Néron et de Domitien ? Si la description du dernier Julio-Claudien, peu flatteuse certes, n'offre aucun caractère inédit[283] dans la perspective suétonienne, celle de Domitien *a contrario*, mérite notre attention : car Suétone confronte le physique du jeune prince avec l'image du même Domitien abîmé par le temps et les excès.

> *Statura fuit procera, uultu modesto ruborisque pleno, grandibus oculis, uerum acie hebetiore**;*** ***praeterea pulcher ac decens, maxime in iuuenta, et quidem toto corpore*** *exceptis pedibus, quorum digitos restrictiores habebat.*
>
> « Domitien avait la taille haute, un visage modeste et rougissant, de grands yeux, mais une vue assez faible; de plus, il était beau, bien proportionné, surtout pendant sa jeunesse, et dans toute sa personne, si ce n'est qu'il avait les doigts de pied trop courts. » (*Domitianus*, XVIII)

Ainsi décrit, Domitien passe pour un homme à l'allure noble[284], digne de son rang et, son image majestueuse rappelle sa grande ressemblance avec Titus. Mais pour quelle raison Suétone conscient que la vieillesse dégrade les traits, propose-t-il une seconde représentation de Domitien dans les dernières années de sa vie ? Notons que Domitien est le seul empereur que le biographe dissèque de la sorte : Auguste et César y échappent, Titus n'a pas vécu assez longtemps; Claude, Vespasien et Caligula apparaissent dans une description à caractère permanent, et enfin le portrait des trois généraux relève davantage de l'esquisse succinte. Dans la logique de Suétone, le corps d'un homme doit porter les stigmates de son âme; or le jeune Domitien est un bel homme; dès lors l'auteur qui se doit de déprécier l'empereur régnant, contourne la difficulté : le portrait d'un Domitien accablé par l'âge le prouve.

> *...**postea** caluitio quoque deformis et obesitate uentris et crurum gracilitate, quae tamen ei ualitudine longa remacruerant. […] Caluitio ita offendebatur, ut in contumeliam suam traheret, si cui alii ioco uel iurgio obiectaretur.*
>
> « …plus tard, il fut enlaidi par la chute de ses cheveux, par son obésité, et par la maigreur de ses jambes, qui s'était encore accrue à la suite d'une longue maladie. […] Il était si fâché d'être chauve, qu'il croyait à une injure personnelle lorsqu'il entendait reprocher ce défaut à un autre par plaisanterie ou dans une dispute. » (*Domitianus*, XVIII)

Mais cette image d'un homme en pleine décrépitude saura-t-elle manipuler les esprits[285], au point d'effacer le souvenir d'un Domitien en pleine force de l'âge ?

Par leur règne, Tibère, Néron et le dernier Flavien ne peuvent laisser à la postérité, une image favorable de leur personne. Pourtant Tibère, avec son allure athlétique et sa puissante musculature, inspire le

---

[282] *Tiberius*, LXVIII : « Il marchait le cou raide, en général sans rien dire ou n'adressant que de très rares paroles même à ceux qui l'entouraient, encore était-ce avec une extrême nonchalance, et non sans faire mouvoir négligemment ses doigts. »

[283] *Nero*, LI : « Sa taille approchait de la moyenne; son corps était couvert de tâches et malodorant; sa chevelure tirait sur le blond; son visage avait de la beauté plutôt que de la grâce; ses yeux étaient bleuâtres et faibles, son cou, épais, son ventre, proéminent, ses jambes, très grêles. »

[284] TACITE, *Histoires*, IV, 40 : « Son attitude [au sénat] était bienséante et, comme on ne connaissait pas encore son caractère, la confusion que trahissait souvent son visage passait pour de la modestie. »

[285] PHILOSTRATE, *Apollonios*, VII, 28 : « Mais il faut te préparer à la voix de l'empereur et à l'aspect déplaisant de son visage car il parle d'une voix grave même lorsqu'il converse aimablement, son sourcil est en forte saillie au-dessus de l'orbite des yeux, et son teint est fort bilieux; ce sont là ses traits les plus remarquables. Il ne faut pas, ô homme de Tyane, nous en effrayer car ils viennent de

respect; d'un type peu fréquent dans la population méditerranéenne, Néron est un blond aux yeux bleus; quant à Domitien, il a hérité de la beauté que possèdent les véritables princes. Toutefois nous avons pu constater que ces trois hommes sont systématiquement dépeints sous des aspects défavorables : car dans l'optique suétonienne, le physique ne peut en aucun cas véhiculer un quelconque sentiment de beauté si le mental est corrompu et donc le pouvoir[286]. D'un point de vue stylistique, nous avons vu par quels procédés d'écriture Suétone parvient toujours à la conclusion préconisée à l'avance : brusquement le ton jusqu'ici uniforme change; l'introduction d'une simple conjonction de coordination entraîne une rupture au cœur même de la narration; enfin deux descriptions d'un même César, situées à des moments fort éloignés, peuvent modifier l'opinion première.

Quant à Galba et Vitellius, ils apparaissent comme des êtres hideux et répugnants; mais de la part de Suétone, rien ne saurait être plus calculé que d'inclure la description de leur personne, dans le récit de leur mort, elle-même horrible. Ce choix du moment, jugé opportun par l'auteur, se révèle symbolique puisqu'il légitime le meurtre de ces hommes et sous-entend qu'un abominable trépas attend les dirigeants moralement corrompus et dégradés physiquement. En revanche, le cas de Caligula nous place dans une situation embarrassante : comment ce dirigeant « naturellement affreux et repoussant »[287] peut-il être affligé de tant de tares physiques ? Toute sa personne que l'on compare même à une chèvre[288], se place sous le signe de la laideur; mais à l'exception du facteur de consanguinité, aucune autre donnée ne le prédestine à un physique de dégénéré.

A l'inverse, Auguste et Titus possèdent toutes les qualités du corps et de l'esprit qui allient un visage majestueux à un corps harmonieux; pour César, Suétone, plus réservé, adapte la description du divin Jules à son profil de conquérant ambitieux; de même le biographe module son jugement pour Othon, Vespasien et Claude, trois empereurs capables de régner avec dignité mais pourvus d'un physique peu attrayant, voire méprisable.

Ainsi notre étude de la beauté nous conduit-elle à examiner le soin que les Césars accordent à leur corps et à leur mise : de fait si un *princeps* ne possède aucun des principes susceptible d'améliorer sa santé et de préserver son aspect extérieur par une hygiène de vie exempte d'abus, ce même dirigeant saura-t-il gouverner sa patrie avec tempérance ?

B. Le souci du corps

Attaché à son apparence physique, le décadent est un homme élégant qui proclame son individualité et son dédain des conventions sociales à travers un vêtement singulier et sobre : dès lors se vêtir devient un art susceptible de produire l'imprévu. Cette caractéristique vaut-elle pour les douze Césars ?

Dans la Rome du premier siècle, un grand nombre de dirigeants refuse le laisser-aller et l'abandon au naturel : cette discipline intérieure se manifeste donc dans la recherche d'une tenue harmonieuse, en parfait accord avec l'environnement impérial. D'autres empereurs, en revanche, affichent un profond mépris pour

---

la nature et demeurent toujours les mêmes. » A en croire Philostrate, son visage sombre avec de grands yeux surmontés par des sourcils « en forte saillie » lui confère un regard cruel.

[286] PLATON, *La République*, IX, 572 b-578b : Sur l'homme tyrannique, sa formation et son caractère.

[287] *Caligula*, L.

[288] *Caligula*, L : « Aussi, lorsqu'il passait, était-ce un crime de regarder au loin et de haut ou simplement de prononcer le mot chèvre, pour quelle raison que ce fût. »

leur aspect extérieur, provoquent l'indignation par une mise négligée et ne soignent pas davantage leur corps grâce à une hygiène de vie rigoureuse. Toutefois existe-t-il une corrélation entre le règne des Césars et leur régime de vie ?

Voyons tout d'abord quels princes renvoient l'image d'un esthète soucieux de son apparence physique.

Objet d'un éloge modéré, le divin Jules est jugé « trop minutieux dans le soin de sa personne »[289] :

> *Ut non solum tonderetur diligenter ac raderetur, sed uelleretur etiam, ut quidam exprobrauerunt, caluitii uero deformitatem iniquissime ferret saepe obtrectatorum iocis obnoxiam expertus. […] Et ex omnibus decretis sibi a senatu populoque honoribus non aliud aut recepit aut usurpauit libentius quam* ***ius laureae coronae perpetuo gestandae****.*
>
> « Il ne bornait pas à se faire tondre et raser de près, mais allait jusqu'à se faire épiler, à ce que certains lui reprochèrent, et ne se consolait pas d'être chauve, ayant constaté plus d'une fois que cette disgrâce provoquait les plaisanteries de ses détracteurs. […] Et parmi tous les honneurs que lui décernèrent le sénat et le peuple, celui qu'il reçut et dont il profita le plus volontiers fut le droit de porter en toute occasion une couronne de laurier. » (*Diuus Iulius*, XLV)

En plus de l'indispensable couronne de laurier[290], César ajoute à sa mise apprêtée, une note personnelle[291] :

> *Etiam cultu notabilem ferunt : usum enim lato clauo ad manus fimbriato nec umquam aliter quam ut super eum cingeretur, et quidem fluxiore cinctura; unde emanasse Sullae dictum optimates saepius admonentis, « ut male praecinctum puerum cauerent. »*
>
> « On rapporte que sa mise, elle aussi, était remarquable : il portait, dit-on, un laticlave garni de franges descendant jusqu'aux mains, et c'était sur lui qu'il attachait toujours sa ceinture d'ailleurs fort lâche; de là ce mot que Sylla répétait aux grands : *Méfiez-vous de ce jeune homme mal ceinturé.* » (*Diuus Iulius*, XLV)

Est-ce à dire que Suétone condamne toutes ces habitudes propres aux gens de mœurs efféminées ? Sans doute trop attentif à son aspect extérieur, César pourrait bien dissimuler derrière ses manières affectées, sa santé précaire : en raison de ses crises récurrentes d'épilepsie[292], le dictateur ménage son corps[293] et évite les excès[294] de façon à disposer en permanence de la totalité de ses moyens.

---

[289] *Diuus Iulius*, XLV : *Circa corporis curam morosior*.

[290] Rappelons le sens politique de la couronne de laurier; Loeffler-Delachaux, *Le cercle*, p. 52 : « Arbuste consacré à Apollon, il symbolise l'immortalité acquise par la victoire. C'est pourquoi son feuillage sert à couronner les héros, les génies et les sages. Il signifie aussi les conditions spirituelles de la victoire, la sagesse unie à l'héroïsme. En Grèce, ceux qui avaient obtenu de la Pythie une réponse favorable, s'en retournaient chez eux avec une couronne de laurier sur la tête. […] Le laurier symbolise les vertus apolliniennes, la participation de ces vertus par le contact de la plante consacrée et, en conséquence, une relation particulière avec le dieu qui assurait sa protection et communiquait une partie de ses pouvoirs. »

[291] Note de H. AILLOUD, p. 32 : « Le laticlave était une double bande de pourpre tissée dans l'étoffe de la tunique. La toge étant jetée sur la tunique, on plaçait d'ordinaire la ceinture à la hauteur des cuisses, pour laisser voir les deux bandes de pourpre. César, au contraire, se ceinturait sur le laticlave, c'est-à-dire plus haut, de sorte que sa tunique était entièrement cachée. »

[292] *Diuus Iulius*, XLV : « Il eut aussi deux fois des attaques d'épilepsie en plein travail. »
PLUTARQUE, *César*, LX, 6-7 : « Il s'excusa sur sa maladie en disant que les sens de ceux qui se trouvent dans cet état ne sauraient rester fermes quand ils parlent debout devant la foule, mais que, vite secoués, égarés, en proie aux vertiges, ils perdent connaissance. »

[293] *Diuus Iulius*, LXXII. César dormait parfois à la belle étoile : *ipse humi ac sub diuo cubuerit*.

« Il chercha la guérison de ses maux dans les exercices de la guerre, et c'est par des marches continuelles, par un régime frugal, par l'habitude de se coucher en plein air et de mener une vie dure qu'il combattait la maladie et gardait son corps dispos. » (PLUTARQUE, *César*, XVII, 3)

D'une constitution plus faible[295] qui le contraint à éviter tout effort[296], Auguste s'efforce aussi de vivre selon les exigences de sa nature fragile. Sobre de vin[297] et de nourriture[298], le fondateur du principat l'est aussi en de nombreuses occasions : aussi sa tenue exempte de toute coquetterie, traduit-elle son tempérament modéré.

***Veste non temere alia quam domestica usus est, ab sorore et uxore et filia neptibus confecta**; togis neque restrictis neque fusis, clauo nec lato nec angusto, calciamentis altiusculis, ut procerior quam erat uideretur. Et forensia autem et calceos numquam non intra cubiculum habuit ad subitos repentinosque casus parata.*

« Il ne portait guère d'autre costume qu'un vêtement d'intérieur confectionné par sa sœur, sa femme, sa fille et ses petites-filles; ses toges n'étaient ni serrées ni lâches, sa bande de pourpre, ni large ni étroite, ses chaussures un peu hautes, pour le faire paraître plus grand. Il tint toujours prêts dans sa chambre un costume de ville et des souliers pour les cas imprévus. » (*Diuus Augustus*, LXXIII)

Ce trait de caractère qui rappelle celui d'« un simple particulier »[299] nous dévoile un homme pour qui le vêtement ne traduit pas l'apanage des plus grands : pratique et conventionnelle, sa mise varie en fonction des saisons et de son état de santé.

Hieme quaternis cum pingui toga tunicis et subucula et thorace laneo et feminalibus et tibialibus muniebatur, aestate apertis cubiculi foribus ac saepe in peristylo saliente aqua atque etiam uentilante aliquo cubabat. Solis uero ne hiberni quidem patiens, domi quoque non nisi petasatus sub diuo spatiabatur.

« En hiver, il portait, sous une toge épaisse, quatre tuniques, une chemise, un plastron de laine et des bandes autour des cuisses et des jambes; en été, il se couchait dans sa chambre, les portes ouvertes, et souvent sous le péristyle, à côté d'un jet d'eau, ou même en se faisant éventer par un esclave. Le soleil l'éprouvait même en hiver et, fût-ce dans son intérieur, il ne se promenait en plein air que coiffé d'un pétase. » (*Diuus Augustus*, LXXII)

A l'écoute de son corps maladif, Auguste délaisse l'élégance au profit de son confort personnel. Pourtant Suétone loue ce *princeps* pour son mode de vie, très humble : en dépit d'une santé capricieuse depuis l'adolescence qui exige des précautions incessantes, le *princeps* entretient sa forme physique par des exercices légers, s'impose une existence ascétique, en parfait accord avec sa nature modérée.

---

[294] *Diuus Iulius*, LIII : « Il buvait très peu de vin. […] Aussi bien, pour la nourriture, Gaius Oppius le montre d'une telle indifférence, qu'un jour, à ce qu'il raconte, se voyant servir par un hôte de l'huile rance au lieu de l'huile fraîche, loin de la dédaigner comme les autres convives, il s'en montra même friand pour n'avoir pas l'air de reprocher à son hôte sa négligence ou son manque d'usage. »

[295] *Diuus Augustus*, LXXXI : « Il eut dans le cours de sa vie un grand nombre de maladies graves et dangereuses. […] Il avait aussi des maladies annuelles qui revenaient à des moments déterminés; sa santé languissait presque toujours vers l'anniversaire de sa naissance… »

[296] *Diuus Augustus*, LXXXIII : « Il renonça aux exercices militaires de l'équitation et de l'escrime […], et les remplaça d'abord par le jeu de la paume et du ballon; ensuite, il se contentait de promenades en litière ou à pied. »

[297] *Diuus Augustus*, LXXVII : « Il était également très sobre de vin, par nature. Il ne buvait d'ordinaire pas plus de trois fois par repas […]. Plus tard, dans ses plus grands excès, il ne dépassa pas douze cyathes, ou, s'il venait à les dépasser, il vomissait. »

[298] *Diuus Augustus*, LXXVI : « En fait de nourriture […], il était fort sobre et de goûts presque vulgaires. Cet appétit capricieux l'obligeait quelquefois à dîner tout seul, soit avant soit après un banquet, alors qu'il ne prenait rien au cours du repas. »

D'une hygiène de vie irréprochable, Vespasien ne modifie pas ses habitudes une fois parvenu au principat[300] : outre sa modération pour la table[301], nous avons là un homme en pleine forme physique.

> *Valetudine prosperrima usus est, quamuis ad tuendam eam nihil amplius quam fauces ceteraque membra sibimet ad numerum in sphaeristerio defricaret inediamque unius diei per singulos menses interponeret.*
> « Il jouit d'une santé parfaite, quoiqu'il se contentât pour la maintenir de se frictionner en cadence la gorge et les autres parties du corps dans un jeu de paume et de se mettre à la diète un jour par mois. » (*Diuus Vespasianus*, XX)

Vespasien, « simple comme un citoyen et clément »[302], mène une vie saine et bien structurée[303]; en revanche, il s'avère difficile de confirmer le bon goût de l'empereur qui ne présente aucun style personnel dans l'habillement[304] et dans les manières[305]. L'absence de raffinement induit-elle un jugement défavorable de la part de Suétone ? A l'évidence l'auteur qui porte un regard d'ensemble sur Vespasien, le reconnaît dépourvu de finesse et indifférent à toute subtilité vestimentaire; cependant ce simple constat s'efface devant l'efficacité et la rigueur de celui qui, grâce à une gestion scrupuleuse du pouvoir, a permis de rétablir un Empire fragilisé par dix-huit mois de guerre civile. Mais qu'en est-il de Titus ?

A l'image de son père, l'aîné des Flaviens jouit d'une bonne santé[306], et même s'il accuse une surcharge pondérale[307], comment croire qu'un homme appelé « l'amour et les délices du genre humain »[308] puisse négliger son aspect extérieur ? Par ailleurs l'admiration que Titus voue à Vespasien suppose un régime de vie calqué sur le modèle paternel.

A partir de ces premières données, Suétone définit le comportement quotidien du prince idéal : la sobriété, la modération, auxquelles s'ajoute l'harmonie de la tenue sont ici les mots-clés capables de refléter l'état d'esprit d'un empereur digne de régner. Notons que seuls César, Auguste, Vespasien et Titus, quatre *Diui Caesares*, soignent leur corps, s'astreignent à une existence saine et se protègent des excès alimentaires. Selon Platon, il y a donc un souci de la morale[309], car :

> « Par suite, la vertu est, ce semble, santé, beauté, bonne disposition de l'âme, et le vice maladie, laideur et faiblesse. » (*La République*, IV, 444d)

---

[299] *Diuus Augustus*, LXXIII.
[300] TACITE, *Histoires*, II, 80 : « Chez [Vespasien], nul orgueil, nulle arrogance, rien de nouveau, malgré sa nouvelle condition. »
[301] TACITE, *Histoires*, II, 5 : « Il mangeait ce qui lui tombait sous la main et, par ses vêtements et sa tenue, il se distinguait à peine d'un simple soldat. »
[302] *Diuus Vespasianus*, XII : *ciuilis et clemens*.
[303] *Diuus Vespasianus*, XXI : « Voici à peu près comment il organisa sa vie. Depuis son avènement, il se levait toujours de bonne heure et de nuit; quand il avait lu sa correspondance et les rapports de tous les officiers de la cour, il faisait introduire ses amis […]; ensuite, après avoir réglé toutes les affaires qui se présentaient, il se promenait en litière, puis allait se coucher […]; de sa chambre il passait au bain, puis à la salle à manger.
[304] *Diuus Vespasianus*, XXI : « [Il] mettait lui-même ses chaussures et son vêtement de sortie. »
[305] *Diuus Vespasianus*, XXII : « Il était fort moqueur, mais plaisantait d'une manière boufonne et triviale, ne reculant même pas devant les obscénités. »
[306] *Diuus Titus*, III : *praecipuum robur*.
[307] *Diuus Titus*, III : *uentre paulo proiectore.*
[308] *Diuus Titus*, I.
[309] PLATON, *La République*, IV, 427c : Les quatre vertus cardinales sont la sagesse, le courage, la tempérance et la justice.

Avec Othon et Néron, nous sommes confrontés à des hommes qui s'intéressent à leur aspect extérieur; alors voyons de quelle façon Suétone élimine avec méthode les signes susceptibles de traduire un quelconque souci du corps.

Loin d'avoir une emprise sur son corps, Othon passe pour un homme menant une vie de plaisirs :

> *Fuisse enim […] traditur,* ***munditiarum uero paene muliebrium****, uulso corpore, galericulo capiti propter raritatem capillorum adaptato et adnexo, ut nemo dinosceret; quin et faciem cotidie rasitare ac pane madido linere consuetum, idque instituisse a prima lanugine, ne barbatus umquam esset; sacra etiam Isidis saepe in lintea religiosaque ueste propalam celebrasse.*
>
> « En effet, à ce qu'on rapporte, […] il avait des coquetteries presque féminines, car il se faisait épiler, et, comme ses cheveux étaient rares, il portait une perruque si bien faite et si bien ajustée que nul ne s'en apercevait; bien plus, il se rasait tous les jours et s'appliquait ensuite sur le visage de la mie de pain mouillée, habitude qu'il avait prise dès sa première pousse de barbe, afin de ne jamais en avoir; souvent même, il célébra publiquement le culte d'Isis, en habit de lin, suivant les rites. » (*Otho*, XII)

En plus des pratiques efféminées[310] destinées à avantager un physique plutôt laid, l'usage du *galericulum*[311] et l'habitude d'assouplir les racines pileuses avec de la mie de pain désignent l'appartenance d'Othon à un milieu de viveurs, voire de débauchés[312]. Par ailleurs la fin du paragraphe XII fustige les croyances dénaturées de l'empereur : car s'adonner au culte d'Isis, une religion orientale qui ne cesse de progresser à Rome en dépit des mesures prises par Tibère[313], est indigne d'un véritable prince.

Néron, quant à lui, se considère comme un artiste de métier; mais comment entretient-il son corps ?

> *Sed et plumbeam chartam supinus pectore sustinere et clystere uomituque purgari et abstinere pomis cibisque officientibus.*
>
> « Il allait même jusqu'à supporter sur sa poitrine une feuille de plomb, en se tenant couché sur le dos, à prendre lavements et vomitifs pour se décharger le corps, à s'abstenir des fruits et des mets nuisibles à son organe. » (*Nero*, XX)

Si ces précautions contraires à la dignité impériale, ne sauraient prévenir l'empâtement progressif de Néron[314] au cours de ses quatorze années de règne, Suétone souligne plus encore la résistance d'un homme à la vie troublée par les excès et la débauche :

> *Nam* ***qui luxuriae immoderatissimae esset****, ter omnino per quattuordecim annos languit, atque ut neque uino neque consuetudine reliqua abstineret.*

---

[310] *Otho*, XII : *munditiarum uero paene muliebrium*.

[311] Pour Suétone, la perruque, déjà mentionnée dans le paragraphe XI de la *Vie de Caligula*, est le signe caractérisque des débauchés : « [Caligula] courait la nuit à la débauche et à l'adultère, coiffé d'une perruque et dissimulé sous un long manteau. »

[312] TACITE, *Histoires*, I, 22 : « De plus, les affranchis et les esclaves qui vivaient dans son intimité, habitués à une corruption qu'on ne trouve pas dans la maison d'un simple particulier, lui mettaient sans cesse sous les yeux la cour de Néron et ses dissipations, les adultères, les mariages et tous les autres caprices des rois : toutes ses jouissances, dont il était avide, étaient à lui, s'il osait; à un autre, s'il restait inactif. »

[313] *Tiberius*, XXXVI : « Il interdit les religions étrangères, les cultes égyptien et juif, en obligeant les adeptes de cette première superstition à brûler tous les vêtements et objets sacrés. »

[314] E. CIZEK, *Néron*, p. 36 : « Néron était gourmand, aimait la bonne chère et sans doute avait-il tendance à grossir, mais ce n'est qu'après vingt ans que ses traits réguliers, beaux eux-mêmes, commencèrent à s'empâter, comme le montre l'iconographie de son temps. »

« En effet, malgré ses débauches effrénées, en quatorze ans il ne fut malade que trois fois, encore sans être obligé de s'abstenir de vin ni de renoncer à ses autres habitudes. » (*Nero*, LI)

Pourtant le biographe critique plus encore la manière d'être de Néron, apparaissant en public dans un accoutrement provocateur et négligé au premier abord :

Circa cultum habitumque adeo pudendus, ut comam semper in gradus formatam peregrinatione Achaica etiam pone uerticem summiserit ac plerumque synthesinam indutus ligato circum collum sudario prodierit in publicum sine cinctu et discalciatus.
« Dans sa mise et dans sa tenue il manquait tellement de dignité, qu'il arrangeait toujours sa chevelure en étages, la laissant même retomber sur sa nuque durant son voyage en Achaïe, et que bien souvent, il parut en public vêtu d'une robe de chambre, avec un mouchoir noué autour du cou, sans ceinture et nu-pieds. » (*Nero*, LI)

Où est donc le raffinement du maître du monde qui, gonflé d'orgueil, s'affiche en public dans une tenue ostentatoire ? Même si cet affublement est excessivement calculé et inspiré des mœurs grecques, il frappe, même chez un empereur extravagant.
En raison de leurs goûts communs[315] pour les plaisirs de la chère et de la débauche, Suétone rapproche le type de vie d'Othon[316] à celui de Néron : comme les soins apportés au corps reflètent une dominante de leur caractère, l'*habitus* qui comprend l'apparence générale du corps et l'état général de santé, confirme la propension des deux hommes à mener une existence dissolue, et donc condamnable à bien des égards. Mais quels autres dirigeants se sont constitué une hygiène de vie déplorable ? Nous montrerons qu'une inclination permanente aux excès de table, un penchant immodéré pour le vin et enfin une santé vacillante compromettent implicitement le déroulement du règne.

Au premier abord, Tibère et Domitien ne présentent pas d'anomalies relatives à la gestion de la journée.
Doté d'une santé robuste qui n'exige pas de précautions particulières, Tibère fait fi de toute prudence :

Valitudine prosperrima usus est, tempore quidem principatus paene toto prope inlaesa, quamuis a tricesimo aetatis anno arbitratu eam suo rexerit sine adiumento consilioue medicorum.
« Il jouit d'une excellente santé, qui, à peu de chose près, resta parfaite presque durant tout le cours de son principat, quoique depuis l'âge de trente ans il la gouverna lui-même à sa guise, sans recourir aux soins ni aux conseils des médecins. » (*Tiberius*, LXVIII)

Dans les dernières années de sa vie, son état général s'aggrave : assombri et « fatigué physiquement »[317], l'empereur ne retranche rien à ses habitudes; ainsi le souligne Tacite.

[315] PLUTARQUE, *Othon*, IV, 6 : « Leurs accusations mutuelles n'étaient que trop justifiées mais il était déraisonnable de se jeter à la tête des reproches aussi mérités par l'un que par l'autre. Car, pour la débauche, la mollesse, […], il serait difficile de dire lequel des deux avait le moins à se reprocher. »
[316] Suétone se montre plus favorable envers Othon qui avait adopté une conduite de vie austère dès son avènement.
[317] TACITE, *Annales*, VI, 53 : *fesso corpore*.

Sed grauescente ualetudine nihil e libidinibus omittebat, in patientia firmitudinem simulans solitusque eludere medicorum artes atque eos qui post tricesimum aetatis annum ad internoscenda corpori suo utilia uel noxia alieni consilii indigerent.

« Cependant son état empirait, et il ne renonçait à aucune de ses débauches, cherchant au milieu de ses souffrances à montrer qu'il était solide, et habitué d'ailleurs à se moquer de l'art des médecins et de ceux qui, passé trente ans, ont besoin, pour connaître ce qui leur est bon ou mauvais, des conseils d'autrui. » (TACITE, *Annales*, VI, 52)

Bien que ces lignes prennent place dans l'évocation de la déchéance physique de l'empereur, nous voyons comment Tibère s'érige lui-même un mode de vie dont le seul but est de satisfaire continuellement ses envies. Pourtant cette attitude désinvolte suscite une vive réaction chez certains écrivains du premier siècle[318] : blâmé à juste titre, pour son ivrognerie[319], le prince, s'il s'intéresse à l'art culinaire[320], se contente d'une nourriture très simple[321], presque vulgaire.

*Et **ut parsimoniam publicam exemplo quoque iuuaret**, sollemnibus ipse cenis pridiana saepe ac semesa obsonia apposuit dimidiatumque aprum, affirmans « omnia eadem habere, quae totum. »*

« Et de plus, pour donner à tous l'exemple de l'économie, souvent il se fit servir lui-même, dans des festins de cérémonie, les mets de la veille, déjà entamés, par exemple une moitié de sanglier, en déclarant qu'elle avait toutes les mêmes qualités qu'un sanglier entier. » (*Tiberius*, XXXIV)

Loin de louer pareille attitude lors des banquets, Suétone met en avant un autre défaut de Tibère : son esprit « parcimonieux et avare »[322]. Toutefois cette information ne saurait confirmer un réel souci du corps chez un empereur qui refuse tout conseil d'ordre médical, s'enivre et mange les restes !

En ce qui concerne Domitien, est-il si simple d'affirmer que le dernier Flavien ne se préoccupe pas de son aspect extérieur ?

Lauabat de die prandebatque ad satietatem, ut non temere super cenam praeter Matianum malum et modicam in ampulla potiunculam sumeret. Conuiuabatur frequenter ac large, sed paene raptim; certe non ultra solis occasum nec ut postea comissaretur.

« Il se baignait de jour et déjeunait copieusement, de sorte qu'à dîner il ne prenait guère qu'une pomme de Matius et une petite quantité de liquide contenue dans un flacon. Il donnait fréquemment de larges

---

[318] PLINE, *Histoires naturelles*, XIV, 28 : « Le Milanais Novellius Torquatus avait vidé d'un seul trait trois longes sous les yeux émerveillés de l'empereur Tibère […]. Mais lui-même dans sa jeunesse, avait montré assez de goût pour le vin pur et, lorsqu'il choisit L. Pison pour la préfecture de Rome, on pense que son titre de recommandation était une beuverie ininterrompue de deux jours et de deux nuits à la table de Tibère qui était déjà empereur. »
Dans les *Lettres à Lucilius*, LXXXIII, 15, Sénèque évoque la sympathie de Tibère pour les grands buveurs : « C'est, je suppose, parce que ce prince s'était bien trouvé dans l'ivrognerie de Pison qu'il nomma, par la suite, préfet de la ville, Cossus, homme de caractère rassis mais abîmé, noyé dans le vin à ce point que s'étant rendu un jour au sénat en sortant de table, il tomba dans un tel sommeil qu'on dut l'emporter sans pouvoir le réveiller. »

[319] *Tiberius*, XLII : « Déjà, lors de ses débuts dans l'armée, sa passion excessive pour le vin le faisait appeler **Biberius** au lieu de Tiberius, **Caldius**, au lieu de Claudius, et **Mero**, au lieu de Nero. Plus tard, une fois empereur, au moment même où il réformait les mœurs publiques, il passa deux jours et une nuit de suite à faire bombance et à boire […]. Parmi les candidats à la questure, il préféra un homme tout à fait inconnu à d'illustres personnages, parce que dans un festin, il avait bu sur son défi, une amphore de vin. »

[320] *Tiberius*, XLII : « Asellius Sabinus reçut de lui deux cent mille sesterces pour un dialogue, où le cèpe, le bec-figue, l'huître et la grive se disputaient la palme. »

[321] A ce sujet, voir le témoignage de Pline, *Histoires naturelles*, XIX, 28 et 41à 42, sur la sobriété alimentaire de Tibère.

[322] *Tiberius*, XLVI. Le thème de l'avarice et de la parcimonie sera l'objet du paragraphe XLVI qui débute avec les mots suivants : *Pecuniae parcus ac tenax.*

festins, mais presque à la hâte, en tout cas sans dépasser le coucher du soleil ni se livrer ensuite à l'orgie. » (*Domitianus*, XXI)

De fait le prince ne se livre pas vraiment à des excès alimentaires ou éthyliques et sa journée semble bien structurée; alors dans quelle mesure l'écriture suétonienne condamne-t-elle le comportement de Domitien ? L'auteur pique notre curiosité en attirant l'attention sur plusieurs points : tout d'abord le bon prince se doit de prendre plaisir aux banquets qu'il organise[323]; or l'absence d'engouement aux festins et l'empressement de Domitien à les voir s'achever tôt, peuvent apparaître comme des motifs de reproche; puis l'inappétence de l'empereur qui se satisfait d'une pomme à son dîner et d'une suspecte « quantité de liquide contenue dans un flacon »[324] ajoute encore à notre perplexité. Par un ton neutre qui véhicule le doute et la suspicion, l'écriture atténue un des aspects favorables de Domitien puisque la vision globaliste de Suétone tend à définir la nature fallacieuse de l'empereur. Pourtant le dernier Flavien ne présente pas de dérèglement notoire et ne souffre pas non plus de désordres alimentaires. En ce qui concerne Tibère, Suétone soumet à notre regard un homme vieux, affaibli, et dont le penchant invétéré pour le vin est connu de tous depuis « ses débuts dans l'armée »[325]; cependant il s'avère impossible de refuter totalement l'existence d'une sobriété de vie[326], même si l'empereur a abandonné toute rigueur à la fin de son existence.

Evoquons maintenant trois dirigeants, pour lesquels la table est devenue un des plaisirs essentiels de l'existence.

Comment croire que Claude, « toujours disposé à boire et à manger, quels que [soient] l'heure et le lieu »[327], s'intéresse à son apparence extérieure ?

Nec temere umquam triclinio abscessit nisi distentus ac madens, et ut statim supino ac per somnum hianti pinna in os inderetur ad exonerandum stomachum.

« Il ne sortit pour ainsi dire jamais de la salle à manger sans être bourré de victuailles et gorgé de vin, de sorte qu'aussitôt après, tandis qu'il dormait étendu sur le dos et la bouche ouverte, on devait lui introduire une plume dans le gosier pour dégager son estomac. » (*Diuus Claudius*, XXXIII)

Outre ces repas pléthoriques qui lui occasionnent des « crampes d'estomac »[328] très douloureuses et nuisent à son sommeil[329], Claude, hébété par les festins et le vin, n'est plus à même d'assumer les tâches que lui impose sa fonction impériale : si Suétone montre l'empereur quittant son tribunal pendant un jugement, pour s'attabler[330]; Tacite, plus véhément, décrit l'ébriété continuelle de Claude, incapable de saisir l'exécution

[323] Pour l'exemple, citons Auguste, LXXVI.
[324] *Domitianus*, XXI : *modicam in ampulla potiunculam.*
[325] *Tiberius*, XLII.
[326] *Tiberius*, XI : « Il fit voile sur Rhodes, île dont le charme et la salubrité l'avaient séduit […]. Là, se contentant d'une habitation modeste et d'une maison de banlieue qui n'était guère plus vaste, il adopta un genre de vie tout à fait simple, se promenant parfois au gymnase sans licteur ni huissier, et entretenant des relations avec de simples Grecs, presque sur un pied d'égalité. Un matin, par hasard, en organisant sa journée il avait manifesté le désir de visiter tous les malades de la ville. »
[327] *Diuus Claudius*, XXXIII : *Cibi uinique quocumque et tempore et loco appetentissimus…*
[328] *Diuus Claudius*, XXXI : « Sa santé, autrefois mauvaise, devint florissante après son avènement, quoiqu'il eût des crampes d'estomac, qui lui inspirèrent même, d'après sa propre déclaration, l'idée du suicide. »
[329] *Diuus Claudius*, XXXIII : « Il s'endormait parfois pendant le jour en rendant la justice et les avocats parvenaient à grand-peine à le réveiller en élevant intentionnellement la voix. »
[330] *Diuus Claudius*, XXXIII : « Un jour qu'il jugeait dans le forum d'Auguste, il fut alléché par le fumet d'un repas que l'on apprêtait pour les Saliens dans le temple de Mars, tout voisin : quittant alors son tribunal, il monta chez ces prêtres et se mit à table avec eux. »

sommaire de sa femme Messaline[331], ou de mesurer la portée de ses paroles dans l'enivrement[332] : même à sa mort, l'empereur est empoisonné par un plat de cèpes, toujours ivre[333].
D'un appétit gargantuesque, Galba commence à prendre ses repas, avant même le lever du soleil :

> *Cibi plurimi traditur, quem tempore hiberno etiam ante lucem capere consuerat, inter caenam uero usque eo abundantis, ut congestas super manus reliquias circumferri iuberet spargique ad pedes stantibus.*
> « Il fallait, à ce qu'on rapporte, une très grande quantité de nourriture, qu'en hiver il avait coutume de prendre même avant le jour et qui, au dîner, était si abondante qu'il ordonnait [aux serviteurs] de promener autour [de la salle] les reliefs entassés sur leurs mains et de les répandre aux pieds des [assistants] debout. » (*Galba*, XXII)

Malgré la confusion du texte latin, le verbe *traditur* indique une certaine prudence de la part de l'auteur; toutefois, nous savons de Galba qu'il souffre de la goutte « souvent liée à une obésité ou à des excès alimentaires »[334]. Aussi le manque de précisions ne permet-il pas de s'attarder davantage sur l'hygiène de vie du général; Tacite en revanche nous expose le genre d'homme qu'était Galba :

> *Dum uigebat aetas, militari laude apud Germanias floruit. Pro consule Africam* ***moderate****, iam senior citeriorem Hispaniam pari* ***iustitia*** *continuit,* ***maior priuato uisus dum priuatus fuit et omnium consensu capax imperii nisi imperasset****.*
> « Dans la force de l'âge, il s'illustra par les armes dans les Germanies. Proconsul, il gouverna l'Afrique avec modération; plus âgé, l'Espagne citérieure avec le même esprit de justice; il paraissait supérieur à la condition privée tant qu'il fut homme privé et, de l'aveu unamime, digne de l'Empire, s'il n'avait pas été empereur. » (TACITE, *Histoires*, I, 49)

A soixante-treize ans, Galba est certes podagre; pourtant sa vaillance au combat, sa réputation de tempérance et son esprit entièrement dévoué à l'Empire supposent un régime de vie rigide et austère, mais inadéquat dans le cadre du principat.
A l'inverse Vitellius profite déjà de sa condition de général, pour transformer ses journées, en beuveries :

> *Torpebat Vitellius et* ***fortunam principatus*** *inerti luxu ac prodigis epulis* ***praesumebat****, medio diei temulentus et sagina grauis.*
> « Vitellius vivait dans la torpeur et prenait un avant-goût de la condition impériale en se livrant à une débauche indolente et aux excès de table, ivre dès le milieu du jour et alourdi par la bonne chère. » (TACITE, *Histoires*, I, 62)

[331] TACITE, *Annales*, XI, 38 : « On annonça à Claude encore à table que Messaline avait péri, sans dire si c'était de sa main ou de celle d'un autre. Lui, sans en demander davantage, réclama à boire et fit honneur au repas comme d'habitude. »
[332] TACITE, *Annales*, XII, 64 : « Mais la plus tourmentée de peur était Agrippine, qu'alarmait un propos échappé à Claude dans l'ivresse : il avait dit que sa destinée était de supporter les crimes de ses femmes et de les punir ensuite. »
[333] TACITE, *Annales*, XII, 67 : « Le poison fut mis dans le plat de cèpes agréables au goût, et l'effet de la drogue ne fut pas senti tout de suite, soit que Claude fût trop stupide, soit qu'il fût pris de vin. »
[334] *Petit Larousse de la médecine*, p. 392 : « La goutte atteint le plus souvent l'homme d'âge mûr. […] Cette maladie métabolique due à des excès alimentaires ou à une consommation exagérée d'alcool impose un régime hypocalorique et la suppression de l'alcool. »

Ainsi, pour Vitellius, la condition impériale se résume déjà « à une débauche indolente et aux excès de table » ! Imagine-t-on alors toutes les ressources que le pouvoir peut accorder à un tel homme ? Suétone fustige d'emblée la goinfrerie d'Aulus dans le paragraphe XIII, qu'il colore de pittoresque :

> *Sed uel praecipue luxuriae saeuitiaeque*[335] *deditus epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in iantacula et prandia et cenas comissationesque, facile omnibus sufficiens uomitandi consuetudine […] Vt autem homo non profundae modo sed intempestiuae quoque ac sordidae gulae, ne in sacrificio quidem umquam aut itinere ullo temperauit.*
> « Mais ces vices principaux étaient la gourmandise et la cruauté; il prenait toujours trois repas, quelquefois quatre, car il distinguait le petit déjeuner, le déjeuner, le dîner, l'orgie, et son estomac suffisait sans peine à tous, grâce à son habitude de se faire vomir. […] Non seulement sa gloutonnerie était sans borne, mais elle ne connaissait point d'heure ni de répugnance, car même durant un sacrifice ou en voyage, il ne put jamais se retenir de manger aussitôt, sur place, devant l'autel. » (*Vitellius*, XIII)

Composés d'une nourriture toujours plus variée[336], les festins de l'empereur dépassent la simple structure du palais princier et se propagent au-delà des frontières :

> ***Epularum foeda et inexplebilis libido** : ex urbe atque Italia inritamenta gulae gestabantur strepentibus ab utroque mari itineribus; exhausti conuiuiorum apparatibus principes ciuitatum; **uastabantur ipsae ciuitates**. **Degenerabat** a labore ac uirtute **miles** adsuetudine uoluptatum et contemptu ducis.*
> « [Vitellius] avait pour la table une passion répugnante et insatiable : de Rome et de l'Italie on faisait venir ce qui peut réveiller un palais blasé, et les routes venant de l'une et de l'autre mer retentissant du bruit des charrois; les apprêts des festins ruinaient les notables des cités; les cités elles-mêmes s'y épuisaient. Le soldat dégénérait, perdait le goût du travail et le courage, dans l'accoutumance aux plaisirs et le mépris de son chef. » (TACITE, *Histoires*, II, 62)

Ainsi mobilisé pour assouvir l'insatiable appétit de Vitellius, l'Empire s'appauvrit : les mets fastueux que l'empereur exige pour sa seule satisfaction, impliquent la dilapidation du trésor[337]; de même l'expression *degenerabat miles* annonce l'avilissement des troupes armées, engourdies dans une torpeur absolue[338]. Pour Tacite, ce mode de vie débridé corrompt aussi la cour impériale :

> *Nemo in illa aula probitate aut industria certauit; **unum ad potentiam iter, prodigis epulis et sumptu ganeaque satiare inexplebiles Vitellii libidines**.*

[335] La cruauté de Vitellius sera l'objet du paragraphe XIV.
[336] *Vitellius*, XIII : « Le plus fameux de tous fut le banquet de bienvenue que son frère lui offrit : on y servit, dit-on, deux mille poissons des plus recherchés et sept mille oiseaux. Lui-même surpassa encore cette somptuosité en inaugurant un plat qu'il se plaisait à nommer, à cause de ses dimensions extraordinaires, le bouclier de Minerve protectrice de la Ville. Il fit mêler dans ce plat des foies de scares, des cervelles de faisans et de paons, des langues de flamants, des laitances de murènes, que ses capitaines de navires et ses trirèmes étaient allés lui chercher jusque dans le pays des Parthes et jusqu'au détroit de Gadès. »
[337] TACITE, *Histoires*, II, 95 : « Lui-même, persuadé qu'il lui suffisait bien de jouir du présent, et n'étendant pas plus loin sa prévoyance, dilapida, croit-on, neuf cents millions de sesterces en quelques mois. »
[338] TACITE, *Histoires*, II, 68 et 76 : « Dans l'armée de Vitellius, ce n'était que désordre et ivrognerie, tout y rappelait les fêtes de nuit et les bacchanales plutôt que la discipline des camps. […] Si les soldats ont jamais eu quelque ardeur et combativité, ils l'usent dans les tavernes, dans les orgies, et en imitant leur prince. »

> « Personne dans cette cour ne rivalisa de probité ni de zèle; une seule route menait au pouvoir : assouvir par des festins ruineux et par de coûteuses goinfreries les convoitises insatiables de Vitellius. » (TACITE, *Histoires*, II, 95)

Dès lors que Suétone stigmatise la voracité d'Aulus de manière vivante, l'auteur des *Histoires* s'intéresse aux lourdes conséquences politiques qu'un pareil comportement engendre; pourtant la corrélation de leurs témoignages décrit en filigrane le règne d'un tyran, parvenu à la tête de l'Etat pour concrétiser ses rêves d'orgie. Généralisons notre propos pour tous les princes qui font ces excès; ainsi le souligne Platon :

> « La partie bestiale et sauvage, **gorgée de nourriture ou de vin**, tressaille, et […] part en quête de satisfactions à donner à ses appétits. […] J'imagine que désormais ce ne sont plus que fêtes, festins, courtisanes et réjouissances de toutes sortes chez celui qui a laissé le tyran Eros s'installer dans son âme et en gouverner tous les mouvements. » (PLATON, *La République*, IX, 571a-572e)

Ainsi « le temps du règne de Vitellius n['est] autre chose qu'une ivresse et une orgie perpétuelles »[339] : car l'absorption de nourriture et de vin qui l'emporte sur l'organisation rigoureuse de la journée, éclipse même toute activité politique. Dès lors il paraît aberrant de parler d'un quelconque souci du corps chez un homme qui se force à vomir pour ingurgiter davantage de nourriture, comme le remarque Dion Cassius :

> « C'était, dès le principe, un homme hantant les cabarets. […] Il redoubla ses excès et passa la plus grande partie du jour et de la nuit à faire de la dépense, **se gorgeant sans mesure et vomissant continuellement**, si bien qu'il ne se nourrissait que par le simple passage des aliments. Ce moyen lui permettait de résister à une telle débauche tandis que tous les convives y succombaient. » (*Histoire romaine*, LXV, 2)

Quoique présenté de façon imagée, le dérèglement alimentaire que Suétone, Tacite et Dion mentionnent à de nombreuses reprises, précise l'orientation du règne d'Aulus et des autres vers la tyrannie. Bien plus la réflexion sur le soin que les empereurs apportent à leurs corps permet de saisir non seulement la vie privée de ces grands personnages mais elle définit aussi le régime de vie idéal auquel tout bon dirigeant se doit d'adhérer. Toutefois demandons-nous à quel niveau de différence se situent Claude, Galba et Vitellius; de fait nous avons là trois hommes pour qui les plaisirs de la chère rythment la journée et deviennent une des données fondamentales de leur règne. Chez Claude, le facteur négatif l'emporte ostensiblement, même si son inclination aux excès de table s'expliquerait par une existence menée à l'écart de la famille impériale : la nourriture et l'alcool pourraient alors compenser les maladies et les vexations de son enfance. Le régime de vie de Galba nous révèle un homme dont l'appétit énorme s'est développé au cours de sa longue existence. Devenu impotent au terme de sa vie, Galba incarne cependant l'austérité et la tempérance : ainsi le reproche que Suétone et Tacite formulent à l'encontre du général, ne concerne pas son hygiène quotidienne, indissociable de sa rigueur militaire, mais il est le fait d'un homme qui était « digne de l'Empire, s'il n'avait pas été empereur »[340]. L'évocation sombre d'un Vitellius répugnant se comprend dans le climat de haine qui s'est formé autour de ce dirigeant, car « politique et existence quotidienne, tout dénote le monstre le plus

[339] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXV, 3, 1.
[340] TACITE, *Histoires*, I, 49 : *capax imperii nisi imperasset.*

abhorré de la longue série des tarés suétoniens »[341]. De fait Vitellius inspire une vive répulsion : en plus d'une goinfrerie qu'il ne songe nullement à réfréner, l'empereur se sert des ressources impériales pour assouvir ses désirs; son avilissement se répand au sein de l'armée; enfin la cour se pervertit en imitant ses débauches. Par le biais d'un mode de vie déréglé, Suétone met en avant quelques-uns des travers du tyran; mais qu'advient-il de Caligula, un dirigeant qui présente des habitudes quotidiennes si troublées qu'il est impossible d'établir une journée-type ?

D'une hygiène de vie anarchique, Caius ne manifeste aucun souci du corps : si les abus alimentaires[342] se prolongent jusqu'à la fin de sa vie[343], sa santé précaire depuis l'enfance[344], de même que son incapacité à trouver un sommeil normal et réparateur[345] constituent les premiers symptômes de ses troubles psychiques.

> *Incitabatur insomnio maxime; neque enim plus quam tribus nocturnis horis quiescebat ac ne iis quidem placida quiete, sed pauida miris rerum imaginibus, ut qui inter ceteras pelagi quondam speciem conloquentem secum uidere uisus sit. Ideoque magna parte noctis uigiliae cubandique taedio nunc toro residens, nunc per longissimas porticus uagus inuocare identitem atque expectare lucem consuerat.*
>
> « Il souffrait tout particulièrement de l'insomnie, car il ne dormait pas plus de trois heures par nuit; encore ce repos n'était-il pas complet, mais troublé par des visions étranges : une fois, entre autres, il rêva qu'il s'entretenait avec le fantôme de la mer. Aussi, d'ordinaire, pendant une grande partie de la nuit, las de veiller et d'être couché, tantôt il restait assis sur son lit, tantôt il errait à travers d'immenses portiques, ne cessant d'attendre et d'invoquer le jour. » (*Caligula*, L)

Le trouble du sommeil est donc une constante chez Caligula qui semble confondre la nuit et le jour[346]; selon Suétone, le jeune empereur est néanmoins conscient de son état :

> *Mentis ualitudinem et ipse senserat ac subinde de secessu deque purgando cerebro cogitauit.*
>
> « Quant à son désordre mental lui-même s'en était aperçu, et plus d'une fois il projeta de se retirer pour se dégager le cerveau. » (*Caligula*, L)

De cette réflexion découle une interrogation : avec une santé mentale aussi défaillante, Caligula est-il en pleine possession de ses moyens ? Pour l'auteur des *douze Césars*, il s'agit d'une attitude réfléchie que rien ne peut excuser; pour s'en convaincre, le biographe se consacre d'emblée à la description de la mise de l'empereur : provocatrice et ostentatoire, sa tenue s'accorde certes avec son esprit dérangé, mais elle traduit plus encore l'ambiguïté fondamentale de son caractère.

---

[341] E. CIZEK, *Structures et idéologies dans les Vies des douze Césars de Suétone*, p. 152.
[342] PHILON, *Leg.*, XIV : « Il avait changé son régime, naguère encore du vivant de Tibère plus ordinaire, et par là plus sain, en un régime de luxe : vin pur en abondance, friandises, appétits insatiables sur un ventre plein, bains chauds intempestifs, vomissements immédiats suivis de nouvelles ivrogneries, de goinfreries renouvelées. »
[343] *Caligula*, LVIII : Le jour de sa mort, « le neuvième jour avant les calendes de février, vers la septième heure, comme il hésitait à quitter sa place pour aller déjeuner, car son estomac était encore alourdi par les repas de la veille, les conseils de ses amis le décidèrent enfin à sortir… »
[344] *Caligula*, L : « Sa santé ne fut équilibrée ni au physique ni au moral. Sujet à des attaques d'épilepsie durant son enfance, il était, une fois adolescent, assez résistant à la fatigue, mais quelquefois, cependant, pris d'une défaillance, il pouvait à peine marcher, se tenir debout, revenir à lui et se soutenir. »
[345] SENEQUE, *De ira*, III, XIX, 3. Sénèque évoque l'insomnie chronique de Caligula, devenue un fléau pour le peuple : « Ce qui t'étonne tant est une habitude quotidienne chez ce monstre : c'est pour cela qu'il veille, pour cela qu'il songe la nuit. »
[346] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LIX, 17, 3 : « Il voulut faire de la nuit le jour comme de la mer la terre. »

***Vestitu calciatuque et cetero habitu neque patrio neque ciuili, ac ne uirili quidem ac denique humano semper usus est**. Saepe depictas gemmatasque indutus paenulas, manuleatus et armillatus in publicum processit, aliquando sericatus et cycladatus, ac modo in crepidis uel coturnis, modo in speculatoria caliga, nonnumquam socco muliebri; plerumque uero aurea barba, fulmen tenens aut fuscinam aut caduceum deorum insignia, atque etiam Veneris cultu conspectus est.*

« Ses vêtements, sa chaussure et sa tenue en général ne furent jamais dignes d'un Romain, ni d'un citoyen, ni même de son sexe, ni, pour tout dire, d'un être humain. Souvent il parut en public avec des manteaux brodés, couverts de pierres précieuses, une tunique à manche et des bracelets; de temps à autre, vêtu de soie, avec une robe bordée d'or; ayant aux pieds tantôt des sandales ou des cothurnes, tantôt des bottines de courrier, ou parfois des brodequins de femme; très souvent on le vit avec une barbe dorée, tenant à la main les attributs des dieux, la foudre, le trident ou le caducée, et même costumé en Vénus. » (*Caligula*, LII)

Comme Suétone[347] nous donne les différentes apparences de Caius, demandons-nous pourquoi la description vestimentaire de l'empereur importe tant. A l'évidence l'instabilité foncière du prince apparaît à travers des toilettes qui varient selon l'humeur de Caius. Tantôt affublé d'« une robe bordée d'or », tantôt « vêtu de soie », Caligula possède une personnalité équivoque, voire androgyne; mi-homme et mi-femme, mi-dieu et mi-déesse, il aime à se travestir à un point tel qu'il revêt l'apparence de l'autre sexe : on comprend alors que Caius se montre en public avec les attributs de Jupiter, Neptune et Mercure, mais aussi « costumé en Vénus » !

Ainsi l'étude des soins apportés au corps confirme-t-elle l'existence d'un Caligula dégénéré et pervers, à tout point de vue : avec un psychique chancelant auquel s'ajoute une nette propension pour les joies de la table, comment Caius pourrait-il se soucier de son aspect extérieur ? Par une écriture qui intensifie les traits négatifs du dirigeant, le texte des *douze Césars* met en avant la dégradation physique et mentale au moyen d'un procédé d'accumulation introduit par *neque patrio ac ne uirili quidem ac denique humano*[348] : la progression dans les termes insuffle le ton du paragraphe puisque Caligula n'agit ni en Romain, ni en citoyen, ni en être humain. Alors qu'est-il, sinon un *monstrum*[349] déshumanisé?

Au-delà de ces considérations sur les Césars soucieux de leurs corps et de leur aspect extérieur, Suétone décrit en réalité un régime politique, présentant en quelques traits, les habitudes quotidiennes de ces grands hommes : car un empereur qui ne respecte pas son corps, ne peut pas avoir de la considération pour autrui[350]. A cet égard, l'auteur des *douze Césars* nuance néanmoins sa réflexion pour Othon et Néron qui se soucient de leur apparence pour de mauvaises raisons, puisque l'un appartient à un milieu de viveurs et

[347] Notons d'emblée la volonté de Suétone de ne pas comprendre l'orientalisme des empereurs.
[348] *Caligula*, LII.
[349] *Caligula*, XXII.
[350] PLATON, *La République*, V, 462a. Le corps, l'âme et la politique sont donc liés : « Quand un de nos doigts reçoit quelque coup, la communauté du corps et de l'âme, qui forme une seule organisation, à savoir celle du principe directeur, éprouve une sensation; et simultanément elle souffre avec l'une de ses parties […]. Et pour en revenir à ce que tu demandais, une cité bien gouvernée se trouve dans une condition très voisine de celle de l'homme. Qu'il arrive à un citoyen un bien ou un mal quelconque, ce sera surtout une pareille cité qui fera siens les sentiments qu'il éprouvera, et qui, toute entière, partagera sa joie ou sa peine. Il y a nécessité qu'il en soit ainsi dans une cité aux bonnes lois. »

l'autre se prétend artiste. Toutefois, pour la majorité des empereurs, les habitudes de vie prédisent le déroulement de chaque règne : la modération pour les plaisirs de la table et la sobriété, deux qualités que Suétone souligne avec force, forment l'esprit du bon dirigeant; enfin une mise digne précise une attitude conforme aux mœurs romaines.

Pourtant la conscience d'être le maître du monde doit nécessairement modifier le jugement de celui qui peut assouvir tous ses désirs et qui n'a pas de compte à rendre : une jeunesse souvent oisive, une existence dorée au palais n'exacerbent-elles pas les plus mauvais instincts de l'homme ? Il est un fait qui ne cesse de surprendre lorsqu'on examine avec soin la plupart des principats, c'est l'instant fatidique au cours duquel le règne du préposé au trône bascule, soit vers la tyrannie, soit vers le libéralisme. Il semble alors opportun d'étudier le cadre de vie de chaque empereur : puisque sa structure est propice aux excès et aux intrigues, quels sentiments développent les Césars qui fréquentent le palais ? Puis nous constaterons que l'influence hellénistique s'insinue parfois avec vigueur dans le cœur des dirigeants : quelles sont donc les manifestations directes de cette propension insidieuse de l'Orient dans le monde romain ?

II. Une vie en marge de la vie

Véritable vase clos où tous les excès sont possibles et les interdits presque inexistants, le palais impérial met en scène un homme confronté à un pouvoir mondial dépourvu de contrôle par une autre autorité; ainsi l'affirme M. Jouhandeau[351] :

> « Le fou qu'il nous est donné de regarder vivre disposant de **la plus complète liberté**, il en résulte un répertoire d'insanités, une liste d'atrocités encore inédites comme si le ciel avait voulu mettre la nature de l'homme à l'épreuve en l'abandonnant à elle-même sans que rien limitât ses desseins pour montrer jusqu'où elle pouvait aller dans l'horreur. »

Un descriptif du lieu s'impose de prime abord[352], mais est-ce à dire que la demeure des Césars se corrèle aussi avec leur tempérament ? Examinons alors toutes les allusions de Suétone qui évoquent un cadre de vie, souvent dépourvu de règles morales. Dans ces conditions, certains empereurs se sentent investis d'un héritage hellénistique puisqu'ils convoitent et envient des idéaux que Rome n'est pas en mesure de leur apporter. Quels dirigeants ont su trouver un équilibre entre les côtés grec et romain ?

A. La résidence du *princeps* : reflet d'un tempérament

Etre le maître du monde suppose des conditions de vie privilégiées; mais que révèle la structure dans laquelle les dirigeants évoluent ? Avant d'évoquer successivement les résidences des différents empereurs, nous étudierons les lieux de vie de César et d'Auguste.

Considérons d'abord les différentes habitations du Divin Jules :

> *Habitauit primo in Subura modicis aedibus, post autem pontificatum maximum in Sacra uia domo publica.* ***Munditiarum lautitiarumque studiosissimum multi prodiderunt*** *: uillam in*

[351] Préface de Suétone, *Vies des Douze Césars*, livre de poche, p. V.
[352] Pour César, Auguste, Néron, cette information nous est fournie par Suétone.

Nemorensi a fundamentis incohatam magnoque sumptu absolutam, quia non tota ad animum ei responderat, totam diruisse, quamquam tenuem adhuc et obaeratum.

« Il habita d'abord dans une modeste maison de Suburre, puis, lorsqu'il fut grand pontife, dans un bâtiment public, sur la voie sacrée. Bien des témoignages le montrent passionné pour le luxe et la somptuosité : s'étant fait bâtir sur le territoire d'Aricie une maison de campagne entièrement neuve jusqu'aux fondations, mais trouvant qu'elle ne répondait pas entièrement à son attente, il l'aurait fait démolir de fond en comble, quoiqu'il fût pauvre et chargé de dettes. » (*Diuus Iulius*, XLVI)

D'abord modeste, sa résidence évolue à mesure que croît son ambition; puis elle devient le symbole de son opulence :

Gemmas, toreumata, signa, tabulas operis antiqui semper animosissime comparasse; seruitia rectiora politioraque inmenso pretio, et cuius ipsum etiam puderet, sic ut rationibus uetaret inferri.

« On prétend qu'il collectionna toujours avec passion les pierres précieuses, les vases ciselés, les statues, les tableaux des maîtres anciens; qu'il se procurait des esclaves extrêmement beaux et cultivés, à des prix si exorbitants qu'il en rougissait lui-même et défendait de les mentionner sur ses comptes. » (*Diuus Iulius*, XLVIII)

Faut-il en conclure que Suétone stigmatise ici l'évolution d'un homme qui collectionne dans un premier temps les œuvres d'art, avant d'accumuler les titres honorifiques[353] ? En sa demeure, César impose une discipline sévère et des règles de conduite morale[354]; mais c'est aussi un lieu de sûreté où il protège ses clients[355], avant de s'y réfugier lui-même[356]. Enfin la dernière anecdote relative à la maison du divin Jules se rapporte à son fidèle coursier :

*Vtebatur autem equo insigni […], **quem natum apud se**, cum haruspices imperium orbis terrae significare domino pronuntiassent, magna cura aluit nec patientem sessoris alterius primus ascendit.*

« Il avait un cheval extraordinaire […]; ce cheval était né dans sa maison et les haruspices ayant annoncé qu'il présageait à son maître l'Empire du monde, il le fit nourrir avec le plus grand soin et fut le premier à le monter, car il ne supportait pas d'autre cavalier. » (*Diuus Iulius*, LXI)

Sans doute est-ce parce que son cheval lui « présag[e] l'Empire du monde » que César l'élève dans sa résidence. Cette hypothèse confirme néanmoins l'ambition démesurée du dictateur : dès lors son lieu de vie

[353] *Diuus Iulius*, LXXVI : « Cependant, certains autres de ses actes et de ses discours l'emportent dans la balance, de sorte qu'il passe pour avoir abusé de la toute-puissance et mérite d'être assassiné. Il ne lui suffit pas, en effet, d'accepter des honneurs excessifs, comme plusieurs consulats de suite, la dictature et la préfecture des mœurs à perpétuité, sans compter le renom d'*Imperator*, le surnom de Père de la Patrie, une statue parmi celle des rois, une estrade dans l'orchestre, mais il se laissa attribuer des prérogatives qui l'élevaient même au-dessus de l'humanité. »

[354] *Diuus Iulius*, LXXVI : « Chez lui, il maintenait une discipline si exacte et si rigoureuse, dans les petites choses comme dans les grandes, qu'il fit mettre aux fers un esclave boulanger qui servait à ses invités d'autre pain qu'à lui-même, et punit de mort, sans que personne eût porté plainte, l'un de ses plus chers affranchis. » .

[355] *Diuus Iulius*, LXXI : « Son attachement et son zèle à l'égard de ses clients ne furent jamais en défaut, même durant sa jeunesse. Il mit tant de chaleur à défendre contre le roi Hiempsal Masintha, jeune homme de naissance illustre, que prenant à partie Juba, le fils de ce roi, il le saisit par la barbe, et même quand son protégé fut déclaré tributaire, […] il l'arracha aussitôt à ceux qui se saisissaient de lui et le cacha longtemps dans sa maison. »

[356] *Diuus Iulius*, LXXXI : « Par ailleurs, des prodiges manifestes annoncèrent à César le meurtre qui se préparait. […] En raison de ses présages, mais aussi du mauvais état de sa santé, il fut longtemps à se demander s'il ne devait pas rester à la maison et remettre les affaires qu'il s'était proposé de traiter devant le sénat. »

coïnciderait avec son désir ardent d'obtenir des biens qui peuvent flatter son amour-propre et rendre compte de son pouvoir.

La demeure d'Auguste est un lieu où le *princeps* peut profiter des avantages de sa situation et vivre selon ses vœux, en « simple particulier »[357]. Voici comment Suétone décrit les différentes *domus* du dirigeant :

> *Habitauit primo iuxta Romanum forum supra Scalas anularias, in domo quae Calui oratoris fuerat; postea in Palatio,* ***sed nihilo minus aedibus modicis Hortensianis****, et neque laxitate neque cultu conspicuis, ut in quibus porticus breues essent Albanarum columnarum et sine marmore ullo aut insigni pauimento conclauia. Ac per annos amplius quadraginta eodem cubiculo hieme et aestate mansit. […] Si quando quid secreto aut sine interpellatione agere proposuisset, erat illi locus in edito singularis, quem Syracusas et technophyon uocabat. […] Ampla et operosa praetoria grauabatur. Et neptis quidem suae Iuliae, profuse ab ea extructa, etiam diruit ad solum, sua uero quamuis modica non tam statuarum tabularumque pictarum ornatu quam xystis et nemoribus excoluit* ***rebusque uetustate ac raritate notabilibus****.*
> « Il habita d'abord près du forum romain, au-dessus des escaliers des orfèvres, dans l'ancienne maison de l'orateur Calvus; ensuite, sur le Palatin[358], mais dans une maison également modeste d'Hortensius, qui ne se distinguait ni par son ampleur ni par son luxe, car les colonnes de ses portiques, d'ailleurs peu développés, étaient en pierre du mont Albain, et dans les appartements, on ne voyait ni marbre ni précieuse mosaïque. Pendant plus de quarante ans, il coucha dans la même chambre, hiver comme été […]. Pour les cas où il voulait travailler dans la solitude ou sans être dérangé, il possédait à l'étage supérieur, un cabinet spécial, qu'il appelait son « Syracuse » et son « atelier ». […] Il détestait les maisons de campagne immenses et luxueuses; et même, sa petite fille Julie s'en étant fait construire de splendides, il ordonna de les raser au niveau du sol; quant aux siennes, bien qu'elles fussent modestes, il les embellit en les ornant moins de statues et de tableaux que de colonnades et de bosquets, ainsi que de curiosités antiques. » (*Diuus Augustus*, LXXII)

Ainsi Auguste se réclame-t-il d'une vie modeste, sans doute inférieure à sa condition de *princeps*[359], mais qu'en est-il dans la réalité ?

> ***Notatus est ut pretiosae supellectilis Corinthiorumque praecupidus*** *[…]. Nam et proscriptionis tempore ad statuam eius ascriptum est :*
>
> *Pater argentarius, ego Corinthiarius,*
>
> *cum existimaretur quosdam propter uasa Corinthia inter proscriptos curasse referendos.*
>
> « On l'accusa également d'être passionné pour les meubles de prix et les vases de Corinthe […]. Ainsi, au temps des proscriptions, on inscrivit sur sa statue :

[357] *Diuus Augustus*, LXXIII.
[358] *Diuus Augustus*, LVII. Sa maison du Palatin fut détruite dans un incendie : « Pour l'aider à reconstruire sa maison du Palatin consumée par un incendie, les vétérans, les décuries, les tribuns et même les gens de toute classe, à titre individuel, lui apportèrent volontairement des sommes proportionnées à leurs ressources. »
[359] *Diuus Augustus*, LXXIII : « Son matériel domestique et son mobilier étaient des plus simples, […] et dont la plupart conviendraient à peine à un simple particulier. Il ne coucha, dit-on, que sur un lit bas et sans riche couverture. »

Mon père était argentier, moi, j'en suis pour le bronze,

parce qu'on le soupçonnait d'avoir fait mettre certaines personnes au nombre des proscrits, pour s'approprier leurs vases de Corinthe. » (*Diuus Augustus*, LXX)

Pour quelles raisons le biographe donne-t-il ce détail ? Serait-ce pour souligner l'ambivalence du *princeps* et le rapprocher de César par son goût des vases ciselés ? Car la tempérance[360] qui semble imprégner le palais, est peut-être exagérée par l'auteur. Elle ne parvient pas en tout cas à réfréner les frasques[361] de sa fille et de sa petite-fille, toutes deux élevées par Auguste et habituées à relater « la moindre de leurs paroles et leurs actions dans le journal de sa maison »[362] : qu'advient-il alors pour que cet excellent administrateur de l'Empire « song[e] à faire périr [Julie, sa fille] »[363] ? Ainsi, l'auteur des *douze Césars* souligne plus encore l'ambiguïté de ce prince secret, qui considère son lieu de vie comme un bien qu'il doit protéger du regard d'autrui : c'est pourquoi les témoignages de Suétone comportent quelques informations contradictoires. Car une demeure au sein de laquelle cohabitent des forces contraires, telles la modération et l'excès[364], la retenue et la débauche[365], décrit la dualité du maître de l'Empire.

Pour les Julio-Claudiens ensuite, les lieux de vie s'imprègnent tant de leur personnalité que nous voyons y ressurgir tous les instincts de leur nature profonde. Différents tableaux permettront de récapituler pour chacun des empereurs, les endroits dans lesquels ils vivent.

Etudions donc l'évolution psychologique de Tibère, à travers les différentes structures qu'il connaît au cours de son règne :

LE LIEU	SES CARACTERISTIQUES	QUE S'Y PASSE-T-IL ?
- Rhodes	**XI :** « Se contentant d'une habitation modeste et d'une maison de banlieue. »	**XI :** « Il adopta un genre de vie tout à fait simple. »
- Rome	**XV :** « Il quitta les Carènes et la maison de Pompée pour se loger aux Esquilies, dans les jardins de Mécène. »	**XV :** « Il s'abandonna entièrement au repos, ne remplissant que ses devoirs privés. »
- Campanie	**XXXIX :** « Il dînait près de Terracine dans une maison de plaisance appelée Spelunca. »	**XXXIX :** « Plusieurs rochers énormes se détachèrent accidentellement de la voûte, […] lui-même échappa contre toute espérance. »
- Caprée	**L :** « …portant ses préférences sur cette île, parce qu'elle était abordable d'un seul côté et sur une faible étendue. »	**XLII :** « A la faveur de la solitude et, pour ainsi dire, loin des regards de la cité, il laissa enfin déborder tous ses vices qu'il avait mal dissimulés. »
- sa villa d'Ion	Aucune n'est mentionnée	**LXV :** « Même lorsqu'on eut étouffé la conjuration de Séjan, […] pendant les neuf mois qui suivirent, il ne sortit pas de la maison. »

[360] *Diuus Augustus*, LXXIV : « Il donnait constamment des repas, mais toujours dans les règles, et non sans tenir grand compte des rangs et des personnes. […] Il ne reçut jamais à sa table aucun affranchi, sauf Menas. […] Il faisait servir trois plats ou six au maximum, dans les plus grandes occassions, mais s'il modérait la dépense, il déployait toute son amabilité. »

[361] *Diuus Augustus*, LXV : « Les deux Julies, sa fille et sa petite-fille, se souillèrent de tous les opprobres et il les relégua. »

[362] *Diuus Augustus*, LXIV : « Sa fille et ses petites-filles furent élevées avec tant de sévérité qu'il les habitua même au travail de la laine et leur défendit de cacher la moindre de leurs paroles ou leurs actions, qui toutes devaient être relatées dans le journal de sa maison. »

[363] *Diuus Augustus*, LXV.

[364] *Diuus Augustus*, LXX : « Ce qui accrut le scandale de ce dîner [des douze dieux], c'est que Rome souffrait alors cruellement de disette et de famine. »

[365] *Diuus Augustus*, LXXI : Auguste est accusé « d'aimer le luxe, car, après s'être emparé d'Alexandrie, […] il mit à la fonte tous les vases d'or d'usage courant. »
Diuus Augustus, LXX : « On parla beaucoup aussi d'un dîner secret donné par Auguste et que tout le monde appelait le festin des douze dieux; les convives y parurent, en effet, travestis en dieux ou en déesses, et Auguste lui-même, déguisé en Apollon. »

Essayons de comprendre pour quelles raisons l'empereur ne parvient pas à se fixer à Rome. Après la mort d'Auguste, Livie[366] peut présenter son fils aîné, comme le seul recours pour une succession sans déchirure; pourtant Tibère ne semble pas satisfait de sa nouvelle condition[367]. De fait, face aux intrigues et aux complots[368] qui se multiplient au palais, Tibère s'exile pour la deuxième fois[369] : en 26 ap. J.-C., il choisit donc de se retirer à Caprée, loin des mesquineries quotidiennes[370], et à partir de ce moment, il se désintéresse de la vie publique[371]. Devons-nous croire, comme Suétone[372] et Tacite le pensent, que sa retraite à Caprée[373] est à l'origine de ce changement[374] ?

> *Sed tum Tiberius* ***duodecim uillarum*** *nominibus et molibus insederat, quanto intentus olim publicas ad curas, tanto occultiores in luxus et malum otim resolutus.*
> « Mais alors Tibère venait d'occuper l'île avec douze énormes maisons de plaisance portant chacune un nom, et ce prince, jadis si attentif aux affaires publiques, se laissait aller maintenant à des débauches secrètes et à une oisiveté malfaisante. » (TACITE, *Annales*, IV, 67)

Que savons-nous de sa retraite à Caprée[375] ? Si le choix de l'île[376] évoque la misanthropie du *princeps*, sa demeure se place sous le signe de la lascivité; en témoigne la décoration des chambres :

> *Cubicula plurifariam disposita tabellis ac sigillis lasciuissimarum picturarum et figurarum adornauit. […] Quare Parrasi quoque tabulam, in qua Meleagro Atalanta ore morigeratur, legatam sibi sub conditione, ut si argumento offenderetur decies pro ea sestertium acciperet, non modo praetulit, sed et in cubiculo dedicauit.*
> « Il orna des chambres placées en différents endroits d'images et de statuettes reproduisant les tableaux et les sculptures les plus lascives […]. Aussi, un tableau de Parrasius, où l'on voyait Atalante ayant pour Méléagre une honteuse complaisance, lui ayant été légué sous réserve qu'il recevrait en échange un million de sesterces si le sujet lui paraissait choquant, non seulement il préféra le tableau, mais il le plaça dans sa chambre à coucher. » (*Tiberius*, XLIV)

Dès lors son lieu de vie reflète l'état d'esprit de Tibère, surnommé « Caprineus par un jeu de mots sur le nom de l'île »[377]. Ensuite la découverte du complot mené par Séjan, personnage douteux dont la puissance s'était

---

[366] TACITE, *Annales*, IV, 57 : « [Tibère] était ennuyé de l'avoir pour associée au pouvoir, mais il ne pouvait s'en débarrasser, puisque ce pouvoir, il l'avait reçu en présent de ces mains. »
[367] *Tiberius*, XXIII : « Enfin, comme par contrainte, en déplorant la misérable et lourde servitude qu'on lui imposait, il accepta l'Empire, mais ce ne fut qu'en exprimant le désir de s'en décharger plus tard. »
[368] *Tiberius*, XXV : « Un personnage noble, L. Scribonius Lido, préparait secrètement une révolution. »
[369] *Tiberius*, X : « Au milieu de tant de bonheur, dans la force de l'âge et en pleine santé, il décida tout à coup de disparaître et de se retirer le plus loin possible. […] Certains estiment que, les enfants d'Auguste étant alors adultes, il leur céda spontanément la place. »
[370] *Tiberius*, XXVIII : « Même à l'égard des injures, des bruits offensants et des vers satiriques sur lui et les siens, il était d'une patience inébranlable. »
[371] *Tiberius*, à partir du paragraphe XXXVIII, les vices apparaissent.
[372] *Tiberius*, XLII : « Mais à la faveur de la solitude, et pour ainsi dire, loin des regards de la cité, il laissa enfin déborder à la fois tous les vices qu'il avait longtemps mal dissimulés. »
[373] TACITE, *Annales*, IV, 41. Le départ précipité de Tibère pour Caprée n'est qu'une terrible machination fomentée par Séjan : « [Séjan] se tira d'embarras en poussant Tibère à vivre loin de Rome dans des endroits riants. »
[374] TACITE, *Annales*, IV, 1 : « Il y avait déjà huit ans que Tibère voyait l'Etat tranquille et sa maison florissante, quand soudain la fortune se mit à troubler tout et que lui-même devint féroce ou prêta des forces à ceux qui l'étaient. Ce revirement eut pour origine et pour cause Séjan, préfet des cohortes prétoriennes : maintenant je vais m'expliquer sur son origine, sur son caractère, sur le forfait par lequel il voulut se frayer la voie à la domination. […] Grâce à diverses pratiques il s'enchaîna si bien Tibère qu'il amena ce prince ténébreux pour les autres, à s'ouvrir à lui seul sans défiance. »
[375] *Tiberius*, XLIII : « Dans sa retraite de Caprée, il imagina d'installer un local garni de bancs pour des obscénités secrètes. Là des troupes de jeunes filles et de jeunes débauchés […] se prostituaient entre eux. »
[376] *Tiberius*, XL.

accrue depuis l'incident survenu à Spelunca[378], contraint l'empereur à se cloîtrer, par peur, dans la villa d'Ion :

> *Verum et oppressa coniuratione Seiani nihilo* ***securior aut constantior*** *per nouem proximos menses* ***non egressus est uilla****, quae uocatur Ionis.*
> « Même lorsqu'on eut étouffé la conjuration de Séjan, il ne fut nullement plus rassuré ni plus calme et, pendant les neuf mois qui suivirent, il ne sortit pas de la maison qui est appelée Villa d'Ion. » (*Tiberius*, LXV)

A l'évidence Tibère ne peut se plaire en un seul endroit. Il est alors frappant de constater que ses lieux de vie se modifient au gré des menées politiques; loin de Rome, l'empereur qui n'échappe pas aux tourments de sa condition, ne trouve pas la tranquillité de l'esprit dans les demeures où il vit. Ainsi l'évolution psychologique du dirigeant transparaît-elle au travers de ses résidences : car à l'exception d'un court séjour aux Esquilies, ses autres maisons, situées à l'écart de la Capitale, limitent les contacts humains, générant ainsi une altération de ses rapports avec autrui. Même éloigné du palais, l'empereur, manipulé et trahi par Séjan, son confident le plus proche, finit par vivre en reclus dans la villa d'Ion. Car la peur perpétuelle[379], de même que la rancœur tenace qui anime le prince, aiguiseront sa cruauté pendant les six dernières années de ce règne malheureux[380].

Qu'en est-il de Caligula, le successeur de Tibère ? Notons avant de les étudier, les anecdotes concernant la vie au palais :

LE PALAIS EN LUI-MEME	UN ENDROIT SPECIFIQUE DU PALAIS Caractérisation par un extrait *des douze Césars*
- Sur le parvis du Capitole : **XXII :** « Il fit jeter […] les fondations d'un nouveau palais. » **-Le palais :** **XXXVII :** « Quand il se faisait bâtir des palais ou des maisons de campagne, ce qui primait chez lui toutes autres considérations, c'était le désir de voir exécuter ce qu'on déclarait irréalisable. » **XLI :** « Il installa au Palatium un lieu de plaisir. » **LIV :** « Il convoqua au Palatium trois consulaires, et, […] il les fit monter sur une estrade, puis, […] exécuta une danse accompagnée de chant et disparut. »	**- A table :** **XXII :** « Comme il entendait un jour des rois, […] discuter à table devant lui sur la noblesse de leur origines, il s'écria : *N'ayons qu'un seul chef, qu'un seul roi*. » **XXIII :** « Lorsqu[e sa grand-mère Antonia] fut morte, il ne lui accorda aucun honneur et, sans quitter la table, contempla de loin les flammes de son bûcher. » **XXIV :** « Il entretint des relations incestueuses avec toutes ses sœurs, et devant tout le monde, à table. » **- Dans une aile du Palatium :** **XXII :** « Il fit prolonger jusqu'au forum, une aile du Palatium, […] il s'y tenait souvent au milieu de ses frères les dieux. » **- Dans sa couche :** **XXII :** « Il […] invitait fréquemment [Jupiter] à venir l'embrasser et partager sa couche. » **- Dans son lit :** **XXVI :** « Troublé dans son sommeil par la rumeur des gens qui, […] s'installaient aux places gratuites dans le cirque, il les fit tous chasser à coups de bâtons. » **- L'atrium :** **XLI :** « Il se dirigea vers l'atrium du palais et vit passer deux riches chevaliers romains : il ordonna de les arrêter sur-le-champ et de confisquer tous leurs biens. » **- Le vestibule :** **XLII :** « Il annonça même par un édit qu'il accepterait des étrennes au début de l'année, et, pour les calendes de février, il se tint dans le vestibule de son palais afin de recevoir l'argent. »

Par quels témoignages voyons-nous que le palais subit l'influence de Caligula ? Déjà le prince y dispose un lieu de débauche[381] :

---

[377] *Tiberius*, XLIII : *...ob quae palam iam et uulgo nomine insulae abutentes « Caprineum » dictitabant*; *Caprineus* signifiant à la fois « l'homme de Caprée » et « le vieux bouc ».
[378] TACITE, *Annales*, IV, 59.
[379] *Tiberius*, LXIII : « Il vécut non seulement en proie à la haine et à l'exécration mais encore dévoré d'inquiétude. »
Tiberius, LXVI : « Des avanies diverses venues de toutes parts ulcéraient son âme inquiète. »
[380] De 31 ap. J.-C. à 37 ap. J.-C.
Tiberius, LXVII : « Il fit presque l'aveu de tout ce qu'il souffrait. »
[381] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LIX, 28 : « En même temps, il amassait des richesses de la façon la plus honteuse et la plus terrible. […] Ces logements ouverts dans le palais même, ces femmes de citoyens de premier rang, ces enfants d'hommes parmi les plus respectés, tous ces gens qu'il y installait et exposait à l'outrage, il tirait tout simplement profit d'eux. »

> ***Lupanar in Palatio constituit**, districtisque et instructis pro loci dignitate compluribus cellis, in quibus matronae ingenuique starent, misit circum fora et basilicas nomenculatores ad inuitandos **ad libidinem** iuuenes senesque.*
>
> « Il installa au Palatium un lieu de plaisir, où, dans un grand nombre de cellules séparées les unes des autres et meublées selon la majesté de cette demeure, se tenaient des matrones et des jeunes garçons de naissance libre, puis il envoya ses nomenclateurs parcourir les places et les basiliques pour inviter à la débauche jeunes gens et vieillards. » (*Caligula*, XLI)

Mais il existe aussi d'autres endroits de débauche : ainsi voit-on Caligula « se ménager une chambre pour […] habiter avec Jupiter »[382], ou s'adonner à l'inceste avec ses sœurs, « à table, devant tout le monde »[383]; c'est encore pendant les festins, que s'exercent l'orgueil[384] et la cruauté[385] du prince. A la vérité, il n'est presque aucun endroit que Caius n'épargne de ses vices puisque même l'*atrium* et le vestibule du palais servent à l'enrichir indûment[386]. De fait le tempérament de Caius l'incite à tant de démesure et d'excès que même ses résidences sont édifiées en fonction de critères invraisemblables :

> *In extructionibus praetoriorum atque uillarum omni ratione posthabita nihil tam efficere concupiscebat **quam quod posse effici negaretur**.*
>
> « Quand il se faisait bâtir des palais ou des maisons de campagne, ce qui primait chez lui toute autre considération, c'était le désir de voir exécuter ce qu'on déclarait irréalisable. » (*Caligula*, XXXVII)

On ne peut douter de l'influence néfaste de Caligula sur le palais dans la mesure où les ressorts du pouvoir lui permettent d'agir en monarque absolu et de transformer son lieu de vie, au gré de ses humeurs les plus insensées.

En ce qui concerne Claude, son attitude passive dans l'accession au pouvoir est une dominante de son tempérament apathique et de sa longue mise à l'écart des affaires : son manque d'esprit de décision, de même que les pressions du palais sont importants. Rappelons dans un tableau, les faits susceptibles de confirmer que l'ambiance particulière du palais correspond à la personnalité malléable de l'empereur :

DANS SA *DOMUS*	**QU'Y FAIT CLAUDE ?** **Caractérisation par un extrait du *Diuus Claudius***
- Maison de banlieue et sa retraite de Campanie	**V :** « Il se plongea dans l'oisiveté, vivant à l'écart […] et comme il s'entourait des gens les plus abjects, […] il se fit un triste renom d'ivrogne et de joueur. »
- Maison incendiée	**VI :** « De son côté le sénat proposa […] que l'on reconstruisît aux frais de l'Etat sa maison. »
- Cabinet qui porte le nom d'Hermaeum	**X :** « Il se glissa en rampant vers la pièce voisine et se dissimula dans les plis de la tenture placée devant la porte. »
- Dans la salle à manger	**XXXIII :** « Il ne sortit pour ainsi dire jamais de la salle à manger sans être bourré de victuailles et gorgé de vin. »
- A table	**XXXIX :** « Après l'exécution de Messaline, quand il fut à table depuis un moment, il demanda pourquoi l'impératrice ne venait pas. »
- Dans sa chambre à coucher	**XXXVII :** « Narcisse et Messaline ayant comploté sa perte se partagèrent les rôles : le premier fit irruption avant le jour, dans la chambre de son maître, en déclarant avoir rêvé que l'empereur avait été assassiné par Appius; Messaline, affectant la surprise, raconta que la même vision s'offrait à elle depuis plusieurs nuits. »
- Chez lui	**XL :** « Il y a, maintenant encore, chez moi, des gens qui ne me regardent pas comme leur patron. »

[382] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LIX, 28 : « Mais ne pouvant supporter d'occuper la deuxième place dans cette cohabitation, il se fit construire en toute hâte un autre temple sur le Palatin. »
[383] *Caligula*, XXIV.
[384] *Caligula*, XXII.
[385] *Caligula*, XXIII.
[386] *Caligula*, XLI et XLII.

D'un naturel amorphe et confiant[387], Claude semble subir les événements du palais, sans faire preuve de beaucoup d'initiatives : aussi ses femmes et ses affranchis[388] prennent-ils souvent les décisions qui lui incombent. Remarquons que la chambre nuptiale[389] et la salle à manger sont les deux lieux où des gens de confiance abusent en toute impunité, de la crédulité de l'empereur; en témoigne l'exécution de Messaline, orchestrée par Narcisse :

> *Nam Claudius* ***domus regressus*** *et* ***tempestiuis epulis delenitus****, ubi uino incaluit, iri iubet nuntiarique miserae […] dicendam ad causam postera die adesset. Quod ubi auditum et languescere ira, redire amor ac, si cunctarentur, propinqua nox et* ***uxorii cubiculi memoria*** *timebantur, prorumpit Narcissus denuntiatque centurionibus et tribuno, qui aderat, exequi caedem : ita imperatorem iubere. […]* ***Nuntiatumque Claudio epulanti perisse Messalinam, non distincto sua an aliena manu****. Nec ille quaesiuit, poposcitque poculum et solita conuiuio celebrauuit.*
>
> « En effet, Claude, rentré chez lui et attendri par un repas prolongé n'eut pas plus tôt senti la chaleur du vin, qu'il ordonna d'aller signifier à la malheureuse […] d'avoir à se présenter à lui le lendemain, pour plaider sa cause. A ces mots, on comprit que sa colère faiblissait pour faire place à l'amour et que, si l'on temporisait, il y avait tout à craindre de la nuit prochaine et du souvenir du lit conjugal. Narcisse sort brusquement et enjoint aux centurions et au tribun de garde d'accomplir le meurtre : tel est l'ordre de l'empereur. […] On annonça à Claude encore à table que Messaline avait péri, sans dire si c'était de sa main ou de celle d'un autre. Lui, sans en demander davantage, réclama à boire et fit honneur au repas comme d'habitude. » (TACITE, *Annales*, XI, 37 et 38)

Dès lors qu'advient-il au palais, après l'assassinat de sa troisième épouse ?

> ***Caede Messalinae conuulsa principis domus****, orto apud libertos certamine, quis deligeret uxorem Claudio, caelibis uitae intoleranti et coniugum imperiis obnoxio.*
>
> « Le meurtre de Messaline avait bouleversé le palais, les affranchis se disputant tout de suite à qui choisirait une épouse à Claude, impatient du veuvage et soumis à la domination de ses épouses. » (TACITE, *Annales*, XII, 1)

Une fois encore, Claude, déchiré par tant d'avis différents, est ballotté au gré des pressions. Avec un tempérament aussi malléable, l'empereur ne semble pas le véritable maître des lieux -lui-même l'avoue[390]- puisque ses décisions s'inclinent devant l'opinion de ses gens de confiance. Dès lors le palais devient donc le siège de manœuvres secrètes et suspectes : car au milieu de ces rivalités d'influence, Claude ne parvient pas

[387] *Diuus Claudius*, XXV : « Mais pour ces différentes mesures ou autres semblables, et même en tout ce qui concernait le gouvernement, il suivit la plupart du temps l'initiative de ses femmes et de ses affranchis, plutôt que la sienne propre, se montrant d'ordinaire, dans tous les domaines, tel que l'exigeait leur intérêt ou leur caprice. »
Diuus Claudius, XXIX : « Livré, ainsi que je l'ai dit, à ces affranchis et à ses femmes, Claude se conduisit, non comme un prince, mais comme un serviteur. »
[388] *Diuus Claudius*, XXVIII : Sur ses affranchis.
[389] *Diuus Claudius*, XXXVII : Meurtre de Silanus, orchestré par Messaline et Narcisse.
[390] *Diuus Claudius*, XL : « Il y a, maintenant encore, chez moi, des gens qui ne me regardent pas comme leur patron. »

à s'affirmer et ne peut davantage s'imposer, « pench[ant] tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant ce que chacun lui faisait entendre »[391].

A la différence, Néron, son fils adoptif, sait quels avantages résultent d'une existence oisive au palais. Alors voyons comment se comporte Néron dans ses différents lieux de vie; résumons-le par un tableau :

LES DEMEURES DE NERON **Situation dans le texte de Suétone**	**LES ALLUSIONS A SON LIEU DE VIE** **Caractérisation par un extrait *des douze Césars***
XXXI : « Il se fit bâtir une maison s'étendant du Palatin à l'Esquilin et l'appela d'abord **le Passage**, puis, un incendie l'ayant détruite, il la reconstruisit sous le nom de **Maison dorée**. […] Dans son vestibule, on avait pu dresser une statue colossale de Néron, haute de cent-vingt pieds; la demeure était si vaste qu'elle renfermait des portiques à trois rangs de colonnes, longs de mille pas, une pièce d'eau semblable à une mer, entourée de maisons formant comme des villes, et par surcroît une étendue de campagne, où se voyaient à la fois des cultures, des vignobles, des pâturages et des forêts, contenant une multitude d'animaux domestiques et sauvages de tout genre; dans le reste de l'édifice, tout était couvert de dorures, rehaussé de pierres précieuses et de coquillages à perles; le plafond des salles à manger était fait de tablettes d'ivoire mobiles et percées de trous […]; dans les salles de bain coulaient les eaux de la mer et celles d'Albula. »	**XXVII :** « Il faisait durer ses festins de midi à minuit. » **XXXIV :** « Excédé de voir sa mère exercer rigoureusement son contrôle et sa critique sur ses actes et sur ses paroles, […] il la bannit de sa présence et du Palais. » **XXXVI :** « Il se conduisit avec non moins de cruauté hors de sa maison. » **XXXVIII :** « Il incendia Rome; il se cacha si peu que plusieurs consulaires, ayant surpris dans leur propriété des esclaves de sa chambre avec de l'étoupe et des torches, n'osèrent porter la main sur eux, et que des magasins de blé, occupant près de la Maison dorée un terrain qu'il convoitait vivement, furent abattus par des machines de guerre. » **XXXIX :** « On fit courir beaucoup d'épigrammes grecques et latines, comme celles-ci : Rome deviendra sa maison : citoyens émigrez à Véies, Si cette maudite maison n'englobe pas jusqu'à Véies. »

Assurément la *Domus Aurea* répond aux exigences artistiques d'un prince, qui privilégie la démesure et la grandeur. Déjà la construction d'un édifice aussi colossal résulte d'un incendie[392] ordonné par l'empereur en personne[393] :

> ***Ceterum Nero usus est patriae ruinis exstruxitque domum**, in qua haud proinde gemmae et aurum miraculo essent, solita quidem et luxu uolgata, quam arua et stagna et, in modum solitudinum, hinc siluae, inde aperta spatia et prospectus.*
>
> « Quoiqu'il en soit, Néron mit à profit les ruines de sa patrie et fit construire une demeure telle que les pierreries et l'or étonnaient moins -ce luxe était depuis longtemps ordinaire et répandu- que des champs, des pièces d'eau et, comme dans les grands espaces, ici des bois, là des esplanades et des perspectives. » (TACITE, *Annales*, XV, 39 et 42)

En 64 ap. J.-C., la Maison Dorée, à la jonction du gigantisme et des aspirations champêtres, surprend par son outrance, mais elle répond aussi à des critères architecturaux inhabituels. Ce travail ingénieux issu de l'imagination de Severus et de Celer, est un défi lancé à la nature; aussi cette conception de l'art qui consiste à faire ce que l'ordre naturel récuse, s'inscrit-elle dans une perspective décadente :

> *Ingenium et audacia erat **quae naturae denegauisset per artem** temptare.*
>
> « L'imagination audacieuse [de Severus et de Celer] consistait à réaliser, au moyen de l'art, même ce que la nature avait refusé. » (TACITE, *Annales*, XV, 42)

[391] TACITE, *Annales*, XII, 1.

[392] TACITE, *Annales*, XV, 39 : « [Néron] ne rentra dans la Ville qu'au moment où le feu approchait de la maison qu'il avait fait construire pour relier le Palatium aux jardins de Mécène. On ne put l'arrêter avant que le Palatium, la maison et tous les alentours ne fussent dévorés. »

[393] *Nero*, XXXVIII : « En effet, sous prétexte qu'il était choqué par la laideur des édifices, par l'étroitesse et la sinuosité des rues, il incendia Rome. »
TACITE, *Annales*, XV, 39 : « Le bruit s'était répandu que, au moment même où la Ville flambait, le prince était monté sur la scène de son théâtre privé et avait chanté la ruine de Troie, comparant les malheurs présents aux catastrophes antiques. »

Dès lors une nouvelle mode architecturale s'impose par une utilisation, dans ses extrêmes limites, de toutes les ressources de l'époque; la superficie même de la Maison « s'étendant du Palatin à l'Esquilin »[394] constitue à elle seule un défi[395]. En plus d'un système hydraulique qui assure la rotation d'un plafond mobile[396], les fresques de Fabulus[397] avec leurs couleurs hardies apportent une note étincelante au palais : les paysages, les animaux, les scènes mythologiques enluminent l'intérieur de l'édifice « couvert de dorures, réhaussé de pierres précieuses et de coquillages à perles »[398] et rappellent plus encore le décor élaboré par Pétrone dans *Le Satiron*[399]. Tout le faste déployé dans l'ornementation révèle ainsi la mégalomanie d'un empereur qui donne libre cours à ses penchants; que dire alors de son orgueil, pendant l'inauguration de la *Domus aurea* ?

> *Eius modi domum cum absolutam dedicaret, hactenus comprobauit, ut se diceret « quasi hominem tandem habitare coepisse. »*
> « Lorsqu'un tel palais fut achevé et que Néron l'inaugura, tout son éloge se réduisit à ces mots : *Je vais enfin commencer à être logé comme un homme.* » (*Nero*, XXXI)

De fait l'existence au palais se calque sur la personnalité du Julio-Claudien, mais elle se place aussi sous le signe de l'excès : citons pour l'exemple, ces festins que « [Néron] faisait durer de midi à minuit »; or qu'advient-il ?

> *Ipse, quo fidem adquireret nihil usquam perinde laetum sibi, publicis locis struere conuiuia* ***totaque Vrbe quasi domo uti****.*
> « Lui-même voulant accréditer l'opinion qu'il ne trouvait nulle part autant de plaisir, se met à donner des festins dans les lieux publics et à user de la Ville entière comme de sa demeure. » (TACITE, *Annales*, XV, 37)

Est-ce parce qu'il a conscience de détenir un pouvoir immense, que Néron se permet « d'user de la Ville entière comme de sa demeure » ? C'est du moins l'hypothèse que Tacite[400] et Suétone[401] soutiennent.

Alors dirons-nous que les demeures des Julio-Claudiens sont conformes à leur tempérament ? Nous avons vu comment les résidences de Tibère évoquent tour à tour sa misanthropie et sa lascivité; par ailleurs c'est au palais que Caligula révèle aux yeux de tous une lubricité sans nom et un orgueil démesuré; pour Claude, sa sujétion est telle qu'il passe pour le serviteur de ses affranchis et de ses femmes; Néron, quant à lui, n'hésite pas à incendier la Capitale pour que soit édifiée la *Domus aurea*, toute entière imprégnée d'art et de grandeur.

---

[394] *Nero*, XXXI.
[395] P. PETIT, *Histoire générale de l'Empire romain*, p. 104 : « La Maison Dorée tout entière est un Palais du Soleil, comme une immense pergola ouverte à ses rayons bienfaisants, mais en même temps entourée de jardins peuplés de kiosques et de fabriques, elle est l'héritière, à une échelle casi cosmique, des demeures des riches romains de la fin de la République et peut-être des paradis des grands rois iraniens. »
[396] *Nero*, XXI : « Le plafond des salles à manger était fait de tablettes d'ivoire mobiles et percées de trous, afin qu'on pût répandre d'en haut sur les convives soit des fleurs soit des parfums. »
[397] *Nero*, XXI.
[398] *Nero*, XXXI.
[399] *Le Satiricon*, XXIX : Description des peintures qui ornent la demeure de Trimalchion.
LX : « Soudain le plafond se mit à craquer et le triclinium tout entier trembla. […] Et voici que le plafond s'ouvre, et l'on voit descendre un immense cerceau, enlevé selon toute vraisemblance à quelque énorme barrique, qui portait suspendus dans tout son contour des couronnes dorées avec des flacons de parfums. »
[400] TACITE, *Annales*, XV, 43.
[401] *Nero*, XXXIX.

Mais qu'en est-il des trois généraux ? Il est alors intéressant d'analyser dans un premier temps les faits qui se déroulent dans leurs lieux de vie; puis nous étudierons l'attitude de ces hommes, qui adoptent à l'approche de leur destitution, une attitude souvent surprenante. Attardons-nous sur les évocations relatives à l'existence au palais : les allusions à leur lieu de vie sont-elles représentatives du tempérament des généraux ?

	LES FAITS QUI SE DEROULENT DANS LEUR RESIDENCE **Caractérisation par un extrait *des douze Césars***
GALBA	**IV :** « Quoiqu'il fût encore jeune, il maintint obstinément l'ancien usage romain, tombé en désuétude et **qui subsistait seulement dans sa maison**, de rassembler deux fois par jour ses affranchis et ses esclaves, pour être salué par chacun d'eux, le matin d'un bonjour, et le soir, d'un adieu. » **XIV :** « **Il était gouverné par trois hommes qui habitaient avec lui au Palatium** et s'attachaient à tous ses pas si bien qu'on les appelaient ses pédagogues. » **XIX :** « Peu après, il fut informé que le camp était aux mains d'Othon, et la plupart lui conseillaient de s'y rendre au plus vite, car il pourrait par sa présence et son autorité dominer la situation, mais il résolut simplement de **s'enfermer dans le Palatium** et d'appeler à sa défense certains détachements de légionnaires. »
OTHON	**IV :** « Aussi, prodiguant à tous services et prévenances de tout genre, **chaque fois qu'il recevait l'empereur à dîner**, il donnait une pièce d'or à chaque homme de la cohorte de garde. » **XI :** « Ayant pris toutes ses dispositions, il ne songeait plus qu'à mourir […]; puis, **laissant sa chambre ouverte jusqu'à une heure tardive**, il accueillit tous ceux qui voulurent le voir. Ensuite, s'étant désaltéré en buvant de l'eau bien fraîche, il saisit deux poignards, […] en mit un sous son oreiller, fit fermer les portes, et dormit d'un très profond sommeil. Il ne s'éveilla que vers le point du jour et se perça d'un seul coup au sein gauche; on se précipita dans sa chambre à son premier gémissement et il expira en cachant ou découvrant tour à tour sa blessure. »
VITELLIUS	**VII :** « Il est avéré qu'au moment de partir il se trouva sans argent de route : sa détresse était si profonde que, reléguant dans un appartement loué sa femme et ses enfants, qu'il laissait à Rome, **il mit en location pour le reste de l'année, sa propre maison**. » **VIII :** « Aussi à peine un mois s'était-il écoulé que, sans tenir compte ni du jour ni de l'heure, -c'était déjà le soir- **les soldats l'enlevèrent tout à coup de sa chambre à coucher**, tel qu'il était, en tenue d'intérieur, puis le saluèrent empereur. » **XV :** « Battu ou trahi de toutes parts, il se fit garantir la vie sauve […]; aussitôt après, **il vint sur le perron du Palatium proclamer devant une foule de soldats qu'il abdiquait l'Empire** dont il s'était chargé à contre cœur. » **XVI :** « Un éclaireur lui annonça que l'ennemi approchait. Aussitôt il se cacha dans sa litière […], gagna secrètement l'Aventin et **sa maison paternelle**, d'où il comptait fuir en Campanie; ensuite, croyant, d'après un bruit vague que la paix avait été accordée, il se laissa reporter au Palatium.» **XVII :** « Les coureurs de l'armée ennemie avait fait irruption dans le Palatium et, comme il arrive, ne rencontrant personne, fouillaient partout. Ils le tirèrent de sa cachette. »

En sa demeure, Galba se signale déjà par une habitude digne des temps anciens puisqu'il exige de sa domesticité une marque de respect que Suétone juge obsolète. Après son investiture, le prince s'attire une triste réputation[402], en s'attachant les services[403] de Titus Vinius, Cornelius Laco[404] et l'affranchi Icelus. Mais au moment du coup d'état organisé par Othon, voyons qui est le véritable maître des lieux :

> *Interim Galbam duae sententiae distinebant :* ***Titus Vinius manendum intra domum****, opponenda seruitia, firmandos aditus, non eundum ad iratos censebat […]. Festinandum ceteris uidebatur, antequam cresceret inualida adhuc coniuratio paucorum […]. Non exspectandum ut, compositis castris, forum inuadat et, prospectante Galba, Capitolium adeat,* ***dum egregius imperator cum fortibus amicis ianua ac limine tenus domum cludit, obsidionem nimirum toleraturus****.*
>
> « Cependant Galba était tiraillé entre deux avis différents : Titus Vinius pensait qu'il fallait rester à l'intérieur du palais, utiliser les esclaves comme couverture, barricader les accès, ne pas affronter les colères

[402] *Galba*, XIV : « Il se prêta, s'abandonna si entièrement aux caprices de ces trois personnages malfaisants par leurs vices de nature différente, qu'il se montrait à peine plus conséquent. »

[403] TACITE, *Histoires*, I, 13 : « Le pouvoir réel du principat était partagé entre le consul Titus Vinius et le préfet du prétoire Cornelius Laco; un affranchi de Galba, Icelus, ne jouissait pas d'un moindre crédit; gratifié d'un anneau d'or, on l'appelait volontiers de son nom de chevalier, Marcianus. »
Galba, XIV : « C'étaient T. Vinius, son légat en Espagne, personnage d'une cupidité sans bornes; Cornelius Laco, d'assesseur devenu préfet du prétoire, que son arrogance et sa nullité rendaient insupportable; l'affranchi Icelus, […] qui briguait maintenant la plus haute charge de l'ordre équestre. »

[404] TACITE, *Histoires*, I, 6 : « De [Galba] ce vieillard débile, Titus Vinius et Cornelius Laco -l'un le plus méchant, l'autre le plus lâche des mortels- faisant peser sur lui la haine due aux forfaits et le mépris qu'inspire le manque d'énergie, ruinaient l'autorité. »

[…]. Tous les autres pensaient qu'il fallait se hâter d'agir, avant de laisser se développer cette conjuration encore faible et sans ampleur […]. Il ne fallait pas attendre que, après avoir disposé le camp en sa faveur, [Othon] envahît le Forum et, sous les yeux de Galba, montât au Capitole, tandis que cet éminent général, retranché chez lui avec ses valeureux amis, sans franchir le seuil de sa porte, allait sans doute soutenir un siège ! » (TACITE, *Histoires*, I, XXXIII et XXXIV)

Non sans une note de sarcasme, Tacite dénonce la passivité de Galba, plus encore que son irrésolution : ainsi est-ce au palais que l'empereur attend patiemment l'issue des événements. Se peut-il alors que son cadre de vie ait affaibli son pouvoir décisionnel ? L'hésitation du *princeps*, aisément discernable en sept mois de gouvernement[405], coïnciderait avec l'influence néfaste de « trois hommes qui habitaient avec lui au Palatium »[406].

Qu'en est-il de la résidence d'Othon ? Etudions d'abord l'allusion relative à son tempérament de viveur; ainsi le souligne Tacite :

Et intimi libertorum seruorumque, ***corruptius quam in priuata domo habiti****, aulam Neronis et luxus, adulteria, matrimonia ceterasque regnorum libidines.*

« De plus, les affranchis et les esclaves qui vivaient dans son intimité, habitués à une corruption qu'on ne trouve pas dans la maison d'un simple particulier, lui mettaient sans cesse sous les yeux la cour de Néron et ses dissipations, les adultères, les mariages et les autres caprices des rois. » (TACITE, *Histoires*, I, XXII)

Ainsi l'existence dissolue que mène Othon dans l'entourage de Néron, se répercute-t-elle dans sa propre demeure. Or qu'advient-il au terme de sa vie ? Voyons comment la sérénité qui règne dans le palais d'Othon s'étend à la mort elle-même :

Regressus uacauit abeuntium adloquiis*, donec omnes inuiolati digrederentur. […] Tum adlatis pugionibus, cum utrumque pertemptasset, alterum capiti subdidit. Et explorato iam profectos amicos,* ***noctem quietam****, utque adfirmatur, non insomnem egit. Luce prima in ferrum pectore incubuit. Ad gemitum morientis ingressi liberti seruique et Plotius Firmus praetorii praefectus unum uolnus inuenere.*

« Othon rentra chez lui et se prêta aux entretiens de ceux qui s'en allaient, jusqu'à ce qu'ils pussent s'éloigner tous sans être maltraités. […] Alors s'étant fait apporter deux poignards, il en essaya la pointe et en plaça un à son chevet. Puis, s'étant assuré que ses amis étaient partis, il passa une nuit tranquille qui, à ce qu'on affirme, ne fut pas sans sommeil. Au point du jour, il se jeta la poitrine contre le fer. Au gémissement du mourant, ses affranchis et ses esclaves entrèrent, ainsi que le préfet du prétoire Plotius Firmus; ils ne lui trouvèrent qu'une seule blessure. » (TACITE, *Histoires*, II, 49)

Si Tacite se montre plus explicite que Suétone sur les motifs du comportement d'Othon[407], tous deux évoquent cependant l'étonnant contraste qui prédomine dans la résidence de l'empereur, à deux moments distincts de son existence. Comment expliquer qu'un lieu de débauche cède la place à la tempérance ? Peu de

[405] *Galba*, XIV : *modo acerbior parciorque, modo remissior ac neglegentior quam conueniret principi electo atque illud aetatis*.
[406] *Galba*, XIV.
[407] TACITE, *Histoires*, II, 48.

temps avant son suicide, le calme qui inonde le palais vient de ce qu'Othon a enfin trouvé la paix morale, celle que rien ne peut troubler, pas même la mort.

Que dire de son successeur ? La première maison que Vitellius « m[e]t en location » pour s'assurer un fonds providentiel corrobore l'hypothèse selon laquelle seules des circonstances vraiment exceptionnelles pouvaient permettre à un individu aussi amorphe[408] que Vitellius, d'être proclamé empereur :

> *Quare uixdum mense transacto, neque diei neque temporis ratione habita, ac iam uespere, subito a militibus e cubiculo raptus, ita ut erat in ueste domestica, imperator est consalutatus circumlatusque per celeberrimos uicos.*
> « Aussi à peine un mois s'était-il écoulé que, sans tenir compte ni du jour ni de l'heure, c'était déjà le soir, les soldats l'enlevèrent tout à coup de sa chambre à coucher, tel qu'il était, en tenue d'intérieur, puis le saluèrent empereur, et le promenèrent sur leurs épaules dans les rues les plus fréquentées. » (*Vitellius*, VIII)

Cette scène d'enlèvement qui rappelle beaucoup l'avènement de Claude, souligne bien la passivité du personnage et l'initiative ardente des militaires. Pourtant l'accès au palais impérial ne change guère la personnalité de Vitellius; il s'ensuit donc « un étonnant contraste »[409] que Tacite évoque en ces termes :

> ***Torpebat Vitellius et fortunam principatus inerti luxu ac prodigis epulis praesumebat**, […] cum tamen ardor et uis militum ultro ducis munia implebat.*
> « Vitellius vivait dans la torpeur et prenait un avant-goût de la condition impériale en se livrant à une débauche indolente et aux excès de table […]; cependant, l'ardeur et l'énergie des soldats assumaient spontanément les charges du commandement. » (TACITE, *Histoires*, I, 62)

En plus de ses écarts de conduite, l'irrésolution patente du nouvel empereur influence aussi son lieu de vie; Dion Cassius[410] dénonce l'attitude trop souvent contradictoire de Vitellius :

> « Il n'y avait d'unité ni dans ses actes ni dans ses pensées; **il allait de part et d'autre, emporté par le tourbillonnement des flots**. Un instant, il s'attachait à l'Empire et s'apprêtait à lutter à tout prix; un instant après, il se disposait à rentrer également à tout prix dans la vie privée. […] **Il tenait dans le palais et dans le Forum des discours contradictoires exhortant les siens à la fois à lutter et à faire la paix.** […] Par cette conduite, il paralysa le zèle du plus grand nombre. En le voyant courir ça et là comme un insensé, ils n'exécutèrent aucun de ses ordres et songèrent moins à lui qu'à leur propre intérêt. »

Est-ce dans un état d'esprit similaire que Vitellius « vint sur le perron du Palatium proclamer devant une foule de soldats qu'il abdiquait l'Empire dont il s'était chargé à contre-cœur »[411] ? Tandis que Suétone décrit

[408] TACITE, *Histoires*, I, 52 : « Ces propos secouaient son naturel apathique, en lui faisant toutefois concevoir plus de désirs que d'espérances. »
[409] TACITE, *Histoires*, I, 62 : *Mira inter exercitum imperatoremque diuersitas.*
[410] *Histoire romaine*, LXV, 16, 3 à 6.
[411] *Vitellius*, XV : *Pro gradibus Palati apud frequentes milites cedere se imperio quod inuitus recepisset professus.*

successivement ces trois tentatives de renonciation[412], Tacite rappelle pourquoi Vitellius choisit délibérément de renoncer à ses projets[413] et de retourner au palais[414] :

> *Simulationem prorsus et imaginem deponendi imperii fuisse ad decipiendos tot inlustres uiros. Cur enim e rostris fratris domum, imminentem foro et inritandis hominum oculis, quam Auentinum et penates uxoris petisset ? Ita priuato et omnem principatus speciem uitanti conuenisse.* ***Contra Vitellium in Palatium, in ipsam imperii arcem regressum****.*
>
> « Son abdication n'avait été qu'un simulacre, une comédie destinée à tromper tant d'illustres citoyens; car, sans cela, pourquoi, des rostres avoir gagné la maison de son frère, qui, dominant le Forum, est bien faite pour provoquer les regards, plutôt que l'Aventin et la demeure de son épouse ? Voilà ce que devait faire un simple particulier, voulant éviter tout ce qui évoquait le principat. Au contraire, Vitellius était retourné au palais, précisément dans la forteresse du pouvoir. » (TACITE, *Histoires*, III, 70)

Dès cet instant, Vitellius qui « n'était plus en état d'ordonner ni de défendre, […] avait cessé d'être empereur et n'était plus qu'une cause de guerre »[415] : aussi, à l'annonce de sa destitution, le *princeps* quitte-t-il sa « forteresse du pouvoir » pour se refugier « dans la loge du portier »[416]. Mais en quoi cette donnée reflète-t-elle le tempérament de Vitellius ? Incapable d'endosser les lourdes responsabilités liées à un contexte de guerre civile, le dirigeant fuit le lieu de vie qu'il s'est arrogé sans en être véritablement digne, de sorte qu'il n'est pas étonnant de voir un tel homme « se cach[er] dans un réduit ignoble »[417].

Est-ce à dire que les évocations relatives au palais paraissent conformes à la nature profonde des trois généraux ? De fait leur résidence ne saurait refléter davantage la personnalité de ses occupants : la rigidité désuète que Galba impose dans sa demeure, le place plus encore sous l'emprise d'individus corrompus; les excès de Vitellius se propagent au palais à un point tel que le dirigeant se voit contraint de quitter les lieux. Reste Othon : si son tempérament de viveur corrompt sa maison au début de son règne, la sérénité qui submerge le palais peu de temps avant son suicide, évoque davantage la conscience d'un homme apaisé devant la mort.

Qu'en est-il des princes Flaviens ? Avant de les étudier, examinons donc les anecdotes relatives à la vie au palais : seront-elles révélatrices de leur personnalité ?

	LES LIEUX CONCERNES	**QU'Y FONT LES PRINCES FLAVIENS ? Caractérisation par un extrait *des douze Césars***
VESPASIEN	- salle à manger - sa chambre - son lieu de villégiature - vestibule du palais	**XIX :** « Il donnait fréquemment des festins, la plupart somptueux et dans les règles. » **XXI :** « Depuis son avènement, il se levait de fort bonne heure et de nuit; quand il avait lu sa correspondance officielle […], il faisait introduire ses amis et, tandis qu'ils le saluaient, mettait lui-même ses chaussures et son vêtement de sortie […]; **de sa chambre il passait au bain, puis à la salle à manger**. » **XXIV :** « Au cours de son neuvième consulat, il fut pris en Campanie de légers accès de fièvre et revint aussitôt à Rome, puis il se rendit à Cutilies et dans **sa campagne de Réate**, où il avait coutume de passer tous les étés. » **XXV :** « On dit même qu'il vit en songe, **au milieu du vestibule de son palais**, une balance dont les deux plateaux, portant l'un Claude et Néron, l'autre, lui et ses fils, se faisaient équilibre. Et ce rêve ne fut pas menteur… »

[412] *Vitellius*, XV.
[413] TACITE, *Histoires*, III, 68 : « Vitellius s'éloigna, avec l'intention de déposer au temple de la Concorde les insignes de l'Empire et de gagner la maison de son frère. »
[414] TACITE, *Histoires*, III, 68 : « Sur ce les cris redoublent, on s'oppose à ce qu'il aille dans une demeure privée, on l'appelle au palais. Tout autre chemin était barré, seul restait ouvert celui qui conduisait à la Voie Sacrée; alors, ne sachant que décider, il retourne au palais. »
[415] TACITE, *Histoires*, III, 70 : *Ipse neque iubendi neque uetandi potens non iam imperator, sed tantum belli causa erat*.
[416] *Vitellius*, XV : *in cellulam ianitoris*.
[417] TACITE, *Histoires*, III, 84.

TITUS	- salle à manger - sa maison; à table - ses maisons de campagne	**VII :** « Il se mit à donner des festins agréables plutôt que dispendieux. » **VIII :** « Comme **les gens de sa maison** lui faisaient observer qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit que personne ne devait sortir mécontent d'un entretien avec l'empereur; **un soir même, à table**, se rappelant que pendant tout le jour, il n'avait accordé de bienfait à personne, il prononça cette parole mémorable, que l'on célèbre avec raison : *Mes amis, j'ai perdu ma journée*. » **VIII :** « Lors de l'incendie de Rome, […] il destina aux monuments et aux temples reconstruits, tous les objets d'art de ses maisons de campagne. » **XI :** « Il mourut dans **la même maison de campagne** que son père. »
DOMITIEN	- sa chambre - sa maison	**XI :** « La veille du jour où il fit crucifier son trésorier, il le convoqua **dans sa chambre**, le contraignit à s'asseoir **sur son lit**, à côté de lui, le laissa partir tout rassuré et joyeux. » **XIII :** « Il n'hésita point […] à déclarer dans un édit, lorsqu'il reprit sa femme après son divorce, qu'il l'avait rappelée **dans sa couche sacrée**. » **XV :** « La foudre s'abattit […] sur sa maison du Palatium, dans **sa propre chambre**. » **XVI :** « La veille de sa mort, […] vers le milieu de la nuit, il fut pris d'une telle épouvante qu'**il sauta à bas de son lit**. » **XVI :** « Alors, éloignant tout le monde, il se retira **dans sa chambre** et c'est là qu'il fut assassiné. » **XIV :** « Pour persuader aux gens de sa maison qu'on ne devait pas se permettre de tuer son patron, même en s'autorisant un exemple salutaire, il condamna au supplice capital Epaphrodite, son maître de requêtes, parce qu'il passait pour avoir, de sa propre main, aidé Néron à se donner la mort. »

Les faits qui se déroulent au palais sont-ils l'illustration probante d'un tempérament ? L'attitude de Vespasien, empreinte de clémence[418], se répand au sein même du palais : « prompt à oublier les offenses et les haines ou nullement porté à la vengeance »[419], le prince Flavien évite toute forme d'affrontements[420] dans son lieu de vie.

> *Et **super cenam autem** et semper alias comissimus multa ioco transigebat; erat enim dicacitatis plurimae, etsi scurrilis et sordidae, ut ne praetextatis quidem uerbis abstineret.*
> « Du reste, toujours plein de bonhomie, qu'il fût à table ou ailleurs, il réglait souvent les affaires à l'aide d'un bon mot, car il était fort moqueur, mais plaisantait d'une façon bouffonne et triviale, ne reculant même pas devant les obsénités. » (*Diuus Vespasianus*, XXII)

Serait-ce alors cette simplicité dans les manières, unie à la bonté du cœur, qui influence favorablement la vie menée au palais ? Ainsi que Suétone le mentionne, la conduite de Vespasien est assortie de règles de vie[421], adaptées à sa personnalité : par son naturel spontané, exempt de prétention, le *princeps* tolère dans ses rapports avec sa domesticité, une familiarité qui n'est point déplacée :

> *Nec ullo tempore facilior aut indulgentior traditur eaque momenta domestici ad aliquid petendum magnopere captabant.*
> « A nul autre moment, dit-on, il n'était d'humeur plus facile ni plus bienveillante et les gens de sa maison avaient bien soin d'en profiter pour lui adresser leur demande. » (*Diuus Vespasianus*, XXI)

Dès lors comment croire que l'harmonie existant au palais ne soit pas l'œuvre d'un seul homme ? Et si ses *rectae cenae*[422] ou encore ses prédictions au milieu de son vestibule[423] répondent à ses aspirations profondes, Vespasien s'efforce plus encore de maintenir un équilibre véritable, en « veill[ant] en personne à la paix de

[418] *Diuus Vespasianus*, XII : « Dans le reste de sa conduite, depuis le commencement jusqu'à la fin de son principat, simple comme un citoyen et clément, il ne dissimula jamais la médiocrité de ses débuts et souvent même il s'en fit gloire. »
[419] *Diuus Vespasianus*, XIV : *Offensarum inimicitiarumque minime memor executorue…*
[420] *Diuus Vespasianus*, XIII : « Il supporta avec une extrême indulgence les libertés de ses amis, les allusions des avocats et l'insolence des philosophes. »
[421] *Diuus Vespasianus*, XXI : *Ordinem uitae hunc fere tenuit*.
[422] *Diuus Vespasianus*, XIX.
[423] *Diuus Vespasianus*, XXV.

sa maison »[424]. En ce sens d'ailleurs, se comprennent les audiences que le prince « donn[e] de son lit à diverses délégations »[425], au moment même où ses dernières forces l'abandonnent.

Dans son lieu de vie, Titus se comporte d'une façon similaire à celle de Vespasien, sans doute encouragé par le souvenir de son père défunt : dans quelle mesure les évocations du palais illustrent-elles le tempérament du prince ? Les festins qu'il donne, « agréables plutôt que dispendieux »[426], se placent déjà sous le signe de la modération; puis ses rapports avec « les gens de sa maison »[427] dévoilent une honnêteté naturelle et une sincérité sans détour :

> *Quin et **admonentibus domesticis**, quasi plura polliceretur quam praestare posset, « non oportere » ait « quemquam a sermone principis tristem discedere »; atque etiam recordatus quondam **super cenam**, quod nihil cuiquam toto die praestitisset, memorabilem illam meritoque laudatam uocem edidit : « Amici, diem perdidi. »*
>
> « Comme les gens de sa maison lui faisaient observer qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit que personne ne devait sortir mécontent d'un entretien avec l'empereur; un soir même, à table, se rappelant que pendant tout le jour, il n'avait accordé de bienfait à personne, il prononça cette parole mémorable, que l'on célèbre avec raison : *Mes amis, j'ai perdu ma journée*. » (*Diuus Titus*, VIII)

Son naturel bienveillant et empreint de simplicité se manifeste aussi lors de l'incendie de Rome : car loin d'être inspiré par la recherche de biens matériels, Titus se dessaisit de « tous les objets d'art de ses maisons de campagne »[428], qu'il destine aux monuments reconstruits : il est l'anti-Néron. Dans ces circonstances, est-il encore possible de récuser l'impact des qualités de Titus sur l'existence menée au palais ? Par son tempérament magnanime qui trahit aussi une grandeur d'âme exemplaire, le *princeps* insuffle dans son lieu de vie, une quiétude édifiante, basée sur le modèle paternel.

En revanche, c'est au palais que Domitien laisse apparaître les plus bas instincts de sa nature. Toutefois Suétone, s'il ne décrit pas le lieu en lui-même[429], évoque à différentes reprises, la chambre de l'empereur : car en cet endroit où se manifestent la cruauté et l'orgueil du dirigeant, surgit aussi sa mort.
A l'inverse de Vespasien et de Titus, l'empereur malmène son personnel[430]; la façon dont il traite son trésorier suggère en effet, une barbarie « non seulement grande, mais encore astucieuse et imprévue »[431] :

> *Actorem summarum pridie quam cruci figeret **in cubiculum** uocauit, assidere **in toro** iuxta coegit, securum hilaremque dimisit, partibus etiam de cena dignatus est.*
>
> « La veille du jour où il fit crucifier son trésorier, il le convoqua dans sa chambre, le contraignit à s'asseoir sur son lit, à côté de lui, le laissa partir tout rassuré et joyeux, et lui fit même l'honneur de lui envoyer une part de son dîner. » (*Domitianus*, XI)

---

[424] TACITE, *Histoires*, IV, 52 : *sibi pacem domumque curae fore*.
[425] *Diuus Vespasianus*, XXIV
[426] *Diuus Titus*, VII.
[427] *Diuus Titus*, VIII.
[428] *Diuus Titus*, VIII : *…cuncta praetoriorum suorum ornamenta operibus ac templis destinauit*.
[429] *Domitianus*, IV et XIX : Nous possédons deux évocations de la villa de Domitien sur le mont Albain, à titre informatif.
[430] *Domitianus*, VIII : « Pour persuader aux gens de sa maison qu'on ne devait pas se permettre de tuer son patron, même en s'autorisant un exemple salutaire, il condamna au supplice capital Epaphrodite, son maître de requêtes, parce qu'il passait pour avoir, de sa propre main, aidé Néron à se donner la mort. »
[431] *Domitianus*, XI : *Erat autem non solum magnae, sed etiam callidae inopinataeque saeuitiae.*

Mais en quoi le *cubiculum* du prince met-il en lumière son orgueil ? Tandis que Domitien assimile son propre lit à un *puluinar*, « une couche sacrée »[432] réservée aux dieux, Suétone se contente de rappeler comment « la foudre s'aba[t], dans [l]a propre chambre »[433] de l'empereur : s'agit-il alors d'un avertissement divin, destiné à un homme qui s'est élevé au rang des dieux ? Cette hypothèse semble se confirmer car, peu de temps avant d'être assassiné dans sa chambre, le *princeps* a des visions cauchemardesques qui le tirent de son sommeil :

> *At circa mediam noctem ita est exterritus, ut e strato prosiliret.*
> « Vers le milieu de la nuit, il fut pris d'une telle épouvante qu'il sauta à bas de son lit. » (*Domitianus*, XV)

Dès lors, on comprend pourquoi les anecdotes relatives à la vie au palais se rapportent souvent à la chambre de Domitien : car nous avons là un homme qui sera châtié dans l'endroit même où il a présenté tant de signes de cruauté et d'orgueil. Grâce au caractère intime du lieu, Suétone dévoile ce qui est contenu au plus profond d'un être, de sorte que le meurtre de l'empereur, perpétré dans ses propres appartements, se justifie ainsi. *A contrario*, le biographe montre comment l'équilibre harmonieux, facteur de sérénité et de stabilité, que Vespasien et Titus imposent au palais, résulte de leur attitude bienveillante .

Ainsi notre réflexion sur les résidences des empereurs a-t-elle permis d'établir une corrélation entre le tempérament des dirigeants et leur lieu de vie; en outre Suétone a su dépeindre, pour chaque César, un environnement conforme à leurs goûts personnels, dans un cadre tout à fait privé. Mais est-ce à dire que les demeures impériales comportent des caractéristiques décadentes ? Comme il existe dans cet univers clos, une forte propension aux sentiments contraires, oscillant entre la bassesse et la grandeur, une perspective de décadence ne peut être exclue. Complétons cependant notre analyse de la vie quotidienne des douze Césars, en nous intéressant à leur inclination pour la culture hellénistique. Car un certain nombre de dirigeants encouragent l'ingérence gréco-orientale dans le monde romain : à quel résultat aboutit-on alors ?

B. L'influence gréco-orientale

Pour apprécier l'ensemble du caractère des Césars, on ne peut faire abstraction de leur attrait pour la culture gréco-orientale[434]; mais quelle place occupe-t-elle dans leur vie quotidienne ?

Considérons dans un premier temps les deux empereurs qui s'intéressent à l'Orient, dans une perspective à la fois politique et personnelle.

Non content de briguer la royauté et d'encourager les gestes lui suggérant la couronne[435], César, déjà attiré par l'Egypte[436] « durant son édilité »[437], envisage de quitter Rome, définitivement :

---

[432] *Domitianus*, XIII.
[433] *Domitianus*, XV.
[434] En raison de leur règne très bref, nous ne pouvons guère confirmer l'intérêt pour la Grèce des trois généraux.
[435] *Diuus Iulius*, LXXIX : « Il revenait des fêtes latines, salué par le peuple d'acclamations excessives et inouïes, lorsqu'un homme sortant de la foule couronna sa statue d'une branche de laurier que nouait par devant une bandelette blanche […]. Depuis ce jour, il ne réussit plus à dissiper le soupçon d'avoir prétendu même au titre de roi. »
[436] *Diuus Iulius*, XI : « Il essaya par l'entremise de certains tribuns, de se faire attribuer par un plébiscite le département de l'Egypte : il trouvait là une occasion d'obtenir un commandement extraordinaire, car les habitants d'Alexandrie avaient chassé leur roi. »
[437] *Diuus Iulius*, XI.

***Quin etiam uaria fama percrebruit migraturum Alexandream uel Ilium**, translatis simul opibus imperii exhaustaque Italia dilectibus et procuratione urbis amicis permissa.*

« Bien plus d'après différents bruits qui coururent, il songeait à partir pour Alexandrie ou pour Troie, emportant avec lui les richesses de l'Empire, après avoir épuisé l'Italie à force de levées et confié à ses amis l'administration de Rome. » (*Diuus Iulius*, LXXIX)

Mais peut-on comprendre le comportement du dictateur, sans se référer à sa liaison avec Cléopâtre VII, sœur de Ptolémée XIII ?

Sed maxime Cleopatram, cum qua et conuiuia in primam lucem saepe protraxit et eadem naue thalamego paene Aethiopia tenus Aegyptum penetrauit, nisi exercitus sequi recusasset.

« Mais sa plus grande passion fut pour Cléopâtre : non seulement il lui donna maintes fois des festins qui se prolongeaient jusqu'au jour, mais, l'emmenant avec lui sur un navire pourvu de cabines, il aurait traversé toute l'Egypte et atteint l'Ethiopie, si son armée n'avait pas refusé de le suivre. » (*Diuus Iulius*, LII)

Pourtant cette relation intime[438] qui s'exprime au milieu des Romains[439], de même que le projet de changer la capitale de l'Empire ne sont-ils pas les prémisses de l'hégémonie de César sur tout le bassin méditerranéen ? Ainsi le rêve d'un grand Empire oriental converge-t-il vers le trait principal de la personnalité du divin Jules : l'ambition. Toutefois l'homme des *populares* se doit de renoncer à son vaste projet de domination afin de ne pas s'aliéner la faveur du peuple.

A l'instar du dictateur, Titus pourrait bien convoiter le royaume d'Orient :

*Vnde nata suspicio est, quasi desciscere a patre Orientisque sibi regnum uindicare temptasset; quam suspicionem auxit, postquam Alexandriam petens in consecrando apud Memphim boue Apide **diadema gestauit**, de more quidem rituque priscae religionis; sed non deerant qui sequius interpretarentur.*

« Aussi fut-il soupçonné d'avoir voulu se détacher de son père et se faire couronner roi de l'Orient; il accrut encore ce soupçon, lorsque, dans sa marche vers Alexandrie, consacrant à Memphis le bœuf Apis, il se coiffa du diadème : c'était à vrai dire, un usage et un rite de ce culte antique, mais il ne manquait pas de personnes pour interpréter le geste autrement. » (*Titus*, V)

Après le siège de Jérusalem, Titus s'éprend de la fille aînée d'Hérode Agrippa, roi de Judée, qu'il emmène à Rome; mais quoique « brûlant de passion pour la reine Bérénice »[440], le jeune homme se soumet à la raison d'état[441]. Ainsi Dion Cassius souligne-t-il le caractère inattendu de cette rupture :

[438] *Diuus Iulius*, LII : « [César] permit [à Cléopâtre] de donner son nom au fils qui était né. Quelques écrivains grecs ont prétendu que ce fils ressemblait aussi à César par son physique et par sa démarche. M. Antoine affirma au sénat qu'il avait même été reconnu par lui et que C. Matius, C. Oppius et les autres amis de César le savaient bien; mais l'un de ceux-ci, Gaius Oppius […] publia un livre pour démontrer que ce fils attribué à César par Cléopâtre n'était pas de lui. »

[439] *Diuus Iulius*, LII : « Enfin, l'ayant fait venir à Rome, il ne la renvoya que comblée d'honneurs et de récompenses magnifiques. »

[440] TACITE, *Histoires*, II, 2 : *accensum desiderio Berenices reginae*...

[441] J. GASCOU, *Suétone Historien*, p 374 : « Titus partageait la direction de l'Empire avec son père et se rendait compte du tort que pouvait lui causer l'ambition trop voyante de la reine d'Orient. »
Diuus Titus, VII : « Mais cette mauvaise renommée tourna à son avantage […]. Quant à Bérénice, il la renvoya aussi loin de Rome, malgré lui et malgré elle. »

« Bérénice était venue à Rome avec son frère Agrippa habiter au palais et devint la maîtresse de Titus. […] Elle s'attendait même à l'épouser et faisait déjà tout comme si elle eût été sa femme, au point que Titus, **voyant les Romains réprouver cette conduite**, la renvoya. » (*Histoire romaine*, LXVI, 15)

Titus renonce donc à cet amour : sa dernière parole sur son lit de mort[442], énigmatique certes, exprimerait alors peut-être son regret d'avoir renié sa promesse de mariage[443].

Ainsi est-il possible d'établir par quelles attitudes César et Titus ont matérialisé l'ingérence orientale dans le monde romain : si ces dirigeants ont envisagé un éventuel retour à la monarchie, tous deux ont délaissé des ambitions susceptibles de briser l'unité de l'Empire. Constatons néanmoins que, un siècle plus tard, le fils aîné de Vespasien connaît les mêmes tourments amoureux que César : face à l'hostilité publique, les gouvernants s'inclinent devant l'opposition du peuple et sacrifient au nom de Rome, leur vie privée. Mais est-ce à dire que l'auteur des *douze Césars* s'oppose à toute immixtion étrangère ? De fait un accueil bienveillant peut être réservé aux tendances orientales, telle l'attitude de Vespasien devant la reine de Judée[444], cependant la tendance conservatrice de Suétone a pour corollaire son amour pour l'ancienne Rome : aussi l'écrivain blâme-t-il avec sévérité les empereurs qui dénaturent les traditions antiques et religieuses, par des tendances orientales trop évidentes.

Avec Caligula et Néron, l'influence grecque intervient encore pour modifier leur mode de vie au point de révéler un enthousiasme foncier, aux implications encore insoupçonnées.

A travers la culture hellénistisque, Caius s'arroge des privilèges que Rome n'est pas en mesure de lui octroyer :

Verum admonitus et principum et regnum se excessisse fastigium, ***diuinam ex eo maiestatem asserere sibi coepit****; datoque negotio, ut simulacra numinum religione et arte praeclara, inter quae Olympi Iouis,* ***apportarentur e Graecia****,* ***quibus capite dempto suum imponeret****, partem Palatii ad forum usque promouit, atque aede Castoris et Pollucis in uestibulum transfigurata,* ***consistens saepe inter fratres deos, medium adorandum se adeuntibus exhibebat; et quidam eum « Latiarem Iouem » consalutarunt.***

« Mais son entourage lui ayant représenté qu'il s'était élevé au-dessus des princes et des rois, dès ce moment, il s'attribua la majesté des dieux; ayant alors envoyé chercher en Grèce les statues des dieux les plus vénérées et les plus belles, entre autres celle de Jupiter Olympien, pour remplacer leurs têtes par la sienne, il fit prolonger jusqu'au forum une aile du Palatium, et transformant en vestibule le temple de Castor et Pollux, il s'y tenait souvent au milieu de ses frères les dieux et s'offrait parmi eux à l'adoration des visiteurs; et certains le saluèrent du nom de Jupiter Latial. » (*Caligula*, XXII)

Comment croire que cette conception théocratique du pouvoir selon laquelle Caligula s'assimile à un dieu, n'ébranle pas dans ses fondements l'ensemble des pratiques romaines héritées du passé ? Selon Suétone, le

[442] *Diuus Titus*, X : « Il fut ensuite pris de fièvre dès la première étape et tandis qu'il poursuivait sa route en litière, […] il leva, dit-on les yeux vers le ciel et se plaignit avec amertume que la vie lui fût enlevée, malgré son innocence; car, ajouta-t-il, aucun de ses actes ne lui laissait de remords, à l'exception d'un seul. Quel était cet acte ? lui-même ne le révéla pas alors et nul ne pourrait le deviner facilement. »

[443] *Diuus Titus*, VII : « On appréhendait […] sa passion fameuse pour la reine Bérénice, à laquelle, disait-on, il avait promis le mariage. »

[444] TACITE, *Histoires*, II, 81 : « La reine Bérénice ne mettait pas moins d'empressement à servir le parti; elle était dans la fleur de l'âge et de la beauté, et Vespasien lui-même, quoique vieillissant, l'appréciait à cause de la magnificience de ses présents. »

bon prince se doit de respecter la religion nationale et les valeurs qui s'y attachent; or nous avons là un empereur sacrilège qui a profané des objets de culte grecs. Par cet acte d'irrévérence notoire, Caligula viole le respect qui est dû aux divinités olympiennes et ce trait de caractère confirme le portrait d'« un monstre »[445] abhorré de tous.

De son côté Néron se sent très tôt investi d'un héritage oriental : touché à sa naissance par les rayons du soleil[446], le prince solaire, marqué du signe royal, se voit destiné à régner sur l'Egypte et sur l'Empire. Ses premiers précepteurs et nourrices, de souche grecque, lui donnent l'éducation grecque traditionnelle[447]; même Sénèque, au début de sa carrière, nourrit par ses écrits l'engouement du jeune homme qu'il compare à « l'astre qui se lève »[448]. Envoûté par cet autre univers, le jeune empereur se révèle donc soucieux d'imiter tous les idéaux issus de la Grèce; même ses voyages dans les provinces et en Grande Grèce, à Naples en particulier, le gonflent d'orgueil et révèlent un attachement sincère pour ces contrées[449]. Car cette civilisation qui répond à son modèle de vie[450], incarne le siège de toutes les réjouissances artistiques.

A Rome, Néron réorganise ainsi la structure des jeux, « suivant l'usage grec »[451] et il rassemble un certain nombre d'individus capables de diffuser et d'illustrer sa nouvelle conception de l'art : les *Augustiani*[452].

> *Tuncque primum conscripti sunt equites Romani,* ***cognomento Augustianorum****, aetate ac robore conspicui, et pars ingenio procaces, alii in spem potentiae. Ii dies ac noctes plausibus personare, formam principis uocemque deum uocabulis appellantes; quasi uirtutem, clari honoratique agere.*
>
> « Et alors pour la première fois furent enrôlés des chevaliers romains, appelés *Augustiani*, remarquables par leur âge et par leur vigueur, les uns de nature effrontée, les autres espérant se rendre influents. Ils passaient les jours et les nuits à faire retentir leurs applaudissements, vantant la beauté et la voix du prince en des termes réservés aux dieux, et, comme s'ils le devaient à leur mérite, ils obtenaient illustration et honneurs. » (TACITE, *Annales*, XIV, 15)

De prime abord les *Augustiani* imposent un idéal esthétique basé sur l'*agon*[453]. Relisons cependant Platon, décrivant l'existence d'une semblable armée impériale[454].

> « Plus [un tyran] se rendra odieux aux citoyens par sa conduite, plus il aura besoin d'une garde nombreuse et fidèle. […] Revenons-en à l'armée du tyran, cette troupe belle, nombreuse, diverse et toujours renouvelée… » (*La République*, VIII, 567-568)

Néron n'est-il pas le seul empereur à avoir rassemblé à Rome, « plus de cinq mille jeunes plébéiens des plus robustes »[455], chargés de chanter sa grandeur lors du concours quinquennal[456] ? Si Platon désigne ici l'œuvre

---

[445] *Caligula*, XXII : *Hactemus quasi de principe, reliqua ut* ***de monstro*** *narranda sunt*.
[446] *Nero*, VI : « Néron naquit à Antium […] précisément au lever du soleil, en sorte qu'il fut frappé de ses rayons presque avant la terre. » Voir la note d'AILLOUD, traducteur des *Vies des douze Césars*, VI.
[447] *Nero*, VI.
[448] SENEQUE, *De la Clémence*, 3, 6 : « Des flots de lumière t'environnent et ils attirent tous les regards. Tu t'imagines peut-être paraître au-dehors; tu es l'astre qui se lève. »
[449] TACITE, *Annales*, XV, 36 : « Et peu de temps après, […] il regagna Rome, l'imagination secrètement occupée par les provinces d'Orient et surtout par l'Egypte. »
[450] *Nero*, XXII : « Comme certains d'entre eux l'avaient prié de chanter au cours du repas et s'étaient ensuite répandus en louanges, il déclara que seuls les Grecs savaient écouter, qu'ils étaient les seuls auditeurs dignes de Néron et de son art. »
[451] *Nero*, XII : *more Graeco*.
[452] *Nero*, XXV.
[453] *Nero*, XXI. L'expression est reprise par Suétone : *Neroneum* ***agona***.
[454] *Nero*, XXV : *Augustianos militesque se triumphi eius.*

d'un despote, Tacite et Suétone montrent à quel point les traditions hellénistiques et l'*agon* peuvent dégénérer entre les mains de Néron.

Peu de temps après leur avènement[457], ces deux Julio-Claudiens sont donc saisis par l'atmosphère plus douce de la Grèce[458] qui révèle leur véritable personnalité : c'est alors que Caius outrage des statues sacrées, en effaçant le visage des dieux; Néron, lui, sous prétexte de célébrer l'*agon* et d'exalter ses talents artistiques, s'entoure de jeunes gens, les *Augustiani*, sommairement réduits à l'état de domestiques[459]. Une telle fascination pour la Grèce n'est donc pas sans quelques revers puisque sa trop grande répercussion dans l'exercice du gouvernement coïnciderait avec la victoire éclatante de la servitude dans un régime tyrannique. Mais qu'en est-il des autres *principes* ? Distinguons alors ceux qui tolèrent les tendances orientales et ceux qui méprisent toute influence étrangère.

Pour quatre empereurs, nous possédons seulement quelques témoignages susceptibles d'établir leur intérêt pour les cultes étrangers.

Le souvenir d'Eleusis[460], une ville sacerdotale où les Athéniens s'initient à des rites secrets, a tant séduit Claude qu'« il voulut même transplanter de l'Attique à Rome les mystères d'Eleusis »[461]; pourtant Suétone qui ne confirme pas la réalisation d'un tel projet, précise que l'attitude du prince est bien différente à l'égard d'autres religions, en particulier celle des Juifs :

> *Iudaeos impulsore Chresto assidue tumultuantis Roma expulit.*
> « Comme les Juifs se soulevaient continuellement, à l'instigation d'un certain Chrestos, il les chassa de Rome. » (*Diuus Claudius*, XXV)

De fait le paragraphe XXV, entièrement consacré à la politique étrangère et à la gestion de la cité, désigne un empereur tolérant les influences étrangères[462], sans en supporter les désagréments[463].

En ce qui concerne Othon, Vespasien et Domitien, l'influence égyptienne est un fait attesté par Suétone; alors voyons comment l'auteur colore sa réflexion d'une nuance de mépris ou de respect.

Si Othon « célèbr[e] publiquement le culte d'Isis, en habit de lin »[464], Domitien, « pendant la guerre contre Vitellius, […] se confon[d] avec les sacrificateurs de diverses religions, déguisé en prêtre d'Isis. »[465] Devant

---

[455] *Nero*, XX : *Quinque amplius milia e plebe robustissimae iuuentutis undique elegit.*

[456] *Nero*, XII : « Il institua en outre, chose entièrement nouvelle à Rome, un concours quinquennal, triple, suivant l'usage grec, musical, gymnique et hippique, auquel il donna le nom de Joutes néroniennes. »

[457] *Caligula*, XXII : Ce paragraphe qui s'ouvre sur les vices du prince implique que son avènement est récent. Cette réflexion s'applique avec justesse à Néron, cf. *Nero*, XXI.

[458] *Nero*, LV : Son intention de faire de Rome sa *Neropolis* illustre-t-elle seulement sa vanité ?

[459] *Nero*, XX : « [Néron] ne mit pas moins d'empressement à recruter partout des adolescents de famille équestre, […] pour leur faire apprendre, après les avoir divisés en factions, différentes sortes d'applaudissements, nommés bourdonnements, bruits de tuiles et de tessons, afin d'être soutenu par eux dès qu'il chantait. »

[460] *Dictionnaire de l'Antiquité à nos jours*, p. 654.

[461] *Diuus Claudius*, XXV : *Sacra Eleusinia etiam transferre ex Attica Romam conatus est.*

[462] *Diuus Claudius*, XXV : « Il défendit aux voyageurs, par édit, de traverser les villes d'Italie autrement qu'à pied, en chaise à porteurs ou dans une litière. […] Les gens de nationalité étrangère reçurent défense de prendre des noms romains, tout au moins des noms de famille. […] Quant aux Rhodiens, en leur qualité d'ancêtres de la race romaine, il les exempta d'impôts. Il permit aux ambassadeurs germains de s'asseoir dans l'orchestre, parce qu'il avait été frappé de la conduite simple et fière de ces barbares, que l'on avait installés dans les rangs du peuple, et qui, découvrant les Parthes et les Arméniens assis au milieu des sénateurs, étaient allés d'eux-mêmes se placer auprès d'eux. »

[463] *Diuus Claudius*, XXV : « Quant à ceux qui usurpaient le droit de cité romaine, il les fit périr sous la hache dans la plaine esquiline. […] Il retira la liberté aux Lyciens, déchirés par des luttes intestines, et la rendit aux Rhodiens, qui manifestaient le repentir de leurs fautes passées. […] Il abolit complètement la religion atroce et barbare des druides, qui, sous Auguste, avait été interdite aux seuls citoyens. »

[464] *Otho*, XII : *Sacra etiam Isidis saepe in lintea religiosaque ueste propalam celebrasse.*

[465] *Domitianus*, I : *Bello Vitelliano, […] mane Isiaci celatus habitu interque sacrificulos uariae supertitionis…*

la résurgence du culte isiaque à Rome, Suétone dénonce l'enthousiasme d'Othon qui encourage ce type de pratiques en présence d'un certain nombre de personnes. A l'égard du dernier Flavien, le biographe met en avant la lâcheté du jeune homme : incapable d'engager ses responsabilités dans un contexte de guerre civile, Domitien usurpe une identité religieuse, de sorte qu'il bafoue les hommages dus à Isis.

De passage à Alexandrie, Vespasien « pénètre dans la demeure sacrée du dieu [Sérapis[466]] pour le consulter sur les affaires de l'Empire »[467] :

> *Hic cum de firmitate imperii capturus auspicium aedem Serapidis summotis omnibus solus intrasset ac propitiato multum deo tandem se conuertisset, uerbenas coronasque et panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei uisus est; quem neque admissum a quoquam et iam pridem propter neruorum ualitudinem uix ingredi longeque abesse constabat.*
>
> « Là, voulant demander à Sérapis si son pouvoir était bien assuré, il entra dans le temple de ce dieu, tout seul, en renvoyant toute sa suite, et, quand il se retourna enfin, après avoir longuement prié le dieu, il crut voir l'affranchi Basilidès lui offrant, suivant l'usage du pays, de la verveine, des couronnes et des gâteaux; or, il était avéré que personne n'avait introduit cet homme, que, d'ailleurs, depuis longtemps, par suite de rhumatismes, il pouvait à peine marcher et se trouvait fort loin de là. » (*Diuus Vespasianus*, VII)

Par ce prodige qui est aussi rapporté par Tacite[468], l'auteur des *douze Césars* loue l'attitude de Vespasien : car l'empereur célèbre le dieu Sérapis en Egypte et non à Rome. Or c'est précisément ce que Suétone reproche à Othon et à Domitien : car les cultes étrangers, s'ils sont révérés dans leur pays d'origine, ne doivent pas se répandre et proliférer dans la Ville. Mais qu'en est-il d'Auguste et de Tibère ?

Après avoir manifesté le plus grand respect pour la religion hellénique[469], Auguste honore avec une profonde déférence les coutumes grecques; mais il méprise les croyances orientales d'Egypte et de Jérusalem :

> ***Peregrinarum caeremoniarum sicut ueteres ac praeceptas reuerentissime coluit, ita ceteras contemptui habuit****. […] At contra non modo in peragranda Aegypto paulo deflectere ad uisendum Apin supersedit, sed et Gaium nepotem, quod Iudaeam praeteruehens apud Hierosolyma non supplicasset, conlaudauit.*
>
> « A l'égard des cultes étrangers, s'il marqua le plus grand respect pour ceux qui étaient consacrés par le temps, il méprisa les autres. […] Au contraire, quand il parcourut l'Egypte, il dédaigna de faire le moindre détour pour aller voir le bœuf Apis; et même il félicita vivement son petit-fils Gaius d'avoir traversé la Judée sans offrir de sacrifice à Jérusalem. » (*Diuus Augustus*, XCIII)

---

[466] *Dictionnaire de l'Antiquité à nos jours*, p. 1909 : « Divinité introduite en Egypte par Ptolémée I[er], désireux d'instaurer un culte commun aux Egyptiens et aux Grecs. […] Ce dieu réunissait les attributs de différents dieux grecs : Hadès, Asclépios, Dionysos et Poséidon. On en fit bientôt le dieu suprême, l'unique Zeus Sérapis, et son culte gagna bientôt la Grèce, Rome et l'Asie mineure. »
L'origine de ce dieu nous est présentée par TACITE, *Histoires*, IV, 83 : « [Le roi Ptolémée] eut en dormant la vision d'un jeune homme d'une beauté extraordinaire et d'une taille surhumaine, qui lui prescrivit d'envoyer dans le Pont les plus sûrs de ses amis pour en rapporter sa statue; ce serait une promesse de prospérité pour son royaume, et la demeure qui l'accueillerait serait grande et illustre; en même temps, il vit ce jeune homme s'élever dans le ciel, enveloppé de grandes flammes. »

[467] TACITE, *Histoires*, IV, 82 : *Altior inde Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret.*

[468] *Histoires*, IV, 82 : « Vespasien n'en souhaita que plus profondément de pénétrer dans la demeure sacrée de ce dieu, pour le consulter sur les affaires de l'Empire; il interdit à tout le monde l'accès au temple. Il y entra et, l'esprit occupé par la pensée du dieu, il aperçut derrière son dos un des notables égyptiens, nommé Basilidès, dont il n'ignorait pas qu'il se trouvait loin d'Alexandrie, à plusieurs jours de marche et immobilisé par la maladie. […] [Basilidès] était à quatre-vingts milles de là; alors il expliqua l'apparition comme envoyée par le dieu et donna au nom de Basilidès le sens d'une prophétie. »

[469] *Diuus Augustus*, XCIII : *Namque Athenis initiatus…*

Ainsi les innovations religieuses avec une coloration orientale sont-elles sévèrement réfrénées. Mais Suétone légitime-t-il toute forme de répression ? Lorsque Tibère interdit toute intrusion étrangère susceptible de bouleverser les traditions romaines, l'écrivain semble approuver la conduite quelque peu excessive de l'empereur.

> *Externas caerimonias, Aegyptios Iudaicosque ritus compescuit, coactis qui superstitione ea tenebantur religiosas uestes cum instrumento omni comburere. Iudaeorum iuuentutem per speciem sacramenti in prouincias grauioris caeli distribuit, reliquos gentis eiusdem uel similia sectantes urbe summouit,* ***sub poena perpetuae seruitutis nisi obtemperassent****.*
> « Il interdit les religions étrangères, les cultes égyptien et juif, en obligeant les adeptes de cette première superstition à brûler tous les vêtements et objets sacrés. La jeunesse juive fut répartie, sous prétexte de service militaire, dans des provinces malsaines, et les autres membres de cette nation ou gens de culte analogue furent chassés de Rome, sous peine d'une servitude perpétuelle, en cas de désobéissance. » (*Tiberiu*s, XXXVI)

Qu'elle soit acceptée ou réprimée, l'influence des *mores Graeci* et des coutumes orientales dans le monde romain est un fait attesté par les Anciens; toutefois demandons-nous pourquoi Suétone insiste autant sur la façon dont l'orientalisme et l'hellénisme modifient, parfois à l'excès, le quotidien impérial. Car les empereurs, jugés en fonction de critères préalablement déterminés par l'écrivain, ont le devoir d'exprimer en toute occasion, leur attachement profond à Rome. Ainsi César et Titus sont-ils félicités pour leur soumission à la raison d'Etat : non seulement ils ont abandonné le projet de rétablir la monarchie, mais surtout ils n'ont pas concrétisé ce rêve, quelque peu ombrageux, d'un grand Empire oriental. Pourtant la pensée suétonienne va au-delà de ces simples considérations : seul le divin Auguste apparaît digne des plus hauts éloges puisqu'il a su distinguer quelles coutumes orientales s'accorderaient avec le concept de romanité. Cependant l'attitude peu indulgente de Tibère, visant à annihiler toute immixtion étrangère, obtient l'assentiment de Suétone; de même Vespasien reçoit-il de l'auteur une approbation similaire dans la mesure où il consulte le dieu Sérapis en Egypte. En revanche, une tolérance abusive des pratiques orientales, et à ce titre pernicieuses, porte préjudice à Rome : c'est alors que l'on voit Claude désireux d'implanter au cœur de la Ville, les mystères d'Eleusis; puis Othon s'adonner, en public, au culte isiaque, et enfin Domitien usurper l'identité d'un prêtre d'Isis. Cependant seuls Caligula et Néron ont réellement saisi à travers la culture hellénistique, un moyen de renforcer plus encore leur absolutisme : Caius attente ainsi à ce qui est sacré et le dernier Julio-Claudien, sous le couvert d'une vocation artistique *more Graeco*, asservit davantage son entourage.

Alors quelle est l'issue de notre étude sur l'esthétique de vie des Césars ? D'après notre réflexion sur l'allure générale des dirigeants, nous avons pu établir comment l'*habitus* parvient à transcrire, de façon systématique et inéluctable, les imperfections morales des princes selon la perspective décadente; puis notre intérêt pour le souci du corps a mis en évidence les différents procédés d'écriture grâce auxquels Suétone décrit des habitudes de vie représentatives d'un règne totalitaire ou au contraire, libéral. A ces données s'ajoute l'existence menée au palais, ou plus précisément dans une structure où les règles morales n'existent

pas : car si les conditions matérielles répondent aux exigences impériales, elles exacerbent les tendances naturelles des princes d'une façon telle qu'elles les privent d'une stabilité et d'une sérénité indispensables à l'épanouissement personnel; quant à concilier leur vie publique et privée, aucun empereur ne semble y être parvenu, pas même Auguste[470]. Finalement cette vie en marge de la vie se complète par une approche exhaustive de l'influence gréco-orientale sur le quotidien de nos dirigeants : comment comprendre cet intérêt pour des coutumes étrangères à Rome ? L'ingérence des *mores Graeci* dans les affaires de l'Etat, pourrait-elle augurer une volonté de réformer l'ordre social, rendu apathique au fil des siècles ?

*

Est-il si simple de confirmer que le quotidien des douze Césars relève effectivement d'une perspective décadente ? Examinons alors les faits qui infèrent cette conclusion et ceux qui la réfutent.

De prime abord, le pouvoir irréversible de l'hérédité qui ne transmet que le bien ou le mal, oriente déjà le destin de chaque dirigeant vers une voie déterminante et immuable; par un atavisme singulier, sélectif et pervers, Suétone rappelle qu'un caractère de fatalité emprisonne les empereurs dans une existence prédéterminée. Bien plus l'auteur supprime la notion de libre arbitre car il est convaincu de l'efficacité des prodiges et des présages : mais si une force divine est à même de décider des destinées impériales, ce concept qui n'existe pas dans la veine décadente rappelle néanmoins les coïncidences fâcheuses et inexpliquées, mues par une finalité supérieure, qui assaillent nos héros du XIX^{ème} siècle[471]. Notre intérêt pour l'enfance des princes a suggéré un dérèglement de l'autorité parentale : élevés dans des conditions peu favorables à l'acquisition d'un équilibre psychologique, beaucoup d'empereurs n'ont pas connu de cellule familiale stable. Cette vision de l'enfance solitaire s'inscrit donc dans une optique de décadence, même si l'énormité du pouvoir mis en jeu a disloqué les personnes apparentées dans un climat politique compliqué par des exils forcés et autres destitutions.

Qu'en est-il de la formation des Césars et de leurs loisirs ? A l'exception de Néron et de Domitien qui ont délaissé les études pour des raisons inhérentes à leurs personnalités, tous les dirigeants -et surtout Néron- ont évolué dans un milieu de philosophes et de lettrés; mais en dépit de la richesse de leur formation, les *studia liberalia* ne leur ont pas toujours transmis une sagesse empirique capable de protéger leur règne de la tyrannie. Outre leur érudition, nous avons constaté une certaine homogénéité dans l'*ars dicendi*, et bien que l'éloquence suppose une nature vertueuse selon Cicéron, ces grands hommes y ont souvent recours sans morale pour satisfaire des ambitions personnelles. En ce qui concerne leurs productions littéraires, les *Caesares* utilisent l'écriture, devenue un gage de postérité, pour se valoriser dans des ouvrages politiques ou autobiographiques; or cette quête de popularité se détache du concept de décadence puisque cet acte désintéressé ne convoite pas la renommée et sert même d'exutoire à des angoisses obsessionnelles. De même, les jeux organisés par les empereurs, permettent à Suétone de dénoncer, hors des propos politiques, l'*humanitas* et l'*inhumanitas* des préposés au trône.

[470] *Diuus Augustus*, LXV.
[471] HUYSMANS, *A rebours*, chapitres I, IV, XIII et WILDE, *Le portrait de Dorian Gray*, chapitres III, VIII, X et XIV.

Finalement, notre approche de la vie au palais a montré comment les Césars s'éloignent des normes communes par leur aspect général et par le soin qu'ils accordent à leur corps. Car nous avons là des hommes qui, s'ils ne répondent pas aux critères préconisés par Suétone, s'intéressent à leur physique et à leur image, de sorte que leur allure s'harmonise toujours avec leur mental. A cette conception décadente de la beauté selon laquelle l'aspect extérieur est le réflet des dispositions morales, s'ajoute une existence en vase clos au palais. Si le décadent considère sa demeure comme un refuge, les dirigeants romains évoluent donc dans un environnement conforme à leur tempérament, ainsi exposés pour la plupart aux tourments de leur condition. Et dans ce lieu qui se coordonne aux identités princières, nombreux sont ceux qui pensent recouvrer le calme de l'esprit, en affirmant une autorité implacable.

Ce sont donc les rapports du pouvoir et de la décadence qu'il nous faut envisager désormais.

DEUXIEME PARTIE

DECADENCE ET POUVOIR

Le pouvoir mondial représente pour celui qui l'exerce une charge colossale et expose le monde à un risque permanent de débordements et de tyrannie. Alors qu'advient-il quand un *princeps* ne possède pas la grandeur d'âme et l'équilibre nécessaires pour conserver une juste mesure dans son attitude ? F. de Champagny dénonce l'aspect vertigineux du principat :

> « De là ces étranges créatures impériales, ces types qui ne se retrouvent pas ailleurs dans l'humanité, ces hommes qui après avoir gouverné avec vertu, du moins avec prudence furent tout à coup pervertis ou jetés en démence par le pouvoir […]. De là ces monstres de sang et de folie. […] Il y a chez eux du vertige : placés trop haut, la tête leur a tourné, ils ont vu sous leurs pieds un trop immense espace, trop de peuples, trop de pouvoir et en même temps aussi un précipice trop glissant. Leur cerveau n'a pas tenu à ce mélange d'excitation et de pouvoir. »[472]

En établissant une corrélation entre la puissance et la folie, l'auteur suggère aussi le pouvoir corrupteur du principat. En est-il de même pour les douze Césars ?

[472] *Les Césars*, volume I, p. 331.

Le titre d'*Imperator* confère aux dirigeants, l'autorité de décider du devenir de Rome, mais leurs nouvelles responsabilités s'accompagnent d'un certain nombre de changements dans leur vie privée. Tout d'abord, leurs personnalités se précisent au contact de nouvelles fonctions; mais à partir de quel moment la prise consciente du pouvoir engendre-t-elle des troubles de l'esprit et du comportement ?

Par ailleurs des dérèglements issus de leur récente condition peuvent devenir une menace constante pour leur entourage. Car les rapports que les Césars entretiennent avec l'argent ne cessent de surprendre en raison de la démesure qui les lie : voyons donc comment l'orgueil modifie très souvent les points de repère usuels et l'échelle des valeurs morales.

Le domaine de la vie privée se prête alors tout particulièrement à l'étude des sentiments et des débauches sexuelles : dans ces circonstances, dirons-nous de la *Pietas* qu'elle n'a souffert aucune atteinte ?

CHAPITRE PREMIER

SOUS L'EMPRISE D'UN POUVOIR ILLIMITE

Selon M. Beaujeu, il existe une théorie du pouvoir qui rend fou :

> « Chez chacun des Césars que nous avons étudiés, nous avons trouvé des signes manifestes de folie, […] nous avons affaire à une forme spéciale de monomanie des grandeurs. »[473]

Si cette thèse affine l'image d'empereurs agités par des démons intérieurs, voyons comment se manifestent les maux dont souffrent les dirigeants romains. De fait les données du régime n'encouragent pas à la sérénité d'esprit puisque l'absence de règles de succession ourdit des conspirations et des complots qui aiguisent la méfiance des dirigeants : dirons-nous alors de ces maladies qu'elles sont décadentes ?
Par ailleurs il convient de comprendre les implications qu'un pouvoir illimité confère à celui qui le possède, afin d'expliquer les débordements inhérents à une prise de pouvoir. Zozime, un historien grec du V^{ème} siècle, met en évidence le danger auquel est exposé l'homme assumant cette puissance universelle :

> « Ou bien il choisissait de gouverner avec droiture et justice et il ne parviendrait pas à accorder la sollicitude nécessaire à chacun puisqu'il lui serait impossible de venir en aide sans délai à ceux qui se trouveraient éloignés et aussi de trouver un si grand nombre de subordonnés qui rougiraient de trahir la confiance mise en eux […] ou bien renversant les limites du pouvoir impérial, il se laisserait emporter par la tyrannie, bouleversant les pouvoirs établis, fermant l'œil sur les débordements, vendant la justice aux

[473] *Psychologie des premiers Césars*, thèse parue en 1893, p. 248.

> enchères, considérant les sujets comme des serviteurs; tels furent la plupart des empereurs ou plutôt presque tous à de rares exceptions près. […] La puissance démesurée de celui qui est au pouvoir devient une calamité publique. »[474]

Dès lors comment croire que la détention d'une puissance mondiale ne favorise pas des tendances à la mégalomanie ? Car ce seul aspect génère un profond désordre dans la vie personnelle des princes et révèle certains aspects de la tyrannie dans le domaine politique; alors demandons-nous pourquoi l'orgueil dirige souvent la conscience du maître de Rome : est-ce en raison d'une *hybris* hors norme à laquelle s'ajoute une prodigalité démesurée ?

1. Aux abords de la maladie

Dans le *Problème XXX*, Aristote s'interroge déjà sur la nature de la bile noire :

> « Pourquoi tous les hommes qui sont sortis de l'ordinaire, que ce fût en bien ou en mal, tous ceux qui se sont illustrés d'une façon ou d'une autre, ont-ils été des mélancoliques, c'est-à-dire des gens dont le tempérament était dominé par la bile noire ? […] Celle-ci exerce sur l'organisme un effet comparable au vin : elle l'échauffe et l'emplit de souffle. Aussi tous ceux qui présentent cette particularité ont-ils des dispositions au génie autant qu'à la folie, à l'enthousiasme prophétique aussi bien qu'à la dépression. De là vient le grain de folie qui accompagne souvent le génie. »[475]

A l'instar des maladies du décadent, certaines pathologies psychiques résultent de l'aspect vertigineux du principat : car la conscience du pouvoir sur le monde entier peut troubler l'esprit du dirigeant et le conduire à des actes cruels[476]. Ainsi une angoisse perpétuelle, de même qu'un délire de la persécution sont-ils souvent indissociables des personnalités mises en présence d'une puissance incommensurable. Cependant nous discernerons les troubles légers de l'esprit des appréhensions obsédantes, angoissantes et souvent irraisonnées qui affectent certains Césars et nous nous intéresserons à la manière préconisée par chaque empereur pour assumer ses craintes. Quant à la névrose, si elle contient en germes des sentiments paranoïaques, est-elle comparable à une maladie de l'âme, telle qu'elle nous est présentée chez les décadents[477] ?

---

[474] *Histoires*, I, 5, 3
[475] *Problème XXX*, introduction de P. LOUIS, p. 24.
[476] HUYMANS, préface d'*A rebours*, p. 26 : « Il semble, en effet, que les maladies de nerfs, que les névroses ouvrent dans l'âme des fissures par lesquelles l'esprit du mal pénétre »
[477] F. COBLENCE, *Le Dandysme : obligations d'incertitude*, p. 197 : « Cette affection nerveuse est un mélange d'angoisses et d'impulsions obsédantes. […] Neurasthénie ou angoisse existentielle, la névrose provoque des hallucinations morbides, des cauchemars atroces. »

INSERER

TABLEAU

AUX ABORDS DE LA MALADIE

A. Les attitudes liées à la peur et à sa maîtrise

Parfois éprouvés par diverses maladies métaboliques[478], la plupart des Césars ont connu la peur et ont appris à la maîtriser : dans un contexte où les règles de succession ne sont pas clairement définies, surviennent des intrigues, des conjurations, des morts subites qui incitent les dirigeants à s'abandonner à leurs craintes. Alors voyons quels moyens sont mis en œuvre pour dominer l'inquiétude permanente d'être évincé du pouvoir. D'autres princes en revanche, ont connu quelques frayeurs instinctives et brèves, dans un environnement de guerre civile : quelles ont été leurs attitudes à l'annonce de leur destitution prochaine ?

Existe-t-il seulement un empereur qui n'ait éprouvé à aucun moment de son existence, le sentiment d'être environné par un danger réel ou imaginaire ? A en croire Suétone, César, Auguste, Vespasien et Titus pourraient appartenir à cette infime minorité d'hommes qui ne connaît pas la peur. Comment les trois généraux réagissent-ils dès l'effondrement de leurs privilèges ? Suivons les différentes démarches de ces hommes au pouvoir.

1. César

Après tant de dangers surmontés et d'intrigues déjouées, César semble protégé par une force supérieure[479]. Pourtant cette hypothèse n'est guère satisfaisante puisqu'elle n'explique pas l'inhibition de ses craintes : quelle est l'origine de l'assurance du dictateur et de sa confiance en lui ?

Dans le domaine politique, César se montre prudent[480]; face à ses opposants, il résiste aux menaces et aux pressions[481], il cherche à se concilier ses adversaires[482], ou sinon réduit à la terreur ceux qui s'opposent à lui[483]. Bien plus le divin Jules « ren[d]la justice avec le plus grand zèle et d'une façon très rigoureuse »[484] : aussi aggrave-t-il, malgré sa *clementia*, les sanctions[485] prévues contre les crimes, la corruption et l'immoralité de sorte que les nouveaux décrets, sous prétexte de raffermir les mœurs, incitent ses détracteurs à se dédire. Dès lors qu'aurait-il à craindre ? Même si son attitude suscite des propos malveillants, César parvient à ses fins :

> ***Vnus ex eo tempore omnia in re publica et ad arbitrium administrauit****, ut nonnulli urbanorum, cum quid per iocum testandi gratia signarent, non Caesare et Bibulo, sed Iulio et Caesare consulibus actum scriberent, bis eundem praeponentes nomine atque cognomine.*
>
> « A partir de ce moment, César régla seul, à sa guise, toutes les affaires de l'Etat; aussi quelques personnes facétieuses, en manière de plaisanterie, ayant à signer un acte pour le rendre authentique,

[478] Cf. tableau *Aux abords de la maladie*.
[479] *Diuus Iulius*, VII.
[480] *Diuus Iulius*, III : « Ayant, en effet, appris la mort de Sylla […], il se hâta de revenir à Rome, mais, en dépit des offres magnifiques dont il fut l'objet, il s'abstint de lier partie avec Lépide, parce qu'il se défiait de sa capacité et surtout des circonstances, trouvées moins favorables qu'il ne l'espérait. »
[481] *Diuus Iulius*, XXIX : « Emu par ces menaces et persuadé comme on le lui entendit, paraît-il répéter souvent, qu'il serait plus difficile, pendant qu'il avait le premier rang dans l'Etat de le faire descendre au second, ensuite du second au dernier, César résista de tout son pouvoir. […] Mais voyant que toujours on s'acharnait contre lui, il écrivit au sénat… »
[482] *Diuus Iulius*, XXIX : « Il offrit à ses adversaires de licencier huit légions et d'abandonner la Gaule transalpine, pourvu qu'on lui laissât deux légions et la province Cisalpine, ou même une seule légion, jusqu'à ce qu'il devînt consul. »
[483] *Diuus Iulius*, XI : « Quand il instruisit contre les sicaires, il comprit parmi eux, malgré l'exception des lois Cornélies, les personnes qui pendant les proscriptions, avaient reçu de l'argent du trésor pour avoir rapporté les têtes de certains citoyens romains. » *Diuus Iulius*, XX : « Il prodigua de même les autres faveurs que chacun lui réclamait, sans que personne protestât, et si quelqu'un s'y hasardait, il le réduisit par la terreur. »
[484] *Diuus Iulius*, XLIII : *Ius laboriosissime ac seuerissime dixit.*

écrivaient-elles non point *fait sous le consulat de César et de Bibulus, mais sous le consulat de Jules et de César*, mentionnant ainsi deux fois le même personnage par son nom et par son surnom. » (*Diuus Iulius*, XX)

Pendant ses campagnes militaires et ses expéditions armées, César procède d'une façon similaire : dans un premier temps, il se veut prudent et élabore une stratégie fiable[486], destinée à terrasser l'ennemi[487], puis il exhorte ses soldats à la bravoure du combat[488].

In obeundis expeditionibus dubium cautior an audentior, exercitum per insidiosa itinera duxit umquam nisi perspeculatus locorum situs. […] At idem, obsessione castrorum in Germania nuntiata, per stationes hostium Gallico habitu penetrauit ad suos.

« Au cours de ses expéditions, on ne saurait dire s'il l'emportait en prudence ou en témérité : jamais il n'emmena son armée sur des routes semées d'embûches sans avoir bien examiné la disposition des lieux. […] Au contraire, à la nouvelle qu'un de ses camps était assiégé, en Germanie, il franchit les postes ennemis déguisé en Gaulois. » (*Diuus Iulius*, LVIII)

Par son aptitude à ne jamais se dérober en dépit des périls qui le menacent, César s'érige en modèle : devant son courage et sa vaillance au combat, comment douter de l'attachement[489] de « ses compagnons d'armes »[490] à son égard ?

Delicta neque obseruabat omnia neque pro modo exsequebatur, sed desertorum ac seditiosorum et inquisitor et punitor acerrimus coniuebat in ceteris. Ac nonnumquam post magnam pugnam atque uictoriam remisso officiorum munere licentiam omnem passim lasciuiendi permittebat, iactare solitus milites suos etiam unguentatos bene pugnare posse. […] ***Quibus rebus et deuotissimos sibi et fortissimos reddidit****.*

« Il ne prêtait pas attention à toutes les fautes et ne proportionnait pas toujours les sanctions, mais, s'il pourchassait et frappait impitoyablement déserteurs et mutins, il fermait les yeux sur tout le reste. Quelquefois, après une bataille et une victoire importantes, exemptant ses hommes de tout service, il les laissait entièrement libres de se disperser et de s'abandonner aux plaisirs, car il aimait se vanter que ses soldats sauraient se battre, même inondés de parfums. […] Par de tels gestes, il les rendit tout à fait dévoués à sa personne, mais aussi très courageux. » (*Diuus Iulius*, LXVII)

Que ce soit au milieu du sénat ou sur un champ de bataille, César sait s'imposer : sa circonspection dans la vie politique ne l'empêche ni de respecter la légalité[491] quand il le souhaite, ni de sévir contre ceux qui s'opposent à lui; quant à ses soldats, il s'est assuré de leur fidélité, en temps de guerre et de paix[492]. Pourtant

---

[485] *Diuus Iulius*, XLII et XLIII.
[486] *Diuus Iulius*, LX : « Quant au combat, il ne l'engageait pas toujours à l'heure prévue, mais saisissant l'occasion, souvent aussitôt après une marche, quelquefois par les temps les plus affreux, quand on s'attendait le moins à le voir s'ébranler. »
[487] *Diuus Iulius*, LX : « L'ennemi une fois en déroute, il ne manqua jamais de lui prendre encore son camp : de la sorte il ne lui laissait pas un instant pour revenir de sa terreur. »
[488] *Diuus Iulius*, LX : « Lorsque le combat était indécis, il renvoyait les chevaux en commençant par le sien, pour mieux imposer l'obligation de tenir, en ôtant la ressource de la fuite. »
[489] A ce titre, l'épisode du Rubicon est significatif.
[490] *Diuus Iulius*, LXVII : *commilitones*
[491] *Diuus Iulius*, XVI.
[492] *Diuus Iulius*, XXXVIII : « Les fantassins de ses anciennes légions, en plus de deux cent mille sesterces qu'il leur avait comptés à chacun au début des troubles civils, en reçurent vingt-quatre mille, à titre de butin. Il leur assigna aussi des terres, mais non contiguës, afin de n'exproprier personne. »

il lui faut aussi s'attacher la confiance du peuple; alors voici ce que le divin Jules offre aux habitants de la cité :

> *Populo praeter frumenti denos modios ac totidem olei libras trecenos quoque nummos, quos pollicitus olim erat, uiritim diuisit et hoc amplius centenos pro mora. Annuam etiam habitationem Romae usque ad bina milia nummum, in Italia non ultra quingenos sestertios remisit. Adiecit epulum ac uiscerationem.*
>
> « Quant à son peuple, il lui fit distribuer non seulement dix boisseaux de blé par tête et autant de livres d'huile, mais encore trois cents sesterces par personne, qu'il avait promis autrefois, et en ajouta cent autres pour compenser le retard. En outre, il fit une remise, pour un an, des loyers qui s'élevaient jusqu'à deux mille sesterces, à Rome, et n'en dépassaient pas cinq cents, en Italie. A ces libéralités il ajouta un repas ainsi qu'une distribution de viande. » (*Diuus Iulius*, XXXIX)

Outre les distributions d'argent, César se montre généreux envers les Romains qui, dans ces circonstances, ne risquent pas d'attenter à sa vie ! Dès lors on comprend pourquoi le divin Jules reste inaccessible à la peur : en se donnant les moyens d'évincer toute source d'inquiétude, le dictateur accède à la véritable confiance en soi. Pourtant cette assurance acquise au prix de pénibles efforts devient précisément le motif de sa perte[493].

> *Praegrauant tamen cetera facta dictaque eius,* ***ut et abusus dominatione et iure caesus*** *existimetur.*
>
> « Cependant, certains autres de ses actes et de ses discours l'emportent dans la balance, de sorte qu'il passe pour avoir abusé de la toute-puissance et mérite d'être assassiné. » (*Diuus Iulius*, LXXVI)

Cet excès de confiance précise la chute de César : devenu arrogant et présomptueux[494], le dictateur est condamné parce qu'« il se laissa encore attribuer des prégogatives qui l'élevaient même au-dessus de l'humanité »[495]; pourtant ce sont précisément ces hommes responsables de son élévation qui veulent désormais sa mort. Dès lors le mépris de César envers l'haruspice Spurinna qui lui conseille de se méfier des Ides de Mars[496], reflète bien l'assurance inébranlable d'un homme prêt à affronter son destin[497]. Mais qu'en est-il d'Auguste ?

2. Auguste

Face à la peur, Auguste procède d'une autre façon puisqu'il ne possède pas la confiance en soi de César. Par ailleurs, sa superstition[498], commune aux gens de son époque, l'en empêche :

---

493 *Diuus Iulius*, LXXVI à LXXIX.
494 *Diuus Iulius*, LXXVI : « Il ne lui suffit pas, en effet, d'accepter des honneurs excessifs, comme plusieurs consulats de suite, la dictature et la préfecture des mœurs à perpétuité, sans compter le surnom d'Imperator, le surnom de père de la patrie, une statue parmi celle des rois, une estrade dans l'orchestre. »
495 *Diuus Iulius*, LXXVI : *ampliora etiam humano fastigio decerni sibi passus est.*
496 *Diuus Iulius*, LXXXI : « Puis, après avoir immolé plusieurs victimes sans pouvoir obtenir de présages favorables, il pénétra dans la curie, méprisant tout scrupule religieux et se moquant de Spurinna qu'il accusait de mensonge, parce que les Ides de Mars étaient venues, sans qu'il eût le moindre mal; à quoi l'haruspice répondit qu'elles étaient bien arrivées, mais non point passées. »
497 *Diuus Iulius*, LXXXI : « Par ailleurs, des prodiges manifestes annoncèrent à César le meurtre qui se préparait. »
498 *Diuus Augustus*, XC à XCII.
Diuus Augustus, XCII : « Jamais il ne partait en voyage le lendemain des jours de marché et n'entreprenait aucune affaire sérieuse le jour des nones; en ce qui regarde les nones, il voulait seulement, comme il l'écrit à Tibère, éviter le mauvais présage de ce mot. » D'après le traducteur H. Ailloud, le mot *nundinae* signifie proprement « le neuvième jour » : or c'était aussi le neuvième jour après la mort qu'on célébrait un service funèbre, suivi d'un banquet, *nouemdiale*; de là les craintes superstitieuses d'Auguste.

Tonitrua et fulgura paulo infirmius expauescebat, ut semper et ubique pellem uituli marini circumferret pro remedio.

« Il éprouvait à l'égard du tonnerre et des éclairs une terreur un peu maladive; aussi, pour s'en préserver, il emportait toujours dans tous ses déplacements la peau d'un veau marin. » (*Diuus Augustus*, XC)

Mais évoquons, dans les autres domaines, les attitudes similaires qui rapprochent le fondateur du principat de son grand-oncle. Car en matière politique, Auguste « ne fut pas à l'abri des conspirations et des attaques des gens même les plus infimes »[499] :

Tumultus posthac et rerum nouarum initia coniurationesque complures, prius quam inualescerent indicio detectas, compressit alias alio tempore.

« Par la suite, un grand nombre de soulèvements, de tentatives révolutionnaires et de conjurations, découverts par sa police, avant qu'ils prissent de l'importance furent étouffés par lui, à des époques diverses. » (*Diuus Augustus*, XIX)

Après la mort de César, Auguste fait preuve de prudence[500], tout en revendiquant son héritage[501]; pourtant au cours des guerres civiles, Suétone dénonce avec réticence, la conduite ambiguë[502] d'Auguste qui conforte son autorité par la répression[503]. Voyons donc comment Suétone atténue les traits de cruauté et de sévérité du prince :

Hoc bello cum Hirtius in acie, Pansa paulo post ex uulnere perissent, ***rumor increbruit*** *ambos opera eius occisos, ut Antonio fugato, re publica consulibus orbata solus uictores exercitus occuparet.*

« Hirtius et Pansa étant morts pendant cette guerre, le premier, sur le champ de bataille, l'autre, bientôt après, des suites d'une blessure, le bruit se répandit qu'il les avait fait périr tous les deux, afin de pouvoir, une fois Antoine mis en déroute et l'Etat privé de ses consuls, rester le seul maître des armées victorieuses. » (*Diuus Augustus*, XI)

Le terme *rumor increbuit* est une des précautions langagières de Suétone; mais est-ce à dire que ce procédé diminue l'ampleur de l'accusation ? L'introduction de *ut* à valeur finale confère à ces deux meurtres, l'apparence de vérité. Rappelons néanmoins que le contexte de guerre civile incite Auguste à exprimer quel degré il peut atteindre dans la souffrance infligée à autrui :

Nec successum uictoriae moderatus est, sed capite Bruti Romam misso, ut statuae Caesaris subiceretur, in splendidissimum quemque captiuum non sine uerborum contumelia saeuiit; ut quidem uni suppliciter sepulturam precanti respondisse ***dicitur « iam istam uolucrum fore potestatem »****; alios, patrem et filium, pro uita rogantis sortiri uel micare iussisse, ut alterutri concederetur****, ac spectasse utrumque morientem****.*

499 *Diuus Augustus*, XIX : *Nam ne ultimae quidem sortis hominum conspiratione et periculo caruit.*
500 *Diuus Augustus*, VIII : « Dès qu'il apprit l'assassinat de César et sut qu'il était son héritier, il resta longtemps à se demander s'il n'implorerait pas le secours des légions voisines, puis, jugeant l'entreprise téméraire et prématurée, il y renonça. »
501 *Diuus Augustus*, VIII.
502 *Diuus Augustus*, XIII et XXVII : Sa conduite équivoque à Philippes et pendant le triumvirat
503 *Diuus Augustus*, XI à XV.

« Loin d'user de sa victoire avec modération, il envoya à Rome la tête de Brutus pour qu'on la mît au pied de la statue de César et s'acharna contre tous les prisonniers de marque, sans leur épargner ses paroles outrageantes; ainsi, paraît-il, comme l'un d'entre eux implorait de lui une sépulture, il lui répondit que ce serait bientôt l'affaire des vautours, et deux autres captifs, le père et le fils lui demandant la vie sauve, il leur ordonna de tirer au sort ou au jeu de mourre celui des deux qui obtiendrait sa grâce, puis les regarda mourir l'un après l'autre. » (*Diuus Augustus*, XIII)

En quoi cet exemple est-il à même d'expliquer la raison pour laquelle Auguste restera insensible à toute peur ? Au cours de cette période agitée, le fondateur du principat a montré de quoi il était capable : ces pratiques dissuasives ont nécessairement induit la méfiance chez ses ennemis, car elles peuvent se reproduire, si un quelconque danger devient à nouveau imminent. Dès lors l'impact psychologique sur d'éventuels opposants se révèle d'autant plus marqué qu'Auguste n'est pas d'un naturel féroce; néanmoins il aspire à contenter ses sujets par un régime politique adéquat[504] :

Quam uoluntatem, cum prae se identidem ferret, quodam etiam edicto his uerbis testatus est : « Ita mihi saluam ac sospitem rem p. sistere in sua sede liceat atque eius rei fructum percipere, quem peto, ut optimi status auctor dicar et moriens ut feram mecum spem, mansura in uestigio suo fundamenta rei p. quae iecero. » ***Fecitque ipse se componem uoti nisus omni modo, ne quem noui status paeniteret.***

« Cette intention, non content de la proclamer à diverses reprises, il l'attesta en ces termes dans un édit : *Fasse le ciel que l'Etat se maintienne en pleine prospérité et qu'en retour je recueille la récompense à laquelle j'aspire, d'être désigné comme le fondateur du régime le plus heureux et d'emporter en mourant l'espérance que les fondements de l'Etat demeureront inébranlables, tels que je les aurai jetés*. Lui-même se chargea de réaliser son vœu, en faisant tous les efforts pour que personne n'eût à se plaindre du régime nouveau. » (*Diuus Augustus*, XXVIII)

Bien plus, sa conduite sévère[505] dans l'exercice militaire supprime l'esprit de sédition :

In re militari et commutauit multa et instituit atque etiam ad antiquum morem nonnulla reuocauit. ***Disciplinam seuerissime rexit****.*

« Dans le domaine militaire, il introduisit une foule de réformes ou d'innovations et même, sur quelques points, rétablit les usages d'autrefois. Il maintint rigoureusement la discipline. » (*Diuus Augustus*, XXIV)

---

[504] *Diuus Augustus*, XXXVII : Suétone met en avant l'attitude généreuse d'Auguste, dans l'exercice du consulat. « Pour faire participer un plus grand nombre de citoyens à l'administration de l'Etat, il créa de nouveaux offices […]. Il nomma des censeurs, ce que l'on avait cessé de faire depuis longtemps. Il augmenta le nombre des préteurs. Il demanda même qu'on lui donnât deux collègues au lieu d'un, chaque fois qu'il serait chargé du consulat. »

[505] *Diuus Augustus*, XXIV : « Ses lieutenants eux-mêmes n'obtinrent jamais qu'à grand-peine et seulement pendant les mois d'hiver la permission d'aller revoir leurs femmes. Un chevalier romain ayant coupé les pouces de ses deux jeunes fils pour les dérober au service, il le fit vendre aux enchères avec tous ses biens […]. La X^{ème} légion obéissant avec un air de révolte, il la licencia toute entière avec ignominie, et de même, comme d'autres réclamaient leur congé avec une insistance excessive, il les libéra sans leur donner les récompenses dues à leurs services. Quand les cohortes avaient lâché pied, il les fit décimer et nourrir avec de l'orge. Lorsque les centurions désertaient leur poste, il les punit de mort, comme de simples soldats, et, pour les autres, il leur infligea diverses peines infâmantes, les condamnant par exemple à rester debout toute une journée devant la tente du général, parfois vêtus d'une simple tunique, sans ceinturon. »

Diuus Augustus, XXV : « Jamais après les guerres civiles, soit dans une harangue, soit dans une proclamation, il ne traitait ses hommes de *compagnons d'armes* [ce qui était une habitude de César], mais toujours de *soldats*, et il ne permit pas même à ses fils ni à ses beaux-fils, quand ils avaient le commandement, de les appeler d'un autre nom, car il estimait que la première formule, trop flatteuse, était incompatible soit avec les exigences de la discipline militaire, soit avec le règne de l'ordre, soit avec la majesté de sa personne. »

Ainsi les attitudes psychologiques liées à la peur divergent-elles chez les deux premiers dirigeants : si la confiance en soi annihile les craintes de César, Auguste, lui, établit un rapport de force constant dans les divers domaines où s'exerce son autorité. Oscillant[506] entre *seueritas*[507] et *clementia*[508], le *princeps* met en place des mesures préventives contre certains risques inhérents à sa fonction de maître du monde; bien plus son dévouement au « bien public »[509] lui a permis de ne pas connaître le même sort que César.

3. Galba, Othon et Vitellius

Attardons-nous un instant sur le cas des trois généraux, qui devraient présenter des états de frayeur passagers, au moment même de leur destitution. Comment Galba, Othon et Vitellius se comportent-ils à l'approche de leur disgrâce respective ?

En dépit des « présages frappants et multipliés [qui] lui avaient annoncé dès le commencement de son principat quelle devait être sa fin »[510], Galba, doté d'un tempérament très froid[511], connaît-il réellement un moment de panique ?

> *Haud multo post cognoscit teneri castra ab Othone, ac plerisque ut eodem quam primum pergeret suadentibus (posse enim auctoritate et praesentia praeualere), nihil amplius quam continere se statuit et legionarium firmare praesidiis […]*. ***Loricam tamen induit linteam, quamquam haud dissimulans parum aduersus tot mucrones profuturam***.
>
> « Peu après, il fut informé que le camp était aux mains d'Othon et la plupart lui conseillaient de s'y rendre au plus vite, car il pourrait par son autorité et par sa présence dominer la situation, mais il résolut simplement de s'enfermer dans le Palatium et d'appeler à sa défense certains détachements de légionnaires […]. Cependant il revêtit sa cuirasse de lin, tout en reconnaissant qu'elle lui serait d'un bien faible secours contre tant de glaives. » (*Galba*, XX)

A cet instant précis, l'attitude de Galba n'excuse pas sa crédulité qui résulte ici de son ignorance des faits[512], de son irréflexion[513] et de son incapacité à agir[514] :

> ***Sed extractus rumoribus falsis****, quos conspirati, ut eum in publicum elicerent, de industria dissiparant, paucis temere affirmantibus transactum negotium, oppressos, qui tumultuarentur,*

---

[506] *Diuus Augustus*, LXVII : « Comme patron et comme maître, il fut sévère mais aussi indulgent et plein de clémence. »
[507] *Diuus Augustus*, XI, XII, XIII, XV, XVI, XXIV, XXVII, XXXIX : Ces paragraphes fournissent les preuves de la sévérité d'Auguste.
[508] *Diuus Augustus*, LXVII : Suétone nous décrit les preuves de son indulgence.
[509] *Diuus Augustus*, XLII : *Sed ut salubrem magis quam ambitiosum principem scires…*
« Mais ce qui prouve qu'il recherchait le bien public plutôt que la popularité, c'est qu'un jour, comme le peuple se plaignait de la rareté du vin et de son prix, il prononça pour le rappeler à l'ordre, ces paroles très dures […]. De même le peuple réclamant une distribution d'argent qu'il lui avait promise, il lui répondit qu'il était de parole; mais, une autre fois, comme il en sollicitait une, en dehors de toute promesse, Auguste, dans un édit, lui reprocha son impudence éhontée et lui affirma qu'il ne donnerait rien, quoiqu'il se fût proposé à le faire. Il ne fut ni moins rigoureux ni moins ferme dans d'autres occasions. »
[510] *Galba*, XIX : *Magna et assidua monstra iam inde a principio exitum ei, qualis euenit, portenderant*.
[511] *Galba*, VIII, IX, XII.
[512] TACITE, *Histoires*, I, 35 : « Personne ne savait rien et tout le monde affirmait; enfin, faute de savoir la vérité et vaincu par cette unanimité dans l'erreur, Galba revêtit sa cuirasse et, comme il n'avait ni l'âge, ni la force de résister à la ruée de la foule, on l'emporta sur une chaise. »
[513] *Galba*, XIX : « Le matin du jour où il fut assassiné, l'haruspice l'avertit plusieurs fois, pendant qu'il sacrifiait, qu'un danger le menaçait et que les meurtriers n'étaient pas loin. »
[514] TACITE, *Histoires*, I, 32 : « Cependant Galba était tiraillé par deux avis : Titus Vinius pensait qu'il fallait rester à l'intérieur du palais, utiliser les esclaves comme couverture, barricader les accès, ne pas affronter les colères; Galba devait donner aux méchants le temps de se repentir, donner aux bons celui de se concerter. »

aduenire frequentis ceteros gratulabundos et in omne obsequium paratos, iis ut occurreret prodiit ***tanta fiducia****, ut militi cuidam occisum a se Othonem glorianti « Quo auctore ?*[515] *» responderit.*

« Mais il fut attiré au dehors par de faux bruits que les conjurés avaient répandus exprès pour le faire sortir de Rome : en effet, comme quelques personnes affirmaient, sans rien savoir, que l'affaire était réglée, qu'on avait écrasé les soldats en révolte, et que les autres arrivaient en foule pour le féliciter, prêts à lui obéir en toutes choses, il sortit pour courir à leur rencontre, avec tant de confiance qu'un soldat se glorifiant devant lui d'avoir tué Othon, il lui répondit : *Sur quel ordre ?* » (*Galba*, XIX)

Au-delà de ces remarques sur la naïveté de l'empereur[516], la réflexion de Suétone se révèle équivoque : le biographe souligne-t-il la maladresse de Galba, incapable de saisir la portée de la rumeur répandue, ou au contraire met-il en avant le courage d'un homme qui ne recule pas devant le danger ? Devant ce dilemme, voyons comment Suétone décrit la capture du général :

Sunt qui tradant ad primum tumultum proclamasse eum : « Quid agitis, commilitones ? ego uester sum et uos mei », ***donatiuum*** *etiam pollicitum. […]* ***Illud mirum admodum fuerit neque praesentium quemquam opem imperatori ferre conatum et omnes qui arcessirentur spreuisse nuntium.***

« Certains rapportent qu'à leur première attaque, il s'écria : *Que faites-vous, mes compagnons d'armes ? Je suis à vous comme vous êtes à moi*, et que même il promit une gratification. […] Ce qui peut vraiment sembler extraordinaire, c'est que nul des assistants n'essaya de porter secours à l'empereur, et que toutes les troupes appelées à son aide méprisèrent cet ordre. » (*Galba*, XX)

Non seulement les paroles de l'empereur à l'adresse de ses soldats sont en flagrante contradiction avec la réalité[517], mais surtout l'allusion à un éventuel *donatiuum* trahit plus encore l'avarice notoire du prince qu'elle n'insiste sur ses rapports conflictuels avec l'armée[518]. Selon Suétone, Galba n'a soupçonné à aucun moment un stratagème fomenté par les partisans d'Othon : sa naïveté des derniers instants implique néanmoins qu'il n'a quasiment pas pu être pris d'un réel sentiment de panique. Mais comment son successeur réagit-il, lui, face à la peur ?

Dès qu'Othon est « vaincu par ruse, à la bataille la plus importante, celle de Bédriac »[519], le dirigeant songe déjà au suicide[520]. Tacite rapporte un discours dans lequel Othon explique à ses fidèles soldats, les raisons de son choix :

---

[515] TACITE, *Histoires*, I, 35 : « Dans le palais, il rencontra un garde, Julius Atticus, qui, lui montrant son glaive ensanglanté, s'écria qu'il avait tué Othon; alors Galba lui dit : *Camarade, sur l'ordre de qui ?* Il faisait preuve d'une insigne fermeté pour réprimer la licence militaire, étant intrépide devant les menaces et inaccessible à la flatterie. »

[516] TACITE, *Histoires*, I, 34 : « Le bruit court qu'Othon a été tué dans le camp, vague d'abord et incertain, puis, comme il arrive dans les grandes impostures, certains affirmaient qu'ils avaient été témoins, qu'ils avaient vu, et cet on-dit trouva créance auprès de gens qu'il réjouissait ou laissait indifférents. Beaucoup pensaient que ce bruit avait été lancé et grossi par des partisans d'Othon, déjà mêlés à la foule, et qui, pour faire sortir Galba, avaient répandu cette joie fallacieuse. »

[517] *Galba*, XVI : « Ces façons avaient indisposé presque tous les ordres, mais c'était parmi les soldats que la rancune était la plus vive. »

[518] *Galba*, XVI : « Les officiers avaient promis aux soldats, quand ils lui jurèrent fidélité en son absence, une gratification plus considérable qu'à l'ordinaire; mais non content de ne point ratifier ces promesses, il affecta de répéter qu'il avait coutume d'enrôler des soldats, non de les acheter, ce qui révolta, d'une façon générale, toutes les troupes de l'Empire. »

[519] *Otho*, IX : *nouissimo maximoque apud Betriacum fraude superatus est.*

[520] *Otho*, IX : « Dès ce moment, Othon se résolut à la mort, plutôt, comme beaucoup le pensent non sans raison, parce qu'il se faisait un scrupule de s'obstiner à garder le pouvoir en exposant à de si grands dangers l'Empire et les soldats, que par le désespoir ou par le manque de confiance à l'égard de ses troupes. »

« Hunc » inquit « animum, hanc uirtutem uestram ultra periculis obicere nimis grande uitae meae pretium puto. ***Experti in uicem sumus ego ac fortuna****. Nec tempus computaueritis : difficilius est temperare felicitati qua te non putes diu usurum. […]* ***An ego tantum Romanae pubis, tot egregios exercitus sterni rursus et rei publicae eripi patiar ?*** *Eat hic mecum animus, tamquam perituri pro fueritis, sed este superstites. Nec diu moremur, ego incolumitatem uestram, uos constantiam meam. »*

« Exposer plus longtemps aux périls ce dévouement et courage qui sont les vôtres, dit-il, ce serait, je pense, faire trop grand cas de ma vie. Nous nous sommes mis mutuellement à l'épreuve, la Fortune et moi. Le temps n'a rien à voir avec l'affaire : il est plus difficile d'user avec modération d'un bonheur dont on pense qu'il ne durera pas longtemps. […] Pourrais-je souffrir, moi, que tant de jeunes Romains, tant d'armées d'élites jonchent de nouveau le sol et soient arrachés à la République ? Laissez-moi emporter la pensée que vous seriez morts pour moi, mais survivez-moi. Et ne retardons pas davantage, moi votre salut, vous ma détermination. » (*Histoires*, II, 47)

Empreint de philosophie et de rhétorique, le discours reproduit par Tacite intensifie la mort sublime d'Othon et son désir d'épargner le sang romain, mais il exalte aussi une fermeté et une sérénité d'âme toute stoïcienne. Loin d'avoir peur, l'empereur apparaît comme celui qui possède la *uirtus*, il est le *vir fortis* capable de résister à la *fortuna.* Car dans son désir de protéger l'Etat et d'éviter à ses soldats[521] de nouveaux dangers, Othon ne craint pas de sacrifier sa vie pour la patrie. Ainsi cet oubli de soi qui l'a rendu insensible à la peur, se répercute-t-il dans ses attitudes précédant le suicide[522]; quant à ses dernières paroles, elles exhortent les troupes armées à ne pas compenser sa mort par la vengeance[523]. Vitellius saura-t-il profiter dignement de cet honneur ?

Pour une interprétation exhaustive du comportement d'Aulus face à la peur, confrontons le texte *des douze Césars* avec celui des *Histoires* : si Suétone s'ingénie à accumuler des *facta*, Tacite précise certains traits de la personnalité du général.

Après la prise de Rome, la seule préoccupation de Vitellius consiste à échapper à l'ennemi, par tous les moyens :

Continuo igitur abstrusus gestatoria sella duobus solis comitibus, pistore et coco, Aventinum et paternam domum clam petit, ut inde in Campaniam fugeret; mox leui rumore et incerto, tamquam pax impetrata esset, referri se in Palatium passus est. Vbi cum deserta omnia repperisset, dilabentibus et qui simul erant, zona se aureorum plena circumdedit confugitque in

[521] A ce sujet, voir le témoignage de Suetonius Latus, le père de Suétone.
*Oth*o, X : « Mon père, Suetonius Latus, prit part à cette campagne comme tribun angusticlave de la XIII[ème] légion. […] Après Bédriac, ce qui lui inspira le mépris de la vie, ce fut l'exemple d'un simple soldat, qui, annonçant la déroute de l'armée et ne pouvant se faire croire par personne, car les uns l'accusaient de mensonge, les autres de lâcheté, comme s'il avait fui le champ de bataille, se jeta sur son glaive, aux pieds d'Othon. A cette vue, disait mon père, ce dernier s'écria que désormais il n'exposerait plus au danger des soldats si courageux, auxquels il devait tant. »
[522] *Otho*, XI : « Laissant sa chambre ouverte jusqu'à une heure tardive, [Othon] accueillit tous ceux qui voulurent le voir. »
TACITE, *Histoires*, II, 49 : « A la tombée du jour, il apaisa sa soif, avec une gorgée d'eau fraîche. Alors s'étant fait apporter deux poignards, il en essuya la pointe et en plaça un à son chevet. Puis, s'étant assuré que ses amis étaient partis, il passa une nuit tranquille qui, à ce qu'on affirme, ne fut pas sans sommeil. »
[523] *Otho*, XI : « Il défendit de faire violence à personne. »
TACITE, *Histoires*, II, 47 : « Vitellius jouira de l'affection de son frère, de sa femme, de ses enfants; moi, je n'ai besoin ni de vengeance ni de compensations. »

cellulam ianitoris, religato pro foribus cane lectoque et culcita obiectis. […] Ab his extractus e latebra, sciscitantes quis esset (nam ignorabatur) et ubi esse Vitellium sciret, mendacio elusit; deinde agnitus rogare non destitit, quasi quaedam de salutate Vespasiani dicturus, ut custodiretur interim uel in carcere.

« Aussitôt il se cacha dans une litière, puis, accompagné seulement de deux personnes, son boulanger et son cuisinier, gagna secrètement l'Aventin et sa maison paternelle, d'où il comptait fuir en Campanie; ensuite, croyant, d'après un bruit vague et sans garantie, que la paix avait été accordée, il se laissa reporter au Palatium. L'ayant trouvé complètement désert, et ses compagnons eux-mêmes s'esquivant, il se munit d'une ceinture remplie de pièces d'or et se réfugia dans la loge du portier, après avoir attaché le chien devant la porte qu'il barricada au moyen d'un lit et d'un matelas. […] [Les coureurs de l'armée ennemie] le tirèrent de sa cachette, et, ne le connaissant pas, lui demandèrent qui il était et s'il savait où se trouvait Vitellius; d'abord il se déroba par un mensonge, mais ensuite, ayant été reconnu, il ne cessa de réclamer, sous prétexte qu'il avait à faire des révélations intéressant la vie de Vespasien qu'on le gardât provisoirement, fût-ce en prison. » (*Vitellius*, XVI et XVII)

Par un procédé stylistique qui use de la juxtaposition, Suétone feint de s'effacer derrière une description impertubable, composée de trois phrases complexes; pourtant cette énumération rigoureuse ne le dispense pas d'exprimer la condamnation morale de Vitellius. Notons alors quels détails pittoresques peignent la bassesse et la démagogie vulgaire de l'empereur : déjà l'allusion à un *cocus* et à un *pistor*, les deux seules personnes qui accompagnent Aulus dans sa fuite, évoque implicitement la goinfrerie du prince[524]; ensuite sa *rapacitas*[525] l'incite à « se muni[r] d'une ceinture remplie de pièces d'or » plutôt que d'une arme quelconque; de même l'anecdote relative à « la loge du portier […] qu'il barricada au moyen d'un lit et d'un matelas » est-elle humiliante puisqu'elle désigne davantage la situation dégradante d'un malfaiteur que celle d'un empereur déchu; une fois capturé, son naturel mesquin qui le porte aux mensonges et à la calomnie, prime sur toute considération d'honneur. Ainsi l'art du *crescendo* propre à Suétone, flétrit-il avec constance, l'absence de majesté de Vitellius et son comportement incompatible avec la dignité impériale; toutefois l'auteur ne nous informe que très relativement sur les sentiments d'inquiétude qui animent le dirigeant. Tacite, en revanche, nous plonge d'emblée dans une atmosphère de guerre civile[526] : « tous les débordements de la paix dissolue, tous les crimes qu'entraîne l'occupation la plus impitoyable »[527] sont l'œuvre de Vitellius et de ses soldats[528].

Contra Vitelliani, quamquam numero fatoque dispares, inquietare uictoriam, morari pacem, domos arasque cruore fœdare, suprema uictis solacia amplectebantur.

« De leur côté, les Vitelliens inférieurs pourtant par leur nombre et leur destin, inquiétaient la victoire, retardaient la paix, souillaient de sang les maisons et les autels, suprêmes consolations des vaincus, auxquels ils se raccrochaient. » (*Histoires*, III, 84)

[524] *Vitellius*, XIII : « Non seulement sa gloutonnerie était sans bornes, mais elle ne connaissait point d'heure ni de répugnance. »
[525] *Vitellius*, XIV : Suétone confirme la rapacité de l'empereur et les moyens mis en œuvre pour s'enrichir indûment.
[526] TACITE, *Histoires*, III, 83 : « C'était un spectacle hideux et cruel qu'offrait la Ville entière : ici des combats et des blessures, là des bains et des tavernes; des flaques de sang et des monceaux de cadavres, à côté, des prostituées et autres débauchés; tous les débordements de la paix dissolue; tous les crimes qu'entraîne l'occupation la plus impitoyable; bref on eût cru que la même cité était en proie à la fois à la fureur et à la lubricité. »
[527] TACITE, *Histoires*, III, 83.
[528] TACITE, *Histoires*, III, 83 : « Auparavant déjà, Rome avait servi de champ de bataille à des armées, deux fois quand Lucius Sylla, une fois quand Cinnus furent vainqueurs, et en ce temps-là, la cruauté n'était pas moindre. »

Dans un cadre différent de celui de Suétone, Tacite décrit un sombre tableau qui passe par une atmosphère violente et tragique; aussi suggère-t-il que la guerre civile semble la conséquence d'un règne qui était lui-même vil et infâme. Alors Vitellius se doit de rendre compte de ses actes car il porte la responsabilité d'un conflit où les meurtres se mêlent aux plaisirs[529] : pour l'auteur des *Histoires*, le sort de Vitellius peut paraître dérisoire en comparaison avec le désordre et la confusion de la cité; mais en tant que source du chaos, Tacite consacre quelques lignes à l'état d'affolement du dirigeant, dès la nouvelle de l'effondrement de son pouvoir :

> *Dein mobilitate ingenii et, quae natura* ***pauoris*** *est, cum omnia* ***metuenti*** *praesentia maxime displicerent, in Palatium regreditur uastum desertumque […]* ***Terret*** *solitudo et tacentes loci; temptat clausa,* ***inhorrescit*** *uacuis;* ***fessusque misero errore et pudenda latebra semet occultans.***
>
> « Puis, du fait de son instabilité, et parce que, comme il est naturel quand on a peur, craignant tout, il était surtout sensible aux alarmes présentes, il revint au palais qui était vide et déserté. […] La solitude l'épouvante, et le silence des lieux; il cherche à ouvrir les salles fermées et frissonne de les trouver vides; enfin, las d'errer misérablement, il se cache dans un réduit ignoble. » (*Histoires*, III, 84)

Si Tacite pose les bases d'un décor lugubre avec les deux adjectifs *uastus desertusque*, son récit est délibérément centré sur la déchéance de l'empereur, contraint de se réfugier dans un « réduit ignoble ». Bien plus le champ lexical de la peur qui transparaît au travers du nom *pauor* auquel s'ajoutent les verbes *metuere*, *terrere*, *inhorrescere*, supprime toute dimension d'*humanitas* : Vitellius, loin de se comporter avec la dignité attendue du maître du monde, donne l'impression d'une bête traquée[530], d'un homme déshumanisé. Quel contraste alors avec les deux autres généraux ! Sorti du palais dans l'espoir de rallier ses troupes à la suite de fausses rumeurs, Galba se place de lui-même dans une situation sans issue : sa lucidité[531] et sa sérénité des derniers instants restent liées à un sens de l'honneur inconstestable. Dans le discours que Tacite prête à Othon, nous discernons la détermination inflexible d'un homme qui n'appartient déjà plus au monde des vivants[532]. Comment expliquer que cet empereur, autrefois adepte des plaisirs de Néron et de sa cour, soit animé d'une telle grandeur d'âme, au moment de sa mort ? Dans un climat d'exaltation collective, le *princeps* ne présente pas le moindre signe de défaillance ou de crainte : son désir d'épargner le sang romain l'amène au sacrifice héroïque de sa vie. A la différence d'Othon, Vitellius est un couard. A en croire Suétone et Tacite, l'avilissement final de l'empereur qui a accumulé tant de bassesses en quelques mois de règne, laisse présager une mort des plus sinistres. Ainsi, après la disparition de ces trois princes, « l'Empire rendu instable et comme

[529] TACITE, *Histoires*, III, 83 : « Mais cette fois régnait une monstrueuse insouciance : pas un instant les plaisirs ne s'interrompirent; comme si ce divertissement s'ajoutait aux jours de fêtes, on exultait, on jouissait, sans se soucier des partis, heureux des malheurs publics. »
[530] Peut-être y a-t-il un jeu implicite entre le nom de l'empereur Vitellius et le mot *uitellus*, signifiant le veau.
[531] *Galba*, XIX : L'empereur revêt une cuirasse de lin « tout en reconnaissant qu'elle lui serait d'un bien faible secours contre tant de glaives. »
[532] TACITE, *Histoires*, II, 46 : « Plus grand est l'espoir que vous faites luire à mes yeux, si je décidais de vivre, plus belle sera ma mort. »
TACITE, *Histoires*, II, 47 : « Puisse la postérité juger Othon là-dessus. »

errant [est] enfin recueilli et fixé par la famille Flavia »[533]; dès lors poursuivons notre analyse des comportements liés à la peur avec Vespasien et Titus.

4. Vespasien et Titus

Avec Vespasien, le point de départ de notre étude s'oriente sur la personnalité même de l'empereur : « prompt à oublier les offenses et les haines ou nullement porté à la vengeance »[534], le prince flavien ne manifeste aucun signe d'inquiétude. D'un naturel bienveillant, qu'aurait-il à redouter ?

> *Nam ut suspicione aliqua uel metu ad perniciem cuiusquam compelleretur tantum afuit, ut monentibus amicis cauendum esse Mettium Pompusianum, quod uolgo crederetur genesim habere imperatoriam, insuper consulem fecerit, spondens quandoque beneficii memorem futurum.*
>
> « Bien loin de se décider à faire périr qui que ce fût à la suite d'un simple soupçon ou par crainte, comme ses amis l'invitaient à se méfier de Mettius Pompusianus, parce que l'opinion générale lui attribuait un horoscope présageant l'Empire, il l'éleva même au consulat, en assurant que Mettius se souviendrait de ce bienfait. » (*Diuus Vespasianus*, XIV)

Soucieux d'être juste et de vivre conformément à la morale[535], Vespasien qui se souvient d'avoir été malmené à la cour de Néron alors qu'il n'était qu'un simple particulier[536], respecte les droits des citoyens[537]. Son absence totale de peur apparaît bien avant la fin du conflit civil :

> *Nam consuetudinem scrutanti salutantes manente adhuc bello ciuili omiserat.*
>
> « Quant à l'usage de faire fouiller ceux qui venaient le saluer, il l'avait supprimé alors que la guerre civile durait encore. » (*Diuus Vespasianus*, XII)

A la vérité, même la perspective de mourir ne l'afflige pas outre mesure :

> *Ac ne in metu quidem ac periculo mortis extremo abstinuit iocis.*
>
> « Même la crainte de la mort et sa menace pressante ne l'empêchèrent point de plaisanter. » (*Diuus Vespasianus*, XXIII)

Alors d'où lui vient cette assurance inébranlable[538] qui l'incite à se fier autant à lui-même qu'à autrui ? Le prince flavien serait-il un humaniste ? Ostensiblement, l'empereur s'intéresse à ses semblables[539], à leur devenir et à leur épanouissement. Et, à la différence de César et d'Auguste, il n'éprouve le besoin ni

---

[533] *Diuus Vespasianus*, I : *Rebellione trium principum et caede incertum diu et quasi uagum imperium suscepit firmauitque tandem gens Flauia.*
[534] *Diuus Vespasianus*, XIV : *Offensarum inimicitiarumque minime memor executorue…*
[535] *Diuus Vespasianus*, XV : « D'ailleurs jamais il ne se réjouit de la mort de personne, et les exécutions les plus justes le firent même pleurer et gémir. »
[536] *Diuus Vespasianus*, XIV : « Lorsque, sous le principat de Néron, la cour lui fut interdite, comme il demandait en tremblant ce qu'il devait faire, où il devait aller, l'un des huissiers de l'empereur lui avait dit en le chassant : *Allez-vous en au diable !* Plus tard, cet homme implorant sa grâce, il ne s'emporta point, mais se contenta de lui répéter, et presque mot pour mot, ses propres paroles. »
[537] *Diuus Vespasianus*, XV : « On ne trouverait guère d'innocent qui ait été frappé [sous son principat], si ce n'est en son absence et à son insu, ou du moins malgré lui et par suite d'une erreur. »
[538] *Diuus Vespasianus*, XXV : Serait-ce en raison de sa croyance dans son horoscope ?
[539] *Diuus Vespasianus*,VIII : construction de nouveaux logements à Rome; XV : aucun innocent n'a été frappé avec son autorisation; XVII : il assure une pension aux consulaires pauvres, il rebâtit les villes détruites.

d'écraser un quelconque ennemi[540], ni de recourir à la sévérité[541] : la confiance qu'il accorde spontanément[542], suggère qu'il veut croire en ses congénères. « Simple comme un citoyen et clément »[543], Vespasien se rappelle aussi ce que le peuple attend de son dirigeant[544]. Alors convaincu que les attentats[545] dirigés contre les chefs d'Etat ne sont pas le fruit d'un hasard fortuit mais plutôt une conséquence de leurs actes passés[546], Vespasien se libère des peurs liées à sa fonction, possèdant ainsi une tranquillité d'esprit qu'il ne doit à personne d'autre que lui. Outre sa compassion et son indulgence, son « extrême générosité à l'égard de toutes les catégories de personnes »[547] se veut rassurante : même si le *princeps* « exclut les membres indignes »[548] du sénat et de l'ordre équestre, son programme politique modéré restaure l'harmonie entre les sénateurs et les chevaliers[549]; parmi les soldats[550], il « n'entrepre[nd] rien avant d'être poussé par un témoignage de sympathie »[551]. Dans ces circonstances, comment pourrait-il heurter les sensibilités de chacun ? L'Homme peut être bon s'il n'est pas opprimé[552]; son rôle est donc de lui redonner la confiance perdue au cours des mois de guerre civile[553]. En conséquence, sa volonté que nul ne soit offensé[554], supprime le danger, et donc la crainte, du moins dans un monde juste.

Mais qu'advient-il de Titus ? Voyons comment ce jeune homme que certains se « représentaient ouvertement comme un autre Néron »[555] est finalement devenu « l'amour et les délices du genre humain »[556].

Face à la peur, le fils aîné de Vespasien passe par deux phases successives. D'abord soupçonneux, Titus n'hésite pas à supprimer sous l'effet de la pression, les individus susceptibles de représenter une menace quelconque[557] :

> *Egitque aliquanto* ***inciuilius et uiolentius****, siquidem suspectissimum quemque sibi, summissis qui per theatra et castra quasi consensu ad poenam deposcerent, haud cunctanter oppressit.*

---

[540] *Diuus Vespasianus* : Suétone ne mentionne pas l'existence d'opposants éventuels, à Rome ou en dehors de Rome.

[541] Aucun exemple n'est susceptible d'illustrer la *seueritas* de Vespasien, qu'il ne faut pas confondre avec sa *pecuniae cupiditas*. *Diuus Vespasianus*, VIII : « Il saisissait toutes les occasions de restaurer la discipline (*disciplinam*). »

[542] *Diuus Vespasianus*, XII : Il ne fouille plus ceux qui viennent le saluer.

[543] *Diuus Vespasianus*, XII : *ciuilis et clemens.*

[544] *Diuus Vespasianus*, XII à XV. XII : sa modestie et sa clémence; XIII : son indulgence; XIV : ni rancune, ni vengeance; XV : sa compassion.

[545] *Diuus Vespasianus*, XXV : « Malgré de multiples conjurations tramées contre lui… » Pourtant Suétone ne relate aucune tentative d'attentat contre Vespasien.

[546] Comment croire que Vespasien ignore quels empereurs ont succombé à la suite d'un complot ou d'une conjuration ? Les fins tragiques de César, Claude, Caligula, Néron lui sont nécessairement connues. D'autres exemples permettent de confirmer cette thèse. VII : raffermissement de l'Etat; X : les citoyens règlent entre eux leurs litiges; XI : peine contre la débauche et le luxe.

XII : « Il resta longtemps avant d'accepter même la puissance tribunicienne et le titre de Père de la Patrie. »

XII : « Bien loin de rechercher aucune pompe extérieure, […] il n'hésita pas à confesser qu'il était justement puni d'avoir, à son âge, été assez fou pour désirer le triomphe, comme s'il était dû à ses ancêtres ou qu'il l'eût jamais espéré. »

[547] *Diuus Vespasianus*, XVII : *In omne hominum genus liberalissimus…*

[548] *Diuus Vespasianus*, IX : « Les grands ordres de l'Etat étaient épuisés par de multiples exécutions et fort mêlés par suite d'une longue négligence; afin de les épurer et de les compléter, il procéda au recensement du sénat et de l'ordre équestre, en exclut les membres les plus indignes et y fit entrer tous les personnages les plus honorables de l'Italie et des provinces. »

[549] *Diuus Vespasianus*, IX : « Il trancha en ces termes la querelle d'un sénateur et d'un chevalier romain : *Il ne faut pas injurier les sénateurs, mais tout citoyen est en droit de répondre à une injure*. »

[550] *Diuus Vespasianus*, VIII : « Les soldats, enorgueillis par leur victoire et démoralisés par leur honteuse défaite, en étaient arrivés à prendre toutes les libertés et toutes les audaces. […] Aussi Vespasien licencia-t-il la plupart des soldats de Vitellius et les contint. »

[551] *Diuus Vespasianus*, VI : « Il n'entreprit rien avant d'être poussé par un témoignage de sympathie que lui donnèrent fortuitement certains soldats. »

[552] TACITE, *Histoires*, IV, 8 : « Si les pires empereurs veulent une tyrannie sans limite, les autres, si bons soient-ils, veulent que la liberté reste mesurée. »

[553] *Diuus Vespasianus*, XVII à XIX : les libéralités de l'empereur.

[554] *Diuus Vespasianus*, XIV.

[555] *Diuus Titus*, VII : *Propalam alium Neronem et opinabantur et praedicabant.*

[556] *Diuus Titus*, I : *amor ac deliciae generis humani.*

[557] *Diuus Titus*, VI : « C'est ainsi que le consulaire Aulus Caecina, invité par lui à dîner, fut, sur son ordre percé de coups, au sortir même de la salle à manger. »

[…] Quibus rebus sicut in posterum securitati satis cauit, ita ad praesens plurimum contraxit inuidiae, ***ut non temere quis tam aduerso rumore magisque inuitis omnibus transierit ad principatum****.*

« Il eut une conduite beaucoup trop despotique et brutale, car, sitôt qu'un homme lui fut suspect, il soudoya les individus qui, dans les théâtres et au camp, réclamaient son supplice, soi-disant au nom de tous, et le fit exécuter sans scrupule. […] Cette conduite, tout en lui assurant une parfaite sécurité pour l'avenir, lui attira sur le moment beaucoup de haines, en sorte que personne peut-être ne devint empereur avec une réputation si mauvaise ni contre le vœu plus marqué de tous. » (*Diuus Titus*, VI)

Comment une si mauvaise renommée a-t-elle tourné à son avantage ? Suétone qui s'intéresse d'ordinaire aux troubles du comportement, passe sous silence les causes d'une telle évolution :

In ceteris uero desideriis hominum obstinatissime tenuit, ne quem sine spe dimitteret; quin et admonentibus domesticis, quasi plura polliceretur quam praestare posset, ***« non oportere » ait « quemquam a sermone principis tristem discedere »****; atque etiam recordatus quondam super cenam, quod nihil cuiquam toto die praestitisset, memorabilem illam meritoque laudatam uocem edidit :* ***« Amici, diem perdidi. »***

« En ce qui regarde les autres prières des solliciteurs, il se fit une loi absolue de ne renvoyer personne sans lui donner espoir; bien plus, comme les gens de sa maison lui faisaient observer qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit que personne ne devait sortir mécontent d'un entretien avec l'empereur; un soir même à table, se rappelant que, pendant tout le jour, il n'avait accordé de bienfait à personne, il prononça cette phrase mémorable, que l'on célèbre avec raison : *Mes amis, j'ai perdu ma journée*. » (*Diuus Titus*, VIII)

Par ailleurs Titus se donne les moyens de conquérir la sympathie des soldats[558], des hauts dignitaires[559] et du peuple[560]; et à l'instar de son père, il s'engage à « garder les mains pures »[561]. Cette soif de pureté et cette volonté de respecter la parole donnée expliquent-elles alors son revirement d'attitude ? C'est de façon magnanime que Titus traite en effet deux patriciens qui prétendent à l'Empire[562], puis son frère accusé « de comploter contre lui »[563]. A l'évidence, Titus dépasse la peur qu'il pourrait avoir; et hormis l'attitude jalouse de Domitien, Suétone qui ne mentionne ni ennemis ni conjurations, n'en est pas moins perplexe : est-ce pour dissimuler son embarras devant tant de perfections, que l'auteur *des douze Césars* illustre son propos au moyen de phrases prononcées par l'empereur en personne[564] ? De fait une telle aura de mystère entoure

[558] *Diuus Titus*, V : « La joie des soldats et leur amour pour lui étaient […] vifs. »
[559] *Diuus Titus*, IX.
[560] *Diuus Titus*, VIII.
[561] *Diuus Titus*, IX : « Il avait déclaré qu'il acceptait le souverain pontificat seulement pour garder les mains pures, et il tint parole, car depuis cette date personne ne fut mis à mort par son ordre ni avec son consentement : ce n'est pas que les raisons de se venger lui manquassent toujours, mais il jurait qu'il aimerait mieux mourir que de faire mourir quelqu'un. »
[562] *Diuus Titus*, V : En ce qui concerne les deux patriciens, « il se contenta de les engager à y renoncer, en leur disant : *C'est le destin qui donne le pouvoir suprême*, et en leur promettant par surcroît, de leur accorder ce qu'ils demanderaient. »
[563] *Diuus Titus*, IX : « Quant à son frère, qui ne cessait de comploter contre lui, qui même, presque sans se cacher, sollicitait les armées de la révolte et se préparait à s'enfuir, il eut la constance de ne point le faire tuer, ni l'éloigner, ni même diminuer ses honneurs, et il continua, comme dès le premier jour de son principat, à le proclamer son associé, son futur successeur, le suppliant parfois quand ils étaient seuls, de consentir enfin à payer de retour son affection. »
[564] *Diuus Titus*, III : *ac saepe profiteri* « *maximum falsarium esse potuisse*. »; V : « *Veni* », *inquit*, « *pater, ueni*. »; VIII : « *non oportere* » *ait* « *quemquam a sermone principis tristem discedere* »; VIII : « *Amici, diem perdidi*. »; VIII : *« non ad suum, sed ad spectantium arbitrium editurum se* » *professus sit*; IX : « *periturum se potius quam perditurum* » *adiurans* ; IX : *principatum fato*

l'existence de Titus qu'il s'avère difficile, même pour Suétone, d'expliquer selon les règles de la dialectique, un changement aussi radical d'attitude; néanmoins nous pouvons croire que le prince flavien s'est si largement inspiré du modèle paternel qu'il atteint le plus haut degré dans l'échelle des valeurs morales.

De ce fait, on distingue une certaine hétérogénéité dans les attitudes liées à la peur. Pour César, sa confiance en lui devient une échappatoire dans une vie remplie de conflits et de périls; Auguste, lui, impose une autorité qui supprime toute sédition; et à l'exception de Vitellius, Galba et Othon ne présentent aucun signe manifeste d'inquiétude. En ce qui concerne Vespasien et Titus, tous deux échappent aux dangers de leur condition, grâce à un naturel bienveillant et à un civisme exacerbé. Mais qu'arrive-t-il lorsqu'un *princeps* ne parvient à dominer une angoisse oppressante ? Avant de nous intéresser aux phobies des Julio-Claudiens et du dernier Flavien, distinguons alors les maladies bénignes[565] des Césars de celles qui se rapprochent des pathologies obsédantes.

B. De l'angoisse à la névrose ?

Tout d'abord, une définition exhaustive de la névrose s'avère indispensable pour identifier une éventuelle correspondance entre les symptômes névrotiques et les maux dont souffrent les Julio-Claudiens et le dernier Flavien :

> « Les principaux états névrotiques sont : l'angoisse, l'asthénie, les obsessions, les phobies, l'hystérie. Le malade est conscient du caractère pathologique de ces symptômes, mais il ne peut s'en débarrasser. La psychanalyse explique les névroses par la persistance de conflits non résolus et refoulés remontant à l'enfance. » (DELAMARE, *Dictionnaire des termes de médecine*, p. 616)

Les manifestations concrètes de cette pathologie sont expliquées en ces termes :

> « La névrose consiste en une grave erreur vitale, dans un plan de vie faux, dans une perte de l'existence, dans une manière étroite et erronée d'être dans le monde. Cette erreur de perspective entraîne un fort égocentrisme et une fuite de la réalité, en vertu de laquelle le névrosé est toujours peu authentique, il n'est pas celui qu'il apparaît ou qu'il veut donner l'impression d'être, et l'angoisse, la peur, le sentiment d'infériorité […] déclenchent une série de perturbations psychiques et physiques qui facilitent et justifient la fuite de la tâche du sujet dans le monde. Le névrosé est un fugitif qui s'excuse de sa propre souffrance et établit de la sorte une relation fausse avec son prochain; comme point de départ, elle a presque toujours une relation fausse avec ses parents. »[566]

Pourtant une simple définition ne saurait classer les Julio-Claudiens et le dernier Flavien, dans la catégorie des névrosés[567]. Mais avant d'établir si « la conscience dans le mal »[568] existe chez les empereurs, examinons donc leurs phobies : comment s'insinuent-elles dans le cœur des maîtres du monde torturés par un mal indicible ?

---

dari » *docens*; IX : « *ut tandem mutuo erga se animo uellet esse* »; X : « *eripi sibi uitam immerenti; neque enim extare ullum suum factum paenitendum excepto dum taxat uno*. »

[565] Cf. tableau : *Aux abords de la maladie.*

[566] J. B. TORELLO, *Psychoanalis y confession*, p. 133.

[567] Rappelons que le décadent du XIX^{ème}, témoin hypersensible de sa longue déchéance, cultive une maladie de l'âme représentée à travers le délabrement et l'humiliation du corps.

1. Tibère

Dès son avènement, Tibère avoue sa réticence à s'emparer du pouvoir :

> ***Cunctandi causa erat metus undique imminentium discriminum**, ut saepe « lupum se auribus tenere » diceret.*
> « Ce qui causait son hésitation, c'était la crainte de dangers qui le menaçaient de toutes parts : aussi disait-il souvent qu'il tenait le loup par les oreilles. » (*Tiberius*, XXV)

Outre les superstitions[569], son intérêt pour l'astrologie a profondément accru sa méfiance et sa hantise de l'attentat; ainsi le souligne Tacite :

> *Ille positus siderum ac spatia dimensus haerere primo, dein pauescere, et quantum introspiceret magis ac magis trepidus admirationis et metus, postremo exclamat ambiguum sibi ac prope ultimum discrimen instare. Tum complexus eum Tiberius praescium periculorum et incolumen fore gratatur, quaeque dixerat oracli uice accipiens inter intimos amicorum.*
> « Thrasylle mesure d'abord la position des astres et calcule les distances, hésite d'abord, puis s'épouvante et, plus il avance dans son examen, plus il tremble de surprise et de crainte; enfin il s'écrie qu'un danger le menace, danger mal défini, mais extrême. Alors Tibère l'embrasse, le félicite d'avoir deviné le péril et lui promet le salut et, prenant pour des oracles ce qu'il venait de dire, il l'admet désormais parmi ses amis les plus intimes. » (*Annales*, VI, 28)

Telle est donc la destinée que les astres lui prédisent; pourtant il existe chez Tibère une complaisance à se sentir environné de dangers[570] de sorte que ses craintes vont dorénavant orienter ses décisions, sans lui laisser le choix de sa vie; et une fois ses résolutions engagées, l'empereur ne peut plus échapper à la longue série de conséquences qu'elles entraînent. Déjà sa retraite à Caprée témoigne d'une volonté tenace de céder à la peur plutôt que de la combattre. Car le lieu en lui-même n'est pas anodin : « abordable d'un seul côté et sur une faille étendue, et partout ailleurs entouré par des rochers à pics d'une hauteur immense et par une mer profonde »[571], un site aussi inaccessible[572] procure à Tibère le sentiment illusoire de la sécurité. Mais est-ce le cas ? A Caprée même, l'empereur est averti de la trahison de Séjan, son homme de confiance :

> *Verum et oppressa coniuratione Seiani nihilo securior aut constantior per nouem proximos menses non egressus est uilla.*
> « Même lorsqu'on eut étouffé la conjuration de Séjan, il ne fut nullement plus rassuré ni plus calme et, pendant les neuf mois qui suivirent, il ne sortit pas de sa maison. » (*Tiberius*, LXV)

---

[568] HUYSMANS, *A rebours*, p. 278 : « La conscience dans le mal semble être le seul moyen d'approfondir la recherche de soi. »
[569] *Tiberius*, LXIX : « Il s'adonnait à l'astrologie et croyait fermement que tout obéit à la fatalité, il avait cependant une peur excessive des coups de tonnerre. »
[570] TACITE, *Annales*, IV, 70 : « Il ajoutait que sa vie était pleine d'alarmes, qu'il avait à craindre les pièges de ses ennemis, mais sans nommer personne. »
[571] *Tiberius*, XL : *Capreas se contulit praecipue delectatus insula, quod uno paruoque litore adiretur, saepta undique praeruptis immensae altitudinis rupibus et profundo mari.*
[572] TACITE, *Annales*, IV : « Cette solitude plut, je pense à César, parce que la mer qui l'entoure n'offre aucun port, qu'on y trouve à peine quelques lieux de refuge pour de petits bâtiments, et qu'enfin personne ne peut y aborder à l'insu des gardes. »

Comment croire que Tibère puisse reprendre le contrôle de soi, quand son âme[573] est envahie par la peur ? Bien qu'incapable de se dominer[574], le prince « dévoré d'inquiétude »[575] et « se prenant lui-même en dégoût »[576] est conscient de son état puisqu'il avoue, dans une lettre destinée aux sénateurs, ses tourments :

> *Insigne uisum est earum Caesaris litterarum initium; nam his uerbis exorsus est : « Quid scribam uobis, patres conscripti, aut quo modo scribam aut quid omnino non scribam hoc tempore,* ***di me deaeque peius perdant quam perire me cotidie sentio, si scio****. » Adeo facinora atque flagitia sua ipsi quoque in supplicium uerterant. Neque frustra praestantissimus sapientiae firmare solitus est, si recludantur tyrannorum mentes, posse aspici laniatus et ictus, quando ut corpora uerberibus, ita saeuitia, libidine, malis consultis animus dilaceretur.* ***Quippe Tiberium non fortuna, non solitudines protegebant quin tormenta pectoris suasque ipse poenas fateretur****.*
>
> « Le début de cette lettre parut remarquable, car César s'y exprimait en ces termes : *Que vous écrirai-je, Pères Conscrits ? comment vous écrirai-je ? Si je le sais, que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement que je ne me sens périr tous les jours !* Tant ses crimes et ses infamies étaient devenus un supplice, pour lui aussi ! Et ce n'est pas sans raison que le plus illustre des sages avait coutume d'affirmer que, si l'on ouvrait le cœur des tyrans, on le verrait déchiré et percé de coups : car, de même que le corps par le fouet, ainsi l'âme est acérée par la cruauté, la débauche et les projets coupables. En fait, Tibère n'était ni protégé par sa haute fortune, ni par sa solitude, et il était forcé de confesser ses tourments et ses supplices. » (TACITE, *Annales*, VI, 12)

Si les quelques lignes adressées aux Pères Conscrits reposent sur un *pathos* particulièrement efficace, Tacite invite à ne pas s'apitoyer sur le sort d'un tyran qu'il voit malheureux[577] conformément à la leçon platonicienne : l'empereur est le seul responsable de sa souffrance et il doit en conséquence, porter l'entière responsabilité de « ses crimes et de ses infamies ». Est-ce à juste titre que Tacite, comme Suétone, n'éprouvent ni pitié ni compassion à l'égard d'un empereur, qui pourtant avait accepté l'Empire « par contrainte, en déplorant la misérable servitude qu'on lui imposait, […] en exprimant l'espoir de s'en décharger plus tard »[578] ? Au détriment des causes, les deux écrivains jugent un règne; or le principat de Tibère se résume en ces mots :

> *Ceterum ex eo praerupta iam et urgens dominatio.*
>
> « Quoi qu'il en soit, la domination de Tibère fut dès lors emportée et tyrannique. » (TACITE, *Annales*, V, 3)

Sans doute à l'origine de son mal-être, une peur caractérielle a aiguisé la misanthropie de l'empereur, aboutissant ainsi à un véritable sentiment de vulnérabilité et d'instabilité. Cependant une telle pathologie

---

[573] TACITE, *Annales*, IV, 21 : « Mais dans une âme qui ressassait ses ressentiments, la douleur aiguë d'une offense avait beau s'émousser, le souvenir en était tout puissant. »
[574] *Tiberius*, LXVI : « Par surcroît des avanies diverses venues de toutes parts dévoraient son âme inquiète (*anxiam mentem*). »
[575] *Tiberius*, LXIII : *praetrepidus.*
[576] *Tiberius*, LXII : *semet ipse pertaesus…*
[577] PLATON, *La République*, IX, 575d : « Mais, repris-je, celui qui est apparu comme le plus méchant se révèlera aussi le plus malheureux. Et celui qui aura exercé la tyrannie la plus longue et la plus absolue aura été malheureux à l'extrême et pendant le plus longtemps, en vérité. »
[578] *Tiberius*, XXIV.

s'écarte de la névrose : car seule une disposition d'esprit paranoïaque, basée sur « la méfiance, la fausseté du jugement et l'inadaptabilité sociale »[579] a conduit le dirigeant à des actes cruels[580]. Pourtant conscient du caractère morbide de symptômes qui entravent son existence, mais incapable d'y remédier par sa propre volonté, Tibère, constamment éprouvé, se replie sur lui-même et s'isole de tout contact humain; dès lors le blâme sévère que lui adressent Tacite et Suétone apparaît légitime. A la différence de Tibère, Caligula a-t-il seulement conscience de son état ? Ou au contraire s'élabore-t-il une autre réalité, en marge des normes ?

2. Caligula

A en croire Suétone, un philtre administré à Caius coïnciderait avec ses premières manifestations de folie :

> *Mentis ualitudinem et ipse senserat ac subinde de secessu deque purgando cerebro cogitauit. Creditur potionatus a Caesonia uxore amatario quidem medicamento, sed quod in furorem uerterit.*
> « Quant à son désordre mental, lui-même s'en était aperçu, et plus d'une fois il projeta de se retirer pour se dégager le cerveau. On croit que sa femme Caesonia lui fit prendre un philtre, et que celui-ci le rendit fou. » (*Caligula*, L)

Mais quelle est donc la valeur du breuvage magique ? Car ce détail symbolique qui met en cause Caesonia[581], est immédiatement réfuté : même sans *hippomane*[582], l'empereur n'a déjà plus toute sa raison.

> *Non inmerito mentis ualitudini attribuerim diuersissima in eodem uitia, summam confidentiam et contra nimium metum.*
> « J'expliquerai volontiers par son désordre mental ce fait qu'il unissait en lui deux vices absolument opposés, une insolence extrême et, d'autre part, une poltronnerie excessive. » (*Caligula*, LI)

N'est-il pas paradoxal qu'un empereur aussi effronté[583] se trouble devant un danger imaginaire ou seulement possible ? De fait son émotivité excessive le rend très vulnérable à la peur : sa fuite devant le grondement de l'Etna, de même que son habitude de se dissimuler sous son lit en cas d'orage, témoignent d'une panique réelle et incontrôlable[584]. Pourtant autant il est inquiet, autant sa *petulantia* lui assure un aplomb et une contenance qui le protègent : est-ce pour cette raison que « ses crimes les plus monstrueux s'aggrav[ent] de paroles atroces »[585] ? Les effronteries verbales de Caligula, répertoriées dans le paragraphe XXIX, dénotent

[579] DELAMARE, *Dictionnaire des termes de médecine*, p. 667 : « La psychose paranoïaque est caractérisée par l'évolution progressive et irréductible d'un délire cohérent, systématisé par un délire de la persécution, organisé à partir de certains épisodes de la vie affective ou émotionnelle; par la conservation complète de la clarté et de l'ordre dans la pensée, le vouloir et l'action. Cette psychose conduit souvent à des crimes et des délits. »
[580] *Tiberius*, LVII à LXVII : *Saeua ac lenta natura* de Tibère, sa misanthropie.
[581] Caesonia a-t-elle cru en ce philtre d'amour ?
[582] JUVENAL, *Satires*, VI, vers 611 à 617.
[583] *Caligula*, XXIX : « Ce qu'il admirait, disait-il, et prisait avant tout dans son caractère, c'était […] son effronterie. »
[584] *Caligula*, LI : « Lui qui avait pour les dieux un si profond mépris fermait les yeux et s'enveloppait la tête au moindre éclair ou coup de tonnerre, et si l'orage redoublait, il s'élançait de sa couche et se cachait sous son lit. Lors d'un voyage en Sicile, après s'être bien moqué des superstitions du pays, il s'enfuit tout à coup de Messine en pleine nuit, épouvanté par la fumée et les grondements qui s'échappaient du cratère de l'Etna. »
[585] *Caligula*, XXIX : *Immanissima facta augebat atrocitate uerborum.*

un manque de respect notoire envers son entourage proche[586], mais elles révèlent aussi le complexe d'infériorité d'un homme, incapable de s'imposer autrement que par la *saeuitia* et la *crudelitas*. Même le choix de son vers favori, l'expression directe de la conduite de Caius, traduit sa lutte contre un sentiment de faiblesse omniprésent :

> *Tragicum illud subinde iactabat :*
>
> *Oderint, dum metuant !*
>
> « Souvent il répétait ce vers de tragédie :
>
> Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! » (*Caligula*, XXX)

A l'évidence, les prises de conscience apparaissent inexistantes chez l'empereur[587]; par ailleurs comment le pourrait-il ? Dans son traité *De Clementia*[588], Sénèque insiste sur l'aspect majeur du principat : l'absence de contrôle par une autre instance fait de chaque *princeps* un homme déifié, nouveau maître du monde connu.

> *« Egone ex omnibus mortalibus placui electusque sum, qui in terris deorum uice fungerer ? Ego uitae necisque gentibus arbiter; qualem quisque sortem statumque habeat, in mea manu positum est. »*
>
> « C'est donc moi qu'on a désigné et choisi entre tous les mortels pour jouer sur terre le rôle des dieux ! Oui, c'est moi qui décide de la vie et de la mort des nations : la destinée, la condition de tous sont entre mes mains. » (*De Clementia*, I, 2)

Ainsi la délimitation de la folie[589] du *princeps* s'avère-t-elle un sujet litigieux tant l'interprétation de ses faits et gestes varie selon les points de vue et devient subjective; au cours des quatre années de règne[590], à quel moment inscrire : de ce côté, la raison; de l'autre, la folie ? Caligula lui-même n'a pas toujours conscience de ce que ses actes impliquent :

> *Queri etiam palam de condicione temporum suorum solebat, quod nullis calamitatibus publicis insignirentur; Augusti principatum clade Variana, Tiberi ruina spectaculorum apud Fidenas memorabilem factum,* ***suo obliuionem imminere prosperitate rerum****; atque identidem exercituum caedes, famem, pestilentiam, incendia, hiatum aliquem terrae optabat.*
>
> « Il avait même coutume de déplorer ouvertement la malchance de son époque, parce qu'elle n'était marquée d'aucune catastrophe publique, le principat d'Auguste ayant eu pour l'illustrer le désastre de Varus, celui de Tibère l'écroulement de l'amphithéâtre à Fidènes, tandis que le sien était menacé de l'oubli, du fait de sa prospérité; et il souhaitait à tout instant un massacre de ses armées, une famine, une peste, des incendies, un cataclysme quelconque. » (*Caligula*, XXI)

---

[586] *Caligula*, XXIX : « Sa grand-mère Antonia lui adressant une remontrance, il lui répondit, comme s'il n'eût pas suffi de lui désobéir : *Souvenez-vous que j'ai tout pouvoir et sur tout le monde*. Sur le point de faire égorger son cousin germain, parce qu'il soupçonnait que la crainte lui faisait prendre des contre-poisons, il lui dit : *Et quoi, un antidote contre César ?* Après avoir relégué ses sœurs, il leur écrivait à titre de menaces qu'il possédait non seulement des îles, mais aussi des glaives. »

[587] *Caligula*, XXXI.

[588] Rappelons que le *De Clementia* est rédigé à l'intention de Néron; toutefois les remarques de Sénèque s'appliquent aussi bien à Caligula qu'à Néron.

[589] DELAMARE, *Dictionnaire des termes de médecine*, p. 238 : Au sujet de Caligula, il s'agirait d'« un délire systématisé [qui] est une variété de délire dans laquelle le lien logique semble exister entre les conceptions du malade, chez lequel prédominent les idées de persécution et de grandeur. »

[590] *Caligula*, LIX : « Caligula […] fut empereur pendant trois ans, dix mois et huit jours. »

Pourtant un tel règne aboutit à une terreur croissante[591] : doit-on alors s'étonner que ses assassins échafaudent un stratagème[592] basé sur l'angoisse continuelle de l'empereur ? Face aux dangers, l'attitude de Caius ne cesse de surprendre : par conséquent, la cruauté qu'il exerce sur d'autres lui donne l'illusion de contenir une peur dont il est désormais l'esclave.

3. Claude

Par son tempérament amorphe, Claude ne présente point de phobies aussi marquées que Caligula. Pourtant les conditions relatives à l'assassinat de son prédécesseur[593] ont incité l'empereur déjà « peureux et méfiant »[594], à s'entourer de toute sorte de précautions dès son avènement[595].

> *Nec tamen expers insidiarum usque quaque permansit, sed et a singulis et per factionem et denique ciuili bello infestatus est.*
> « Cependant, il ne resta pas toujours à l'abri des entreprises criminelles, et fut en butte à des attentats individuels, à un complot, enfin, à une guerre civile. » (*Diuus Claudius*, XIII)

Sa crainte justifiée contre les attentats conduit néanmoins Claude à des comportements extrêmes :

> *Quasdam insidias temere delatas adeo expauit, ut deponere imperium temptauerit.*
> « Certains complots lui ayant été dénoncés à la légère, il fut tellement effrayé qu'il voulut abdiquer l'Empire » (*Diuus Claudius*, XXXVI)

Sous l'effet d'une émotion violente, le dirigeant s'affole véritablement[596] : terrifié par les déclarations de Camille, Claude envisage de renoncer à l'Empire pour « se consacrer aux loisirs de la vie privée »[597]; puis à la nouvelle du mariage de Messaline et de Silius, le prince est envahi d'une telle frayeur[598] qu'il se demande si l'amant de sa femme n'est pas devenu le nouveau maître de Rome ! Ses états de panique passagère le poussent même aux sévices et aux meurtres :

> *Nulla adeo suspicio, nullus auctor tam leuis extitit, a quo non mediocri scrupulo iniecto ad cauendum ulciscendumque compelleretur.*

---

[591] SENEQUE, *De Clementia*, III, 23 : « Il était menacé d'autant de périls qu'il y a de gens pour qui il était lui-même un danger. »
[592] *Caligula*, LI : « C'est là, je crois, ce qui inspira plus tard à ses assassins l'idée de faire croire aux soldats prêts à se révolter, que, pris d'épouvante à la nouvelle d'une défaite, il s'était tué de sa propre main. »
[593] *Diuus Claudius*, X : *multo post rumore caedis exterritus…*
[594] *Diuus Claudius*, XXXV : *timidus ac diffidens*.
[595] *Diuus Claudius*, XXV : « Les premiers jours de son principat, […] il n'osa point assister à des festins sans être entouré de gardes portant des lances, et servi par des soldats, et ne rendit jamais visite à un malade qu'après avoir fait inspecter sa chambre, sonder les coussins et secouer les couvertures. Pendant le reste de son principat, il fit toujours fouiller les gens qui venaient le saluer, et même de très près, sans excepter personne. Ce fut à grand-peine et sur le tard qu'il en exempta les femmes, les enfants revêtus de la prétexte et les jeunes filles, et qu'il cessa de faire enlever aux esclaves ou scribes accompagnant ses visiteurs leurs boîtes de plumes et de poinçons. »
[596] *Diuus Claudius*, XXXVI : « Lorsqu'on eut arrêté […] un individu qui rôdait autour de lui avec un poignard pendant qu'il sacrifiait, il s'empressa de convoquer le sénat par la voix des crieurs, […] pleurant et poussant de grands cris. »
[597] *Diuus Claudius*, XXXV : « Comme Camille, fomentant des troubles civils et persuadé qu'on pouvait le terrifier sans même recourir à la guerre, le sommait par une lettre injurieuse, pleine d'insolentes menaces, de quitter l'Empire et de se consacrer aux loisirs de la vie privée, il réunit les principaux personnages de l'état pour savoir s'il ne devait point lui obéir. »
[598] *Diuus Claudius*, XXXVI : « De même, s'il sacrifia Messaline, malgré toute l'ardeur de sa passion pour elle, ce fut moins parce qu'il s'indigna de ses outrages que par la crainte du danger, car il s'était imaginé que l'Empire revenait à son amant Silius; dans cette circonstance, pris d'un affolement honteux, il se réfugia dans le camp des prétoriens et tout au long de la route il ne sut que demander s'il restait toujours empereur. »

« Tout soupçon, tout accusateur, même les moins sérieux, furent capables de lui inspirer de graves inquiétudes, qui le poussaient à se défendre et à se venger. » (*Diuus Claudius*, XXXVII)

Or nous savons de Claude qu'il est sous l'emprise de ses femmes et de ses affranchis[599]; pour des individus aussi peu scrupuleux qui manipulent déjà leur dirigeant, une telle faiblesse permet d'éliminer suivant leurs intérêts personnels, des innocents comme Appius Silanus[600]. Alors persuadé que « son sort malheureux ne lui laiss[e] de sécurité nulle part »[601], Claude est capable de croire aux périls les plus grotesques et de tuer sur un simple soupçon[602] : car il ne saurait concevoir sa condition de maître du monde qu'entouré de dangers et de traîtres. Sa niaiserie lors du mariage de Messaline et de Silius en témoigne :

Nam illud omnem fidem excesserit quod nuptiis, quas Messalina cum adultero Silio fecerat, tabellas dotis et ipse consignauerit, inductus, quasi de industria simularentur ad auertendum transferendumque periculum, quod imminere ipsi per quaedam ostenta portenderetur.
« Mais ce qui dépasse toute vraisemblance, c'est que, pour les noces de Messaline avec son amant Silius, il signa lui aussi un contrat, car on lui avait fait croire qu'ils simulaient un mariage dans l'intention d'éloigner et de faire retomber sur un autre un péril dont lui-même était menacé, d'après certains présages. » (*Diuus Claudius*, XXIX)

Pourtant Suétone semble distinguer le comportement du divin Claude de celui de Tibère et de Caligula : à la différence des deux premiers Julio-Claudiens, Claude n'atteint pas le seuil inacceptable de la cruauté et de la sévérité; bien plus ses états de frayeur instinctifs et brefs n'induisent pas une quelconque pathologie mentale : seule sa peur des attentats dirige ses actes et l'incite à la prudence. Toutefois la trop grande confiance qu'il accorde à ses femmes et à ses affranchis, ainsi que son manque de discernement, le placent dans la situation d'un homme manipulé. Alors quel regard Suétone porte-t-il sur ce *princeps* ? Pour un empereur devenu le « maître de l'Empire, grâce au hasard le plus extraordinaire »[603], l'auteur *des douze Césars* se montre indulgent, même s'il reconnaît volontiers la *stultitia*[604] de Claude. Dès lors la volonté du biographe de ne pas accabler ce dirigeant plus que de raison, transparaît dans l'œuvre : si trois paragraphes consécutifs[605] dénoncent les attitudes soupçonneuses du dirigeant, le suivant atténue considérablement les torts de Claude.

Irae atque iracundiae conscius sibi, utramque excusauit edicto distinxitque, pollicitus « alteram quidem breuem et innoxiam, alteram non iniustam fore. »

---

599 *Diuus Claudius*, XXV.
600 *Diuus Claudius*, XXXVII : « Ce fut, dit-on de la même manière que périt Appius Silanus : Narcisse et Messaline ayant comploté sa perte se partagèrent les rôles; le premier fit irruption avant le jour, l'air tout égaré, dans la chambre de son maître, en déclarant avoir rêvé que l'empereur avait été assassiné par Appius; Messaline affectant la surprise, raconta que la même vision s'offrait à elle depuis plusieurs nuits […] : alors Claude, absolument persuadé que le songe se réaliserait sur l'heure, ordonna de le faire entrer et de le mettre à mort. Et le lendemain, il n'hésita pas à raconter au sénat comment les choses s'étaient passées ni à rendre grâce à son affranchi, qui, dit-il, veillait à ses jours même en dormant. »
601 *Diuus Claudius*, XXXVI : *miseratus est condicionem suam…*
602 *Diuus Claudius*, XXIX : « Je dirai seulement qu'il fit périr sur des accusations vagues et sans leur permettre de se défendre, Appius Silanus, les deux Julies, ainsi que Cn. Pompée, le mari de sa fille aînée, et L. Silanus, le fiancé de la plus jeune. »
603 *Diuus Claudius*, X.
604 *Diuus Claudius*, XXXVIII : « Il ne garda même pas le silence sur sa bêtise et déclara dans certains petits discours qu'il avait intentionnellement simulé la stupidité sous le principat de Caius, n'ayant pas d'autre moyen pour se sauver et pour atteindre le rang qu'il ambitionnait; mais il ne put convaincre personne, et, peu de temps après, on publia un livre intitulé *La résurrection des imbéciles*, démontrant que nul ne contrefait la bêtise. »
605 *Diuus Claudius*, XXXV à XXXVII.

« Ayant conscience d'être enclin à la colère et à l'emportement, il s'excusa de ces deux défauts dans un édit, où, distinguant entre eux, il promettait que ses emportements seraient courts et inoffensifs, et que sa colère ne serait point injuste. » (*Diuus Claudius*, XXXVIII)

Or trop peu d'empereurs ont confessé leurs travers, dans un édit ou de quelque autre manière : cet aspect de Claude, habilement souligné par l'écrivain, indique les intentions louables d'un homme « modéré et d'une simplicité démocratique »[606], s'efforçant de suivre les leçons d'Auguste. Mais voyons comment Néron, fils adoptif de Claude, assouvit ses craintes.

4. Néron

Très sensible aux signes du destin, Néron éprouve de véritables crises d'anxiété, dès que l'interprétation d'un songe ou d'un présage remet en cause la détention de son pouvoir[607]; de ce fait, sa peur des conjurations le porte à vouer un véritable culte à une amulette :

Alia superstitione […] sola pertinacissime haesit, siquidem imagunculam puellarem, cum quasi remedium insidiarum a plebeio quodam et ignoto muneri accepisset, detecta confestim coniuratione pro summo numine trinisque in die sacrificiis colere perseuerauit uolebatque credi monitione eius futura praenoscere.

« Il resta inébranlablement attaché à une seule autre superstition : un homme du peuple, qu'il ne connaissait pas, lui avait fait cadeau d'une statuette représentant une jeune fille, qui devait le préserver des complots; or, une conjuration ayant été découverte aussitôt après, il l'honora jusqu'à la fin comme une divinité toute-puissante, lui offrant chaque jour trois sacrifices, et il voulait faire croire qu'elle lui dévoilait l'avenir. » (*Nero*, LVI)

L'exemple du fétiche évoque l'inquiétude ressentie par l'homme au pouvoir qui, dans son désir de décourager les complots, veut croire en l'existence d'une force supérieure capable de le protéger; mais cette statuette pourra-t-elle vaincre la peur de Néron ? Car avant de considérer le matricide, ostensiblement lié à une peur intense, attardons-nous un instant sur les relations ambiguës qu'entretiennent Néron et Agrippine :

Matrem facta dictaque sua exquirentem acerbius et corrigentem hactenus primo grauabatur, ut inuidia identidem oneraret quasi cessurus imperio Rhodumque abiturus, mox et honore omni et potestate priuauit […]. ***Verum minis eius ac uiolentia territus perdere statuit****.*

« Excédé de voir sa mère exercer rigoureusement son contrôle et sa critique sur ses paroles et sur ses actes, Néron se borna d'abord à lui faire craindre, plusieurs fois de l'accabler sous la haine publique, en feignant de vouloir abdiquer l'Empire et de s'en aller à Rhodes; ensuite il la priva de tout honneur et de tout pouvoir […]. Mais, terrifié par ses menaces et ses emportements, il décida de la faire périr. » (*Nero*, XXXIV)

---

[606] *Diuus Claudius*, XII : *parcus atque ciuilis.*

[607] *Nero*, XXXVI : « Une comète, astre qui, d'après la croyance populaire, annonce la ruine aux puissances souveraines, s'était montrée plusieurs nuits de suite. Néron s'effraya de cette menace (*anxius ea re*) »

Nero, XLVI : « En outre, il était épouvanté (*terrebatur*) par des avertissements très clairs provenant de songes, d'augures et de présages, non seulement anciens mais récents. »

A la perpective qu'Agrippine, sa propre mère, fomente une révolution[608], Néron est donc saisi d'une effroyable panique, d'autant que la tentative d'assassinat par noyade a échoué[609] :

> *At Neroni, nuntios patrati facinoris opperienti, adfertur euasisse ictu leui sauciam et hactenus adito discrimine, ne auctor dubitaretur. Tum,* ***pauore exanimis*** *et iam iamque adfore obtestans uindictae properam, siue seruitia armaret uel militem accenderet, siue ad senatum et populum peruaderet, naufragium et uulnus et interfectos amicos obiciendo.*
>
> « Mais Néron attendait qu'on lui annonçât l'exécution du crime, quand on lui apprend qu'elle s'en est tirée avec une plaie légère et que le risque encouru n'a eu pour effet que de lui en dévoiler l'auteur. Alors, à demi mort de peur, il s'écrie qu'elle va bientôt arriver, prompte à la vengeance, soit qu'elle armât ses esclaves ou soulevât des soldats, soit qu'elle se tournât vers le sénat et le peuple en dénonçant le naufrage, sa blessure et le meurtre de ses amis. » (TACITE, *Annales*, XIV, 7)

Alors Néron, par peur, récidive. Mais trois fois empoisonnée, menacée d'être écrasée sous son plafond durant son sommeil ou encore noyée lors d'un naufrage, Agrippine résiste à toutes les ruses[610] de son fils qui opte finalement pour un meurtre déguisé en suicide. Que dire alors des remords et des cauchemars qui s'ensuivent ?

> *Neque tamen conscientiam sceleris, quanquam et militum et senatus populique gratulationibus confirmaretur, aut statim aut umquam postea ferre potuit, saepe confessus exagitari se materna specie uerberibusque Furiarum ac taedis ardentibus.*
>
> « Toutefois, bien que réconforté par les félicitations des soldats, du sénat et du peuple, il ne put jamais, ni sur le moment ni plus tard, étouffer ses remords, et souvent il avoua qu'il était poursuivi par le fantôme de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. » (*Nero*, XXXIV)

Par ce meurtre, le prince prend réellement conscience de l'étendue de sa puissance, même s'il en ignore encore les implications. Car le matricide n'est pas une décision que Néron a seulement prise sous l'effet de la colère ou de la panique : cet acte réfléchi a nécessité plusieurs tentatives comme si, à chaque fois, Néron voulait retarder, peut-être inconsciemment, l'exécution d'Agrippine. Comment croire alors que ce crime n'est pas le fruit d'une préméditation ? Le désir de tuer une mère étouffante[611] et dominatrice[612] a dû s'insinuer lentement dans le cœur du dirigeant, puis ce projet a revêtu l'apparence d'un défi[613] : le défi de se déculpabiliser[614], de se relever, seul, de cette épreuve, d'en sortir grandi[615] et libéré. Et bien que « poursuivi

---

608 TACITE, *Annales*, XIII, 20.
609 *Nero*, XXXIV : « Il passa le reste de la nuit à veiller dans une grande agitation (*magna trepidatione*), en attendant l'issue de l'entreprise. »
610 *Nero*, XXXIV : « Par trois fois il essaya de l'empoisonner, mais voyant qu'elle s'était munie d'antidotes, il fit agencer les lambris de son plafond de telle manière que le jeu d'un mécanisme devait les faire tomber sur elle pendant son sommeil. Ses complices ayant mal gardé le secret, il imagina un bateau pouvant se disloquer, pour l'y faire périr soit par naufrage, soit écrasée sous la chute du pont. […] Il donna l'ordre de mettre à mort sa mère qui passerait pour s'être suicidée. »
611 TACITE, *Annales*, XIV, 1 : « Tous désiraient qu'on brisât la puissance d'une telle mère et nul ne croyait que la haine d'un fils dût aller jusqu'au meurtre. »
612 TACITE, *Annales*, XIII, 15. Agrippine déjà avait incité Néron à se débarrasser de Britannicus : « Néron, ayant ressenti cette hostilité raidit sa haine; et aiguillonné par les menaces d'Agrippine, comme il n'avait aucun chef d'accusation et n'osait pas ordonner ouvertement le meurtre d'un frère, il recourt à une machination. »
613 TACITE, *Annales*, XIV, 10 : « Quant à César, ce fut seulement une fois le crime consommé qu'il en comprit l'énormité. »
614 TACITE, *Annales*, XIV, 10 : « Il se retira à Naples et envoya un message au sénat, où il disait en substance qu'on avait trouvé muni d'un poignard, prêt à tuer, Agermus, un des affranchis et des confidents d'Agrippine, et qu'elle s'était punie elle-même. »
615 TACITE, *Annales*, XIV, 11 : « [Néron] rejeta tous les scandales de ce règne sur sa mère. »

par les torches des Furies », il serait erroné de croire que Néron, à l'instar du décadent[616], constate avec une prise de conscience terrifiante la noirceur et l'avilissement de son être; *a contrario* l'introspection ponctuelle[617] de Néron s'ouvre sur une férocité[618] que lui-même, à cet instant précis, ne soupçonne même pas. De ce fait le matricide -une étape déterminante dans l'existence de Néron- va au-delà de la simple phobie d'être évincé du pouvoir puisque désormais, rien ni personne ne saurait retenir la nature mauvaise de l'empereur dont l'âme toute entière apparaît vouée au mal.

Avec Néron, s'achèvent les troubles de la dynastie julio-claudienne; aussi devons-nous attendre l'avènement de Domitien pour retrouver, selon Suétone, un comportement pathologique dans le domaine des peurs engendrées par le pouvoir. Toutefois il importe de procéder par étapes afin de mettre en évidence un véritable paradoxe inhérent à la personnalité du dernier Flavien.

5. Domitien

Dès le paragraphe III de la *Vie de Domitien*, le biographe jette un *a priori* sur le caractère de l'empereur :

> *Quantum coniectare licet, super ingenii naturam inopia rapax, metu saeuus.*
> « Autant qu'on peut le présumer, le besoin le rendit rapace, et la crainte, féroce. » (*Domitianus*, III)

Si la *cupiditas* du prince ne semble pas douteuse[619], qu'en est-il de sa crainte ?

> *Quare pauidus semper atque anxius minimis etiam suspicionibus praeter modum commouebatur.*
> « Aussi, toujours tremblant et plein d'inquiétude, était-il impressionné outre mesure même par les plus légers soupçons. » (*Domitianus*, XIV)

De ce fait Flauius Clemens aurait été supprimé par Domitien parce qu'il voulait accéder à l'Empire :

> *Denique Flauium Clementem patruelem suum* ***contemptissimae inertiae****, cuius filios etiam tum paruulos successores palam destinauerat abolitoque priore nomine alterum Vespasianum apellari, alterum Domitianum, repente ex tenuissima suspicione tantum non in ipso eius consulatu interemit.* ***Quo maxime facto maturauit sibi exitium****.*
> « Enfin il mit à mort tout à coup, sur le plus léger soupçon et presque dans l'exercice même du consulat, son cousin germain, Flavius Clemens, personnage tout à fait décrié pour son inaction, dont il avait publiquement décidé que ses fils encore tout petits seraient ses successeurs et perdraient leurs anciens noms pour s'appeler l'un Vespasien, l'autre Domitien. Ce fut surtout ce crime qui précipita sa perte. » (*Domitianus*, XV)

---

[616] O. WILDE, *Le portrait de Dorian Gray*, p. 329 : « [Dorian Gray] songeait à la déchéance à laquelle il avait conduit son âme avec une compassion d'autant plus aiguë qu'elle était purement égoïste. »
[617] TACITE, *Annales*, XIV, 10 : « Pendant le reste de la nuit, tantôt figé dans le silence et l'abattement, plus souvent se dressant sous le coup de l'épouvante et de l'égarement, il attendait la lumière du jour comme si elle devait lui apporter le trépas. »
[618] *Nero*, XXXVII : « Désormais, sans faire aucun choix, ni garder aucune mesure, il fit périr suivant ses caprices, n'importe quelles personnes, sous n'importe quels prétextes. »
[619] *Domitianus*, XII.

Pour un prince que « la crainte [rend] féroce »[620], l'homme que Domitien élimine par peur de le voir s'emparer du trône, est son cousin réputé pour son *inertia*. Or d'après les prédictions chaldéennes, l'empereur « soupçonn[e] depuis longtemps quels seraient l'année et le jour de sa fin, voire même l'heure, mais aussi la nature de sa mort »[621]; quel est donc l'intérêt de tuer Favius Clemens, un homme aussi peu dangereux ? Cet indice, sciemment inséré par Suétone, servirait-il alors à déprécier plus encore le dirigeant ? Car les précautions dont s'entoure Domitien sont celles d'un homme méfiant, sans doute suspicieux, mais elles révèlent aussi un esprit réfléchi[622] et ingénieux :

> *Tempore uero suspecti periculi appropinquante sollicitor in dies porticuum, in quibus spatiari consuerat, parietes phengite lapide distinxit, e cuius splendore per imagines quidquid a tergo fieret prouideret.*
>
> « S'effrayant chaque jour davantage, à mesure qu'approchait la date du péril redouté, il fit disposer sur les murs des portiques où il avait coutume de se promener des plaques de phengites, dont la surface brillante devait lui permettre de voir par réflexion tout ce qui se passait derrière lui. » (*Domitianus*, XIV)

Dès lors existe-t-il chez Domitien, une peur maladive liée à l'exercice du pouvoir ? Ou encore, est-elle exagérée par l'auteur des *douze Césars* ? A ce titre rappelons que le biographe évoque la peur de Domitien au moment même où la mort de Flavius Clemens coïncide avec la conspiration ourdie par « ses amis et ses affranchis les plus intimes »[623]. Par sa *saeuitia*[624], sa *cupiditas*[625] et son *arrogantia*[626], le prince a indubitablement ôté de nombreuses vies[627]; mais un homme qui connaît son destin ressent-il vraiment la peur ?

> *Condicionem principum miserrimam aiebat, « quibus de coniuratione comperta non crederetur nisi occisis. »*
>
> « Quel sort misérable, disait-il, que celui des princes, qui ne sont pas crus, si l'on annonce une conjuration, à moins qu'ils ne soient tués. » (*Domitianus*, XV)

Avec Domitien, cet être aigri et mal-aimé, le registre des frustrations correspond davantage à une personnalité ambiguë : toutefois la peur pourrait bien être éprouvée dans le cadre du principat puisque le dirigeant tue son plus proche parent, croyant ainsi éviter la conjuration. *A contrario*, tous les Julio-Claudiens présentent les attitudes très caractéristiques d'hommes tourmentés par des craintes inhérentes à leur condition. Conscient de son altération psychique liée à l'angoisse, Tibère développe une intolérance à autrui qui le conduit très souvent à une agressivité dangereuse et à une méfiance paroxystique. Tout aussi vulnérable à la peur, Caligula veut croire que l'univers dans lequel il évolue, menace sa sécurité à tout

---

[620] *Domitianus*, III.
[621] *Domitianus*, XIV : *Annum diemque ultimum uitae iam pridem suspectum habebat, horam etiam nec non et* ***genus mortis****.*
[622] *Domitianus*, XIV : « Et, pour persuader les gens de sa maison qu'on ne devait pas se permettre de tuer son patron, même en s'autorisant un exemple salutaire, il condamna au supplice capital Epaphrodite, son maître des requêtes, parce qu'il passait pour avoir, de sa propre main, aidé Néron à se donner la mort, quand il fut abandonné de tous. »
[623] *Domitianus*, XIV : « Il fut enfin victime d'une conjuration tramée par ses amis et ses affranchis les plus intimes, auxquels se joignit sa femme. »
[624] *Domitianus*, X.
[625] *Domitianus*, XII.
[626] *Domitianus*, XII à XIII.
[627] *Domitianus*, X : Sur les personnes que Domitien a supprimées.

instant; d'où un comportement curieux, régi par deux forces antagonistes : l'insolence et l'effronterie. Doté d'un naturel méfiant et peureux, Claude que son entourage manipule au gré de ses caprices, est ainsi amené à des interprétations erronées. Enfin Néron nourrit une véritable angoisse à l'idée d'être évincé du pouvoir : le matricide en est la preuve probante, car ce point de non-retour qui annihile l'impact du *Quinquennium*[628], oriente le règne vers la tyrannie. Dirons-nous alors des douze Césars qu'ils sont névrosés ? Si quelquefois, un des symptômes névrotiques[629] affecte les dirigeants, l'immense pouvoir mis en jeu conditionne tant les actes et les pensées de ces maîtres du monde qu'il serait réducteur de cloîtrer de si grands hommes dans le cercle clos des névropathes. Car la puissance illimitée que détiennent les empereurs, leur permet d'atteindre un monde inaccessible aux autres mortels : mais quelles autres valeurs émergent sitôt qu'un prince se sait le maître du monde ? Si la place accordée à l'argent éclaire les divers dérèglements des Césars, nous définirons le moment à partir duquel leur orgueil dépasse les normes communes.

II. *Dominus et deus*

Qu'advient-il dans un monde régi par l'envie arbitraire du maître du monde ? Si le décadent du XIX^{ème} siècle voit en l'argent un moyen d'accéder au plus haut degré de raffinement dans la déliquescence[630], leur patrimoine personnel et les ressources pécunières de l'Etat offrent aux dirigeants romains un champ d'investigations quasi illimitées. En outre, dans un cadre politique entièrement soumis à la volonté du prince, l'orgueil occupe une place tout aussi privilégiée : pourtant un tel goût des grandeurs auquel s'adjoint une mégalomanie oppressante, n'est-il pas indissociable d'une puissance colossale ?

A. La sacralisation de l'argent

De quelle façon les Césars ont-ils géré l'immense fortune de l'Empire ? Déjà Suétone répertorie l'attitude des dirigeants face à l'argent, en trois catégories distinctes. Pour leur avarice et leur cupidité, seuls Tibère, Galba et Vespasien sont incriminés; toutefois, nous découvrirons comment le biographe atténue les torts de l'empereur flavien. Ensuite Auguste, Claude et Titus présentent un comportement si éloigné de tout excès que le biographe vante leur modération et leur sagesse, définissant ainsi un juste-milieu. Enfin la prodigalité concerne six dirigeants : nous verrons comment ce motif cher au biographe rejoint souvent l'accusation de cupidité et donc de tyrannie.

1. Avarice et cupidité

Examinons dans un premier temps, le grief d'avarice. Sur quels critères Suétone établit-il que Tibère est « parcimonieux et avare »[631] ? Pour définir un tel état d'esprit, l'écrivain s'intéresse aux dons destinés aux

[628] *Nero*, X. Le prince choisit délibérément de placer le début de son règne dans la continuité de celui d'Auguste : « Pour mieux prouver encore ses bonnes dispositions, il déclara qu'il gouvernerait suivant les principes d'Auguste, et ne laissa passer aucune occasion de manifester sa générosité et sa clémence, voire même son amabilité. »
[629] DELAMARE, *Dictionnaire des termes de médecine*, p. 616 : « Les principaux états névrotiques sont les suivants : l'angoisse, l'asthénie, les obsessions, les phobies, l'hystérie. »
[630] HUYSMANS, *A rebours*, p. 129.
[631] *Tiberius*, XLVI : *pecuniae parcus ac tenax.*

particuliers[632], au peuple[633] et aux soldats[634], puis il se préoccupe des monuments édifiés et des spectacles organisés[635] : aussi envisage-t-il de dénoncer ce travers, sur le plan personnel et pour le bien commun.
Or les faits décrits par l'auteur des *douze Césars*, ne plaident pas en faveur de Tibère :

> *Princeps neque opera ulla magnifica fecit (nam et quae sola susceperat, Augusti templum restitutionemque Pompeiani theatri, imperfecta post tot annos reliquit) neque spectacula omnino edidit. […] Publice munificentiam bis omnino exhibuit […]. Militi post duplicata ex Augusti testamento legata nihil umquam largitus est.*
> « Une fois empereur, il n'édifia aucun grand monument, car il laissa inachevés après tant d'années les seuls ouvrages qu'il eût entrepris, le temple d'Auguste et la restauration du théâtre de Pompée, et d'autre part, il ne donna point de spectacles. […] A l'égard du peuple, il ne fit preuve de générosité que deux fois […]. Quant aux soldats, après avoir doublé les sommes qu'Auguste leur avaient léguées, il ne leur fit plus de largesses. » (*Tiberius*, XLVII et XLVIII)

Pourtant Tacite donne une appréciation nuancée[636] du caractère de Tibère; après avoir dédommagé un sénateur[637] et secouru les victimes d'un premier incendie[638], l'empereur apporte de nouveau son soutien financier à son peuple :

> *Idem annus graui igne urbem adficit, deusta parte circi quae Auentino contigua, ipsoque Auentino; quod* ***damnum Caesar ad gloriam uertit exolutis domuum et insularum pretiis****. Milies sestertium in munificentia ea conlocatum, tanto acceptius in uulgum, quanto modicus priuatis aedificationibus ne publice quidem nisi duo opera struxit.*
> « La même année[639] frappa la Ville d'un grave incendie : le feu détruisit la partie du cirque qui touche l'Aventin et le quartier lui-même de l'Aventin; César fit tourner ce désastre à sa gloire en payant le prix des immeubles et des ilôts détruits. Cent millions de sesterces furent consacrés à cette munificence et on lui en sut d'autant plus gré qu'il était personnellement modeste dans ses bâtiments; il ne construisit non plus que deux édifices publics. » (*Annales*, VI, 51)

---

[632] *Tiberius*, XLVI : « Il ne donna jamais de traitement aux compagnons de ses voyages ou de ses expéditions, mais il se contenta de subvenir à leur entretien; une fois seulement, il leur fit une libéralité, aux frais de son beau-père. »
[633] *Tiberius*, XLVIII : « Il mit à sa disposition cent millions de sesterces pour trois ans et sans intérêt, puis […] il indemnisa certains propriétaires d'îlots qui avaient été incendiés sur le mont Caelius. »
[634] *Tiberius*, XLVIII : « Il alla jusqu'à libérer très rarement les vieux soldats, comptant que la vieillesse amènerait la mort, et que la mort lui profiterait. »
[635] *Tiberius*, XXIV : « Il réduisit les dépenses des jeux et des spectacles en diminuant le salaire des acteurs et en limitant le nombre de couples de gladiateurs. »
[636] *Annales*, II, 47 : « La même année, douze villes importantes de l'Asie furent renversées par un tremblement de terre survenu pendant la nuit, ce qui rendit le fléau plus imprévu et plus grave. […] César leur promit dix millions de sesterces et leur fit pour cinq ans remise de ce qu'ils payaient au trésor ou au fisc. »
[637] *Annales*, I, 75 : « Le sénateur Pius Aurelius se plaignit que la construction d'une voie publique et d'un aqueduc avaient ébranlé la solidité de sa maison […]. Sur l'opposition des préteurs du trésor, César vint à son aide et lui accorda le prix de sa maison ; il souhaitait dépenser son argent d'une manière qui fît honneur; c'est une vertu qu'il garda longtemps. »
[638] *Annales*, IV, 64 : « L'impression de cette catastrophe n'était pas encore effacée, lorsqu'un incendie d'une violence extraordinaire ravagea la Ville : tout le mont Cœlius fut brûlé. […] César coupa court à ces bruits en accordant des sommes proportionnées au dommage. Grâces lui furent rendues, au sénat, par des voix illustres, et dans le peuple par l'opinion : car sans acception de personne, sans être sollicité par son entourage, il avait aidé de sa munificence même des inconnus qu'il était allé chercher lui-même. »
[639] En 26 ap. J.-C.

A la différence de Suétone, Tacite ne nie pas la générosité de Tibère, lors des grandes catastrophes publiques. Mais il s'agit d'actions ponctuelles tandis que Suétone évoque la cupidité[640] ordinaire de Tibère : confiscations de biens, exécutions de riches personnalités et pillage de certaines villes; mais pourquoi l'empereur s'est-il donc « tourn[é] vers la rapine »[641] ? Est-ce pour laisser à sa mort un trésor public colossal ? pour se venger de Séjan ? Par une sévérité accrue, l'empereur éprouverait alors le sentiment de compenser l'outrage moral qu'il a subi[642], en punissant sans réel discernement, quelque offenseur potentiel.

Contrairement à Tibère, Galba se montre cupide bien avant son entrée dans la Capitale[643]. Et sa « double réputation de cruauté et d'avarice »[644] se précise davantage à Rome[645] puisqu'elle se coordonne avec une politique d'autérité. Alors quel regard les soldats portent-ils sur ce général qui est aussi le premier empereur à leur refuser le *donatiuum*[646] ?

> *Tribuni tamen centurionesque et proximi militum grata auditu respondent; per ceteros maestitia ac silentium, tamquam usurpatam etiam in pace donatiui necessitatem bello perdidissent.* ***Constat potuisse conciliari animos quantulacumque parci senis liberalitate; nocuit antiquus rigor et nimia seueritas, cui iam pares non sumus.***
>
> « Cependant les tribuns, les centurions et ceux des soldats les plus proches de lui répondent par des congratulations, alors que tous les autres gardent un morne silence, se disant qu'ils ont perdu en temps de guerre la gratification dont l'usage avait consacré la nécessité même en temps de paix. On s'accorde à reconnaître que la moindre libéralité de ce vieillard avaricieux aurait pu lui concilier les esprits; il fut victime de son rigorisme à l'antique et de son excessive sévérité, qui aujourd'hui nous dépasse. » (TACITE, *Histoires*, I, 18)

Comment expliquer que « le particulier le plus riche qui entra jamais dans la maison des Césars »[647] se comporte de la sorte ? Outre son désir de thésauriser une immense fortune personnelle[648], Sulpicius est animé d'un esprit d'économie inhérent à sa nature profonde[649]. Toutefois son avarice pourrait-elle pallier les dépenses énormes de son prédécesseur, Néron, qui « avait prodigué deux milliards deux cents millions de sesterces en libéralités »[650] ?

---

[640] *Tiberius*, XLIX : « Il amena Cn. Lentulus Augur, personnage des plus riches, à prendre la vie en dégoût et à lui laisser après sa mort tout son héritage. […] En outre, dans les Gaules, dans les Espagnes, en Syrie et en Grèce, de grands personnages se virent confisquer leurs biens sur des accusations les impudentes et les plus futiles; […] mieux encore, Vonones, le roi des Parthes, qui, chassé par son peuple, s'était réfugié à Antioche avec ses immenses richesses, comme sous la protection du peuple romain, fut, contre le droit des gens, dépouillé et mis à mort. »

[641] *Tiberius*, XLIX : *Procedente mox tempore etiam ad rapinas conuertit animum*.

[642] par Séjan, exécuté en 31 ap. J.-C.

[643] *Galba*, XII : « Les habitants de la Tarraconaise lui ayant offert une couronne d'or de quinze livres tirée d'un ancien temple de Jupiter, il l'avait fait fondre et réclamé trois onces qui manquaient à son poids. »

[644] *Galba*, XII : *Praecesserat de eo fama saeuitiae simul atque auaritiae*.

[645] *Galba*, XII : « Cette réputation se confirma et fut aggravée dès son entrée à Rome. »

[646] *Galba*, XVI : « En effet, les officiers avaient promis [aux soldats], quand ils lui jurèrent fidélité en son absence, une gratification plus considérable qu'à l'ordinaire; mais, non content de ne point ratifier ces promesses, il affecta de répéter qu'il avait coutume d'enrôler des soldats, non de les acheter, ce qui révolta d'une façon générale, toutes les troupes de l'Empire. »

[647] PLUTARQUE, *Galba*, III, 1.

[648] *Galba*, VIII : « Depuis ce temps jusque vers le milieu du principat de Néron, il vécut la plupart du temps dans la retraite, ne se mettant jamais en route, même pour une promenade en litière, sans se faire suivre d'un chariot portant un million de sesterces. »

[649] *Galba*, XII : « On répétait aussi, pour s'en moquer certains traits d'avarice, qui lui étaient attribués à tort ou à raison : on prétendait qu'il avait gémi en se voyant servir un repas trop somptueux; que son intendant ordinaire lui présentant un reçu de ses comptes, il lui avait offert un plat de légumes pour le récompenser de son zèle et de son exactitude; qu'un flûtiste, nommé Canus, jouissant d'une vogue extraordinaire, avait reçu de lui cinq deniers, qu'il avait tirés lui-même de sa cassette particulière. »

[650] TACITE, *Histoires*, I, 20 : *Bis et uicies milies sestertium donationibus Nero effuderat*.

Proxima pecuniae cura, et cuncta scrutantibus iustissimum uisum est inde repeti ubi inopiae causa erat.

« Le premier souci fut de trouver de l'argent; tout bien examiné, le parti le plus équitable parut être d'en réclamer à ceux qui étaient responsables de la pénurie. » (TACITE, *Histoires*, I, 20)

L'objectif de Galba, qui vise à imposer le remboursement des libéralités accordées par Néron, paraît raisonnable et justifié[651]; mais qu'en est-il dans l'absolu ?

At contra nihil non per comites atque libertos pretio addici aut donari gratia passus est, uectigalia immunitates, poenas innocentium impunitates noxiorum.

« Au contraire, il laissa ses compagnons et ses affranchis tout adjuger à prix d'argent, tout accorder par faveur : revenus publics, exemptions d'impôts, punitions des innocents, impunité des coupables. » (*Galba*, XV)

Ainsi ses trois hommes de confiance[652] réduisent-ils à néant les vains efforts de Galba, devenu « tour à tour trop dur et trop avare ou trop indulgent et trop dépensier pour un prince élu et de son âge »[653]. En constant décalage avec son époque, Sulpicius veut croire en un programme politique rigoriste et c'est précisément dans cette optique qu'il supprime le *donatiuum* des soldats, sa principale force. Mais comment effacerait-il les quatorze années du précédent règne pendant lesquelles Néron n'a reculé devant aucune libéralité ? D'emblée condamné pour sa cupidité, le prince n'attire pas les sympathies et il ne sait pas davantage se montrer digne de l'Empire : même son intention -louable au premier abord- de renflouer le trésor public et de surmonter les difficultés financières de l'Etat, amène ses favoris à tout gaspiller. Toutefois, voyons comment Vespasien parvient, lui, à sauver une situation économique catastrophique, avec une solide réputation de parcimonie.

Après dix-huit mois de guerre civile, Vespasien se doit de reconstituer un important capital, affecté aux dépenses de l'Empire; alors voici comment Suétone relate l'accusation d'avarice :

Quidam natura cupidissimum tradunt. […] Sunt contra qui opinentur ad manubias et rapinas necessitate compulsum summa aerarii fiscique inopia, de qua testificatus sit initio statim principatus, professus « quadringenties milies opus esse, ut res p. stare posset. » Quod et ueri similius uidetur, quando et male partis optime usus est.

« Certains prétendent que cette extrême cupidité était dans sa nature. […] D'autres, au contraire, pensent qu'il fut obligé de recourir au pillage et à la rapine par l'extrême pauvreté du trésor et du fisc, qu'il signala dès le commencement de son principat, en déclarant : *Il faut à l'Etat quarante milliards de sesterces pour qu'il puisse subsister*. Ce qui rend cette seconde opinion encore plus vraisemblable, c'est qu'il fit le meilleur usage de ce qu'il avait mal acquis. » (*Diuus Vespasianus*, XVI)

[651] PLUTARQUE, *Galba*, XVI, 1 : « Voulant montrer par rapport aux prodigalités excessives et à l'étalage d'opulence de Néron une réaction sérieuse, il paraissait rester en deça des convenances. »

[652] *Galba*, XIV : « C'étaient T. Vinius, son légat en Espagne, personnage d'une cupidité sans bornes; Cornelius Laco, […] que son arrogance et sa nullité rendaient insupportable; l'affranchi Icelus […] qui briguait maintenant la plus haute charge de l'ordre équestre. »

[653] *Galba*, XIV : *Modo acerbior parciorque, modo remissior ac neglegentior quam conueniret principi electo atque illud aetatis.*

Ostensiblement, seule la seconde version obtient l'assentiment complet du biographe; de même Eutrope qui oppose la parcimonie de l'homme privé à sa générosité pour l'Empire, procède d'une façon toute similaire :

> *Romae se in imperio moderatissime gessit : pecuniae tantum auidior fuit, ita ut eam nulli iniuste auferret; quam cum omni diligentiae prouisione colligeret, tamen studiosissime largiebatur, praecipue indigentibus.* ***Nec facile ante eum cuiusquam principis uel maior est liberalitas comperta, uel iustior****.*
>
> « Il se conduisit sur le trône avec la plus grande modération; seulement, il aima trop l'argent, quoiqu'il n'en prît à personne injustement; et s'il mettait beaucoup d'empressement à l'amasser, il n'en montrait pas moins dans ses largesses, qui s'adressaient surtout au besoin. Aucun prince n'avait encore fait voir plus de grandeur dans la libéralité, ni plus de justice. » (*Abrégé de l'Histoire Romaine*, VII, 19)

Par quels moyens Vespasien s'est-il attiré, même pour de bonnes raisons, une renommée d'avare ? Non content de créer maints impôts[654], le prince se livre « ouvertement à des spéculations déshonorantes, même pour un simple particulier »[655], monnaie différentes magistratures[656], autorise « les agents du trésor les plus rapaces »[657] à s'enrichir, de façon à confisquer ensuite leur avoir. Pourtant la bonhomie de Vespasien à laquelle s'ajoute son solide sens de l'humour dédramatise son avarice :

> *Maxime tamen dicacitatem adfectabat in deformibus lucris, ut inuidiam aliqua cauillatione dilueret transferretque ad sales. […] Reprehendenti filio Tito, quod etiam urinae uectigal commentus esset, pecuniam ex prima pensione admouit ad nares, sciscitans num odore offenderetur.*
>
> « Mais c'était surtout à propos de ces gains honteux qu'il affectait ce ton moqueur, pour en atténuer le caractère odieux par quelque plaisanterie et les faire passer grâce à un bon mot. […] Comme son fils Titus lui reprochait d'avoir eu l'idée d'imposer même les urines, il lui mit sous le nez la première somme que lui rapporta cet impôt, en lui demandant s'il était choqué par l'odeur. » (*Diuus Vespasianus*, XXIII)

Cependant l'accusation de *rapacitas* s'efface devant les libéralités que Vespasien offre à son peuple : l'embellissement de la Ville, la construction d'un nouveau temple et du Colisée, l'approvisionnement en vivres[658] sont autant de preuves[659] susceptibles de révéler le dévouement du dirigeant et son attachement sincère à Rome. Mais pour subvenir à toutes ses dépenses et réapprovisionner le trésor public, le *princeps* met en œuvre tous les moyens dont il dispose, bouleversant ainsi ses concitoyens par des méthodes douteuses. Alors conscient de sa cupidité, Vespasien possède un tel sens de l'humour que ses torts apparaissent moindres : de fait quel autre empereur saurait sourire de ses travers ? Plus sociable et plus civilisé, le premier Flavien s'humanise bien davantage.

---

654 *Diuus Vespasianus*, XVI : Vespasien avait « réclamé les impôts qui n'avaient pas été payés sous Galba, en avait créé de nouveaux, fort lourds. »
655 *Diuus Vespasianus*, XVI : *negotiationes quoque uel priuato pudentas propalam exercuit*.
656 *Diuus Vespasianus*, XVI : « Il n'hésita même pas à vendre les magistratures aux candidats ni les grâces aux accusés, tant innocents que coupables. »
657 *Diuus Vespasianus*, XVI : « On croit même qu'il élevait à dessein aux emplois les plus considérables, les agents du trésor les plus rapaces (*procuratorum rapacissimum*), afin de les condamner lorsqu'ils se seraient enrichis. »
658 *Diuus Vespasianus*, XVIII : « *Permettez-moi de nourrir le pauvre peuple*. »
659 *Diuus Vespasianus*, VIII; IX.

Aussi constatons-nous que le grief d'avarice concernant Vespasien ne connaît la même ampleur que pour Tibère et Galba. A l'instar de Vespasien, Tibère a si bien géré la fortune de l'Empire que l'on ne peut douter de ses talents d'excellent administrateur : déjà regardant au début de son avènement[660], l'empereur limite certes les distributions d'argent ou les spectacles; mais s'il vient au secours de son peuple, ses interventions ponctuelles le montrent peu soucieux des dépenses engagées. Cependant son changement d'attitude qui coïncide avec la fin de son règne, révèle un véritable tyran : comment douter que le pouvoir a rendu cruel cet homme probablement blessé par la vie ? Galba, quant à lui, aime l'argent, non pas pour la puissance qu'il confère, mais parce qu'il prend plaisir à l'amasser. Que dire alors des mesures qu'il préconise ? Quoiqu'indispensables à un rapide rétablissement économique, les nouvelles dispositions qu'il impose après le règne de Néron, soulèvent l'animosité et l'indignation; à juste titre d'ailleurs, puisque seuls ses hommes de confiance saisissent tous les avantages d'une pareille situation : dès lors « ce vieillard avaricieux »[661] n'a pas su s'imposer car il appartient à un autre temps[662]. Avec des méthodes similiaires et souvent peu scrupuleuses, Vespasien a brillamment réussi là où le général avait échoué et, pour la première fois, le peuple aime un empereur réputé pour son esprit d'économie. Faut-il alors s'étonner si l'avarice presque légendaire de Vespasien le suit jusque dans la mort[663] ?

Mais attardons-nous un instant sur trois autres dirigeants qui ne présentent aucun signe manifeste de cupidité ou encore de prodigalité. Face à l'argent, l'absence de dérèglement est-elle seulement normale à un tel degré de puissance ? Avec Auguste, Claude et Titus, nous pourrions envisager l'existence d'un juste équilibre entre la parcimonie et le gaspillage.

2. La modération ?

S'il s'avère fastidieux de relever toutes les largesses d'Auguste, force nous est de constater que le règne du fondateur du principat se place sous le signe des libéralités[664]. Voyons comment l'embellissement de la Ville devient même un des soucis majeurs d'Auguste :

> *Vrbem neque pro maiestate imperii ornatam et inundationibus incendiisque obnoxiam excoluit adeo,* ***ut iure sit gloriatus « marmoream se relinquere, quam latericiam accepisset »****. […]* ***Publica opera plurima extruxit****, e quibus uel praecipua : forum cum aede Martis Vltoris, templum Apollinis in Palatio, aedem Tonantis Iouis in Capitolio. […]* ***Quaedam etiam opera sub nomine alieno****, nepotum scilicet et uxoris sororisque fecit, ut porticum basilicamque Gai et Luci, item porticus Liuiae et Octauiae theatrumque Marcelli.* ***Sed et ceteros principes uiros saepe hortatus est****, ut pro facultate quisque monimentis uel nouis uel refectis et excultis urbem adornarent.*
>
> « La beauté de Rome ne répondait pas à la majesté de l'Empire et la Ville se trouvait exposée aux inondations et aux incendies : Auguste l'embellit à un point tel qu'il put se vanter à bon droit de la laisser

[660] *Tiberius*, XXXIV : « Pour donner à tous l'exemple de l'économie, souvent il se fit servir lui-même, dans les festins de cérémonie, les mets de la veille déjà entamés. »
[661] TACITE, *Histoires*, I, 18.
[662] TACITE, *Histoires*, I, 18 : *antiquus rigor*.
[663] *Diuus Vespasianus*, XIX : « Bien plus, lors de ses funérailles, Favor, le chef des mimes, qui portait le masque de l'empereur et contrefaisait suivant l'usage, les gestes et les paroles, demanda publiquement aux ordonnateurs combien coûtait le convoi, et ceux-ci lui ayant répondu dix millions de sesterces, il s'écria : *Donnez-m'en cent mille et jetez-moi, si vous voulez, dans le Tibre*. »

en marbre, après l'avoir reçue en briques. […] Il construisit un très grand nombre de monuments publics, dont voici les principaux : un forum avec un temple de Mars Vengeur, un temple d'Apollon sur le Palatin, un autre de Jupiter Tonnant sur le Capitole. […] Il bâtit encore certains monuments au nom d'autres personnes, à savoir de ses petits-fils, de sa femme et de sa sœur, comme le portique et la basilique de Caius et de Lucius, ainsi que les portiques de Livie et d'Octavie et le Théâtre de Marcellus. En outre, il exhorta souvent les autres citoyens de marque à embellir la Ville, chacun suivant ses moyens, soit en édifiant de nouveaux monuments, soit en restaurant ou en enrichissant les anciens. » (*Diuus Augustus*, XXVIII et XIX)

Pareille *liberalitas* est en réalité de la magnificence car elle fait tout en grand. Pourtant elle ne se limite pas à la construction de monuments : en plus de sommes d'argent promises[665], de prêts gratuits[666], de spectacles grandioses[667], le prince veille à la répartition équitable du blé et à son prix[668]; toutefois, après une disette, Auguste songe « à supprimer les distributions de blé faites par l'Etat parce que le peuple, comptant sur elle abandonn[e] la culture de la terre »[669]; alors pourquoi y renonce-t-il ?

Scribit […] « neque tamen perseuerasse, quia certum haberet posse per ***ambitionem*** *quandoque restitui. »*
« Mais, ajoute-t-il, il ne s'y arrêta pas, dans la conviction que le désir de la popularité pourrait un jour les faire rétablir. » (*Diuus Augustus*, XLII)

Telle est l'ambivalence d'Auguste que Suétone lui-même développe[670] : le prince agit certes pour le bien commun mais aussi par désir de popularité. Il veut « laisser [la Ville] en marbre après l'avoir reçue en briques » : or c'est ce même désir de popularité qui l'incite à donner des vivres, plutôt qu'à convaincre son peuple de travailler la terre. Mais est-ce à dire que le *princeps* aime l'argent pour la popularité qui en résulte ? La personnalité d'Auguste se révèle si complexe que le texte *des douze Césars* enchevêtre un certain nombre d'informations diamétralement opposées. Ainsi savons-nous d'Auguste que « son matériel domestique et son mobilier étaient des plus simples »[671]; cependant, cette affirmation est en totale contradiction avec le paragraphe LXX qui se clôt sur la cupidité du prince[672] :

Notatus est et ut pretiosae supellectilis Corinthiorumque praecupidus *[…]. Nam et proscriptionis tempore ad statuam eius ascriptum est :*

Pater argentibus, ego Corinthiarius,

---

[664] *Diuus Augustus*, XLI : « Il saisit maintes occasions de témoigner sa libéralité aux différents ordres. »
[665] *Diuus Augustus*, XLII : « Le peuple réclamant une distribution d'argent qu'il lui avait promise, il répondit qu'il était de paroles; mais une autre fois, comme il en sollicitait une en dehors de toute promesse, Auguste, dans un édit, lui reprocha son impudence éhontée. »
[666] *Diuus Augustus*, XLI : « Chaque fois que les confiscations faisaient surabonder l'argent dans le trésor, il en prêta gratuitement pour un temps déterminé. »
[667] *Diuus Augustus*, XLIII : « Par le nombre, par la variété et par la magnificence de ses spectacles, il surpassa tous ses prédécesseurs. »
[668] *Diuus Augustus*, XLI : « Souvent aussi, lorsque le blé était cher, il en fit mesurer une certaine quantité à chaque citoyen pour un prix tout à fait modique, quelquefois gratuitement. »
[669] *Diuus Augustus*, XLII : *Impetum se cepisse frumentationes publicas in perpetuum abolendi, quod earum fiducia cultura agrorum cessaret.*
[670] *Diuus Augustus*, XLII : « Mais ce qui prouve qu'il recherchait le bien public plutôt que la popularité… » Le biographe ne cherche-t-il pas à s'en convaincre ?
[671] *Diuus Augustus*, LXXIII.
[672] *Diuus Augustus*, LXXI : « Plus tard il mit à la fonte tous les vases d'or d'usage courant. » N'est-il pas vraisemblable qu'Auguste aime le luxe ?

cum existimaretur quosdam propter uasa Corinthia inter proscriptos curasse referendos.

« On l'accusa également d'être passionné pour les meubles de prix et pour les vases de Corinthe. […] Au temps des proscriptions, on inscrivit sur sa statue :

Mon père était argentier, moi j'en suis pour le bronze,

parce qu'on le soupçonnait d'avoir fait mettre certaines personnes au nombre des proscrits, pour s'approprier leurs vases de Corinthe. » (*Diuus Augustus*, LXX)

L'attitude d'Auguste à Alexandrie reprend cette contradiction[673]. De semblables paradoxes apparaissent quand, en pleine pénurie, Auguste organise une orgie appelée « le festin des douze dieux »[674]; mais au lieu de blâmer le dirigeant ou encore de le déprécier, comme de coutume, Suétone conclut par ces mots :

In ceteris partibus uitae continentissimum fuisse constat ac sine suspicione ullius uitii.

« Sous tous les autres rapports, il est notoire qu'il ne commit point d'excès et qu'on ne le soupçonna d'aucun vice. » (*Diuus Augustus*, LXXII)

Pour l'auteur *des douze Césars*, l'argent est un critère capable de déterminer si le dirigeant agit en tyran; dès lors Suétone ne juge pas Auguste sur un quelconque dîner ou encore sur son amour des vases précieux; au contraire, il adopte le regard du peuple : de ce point de vue, nul doute que le *princeps*, quoique parcimonieux et ferme dans la distribution de blé, se montre généreux envers toutes les catégories de personnes. Toutefois, il importe de signaler que la provenance de fonds aussi impressionnants reste ici obscure puisqu'à aucun moment Suétone ne rappelle ce qu'Auguste souligne dans les *Res Gestae* : c'est sur son patrimoine, hérité de César, qu'il prend la plupart du temps toutes ces libéralités.

A l'inverse d'Auguste, Claude connaît de réelles difficultés financières, peu de temps avant son avènement :

Postremo sestertium octogies pro introitu noui sacerdotii coactus impendere, ad eas rei familiaris angustias decidit, ut cum obligatam aerario fidem liberare non posset, in uacuum lege praediatoria uenalis pependerit sub edicto praefectorum.

« Enfin, obligé de payer quatre-vingts millions de sesterces pour son admission dans un collège de prêtres, il tomba dans une gêne si profonde que, comme il ne pouvait remplir ses engagements vis-à-vis du trésor, ses biens furent mis en vente, sans condition, suivant la loi hypothécaire, par décision des intendants du trésor. » (*Diuus Claudius*, IX)

Etudions donc l'attitude singulière que Claude adopte vis-à-vis de l'argent. Après les onéreuses excentricités de Caligula[675], que reste-t-il du trésor public ainsi dilapidé en quelques mois[676] et administré par les agents du fisc[677] ? En dépit de ressources moins importantes que celles de ses prédécesseurs, Claude donne cependant

[673] *Diuus Augustus*, LXXI. Suétone réfute la passion d'Auguste pour le luxe : « Après s'être emparé d'Alexandrie, dans tout le trésor royal il se réserva seulement un calice myrrhin. » Rappelons toutefois que les vases myrrhins étaient très recherchés par les Anciens. Ici le goût du luxe se joint à la modestie du *princeps*.

[674] *Diuus Augustus*, LXX : « Ce qui accrut le scandale de ce dîner, c'est que Rome souffrait alors cruellement de la disette et de la famine; aussi, le lendemain, entendit-on crier, que les dieux avaient mangé tout le blé et que César était Apollon, mais Apollon Bourreau. »

[675] *Caligula*, XXXVII : « Ses prodigalités dépassèrent tout ce qu'on avait imaginé jusqu'à lui. »

[676] *Caligula*, XXXVIII : « Ensuite, épuisé et sans ressources… »

[677] *Diuus Claudius*, XII : *procuratores sui*. D'après H. Ailloud, ces termes peuvent désigner ici trois catégories de personnes : les gouverneurs de province; les fonctionnaires qui, dans les provinces impériales, dirigeaient toute l'administration financière et, dans les

de grands festins[678], organise « un grand nombre de spectacles magnifiques »[679] et prouve sa générosité envers son peuple[680]. En outre, les travaux qu'il effectue sont excellents :

> *Opera magna potius necessariaque quam multa perfecit, sed uel praecipua : ductum aquarum a Gaio incohatum, item emissarium Fucini lacus portumque Ostiensem […]. Fucinum adgressus est non minus compendii spe quam* ***gloriae****, cum quidam priuato sumptu emissuros se repromitterent, si sibi siccati agri concederentur.*
>
> « Les travaux exécutés par Claude furent considérables et nécessaires plutôt que nombreux, mais les principaux furent l'aqueduc commencé par Caius, ainsi que le canal d'écoulement du lac Fucin et le port d'Ostie […]. Il entreprit les travaux du lac Fucin non moins dans l'espoir d'un profit que pour sa gloire, car certains particuliers s'engageaient à supporter les frais, pourvu qu'on leur cédât le terrain mis à sec. » (*Diuus Claudius*, XX)

A l'exception des travaux du lac Fucin accomplis « pour sa gloire », Claude se révèle mesuré dans ses dépenses, et s'il voit en l'argent un instrument nécessaire à sa condition, le prince, aussi peu prodigue que cupide[681], ne s'en préoccupe pas outre mesure. Il fait preuve de libéralité et non plus de munificence. Mais le dirigeant est-il si indifférent aux ressources mises à sa disposition ? Sans être un sujet d'inquiétude et encore moins une priorité, le trésor public est destiné selon Claude, à des causes impérieuses, telles « la sécurité de Rome et son ravitaillement »[682] :

> *Artiore autem annona ob assiduas sterilitates detentus quondam medio foro a turba conuiciisque et simul fragminibus panis ita infestatus, ut aegre nec nisi postico euadere in Palatium ualuerit, nihil non excogitauit ad inuehendos etiam tempore hiberno commeatus. Nam et negotiatoribus certa lucra proposuit suscepto in se damno, si cui quid per tempestates accidisset.*
>
> « Ayant un jour, pendant une disette causée par une série de mauvaises récoltes, été retenu en plein forum par une foule qui l'accablait d'injures, mais aussi de croûtons de pain, de sorte qu'il put à grand-peine rentrer au Palatium, et seulement par une porte de derrière, il imagina toutes les mesures possibles pour faire arriver des convois de blé même en hiver. En effet, il promit des bénéfices déterminés aux négociants, en prenant à son compte les pertes que la tempête pourrait leur faire subir. » (*Diuus Claudius*, XVIII)

Par cet exemple qui met en avant la libéralité de Claude, Suétone déprécie néanmoins le dirigeant « retenu en plein forum » par son peuple et « accabl[é] d'injures, mais aussi de croûtons de pain » : toutefois cette mésaventure souligne davantage la mansuétude de l'empereur, prompt à pardonner les offenses dégradantes et capable de remédier avec efficacité, à une situation difficile.

---

provinces sénatoriales, s'occupaient des revenus publics; des agents du fisc qui, dans tout l'Empire, administraient les revenus personnels du prince. TACITE, *Annales*, XII, 60 : « La même année, on entendit souvent ce propos du prince que les jugements rendus par ses procurateurs devaient avoir la même valeur que ses décisions personnelles. »

[678] *Diuus Claudius*, XXXII : *Conuiuia agitauit et ampla et assidua ac fere patentissimus locis*.

[679] *Diuus Claudius*, XXI : *Spectacula quoque complura et magnifica edidit.*

[680] *Diuus Claudius*, XXI : *Congiaria populo saepius distribuit*.

[681] Suétone ne mentionne aucune distribution d'argent à l'initiative de Claude, et nous ne savons guère comment le trésor public a pu être aussi bien réapprovisionné, après les frasques de Caligula.

[682] *Diuus Claudius*, XVIII : « La sécurité de Rome et son ravitaillement furent toujours l'objet de sa plus vive sollicitude. »

Tout aussi généreux, Titus connaît une relation particulière avec l'argent qui passe par les deux extrêmes. Au début de son principat, le fils aîné de Vespasien est considéré « ouvertement comme un autre Néron »[683], pour les raisons suivantes :

> *Praeter saeuitiam suspecta in eo etiam **luxuria** erat, quod ad mediam noctem comissationes cum profusissimo quoque familiarium extenderet; […] suspecta **rapacitas**, quod constabat in cognitionibus patris nundinari praemiarique solitum.*
> « Outre sa cruauté, on appréhendait encore son intempérance, parce qu'il se livrait avec les plus prodigues de ses amis à des orgies qui duraient jusqu'au milieu de la nuit; […] on appréhendait sa rapacité, parce qu'il était notoire qu'il avait coutume de vendre la justice et de s'assurer des profits dans les affaires jugées par son père. » (*Diuus Titus*, VII)

Pourtant ces soupçons de *luxuria* et de *rapacitas* s'effacent devant l'excellence de ses vertus : désormais, ses festins deviennent agréables plutôt que dispendieux[684] et ses amis davantage indispensables à l'Etat que prodigues[685]; quant à l'accusation de cupidité, elle est ainsi rejetée :

> *Nulli ciuium quicquam ademit; abstinuit alieno, ut si quis umquam; ac ne concessas quidem ac solitas conlationes recepit. Et tamen nemine ante se munificentia minor, amphitheatro dedicato thermisque iuxta celeriter extructis munus edidit apparatissimum largissimumque.*
> « Il ne prit jamais rien à aucun citoyen; il respecta plus que personne au monde le bien d'autrui et n'accepta même pas les souscriptions autorisées par l'usage. Et pourtant il ne le céda en munificence à nul de ses prédécesseurs, car après avoir inauguré un amphithéâtre, auquel il adjoignit des thermes rapidement construits, il y célébra dans le plus grand appareil un spectacle magnifique.» (*Diuus Titus*, VII)

A l'évidence, la générosité de Titus n'a d'égal que ses largesses. Elles caractérisent un régime politique où le gouvernant doit assurer au peuple « pain et jeux »[686]. Il peut y gagner la gloire ou même l'amour du peuple.[687]

Avec Auguste, Claude et Titus, Suétone définit ainsi un équilibre entre la dissipation et la prodigalité; quelques nuances s'imposent cependant, puisque ces trois hommes ont une perception fort différente de l'argent. Pour le fondateur du principat, le souci de la renommée et de la popularité établit la munificence d'un homme épris de gloire, qui se voudrait aussi éducateur de son peuple[688]. Aux yeux de Claude, l'argent est une nécessité que le protocole impérial impose de respecter. Toutefois Suétone aurait

---

[683] *Diuus Titus*, VII.
[684] *Diuus Titus*, VII : *Conuiuia instituit iucunda magis quam profusa.*
[685] *Diuus Titus*, VII : *Amicos elegit, quibus etiam post eum principes ut et sibi et rei p. necessariis adquieuerunt praecipueque sunt usi.*
[686] *Diuus Titus*, VIII : « Ayant annoncé un spectacle de gladiateurs, il déclara qu'il ne le donnerait point à sa guise, mais au gré des assistants. Non seulement, il ne leur refusa rien de ce qu'ils demandèrent, mais il les invita lui-même à demander ce qu'ils voulaient. »
Diuus Titus, VIII : « Dans toutes ces calamités si affreuses, il montra non seulement la sollicitude d'un empereur, mais encore la tendresse unique d'un père, tantôt consolant le peuple par ses édits, tantôt lui procurant tous les secours qui étaient en son pouvoir. »
Diuus Titus, VIII : « Lors de l'incendie de Rome, il destina aux monuments et aux temples reconstruits tous les objets d'art de ses maisons de campagne et confia la direction des travaux à plusieurs chevaliers, afin que chacun fût exécuté au plus vite. »
[687] *Diuus Titus*, VIII : « Ne voulant rien négliger pour plaire au peuple, il laissa quelquefois la plèbe pénétrer dans ses thermes et se baigner en sa présence. »
[688] *Diuus Augustus*, XLII : Il offre au peuple les distributions d'argent, mais rien de plus. Sa trop grande fermeté lors des distributions de blé s'accorde-t-elle vraiment avec ses autres largesses ?

tendance à blâmer Claude, pour son manque de splendeur et d'originalité dans les dépenses[689] : car il n'a plus la magnificence d'Auguste. Et lui qui demeure *princeps* n'a plus la première place en générosité. Titus, dès qu'il est question de moyens financiers, est capable à nouveau de munificence et considère avant ses propres besoins, ceux de Rome; de plus au risque de s'oublier lui-même dans l'adversité, il chérit son peuple avec « la tendresse unique d'un père »[690] : est-il ainsi l'idéal de Suétone ?

3. Prodigalité et dissipation

Restent alors les six dirigeants qui dépensent énormément : quelles distinctions Suétone établit-il entre eux ? Dirons-nous que leur goût pour l'argent s'inscrit dans une optique de décadence ?

Dès sa fonction de *Pontifex Maximus*[691], César ne cesse de prodiguer ses largesses aux notables les plus influents[692], aux soldats[693] et au peuple[694] : de fait des ressources considérables lui viennent dans un premier temps, de son alliance[695] avec Crassus « le plus riche des Romains »[696], puis du butin recueilli lors de la guerre des Gaules[697]; et si « tout le monde commenc[e] à se demander avec stupeur où il v[eut] en venir »[698], César, lui, le sait. A force de manœuvres politiques, il obtient même la permission de briguer un second consulat, en l'absence de Pompée[699] :

> *Quod ut adeptus est**, altiora iam meditans et spei plenus nullum largitionis aut officiorum in quemquam genus publice priuatimque omisit**. Forum de manubiis incohauit, cuius area super sestertium milies constitit. Munus populo epulumque pronuntiauit in filiae memoriam, quod ante eum nemo.*
>
> « Lorsqu'il eut obtenu cette faveur, méditant déjà des entreprises plus ambitieuses et rempli d'espérances, il prodigua largesses et services de tout genre à tous, à titre public et privé. Avec le produit du butin, il fit commencer un forum dont le terrain coûta plus de cent millions de sesterces. Il promit au peuple un combat de gladiateurs et un festin en mémoire de sa fille, ce que personne n'avait fait avant lui. » (*Diuus Iulius*, XXVI)

---

689 Notons que la perspective d'ouvrir un débouché au lac Fucin était déjà un projet de César. (*Diuus Iulius*, XLIV)
690 *Diuus Titus*, VIII.
691 *Diuus Iulius*, XIII : « Il brigua la dignité de grand pontife, non sans répandre de l'argent à profusion. »
692 *Diuus Iulius*, XXVII : « Non seulement il s'était attaché toutes les relations de Pompée et même une grande partie des sénateurs par des prêts gratuits ou d'intérêt peu élevé, mais lorsque des citoyens des autres ordres venaient le voir, soit sur son invitation, soit de leur propre mouvement, il les comblait de libéralités, sans oublier les affranchis et les moindres esclaves de chacun. »
693 *Diuus Iulius*, XXXVIII : « Les fantassins de ses anciennes légions, en plus de mille sesterces qu'il leur avait comptés à chacun au début des troubles civils, en reçurent vingt-quatre mille, à titre de butin. Il leur assigna aussi des terres. »
Diuus Iulius, XXVI : « En ce qui regarde les légions, il doubla leur solde pour toujours. »
694 *Diuus Iulius*, XXVI : « Toutes les fois que le blé était en abondance, il leur fit distribuer sans limitation ni mesure, et il leur donna de temps à autre à chaque homme un esclave pris sur le butin. »
Diuus Iulius, XXXVIII : « Quant au peuple, il lui fit distribuer non seulement dix boisseaux de blé par tête et autant de livres d'huile, mais encore trois cents sesterces par personne, qu'il avait promis autrefois, et il ajouta cent autres pour compenser le retard. En outre, il fit une remise, pour un an des loyers. […] A ces libéralités il ajouta un repas ainsi qu'une distribution de viande et, après sa victoire en Espagne, deux collations, car, la première lui ayant paru insuffisante et peu digne de sa munificence, quatre jours après il en fit servir une autre tout à fait plantureuse. »
Diuus Iulius, XLII : « A l'égard des dettes, […] il décida pour en finir, que les débiteurs s'acquitteraient envers leurs créanciers en estimant leurs propriétés au prix que chacune d'elles leur avait coûté avant la guerre civile et en déduisant du chiffre de leurs dettes ce qu'ils auraient payé à titre d'intérêts, soit en argent, soit en valeurs; ces dispositions réduisaient les créances d'environ un quart. »
Diuus Iulius, XXXIX : « Il offrit des spectacles de différents genres : un combat de gladiateurs, des représentations théâtrales […], ainsi que des jeux de cirque, des luttes d'athlètes, une bataille navale. »
695 *Diuus Iulius*, XIX : « Il conclut avec eux [Marcus Crassus et Pompée] le premier triumvirat. »
696 PLUTARQUE, *César*, XI.
697 *Diuus Iulius*, XXV : « Toute la Gaule […] réduite par lui à l'état de province, il lui imposa un tribut annuel de quarante millions de sesterces. […] Il attaqua aussi les Bretons, inconnus jusqu'alors, et, les ayant vaincus, en exigea de l'argent et des otages. »
698 *Diuus Iulius*, XVIII : *Donec, attonis iam omnibus et quorsum illa tenderent reputantibus*.

Est-ce à dire que le divin Jules s'intéresse à l'argent, seulement pour le pouvoir qu'il procure ? Outre son ambition politique qui nécessite des moyens énormes[700], César est passionné par « le luxe et la somptuosité »[701] : fervent collectionneur d'œuvres d'art qu'il expose au Capitole[702], César se reconnaît aussi des goûts d'esthète[703]; ainsi le souligne Suétone.

> *Britanniam petisse spe margaritarum, quarum amplitudinem conferentem interdum sua manu exegisse pondus;* ***gemmas, toreumata, signa, tabulas operis antiqui semper animosissime*** *comparasse; seruitia rectoria politioraque inmenso pretio, et cuius ipsum etiam puderet, sic ut rationibus uetaret inferri.*
>
> « On prétend qu'il attaqua la Bretagne dans l'espoir d'y trouver des perles, et que, pour reconnaître les plus grosses, il en soupesait parfois dans sa propre main; qu'il collectionna toujours avec passion les pierres précieuses, les vases ciselés, les statues, les tableaux des maîtres anciens; qu'il se procurait des esclaves extrêmement beaux et cultivés, à des prix si exorbitants qu'il en rougissait lui-même et défendait de les mentionner sur ses comptes. » (*Diuus Iulius*, XLVII)

Les sommes énormes que César dispense « pour se concilier tous les rois et toutes les provinces de la terre »[704], pour décorer les villes, visent la magnificence et rappellent celle d'Auguste. Mais pour satisfaire sa soif d'argent[705] et son inclination pour le précieux et pour le rare, le dictateur se livre au pillage de l'Espagne[706], de la Gaule[707], du Capitole[708]; puis il « ven[d] à prix d'argent les alliances et les trônes »[709]; enfin il se tourne vers « la rapine » même !

> *Postea uero euidentissimis rapinis ac sacrilegis et onera bellorum ciuilium et triomphorum ac munerum sustinuit impendia.*
>
> « Par la suite, c'est à force de rapines et de sacrilèges manifestes qu'il put supporter les charges de la guerre civile, les dépenses de ses triomphes et ses spectacles. » (*Diuus Iulius*, LIV)

---

699 *Diuus Iulius*, XVI.

700 *Diuus Iulius*, X : « Il donna aussi des chasses et des jeux, soit avec son collègue, soit pour son propre compte, si bien qu'on lui savait gré à lui seul même des dépenses faites en commun, et que son collègue Marcus Bibulus ne se cachait pas pour dire : […] *les munificences de César et de Bibulus sont attribuées au seul César.* »

701 *Diuus Iulius*, XLVI : *Munditiarum lautitiarumque studiosissimum multi prodiderunt* : « S'étant fait bâtir sur le territoire d'Aricie une maison de campagne entièrement neuve jusqu'aux fondations, mais trouvant, lorsqu'on l'eut achevé à grands frais, qu'elle ne répondait pas à son attente, il l'aurait fait démolir de fond en comble, quoiqu'il fût pauvre et chargé de dettes. »

702 *Diuus Iulius*, X : « Il fit même décorer le Capitole, […] afin d'y exposer une partie de ses collections, tant il possédait d'œuvres d'art. »

703 *Diuus Iulius*, XLVI : « Dans ses expéditions, il emportait, paraît-il des carrelages et des mosaïques en pièces. »

704 *Diuus Iulius*, XXVIII : « Il ne déployait pas moins de zèle pour se concilier tous les rois et toutes les provinces de la terre, offrant aux uns, à titre de présents, des milliers de captifs, envoyant aux autres des troupes auxiliaires où elles voulaient, aussi souvent qu'elles le voulaient, sans consulter le sénat ni le peuple, décorant par surcroît de magnifiques monuments les villes les plus puissantes d'Italie. »

705 *Diuus Iulius*, LIII : « Il ne fut désintéressé ni dans ses commandements, ni dans ses magistratures. »

706 *Diuus Iulius*, LIV : « En Espagne il ne se borna pas à recevoir de nos alliés des sommes qu'il avait mendiées auprès eux pour éteindre ses dettes, il saccagea comme des villes ennemies certaines places lusitaniennes, qui pourtant ne se dérobaient pas aux contributions de guerre et lui ouvraient leurs portes dès son arrivée. »

707 *Diuus Iulius*, LIV : « En Gaule, il pilla les chapelles et les temples des dieux, qui étaient remplis d'offrandes, et, quand il détruisit des villes, ce fut plus souvent pour faire du butin que des représailles; aussi arriva-t-il à regorger d'or et dut-il en faire vendre dans toute l'Italie et dans les provinces, à raison de trois mille sesterces la livre. »

708 *Diuus Iulius*, LIV : « Au cours de son premier consulat, il déroba au Capitole trois mille livres d'or et les remplaça par un poids égal en bronze doré. »

709 *Diuus Iulius*, LIV : *Societates ac regna pretio dedit.*

Pour se procurer des capitaux dignes de son train de vie, César a recours aux *rapinae*, un moyen jugé peu honorable par Suétone; cependant est-ce réellement une condamnation morale ? Rappelons que le dictateur se comporte d'une façon exemplaire envers ses concitoyens romains :

> *Moderationem uero clementiaque cum in administratione tum in uictoria belli ciuilis admirabilem exhibuit.*
>
> « Il fit preuve d'une modération et d'une clémence admirable, soit dans sa conduite durant la guerre civile, soit dans l'usage de la victoire. » (*Diuus Iulius*, LXXV)

L'extrême générosité de César compense ses vols et ses pillages : même si son amour de l'argent sert avant tout des intérêts politiques ambitieux, le divin Jules ne s'approprie pas les fortunes d'autres Romains et ne les persécute pas davantage. A bien des égards, il se rapproche d'Auguste[710] : en plus de remarquables spectacles qui enthousiasment le peuple, son projet[711] d'embellir la Capitale et d'agrandir l'Empire apparaît digne d'un grand dirigeant. Et sa munificence se corrèle avec le pouvoir suprême qu'il convoite[712].

Avec Caligula et Néron, on observe une prodigieuse dissipation qui évoque une politique de faste gréco-oriental. Voyons tout d'abord comment Caius a dissipé, « en moins d'une année »[713], le trésor public de Tibère, son prédécesseur :

> ***Nepotatus sumptibus omnium prodigorum ingenia superauit**, commentus nouum balnearum usum, portentosissima genera ciborum atque cenarum, ut calidis frigidisque unguentis lauaretur, pretiosissima margarita aceto liquefacta sorberet, conuiuis ex auro panes et obsonia apponeret, **« aut frugi hominem esse oportere » dictitans « aut Caesarem. »** Quin et nummos non mediocris summae e fastigio basilicae Iuliae per aliquot dies sparsit in plebem. […] **Ac ne singula enumerem, immensas opes totumque illud Ti. Caesaris uicies ac septies milies sestertium non toto uertente anno absumpsit**.*
>
> « Ses prodigalités surpassèrent tout ce que l'on avait imaginé jusqu'à lui : il inventa une nouvelle sorte de bains, des mets et des repas d'un prix fabuleux, se baignant dans des essences chaudes ou froides, absorbant des perles d'une valeur extraordinaire dissoutes dans du vinaigre, faisant servir à ses invités des pains et des aliments en or, car il répétait sans cesse qu'il fallait être économe ou vivre en César. Bien plus, il dépensa une somme considérable à faire pleuvoir, pendant plusieurs jours des pièces de monnaie sur le peuple du haut de la basilique Julia. […] Et, pour ne pas descendre dans le détail, il dévora en moins d'une année, des sommes énormes et tout ce fabuleux trésor de Tibère, qui s'élevait à deux milliards sept cents millions de sesterces. » (*Caligula*, XXXVII)

Face à l'argent, Néron adopte la même attitude que son oncle, gaspillant ainsi l'ensemble des ressources de l'Empire, sans se soucier des conséquences :

---

[710] La réalité des vols et des pillages nous empêche de classer César dans la même catégorie que celle d'Auguste.

[711] *Diuus Iulius*, XLIV : « De plus, en ce qui concerne l'embellissement et l'enrichissement de Rome, ainsi que la protection et l'agrandissement de l'Empire, il formait chaque jour de plus nombreux et de plus vastes projets : il se proposait avant tout de construire un temple de Mars, […] et un théâtre immense, adossé à la roche Tarpéienne; […] de mettre à la disposition du public des bibliothèques grecques et latines aussi riches que possible; de dessécher les marais du Pontin; d'ouvrir un débouché sur le lac Fucin; de percer l'isthme de Corinthe; de contenir les Daces; de porter ensuite la guerre chez les Parthes. […] Au milieu de ces travaux, il fut surpris par la mort. »

[712] *Diuus Iulius*, XXX : « Il profita d'une occasion pour s'emparer du pouvoir souverain qu'il avait convoité dès sa prime jeunesse. »

[713] *Caligula*, XXXVII.

Diuitiarum et pecuniae fructum non alium putabat quam profusionem**, « sordidos ac deparcos esse quibus impensarum ratio constaret, praelautos uereque magnificos qui abuterentur ac perderent. » Laudabat mirabaturque auunculum Gaium nullo magis nomine, quam quod ingentis a Tiberio relictas opes in breui spatio prodegisset. **Quare nec largiendi nec absumendi modum tenuit.

« Pour ce qui est des richesses et de l'argent, il estimait que la seule façon d'en jouir était de les gaspiller, considérant comme des avares sordides les gens qui tiennent registre de leurs dépenses, comme fastueux et vraiment magnifiques ceux qui abusent de leur fortune et la dilapident. S'il admirait et célébrait son oncle Caius, c'était avant tout parce qu'il avait en peu de temps gaspillé les richesses immenses laissées par Tibère. Aussi ne garda-t-il aucune mesure dans ses libéralités ni dans ses dépenses. » (*Nero*, XXX)

Pareille inversion des valeurs laisse apparaître de nouvelles définitions des grandes catégories aristotéliciennes : pour Néron, le libéral qui réfléchit est *sordidus ac deparcus*, mais s'il perd tout, il devient *magnificus* !

Comment expliquer une telle similitude de caractères ? Outre les pluies de cadeaux fort onéreux[714], auxquelles s'ajoutent de riches festins dans des sites grandioses[715], leurs habitudes quotidiennes[716] évoquent le luxe indécent des princes orientaux : les bains de parfums précieux, l'usage d'essences rares appliquées sur le corps[717], ainsi que leurs vêtements à usage unique[718] ou encore assortis d'or et de perles[719], s'incluent dans une politique de faste[720]. Par leur désir « de voir exécuter ce qu'on déclar[e] irréalisable »[721], Caligula et Néron bouleversent l'ordre de la nature, au moyen de constructions de plus en plus élaborées : ainsi le règne de Caligula voit-il s'édifier un gigantesque « pont constitué par des vaisseaux de charge, […] entre Baïes et Pouzzoles »[722]; que dire alors des splendides galères liburniennes ?

Fabricauit et deceris Liburnicas gemmatis puppibus, uersicoloribus uelis, magna thermarum et porticuum et tricliniorum laxitate magnaque etiam uitium et pomiferarum arborum uarietate, quibus discumbens de die inter choros ac symphonias litora Campaniae peragraret.

« Il fit aussi construire des galères liburniennes à dix rangs de rames, aux poupes ornées de pierres précieuses, aux voiles de couleurs changeantes, où l'on trouvait des thermes, des portiques, des salles à

[714] *Nero*, XI : « Chaque jour on fit aussi pleuvoir sur la foule des cadeaux tout à fait variés : quotidiennement un millier d'oiseaux de toute espèce, des victuailles diverses, des bons de blé, des vêtements, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des perles, des tableaux, des bons donnant droit à des esclaves, à des bêtes de somme, et même à des fauves apprivoisés, en dernier lieu à des navires, à des maisons, à des terres. »

[715] *Caligula*, XXXVII : dans des galères liburniennes. Au sujet de Néron, TACITE, *Annales*, XV, 37 : « Lui-même voulant accréditer l'opinion qu'il ne trouvait nulle part autant de plaisir, se met à donner des festins dans des lieux publics et à user de la Ville entière comme de sa demeure. Et le plus fameux de ses banquets par le luxe et le renom fut celui dont Tigellinus fit les apprêts. »

[716] *Nero*, XXX : « Il joua aux dés quatre cent mille sesterces par point. Il pêcha avec un filet doré, retenu par des cordes tressées de pourpre et d'écarlate. On rapporte que jamais il ne voyagea sans emmener au moins mille voitures, avec des mules ferrées d'argent, des muletiers vêtus de laine de Canusium, ainsi qu'une multitude de Mazyces et de coureurs couverts de décorations et de bracelets. »

[717] *Nero*, XX.

[718] *Nero*, XXX : « Il ne porta jamais deux fois le même vêtement. »

[719] *Caligula*, LII : « Souvent, il parut en public avec des manteaux brodés, couverts de pierres précieuses, une tunique à manches et des bracelets; de temps à autre, vêtu de soie, avec une robe bordée d'or. »

[720] *Nero*, XXX : « Pour recevoir Tiridate, la chose peut sembler à peine croyable, il prit dans le trésor huit cent mille sesterces par jour, et lors de son départ, il lui en donna plus de cent millions. »
Caligula, XXII : « Il consacra même à sa divinité un temple spécial, des prêtres, et des victimes tout à fait rares. Dans ce temple se dressait sa propre statue en or, faite d'après nature, que l'on revêtait chaque jour d'un costume semblable au sien. »

[721] *Caligula*, XXXVII : *Omni ratione posthabita nihil tam efficere concupiscebat quam quod posse effici negaretur*.

[722] *Caligula*, XIX.

manger d'une grande étendue, voire même diverses sortes de vignes et d'arbres fruitiers; c'était pour y donner des festins, en plein jour, au milieu des danses et des concerts, en longeant les rivages de la Campanie. » (*Caligula*, XXXVII)

En 64 ap. J.-C., la *Domus Aurea* apporte à Néron la satisfaction de « commencer à être logé comme un homme »[723] :

> ***Non in alia re damnosior quam in aedificando****, domum a Palatio Esquilias usque fecit, quam primo « Transitoriam », mox incendio absumptam restitutamque « auream » nominauit.*
> « Ce fut surtout en construction qu'il gaspilla l'argent : il se fit bâtir une maison s'étendant du Palatin à l'Esquilin et l'appela d'abord le Passage, puis, un incendie l'ayant détruite, il la reconstruisit sous le nom de Maison Dorée. » (*Nero*, XXXI)

Pourtant leur volonté de se comporter à la manière de monarques orientaux n'est pas sans quelques revers : dès lors le besoin pressant de recueillir des fonds pour eux-mêmes devient une priorité impérieuse pour les deux empereurs[724]. Dans le texte *des douze Césars*, confrontons d'emblée les moyens sordides[725] grâce auxquels les dirigeants continuent à mener un train de vie aussi dispendieux en laissant leur peuple mourir de faim[726]; est-ce ainsi que Suétone suggère le passage du règne à la tyrannie[727] ?

> *Exhaustus igitur atque egens* ***ad rapinas conuertit animum*** *uario et exquisitissimo calumniarum et auctionum et uectigalium genere.*
> « Ensuite, épuisé et sans ressources, il se tourna vers la rapine, inventant les formes les plus diverses et les plus ingénieuses de chicanes, d'enchères et d'impôts. » (*Caligula*, XXXVIII)

Comment douter que Néron ait recours à d'autres expédients[728] ?

> *Verum ut spes fefellit, destitutus atque ita iam exhaustus et egens ut stipendia quoque militum et commoda ueteranorum protrahi ac differri necesse esset,* ***calumniis rapinisque intendit animum****.*

---

[723] *Nero*, XXXI : *...ut se diceret « quasi hominem tandem habitare coepisse. »*
[724] *Caligula*, XLII : « Enfin, embrasé du désir d'être en contact avec l'or, souvent il se promena pieds nus sur d'énormes tas de pièces étalées dans un local très vaste et se roula tout entier sur elles pendant des heures. »
[725] *Caligula*, XXXVIII à XLI : Le prince poursuit l'avoir des gens, annule les testaments et tue de personnes riches pour hériter; il organise des faux procès au cours desquels les condamnés lui remettent beaucoup d'argent en échange de leur liberté; aux enchères, il pousse le prix de vente à des sommes exorbitantes et force les visiteurs à tout acheter. Puis il invente de nouveaux impôts, se livrant ainsi à toute sorte de trafics.
Nero, XXXIII : Outre les rapines, il saisit tous les héritages, annule les testaments, applique promptement la loi de lèse-majesté, se fait rembourser le prix des couronnes décernées, confisque les vêtements de luxe, refond toutes les statues en or.
Nero, XLIV : il essaie de se procurer de l'argent de toutes les manières possibles.
[726] Même à la fin de leur vie, les dirigeants ne modifient pas leur tendance à la dissipation : *Caligula*, LVIII et *Nero*, XLVII.
[727] Pour l'exemple, rappelons que Caligula et Néron laissent leur peuple mourir de faim :
Caligula, XXXIX : « Comme il avait vendu en Gaule, à des prix énormes, les parures, le mobilier, et les esclaves et même les affranchis de ses sœurs, […] il fit venir de Rome tout le matériel de l'ancienne cour, en réquisitionnant pour le transport même les voitures de louage et les chevaux des meniers, si bien que Rome fut souvent privée de pain. »
Nero, XLV : « La haine qu'il s'était attirée en spéculant jusque sur la cherté du blé s'accrut encore, car le hasard voulut même qu'on annonçât au milieu d'une disette publique, l'arrivée d'un navire d'Alexandrie apportant du sable pour les lutteurs de la cour. »
[728] TACITE, *Annales*, XV, 45 : « Cependant, pour faire rentrer des sommes d'argent, on ravagea l'Italie, on ruina les provinces, les peuples alliés et les cités dites libres. Et à ce butin, les dieux contribuèrent : on dépouilla les temples de la Ville et on emporta l'or que […] le peuple avait consacré. Mais en Asie et en Achaïe, outre les offrandes, on ravissait aussi les statues des dieux. »

> « Mais ensuite, découragé par la ruine de ces espérances, et se voyant déjà si épuisé, si appauvri, qu'il fut dans l'obligation de faire attendre et de différer même la paie des soldats et le règlement des pensions dues aux vétérans, il appliqua son esprit à la chicane et à la rapine. » (*Nero*, XXXII)

La tyrannie y naît de la prodigalité souvent égoïste des gouvernants. Mais au-delà de leur réputation de despotes prodigues, Caligula et Néron s'attaquent à la *Virtus*[729], évinçant ainsi toute forme de dignité[730]; même les mœurs ancestrales tendent à disparaître devant la *luxuria* :

> *Inde gliscere **flagitia et infamia**, nec ulla, moribus olim corruptis, plus libidinum circumdedit quam illa conluuies. Vix artibus honestis pudor retinetur, nedum inter certamina uitiorum pudicitia aut modestia aut quicquam probi moris reseruaretur. […] Ceterum abolitos paulatim patrios mores funditus euerti per accitam lasciuiam, ut, quod usquam **corrumpi et corrumpere** queat in Vrbe uisatur, **degeneretque** […] iuuentus, gymnasia et otia et turpes amores exercendo, principe et senatu auctoribus.*
>
> « De là une montée des scandales et des infamies, et rien, dans la corruption déjà ancienne des mœurs, n'offrit un tel choix de séduction dans ce cloaque. C'est à grand-peine que les pratiques honnêtes maintiennent la moralité; à plus forte raison, dans cette émulation de vices, la chasteté, la retenue ou la moindre parcelle d'intégrité ne pouvaient être conservées. […] En tout cas, les mœurs ancestrales, abandonnées peu à peu, subiraient une destruction complète par l'introduction d'un tel dérèglement : ainsi tout ce qui peut au monde être corrompu ou corrompre serait offert à la vue de la Ville; ainsi dégénérait […] une jeunesse abandonnée au désœuvrement et à d'infâmes amours, et cela sur l'initiative du prince et du sénat. » (TACITE, *Annales*, XIV, 15 et 20)

Tacite dénonce le nouveau système de valeurs[731] imposées par Néron; toutefois l'auteur tiendrait-il un propos différent pour Caligula ? Car les deux hommes séduits par l'appât du gain, ont renoncé à leur condition humaine, pour mener une existence de dieux vivants : de fait l'argent conforte tant leur position de maîtres de l'univers qu'ils accèdent à un train de vie fabuleux, interdit aux mortels. Alors qu'advient-il quand le luxe se joint aux excentricités ? Dans le texte même des *Annales*, apparaît ainsi le concept de décadence avec les verbes *corrumpi et corrumpere*, *degeneret*. L'auteur des *douze Césars*, quant à lui, se préoccupe davantage de l'ensemble des citoyens romains accablés d'impôts et mis à mort pour laisser aux dirigeants leurs héritages; à ces procédés ignobles, s'ajoutent le pillage des temples et les énormes ponctions d'argent dans toute l'Italie. A cet égard nuançons notre propos[732]; car
dans le cas du dernier Julio-Claudien, les richesses de l'Empire sont surtout destinées aux constructions et aux jeux[733] : mais c'est Néron qui veut ces spectacles pour s'y mettre en valeur; le peuple est donc spectateur

[729] TACITE, *Annales*, XIII, 20; XIV, 15, 20, 21 et XV, 48. L'auteur explique quelles autres valeurs se sont substituées aux quatre vertus cardinales, sous le règne de Néron : *laetitia* (la joie mauvaise selon Cicéron); *lasciuia* (le dérèglement); *leuitas* (la légèreté); *licentia* (la licence) suppriment tout sentiment noble.

[730] *Caligula*, XLII : « Lorsqu'il lui naquit une fille, il se plaignit d'être pauvre, d'avoir désormais, outre ses charges d'empereur, celles de père, et recueillit des offrandes pour l'entretien et la dot de l'enfant. »
Nero, XXVI à XXVII : Ses vices se déchaînent.

[731] Comme les décadents, Caligula et Néron établissent un système de valeurs inversées, dans lequel le mal remplace le bien.

[732] *Caligula*, XXXIX. La différence majeure qui sépare Caligula de Néron, concerne le peuple : si les deux princes ne s'en préoccupent guère, Néron, lui, le divertit (*Nero*, XI; XX à XV : sur les divertissements organisés par l'empereur). Parallèlement, l'argent que Caius puise dans toute l'Italie et dans les autres provinces, ne sert que son intérêt personnel.

[733] TACITE, *Histoires*, I, 20 : A la vérité, le coût de cette fête perpétuelle s'inclut dans « les deux milliards deux cents millions de sesterces » prodigués en libéralités.

du maître plus que destinataire d'une libéralité. Pourtant les propos de Tacite et de Suétone, sans doute éloignés au premier abord, blâment très sévèrement les conséquences d'un régime despotique, en dénonçant la corruption des mœurs et l'oppression du peuple. Toutefois demandons-nous comment Caligula et Néron, parvenus à la tête de l'Empire aussi jeunes[734], auraient su gérer le trésor public avec parcimonie, alors que rien ne les y avait préparés.

Encouragé à la dissipation auprès d'un empereur tel que Néron[735], Othon *prodigus ac procax*[736] dès sa plus tendre enfance, est pourvu d'un tempérament fort dépensier; Tacite[737] et Suétone affirment même que le général part à la conquête du pouvoir, non par ambition, mais en raison d'une situation financière catastrophique :

> *Sed postquam Pisone praelato spe decidit*[738]*, ad uim conuersus est, instigante super animi dolorem etiam magnitudine aeris alieni. Neque enim dissimulabat* ***« nisi principem se stare non posse, nihilque referre ab hoste in acie an in foro sub creditoribus caderet. »*** *Ante paucos dies seruo Caesaris pro impetrata dispensatione decies sestertium expresserat;* ***hoc subsidium tanti coepti fuit****.*
>
> « Mais lorsque la préférence donnée à Pison eut fait écrouler son espoir, il se tourna vers la violence, poussé non seulement par le dépit, mais encore par l'énormité de ses dettes. Il ne dissimulait pas, en effet, que s'il ne devenait empereur, il ne pourrait se soutenir, et qu'il lui était égal de succomber sur le champ de bataille sous les coups d'un ennemi ou dans le forum sous les poursuites de ses créanciers. Quelques jours auparavant il avait extorqué un million de sesterces à un esclave de l'empereur auquel il avait fait obtenir la charge d'intendant; tels furent les fonds d'une si grande entreprise. » (*Otho*, V)

Voyons donc si le général s'empare du pouvoir dans la seule perspective d'entretenir sa prodigalité. Déçu de l'adoption de Pison et toujours harcelé par ses créanciers, Othon voit dans ces manœuvres, l'opportunité de mettre fin à une aporie personnelle, d'autant que son élévation à la tête de l'Empire pourrait enfin résoudre ses ennuis financiers. Cependant le cas d'Othon s'avère particulier : car si la dissipation appartient ostensiblement à sa nature[739], la raison pour laquelle le général soulève ses soldats contre Galba repose davantage sur son désir de donner un sens à une existence jusqu'ici oisive.

---

[734] Caligula a vingt-cinq ans quand il accède au trône; Néron en a dix-sept.

[735] TACITE, *Histoires*, I, 22 : « Les affranchis et les esclaves qui vivaient dans son intimité, […] lui mettaient sans cesse sous les yeux la cour de Néron et ses dissipations, […] et tous les autres caprices des rois : toutes ces réjouissances étaient à lui s'il osait. »

[736] *Otho*, VIII.

[737] TACITE, *Histoires*, I, 21 : « Cependant, Othon, n'ayant rien à espérer d'un état de choses régulier, spéculait uniquement sur le désordre; mille motifs l'aiguillonnaient à la fois : une dissipation onéreuse même pour un prince, un dénuement à peine supportable pour un particulier, envers Galba, le ressentiment, contre Pison la jalousie. »

[738] *Galba*, 17 : « Galba, persuadé qu'on méprisait moins en lui le vieillard, que l'empereur sans postérité, choisit Pison Frugi Licinianus, jeune homme de naissance illustre et de haute distinction, qui lui inspirait depuis longtemps l'estime la plus vive, et qu'il avait toujours désigné dans son testament comme l'héritier de sa fortune et de son nom, […] ce qui permit à M. Salvius Othon d'exécuter plus facilement ses desseins dans les six jours qui suivirent l'adoption. »

[739] *Otho*, III : « Confident de tous les desseins et de tous les secrets de Néron, le jour où ce dernier avait choisi de faire périr sa mère, il leur offrit à tous deux, […] un festin où régna la plus exquise cordialité. »

Otho, IV : « Aussi, prodiguant à tous services et prévenances de tout genre, chaque fois qu'il recevait l'empereur à dîner, il donnait une pièce d'or à chaque homme de la cohorte de la garde. »

Otho, V : « Il confia d'abord ses projets à cinq gardes, puis à dix autres, chacun des premiers ayant amené deux camarades; il leur versa tout de suite dix mille sesterces par tête et leur en promit cinquante mille. »

Proinde agendum audendumque, dum Galbae auctoritas fluxa, Pisonis nondum coaluisset. Opportunos magnis conatibus transitus rerum, nec cunctatione opus, ubi perniciosior sit quies quam temeritas.

« Il fallait donc agir et oser, pendant que l'autorité de Galba chancelait et que celle de Pison ne s'était pas encore affermie. Les changements de gouvernement se prêtent aux grandes entreprises et il n'y a pas lieu de temporiser quand l'inaction est plus nuisible que la témérité. » (TACITE, *Histoires*, I, 21)

Devenu l'empereur de Rome grâce à des données politiques aussi exceptionnelles que la chute de la dynastie julio-claudienne et un contexte de guerre civile, Othon possède néanmoins toutes les caractéristiques de l'homme foncièrement dépensier qui a passé la majeure partie de sa vie, entouré d'individus plus prodigues encore[740]. Doit-on alors s'étonner si sa première dépense impériale couvre « un crédit de cinquante millions de sesterces pour l'achèvement de la Maison dorée »[741] ?

A l'instar d'Othon, Vitellius vit au-dessus de ses moyens, bien avant son arrivée au pouvoir[742]; Suétone présente ainsi les difficultés du général à rejoindre ses troupes en Germanie :

Satis constat exituro uiaticum defuisse, tanta egestate rei familiaris, ut uxore et liberis, quos Romae relinquebat, meritorio caenaculo abditis domum in reliquam partem anni ablocaret utque ex aure matris detractum unionem pigneraverit ad itineris impensas.

« Il est avéré qu'au moment de partir il se trouva sans argent de route : sa détresse était si profonde que, reléguant dans un appartement loué sa femme et ses enfants, qu'il laissait à Rome, il mit en location pour le reste de l'année sa propre maison, et qu'il engagea une grosse perle, détachée de l'oreille de sa mère, pour subvenir aux frais du voyage. » (*Vitellius*, VII)

Non sans une note sarcastique, Suétone introduit habilement la situation précaire de Vitellius pour mieux l'opposer au train de vie somptueux du nouvel empereur : en plus d'attiser ses pires instincts[743], le principat assouvit son insatiable convoitise[744] et supprime de ce fait toute frustration antérieure[745]. Mais de quelle façon Vitellius a-t-il dissipé « neuf cents millions de sesterces »[746], en huit mois de règne[747] ? Outre les dons dispensés sans discernement pour garder la faveur générale[748], de festins hautement raffinés[749], le général

[740] Pour l'exemple on peut déjà rappeler Néron, Poppaea Sabina.
[741] *Otho*, VII : *…nec quicquam prius pro potestate subscripsit quam quingenties sestertium ad peragendam Auream domum.*
[742] *Vitellius*, VII : « Une foule de créanciers, et parmi eux les gens de Sinuesse et de Formies, dont il avait détourné les revenus publics, l'attendait pour l'arrêter au passage; […] comme un affranchi lui réclamait sa dette avec trop d'âpreté, Vitellius le poursuivit pour injures, sous prétexte qu'il lui avait donné un coup de pied, et ne retira sa plainte qu'après lui avoir extorqué cinquante mille sesterces. »
[743] *Vitellius*, XIII et XIV : « Mais ces vices principaux étaient la gourmandise et la cruauté. »
[744] TACITE, *Histoires*, II, 95 : *satiare inexplebiles Vitelli libidines.*
[745] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXV, 2 : « Il avait englouti par ses fréquentations des sommes fabuleuses et il avait par la suite de cela de nombreux créanciers, mais alors, au sein d'une pareille puissance, il redoubla ses excès et passa la plus grande partie du jour et de la nuit à faire de la dépense. »
[746] TACITE, *Histoires*, II, 94 et 95 : « Quant à lui, ne se souciant que de gaspiller, il bâtissait des écuries pour les conducteurs de chars, il remplissait le cirque de spectacles de gladiateurs et de bêtes féroces, et, comme s'il eût été dans l'opulence, il prodiguait l'argent en se jouant. […] Personne dans cette cour ne rivalisa de probité ni de zèle; une seule route menait au pouvoir : assouvir par des festins ruineux et par de coûteuses goinfreries les convoitises insatiables de Vitellius. Lui-même, persuadé qu'il suffisait bien de jouir du présent, et n'étendant pas plus loin sa prévoyance, dilapida, croit-on, neuf cents millions de sesterces en quelques mois. Pauvre grande cité ! la même année, elle subissait Othon et Vitellius. »
[747] D'avril à décembre de la même année.
[748] *Vitellius*, XV : « Alors, pour conserver la sympathie et la faveur de ceux qui restaient, il n'eut point de largesses publiques ni privées qu'il ne répandit sans garder la moindre mesure. »
[749] *Vitellius*, XV : « Lui-même surpassa encore cette somptuosité en inaugurant un plat qu'il se plaisait à nommer, à cause de ses dimensions extraordinaires, le bouclier de Minerve protectrice de la Ville. Il fit mêler dans ce plat des foies de scares, des cervelles

incline vers le luxe tapageur[750], comme en témoigne son arrivée insolente[751] dans la Capitale. Toutefois devons-nous corréler la prodigalité de Vitellius avec son caractère *improuidus*[752] ?

> *Denique nulla in posterum cura lacerare imperium.*
> « Bref, sans aucun souci pour l'avenir, il mettait l'Empire en lambeaux. » (TACITE, *Histoires*, III, 55)

Ou au contraire gaspille-t-il le trésor de l'Empire parce qu'il est conscient du caractère éphémère de sa prospérité ? A l'annonce de la défection de la flotte de Ravenne[753], Vitellius réagit d'une bien étrange manière :

> *Curis luxum obtendebat : non parare arma, non adloquio exercitioque militem firmare, non in ore uolgi agere, sed umbraculis hortorum abditus, ut ignaua animalia, quibus si cibum suggeras, iacent torpentque,* ***praeterita, instantia, futura pari obliuione dimiserat****.*
> « Il dissimulait ses préoccupations sous le voile du plaisir : il n'arme pas ses troupes, il ne conforte pas ses soldats par la parole et par l'exercice, il ne se montre pas au peuple, mais, caché sous les ombrages de ses jardins, semblable à ces animaux paresseux qui, tant qu'on leur donne à manger, restent couchés et engourdis, il avait banni de sa pensée, avec une égale insouciance, le passé, le présent et l'avenir. » (TACITE, *Histoires*, III, 36)

Même « sans rien retrancher à ses dissipations habituelles »[754], l'empereur se doute que de tels excès ne resteront pas impunis; à ce sujet d'ailleurs, Suétone décrit les trois tentatives d'abdications feintes par Vitellius[755] qui lui permettent de conserver quelques temps encore, sa fonction de dirigeant. Aussi est-il délicat de résoudre le dilemme sur les véritables sentiments de Vitellius et, par conséquent, nous ne pouvons affirmer si le prince aime l'argent pour le pouvoir qui en découle, ou au contraire s'il privilégie sa position de *princeps* pour bénéficier des ressources impériales.

Un autre dilemme concerne l'attitude de Domitien vis-à-vis de l'argent : est-il légitime d'assimiler le dernier Flavien à Néron, dans ce domaine précis ? Car c'est là l'opinion soutenue par Suétone, que nous nuancerons cependant.

Avec une longueur de règne presque égale à celle du Julio-Claudien, Domitien reproduit une politique de faste : alors se succèdent de splendides spectacles[756], des pluies de cadeaux sur les spectateurs[757], de

---

de faisans et de paons, des langues de flamants, des laitances de murènes, que ses capitaines de navire étaient allés lui chercher jusque dans le pays des Parthes et jusqu'au détroit de Gadès. »

[750] *Vitellius*, X : « Quand il se fut mis en route, il traversa la route sur un char à la façon des triomphateurs, navigua sur les fleuves dans des embarcations de luxe, enguirlandées de couronnes diverses, au milieu des apprêts des plus somptueux festins. »

[751] *Vitellius*, X : « Enfin, il entra dans Rome, au son de la trompette, vêtu d'un manteau de général et de glaive à la ceinture, entouré d'enseignes et d'étendards, ses compagnons portant des casaques militaires et ses soldats tenant leurs armes. »

[752] TACITE, *Histoires*, III, 36.

[753] TACITE, *Histoires*, III, 36 : *defectio classis Rauennatis*.

[754] TACITE, *Histoires*, III, 55 : *ipse nihil e solito luxu remittens…*

[755] *Vitellius*, XV : « Il vint sur le perron du Palatium proclamer devant une foule de soldats qu'il abdiquait l'Empire dont il s'était chargé à contre-cœur; mais comme tous protestaient en criant, il remit sa décision et laissa passer la nuit; puis, dès le point du jour, vêtu misérablement, il descendit vers la tribune aux harangues et là, au milieu d'un flot de larmes, il fit la même déclaration, mais en la lisant. […] Il convoqua l'assemblée, jura et fit jurer qu'il n'avait rien de plus cher que la tranquillité publique. Alors, détachant le poignard qu'il portait à son côté, il le tendit d'abord au consul, puis sur son refus, aux magistrats, ensuite à chaque sénateur, et comme personne ne l'acceptait il se retira sous prétexte d'aller le déposer dans le temple de la Concorde. Mais, certains lui criant qu'il était lui-même la concorde, il revint et déclara que non seulement il gardait son glaive, mais en outre acceptait le surnom de concorde. » Voir aussi TACITE, *Histoires*, III, 67 et 68.

[756] *Domitianus*, IV : « Il donna constamment des spectacles très coûteux et magnifiques, non seulement dans l'amphithéâtre, mais encore dans le cirque. »

[757] *Domitianus*, IV : « Il fit pleuvoir sur les spectateurs des cadeaux de toute sorte. »

nombreuses constructions de monuments[758], ainsi que des *congiaria*[759]. Clément, généreux et désintéressé, le prince paraît suivre l'exemple de son père et de son frère :

> *Omnis circa se largissime prosecutus nihil prius aut acrius monuit quam ne quid sordide facerent. Relictas sibi hereditates ab iis, quibus liberi erant, non recepit. […] Fiscales calumnias magna calumniantium poena repressit, ferebaturque uox eius : « Princeps qui delatores non castigat, irritat. »*
>
> « Très large à l'égard de tous les gens de son entourage, il leur recommanda de ne rien faire par ladrerie. Il refusa des héritages que lui avaient laissés les personnes ayant des enfants. […] Il réprima les dénonciations fiscales en punissant rigoureusement leurs auteurs, et l'on citait de lui cette parole : *Un prince qui ne châtie pas les délateurs les encourage*. » (*Domitianus*, IX)

Dès le paragraphe X, le ton jusqu'ici neutre, change, et en l'espace de quelques pages, le prince s'est transformé en un tyran cruel[760], cupide, barbare[761] qui se livre au pillage :

> *Exhaustus operum ac mumerum inpensis stipendioque, […] nihil pensi habuit quin praedaretur omni modo. Bona uiuorum ac mortuorum usquequaque quolibet et accusatore et crimine corripiebantur. Satis erat obici qualecumque factum dictumue aduersus maiestatem principis. Confiscabantur alienissimae heriditates uel uno existente, qui diceret audisse se ex defuncto, cum uiueret, heredem sibi Caesarem esse.*
>
> « Ruiné par ses constructions, par ses spectacles et par son augmentation des soldes, […] il ne se fit aucun scrupule de piller par tous les moyens. Les biens des vivants et des morts étaient saisis partout, sur la moindre accusation venue de n'importe quel délateur. Il suffisait que l'on dénonçât un mot ou un geste quelconque offensant la majesté impériale. On confisquait les héritages les plus étrangers à l'empereur, s'il se présentait même un seul témoin déclarant avoir entendu dire au défunt, de son vivant, que César était son héritier. » (*Domitianus*, XII)

Est-il possible qu'un homme change de la sorte ? Se peut-il alors que les éléments constitutifs de la nature de Domitien aient pu être aggravés par Suétone ? Car, nous l'avons déjà signalé[762], le prince est condamné avant d'avoir fait ses preuves, de sorte que son caractère est ainsi défini une fois pour toutes. En ce qui concerne sa prodigalité, Domitien est doté de vertus ternes et communes à d'autres empereurs tyranniques, puis apparaissent des vices disproportionnés et forcément plus conséquents : mais à quel effet Suétone aboutit-il ? En transformant chaque fait en *exemplum*[763], l'auteur *des douze Césars* supprime toute chronologie et donne à son lecteur l'illusion d'une progression naturelle qui passe par la gratuité de cette *saeuitia*. Par ce procédé, le

[758] *Domitianus*, V : « Il reconstruisit beaucoup de monuments tout à fait considérables consumés par le feu, entre autre le Capitole […]. D'autre part, il bâtit un nouveau temple consacré à Jupiter Gardien, sur le Capitole, le forum qui porte aujourd'hui le nom de Nerva, ainsi que le temple de la famille Flavia, un stade, un odéon et une naumachie, dont les pierres furent plus tard utilisées pour la restauration du grand cirque. »
[759] *Domitianus*, IV : « Il fit trois fois distribuer au peuple trois cents sesterces par tête, et lui offrit, au cours d'un spectacle, un festin des plus magnifiques, lors des fêtes du Septimontium : dans cette circonstance, les vivres furent distribués aux sénateurs et aux chevaliers dans une corbeille à pain, à la plèbe dans de petits paniers. »
[760] *Domitianus*, X : « Mais il ne persévéra ni dans sa clémence ni dans son désintéressement; toutefois, il passa bien plus vite à la cruauté et à la cupidité. »
[761] *Domitianus*, XI : « Sa barbarie était non seulement grande, mais encore astucieuse et imprévue. »
[762] Voir les chapitres II et III de la première partie.
[763] Pour montrer la peur de Domitien, Suétone emploie déjà ce même procédé.

biographe laisse transparaître la fureur meurtrière[764] de Domitien, au moyen de faits fractionnés et donc intensifiés[765]. Dès lors la conviction spontanée de l'écrivain, de même que l'opinion personnelle qu'il a de Domitien[766], pourraient bien orienter son regard d'historien.

Avec le motif de la dissipation, Suétone détermine l'attitude du prince idéal qui se doit de résister à la tentation de l'argent, symbole de la toute-puissance. Cette voie que l'écrivain préconise, met en avant des qualités de générosité et de fermeté; à l'inverse, une cupidité honteuse ou des dépenses extravagantes sont condamnables car elles annoncent l'avènement de la tyrannie : d'ailleurs quels Césars peuvent se vanter d'avoir conservé en toute occasion une parfaite mesure, face à l'argent ? Déjà les conditions du principat incitent les dirigeants à commettre quelques abus. Dirons-nous alors que l'accusation de prodigalité l'emporte sur le grief d'avarice ? A la vérité, un empereur parcimonieux est rarement respecté[767]; *a contrario*, un dirigeant prodigue, même s'il a toujours recours à la rapine[768] pour pallier la pénurie, est aimé[769], même pendant une très courte durée. Toutefois, il existerait un point commun à tous les Césars : leur orgueil. Sans doute légitime à un tel degré de puissance, l'orgueil préside à ces grandes destinées et revêt différents aspects qu'il s'agira de comprendre. A quel moment de leur existence certains princes basculent-ils vers la mégalomanie, aussi appelée « délire de grandeurs »[770] ?

B. Orgueil et goût des grandeurs

Identifions les traits de vanité et de superbe des douze Césars successivement : si le goût des grandeurs se manifeste par le biais de quelques travaux gigantesques, la fatuité s'exprime dans un cadre, à la fois militaire et privé.

1. César

L'orgueil est une donnée marquante de la personnalité de César : outre divers projets de construction d'une ampleur énorme[771], sa fierté issue de nombreuses victoires[772] l'incite à afficher une franche supériorité sur les autres hommes. Aussi le triomphe du conquérant sur « Pharnace, le fils du grand Mithridate »[773], éclate-t-il dans une formule latine particulièrement percutante :

---

[764] *Domitianus*, X et XI.
[765] *Domitianus*, X : *crudelitas*; XI : *saeuitia*; XII : *cupiditas*; XIII : *arrogantia*; XIV : *conjuratio*.
[766] *Domitianus*, XII : « Je me souviens d'avoir vu, quand j'étais à peine adolescent… »
[767] Les largesses de Vespasien n'ont pas effacé sa réputation de cupidité et d'avarice; d'où les plaisanteries sur ce sujet lors de ses obsèques.
[768] PLATON, *La République*, VIII, 568 : « Il est évident que si la cité possède des trésors sacrés, le tyran y puisera, et tant que le produit de leur vente pourra suffire, il n'imposera pas au peuple de trop lourdes contributions. Mais quand ces ressources manqueront, […] le peuple qui a donné naissance au tyran le nourrira, lui et sa suite. »
[769] *Diuus Iulius*, LXXXV : fureur de la plèbe qui l'aimait; LXXXVIII : apothéose approuvée par la foule; *Caligula*, XIII : sa popularité; *Nero*, X : la plèbe à son égard; *Otho*, IV : tous le jugent digne de l'Empire; *Vitellius*, VIII : la joie générale au moment de son avènement; *Domitianus*, XXIII : les soldats le regrettèrent vivement.
[770] DELAMARE, *Dictionnaires des termes de médecine*, p. 558.
[771] *Diuus Iulius*, XLIV : César envisage la construction d'un immense temple de Mars et d'un théâtre; puis il projette d'assécher les marais Pontins, de percer l'isthme de Corinthe, d'élaborer une immense route transitalienne.
[772] *Diuus Iulius*, XXV : victoires sur les Germains et les Bretons; XXXIV : victoires en Italie et en Espagne; XXXV : victoires à Pharsale, en Asie et en Afrique; XXXVII : triomphe des Gaules, du Pont, d'Afrique, d'Espagne.
[773] *Diuus Iulius*, XXXV : « D'Alexandrie il passa en Syrie et de là dans le Pont, où l'appelaient de pressantes nouvelles concernant Pharnace, le fils du grand Mithridate, qui avait profité des circonstances pour se mettre en guerre et qu'exaltaient de nombreux succès : moins de cinq jours après son arrivée, dans les quatre heures qui suivirent leur rencontre, César le défit complètement en une seule bataille. »

Pontico triumpho inter pompae fercula trium uerborum praetulit titulum ***« ueni, uidi, uici »****, non acta belli significantem sicut ceteris, sed celeriter confecti notam.*

« Pour son triomphe du Pont, entre autres objets présentés dans un cortège, il fit porter devant lui un écriteau avec ses trois mots : *Veni, Vidi, Vici* (Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu), soulignant ainsi la rapidité de cette campagne au lieu d'en énumérer les faits comme les autres. » (*Diuus Iulius*, XXXVII)

Examinons alors d'autres péripéties susceptibles de prouver l'orgueil immense du dictateur, mais aussi son sentiment d'invulnérabilité : « pris par des pirates à la hauteur de l'Ile de Pharmacuse »[774], César invite ses geôliers à exiger, pour sa capture, une rançon plus élevée[775] que celle qu'ils ont demandée; mais une fois délivré, il leur inflige « le supplice dont il les [a] souvent menacés en plaisantant »[776]. Si cette circonstance cocasse montre avec pertinence à quel point César domine la situation, la traversée vers Brindes[777] que le divin Jules effectue sur une vulgaire barque et en pleine tempête, le place au niveau d'un héros invincible, protégé des dieux :

« César alors se fit connaître comme s'il eût dû apaiser la tempête et s'écria : *Prends courage, tu portes César*. Il avait une si haute opinion de lui et de si grandes espérances conçues témérairement ou d'après certaines prédictions qu'il ne doutait pas de son salut, alors même que tout lui semblait contraire. » (DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XLI, 46)

En perpétuelle émulation avec Alexandre le Grand[778], César aime à se sentir supérieur en toute occasion : mais est-ce à dire que le conquérant ambitieux ne connaît pas l'échec ? A Dyrrachium, sa première défaite se mue néanmoins en victoire[779]; et au cours de son existence remplie de batailles, le grand Jules ne subit qu'un seul et véritable revers en Espagne :

Ipse prosperrime semper ac ne ancipiti quidem umquam fortuna praeterquam bis dimicauit : semel ad Dyrrachium, ubi pulsus non instante Pompeio negauit eum uincere scire, iterum in Hispania ultimo proelio, cum desperatis rebus etiam de consciscenda nece cogitauit.

« Pour lui, il se battit toujours victorieusement et même le sort ne fut jamais incertain, sauf deux fois : d'abord à Dyrrachium, où, voyant que Pompée ne le poursuivait pas après l'avoir repoussé, il déclara qu'il ne savait pas vaincre; puis en Espagne, au cours du dernier combat, lorsque, jugeant la situation désespérée, il songea même à se donner la mort. » (*Diuus Iulius*, XXXVI)

Dès lors que le divin Jules peut se prévaloir d'exploits si remarquables et de tant de triomphes[780], sa superbe n'est-elle pas excusable ? Face aux extraordinaires talents militaires du conquérant, Suétone accepte sans le

[774] *Diuus Iulius*, IV.
[775] *Diuus Iulius*, IV : Cinquante talents, soit environ un million quatre cent mille francs.
[776] *Diuus Iulius*, IV : *Numeratis deinde quinquaginta talentis expositus in litore non distulit quin e uestigio classe deducta persequeretur abeuntis ac redactos in potestatem sipplicio, quod saepe illis minatus inter iocum fuerat, adficeret*.
[777] *Diuus Iulius*, LXIV : Ce fait qui se produisit dans un combat devant Dyrrachium, comporte une variante dans le récit de Suétone. « Pendant l'attaque d'un pont, une brusque sortie de l'ennemi l'obligea de sauter dans une barque, mais comme un grand nombre de soldats s'y précipitaient aussi, il s'élança dans la mer et nagea sur une bonne longueur de deux cents pieds jusqu'au navire le plus proche, tenant la main gauche levée, afin de ne pas mouiller les écrits qu'il portait, et serrant entre ses dents son manteau de général, pour ne pas laisser à l'ennemi cette dépouille. »
[778] *Diuus Iulius*, VII : « Il remarqua près du temple d'Hercule une statue d'Alexandre le Grand : il se mit alors à gémir et, comme écœuré de son inaction, en pensant qu'il n'avait encore rien fait de mémorable à l'âge où Alexandre avait déjà soumis toute la terre. »
[779] *Diuus Iulius*, XXVI : « Durant toutes ces guerres civiles, César n'essuya de défaites que par ses lieutenants. »
[780] *Diuus Iulius*, XXXVII : « Ses guerres terminées, il triompha cinq fois : après la défaite de Scipion, quatre fois dans le même mois, mais à quelques jours d'intervalle, et une fois encore, après sa victoire sur les fils de Pompée. »

blâmer, cet orgueil de guerrier victorieux; pourtant, à la fin de sa brillante carrière, l'opinion très avantageuse que le divin Jules a de sa valeur personnelle, dégénère en arrogance, aux dépens de la considération due à autrui : c'est pourquoi le biographe condamne l'inacceptable ambition du dictateur dont les abus[781] et les prérogatives excessives bouleversent les pouvoirs traditionnels. Ainsi son impudence des derniers jours à laquelle s'adjoint une fatuité sans cesse aiguisée par le succès, conduit-elle César à se placer au-dessus des lois, d'après les propos rapportés par Titus Ampius :

> *« Nihil esse rem publicam, appellationem modo sine corpore ac specie. Sullam nescisse litteras, qui dictaturam deposuerit. Debere homines consideratius iam loqui secum ac pro legibus habere quae dicat. »*
> « La république, disait-il, n'est qu'un vain mot, sans consistance ni réalité. Sylla se conduisit comme un écolier quand il abdiqua la dictature. Il faut désormais qu'on me parle avec plus de retenue et qu'on tienne mes paroles pour des lois. » (*Diuus Iulius*, LXXVII)

A n'en point douter, l'orgueil devenu vanité a mené César à sa perte; toutefois il lui a aussi permis d'accomplir d'exceptionnelles performances militaires que n'égale pas son successeur.

2. Auguste

A l'inverse de César, Auguste a davantage conscience de sa supériorité au début de son règne; déjà le choix de son *cognomen* évoque la grandeur :

> *Postea Gai Caesaris et deinde Augusti cognomen assumpsit, alterum testamento maioris auunculi, alterum Munati Planci sententia, cum, quibusdam censentibus Romulum appellari oportere quasi et ipsum conditorem urbis, praeualisset, ut Augustus potius uocaretur,* ***non solum nouo sed etiam ampliore cognomine****, quod loca quoque religiosa et in quibus augurato quid consecratur augusta dicantur, ab auctu uel ab auium gestu gustuue.*
> « Plus tard, il prit (le nom) de Gaius César, puis le surnom d'Auguste, le premier en vertu du testament de son grand-oncle, le second, sur la motion de Munatius Plancus; certains sénateurs proposaient qu'il fût appelé Romulus, comme étant le second fondateur de la Ville, mais ce fut le surnom d'Auguste qui prévalut, tant à cause de sa nouveauté que de son caractère plus grandiose, car ce terme dérivé soit d'*auctus*, soit de l'expression *auium gestus* ou *gustus*, s'applique également aux lieux sanctifiés par la religion et dans lesquels on fait une consécration quelconque, après avoir pris les augures. » (*Diuus Augustus*, VII)

Outre son surnom, Auguste présente-t-il d'autres signes distincts d'orgueil ? Dans le domaine militaire, la première guerre qu'il livre, si elle ne se distingue en aucune façon[782] par ses brillants succès, se place sous le

[781] *Diuus Iulius*, LXXVI : « Il n'y eut pas de magistrature qu'il ne prît et n'attribuât au gré de sa fantaisie. De son troisième et quatrième consulat, il ne prit que le titre et se contenta du pouvoir dictatorial qui lui avait été conféré en même temps. […] C'est avec le même sans-gêne qu'au mépris des usages consacrés il attribua des magistratures pour plusieurs années, accorda les ornements consulaires à dix anciens prêteurs, fit entrer au sénat des gens gratifiés du droit de cité et des Gaulois à demi-barbares. En outre, il confia la direction de la monnaie et des revenus publics à certains de ses propres esclaves. »

[782] *Diuus Augustus*, XVI : « La guerre de Sicile est une des premières qu'il ait engagées, mais elle traîna en longueur, car il l'interrompit plusieurs fois. […] Après avoir entraîné ses troupes tout l'hiver, il battit Pompée entre Miles et Nauloque. » Or d'après H. Ailloud, cette victoire fut remportée par Agrippa et non par Auguste qui essuya une grave défaite à Tauromenium.

signe de l'incongruité[783]; notons aussi la conduite ambiguë du prince[784] qui, au cours de cette bataille, défie Neptune et fait ainsi preuve d'*hybris* :

> *Alii dictum factumque eius criminantur, quasi classibus tempestate perditis exclamauerit **« etiam inuito Neptuno uictoriam se adepturum »**, ac die circensium proximo sollemni pompae simulacrum dei detraxerit.*
>
> « D'autres lui font un crime d'une parole et d'un acte, lui reprochant de s'être écrié, quand la tempête eut détruit ses flottes, qu'il emporterait la victoire même en dépit de Neptune, et d'avoir, pour les jeux qui suivirent, exclu de la procession habituelle la statue de ce dieu. » (*Diuus Augustus*, XVI)

Quant aux guerres externes, Auguste « n'en [a] dirig[é] personnellement que deux : celle de Dalmatie, quand il était encore tout jeune, et celle des Cantabres, après la défaite d'Antoine »[785]; souvent blessé pendant les batailles[786], ce sont ses lieutenants qui commandent et concluent les combats[787]. Dans ces circonstances, dirons-nous que les guerres livrées par le *princeps* peuvent être une source de fierté personnelle ? En comparaison de la vaillance du divin Jules, les compétences d'Auguste *in re militari* paraissent fragiles; c'est d'ailleurs pour cette raison que Suétone prend ostensiblement la défense du dirigeant et tourne en désir de paix ses insuffisances à la guerre :

> *Nec ulli genti sine iustis et necessariis causis bellum intulit tantumque afuit a cupiditate quoquo modo imperium uel **bellicam gloriam augendi**, ut quorundam barbarorum principes in aede Martis Vltoris iurare coegerit mansuros se in fide ac pace quam peterent.*
>
> « Il ne fit jamais la guerre à aucune nation sans raison légitime et sans nécessité, car il était si loin de vouloir à tout prix étendre l'Empire ou sa gloire militaire, qu'il obligea les notables de certains peuples barbares à jurer dans le temple de Mars Vengeur de respecter leurs engagements ainsi que la paix demandée par eux. » (*Diuus Augustus*, XXI)

Puisque le *princeps* n'a pas réellement les moyens de satisfaire son orgueil dans un cadre militaire, étudions donc sa conduite à l'égard de ses amis et de sa famille. Exigeant envers ses amis et très sensible dans son amour-propre, Auguste s'offense facilement :

> *Amicorum tamen suprema iudicia morosissime pensitauit, neque dolore dissimulato, si parcius aut citra honorem uerborum, neque gaudio, si grate pieque quis se prosecutus fuisset.*
>
> « Il pesa très minutieusement les déclarations suprêmes de ses amis, ne dissimulant pas son chagrin, s'ils lui mesuraient les dons ou les éloges, ni sa joie, s'ils lui témoignaient leur reconnaissance ou leur attachement. » (*Diuus Augustus*, LXVI)

---

[783] *Diuus Augustus*, XVI : « Vers l'heure du combat, il fut pris tout à coup d'un sommeil si profond, que ses amis durent le réveiller pour qu'il donnât le signal. »
[784] *Diuus Augustus*, XVI : « C'est de cela, je pense, qu'Antoine s'autorise pour lui reprocher de n'avoir pas même eu le courage de regarder en face une armée rangée en bataille, mais d'être resté, plein de stupeur, couché sur le dos, les yeux au ciel, et d'avoir attendu pour se lever et paraître devant les troupes que M. Agrippa eût mis en fuite les navires ennemis. »
[785] *Diuus Augustus*, XIX : *Externa bello duo omnino per se gessit, Delmaticum adulescens adhuc et Antonio deuicto Cantabricum.*
[786] *Diuus Augustus*, XX : « Dans un combat, il fut atteint par une pierre au genou droit, dans un autre, par suite de l'écroulement d'un pont, il fut blessé à la fois à la jambe et aux deux bras. »
[787] *Diuus Augustus*, XX : « Quant aux autres guerres, elles furent menées par ses lieutenants. »

Cependant sa grande susceptibilité ne contient-elle pas une part certaine d'ostentation ? De plus malchance et inconduite[788] contraignent le prince à reléguer à juste titre[789], sa fille Julie et sa petite fille : ce double échec blesse Auguste dans son orgueil à un point tel que « la honte le ret[ient] longtemps à l'écart de toute société »[790]; bien plus sa fierté l'empêche même de réhabiliter sa fille, malgré les instances du peuple :

> *Nam ut omnino reuocaret, exorari nullo modo potuit, deprecanti saepe P. R. et pertinacius instanti tales filias talesque coniuges pro contione inprecatus.*
> « Mais aucune prière ne put le faire consentir à la rappeler auprès de lui et, comme le peuple romain, avec une insistance obstinée, implorait fréquemment sa grâce, il lui souhaita en pleine assemblée de telles filles et de telles épouses. » (*Diuus Augustus*, LXV)

En dépit de la peine qu'il éprouve pour sa propre descendance, Auguste a conscience d'avoir échoué dans son rôle de chef de famille. Au-delà de l'amertume, les lourdes sanctions infligées[791] par le *princeps* se confondent avec une rancœur liée à une profonde humiliation, inacceptable pour le maître de l'Empire. Toutefois est-il possible de croire à la véritable modestie[792] d'Auguste ? Bien des exemples corroborent l'hypothèse qu'Auguste cherche à satisfaire son orgueil par la gloire : de considérables constructions sont destinées à l'embellissement[793] de la Ville que le prince a « laiss[ée] en marbre après l'avoir reçue en briques »[794]; « par le nombre, par la variété et la magnificence de ses spectacles, il surpass[e] tous ses prédécesseurs »[795] et pendant les représentations, il adopte même une attitude conforme à l'opinion publique[796]; en ce qui concerne ses écrits, quelques-uns de ses ouvrages en prose sont lus devant un public restreint[797]; enfin le *princeps* aime à se souvenir de tous les présages[798] qui ont révélé tout au long de son existence, « sa grandeur future et son bonheur constant »[799]. Ainsi le fait d'être apprécié du peuple et protégé des dieux[800] nourrit-il une vanité latente, que le biographe se refuse à exploiter[801]. Qu'en est-il des Julio-Claudiens ?

---

[788] *Diuus Augustus*, LXV : « Mais ni la joie d'avoir une nombreuse lignée ni sa confiance dans la discipline de sa maison ne lui furent laissées par le destin. »
[789] *Diuus Augustus*, LXV : « Les deux Julies, sa fille et sa petite-fille, se souillèrent de tous les opprobres et il les relégua. »
[790] *Diuus Augustus*, LXV : « Il songea même à […] faire périr [sa fille Julie]. »
[791] *Diuus Augustus*, LXV : « Ayant relégué sa fille, il lui interdit, avec l'usage du vin, toute sorte de luxe, et lui défendit de recevoir aucun homme, libre ou esclave, sans qu'on eût demandé son avis, en lui faisant connaître l'âge du visiteur, sa taille, son teint, et même les signes particuliers ou les cicatrices qu'il portait sur le corps. Il la laissa cinq ans avant de la transférer de son île sur le continent et d'adoucir un peu ce régime. […] Sa petite-fille Julie ayant eu un enfant après sa condamnation, il défendit de le reconnaître et de l'élever. Comme Agrippa [son troisième petit-fils], loin de devenir en aucune façon plus traitable, sombrait davantage dans la folie, Auguste le fit transporter dans une île et de plus entourer d'une garde de soldats. […] Chaque fois même qu'on mentionnait en sa présence soit les deux Julies soit Agrippa, il s'écriait en gémissant : *Plût au ciel que je ne me fusse pas marié et que je fusse mort sans descendance !* et il ne les appelait pas autrement que ses trois abcès et ses trois chancres. »
[792] *Diuus Augustus*, LI à LVI : Il n'accepte pas d'être déifié seul, il rejette la dictature, il refuse le titre de *Dominus*…
[793] *Diuus Augustus*, XXIX : Construction d'un forum, du temple de Mars, d'Apollon et de Jupiter Tonnant, de portiques et de bibliothèques; Auguste exhorte des citoyens de marque à embellir la Ville et certains monuments sont élevés sur sa recommandation par d'autres citoyens.
[794] *Diuus Augustus*, XXVIII : *…ut iure sit gloriatus « marmoream se relinquere, quam latericiam accepisset. »*
[795] *Diuus Augustus*, XLIII : *Spectaculorum et assiduitate et uarietate et magnificentia omes antecessit.*
[796] *Diuus Augustus*, XLV : « Mais, chaque fois qu'il y assistait, il ne faisait rien d'autre, […] par crainte de l'opinion publique… »
[797] *Diuus Augustus*, LXXXV : *Multa uarii generis prosa oratione composuit, ex quibus nonnulla in coetu familiarium uelut in auditorio recitauit.*
[798] *Diuus Augustus*, XCIV à XCVI : Au sujet des présages concernant Auguste.
[799] *Diuus Augustus*, XCIV : *...quibus futura magnitudo eius et perpetua felicitas sperari animaduertique posset.*
[800] *Diuus Augustus*, XCIV : « Atia, s'étant rendue à une cérémonie officielle en l'honneur d'Apollon, fit placer sa litière dans le temple et s'y endormit […]; or, un serpent se glissa tout à coup auprès d'elle et se retira bientôt après; à son réveil, elle se purifia comme si elle sortait des bras de son mari; dès ce moment, elle porta sur le corps une tâche affectant la forme d'un serpent […]; et, comme Auguste naquit neuf mois après, on le considéra dès lors comme le fils d'Apollon. »
[801] *Diuus Augustus*, XXI; XLII; XXVIII.

3. Les Julio-Claudiens

Tibère, le fils adoptif d'Auguste, passe par deux étapes successives : entre le moment où le prince revient à Rome, après sa retraite à Rhodes, jusqu'à son avènement, quelques traits d'orgueil sont discernables; après son élévation à la tête de l'Empire, sa superbe semble s'éteindre, définitivement.
De retour dans la Capitale, Tibère, même s'il s'enlise dans l'oisiveté[802], agit néanmoins en fils soumis d'Auguste[803], conscient des intérêts inhérents à sa position sociale :

> *Nihil ex eo tempore praetermissum est **ad maiestatem eius augendam** ac multo magis, postquam Agrippa abdicato atque seposito, **certum erat uni spem successionis incumbere**. Data rursus potestas tribunicia in quinquennium, delegatus pacandae Germaniae status […]. Sed nuntiata Illyrici defectione transiit ad curam noui belli, quod grauissimum omnium externorum bellorum post Punica […]. Ac perseuerantiae grande pretium tulit, toto Illyrico, […] perdomito et in dicionem redacto. **Cui gloriae amplior adhuc ex opportunitate cumulus accessit**.*
>
> « Désormais, on ne négligea rien pour accroître sa grandeur, surtout lorsqu'il fut certain, après la déchéance et la déportation d'Agrippa, que l'espoir de la succession revenait à lui seul. On lui conféra de nouveau la puissance tribunicienne pour cinq ans, on le chargea de pacifier la Germanie […]. Mais, apprenant la révolte de l'Illyricum, il s'y rendit pour diriger cette nouvelle guerre, qui fut la plus terrible après celle de Carthage […]. Or, sa persévérance fut largement récompensée, puisque tout l'Illyricum […] fut complètement dompté et réduit à l'obéissance. Mais ce qui mit le comble à sa gloire, ce fut l'opportunité de ce succès. » (*Tiberius*, XV, XVI et XVII)

Après avoir écrasé la révolte de l'Illyricum, Tibère se distingue par une entrée triomphale dans la Capitale[804], loin d'être indifférent aux différents titres honorifiques qui lui sont décernés[805]. Alors qu'advient-il après son avènement ? Déjà l'empereur se conduit d'une manière très modeste, « en véritable citoyen et presque en simple particulier »[806] : dans un premier temps, il accepte peu d'honneurs[807], puis il refuse toute marque distinctive et digne de son rang[808].

> *« Dominus » appellatus a quodam denuntiauit, ne se amplius contumeliae causa nominaret. Alium dicentem « sacras » eius occupationes et rursus alium « auctore eo » senatum se adisse, uerba mutare et pro auctore « suasorem », pro sacris « laboriosas » dicere coegit.*

---

[802] *Tiberius*, XV : « Une fois revenu à Rome, […] il s'abandonna entièrement au repos, ne remplissant que ses devoirs privés, sans prendre part aux fonctions publiques. »
[803] D'après H. Ailloud, en devenant le fils adoptif d'Auguste, Tibère retombait sous la puissance paternelle.
[804] *Tiberius*, XVII : « Il fit son entrée à Rome, vêtu de la prétexte et couronné de laurier, monta sur un tribunal dressé dans l'enceinte des élections, s'assit entre deux consuls, à côté d'Auguste; de là il salua le peuple, puis le cortège fit la visite des temples. »
[805] *Tiberius*, XVII : « Pour ces exploits, on lui décerna le triomphe et d'autres honneurs magnifiques. Certains [sénateurs] proposèrent même de le surnommer le Pannonique, d'autres l'Invincible, quelques-uns, le Pieux, mais Auguste s'y opposa, en promettant qu'il lui suffirait du surnom qui devait lui revenir à sa mort. »
[806] *Tiberius*, XXVI : *...ciuilem admodum inter initia ac paulo minus quam priuatum egit.*
[807] *Tiberius*, XXXVI : « Parmi une foule d'honneurs extraordinaires, il en accepta seulement quelques-uns, et sans rien d'excessif. »
[808] *Tiberius*, XXVI : « Comme l'anniversaire de sa naissance se rencontrait avec les jeux plébéiens, il permit seulement d'y ajouter en son honneur un char à deux chevaux. Il défendit qu'on lui consacrât des temples, des flamines, des prêtres, ou même qu'on lui dressât des statues et qu'on exposât son portrait sans sa permission, et, quand il le permit, ce fut à la seule condition qu'ils figureraient, non parmi les images des dieux, mais comme ornements des édifices. Il ne voulut pas que l'on jurât par ses actes, que le mois de septembre fût appelé Tiberius, ni celui d'octobre, Livius. Il refusa aussi le prénom d'Imperator, le surnom de Père de la Patrie, et n'accepta pas de couronne civique dans son vestibule; même le nom d'Auguste, dont il avait cependant hérité, il ne l'ajouta au sien que dans des lettres aux rois et aux souverains. Il n'exerça pas plus de trois nouveaux consulats, le premier, pendant quelques jours, le second, pendant trois mois, le troisième sans être à Rome. »

« Quelqu'un lui ayant donné le nom de maître, il lui intima l'ordre de ne plus lui faire cet affront; un autre qualifiant ses occupations de sacrées, et un troisième déclarant qu'il s'était présenté au sénat sur son ordre, il les força de modifier leurs expressions et de dire non pas sur son ordre, mais sur son conseil, et laborieuses, au lieu de sacrées. » (*Tiberius*, XXVII)

De ce fait, demandons-nous dans quel contexte un homme « se prenant lui-même en dégoût »[809], peut exercer sa fatuité : cloîtré à Caprée sur une île inabordable et protégé du reste du monde, Tibère se complaît dans une avilissante solitude[810]; bien plus le sentiment de fierté lui est si inconnu, qu'à Rome même, l'empereur rétablit la loi de lèse-majesté, non en son honneur, mais seulement pour châtier de ridicules crimes commis contre la mémoire d'Auguste[811]. Assurément, l'orgueil n'est pas une dominante de son caractère; d'autres défauts, aussi peu nobles, tels l'avarice, la cruauté et la luxure, influent davantage sur le caractère de l'empereur. Avec Tibère, l'orgueil qui se nourrit du regard d'autrui, est privé de son essence véritable puisque l'empereur misanthrope évite le public et éprouve à l'égard de la flatterie, une réelle aversion[812].

Caligula, en revanche, a développé au cours de son règne, une forme aiguë de mégalomanie : son orgueil anormal l'incite à tant « s'arroge[r] la majesté des dieux »[813] qu'il s'imagine être l'un d'entre eux[814].

Quidam eum « Latiarem Iouem » consalutarunt. Templum etiam numini suo proprium et sacerdotes et excogitatissimas hostias instituit. In templo simulacrum stabat aureum iconicum amiciebaturque cotidie ueste, quali ipse uteretur. […] Et noctibus quidem plenam fulgentemque lunam inuitabat assidue in amplexus atque concubitum, interdiu uero cum Capitolino Ioue secreto fabulabatur, modo insusurrans ac praebens in uicem aurem, modo clarius nec sine iurgiis.

« Certains le saluèrent du nom de Jupiter Latial. Il consacra même à sa divinité un temple spécial, des prêtres, et des victimes tout à fait rares. Dans ce temple se dressait sa propre statue en or, faite d'après nature, que l'on revêtait chaque jour d'un costume semblable au sien. […] Mieux encore, les nuits où la lune brillait dans son plein, il l'invitait fréquemment à venir l'embrasser et partager sa couche, et le jour il causait secrètement avec Jupiter Capitolin, tantôt en chuchotant et prêtant l'oreille à son tour, tantôt à voix haute et non sans le quereller. » (*Caligula*, XXII)

Est-ce ce qui fait de Caius « un monstre »[815] ? Sa jalousie exacerbée[816] multiplie les traits d'orgueil[817] : aussi voit-on l'empereur abattre les statues des personnages illustres situées sur le Champ de Mars[818], et dans une

[809] *Tiberius*, LXVII : *Postremo semet ipse pertaesus…*
[810] *Tiberius*, XLII : « Mais à la faveur de la solitude et, pour ainsi dire, loin des regards de la cité… »
[811] *Tiberius*, LVII : « On fit un crime capital même d'avoir battu un esclave ou changé de vêtements près d'une statue d'Auguste, d'avoir été aux latrines ou dans un lieu de débauche avec une pièce de monnaie ou une bague portant son effigie, d'avoir critiqué l'une de ses paroles ou de ses actions. Enfin, on alla jusqu'à faire périr un citoyen qui s'était laissé investir d'une magistrature dans sa colonie, le même jour où l'on avait autrefois décerné des charges à Auguste. »
[812] *Tiberius*, XXVII : *Adulationes adeo auersatus est…*
[813] *Caligula*, XXII : *diuinam ex eo maiestatem asserere sibi coepit.*
[814] *Caligula*, LII. Par sa tenue vestimentaire, Caius s'assimile aussi à différentes divinités : « Très souvent on le vit avec la barbe dorée, tenant en main les attributs des dieux, la foudre, le trident ou le caducée, et même costumé en Vénus. »
[815] *Caligula*, XXII : *reliqua ut de monstro narranda sunt.*
[816] *Caligula*, XXXV : « Il n'y eut personne, même de condition la plus abjecte et du sort le plus humble, dont il n'enviât les avantages. »
[817] *Caligula*, XXXIV : « Non moins par jalousie haineuse que par orgueil et par cruauté, il s'attaqua presque à tous les hommes de tous les temps. »
[818] *Caligula*, XXXIV : « Les statues des personnages illustres qu'Auguste avait fait transporter de la place du Capitole, devenue trop étroite, furent par son ordre abattues et mises en pièces. »

perspective similaire, il outrage tous les hommes célèbres du passé[819], refusant sa parenté avec Agrippa, son grand-père[820] et bafouant même la mémoire d'Auguste[821]. Mais à son goût de la démesure, s'ajoute une volonté véritable de défier la nature par le biais d'édifices invraisemblables : outre son palais flottant[822], Caius impose la construction d'un pont sans précédent, « entre Baïes et la digue de Pouzzoles, que séparait un intervalle d'environ trois mille six cents pas, constitué par de vaisseaux de charge, rassemblés de toutes parts »[823]; mais quelle a donc été la motivation de Caius pour accomplir un travail d'une telle ampleur ? Suétone se fie à un souvenir de jeunesse pour éclaircir les intentions de Caius :

> *Auum meum narrantem puer audiebam causam operis ab interioribus aulicis proditam, quod Thrasyllus mathematicus anxio de successore Tiberio et in uerum nepotem proniori affirmasset « non magis Caium imperaturum quam per Baianum sinum equis discursurum. »*
> « Durant mon enfance, j'entendais raconter par mon grand-père, que, d'après les confidences de personnes mêlées aux secrets de la cour, la raison de cette entreprise fut la déclaration suivante de l'astrologue Thrasylle à Tibère, qui se tourmentait à propos de son propre petit-fils : *Caius n'a pas plus de chance d'être empereur que de traverser à cheval la baie de Baïes*. » (*Caligula*, XIX)

Par son inclination pour l'impossible, Caligula s'attaque à « l'irréalisable »[824] car il recherche avant tout l'unique[825] et ne s'embarrasse d'aucun préjugé[826] pour combler ses désirs. En réalité, l'orgueil omniprésent de Caligula transparaît même au travers des arts militaires[827], bien que ceux-ci lui soient manifestement peu connus[828] : ainsi entreprend-il une expédition contre les Germains sans raisons légitimes; mais « ne sachant contre qui se battre »[829], il somme ses soldats de ramasser des coquillages sur le rivage de l'océan[830]; puis de retour à Rome, il s'organise un triomphe des plus prestigieux :

> *Scripsit et procuratoribus, « triumphum apparent quam minima summa, sed quantus numquam alius fuisset, quando in omnium hominum bona ius haberent. »*
> « De plus, il écrivit aux intendants du fisc de lui préparer un triomphe le moins coûteux et toutefois le plus brillant qu'on eût jamais vu, puisqu'ils pouvaient disposer des biens de tous. » (*Caligula*, XLVII)

---

[819] *Caligula*, XXXIV : « Il interdit de dresser à l'avenir, en quelque lieu que ce fût, la statue ou l'image de n'importe quelle personne, sans son avis et son ordre. […] Il songea même à détruire les poèmes d'Homère : *pourquoi, disait-il, n'aurai-je pas le droit de faire comme Platon qui l'a banni de sa république ?* Peu s'en fallut même qu'il ne fît enlever de toutes les bibliothèques les écrits et les portraits de Virgile et Tite-Live, car il reprochait à l'un de n'avoir aucun génie et très peu de science, à l'autre d'être un historien verbeux et inexact. »
[820] *Caligula*, XXII : « Il ne permettait ni de croire ni de dire qu'Agrippa était son grand-père, à cause de la bassesse de ses origines […]; mais il proclamait que sa mère était le fruit d'un inceste commis par Auguste avec sa fille Julie. »
[821] *Caligula*, XXIII : « Non content de salir ainsi la mémoire d'Auguste, sous prétexte que les victoires d'Actium et de Sicile avaient été désastreuses et funestes au peuple romain il défendit de les célébrer par les fêtes traditionnelles. »
[822] *Caligula*, XXXVII : Les galères liburniennes.
[823] *Caligula*, XIX.
[824] *Caligula*, XXXVII : « Quand il se faisait bâtir des palais ou des maisons de campagne, ce qui primait chez lui toute autre considération, c'était le désir de voir exécuter ce qu'on déclarait irréalisable. »
[825] *Caligula*, XXXVII : « C'est ainsi que des digues furent jetées dans une mer orageuse et profonde, que furent taillées les roches les plus dures, que l'on éleva, par des apports de terre, les plaines à la hauteur des montagnes, que l'on nivela de hautes cimes, en creusant les rochers, et, qui plus est, avec une rapidité incroyable. »
[826] *Caligula*, XXXVII : En ce qui concerne les constructions que le prince exige, « tout retard était puni de mort ».
[827] *Caligula*, XLII à XLVII : Les échecs militaires de l'empereur.
[828] *Caligula*, XLII : « Il ne se mêla de guerres et d'entreprises militaires qu'une seule fois, et ce ne fut point à la suite d'une décision réfléchie […], comme on lui parlait de compléter l'effectif de sa garde batave, il lui vint l'idée d'entreprendre une expédition contre les Germains; sans différer, il fit venir de partout légions et corps auxiliaires […], puis il se mit en route. »
[829] *Caligula*, XLV : *Mox defiente belli materia…*
[830] *Caligula*, XLII : *repente ut conchas legerent galeasque et sinus replerent imperauit.*

Au-delà de l'instabilité foncière du personnage ou encore de son inconséquence, Caligula a perdu toute notion de normes au point de s'écarter de façon inéluctable des règles d'usage propres au pouvoir : jugé sur ces critères, l'empereur possède tous les signes distinctifs de la folie; mais qu'en est-il dans l'absolu ? Lorsque Caligula s'assimile à Jupiter, Neptune ou encore Mercure[831], que lui importe d'être fou[832], puisqu'il est un dieu ! Et pourquoi en douterait-il ? Tous ses vœux, même les plus insensés, sont exaucés; les ordres donnés, exécutés dans les plus brefs délais : car son orgueil atteint un tel paroxysme que le prince évolue désormais dans une autre réalité que lui-même s'est élaborée et dans laquelle il est le maître incontesté.

S'il est aisé de prouver par les faits l'orgueil de Caligula, voyons s'il en est de même pour Claude : comment un homme déprécié par tous[833] depuis sa plus tendre enfance et ridiculisé en de nombreuses occasions[834], peut-il faire acte d'orgueil ? Mis à l'écart de toute charge et exclu des siens pendant de longues années, le prince vit dans la retraite, en solitaire :

> *Tunc demum abiecta spe dignitatis ad otium concessit, modo in hortis et suburbana domo, modo in Campaniae secessu delitescens.*
> « Alors renonçant à espérer les honneurs, il se plongea dans l'oisiveté, vivant à l'écart tantôt dans ses jardins et sa maison de banlieue, tantôt dans sa retraite de Campanie. » (*Diuus Claudius*, V)

Dans quelle mesure cette existence de reclus aurait-elle aiguisé son orgueil ? Le contexte précédant son avènement[835], de même que son âge à ce moment-là l'en empêchent :

> *Per haec ac talia maxima aetatis parte transacta* ***quinquagesimo anno*** *imperium cepit quantumuis mirabili casu.*
> « Après avoir passé au milieu de telles vicissitudes et d'autres analogues la plus grande partie de sa vie, il devint le maître de l'Empire, grâce au hasard le plus extraordinaire. » (*Diuus Claudius*, X)

Ainsi élévé à la tête de l'Empire, Claude n'a jamais connu un sort aussi enviable, quoique membre de la famille impériale; dès lors il jouit peu de ses prérogatives, puisqu'il n'en a guère obtenu, en tant que simple particulier[836] :

---

[831] *Caligula*, LII.
[832] *Caligula*, LII : « Quant à son désordre mental, lui-même s'en était aperçu, et plus d'une fois, il projeta de se retirer pour se dégager le cerveau. »
[833] *Diuus Claudius*, II : Il est malade et faible dès l'enfance; III : Sa mère le surnomme « une caricature d'homme, un avorton » et le juge stupide; sa grand-mère, sa sœur Livilla et son grand-oncle Auguste le méprisent; IV : Il suscite le rire; son étourderie et sa confusion d'esprit le tiennent à l'écart de toute charge; VI : Tibère le considère aussi comme stupide.
[834] *Diuus Claudius*, VIII : A table on lui donne à peine une place s'il arrive en retard; on le réveille à coups de verges et de fouet ou on lui jette des noyaux d'olives et de dattes; quand il ronfle, on lui met « aux mains des chaussures de femmes, pour qu'il s'en frott[e] la figure… »
[835] *Diuus Claudius*, IX. Outre sa terreur subie à la nouvelle de l'assassinat de Caligula, Claude connaît une gêne financière terrible : « Obligé de payer quatre-vingts millions de sesterces pour son admission dans un nouveau collège de prêtres, il tomba dans une gêne si profonde que, comme il ne pouvait remplir ses engagements vis-à-vis du trésor, ses biens furent mis en vente, sans condition, suivant la loi hypothécaire, par décision des intendants du trésor. »
[836] *Diuus Claudius*, IV. Lettre d'Auguste à Livie au sujet de Claude : « Nous ne devons pas nous exposer, en même temps que lui, aux railleries des gens habitués à se moquer et à ricaner de pareilles choses. […] Nous ne voulons pas qu'il assiste aux jeux du cirque dans notre loge, car ainsi exposé au premier rang des spectateurs, il attirera les regards. Nous ne voulons pas qu'il aille sur le mont Albain, ni qu'il soit à Rome pendant les fêtes latines. […] Je voudrais qu'il se choisît avec plus de soin et moins d'étourderie un compagnon dont il pût imiter les gestes, la tenue et la démarche. Le pauvre garçon n'a pas de chance ! car, dans les affaires sérieuses, quand son esprit n'est pas égaré, on voit apparaître la noblesse de son âme. »
Diuus Claudius, IV : « Il n'y a pas de doute sur la décision que, par la suite, prit Auguste, puisqu'il le tint à l'écart de toute charge, sauf le sacerdote augural, et même il ne l'institua pas héritier, si ce n'est en troisième ligne. »

At ***in semet augendo parcus atque ciuilis*** *praenomine Imperatoris abstinuit, nimios honores recusauit, sponsalia filiae natalemque geniti nepotis silentio ac tantum domestica religione transegit. […]* ***Quare in breui spatio tantum amoris fauorisque collegit****.*

« Au contraire, modéré et d'une simplicité démocratique en ce qui tendait à le grandir lui-même, il s'abstint du surnom d'*Imperator*, refusa les honneurs excessifs, célébra sans bruit et seulement dans l'intimité les fiançailles de sa fille et la naissance de son petit-fils. […] Aussi, en peu de temps, gagna-t-il tant d'affection et de faveur. » (*Diuus Claudius*, XII)

Expliquons alors pour quelles raisons la volonté de « se grandir » a très peu d'emprise sur le *princeps* : depuis son plus jeune âge, Claude n'a pas cessé d'être rabroué et humilié; aussi l'opinion qu'il s'est forgé de lui, à travers le regard des autres, n'a pu le mettre en valeur et l'a conduit à un manque évident de confiance en soi. Par ailleurs, l'empereur a-t-il seulement trouvé un quelconque domaine où il s'est distingué d'une manière prestigieuse ? Dans le cadre des conquêtes, Claude tente de se mettre en valeur, en préparant une expédition contre la Bretagne « que personne n'avait attaquée depuis le divin Jules »[837], or il échappe de justesse à deux accidents[838]; en outre il n'acquiert pas la gloire escomptée par les travaux qu'il entreprend[839]. Car dans son désir de se montrer à son avantage, le prince se rend souvent ridicule : lors de grands festins, il « permet de lâcher des vents et des bruits à table »[840]; même ses écrits qu'il lit en public, ne suscitent pas de réel engouement[841], interrompus par des « rires ayant éclaté, au début de sa lecture »[842]. Mais est-ce à dire que sa nouvelle fonction l'enorgueillit ? *A contrario*, l'empereur continue à être « publiquement en butte au mépris de tous »[843] : non seulement le pouvoir ne lui permet pas d'avoir une opinion très avantageuse de sa valeur personnelle, mais il ne le change pas davantage[844]. Par ailleurs, l'absence de fatuité chez Claude coïncide aussi avec un tempérament qui le place sous la dépendance de ses femmes et de ses affranchis[845] : toutefois, s'il était orgueilleux, Claude placerait son propre jugement au-dessus de celui des autres et ne se fierait qu'à lui seul. Qu'en est-il de son fils adoptif ?

Outre la construction de la *Domus Aurea*, l'orgueil de Néron s'exprime sous le couvert d'une vocation artistique et de ce fait, dans le cadre des spectacles[846]. Déjà jaloux de ses adversaires[847], le prince qui

---

Diuus Claudius, V : « Son oncle Tibère, auquel il demandait les honneurs, lui accorda les insignes consulaires, mais comme Claude réclamait avec insistance des charges effectives, il se contenta de lui répondre par lettre qu'il lui envoyait quarante pièces d'or pour les Saturnales et les Sigilaires. »

[837] *Diuus Claudius*, XVII : *Britanniam potissimum elegit neque temptatam ulli post Diuum Iulium…*

[838] *Diuus Claudius*, XVII : « Il faillit être deux fois englouti, près des côtes de Ligurie, puis en vue des îles Stœchades. »

[839] *Diuus Claudius*, XVII : « Il entreprit les travaux du lac Fucin non moins dans l'espoir d'un profit que pour sa gloire, car certains particuliers s'engageaient à supporter tous les frais. »

[840] *Diuus Claudius*, XXXII : « …parce qu'il avait appris qu'un de ses convives était tombé malade pour s'être retenu par convenance. »

[841] *Diuus Claudius*, XLI : « La première fois qu'il se risqua devant un nombreux auditoire, il eut grand-peine à parvenir au bout de sa lecture, ayant lui-même à plusieurs reprises, refroidi son propre entrain. »

[842] *Diuus Claudius*, XLI : « Même lorsque le désordre se fut apaisé, il ne put s'empêcher de revenir de temps à autre sur cet incident, ce qui fit renaître le fou rire. »

[843] *Diuus Claudius*, XV : *Propter quae usque eo euiluit, ut passim ac propalam contemptui esset.*

[844] Claude est relativement âgé quand il devient empereur : son caractère défini bien des années auparavant ne subit pas de profondes modifications.

[845] *Diuus Claudius*, XXV.

[846] *Nero*, LIII : « Après ses succès au théâtre, le bruit se répandit qu'au prochain lustre il descendrait dans l'arène parmi les athlètes aux jeux olympiques; de fait, il s'exerçait régulièrement à la lutte et dans toute la Grèce il n'avait jamais assisté aux concours gymniques sans se tenir assis à terre dans le stade, à la façon des arbitres. »

[847] *Nero*, XXIII : « Lorsqu'il concourait, il montrait tant d'émotion et d'anxiété, tant de jalousie à l'égard de ses adversaires, […] que la chose est à peine croyable. Se conduisant envers ses adversaires comme s'ils eussent été en tout point ses égaux, il les épiait, leur tendait des pièges, les décriait secrètement, quelquefois les accablait d'injures quand il les rencontrait, cherchait même à les corrompre, s'ils avaient un talent supérieur au sien. »

abuse de sa fonction pour triompher de tous[848], abat par orgueil, les statues et les portraits « des anciens vainqueurs des jeux sacrés »[849] :

> *Maxime popularitate efferebatur, omnium aemulus, qui quoquo modo animum uulgi mouerent.*
> « Il avait surtout la passion de la popularité et prétendait rivaliser avec tous ceux qui, à un titre quelconque, possédaient la faveur de la foule. » (*Nero*, LIII)

Bien plus son triomphe aux jeux isthmiques, célèbré à Naples[850], est accompagné d'un faste[851] tel que Néron immortalise cette victoire, au moyen de statues et de monnaies exécutées selon son effigie[852]. A ce titre rappelons la présence[853] des *Augustiani*[854], chargés de chanter la gloire du prince « en des termes réservés aux dieux »[855]; dirons-nous alors de Néron qu'il s'assimile à quelque divinité ?

> *Destinauerat etiam, quia Apollinem cantu, Solem aurigando aequiperare existimaretur, imitari et Herculis facta; praeparatumque leonem aiunt, quem uel claua uel brachiorum nexibus in amphitheatri harena spectante populo nudus elideret.*
> « Voyant qu'on le mettait au niveau d'Apollon pour le chant, et du soleil, pour la conduite des chars, il avait même résolu d'imiter aussi les exploits d'Hercule; il avait, dit-on, fait préparer un lion qu'il devait, paraissant tout nu dans l'arène de l'amphithéâtre, soit assommer à coups de massue, soit étouffer entre ses bras, sous le regard du peuple. » (*Nero*, LIII)

Dès lors que Néron passe pour un dieu, il se doit aussi de défier la Nature[856]; la *Domus Aurea* s'inscrit dans cette perspective[857] puisqu'elle reflète une profonde inclination pour le gigantisme et le démesuré[858]. Son orgueil pendant l'inauguration du palais en témoigne :

> *Eius modi domum cum absolutam dedicaret, hactenus comprobauit, ut se diceret « quasi hominem tandem habitare coepisse. »*
> « Lorsqu'un tel palais fut achevé et que Néron l'inaugura, tout son éloge se réduisit à ces mots : *Je vais enfin commencer à être logé comme un homme.* » (*Nero*, XXXI)

---

[848] *Nero*, XXIV : « C'était lui-même qui se proclamait vainqueur; aussi concourut-il également comme héraut. »
[849] *Nero*, XXIV : « Et, pour qu'il ne subsistât nulle part ni souvenir ni trace des anciens vainqueurs des jeux sacrés, il ordonna d'abattre, de traîner avec un croc et de jeter aux latrines toutes leurs statues et leurs portraits. »
[850] *Nero*, XXV : « Revenu de Grèce à Naples, comme c'était dans cette ville qu'il avait pour la première fois produit ses talents, il y fit son entrée sur un char attelé de chevaux blancs, […] comme c'est l'usage pour les vainqueurs des jeux sacrés. »
[851] *Nero*, XXV : « En outre, à Rome, il était sur le char qui avait servi autrefois pour le triomphe d'Auguste, vêtu de pourpre, avec une chlamyde parsemée d'étoiles d'or […]. Partout, sur son passage, on immolait des victimes, on répandait à chaque instant du safran dans les rues, on lui offrait des oiseaux, des rubans et des friandises. »
[852] *Nero*, XXV : *…posuit, item statuas suas citharoedico habitu, qua nota etiam nummum percussit*.
[853] *Nero*, XXV : « Son char était suivi, comme pour les ovations, de ses applaudisseurs, qui ne cessaient de crier *: Nous sommes les Augustians et les soldats de son triomphe*. »
[854] *Nero*, XX : « Il n'en mit pas moins d'empressement à recruter partout des adolescents de famille équestre et plus de cinq mille jeunes plébéiens des plus robustes, pour leur faire apprendre, après les avoir divisés en factions, différentes sortes d'applaudissements, nommés bourdonnements, bruit de tuiles et de tessons, afin d'être soutenu par eux lorsqu'il chantait; on les reconnaissait à leur chevelure très épaisse, à leur costume somptueux, à l'absence de tout anneau à leur main gauche. »
[855] TACITE, *Annales*, XIV, 15 : « Et alors pour la première fois furent enrôlés des chevaliers romains, appelés *Augustiani* […]. Ils passaient les jours et les nuits à faire retentir leurs applaudissements, vantant la beauté et la voix du prince en des termes réservés aux dieux, et, comme s'ils le devaient à leur mérite, ils obtenaient illustration et honneurs. »
[856] A l'instar de Caligula.
[857] TACITE, *Annales*, XV, 42 : « Néron […] fit construire une demeure telle que les pierreries et l'or étonnaient moins -ce luxe étant depuis longtemps ordinaire et répandu- que des champs, des pièces d'eau et, comme dans les grands espaces, ici des bois, là des esplanades et des perspectives, ayant pris comme maîtres d'œuvre et comme architectes Severus et Celer, dont l'imagination audacieuse consistait à réaliser au moyen de l'art, même ce que la nature avait refusé. »
[858] *Nero*, XXXI : Sur la description de la *Domus Aurea*.

Cet « être gonflé d'orgueil par la longue suite de ses ancêtres »[859] envisage aussi la construction d'un canal navigable[860] du lac Averne jusqu'à Ostie, « le long d'un littoral aride ou à travers une chaîne de montagnes »[861] : le caractère insensé d'une pareille entreprise repose donc sur l'espoir absurde de découvrir des richesses cachées par Didon[862]; ainsi le souligne Tacite :

> *Si perrumpi possent, intolerandus labor nec satis causae. Nero tamen,* ***ut erat incredibilium cupitor****, effodere proxima Auerno iuga conisus est, manentque uestigia inritae spei.*
> « Eût-on pu en venir à bout, le travail était excessif, les motifs insuffisants. Néron, cependant, qui désirait l'incroyable, s'efforça de percer les hauteurs voisines de l'Averne; il reste encore des traces de sa vaine espérance. » (*Annales*, XV, 43)

Ostensiblement, Néron affiche une superbe et un goût des grandeurs qui tendent à la mégalomanie; il est même le dernier dirigeant, après Caligula, chez lequel on retrouve une suffisance capable de transcender une existence entière. Cet orgueil, à la fois caractériel et comportemental, détermine en outre la démesure de l'empereur, mais il l'incite aussi à concrétiser de gigantesques travaux[863], élaborés dans un esprit de défi : faut-il alors en déduire que l'orgueil est un des attributs propres au tyran ?

> *Elatus inflatusque tantis uelut successibus negauit « quemquam principum scisse quid sibi liceret. »*
> « Gonflé d'orgueil par de si brillants succès, il déclara que nul empereur n'avait su tout ce qui était permis. » (*Nero*, XXXVII)

Ainsi le *princeps*, devenu le premier artiste de l'Empire et élevé au rang des divinités, ne cherche-t-il qu'à assouvir une gloire chargée d'ostentation. Que dire alors des trois généraux qui lui succèdent ?

4. Galba, Othon et Vitellius

Avant de considérer le cas de Vitellius, voyons s'il existe des traces distinctes d'orgueil, chez Galba et Othon.

Après ses charges de proconsul qui l'ont mené en Afrique[864], Galba choisit de se retirer de la vie mondaine, pour vivre « la plupart du temps dans la retraite »[865] :

---

[859] TACITE, *Histoires*, I, 16 : *Sit ante oculos Nero, quem longa Caesarum serie* ***tumentem*** …
[860] *Nero*, XXXI : « Il entreprenait […] le percement d'un canal depuis l'Averne jusqu'à Ostie, permettant de se rendre dans cette ville en bateau, sans naviguer sur mer : sa longueur devait être de cent-soixante milles, sa largeur, telle que deux galères à cinq rangs de rames pussent y naviguer en sens contraire. Pour venir à bout de pareils ouvrages, il avait prescrit de transporter en Italie, tous les détenus de l'Empire et de ne condamner qu'aux travaux forcés. »
[861] TACITE, *Annales*, XV, 42 : *…squalenti litore aut per montes aduersos.*
[862] *Nero*, XXXI : « Ce qui l'entraîna à cette folie de dépenses, ce fut […] l'espérance soudaine de découvrir d'immenses richesses cachées d'après les indications d'un chevalier romain. »
[863] Dans son désir d'égaler les monarques orientaux, Néron envisage de percer l'isthme de Corinthe, d'après Pseudo-Lucien, *Nero*, 2 : « Quant à l'isthme, son projet n'était pas de ceux qui sont médités de longue date; c'est en voyant la nature de ce lieu qu'il s'éprit de ce grand ouvrage. Il se souvint de ce roi qui, pour conduire les Achéens à Troie, sépara l'Eubée de la Béotie par le canal de l'Euripe qui passe auprès de Chalcis, et aussi de Darius qui jeta un pont sur le Bosphore pour envahir la Scythie. Peut-être songea-t-il plutôt aux œuvres de Xerxès qui sont, en fait de grandeur, les plus considérables. »
[864] *Galba*, VII : « Il gouverna l'Afrique, à titre de proconsul, pendant deux ans. »
[865] *Galba*, VIII : *Atque ex eo tempore prope ad medium Neronis principatum in secessu plurimum uixit.*

Paulatim in desidiam segnitiamque conuersus est, ne quid materiae praeberet Neroni et, ut dicere solebat, « quod nemo rationem otii sui reddere cogeretur. »

« Peu à peu il s'abandonna à l'oisiveté et à la paresse, pour ne point donner ombrage à Néron, et, comme il aimait à le répéter, parce qu'on oblige personne à rendre compte de son inaction. » (*Galba*, IX)

Au moment même de son avènement[866] et en dépit du titre de César qu'il s'approprie[867], comment comprendre que le prince ne présente aucun signe manifeste de superbe ? Bien plus l'adoption de Pison corrobore le postulat selon lequel le général n'agit pas par orgueil, « persuadé qu'on méprisait en lui moins le vieillard que l'empereur sans postérité »[868]. Dans un discours précisément adressé à Pison, examinons alors les raisons qui contraignent Galba à se choisir un successeur estimé à bon droit :

Nunc eo necessitatis iam pridem uentum est ***ut nec mea senectus conferre plus populo Romano possit quam bonum successorem****, nec tua plus iuuenta quam bonum principem. Sub Tiberio et Gaio et Claudio unius familiae quasi hereditas fuimus;* ***loco libertatis erit quod eligi coepimus*** *: ut, finita Iuliorum Claudiorumque domo, optimum quemque adoptio inueniet. […] Monere diutius neque temporis huius, et* ***impletum est omne consilium, si te bene elegi****.*

« Mais en réalité on en est venu à cette situation inéluctable que ma vieillesse ne peut offrir au peuple romain rien de plus qu'un bon successeur ni ta jeunesse rien de plus qu'un bon prince. Sous Tibère, Caligula et Claude, nous avons été comme l'héritage d'une seule famille; ce qui tiendra lieu de liberté, c'est qu'avec nous commence le choix; et maintenant que la maison des Jules et des Claudes est éteinte, l'adoption saura trouver à chaque fois le meilleur. […] De plus longs avis ne sont pas de saison, et tout mon dessein est accompli si j'ai fait bon choix en ta personne. » (TACITE, *Histoires*, I, 15)

Ne peut-on penser à juste titre que Galba œuvre pour une renaissance du principat après les excès du règne précédent, oubliant ainsi ses propres intérêts, pour se vouer entièrement à la cause de l'Empire ? Dès lors il s'avère difficile de déceler à travers les écrits des Anciens, un quelconque témoignage susceptible d'évoquer l'orgueil du général.

En ce qui concerne Othon, demandons-nous pourquoi le *princeps* adopte le *cognomen* de Néron[869] au début de son règne : par ce moyen, le général désire-t-il seulement honorer la mémoire de l'empereur défunt?

Creditus est etiam de celebranda Neronis memoria agitauisse spe uolgum adliciendi. Et fuere qui imagines Neronis proponerent; atque etiam Othoni quibusdam diebus populus et miles, tamquam nobilitatem ac decus adstruerent, Neroni Othoni acclamauit. ***Ipse in suspenso tenuit, uetandi metu uel adgnoscendi pudore****.*

« On crut même qu'il avait envisagé de célébrer la mémoire de Néron, dans l'espoir de gagner la foule. De fait il y eut des gens pour exposer en public les images de Néron et même, certains jours, le peuple et les soldats, croyant donner à Othon plus de noblesse et de prestige, le saluèrent des noms de Néron Othon.

[866] *Galba*, XI : « [Il] se mit en route, vêtu d'un manteau de général, avec un poignard suspendu à son cou sur sa poitrine; il ne reprit la toge qu'après avoir écrasé divers fauteurs de révolte. »
[867] *Galba*, XI : « Mais, lorsqu'il apprit par des messagers venus de Rome sur ces entrefaites que Néron avait été mis à mort et que tout le monde lui avait juré fidélité, il abandonna le titre de légat pour celui de César. »
[868] *Galba*, XI : *Quod ut nuntiatum est, despectui esse non tam senectam suam quam orbitatem ratus,…*
[869] *Otho*, VII : « Outre les noms flatteurs qu'on lui prodiguait pour le féliciter et l'aduler, la lie du peuple l'appela Néron, sans qu'il fît le moindre geste pour protester; bien au contraire […] il ajouta ce surnom à sa signature. En tout cas, non seulement il laissa rétablir les statues et les images de Néron, mais il rendit à ses agents et à ses affranchis leurs anciennes charges. »

Quant à lui, il observa une attitude ambiguë, n'osant interdire ce titre ou rougissant de l'accepter. » (TACITE, *Histoires*, I, 79)

Au détriment de sa popularité, Othon « renon[ce] à cette pratique »[870], se rendant ainsi digne de l'Empire[871]. De ce fait il convient de se reporter à la défaite de Bédriac, cet instant fatidique au cours duquel le *princeps* décide de son sort : attardons-nous donc sur l'allocution qu'Othon prononce à l'intention de ses fidèles soldats et voyons si son orgueil blessé par l'issue incertaine de la guerre civile[872], canalise un suicide, ici, prémédité[873].

Ciuile bellum a Vitellio coepit, et ut de principatu certaremus armis, initium illic fuit; ne plus quam semel certemus penes me exemplum erit : ***hinc Othonem posteritas aestimet****. […] Alii diutius imperium tenuerint,* ***nemo tam fortiter reliquerit****. […] Plura de extremis loqui pars ignauiae est. Praecipuum destinationis meae documentum habete, quod de nemine queror;* ***nam incusare deos uel homines eius est qui uiuere uelit****.*

« C'est Vitellius qui a déclenché la guerre civile, et, si nous devons engager la lutte armée pour le principat, l'initiative est venue de lui; ne l'avoir engagée qu'une seule fois, c'est un précédent qu'on me devra; puisse la postérité juger Othon là-dessus ! […] D'autres auront gardé le pouvoir plus longtemps, personne ne l'aura quitté avec plus de courage[874]. […] Parler davantage de sa fin, c'est déjà une lâcheté. La meilleure preuve que ma résolution est prise, trouvez-la dans le fait que je ne me plains de personne; car s'en prendre aux dieux ou aux hommes, c'est le propre de qui tient à la vie. » (TACITE, *Histoires*, II, 47)

Comment réfuter totalement le désir de gloire du dirigeant au moment de sa mort ? Othon réduit tant l'importance de sa responsabilité dans la guerre civile, qu'il se déculpabilise plus encore. En outre son discours, tout empreint de philosophie et de rhétorique, lui confère un prestige qui se corrèle avec le concept de postérité : de son vivant, Othon n'a pas obtenu la gloire qu'il connaît dans la mort et cependant, par son suicide héroïque, l'empereur se destine à vivre dans la mémoire collective.

Pour mieux établir l'orgueil de Vitellius, appuyons-nous sur le témoignage de Tacite qui évoque le pompeux cortège du général, entrant dans Rome, tel un triomphateur :

Ipse Vitellius a ponte Mului insigni equo, paludatus accinctusque, senatum et populum ante se agens, quo minus ***ut captam urbem ingrederetur****, amicorum consilio deterritus : sumpta praetexta et composito agmine incessit. […]* ***Decora facies et non Vitellio principe dignus exercitus****. Sic Capitolium ingressus atque ibi* ***matrem*** *complexus* ***Augustae nomine honorauit****. Postera die tamquam apud alterius ciuitatis senatum populumque magnificam orationem de*

[870] PLUTARQUE, *Otho*, III, 1 : « Pour complaire à la foule, il ne refusa pas au début d'être appelé Néron dans les théâtres […]; Cluvius Rufus rapporte que des documents expédiés en Espagne à ceux à qui l'on envoyait des courriers portaient le nom de Néron placé en ajout à celui d'Othon, mais l'empereur ayant senti le mécontentement qu'en éprouvaient les premiers et les meilleurs des citoyens, renonça à cette pratique. »

[871] *Otho*, IV : *…ut iam uix ullus esset, qui non et sentiret et praedicaret solum successione imperii dignum.*

[872] TACITE, *Histoires*, II, 46 : « Préfet du prétoire, [Plotius Firmus] ne cessait de conjurer Othon de ne pas abandonner une armée si fidèle, des soldats qui l'avaient si bien servi : *Il y a plus de grandeur d'âme à supporter l'adversité qu'à s'y soustraire.* »

[873] *Otho*, IX : « Dès ce moment, Othon se résolut à la mort » avant la fin de la guerre, alors qu'« il lui arrivait d'autres troupes de Dalmatie, de Pannonie et de Mésie; de plus les vaincus eux-mêmes étaient si peu abattus, qu'ils auraient volontiers, même tout seuls, affronté n'importe quel péril pour laver leur honte. »

[874] On retrouve chez Plutarque des idées similaires à celles développées par Tacite : *Otho*, XV, 8 : « Je puis mourir plus glorieusement que je ne saurai régner. »

semet ipso prompsit, ***industriam temperantiamque suam laudibus attolens****, consciis flagitiorum ipsis qui aderant omnique Italia, per quam* ***somno et luxu*** *pudendus incesserat.*

« Vitellius, lui, était parti du pont Mulvius, monté sur un superbe cheval, couvert du manteau de commandement et ceint de l'épée, poussant devant lui le Sénat et le peuple, et il serait entré dans Rome comme dans une ville conquise, si les conseils de ses amis ne l'en eussent détourné : il revêtit la prétexte, mit de l'ordre dans la colonne et fit son entrée à pied. […] Spectacle imposant ! armée digne d'un prince qui ne fût pas Vitellius ! Etant monté au Capitole dans cet appareil, il y embrassa sa mère et l'honora du nom d'Augusta. Le lendemain, comme s'il eût parlé devant le Sénat et le peuple d'une autre cité, il prononça un magnifique éloge de lui-même, exaltant son activité et sa modération, alors qu'il avait pour témoins de son opprobre son auditoire lui-même et l'Italie toute entière, à travers laquelle il avait promené la honte de sa torpeur et de ses débauches. » (*Histoires*, I, 89 et 90)

Sur le ton de la satire, Tacite décrit l'arrivée de Vitellius « en ville conquise » : à cette occasion, le *princeps* qui revêt une allure de grand conquérant[875], affecte une ridicule solennité, attribuant à sa mère le « nom d'Augusta » et se glorifiant à travers un invraisemblable discours trop pénétré de ses mérites. Toutefois remarquons avec quelle pertinence l'auteur des *Histoires* discrédite Vitellius par le biais d'une unique phrase : *decora facies et non Vitellio principe dignus exercitus*; désormais l'avènement du nouvel empereur passe pour une parade vulgaire, mue par un homme indigne. Mais au-delà de la fatuité de Vitellius, les manières du dirigeant consistent en une mise en valeur excessive des avantages issus de sa nouvelle fonction : que signifie alors ce déploiement d'ostention ? En ce sens le véritable tempérament du *princeps* s'exprime par le biais d'une outrance tapageuse[876]. Rappelons cependant que le contexte de guerre civile ne favorise pas l'exploitation exhaustive du thème de l'orgueil, vu que les trois généraux ont assumé le pouvoir sur une très courte période. En revanche, les Anciens[877] s'accordent à dénoncer l'infatuation de Vitellius, lors de son entrée dans la capitale; en ce qui concerne Galba, déjà abîmé par le poids des années, la fragile situation de l'Empire l'emporte sur sa fierté : l'adoption de Pison en est même la preuve. Reste Othon : devons-nous distinguer dans son suicide, un soupçon d'orgueil ? De fait sa fin tragique pourrait bien contenir en germe, l'idée de s'assurer une noble postérité. Mais cet orgueil, issu de sa magnanimité, est-il à condamner ?

5. Les Flaviens

Face à l'orgueil, la dynastie flavienne réagit très diversement : il importe avant tout de comprendre pourquoi Vespasien et Titus ne développent aucun sentiment d'amour-propre, alors que Domitien accumule les traits d'arrogance.

« Bien loin de rechercher avec empressement aucune pompe extérieure »[878], Vespasien conserve, en dépit de son statut, une opinion modérée et réservée de son propre mérite :

[875] TACITE, *Histoires*, I, 89 : « Les aigles de quatre légions avançaient en tête avec, sur les côtés, les étendards des détachements de quatre autres légions, puis les enseignes de douze escadrons; après les rangs des fantassins venait la cavalerie; enfin trente-quatre cohortes auxiliaires, distinguées d'après le nom de leurs nations ou le type de leur armement. Devant les aigles marchaient les préfets de camp, les tribuns et les centurions de premier rang, tous vêtus de blanc; les autres centurions accompagnaient chacun sa centurie, dans tout l'éclat de leurs armes et de leurs décorations; les soldats étincelaient de phalères et de colliers. »

[876] A l'exception de son arrivée à Rome, il n'existe nulle autre trace d'orgueil chez Vitellius.

[877] *Vitellius*, X; DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXV, 20; TACITE, *Histoires*, I, 89 et 90.

*Ceteris in rebus statim ab initio principatus usque ad exitum ciuilis et clemens, mediocritatem pristinam neque dissimulauit umquam ac frequenter etiam prae se tulit. […] Ac ne tribuniciam quidem potestatem **** patris patriae appellationem nisi sero recepit.*

« Dans le reste de sa conduite, depuis le commencement jusqu'à la fin de son principat, il ne dissimula jamais la médiocrité de ses débuts et souvent même il s'en fit gloire. […] En outre, il resta longtemps avant d'accepter même la puissance tribunicienne et le titre de Père de la Patrie. » (*Diuus Vespasianus*, XII)

La retenue de l'empereur dans l'appréciation de ses qualités vient aussi de son aptitude à traiter en dérision, les affaires les plus sérieuses[879]; de même son goût[880] pour la plaisanterie et pour la moquerie l'empêche d'attacher une trop grande importance à ce qu'il est :

Prima quoque morbi accessione : « Vae », inquit, « puto deus fio. »

« Puis, dès qu'il fut touché par la maladie, il dit : *Malheur! je crois que je deviens dieu !* » (*Diuus Vespasianus*, XXIII)

Mais est-ce parce que sa maladie s'aggrave, que Vespasien s'enorgueillit davantage ? Les sentiments de dignité et d'honneur qu'il éprouve à la fin de sa vie, le montrent certes satisfait de son règne; cependant sa fierté qui repose aussi sur un horoscope complaisant[881], ne transparaît qu'au travers d'un songe de bon augure :

Dicitur etiam uidisse quondam per quietem stateram media parte uestibuli Palatinae domus positam examine aequo, cum in altera lance Claudius et Nero starent, in altera ipse ac filii. Nec res fefellit, quando totidem annis parique temporis spatio utrique imperauerunt.

« On dit même qu'il vit en songe, au milieu du vestibule de son palais, une balance dont deux plateaux, portant l'un Claude et Néron, l'autre lui et ses fils, se faisaient équilibre. Et ce rêve ne fut pas menteur, puisque les uns et les autres occupèrent l'Empire pendant un nombre égal d'années. » (*Diuus Vespasianus*, XXV)

Ainsi le contentement de Vespasien est-il fondé puisque les dieux avaient déjà choisi d'orienter sa destinée ! L'autosatisfaction du *princeps* que même Suétone légitime[882], est donc compréhensible en tout point.

En revanche, le cas de Titus est étonnant : pourquoi un homme qui excelle dans tant de domaines[883], n'est-il point orgueilleux ? Suétone décide de couper court à toute diffamation[884]; quant à Eutrope, il justifie ainsi son propos :

---

878 *Diuus Vespasianus*, XII : *Adeoque nihil ornamentorum extrinsecus cupide appetiuit.*

879 *Diuus Vespasianus*, XII : « Comme les flatteurs prétendaient faire remonter l'origine de la famille Flavia aux fondateurs de Réate et à un certain compagnon d'Hercule […], il fut le premier à se moquer d'eux. »

880 *Diuus Vespasianus*, XXII : « Il réglait souvent les affaires à l'aide d'un bon mot, car il était fort moqueur, mais plaisantait de façon bouffonne et triviale, ne reculant même pas devant les obscénités. »

881 *Diuus Vespasianus*, XXV : « De l'avis de tous, il eut toujours une si grande confiance dans son horoscope et dans celui des siens, que, malgré les multiples conjurations tramées contre lui, il osa déclarer au sénat que ses fils lui succèderaient ou qu'il n'aurait point de successeur. »

882 *Diuus Vespasianus*, XXV : *Nec res fefellit…*

883 *Diuus Titus*, IV : Ses qualités brillent dès l'enfance; physique excellent; mémoire très bonne; bon soldat et bon chevalier; orateur, poète et musicien accompli; sténographe de talent; V : brillant officier en Germanie et en Bretagne; admirable au barreau et sur les champs de bataille, notamment en Palestine; VI : il devient *particeps atque etiam tutor imperii*; VII : excellence de ses vertus.

884 *Diuus Titus*, VII : « Mais cette mauvaise renommée tourna à son avantage et fit place aux plus grands éloges, quand on ne découvrit en lui aucun vice et, tout au contraire, les plus rares vertus. »

Vir omnium uirtitum genere mirabilis adeo, ut amor et deliciae humani generis diceretur : facundissimus, bellicosissimus, moderatissimus […]. Per haec inusitato fauore dilectus, morbo periit…

« C'était un prince accompli, et il mérita d'être surnommé l'amour et les délices du genre humain : il fut un modèle d'éloquence, de valeur et de modération […]. Ce prince, que tant de vertus faisaient chérir, mourut de maladie… » (*Abrégé de l'Histoire Romaine*, XXI et XXII)

« Abondamment pourvu par son naturel, son savoir-faire ou la fortune »[885], Titus semble préservé de tous les défauts propres à l'homme à un point tel qu'il réunit, à leur plus haut degré, l'ensemble des qualités morales. En ce sens le texte même de Suétone accrédite l'existence d'un prince exempt de vices puisque le biographe fige Titus dans un monde de perfections où l'orgueil ne figure pas.

Mais en ce qui concerne Domitien, illustrons notre réflexion par une formulation pertinente, extraite de l'*Abrégé de l'Histoire Romaine* :

Superbia quoque in eo exsecrabilis fuit.

« Son orgueil le rendit exécrable. » (Eutrope, *Abrégé de l'Histoire Romaine*, XXIII)

A en croire Suétone, l'orgueil de Domitien est une donnée caractérielle qui se manifeste dès son plus jeune âge[886]; cependant l'*arrogantia* correspond davantage à la personnalité de l'empereur[887] et ne s'exprime qu'après son avènement[888] :

*Pari **arrogantia**, cum procuratorum suorum nomine formalem dictaret epistulam, sic coepit : **« Dominus et deus noster hoc fieri iubet. »** Vnde institutum posthac, ut ne scripto quidem ac sermone cuiusquam appellaretur aliter. Statuas sibi in Capitolio non nisi **aureas et argenteas** poni permisit ac **ponderis certi**. Ianos arcusque **cum quadrigis et insignibus triumphorum** per regiones urbis tantos ac tot extruxit, ut cuidam Graece inscriptum sit : **« arci »**. Consulatus septemdecim cepit, **quot ante eum nemo**.*

« Avec non moins d'outrecuidance, dictant une lettre circulaire au nom de ses agents, il débuta de la sorte : *Notre maître et notre dieu ordonne ce qui suit*. Aussi désormais fut-il établi que personne, même dans un écrit et dans un entretien, ne le désignerait autrement. Il ne se laissa ériger au Capitole que des statues d'or et d'argent d'un poids déterminé. Il fit construire dans les diverses régions de la Ville un tel nombre de voûtes et d'arcs de triomphe énormes, surmontés de quadriges et des insignes de ses victoires, que sur l'un d'entre eux on inscrivit en grec : *Suffit*. Il prit dix-sept consulats, nombre que personne n'avait atteint avant lui. » (*Domitianus*, XIII)

---

[885] *Diuus Titus*, I : *Tantum illi ad promerendam omnium uoluntatem uel **ingenii** uel **artis** uel **fortunae** superfuit.*

[886] *Domitianus*, XII : « Dès sa jeunesse, il se montra hautain jusqu'à l'impudence, et sans mesure ni dans ses paroles ni dans ses actions. »

[887] *Domitianus*, XII : « Comme Cénis, la concubine de son père, à son retour d'Istrie, lui présentait la joue, suivant son habitude, il lui tendit simplement la main; indigné que le gendre de son frère eût, lui aussi, des serviteurs habillés de blanc, il s'écria : *Il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs souverains*. »

[888] *Domitianus*, V : « Il reconstruisit beaucoup de monuments […], mais sur tous il fit inscrire uniquement son propre nom, sans faire aucune mention de l'ancien constructeur. »

Domitianus, XII : « Ayant, après ses deux triomphes, pris le surnom de Germanicus, il enleva aux mois de septembre et d'octobre leurs anciens noms pour les appeler comme lui Germanicus et Domitien, parce que le premier avait vu son avènement et l'autre, sa naissance. »

Premier empereur à prétendre au nom de *dominus et deus*, Domitien agit certes par orgueil; toutefois, par ce titre présomptueux, le prince s'arroge une image empreinte de supériorité qui, dans sa logique, est capable d'éclipser à jamais, le souvenir de son père et son frère. Aussi sa jalousie démentielle prime-t-elle sur le concept d'orgueil :

> *Neroni, aut Caligulae, aut Tiberio similior, quam patri, uel fatri suo. Primus tamen annis moderatus in imperio fuit, mox ad ingentia uitia progressus, libidinis, iracundiae, crudelitatis, auaritiae,* ***tantum in se odii concitauit, ut merita et patris et fatris aboleret****.*
> « Il ressembla plus à Néron, à Caligula ou à Tibère, qu'à son père ou à son frère. Modéré dans les premières années de son règne, il se livra bientôt à tous les excès de la débauche, de l'emportement, de la cruauté, de l'avarice; la haine qu'il s'attira fit oublier les vertus de son père et de son frère. » (Eutrope, *Abrégé de l'Histoire Romaine*, XXIII)

« F[aire] oublier les vertus de son père et de son frère », n'est-ce pas ce à quoi Domitien aspire ? Par le biais d'une insolence méprisante, le prince adopte une attitude dédaigneuse qui l'éloigne cependant de Vespasien et de Titus[889]. Mais une fois ses deux parents disparus, l'empereur continue à nourrir une véritable rancœur à l'égard de ses prédécesseurs puisqu'il récuse avec méthode chacun des préceptes enseignés par son père, puis brillamment exécutés par son frère : est-ce parce que l'orgueil n'appartient ni à la nature de Vespasien, ni à celle de Titus, qu'elle se retrouve ainsi décuplée chez le dernier Flavien ?

Alors que résulte-t-il de notre réflexion sur l'orgueil des douze Césars ? En tant que donnée intrinsèque de l'homme au pouvoir, l'orgueil, s'il est modéré[890], apparaît nécessaire et même primordial : le sentiment[891] d'amour-propre et la fierté qui en découle, contraint chaque dirigeant à concevoir ses propres limites, dans un réel souci de postérité. *A contrario* l'absence totale de fatuité[892] ou encore son excès[893] acheminent le règne des préposés au trône vers des débordements plus conséquents encore, exception faite de Titus. Dirons-nous de la superbe des Césars qu'elle s'inscrit dans une optique décadente ? Tous les empereurs ne possèdent pas le même goût des grandeurs et ne s'extériorisent pas de la même façon; cependant il est un point commun à chacun d'eux : leur capacité à toujours parvenir à leurs fins, quels que soient les moyens employés, n'exclut pas une perspective de décadence.

Ainsi avons-nous établi les premières conséquences qu'une puissance illimitée engendre sur les Césars. L'étude des pathologies liées à l'exercice du pouvoir a montré ce qu'il advient quand un empereur ne parvient pas à dominer les angoisses inhérentes à sa condition de maître du monde : car seule la confiance en soi qui s'exprime de façon fort différente selon les caractères, induit une sérénité d'esprit susceptible d'insuffler à la plupart des dirigeants, un réel sentiment de sécurité. Comment expliquer alors que la dynastie julio-claudienne présente toutes les caractéristiques d'hommes assaillis par une peur oppressante[894] ? Incapables d'assumer un pouvoir qui les dépasse, Tibère, Caligula, Claude et Néron vivent perpétuellement

[889] *Domitianus*, III.
[890] Auguste, Claude, Galba, Othon et Vespasien.
[891] Ce que les Anciens appellent la *conscia uirtus*, la conscience de sa valeur personnelle.
[892] Tibère et Titus.
[893] César, Caligula, Néron, Vitellius et Domitien.

dans la crainte d'être évincés de leur fonction : aussi leur est-il indispensable d'avoir recours à différentes formes de barbarie, pour se croire à l'abri de dangers réels ou inventés de toutes pièces. Mais confrontés au concept de décadence, les Césars ne sont pas de véritables névrosés, même si certains d'entre eux présentent un des symptômes propres à cette pathologie : en outre la puissance incommensurable que les princes détiennent, implique nécessairement une déviance comportementale qui les écarte des normes. De cela d'ailleurs, leur attitude face à l'argent est une illustration convaincante : si le décadent passe pour un dissipateur aguerri, tous les dirigeants, même ceux réputés pour leur avarice, ont engagé différentes dépenses, soit à des fins personnelles, soit pour préserver la grandeur de l'Empire et aider le peuple lors de grandes catastrophes. Pourtant ce thème exploité suivant une optique de décadence a mis en évidence d'autres aspects résolument suétoniens : le bon prince doit se tenir éloigné de tout excès, de la prodigalité comme de la cupidité, pour le bien de la communauté. Or qu'advient-il en vérité ? Trop souvent les relations que les empereurs entretiennent avec l'argent, masquent un désir inavouable de popularité, demeuré à l'état latent : ressurgit alors l'orgueil, capable de parfois transcender des existences entières. A l'exception de Tibère et de Titus qui, pour des motifs inhérents à leur personnalité, ne sont point orgueilleux, il s'avère malaisé de réfuter totalement l'autosatisfaction des autres dirigeants : car sans superbe, l'accomplissement de grandes actions paraît une issue bien improbable; en revanche, un orgueil paroxystique, une vanité conduisent à une inacceptable tyrannie, puis à une mort plus cruelle encore. Cependant pénétrons davantage dans l'intimité des douze Césars.

Pour découvrir la dimension de la transgression morale ainsi que ses incidences, le comportement amoureux et sexuel des hommes au pouvoir semble propice à notre étude de la décadence. Déjà une atmosphère de totale permissivité surprend par ce qu'elle dissimule de malsain : s'agit-il seulement d'un raffinement érotique ? ou sommes-nous confrontés à des débauches débridées ? Avant de considérer les différents types de perversions, nous rappellerons le sens que les Césars attribuent à l'amour. Voyons aussi ce que devient la *Pietas* : quels dirigeants respectent encore tous les devoirs envers les dieux et à l'égard d'autrui ?

[894] Le cas de Domitien, nous l'avons vu, est quelque peu différent de celui des Julio-Claudiens.

CHAPITRE II

LA DIMENSION DE LA TRANSGRESSION MORALE

Définir la dimension de la transgression morale implique un glissement dans la perversion et la cruauté. Cette constatation détermine le plan de notre étude : la simple énumération des comportements érotiques ne suffit pas; il faut aussi s'interroger pour savoir si la dépravation sexuelle complète le portrait du tyran, et préciser de ce fait les relations des dirigeants avec l'être aimé : s'agit-il d'un amour passionné ? Voyons ainsi comment un tel luxe de détails est parvenu jusqu'aux historiens. Puis on analysera les différentes formes prises par la *Pietas* : car il est frappant de constater, dès la fin de la République, une véritable transformation des mœurs[895]. Mais les douze Césars chez qui prédomine une évidente permissivité mêlée à la toute-puissance, sont-ils encore liés envers les dieux, les parents et la patrie, par quelque obligation morale ?

I. La dégradation du sentiment amoureux ?

[895] Dès la fin de la République, des lois strictes raffermissent les mœurs et réglementent l'adultère, l'homosexualité, les faux mariages : *Diuus Iulius*, XLIII.

Elle apparaît dans les *Vies des douze Césars*, avec une récurrence surprenante : toutes les V*itae* comportent en moyenne deux paragraphes réservés à l'exploitation des comportements intimes. Que faut-il en déduire ? Le problème posé est complexe : demandons-nous dans quelle mesure les dirigeants connaissent l'amour et qui le leur inspire. Ajoutons ensuite l'importance que Suétone accorde aux débauches sexuelles devenues l'aboutissement d'une quête exacerbée du plaisir : jusqu'à quel point la *uoluptas* peut-elle se pervertir ? Accompagnée d'un cortège d'interdits, l'orgie serait donc le point commun entre tous les empereurs du premier siècle; ainsi l'affirme R. Turcan :

> « Dans l'imaginaire collectif de nos contemporains et plus généralement de l'occident moderne, la cour des Césars est le lieu de ces orgies interminables qu'évoque le tableau de Th. Couture : *Les Romains de la Décadence*. » (*Vivre à la cour des Césars*, Chapitre VI, p. 237)

Une récapitulation des termes utilisés par Suétone permettra de confirmer d'emblée si le mauvais empereur est le seul à posséder des mœurs dépravées.

A. L'amour et ses manifestations

Dans quelles circonstances les dirigeants trouvent-ils l'être aimé qui correspond à leurs aspirations personnelles ? Définissons les fondements de leurs relations intimes; ils mènent à une interrogation sur la conscience même que les Césars ont de leur vie amoureuse et, dès lors, à une réflexion sur les sentiments.
Or il existe pour les Anciens deux types d'amour :

> « **L'amour véritable aime avec sagesse** et mesure l'ordre et la beauté. […] Donc, rien de furieux ni d'apparenté à l'incontinence ne doit approcher de l'amour véritable. » (*La République*, III, 403e)

A l'amour véritable s'oppose l'amour-passion, qu'il importe aussi de définir :

> « N'est-ce pas pour cette raison que depuis longtemps **l'amour est appelé tyran** ? […] De nombreux et de terribles désirs, dont les exigences seront multiples, ne pousseront-ils pas, chaque jour et chaque nuit à côté de cette passion ? […] Il nous reste donc à examiner l'homme tyrannique… **Eros, qui vit en lui tyranniquement dans un désordre et un dérèglement complets**, parce qu'il est le seul maître, poussera le malheureux dont il occupe l'âme, comme un tyran la cité, à tout oser pour le nourrir, lui et la cohue des désirs qui l'entourent. » (PLATON, *La République*, IX, 574 d)

Etudions successivement les liaisons amoureuses des douze Césars : quels dirigeants seront alors qualifiés de tyranniques ? Pour cela, nous nous fierons au vocabulaire employé par Suétone puisque les termes *diligo* et *cupido* caractérisent souvent les sentiments des princes.

1. César et Auguste

Il importe d'examiner d'abord les relations amoureuses de César et d'Auguste, avant de caractériser les sentiments qu'ils éprouvent envers l'être aimé.

- César

Choisies en fonction d'alliances politiques, les trois épouses de César lui assurent de véritables appuis et constituent les jalons de sa montée vers le pouvoir[896] : à ce titre d'ailleurs, le texte de Suétone ne mentionne aucun des sentiments unissant les époux. En revanche les liaisons adultérines du divin Jules semblent dominées par un amour passionné :

> ***Pronum et sumptuosum in libidines fuisse constans opinio est, plurimasque et illustres feminas corrupisse*** *[…]. Sed ante alias* ***dilexit Marci Bruti matrem Seruiliam*** *[…].* ***Dilexit et reginas****, inter quas Eunoen Mauram Bogudis uxorem, […];* ***sed maxime Cleopatram****, cum qua et conuiuia in primam lucem saepe protraxit et eadem naue thalamego paene Aethiopia tenus Aegyptum penetrauit, nisi exercitus sequi recusasset, quam denique accitam in urbem non nisi maximis honoribus praemiisque auctam remisit filiumque natum appellare nomine suo passus est.*
>
> « Tout le monde s'accorde à dire qu'il était porté au plaisir, généreux dans ses amours, et qu'il séduisit un très grand nombre de femmes d'une illustre naissance […]. Mais sa plus grande passion fut pour Servilia, la mère de Marcus Caton. […] Il aima aussi des reines, entre autres celles de Maurétanie, Eunoë, femme de Bogud […]; mais sa plus grande passion fut pour Cléopâtre : non seulement il lui donna maintes fois des festins qui se prolongeaient jusqu'au jour, mais, l'emmenant avec lui sur un navire pourvu de cabines, il aurait traversé toute l'Egypte et atteint l'Ethiopie, si son armée n'avait pas refusé de le suivre; enfin l'ayant fait venir à Rome, il ne la renvoya que comblée d'honneurs et de récompenses magnifiques et lui permit de donner son nom au fils qui lui était né. » (*Diuus Iulius*, L et LII)

Dans quelle mesure les relations du divin Jules apparaissent-elles tyranniques[897] ? Est-ce parce que la réputation de ce séducteur aguerri[898] et généreux[899], dépasse le cadre de Rome ? Suétone cite un exemple de « distique […] répété par ses soldats lors du triomphe des Gaules »[900] :

> *Vrbani, seruate uxores : moechum caluom adducimus;*
> *Aurum in Gallia effutuisti, hic sumpsisti mutuum.*
> « Citadins, surveillez vos femmes : nous amenons un adultère chauve;

[896] *Diuus Iulius*, I : « Il prit pour femme Cornélie, fille de Cinna, qui avait été quatre fois consul. » Mais Cornélie meurt quand César n'a que dix-sept ans : à son éloge funèbre, ce jeune homme ambitieux rappelle devant la foule, ses origines divines (VI). Son second mariage avec Pompeia, la petite-fille de Sylla, finit par un divorce dès que l'honneur de son épouse est mis en cause; VI : « Après la mort de Cornélie, César épousa Pompeia, fille de Q. Pompée et petite fille de Sylla; il divorça ensuite, la jugeant coupable de relations adultères avec Publius Clodius, car la rumeur publique accusa formellement ce personnage de s'être introduit auprès d'elle, sous des vêtements de femme, au cours d'une cérémonie religieuse. » Et aussi LXXIV : « Quand on fit appel à son témoignage contre Publius Clodius, l'amant de sa femme Pompeia, accusé, pour la même raison, de sacrilège, il déclara qu'il ne savait rien, […] et, comme on lui demandait pourquoi il avait répudié son épouse, il répondit : *C'est parce que les miens doivent être exempts de soupçon autant que de crime*. » Le scandale relatif à l'affaire de la *Bona Dea* n'est pas très clair; cependant, par cette phrase habile de César qui clôt les débats, sa respectabilité n'est pas entachée. Enfin, l'année de son consulat, le divin Jules s'unit à Calpurnia, la fille de Pison et conclut le mariage de sa fille avec Pompée : grâce à l'appui de son beau-père et de son gendre, il peut donc satisfaire son ambition; XXI et XXII : « Vers la même époque, il épousa Calpurnie, fille de L. Pison, qui devait lui succéder au consulat, et maria sa propre fille Julie à Gnaeus Pompée. […] Depuis cette nouvelle alliance, ce fut Pompée qu'il se mit à interroger le premier au sénat. […] Choisissant donc, grâce à l'appui de son beau-père et de son gendre, entre toutes les provinces, il préféra la Gaule… » Dans ce cas, le mariage ne repose plus sur des sentiments d'amour, mais il devient plutôt un instrument politique à la fin de la République.

[897] Dans le cas de César, on retrouve les termes *libido* et *diligo*.

[898] *Diuus Iulius*, LI : « Il ne respecta même pas les femmes des provinciaux. »

[899] *Diuus Iulius*, L : Pour Servilia, « il lui acheta une perle valant six millions de sesterces, et, durant la guerre civile, sans parler d'autres donations, il lui fit adjuger au plus bas prix d'immenses propriétés vendues aux enchères. »

[900] *Diuus Iulius*, LI : *...hoc disticho apparet iactato aeque a militibus per Gallicum triumphum.* Ce trait de caractère paraît fiable puisque les soldats avaient passé près d'une dizaine d'années sous les ordres de César.

Tu as forniqué en Gaule avec l'or emprunté à Rome. » (*Diuus Iulius*, LI)

Cette accusation prend toute son ampleur, quand, à la fin de sa vie, César s'autorise à avoir des relations sexuelles avec toutes les femmes de son choix, « pour s'assurer une descendance »[901]; Dion Cassius rappelle en outre, les nombreuses liaisons du dictateur :

« Quelques-uns osèrent lui permettre d'avoir commerce avec toutes les femmes qu'il voudrait car, alors encore, quoiqu'il fut sur la cinquantaine, il en avait plusieurs. » (*Histoire romaine*, XLIV, 7)

Comment comprendre les multiples aventures[902] auxquelles César s'adonne avec ferveur ? Elles s'assimilent, vu leur fréquence, à l'assouvissement d'un besoin physique et ne peuvent se confondre avec les sentiments passionnés qui enflamment César. En conséquence, ce désir toujours plus exalté exprimerait alors une volonté tyrannique de satisfaire ses propres pulsions, dans un environnement propice à la libération des mœurs. Est-ce aussi le cas d'Auguste ?

- Auguste

Après deux divorces[903], Auguste s'unit à Livie[904], alors âgée de dix-neuf ans et enceinte de six mois[905]. Rappelons dans quelles circonstances le *princeps* détourne de son foyer, cette jeune femme qu'Aurelius Victor juge « ardente et sans mesure »[906] :

Exim Caesar ***cupidine*** *formae aufert marito, incertum an inuitam, adeo properus ut ne spatio quidem ad enitendum dato penatibus suis grauidam induxerit.*
« César épris de la beauté de Livie l'enlève à son mari, peut-être malgré elle, avec tant de précipitation qu'il ne lui laisse pas le temps de faire ses couches et l'établit chez lui encore grosse. » (*Annales*, V, 1)

Qu'advient-il alors ? En dépit de leur attachement mutuel, le fondateur du principat n'est pas l'homme d'une seule femme; ainsi le précise Dion Cassius :

« Il était porté aux plaisirs de Vénus, on lui apportait dans des litières couvertes les femmes qu'il voulait et on les introduisait dans sa chambre. » (*Histoires*, LVI, 44)

A en croire Suétone, les adultères[907] du prince seraient une stratégie militaire qui lui permettrait d'interroger les femmes de ses adversaires politiques, « pour [en] découvrir plus facilement les desseins »[908] ! Cela

[901] *Diuus Iulius*, LII : « Helvius Cinna, tribun de la plèbe, avoua à un très grand nombre de personnes qu'il avait eu entre les mains le texte déjà tout prêt d'une loi que César lui avait donné l'ordre de proposer en son absence, lui permettant d'épouser à son choix autant de femmes qu'il le voudrait, pour s'assurer une descendance. »
[902] La liaison entre César et Nicomède sera traitée ultérieurement puisqu'il n'est pas question d'amour; *Diuus Iulius*, II et XLIX.
[903] *Diuus Augustus*, LXII : « Il épousa Claudia, la belle-fille d'Antoine, fille de Fulvie et de P. Clodius, bien qu'elle fût à peine nubile, puis, s'étant brouillé avec sa belle-mère Fulvie, il la renvoya encore vierge. Plus tard, il prit pour femme Scribonia, veuve de deux consulaires et qui même avait eu des enfants de l'un deux. Cette fois encore, il divorça, écœuré, comme il l'écrit lui-même, par le dérèglement de sa conduite. »
[904] *Diuus Augustus*, LXII : « Il épousa Livia Drusilla, l'enlevant à son mari Tiberius Nero, quoiqu'elle fût enceinte et garda jusqu'au bout une tendresse et une estime sans égales. »
[905] TACITE, *Annales*, I, 10 : « [Auguste] n'avait-il pas enlevé à Néron son épouse [Livie], consulté par dérision les pontifes pour savoir si cette femme, qui avait conçu mais pas encore produit son fruit, pouvait selon les rites prendre le voile nuptial ? »
[906] *Le Livre des Césars*, I, 4 : *Flagrante haud modice luxuria*.
[907] *Diuus Augustus*, LXIX. M. Antoine l'accuse même de libertinage et apporte quelques preuves accablantes : « M. Antoine lui a reproché, outre son mariage précipité avec Livie, d'avoir, sous les yeux du mari, fait sortir de table pour la conduire dans sa chambre la femme d'un consulaire, qu'il ramena ensuite à sa place avec les oreilles rouges et les cheveux en désordre; d'avoir renvoyé

n'empêche donc pas Auguste de légiférer en matière de famille et de mœurs[909], alors que lui-même folâtre avec différentes femmes ! De même les lois sur le mariage, qu'il impose sans les respecter davantage[910], révèlent un véritable comportement d'autocrate : de fait Auguste n'hésite pas à briser l'heureuse union de Tibère[911]. Quant à son mariage avec Livie, il se caractérise par un mélange de désir et de possession tyranniques, autant qu'il satisfait une sensualité doublée de concupiscence : car le *princeps* s'est emparé de Livie, peut-être par amour[912], mais aussi dans le but égoïste d'assouvir la violence de ses sentiments.
En raison de leur sensibilité exacerbée, César et Auguste ne savent s'astreindre à un amour unique : les adultères que tous deux accumulent pour leur seule satisfaction, répondent au besoin physique d'assouvir leur sens en émoi. En outre ces deux dirigeants entretiennent des liaisons amoureuses qui servent leurs ambitions politiques : aussi existe-t-il une évidente discordance entre leurs comportements intimes et les lois qu'eux-mêmes édictent. Voyons ensuite sous quelle forme se manifeste l'amour des Julio-Claudiens.

2. Les Julio-Claudiens

Pour cette dynastie, l'amour connaît une amplitude des plus extrêmes : pareille diversité suppose d'étudier séparément le cas de chacun. Jusqu'à quel point alors l'amour peut-il s'affranchir des limites imposées par la morale ?

- Tibère

Pour d'obscures raisons[913] qui ne répondent pas seulement à des impératifs politiques[914], Auguste rompt le mariage de son beau-fils et d'Agrippine I :

> *Agrippinam […] duxit uxorem; sublatoque ex ea filio Druso,* ***quanquam bene conuenientem*** *rursusque grauidam dimittere ac Iuliam Augusti filiam confestim coactus est ducere* ***non sine magno angore animi, cum et Agrippinae consuetudine teneretur*** *et Iuliae mores improbaret.*
> « Il prit pour femme Agrippine, […] après avoir eu d'elle un fils, Drusus, il se vit, malgré leur parfait accord, contraint de la congédier, alors qu'elle était de nouveau enceinte, pour épouser sur le champ, Julie, la fille d'Auguste. Ce ne fut pas sans une profonde douleur, parce que l'habitude l'attachait à Agrippine, et qu'il réprouvait la conduite de Julie. » (*Tiberius*, VII)

Scribonia, parce qu'elle avait déploré avec trop de franchise qu'un homme sans mœurs eût un pouvoir excessif; de s'être procuré des femmes par l'intermédiaire de ses amis, qui faisaient dévêtir pour les examiner, des mères de famille et des jeunes filles adultes, soi-disant mises en vente par le marchand d'esclaves Toranius. »
[908] *Diuus Augustus*, LXIX.
[909] *Diuus Augustus*, XXXIV : « Il remania les lois et refit entièrement certaines d'entre elles, comme la loi somptuaire, et celles qui concernaient les adultères, la sodomie, la brigue, le mariage des ordres. »
[910] *Diuus Augustus*, XXXIV : « Et, lorsqu'il s'aperçut que, soit en prenant des fiancées trop jeunes, soit en changeant fréquemment de femme, on éludait encore la loi, il réduisit le temps des fiançailles. »
[911] *Diuus Augustus*, LXIII.
[912] Pour Auguste, Suétone emploie le terme *cupido*.
[913] *Diuus Augustus*, LXIII : « Lorsqu'Agrippa [le mari de sa fille Julie] fut mort à son tour, il hésita longtemps entre de nombreux partis, cherchant même dans l'ordre équestre, puis il choisit son beau-fils Tibère, qu'il contraignit à renvoyer sa femme, bien qu'elle fût enceinte et qu'elle l'eût déjà rendu père. »
[914] *Diuus Augustus*, LXIII : « M. Antoine prétend qu'il avait d'abord promis Julie à son fils Antoine, puis à Cotison, roi des Gètes, et qu'à cette époque il avait en retour demandé lui-même à ce roi la main de sa fille. » Auguste avait donc le choix entre plusieurs prétendants.

De cette répudiation forcée résulte le drame de la vie de Tibère. Car après son divorce, le prince conserve la nostalgie de sa première épouse, à laquelle il est encore attaché et qu'il regrette amèrement :

> *Sed Agrippinam et abegisse post diuortium* ***doluit*** *et semel omnino ex occursu uisam adeo* ***contentis et umentibus oculis*** *prosecutus est, ut custoditum sit ne umquam in conspectum ei posthac ueniret.*
> « Pour ce qui est d'Agrippine, non seulement il souffrit d'en être séparé, après son divorce, mais, l'ayant une seule fois revue, au hasard d'une rencontre, il la suivit d'un regard si heureux et si attendri, que désormais on prit soin de ne plus la laisser paraître en sa présence. » (*Tiberius*, VII)

Cependant dans les premiers temps de son mariage avec Julie, Tibère lui témoigne de la complaisance, et même de l'amour :

> *Cum Iulia primo concorditer et* ***amore mutuo uixit, mox dissedit*** *et aliquanto grauius, ut etiam perpetuo secubaret, intercepto communis fili pignore, qui Aquileiae natus infans extinctus est.*
> « Il vécut d'abord en bonne intelligence avec Julie et répondit à son amour, mais bientôt il s'en détacha, et la séparation fut encore aggravée, car depuis lors il fit toujours lit à part, quand eut disparu le gage de leur amour, un fils qui naquit à Aquilée et mourut tout enfant. » (*Tiberius*, VII)

Comment comprendre le détachement du prince ? En plus d'une incompatibilité d'humeur entre les époux[915], les mœurs dépravées[916] de Julie incitent Tibère à se retirer à Rhodes[917]. Mais en dépit de la disgrâce signifiée à sa femme[918], l'empereur continue de nourrir une rancœur tenace[919] pour celle qu'il rend responsable de son malheur. Dans quelle mesure un amour contrarié peut-il affecter un homme[920] ? Car l'union imposée par Auguste, au nom de la raison d'Etat, a profondément aigri Tibère, tant le contraste entre Julie et Agrippine heurtait sa sensibilité. De ce fait Tibère, à qui l'on refuse même « la permission de revoir ses proches »[921], se refugie dans une solitude forcée[922], « inspirant de jour en jour plus de mépris et plus de haine »[923]. Qu'en est-il de son successeur ?

- Caligula

Evoquer l'amour de Caligula est une entreprise délicate puisque les sentiments de l'empereur s'expriment très souvent au milieu de débauches caractérisées.

---

[915] TACITE, *Annales*, I, 53 : « [Julie] avait été mariée à Tibère […], mais l'avait méprisé comme mal assorti. »
[916] TACITE, *Annales*, VI, 57 : « Mais sa situation ne fut jamais plus chancelante que lorsqu'il reçut Julie en mariage, forcé qu'il était tantôt de tolérer l'impudicité de sa femme, tantôt d'en décliner la responsabilité. »
[917] *Tiberius*, X : « Il décida tout à coup de disparaître et de se retirer le plus loin possible : on se demande si ce fut par dégoût de sa femme, qu'il n'osait ni accuser ni renvoyer, mais ne pouvait supporter davantage. »
TACITE, *Annales*, I, 53 : « Nulle autre raison n'avait autant déterminé Tibère à se retirer à Rhodes. »
[918] *Tiberius*, XI : « condamnée pour ses débauches et ses adultères ».
[919] TACITE, *Annales*, I, 53 : « Maître de l'Empire, celui-ci, heureux de la voir proscrite, flétrie, privée de toute espérance après le meurtre de Postumus Agrippa, la fit lentement périr de misère et d'épuisement, persuadé que sa mort, après un si long bannissement, resterait inaperçue. »
[920] TACITE, *Annales*, VI, 57 : « Ses mœurs eurent aussi leurs contrastes : pouvant servir de modèle par sa vie et sa réputation, tant qu'il fut homme privé ou exerça des commandements sous Auguste; hypocrite et adroit à feindre la vertu, tant que vécurent Germanicus et Drusus; mêlé de bien et de mal, jusqu'à la mort de sa mère; […] il finit par se précipiter dans le crime et l'ignominie, lorsque bannissant toute honte et toute crainte, il se laissa aller au penchant de sa nature. »
[921] *Tiberius*, XI et XII : « Il demanda […] la permission de revoir les proches, dont il se sentait privé; mais il ne put l'obtenir, et l'on alla même jusqu'à l'inviter à ne plus se préoccuper des siens, qu'il avait quittés avec tant d'empressement. Il resta donc à Rhodes contre sa volonté. »
[922] *Tiberius*, XIV : « Il revint à Rome après sept ans de retraite. »

De ses mariages[924] « dont on a peine à décider s'il mit plus d'effronterie à les contracter, à les rompre ou à les maintenir »[925], nous retiendrons le principal : son union avec Caesonia; mais qui est-elle vraiment ?

> *Caesoniam neque facie insigni neque aetate integra matremque iam ex alio uiro trium filiarum, sed* ***luxuriae ac lasciuiae perditae****, et* ***ardentius et constantius amauit****, ut saepe […] ostenderit amicis uero etiam nudam. […] Quin et subinde iactabat « exquisiturum se uel fidiculis de Caesonia sua,* ***cur eam tanto opere diligeret****. »*
>
> « Caesonia n'était pas d'une beauté remarquable ni dans la fleur de l'âge; de plus, elle avait déjà eu trois filles d'un autre mari, mais elle était perdue de débauches et de vices : il eut pour elle une passion si ardente et si durable que souvent il la présenta […] même toute nue à ses amis. […] Mieux encore : il répétait souvent qu'il recourrait même à la torture pour savoir de sa chère Caesonia pourquoi il l'aimait tant. » (*Caligula*, XXVI et XXXIII)

Par un procédé stylistique qui use de la juxtaposition *luxuriae ac lasciuiae [perditae]* suivie des comparatifs *ardentius et constantius [amauit]*, Suétone définit l'essence même de cette relation intime[926] : car une telle attirance serait-elle née si Caligula n'avait vu en Caesonia, le reflet de sa propre image ? A côté de cette vie officielle, le prince qui se livre aux débauches avec la courtisane Pyrallis[927], vit aussi un amour incestueux avec Drusilla[928], sa sœur :

> *Reliquas sorores nec* ***cupiditate*** *tanta nec* ***dignatione dilexit****.*
>
> « Son amour pour ses autres sœurs ne s'accompagna ni d'une semblable passion ni de pareils égards. » (*Caligula*, XXIV)

Est-ce par assimilation[929] à la monarchie égyptienne, que Caligula se livre à l'inceste avec ses trois sœurs ? Toutefois, son attachement envers Drusilla, qu'« il institu[e] même héritière de sa fortune et de l'Empire »[930] paraît si authentique que même Suétone en est déconcerté[931]. Restent alors ses aventures homosexuelles qui se placent aussi sous le signe de l'amour :

> *M. Lepidum, Mnesterem pantominum, quosdam obsides* ***dilexisse*** *fertur commercio mutui* ***stupri****.*
>
> « On rapporte que M. Lepidus, Mnester le pantomine[932], et quelques otages furent l'objet de sa passion, et qu'il entretint avec eux un commerce infâme. » (*Caligula*, XXXVI)

---

[923] *Tiberius*, XII : « Il resta près de deux ans dans une telle situation, inspirant de jour en jour plus de mépris et plus de haine… »
[924] Sur les mariages de Caius, voir *Caligula*, XXV.
[925] *Caligula*, XXV : *Matrimonia contraxerit turpius an dimiserit an tenuerit, non est facile discernere*.
[926] A ce titre, les verbes *amare* et *diligere* sont significatifs.
[927] *Caligula*, XXXVI : « Outre […] sa passion bien connue pour la courtisane Pyrallis… »
[928] *Caligula*, XXIV : « En ce qui concerne Drusilla, on croit qu'il la déflora quand il portait encore la prétexte, et qu'il fut même surpris un jour entre ses bras par leur aïeule Antonia, chez qui tous deux étaient élevés; plus tard il l'enleva au consulaire Lucius Cassius Longinus qui l'avait épousée, et la traita publiquement comme sa femme légitime; tombé malade, il l'institua même héritière de sa fortune et de l'Empire. Quand elle mourut, il ordonna une suspension générale des affaires […] et depuis cette circonstance, fussent-elles les plus importantes, même dans l'assemblée du peuple ou même devant les soldats, il ne jura plus que par la divinité de Drusilla. »
[929] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LIX, 26 : « Il feignait aussi d'être Jupiter et se vantait, par suite de cela, d'avoir des relations avec un grand nombre de femmes et principalement avec ses sœurs. »
[930] *Caligula*, XXIV.
[931] *Caligula*, XXIV : A la mort de sa sœur, la douleur de Caius n'est pas moins anormale que les funérailles qu'il lui offre.
[932] *Caligula*, LV : « Il embrassait le pantonime Mnester même en plein spectacle… »

Constatons alors que chacune des liaisons de Caligula s'entoure de *stuprum* et que l'amour s'y associe au déshonneur. Aussi la sexualité débridée et trouble de Caius correspond-elle au profil d'un homme qui multiplie les expériences sensuelles, dans le but de satisfaire sa recherche instinctive du plaisir.

- Claude

Par nature, Claude « [a] pour les femmes une passion effrénée »[933]; toutefois son attitude passive le place sous la dépendance de femmes, plus corrompues encore.
De ses quatre mariages[934], les deux derniers sont les plus célèbres et revêtent un aspect passionnel, menant à d'importantes déconvenues[935] : quels sont donc les sentiments de l'empereur à l'égard de Messaline, sa troisième épouse ? Follement éprise[936] de son amant Silius, l'impératrice débauchée[937] décide d'épouser ce dernier, pendant que Claude séjourne à Ostie[938] : que s'ensuit-il dès le retour du prince[939] ?

> *Messalinae quoque* ***amorem flagrantissimum*** *non tam indignitate contumeliarum quam periculi metu abiecit, cum adultero Silio adquiri imperium credidisset.*
> « De même, s'il sacrifia Messaline, malgré toute l'ardeur de sa passion pour elle, ce fut moins parce qu'il s'indigna de ses outrages que par crainte du danger, car il s'était imaginé que l'Empire revenait à son amant Silius. » (*Diuus Claudius*, XXXVI)

Indifférent[940] à la disparition de son épouse, Claude « ne p[e]ut s'empêcher de songer aussitôt à une nouvelle union »[941] :

> *Verum inlecebris Agrippinae, Germanici fratris sui filiae,* ***per ius osculi et blanditiarum occasiones pellectus in amorem****, subornauit proximo senatu qui censerent cogendum se ad ducendum eam uxorem, quasi rei p. maxime interesset, dandamque ceteris ueniam talium coniugiorum, quae ad id tempus* ***incesta*** *habebantur.*
> « Mais les caresses d'Agrippine, la fille de son frère Germanicus, qui avait le droit de l'embrasser et mille occasions de le séduire, lui ayant inspiré de l'amour, il soudoya les sénateurs qui, à la première séance du sénat, proposèrent qu'on le contraignît à l'épouser, soi-disant dans l'intérêt supérieur de l'Etat et qu'on autorisât tous les citoyens à contracter de pareilles unions, regardées jusqu'alors comme incestueuses. » (*Diuus Claudius*, XXVI)

---

933 *Diuus Claudius*, XXVI : *Libidinis in feminas profusissimae…*
934 *Diuus Claudius*, XXVII : « Il épousa Plautia Urgulanilla, […] et plus tard Aelia Paetina, fille d'un consulaire. Il se sépara de l'une et de l'autre, de Paetina, pour de légers griefs, d'Urgulanilla, au contraire, parce qu'elle s'était déshonorée par ses débauches et qu'on la soupçonnait d'homicide. Il prit ensuite pour femme Valeria Messalina » et s'unit enfin avec Agrippine.
935 *Diuus Claudius*, XXXVI : Claude croyait que le mariage de Messaline et de Silius était un complot destiné à le renverser.
Diuus Claudius, XLIV : Agrippine aurait causé la mort de Claude, en lui faisant « servir des cèpes empoisonnés ».
936 TACITE, *Annales*, XI, 12 : « Elle s'était enflammée pour C. Silius d'une passion si ardente qu'elle […] posséda son amant sans partage. […] Elle ne cessait de venir chez Silius avec toute sa cour, s'attachait à tous ses pas, lui prodiguait richesses et honneurs; enfin, comme si déjà l'Empire avait passé à un autre, les esclaves de Claude, ses affranchis, son mobilier étaient vus dans la maison de son amant. »
937 PLINE L'Ancien, *Histoires naturelles*, X, 83 : « Messaline, la femme de l'empereur Claude, estimant cette palme digne d'une impératrice, choisit pour compétitrice une esclave prostituée des plus renommées et la vainquit en faisant l'amour dans l'espace d'une nuit et d'un jour vingt-cinq fois. »
938 TACITE, *Annales*, XI, 32 : Claude est à Ostie.
939 TACITE, *Annales*, XI, 37 et 38 : Avant le retour du *princeps*, Narcisse prépare l'exécution de Messaline : « On annonça à Claude encore à table que Messaline avait péri, sans dire si c'était de sa main ou de celle d'un autre. ».
940 TACITE, *Annales*, XI, 38 : « Les jours suivants il ne manifesta non plus ni haine ni satisfaction, ni colère ni tristesse. »
941 *Diuus Claudius*, XXVI.

Si Suétone condamne la liaison incestueuse entre un oncle et sa nièce, il dénonce surtout les initiatives enjôleuses[942] d'Agrippine qui ont eu raison de Claude : c'est la sujétion de Claude aux femmes et aux plaisirs des sens qui apparaît; ainsi l'affirme O. Kieffer :

> « Plus grands sont les besoins sexuels d'un homme, **plus grande est la dépendance de cet homme vis-à-vis des femmes pendant toute sa vie**. Surtout, quand, comme Claude, il n'est pas un héros, mais un homme tranquille, studieux, maladroit. » (*Sexual life in Ancient Rome*, p. 317)

D'une sensualité effrénée[943], l'empereur ne sait contrôler la passion qui l'anime, succombant à chaque instant aux charmes de femmes expertes[944] et manipulatrices : car Claude, s'il fait l'aveu[945] de cette faiblesse à la fin de sa vie, ignore encore que la main qui le tuera est celle qu'il a chérie. Attardons-nous maintenant sur les relations amoureuses de Néron.

- Néron

Quelle signification Néron attribue-t-il à l'amour ? Son aversion manifeste à l'égard de sa première épouse Octavie, âgée de douze ans, peut paraître légitime puisque ce mariage arrangé n'accorde aucune place aux sentiments amoureux[946]. Mais que dire des conséquences qui découlent de sa liaison avec une affranchie prénommée Actè[947] ?

> *Ignara matre, dein frustra obnitente, penitus inrepserat* ***per luxum et ambigua secreta****. […] Tum Agrippina, uersis artibus,* ***per blandimenta iuuenem adgredi, suum potius cubiculum ac sinum offerre contegendis*** *quae prima aetas et summa fortuna expeterent.*
> « A l'insu de sa mère, puis malgré les vains efforts de celle-ci, Acté s'était profondément insinuée dans son cœur, en flattant son goût de la luxure et des mystères équivoques. […] Alors Agrippine, changeant de tactique, cherche à prendre son fils par des cajoleries, en lui offrant sa chambre et son intimité pour abriter des plaisirs, que, disait-elle, son jeune âge et le rang suprême exigeaient. » (TACITE, *Annales*, XIII, 12 et 13)

Existe-t-il une réalité de l'inceste ? Selon Tacite qui se rapporte au témoignage de Cluvius[948], Agrippine « s'offr[e] plusieurs fois au jeune homme en état d'ivresse, toute parée et prête à l'inceste »; Suétone confirme le fait, en se fiant de même à d'autres :

> *Olim etiam quotiens lectica cum matre ueheretur,* ***libidinatum inceste*** *ac maculis uestis proditum* ***affirmant****.*

[942] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LX, 31 : « Elle était belle, visitait souvent l'empereur, s'entretenant en particulier avec lui en sa qualité d'oncle et se conduisant à son égard de façon trop tendre pour une nièce. »
[943] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LX, 31 : « C'est surtout pour les plaisirs de la table et de l'amour qu'on l'attaquait souvent car il avait pour les deux une passion insatiable et, dans ces occasions, il était très facile à circonvenir. »
[944] TACITE, *Annales*, XI, 29 : « Attentif aux occasions, [Narcisse] profita de ce que César s'attardait à Ostie pour s'entendre avec deux courtisanes dont Claude ne pouvait plus se passer : […] en leur montrant quel ascendant elles auraient sur l'empereur, quand il aurait rejeté sa femme [Messaline] il les décida à se charger de la dénonciation. »
[945] *Diuus Claudius*, XLIII : « Mon destin, à moi aussi, veut que toutes mes femmes soient impudiques et non impunies. »
[946] *Nero*, XXXV : « Il se dégoûta rapidement d'Octavie et, comme ses amis le lui reprochaient, il leur répondit qu'elle devait se contenter des insignes du mariage. Par la suite, ayant plusieurs fois essayé, sans y réussir, de la faire étrangler, il la répudia sous prétexte de stérilité, mais, comme le peuple réprouvait cette conduite et ne lui ménageait pas ses invectives, il la relégua même et finalement la fit mettre à mort sous l'imputation d'adultères. »
[947] *Nero*, XXVIII : « Peu s'en fallut pour qu'il ne prît pour épouse légitime son affranchie Acté. »

« On assure même que, jadis, toutes les fois qu'il allait en litière avec sa mère, il s'abandonnait à sa passion incestueuse, et qu'il était dénoncé par les taches de ses vêtements. » (*Nero*, XXVIII)

Si le pluriel non défini du verbe *affirmant* induit un doute sur les faits par sa valeur cancannière, nous sommes de toute manière en présence d'un violent désir d'inceste[949], révélateur des tendances sexuelles d'Agrippine et de Néron. Dès lors, comment croire que cette relation équivoque entre une mère et son fils, n'affecte pas les autres liaisons de Néron ? Elle l'empêche désormais de se fixer dans une vie sentimentale stable et, « onze jours après son divorce »[950], le prince est séduit par Poppée, une patricienne débauchée[951] :

Poppaeam […] in matrimonium acceptam ***dilexit*** *unice; et tamen ipsam quoque ictu calcis occidit.*

« Néron épousa Poppée, qu'il chérit par-dessus tout; néanmoins, il la tua, elle aussi, d'un coup de pied. » (*Nero*, XXXV)

Ainsi l'amour du prince pour Poppée se clôt-il sur une note tragique[952], empreinte de brutalité. Par ses relations ambiguës où l'amour se joint à la cruauté, Néron se cherche avant tout un homologue féminin, capable de satisfaire sa lubricité et d'exceller en vices[953]. Pourtant l'empereur n'apprécie pas seulement les charmes des femmes : même si ce type de sexualité est fréquent dans tout l'Empire[954], les deux mariages homosexuels de Néron suscitent néanmoins l'indignation des Anciens en raison de leur aspect sacrilège, officiel et théâtral[955]. Par ses unions avec Sporus et Doryphore[956], le *princeps* viole les lois de la nature pour son propre plaisir et son seul divertissement :

Puerum Sporum exectis testibus etiam in muliebrem naturam transfigurare conatus cum dote et flammeo per sollemnia nuptiarum celeberrimo officio deductum ad se pro uxore habuit. […] Et conficeretur a Doryphoro liberto; cui etiam, sicut ipsi Sporus, ita ipse denupsit, uoces quoque et heiulatus uim patientium uirginum imitatus.

« Après avoir fait émasculer un enfant nommé Sporus, il prétendit même le métamorphoser en femme, se le fit amener avec sa dot et son voile rouge, en grand cortège, suivant le cérémonial ordinaire des mariages, et le traita comme son épouse. […] Puis il se livrait, pour finir, à son affranchi Doryphore; il se fit même épouser par cet affranchi comme il avait épousé Sporus, allant jusqu'à imiter les vierges auxquelles on fait violence. » (*Nero*, XXVIII et XXIX)

---

948 TACITE, *Annales*, XIV, 2 : *Tradit Cluuius…*

949 Pour DION CASSIUS, l'inceste se manifesterait d'une autre manière; *Histoire romaine*, LXI, 11 : « Néron aimait beaucoup une courtisane à cause de sa ressemblance avec Agrippine et […] lorsqu'il s'amusait avec elle, […] il disait qu'il couchait avec sa mère. »

950 *Nero*, XXXV.

951 TACITE, *Annales*, XIII, 45 : « Cette femme possédait tout, sauf une âme honnête : de fait, sa mère, qui surpassait en beauté toutes les femmes de son temps, lui avait donné à la fois la gloire et la grâce; ses richesses suffisaient à l'éclat de sa race; sa conversation était affable et son esprit ne manquait pas d'agrément. Sous des dehors réservés, elle se livrait à la débauche… » Voir les *Annales*, XIII, 46 et les *Histoires*, I, 13 : Tacite la surnomme « la putain impériale ».

952 TACITE, *Annales*, XVI, 6 « Poppée trouva la mort, victime d'une colère fortuite de son mari, dont elle reçut, étant enceinte, un violent coup de pied; car je ne saurais croire au poison […] : en effet, Néron désirait des enfants et il était passionnément épris de son épouse. »

953 TACITE, *Annales*, XIII, 12, 45 et 46; XIV, 61 : Sur le portrait moral de Poppée et d'Acté.

954 Pour l'exemple, citons *Le Satiricon* de Pétrone, écrit au I^er^ siècle, qui banalise l'homosexualité.

955 TACITE, *Annales*, XV, 37 commente le second mariage de Néron en ces termes : « Tout enfin fut offert en spectacle, même ce que, dans le cas d'une femme, la nuit couvre de son ombre. »

956 Pour Tacite, il s'agit de Pythagoras, un autre affranchi; *Annales*, XV, 37 : « Il avait pris, dans ce troupeau de dévoyés, un individu, nommé Pythagoras, pour l'épouser avec toutes les solennités du mariage : on mit sur la tête de l'empereur un voile sacré; on fit prendre les auspices; il y eut dot, lit nuptial et flambeaux d'hyménée. »

Ces deux mariages parodiques révèlent les goûts de Néron pour la provocation et l'exhibitionnisme; mais dans le cas précis de Sporus, la luxure paraît aussi s'accompagner d'amour[957].

A ce stade de notre réflexion, on a pu observer les différents aspects que revêt le sentiment amoureux. En idéalisant l'objet de son amour dont il est privé, Tibère vit dans le souvenir du passé et y découvre la douleur; en ce qui Caligula et Néron, leur amour s'exprime dans le cadre de la luxure et s'accompagne parfois de déshonneur. Reste Claude : son assujettissement aux plaisirs des sens le place sous la dépendance de femmes débauchées et manipulatrices qui l'ont séduit, mais dont il se soucie peu. Existe-t-il alors une forme de tyrannie amoureuse, propre aux Julio-Claudiens ? A l'exception de Tibère qui regrette manifestement sa première épouse, les autres dirigeants connaissent un amour passionné qui inclut aussi les relations intimes avec certains membres de leur propre famille. Poursuivons notre analyse, en étudiant désormais le sentiment amoureux des trois généraux.

3. Galba, Othon, Vitellius

Voyons comment ces trois hommes qui ont pourtant régné dans une période commune de l'Histoire, ont une conception très différente de l'amour : en quoi est-ce significatif ?

- Galba[958]

Après la mort de sa femme Lepida, l'empereur « rest[e] dans le célibat et ne se laiss[e] plus tenter par aucun parti, pas même celui d'Agrippine »[959]. Suétone s'intéresse cependant aux liens qui unissent Galba et Livia Augusta :

> ***Obseruauit ante omnis Liuiam Augustam****, cuius uiuae gratia plurimum ualuit.*
> « Il entoura d'une vénération toute particulière Livia Augusta, dont la faveur, tant qu'elle vécut, lui assura un très grand crédit. » (*Galba*, V)

Le verbe *obseruauit*, s'il traduit la déférence de Galba envers Livia, ne laisse apparaître aucune manifestation d'amour; le biographe précise en revanche, l'orientation homosexuelle de l'empereur :

> ***Libidinis*** *in mares pronior et eos non nisi praeduros exoletosque.*
> « Sa passion le portait de préférence vers les mâles, mais il les voulait très vigoureux et mûrs. » (*Galba*, XXII)

L'affirmation catégorique de Suétone coïnciderait avec l'existence que Galba a menée au milieu de ses nombreuses campagnes militaires. Etudions maintenant la liaison scabreuse d'Othon et de Poppée.

- Othon

Dans ses pires excès de jeunesse[960], la vie sexuelle d'Othon s'est longtemps confondue avec celle de Néron; aussi est-il logique que Poppée[961] leur soit commune :

[957] *Nero*, XXVIII : « A Rome, Néron […] promena [Sporus] aux Sigillaires en le couvrant de baisers à tout instant. »
[958] Rappelons que les sources historiques évoquent de façon très lacunaire, la vie privée de cet empereur.
[959] *Galba*, V.
[960] TACITE, *Histoires*, I, 22.
[961] Notons que Poppée prend l'initiative de leur liaison.

Item Poppeam Sabinam tunc adhuc amicam eius, abductam marito demandatamque interim sibi, nuptiarum specie recepit ***nec corrupisse contentus adeo dilexit, ut ne riualem quidem Neronem aequo tulerit animo.*** *[…] Quare diducto matrimonio sepositus est per causam legationis in Lusitaniam.*

« De même, lorsque Néron lui confia provisoirement Poppaea Sabina, alors simplement sa maîtresse, qu'il avait enlevée à son mari, Othon la reçut chez lui en feignant de l'épouser; mais non content de l'avoir séduite, il s'en éprit à un tel point qu'il ne put supporter davantage le partage avec l'empereur. […] Aussi Néron fit-il rompre le mariage d'Othon et, sous le nom de gouverneur, l'exila en Lusitanie. » (*Otho*, III)

Ainsi les deux amis intimes partagent-ils la même femme, jusqu'à ce qu'Othon se lasse de cette situation incompatible[962] avec ses sentiments passionnés. Pourtant son exil en Lusitanie[963] marque une rupture dans la vie sentimentale d'Othon et, pendant les dix années suivant sa nomination de gouverneur, sa conduite modérée et désintéressée[964] met un terme à son ancienne réputation de viveur[965]. Cependant il est un fait qui ne cesse de surprendre : en tant que « confident de tous les desseins et de tous les secrets de Néron »[966], pourquoi Othon aiguise-t-il la convoitise de Néron, un empereur[967], pourtant réputé pour sa jalousie[968] ?

Otho, ***siue amore incautus****, laudare formam elegantiamque uxoris apud principem, siue ut accenderet ac, si eadem femina potirentur, id quoque uinclum potentiam ei adiceret.*
« Othon, peut-être imprudent par amour, se met à vanter au prince la grâce et la distinction de son épouse, peut-être aussi dans le dessein de l'enflammer et l'idée de la possession de la même femme serait un nouveau lien qui accroîtrait son pouvoir. » (TACITE, *Annales*, XIII, 46)

En dépit de ces propos bien téméraires, la rupture apparaît inévitable : car Poppée, qui ambitionne le rang d'impératrice[969], n'aurait pu se satisfaire de cette simple union, cependant qu'Othon s'illusionne sur la réciprocité de son amour enflammé. Alors l'exil, s'il ne guérit pas sa passion excessive pour Poppée, le contraint néanmoins à « men[er] une vie pure et irréprochable, sans frein dans le loisir, plus maître de lui dans le pouvoir »[970].

- Vitellius

TACITE, *Annales*, XIII, 45 : « Aussi, bien que mariée au chevalier romain Rufrius Crispinius, dont elle avait eu un fils, elle se laissa séduire par la jeunesse et par le faste d'Othon et parce qu'il passait pour tenir une place des plus brillantes dans l'amitié de Néron; et l'adultère ne tarda pas à être suivi du mariage. »

962 *Otho*, III : « On prétend du moins que non seulement il refusa de voir les gens envoyés par Néron […], mais qu'un jour il alla jusqu'à fermer sa porte à l'empereur lui-même, qui joignit en vain les menaces aux prières pour ravoir en vain son dépôt. »

963 *Otho*, III : *Quare diducto matrimonio sepositus est per causam legationis in Lusitaniam.*

964 *Otho*, III : *Prouinciam administrauit quaestorius per decem annos, moderatione atque abstinentia singulari.*

965 Les Anciens n'ont rapporté aucune conduite scandaleuse, ni pendant son exil en Lusitanie, ni au cours de ses trois mois de règne.

966 *Otho*, III : *Omnium consiliorum secretorumque particeps die…*

967 TACITE, *Annales*, XIII, 46 : « Souvent, on l'entendait déclarer, en quittant la table du prince, qu'il allait, lui, la voir, se flattant d'avoir pu obtenir cette noblesse, cette beauté, la convoitise de tous, la joie des bienheureux. »

968 *Nero*, LIII.

969 TACITE, *Annales*, XIII, 46 : « Admise au palais, Poppée emploie d'abord les caresses et les artifices pour s'imposer, feignant de ne pouvoir résister à la passion et d'être conquise par la beauté de Néron; puis, sentant l'amour du prince s'aviver, elle recourt à la fierté… »

Beaucoup moins sentimental qu'Othon, Vitellius a contracté deux mariages dont nous ignorons si l'amour y présidait; Suétone les relate en ces termes :

> *Vxorem habuit Petroniam consularis uiri filiam et ex ea filium Petronianum captum altero oculo. […] Duxit mox Galeriam Fundanam praetorio patre ac de hac quoque liberos utriusque sexus tulit, sed marem titubantia oris prope mutum et elinguem.*
> « De son mariage avec Petronia, la fille d'un consulaire, il eut un fils, Petronianus qui était borgne. […] Il épousa ensuite Galeria Fundana, dont le père avait été préteur; il eut aussi des enfants, de l'un et de l'autre sexe, mais le garçon était à peu près incapable de parler, tant il bégayait. » (*Vitellius*, VII)

A l'évidence Suétone, s'il évoque la descendance tarée de l'empereur, ne s'est guère attardé sur les sentiments de Vitellius envers Petronia[971] et Galeria. Philostrate en revanche, précise les tendances libertines de Vitellius, conformes à son tempérament de viveur :

> « Bien qu'il soit aux mains des courtisanes, il n'en poursuit pas moins les femmes mariées, disant qu'**il préfère les plaisirs amoureux épicés de danger**. Je ne dis rien de ses pires excès pour ne pas mentionner des choses de cette sorte devant toi. » (*Vie d'Apollonios de Tyane*, V, 29)

Est-ce à dire que ces unions n'étaient pas fondées sur l'amour ? Tacite évoque la « crainte » et « la haine » de Vitellius pour l'homme qui a épousé sa première femme, ou la modération de Galeria et ses goûts partagés[972] avec l'empereur. Tout cela suppose des sentiments communs. Toutefois les défauts d'ordre physique et psychique, transmis aux fils de l'empereur, ont très certainement un sens péjoratif pour Suétone et les tenants de la physiognomonie antique.

Ainsi l'amour des trois généraux s'exprime-t-il très diversement : à l'évidence Galba se satisfait de relations homosexuelles; de son côté, Othon, s'il est d'abord aveuglé par son amour pour Poppée, recouvre la raison après son exil; Vitellius, quant à lui, a contracté deux mariages qui laissent supposer un attachement réciproque. Toutefois il s'avère difficile d'affirmer la présence éventuelle d'un amour tyrannique tant il est vrai aussi que la détention du pouvoir devient la priorité des trois généraux : dès lors leurs préoccupations amoureuses paraissent de moindre importance. Intéressons-nous ensuite aux princes flaviens : quels autres sentiments l'amour découvre-t-il ?

4. Les Flaviens

Avant d'étudier la nature de leurs sentiments, voyons d'abord comment les empereurs de cette dynastie se comportent vis-à-vis de l'être aimé.

- Vespasien

Qu'en est-il de la relation de Vespasien et de Cénis ?

---

[970] TACITE, *Annales*, XIII, 46.
[971] TACITE, *Histoires*, II, 64 : « Donc Vitellius, par crainte et aussi par haine, car Dolabella avait épousé sa première femme, Petronia, convoque celui-ci par lettre… »
[972] TACITE, *Histoires*, II, 64 : « En outre les excès de Triaria [femme de Lucius Vitellius] étaient condamnés par l'exemple de modération que donnait dans son entourage Galeria, femme de l'empereur qui ne fut jamais mêlée à de fâcheuses affaires. »
DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXV, 4 précise que Galéria apprécie, comme Vitellius, les banquets et le luxe.

Post uxoris excessum Caenidem, Antoniae libertam et a manu, ***dilectam*** *quondam sibi reuocauit in contubernium habuitque etiam imperator* ***paene iustae uxoris loco****.*

« Après la mort de sa femme, il reprit la vie commune avec son ancienne maîtresse Cénis, une affranchie qui avait été la secrétaire d'Antonia, et, même une fois empereur, il la traita presque en épouse légitime. » (*Diuus Vespasianus*, III)

Avec Vespasien, nous sommes en présence d'une concubine qui a véritablement éclipsé l'épouse légitime, morte jeune[973]. Est-ce pour des raisons financières que l'empereur s'est uni à Flavia Domitilla[974] alors que Cénis[975] partageait déjà son intimité[976] ? L'obscurité qui entoure la vie privée du *princeps* est une source d'embarras[977] : cependant, l'attachement de Vespasien à l'égard de Cénis est évident, puisqu'au début de son veuvage, l'empereur installe Cénis au palais et « la trait[e] presque comme une épouse légitime »[978]. Après la mort de sa concubine[979], Vespasien se montre très discret sur ses autres aventures; une seule est parvenue jusqu'à nous :

Expugnatus autem a quadam, quasi amore suo deperiret, cum perductae pro concubitu sestertia quadringenta donasset, admonente dispensatore, quem ad modum summam rationibus uellet inferri : « ***Vespasiano*** *», inquit, «* ***adamato****. »*

« Ayant cédé aux instances d'une femme qui se prétendait follement éprise de sa personne, il lui donna pour prix de ses faveurs, quatre cent mille sesterces et, lorsque son intendant lui demanda comment il voulait voir porter cette dépense sur ses comptes, il lui répondit d'inscrire : *pour l'amour inspiré par Vespasien.* » (*Diuus Vespasianus*, III)

Quoique réputé pour son avarice, Vespasien rétribue fort généreusement[980] cette femme ! Cette anecdote plaisante suggère aussi que le *princeps* ne profite pas de sa fonction pour séduire les femmes : car, à l'image de son comportement, ses rapports intimes apparaissent dépourvus d'excès. En sera-t-il de même pour son fils aîné ?

- Titus

Après deux mariages qui ne lui apportent pas la satisfaction conjugale escomptée[981], Titus brûle d'un amour ardent[982] pour Bérénice, veuve d'Hérode :

---

[973] *Diuus Vespasianus*, III : « Il survécut à sa femme et à sa fille, qu'il perdit toutes deux avant d'être devenu empereur. »
[974] *Diuus Vespasianus*, III : « Il épousa Flavia Domitilla […] seulement latine de condition, mais ensuite proclamée de naissance libre et citoyenne romaine, par décision des récupérateurs. »
[975] *Diuus Vespasianus*, III : Affranchie cultivée, secrétaire et confidente d'Antonia.
[976] *Diuus Vespasianus*, III : « Après la mort de sa femme, il reprit la vie commune avec son ancienne maîtresse Cénis. »
[977] Car nous ignorons tout des relations simultanées que le prince flavien a pu entretenir avec sa femme et sa maîtresse.
[978] *Diuus Vespasianus*, III.
[979] *Diuus Vespasianus*, XXI : « Il allait se coucher, ayant à ses côtés l'une des nombreuses concubines auxquelles il avait donné la place de Cénis après sa mort. » .
[980] La somme de quatre cent mille sesterces n'est pas anodine : c'est à ce prix que l'on devenait chevalier.
[981] *Diuus Titus*, IV : « Il épousa Arrecina Tertulla, dont le père était chevalier romain, mais avait autrefois commandé les cohortes prétoriennes, puis, lorsqu'elle fut morte, Marcia Furnilla, femme d'origine distinguée, qu'il répudia après la naissance d'une fille. »
[982] *Diuus Titus*, VII : « On appréhendait […] non point son libertinage, à cause […] de sa passion fameuse pour la reine Bérénice, à laquelle, disait-on il avait promis le mariage. »
DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXVI, 15 : « Bérénice devint la maîtresse de Titus… Elle […] faisait déjà tout comme si elle eût été sa femme, au point que Titus, voyant les Romains réprouver cette conduite, la renvoya. »

Fuerunt qui ***accensum desiderio Berenices reginae*** *uertisse iter crederent; neque abhorrebat a Berenice iuuenilis animus, sed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum :* ***laetam uoluptatibus adulescentiam egit****, suo quam patris imperio moderatior.*

« Il y eut des gens pour croire que, brûlant de passion pour la reine Bérénice, il avait rebroussé chemin; et certes son jeune cœur n'avait pas d'aversion pour Bérénice, mais cela ne le gêna nullement dans la conduite des affaires : sa jeunesse mena joyeuse vie au milieu des plaisirs, et il montra plus de retenue pendant son principat que pendant celui de son père. » (TACITE, *Histoires*, II, 2)

Cet extrait de Tacite qui rend compte de la conduite libertine de Titus avant son principat, évoque aussi les sentiments passionnés du jeune homme à l'égard de Bérénice : comment comprendre le caractère inattendu de cette rupture?

Berenicen statim ab urbe dimisit inuitus inuitam.

« Quant à Bérénice, il la renvoya aussitôt loin de Rome, malgré lui et malgré elle. » (*Diuus Titus*, VII)

Est-ce à l'Empire que Titus subordonne son amour pour la reine d'Orient ? Les sentiments contrariés, que Racine a immortalisés[983] sous forme de tragédie, illustreraient alors le pathétique par excellence : les dernières paroles de Titus[984] pourraient bien prendre l'apparence du « remords », ce déchirement indicible entre le corps et l'esprit. Domitien en revanche, connaît-il la douleur que peut inspirer l'amour ?

- Domitien

Voyons d'abord comment le prince se conduit dans l'intimité. Déjà ses relations conjugales semblent tourmentées puisque le prince s'est vu contraint de répudier Domitia, son épouse infidèle :

Eandem Paridis histrionis amore deperditam repudiauit intraque breue tempus inpatiens discidii quasi efflagitante populo reduxit.

« Puis, comme [Domitia] s'était follement éprise de l'histrion Pâris, il la répudia, mais, peu de temps après, ne pouvant supporter cette séparation, il la reprit, soi-disant sur les instances du peuple. » (*Domitianus*, III)

Mais après avoir rappelé Domitia « dans sa couche sacrée »[985], le prince s'entiche de Julie, la fille de son frère Titus :

Fratris filiam adhuc uirginem oblatam in matrimonium sibi cum ***deuinctus Domitiae*** *nuptiis pertinacissime recusasset, non multo post alii conlocatam corrupit ultro et quidem uiuo etiam tum Tito; mox patre ac uiro orbatam* ***ardentissime palamque dilexit, ut etiam causa mortis extiterit coactae conceptum a se abigere****.*

« La fille de son frère lui avait été offerte en mariage alors qu'elle était encore vierge : très attaché à son épouse Domitia, il la refusa obstinément, mais, peu de temps après, lorsqu'elle fut mariée à un autre, il n'hésita pas à la séduire, et cela même du vivant de Titus; plus tard, quand elle eut perdu son père et son

[983] RACINE, *Œuvres complètes*, éd. du seuil, 1962, 631 pages; au sujet de *Bérénice*, p. 164 à 182.
[984] *Diuus Titus*, X : « Aucun de ses actes ne lui laissait de remords, à l'exception d'un seul. »
[985] *Domitianus*, XIII : *…edicere « reuocatam eam in puluinar suum. »*

mari, il afficha pour elle une passion si violente qu'il causa même sa mort en l'obligeant à se faire avorter, après l'avoir rendue grosse. » (*Domitianus*, XXII)

En multipliant les traits d'intensité, l'écriture suétonienne dénonce l'instabilité et la démesure du prince, avant de se clore sur la souffrance infligée à Julie, puis sur sa mort. En conséquence, le comportement de Domitien révèle une véritable tyrannie sexuelle, en totale contradiction[986] avec les lois édictées : mais est-ce surprenant de la part d'un empereur qui prétend juger les mœurs et réprimer la débauche[987] ?
Ainsi avons-nous pu constater de quelle façon les princes flaviens conçoivent l'amour : déjà l'affection que Vespasien témoigne à Cénis, ne l'empêche pas d'en épouser une autre; de son côté Titus a renoncé à son amour pour Bérénice, comme César avait sacrifié au nom de Rome, sa relation avec Cléopâtre. Seul l'amour de Domitien peut être qualifié de tyrannique puisqu'il l'entraîne vers des débordements plus graves encore.

Dirons-nous alors de l'amour qu'il n'a subi aucune altération ? Dans les *Vies des douze Césars*, le sentiment amoureux semble se diversifier pour mieux définir la passion ardente, voire tyrannique de certains empereurs.
Pour Auguste et César, l'amour devient synonyme de désir et de possession, mais il satisfait aussi dans le cas de César, ses desseins politiques. A l'inverse, Tibère n'aime personne d'autre que sa première épouse; aussi ses sentiments contrariés s'ouvrent-ils sur la douleur et le malheur. Claude s'enflamme pour des femmes dominatrices et se livre aux plaisirs des sens, sans retenue aucune. Instinctif et délétère, l'amour de Caligula et de Néron est sans mesure : il atteint même la folie, celle qui apprend à dépasser toute forme d'interdits. Par son tempérament, Galba se contente d'aventures homosexuelles pour la plupart; en revanche Othon ne parvient pas à tempérer les émotions violentes de sa vie affective et se retrouve exilé contre son gré : cette situation sans issue guérit néanmoins les outrances de sa passion; enfin Vitellius renvoie l'image d'un homme absorbé dans une vie de plaisirs. Restent les Flaviens : à l'instar de son comportement modéré, les sentiments de Vespasien ne subissent aucune perversion, même s'ils l'empêchent de vivre un grand amour. Du fait de sa soumission à la raison d'Etat, Titus rejette l'objet de son amour, au risque de se culpabiliser jusqu'à son dernier souffle; enfin Domitien demeure sous l'emprise de ses sentiments tourmentés, tantôt attaché à une épouse qui le méprise, tantôt meurtrier de la femme qu'il désire. Toutefois une étude sur l'amour ne saurait se restreindre à l'analyse des sentiments : elle complète en réalité, le portrait du prince idéal et du tyran. Mais existe-t-il donc de bons dirigeants, décriés pour leurs dépravations ?

B. La perversion sexuelle

Avant de considérer l'ensemble des dépravations sexuelles, voyons quels dirigeants possèdent une réputation de débauché. Une récapitulation des termes latins employés par Suétone, mettra en évidence les dérèglements notoires de certains empereurs; résumons-les dans un tableau :

LES CESARS CONCERNES	LES MOTS-CLES	CARACTERISATION PAR UN EXTRAIT DE SUETONE

[986] S. GSELL, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 339 : « Une telle conduite était peu seyante à l'homme qui se donnait des airs de censeur rigide et de restaurateur de mœurs antiques, qui punissait l'adultère et interdisait la castration. »
[987] *Domitianus*, XXXV.

CESAR	*prostrata regi* ***pudicitia***	**II :** « Il s'attarda chez Nicomède et l'on ne fut pas sans dire qu'il s'était prostitué à ce roi. »
AUGUSTE	*uariorum dedecorum* ***infamiam*** *subiit*	**LXVIII :** « Il passa pour s'être déshonoré, durant sa prime jeunesse, par divers opprobres. »
TIBERE	***infamia*** *flagrauit*	**XLIV :** « On lui prête des turpitudes encore plus infâmes, et telles qu'on ose à peine les décrire ou les entendre exposer, ni à plus forte raison y croire. »
CALIGULA	***pudicitiae*** *neque suae neque alienae pepercit*	**XXXVI :** « Il n'épargna ni sa pudeur, ni celle d'autrui. »
NERON	*suam* ***pudicitiam*** *prostituit*	**XXIX :** « Personnellement, il prostitua sa pudeur à un tel point qu'après avoir souillé presque toutes les parties de son corps… »
GALBA	***libidinis*** *in mares pronior*	**XXII :** « Sa passion le portait de préférence vers les mâles, mais il les voulait très vigoureux et très mûrs. »
OTHON	*…consuetudine* ***mutui stupri***	**II :** « S'étant […] insinué dans les bonnes grâces de Néron, il obtint sans peine une place de choix parmi ses amis, […] à cause de leur prostitution mutuelle. »
VITELLIUS	*…omnibus* ***probris*** *contaminatus*	**IV :** « Durant la période suivante, continuant à se souiller de toutes sortes d'opprobres, il occupa une place privilégiée à la cour. »
TITUS	*luxuria;* ***libido***	**VII :** « On appréhendait encore son intempérance, […] et non moins encore son libertinage. »
DOMITIEN	***infamia****; libidinis nimiae.*	**I :** « Il passa […] le début de son adolescence plongé dans l'opprobre. » **XXII :** « D'une lubricité excessive… »

Constatons déjà que Suétone définit les dérèglements sexuels, à l'aide de trois noms : le premier, *libido*, évoque seulement un désir excessif et il concerne Galba et Titus; le second, *infamia*, qui englobe *stuprum* et *probrum*, qualifie cinq autres empereurs. Reste *pudicitia* suivi d'un verbe dépréciatif : car le biographe stigmatise ici la disposition de trois dirigeants à se conduire d'une manière réprouvée par la morale sexuelle établie. Enfin Claude et Vespasien ne présentent aucune action honteuse ou infamante : ils seront donc le point de départ de notre étude.

1. L'absence de perversion ?

Comment comprendre que Suétone n'évoque aucune rumeur scabreuse sur ces deux Césars ? Au beau milieu du paragraphe XXXIII, consacré aux joies de la table, le biographe glisse sur Claude une formule percutante qui ne souffre ni discussion, ni objection :

> *Libidinis in feminas profusissimae,* ***marum omnino expers****.*
> « Il avait pour les femmes une passion effrenée, mais s'abstint de tout commerce avec les hommes. »
> (*Diuus Claudius*, XXXIII)

Une affirmation aussi catégorique peut-elle être contestable, même si aucun Ancien ne la confirme ? Dans la tradition suétonienne, les infimes détails propres à la vie de chaque César sont relatés; on suppose donc que l'écrivain n'a pas dérogé à sa règle dans ce cas précis. De la même manière nous ne possédons pas même une quelconque allusion susceptible de déprécier le comportement sexuel de Vespasien : aussi est-il légitime de penser que le prince flavien se tient éloigné de tout excès.

2. *Libido*

Que sait-on en revanche sur la *libido* de Galba et de Titus ? Par un exemple significatif, Suétone évoque le désir déréglé du général :

> *Ferebant in Hispania Icelum e ueteribus concubinis* ***de Neronis exitu nuntiantem*** *non modo artissimis osculis palam exceptum ab eo, sed ut sine mora uelleretur oratum atque seductum.*

« On rapportait qu'en Espagne, lorsqu'Icelus, l'un de ses anciens mignons, lui annonça la mort de Néron, non seulement il le serra étroitement dans ses bras devant tout le monde, mais le pria de se faire épiler sur le champ et l'emmena à l'écart. » (*Galba*, XXII)

D'après cet unique extrait qui précise aussi les exigences personnelles du prince, l'homosexualité de Galba passe pour une donnée fondamentale de sa personnalité, même si elle s'inscrit dans un contexte politique : *de Neronis exitu nuntiantem*.

A contrario, le goût certain de Titus pour les eunuques conforte sa réputation de libertin aguerri[988] :

*Suspecta in eo etiam **luxuria** erat, quod ad mediam noctem comissationes cum profusissimo quoque familiarium extenderet; nec minus **libido propter exoletorum et spadonum greges**.*
« On appréhendait encore son intempérance, parce qu'il se livrait avec les plus prodigues de ses amis à des orgies qui duraient jusqu'au milieu de la nuit; et non moins son libertinage, à cause de ses troupes de mignons et d'eunuques. » (*Titus*, VII)

Pourtant un tel comportement commun à bon nombre de ses contemporains, ne résume pas à lui seul, la sexualité de Titus[989], mais il désigne davantage les excès d'une jeunesse encline aux plaisirs sensuels. Car le terme de *libido*, s'il qualifie la passion de Galba pour « les mâles »[990], illustre aussi les caprices voluptueux du jeune Titus[991].

3. *Infamia, struprum, probrum*

Face à la *libido*, l'*infamia* atteint un degré plus important dans la perversion puisque toute action déshonorante entraîne discrédit et mauvaise renommée.

Quelles sont les accusations formulées à l'encontre du fondateur du principat ? En plus de son goût pour de jeunes filles vierges[992] auquel s'ajoutent ses tendances efféminées[993], Auguste se serait livré aux désirs sexuels de certains notables, par intérêt[994]. Est-ce parce que Suétone accorde peu de créance à ces rumeurs, qu'il les transforme en de vulgaires ragots colportés par la malveillance ?

*Ex quibus siue criminibus **siue maledictis** infamiam impudicitiae facillime refutauit et praesentis et postera uitae castitate.*
« Parmi ces accusations ou ces calomnies, c'est l'imputation infamante de sodomie qu'il réfuta le plus facilement par la correction de ses mœurs, soit à cette époque, soit plus tard. » (*Diuus Augustus*, LXXI)

[988] TACITE, *Histoires*, II, 5 : « Son tempérament et son savoir-faire le rendaient apte à séduire […]. Les tribuns, les centurions et la troupe étaient gagnés à sa cause, chacun selon son caractère, par son énergie, par son laisser-aller, par ses qualités, par son goût pour les plaisirs. »
[989] Sa passion pour Bérénice en est la preuve.
[990] *Galba*, XXII.
[991] A cet égard, le court règne de l'empereur n'est entaché d'aucun scandale.
[992] *Diuus Augustus*, LXXI : « Sa passion fut de déflorer des jeunes filles, que sa femme elle-même faisait venir de partout pour lui. »
[993] *Diuus Augustus*, LXVIII : « Sextus Pompée l'accusa d'être un efféminé […]. Il avait l'habitude de se brûler les poils des jambes avec une coquille de noix enflammée pour les faire repousser moins durs. »
[994] *Diuus Augustus*, LXVIII : « Marc Antoine [l'accusa] d'avoir acheté par d'infâmes complaisances l'adoption de son oncle; de même Lucius Antoine, le frère de Marcus, prétendit qu'il avait encore, en Espagne, prostitué à Aulus Hirtius, moyennant trois cent mille sesterces, sa vertu déflorée par César. »

Par un procédé d'écriture qui donne pour source de l'information ou le fait ou la rumeur[995], le biographe protège la réputation d'Auguste de toute flétrissure morale[996] : car en aucun cas un bon prince ne peut porter le ridicule sobriquet de *cinaedus*[997], sans perdre une part certaine de crédibilité.

A l'inverse d'Auguste, Tibère est victime d'une tradition très défavorable selon laquelle le tyran politique possède tous les vices possibles dans sa vie privée. A ce titre d'ailleurs, on se demande comment les Anciens ont accumulé autant de détails sur les débauches du prince, alors que ce dernier s'était retranché dans « la solitude, loin des regards de la cité »[998] : Suétone consacre deux paragraphes entiers[999] pour répertorier les actions honteuses de Tibère; de son côté, Tacite définit un régime de terreur sexuelle :

> *Nec formam tantum et decora corpora,* ***set in his modestam pueritiam****, in aliis imagines maiorum incitamentum cupidinis habebat. Tuncque primum ignota antea uocabula reperta sunt sellariorum et* ***sprintriarum ex foeditate loci ac multiplici patientia****; praepositique serui qui conquirerent, pertraherent, dona in promptos, minas aduersum abnuentis,* ***et si retinerent propinquus aut parens, uim, raptus suaque ipsi libita uelut in captos exercebant****.*
>
> « Et ce n'était pas seulement la beauté et les grâces physiques, mais chez les uns la candeur de l'enfance, chez les autres l'éclat de la race qui excitaient sa passion. Alors furent inventés les noms autrefois inconnus de *sellarii*, de *sprintriae*, tirés de l'obscénité du local ou de raffinements lubriques. Des esclaves spéciaux étaient chargés de lui procurer, de lui amener de force ses victimes, récompensant les complaisances, menaçant les résistances; et si quelque proche ou quelque père défendait les siens, ils exerçaient sur eux, la violence, le rapt, toutes les fantaisies que l'on se permet sur des prisonniers de guerre. » (*Annales*, VI, 7)

Aussi descriptifs que précis, les récits de Suétone et de Tacite concordent en tout point puisqu'ils dénoncent les différentes mises en scène que ce prince lubrique[1000] invente pour satisfaire ses pulsions perverses : ce simple constat montre alors dans quelle proportion le mauvais dirigeant est souvent un dépravé sexuel; ainsi l'affirme L. Storoni Mazzolani :

> « Dans ses formes les plus répugnantes, la luxure est inévitablement un des vices qu'on attribue à l'adversaire politique ou au tyran. » (*Tibère ou la spirale du pouvoir*, p. 279)

Notons cependant que les extraits des *Annales* ou encore *des douze Césars* ne mentionnent aucune de leurs sources : que faut-il donc en déduire ? Une visée pamphlétaire expliquerait pourquoi les historiens ont décrit cette sombre période avec une telle profusion de détails, établissant ainsi que l'empereur Tibère, retiré à Capri sur une île presque inaccessible[1001], se serait livré à toutes ces débauches propres au tyran.

---

[995] *Diuus Augustus*, LXXI : *ut ferunt*; LXVIII : Suétone se fie à des paroles rapportées par d'autres.
[996] *Diuus Augustus*, LXXII : « Il est notoire qu'il ne commit point d'excès et qu'on ne le soupçonna d'aucun vice. »
[997] *Diuus Augustus*, LXVIII : « La foule toute entière accueillit comme une injure à l'adresse d'Auguste, et fut unanime pour applaudir ce vers […] : *Vois-tu comme ce giton gouverne son disque avec le doigt ?* »
[998] *Tiberius*, XLII.
[999] *Tiberius*, XLIII et XLIV : « Dans sa retraite de Caprée, il imagina même d'installer un local garni de bancs pour ses obscénités secrètes; là, des troupes de jeunes filles et de jeunes débauchés rassemblés de toutes parts et ces inventeurs d'accouplements monstrueux, formant une triple chaîne, se prostituaient entre eux en sa présence… »
[1000] TACITE, *Annales*, VI, 7 : « Il souillait de ses stupres des jeunes gens de naissance libre. »
Aurelius Victor, *Livre des Césars*, II, 2 : « Ce prince pernicieux adonné aux pires raffinements de la débauche presque sans distinction d'âge ni de sexe... »
[1001] TACITE, *Annales*, IV, 67 : « Cette solitude plut, je pense, à César, parce que la mer qui l'entoure n'offre aucun port, qu'on n'y trouve à peine quelques lieux de refuge pour de petits bâtiments, et qu'enfin personne ne peut y aborder à l'insu des gardes. »

Examinons ensuite le *stuprum* d'Othon et le *probrum* de Vitellius : dominent-ils leur personnalité ? Par « ses allures efféminées »[1002] et « ses coquetteries presque féminines »[1003], Othon « s'est acquis la faveur de Néron en rivalisant de débauches avec lui »[1004]; Dion Cassius confirme l'homosexualité du prince, avant son arrivée à la tête de l'Empire :

> « Son commerce avec Sporus et ses liaisons avec les autres favoris de Néron effrayèrent vivement tout le monde. » (*Histoire romaine*, LXIV, 8)

Ainsi le *stuprum* d'Othon vise-t-il les habitudes d'un homme[1005] qui se comporte comme une femme, sur le plan érotique[1006] : depuis sa jeunesse scandaleuse[1007], ses mœurs n'ont cessé de s'amollir, jusqu'à son exil en Lusitanie qui change tout. En ce sens le déshonneur du prince concerne des actions antérieures à son principat; sa réputation au moment de son avènement semble donc préservée de toute infamie[1008].

Qu'en est-il de Vitellius, son successeur ? Déjà son adolescence passée « au milieu des mignons de Tibère », le couvre d'infamie et devient même un sujet de honte[1009]; ensuite sa relation intime avec Asiaticus, un jeune affranchi, révèle une inclination certaine pour les individus de son propre sexe. Suétone décrit dans un chapitre entier, cette liaison houleuse et pittoresque, digne du *Satiricon* :

> *Hunc adulescentulum* ***mutua libidine constupratum****, mox taedio profugum cum Puteolis poscam uendentem reprehendisset, coiecit in compedes statimque soluit et rursus in deliciis habuit; iterum deinde ob nimiam contumaciam et furacitatem grauatus circumforano lanistae uendidit dilatumque ad finem muneris repente subripuit et prouincia demum accepta manumisit ac primo imperii die aureis donauit anulis super cenam.*
>
> « Ce dernier [Asiaticus] était tout jeune quand Vitellius l'assujettit à un commerce de la prostitution mutuelle, puis il s'était enfui par dégoût, mais Vitellius, l'ayant repris à Pouzzoles où il vendait de la piquette, le jeta dans les fers et le délivra aussitôt, pour en faire de nouveau son mignon; une seconde fois, lassé par son humeur indépendante et son penchant pour le vol, il le vendit à un laniste ambulant, mais comme il était réservé pour la fin du spectacle, il le lui enleva tout à coup; c'est seulement lorsqu'il fut nommé gouverneur de province qu'il l'affranchit, et le premier jour de son principat, il lui donna l'anneau d'or, pendant le dîner. » (*Vitellius*, XII)

Rappelons qu'Asiaticus, ce mignon vendeur de piquette, infidèle et voleur, devient le principal conseiller du *princeps* pendant son règne[1010] ! Cet extrait, s'il dédramatise la situation grâce à une tonalité romanesque, dénonce aussi les rapports avillissants que Vitellius entretient avec le jeune garçon. Mais un tel

---

[1002] PLUTARQUE, *Galba*, XXV, 1.
[1003] *Otho*, XII.
[1004] TACITE, *Histoires*, I, 13.
[1005] *Otho*, XII : « Il se faisait épiler, et, comme ses cheveux étaient rares, [il] portait une perruque si bien faite et si exactement ajustée que nul ne s'en apercevait; bien plus, il se rasait tous les jours et s'appliquait ensuite de la mie de pain. »
[1006] *Otho*, II : « S'étant […] insinué dans les bonnes grâces de Néron, il obtint sans peine une place de choix parmi ses amis, […] à cause de leur prostitution mutuelle. »
[1007] TACITE, *Histoires*, I, 13 : *adulescentiam petulanter egerat…*
[1008] *Otho*, IV : « Aussi n'y en eut-il bientôt presque plus un seul qui ne fût d'avis et ne proclamât qu'il était seul digne de succéder à l'Empire. »
[1009] *Vitellius*, III : « Son enfance et le début de sa jeunesse se passèrent à Caprée au milieu des mignons de Tibère; lui-même fut à jamais flétri du surnom de *spintria*, et l'on prétendit même que la prostitution du fils avait été la cause initiale de l'élévation paternelle. »
[1010] *Vitellius*, XII.

comportement est-il susceptible de vouer à l'opprobre, la réputation de l'empereur ? On est tenté de croire que Suétone rapporte l'anecdote dans la seule optique de railler Vitellius, puisque celui-ci est déjà « flétri du surnom de *spintria* », depuis le début de sa jeunesse.

Avec une adolescence[1011] plongée dans l'*infamia*[1012], Domitien est soupçonné de prostitution :

> ***Nec defuerunt** qui affirmarent, corruptum Domitianum et a Nerva successore mox suo.*
> « En outre, il ne manqua pas de gens pour affirmer que Domitien s'était prostitué à Nerva, son futur successeur. » (*Domitianus*, I)

En raison de l'absence de sources historiques, s'agirait-il d'une rumeur diffamatoire ? Pour Dion Cassius[1013] et Suétone[1014], l'homosexualité du prince est une donnée importante de sa vie privée, qui n'exclut pas ses débauches avec de nombreuses femmes :

> ***Libidinis nimiae**, assiduitatem concubitus uelut exercitationis genus « **clinopalem** » uocabat; eratque fama, quasi concubinas ipse deuelleret nataretque **inter uulgatissimas meretrices**.*
> « D'une lubricité excessive, il considérait les plaisirs de l'amour comme un exercice journalier, qu'il appelait gymnastique au lit; il passait pour épiler lui-même ses concubines et pour nager au milieu des plus viles courtisanes. » (*Domitianus*, XXI)

Est-ce à dire que les débauches de Domitien sont relatées en toute impartialité ? Ou au contraire, le prince est-il seulement déprécié parce que son règne, comme celui de Tibère, se veut tyrannique ? En réalité l'*infamia* revêt tant d'aspects différents suivant le dirigeant qu'elle caractérise, qu'il s'avère délicat de distinguer parmi les écrits des Anciens, les conjectures éventuelles. Pour ces cinq dirigeants dont la vie érotique est entachée d'actions déshonorantes, Suétone emploie toujours le même mot *infamia*, sans omettre de lui attribuer une amplitude des plus extrêmes. A cette remarque s'ajoute aussi le jugement personnel du biographe qui établit un parallèle entre les débauches des empereurs et leur règne : constatons alors que pas un seul dirigeant réputé pour sa tyrannie n'est exempt de mœurs déréglées; c'est là la logique de Suétone et ici, tout concorde avec la *République* de Platon[1015]. Restent alors trois Césars qui ont poussé plus loin encore leur quête du plaisir, livrant ainsi leur *pudicitia* à la dépravation.

4. Une *pudicitia* pervertie

Essayons de comprendre pourquoi Suétone place la dépravation de César sur le même plan que celle de Caligula et de Néron.

Est-ce à juste titre que le biographe stigmatise la conduite de César en Bithynie[1016] ?

[1011] *Domitianus*, I : « C'est un fait notoire que l'Ancien préteur Clodius Pollion […] conserva et montra quelquefois un billet par lequel Domitien lui promettait une nuit. »
[1012] TACITE, *Histoires*, IV, 2 : « C'est par ses débauches et ses adultères qu'il tenait son rôle de fils du prince. »
[1013] *Histoire romaine*, LXVII, 2 : « Bien qu'il aimât lui-même un eunuque nommé Earinus… »
LXVII, 6 : « Il aimait en débauché le commerce des femmes et des jeunes garçons. »
[1014] *Domitianus*, I.
[1015] Au dérèglement moral répond le dérèglement de l'Etat.
[1016] *Diuus Iulius*, II.

***Pudicitiae eius famam nihil quidem praeter Nicomedis contubernium laesit**, graui tamen et perenni obprobrio et ad omnium conuicia exposito.*

« Sa réputation de sodomite lui vint uniquement de son séjour chez Nicomède, mais cela suffit pour le déshonorer à tout jamais, et l'exposer aux outrages de tous. » (*Diuus Iulius*, XLIX)

A l'appui de ce témoignage, d'autres propos tout aussi infamants[1017] ternissent plus encore la renommée du dictateur puisqu'ils se propagent dans la Capitale : Dolabella le surnomme « la rivale de la reine »[1018]; Curion le père voit en lui « l'étable de Nicomède »[1019]; enfin, un certain Octavius le salue du nom de « reine »[1020]. Et aux vers diffamatoires[1021], chantés par ses soldats[1022] pendant le triomphe des Gaules[1023], se joignent des écrits d'hommes influents[1024] et diverses insultes humiliantes que Suétone ne manque pas de rappeler :

*At ne cui dubium omnino sit et **impudicitiae et adulteriorum flagrasse infamia**, Curio pater quadam eum oratione « omnium mulierum uirum et omnium uirorum mulierem » appellat.*

« D'ailleurs, pour que personne ne puisse douter le moins du monde que César eut la triste réputation de sodomite et d'adultère, [j'ajouterai que] Curion le père l'appelait dans un de ses discours le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris. » (*Diuus Iulius*, LII)

Les accusations portées à l'encontre de César n'admettent guère de contestation : car il ne s'agit pas seulement de rumeurs malveillantes, mais d'une réputation née au sein même de son armée. Alors comment comprendre qu'une liaison homosexuelle, pourtant banalisée en Grèce puis à Rome au premier siècle, ait pris une telle coloration ? Serait-ce pour souligner sa déception que Suétone accumule tant de témoignages fielleux contre le maître de Rome ? Le blâme sévère que le biographe adresse au divin Jules peut paraître légitime dans la mesure où l'homme qui détient un pouvoir incommensurable, a le devoir de protéger son nom de l'infamie et du déshonneur; or César a échoué de la façon la plus honteuse. Poursuivons néanmoins notre analyse afin d'établir que les débordements sexuels du divin Jules sont loin d'égaler les excès notoires de Caligula et de Néron.

Pour ces deux dirigeants dont les débauches se signalent dès leur adolescence[1025], nous sommes en présence d'hommes qui multiplient les expériences sensuelles dans le but d'assouvir leur lubricité, tout en se délectant de l'humiliation infligée à autrui.

[1017] *Diuus Iulius*, XXII : Pour outrager César, un sénateur le traita de « femme ».
[1018] *Diuus Iulius*, XLIX : *paelicem reginae*.
[1019] *Diuus Iulius*, XLIX : *stabulum Nicomedis*
[1020] *Diuus Iulius*, XLIX : *reginam*
[1021] *Diuus Iulius*, XLIX : « Tout ce que la Bithynie
Et l'amant de César posséda jamais. »
[1022] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XLIII, 20 : « Cela le blessait et le chagrinait visiblement, il essaya de se défendre, niant cette affaire sous serment, d'où il devenait plus ridicule. »
[1023] *Diuus Iulius*, XLIX : « César a soumis les Gaules, Nicomède a soumis César. »
[1024] *Diuus Iulius*, XLIX : « Cicéron ne se borna pas à écrire dans certaines de ses lettres que des gardes le conduisirent dans la chambre du roi, qu'il s'y coucha dans un lit d'or revêtu de pourpre, et qu'un descendant de Vénus souilla en Bithynie la fleur de sa jeunesse, mais encore, un jour, au sénat, comme César plaidait la cause de […] la fille de Nicomède, il lui dit : *Passez là-dessus, je vous prie, car personne n'ignore ce qu'il vous a donné et ce qu'il a reçu de vous*. »
Diuus Iulius, XLV : « C'était sur lui qu'il attachait toujours sa ceinture, d'ailleurs fort lâche; de là ce mot que Sylla répétait aux grands : *Méfiez-vous de ce jeune homme mal ceinturé*. » Rappelons que Sylla est le premier ennemi politique de César.
[1025] *Caligula*, XI : « Même à cette époque, il ne pouvait contenir sa nature cruelle et vicieuse : il […] courait la nuit à la débauche et à l'adultère. »
Nero, XXVI : « Son libertinage, sa lubricité, sa profusion, sa cupidité et sa cruauté se manifestèrent d'abord graduellement et de façon clandestine, comme dans l'égarement de la jeunesse, et pourtant même alors personne ne put douter que ces vices appartinssent à son caractère plutôt qu'à son âge. »

Voyons par quelles pratiques avilissantes Caius exprime sa toute-puissance sur les hauts dignitaires de l'Etat :

> *Non temere ulla inlustriore femina abstinuit. Quas plerumque cum maritis ad cenam uocatas praeterque pedes suos transueuntis diligenter ac lente mercantium more considerabat, etiam faciem manu adleuans, si quae pudore submitterent; quotiens deinde libuisset egressus triclinio, cum maxime placitam seuocasset, paulo post recentibus adhuc lasciuiae notis reuersus uel laudabat palam uel uituperabat, singula enumerans bona malaue corporis atque concubitus.*
> « Parmi les femmes de condition illustre, il n'y en eut guère qu'il respecta; la plupart du temps, il les invitait à dîner avec leurs maris, puis, lorsqu'elles passaient devant lui, il les examinait attentivement, avec lenteur, à la façon des marchands d'esclaves, en leur relevant même la tête avec la main, si elles la baissaient par pudeur; ensuite, il sortait de la salle à manger autant de fois qu'il lui plaisait, emmenant celle qui avait ses préférences, et quand il revenait, quelques temps après, avec les marques toutes récentes de la débauche, il louait ou il critiquait ouvertement[1026], point par point, ce qu'il avait trouvé agréable ou défectueux dans la personne de chacune et dans ses rapports avec lui. » (*Caligula*, XXXVI)

Ainsi le prince abuse-t-il ouvertement de ces femmes de condition illustre, en présence de leur époux et dans le cadre de repas officiels[1027] : s'agit-il alors d'une tyrannie gratuite qui permettrait à Caius de repousser plus loin encore, les limites de son propre pouvoir ? Cette forme d'humiliation perverse[1028] que le prince impose à son entourage, pourrait bien dériver du sadisme[1029] : Caius prostitue ainsi ses sœurs à ses mignons, « pour les faire condamner comme adultères »[1030]…
Le tempérament perturbé de Néron dévoile un comportement sexuel, surprenant par son aspect sordide et malsain; Suétone explique comment le prince « joue » en infligeant à d'autres d'abjects sévices :

> *Suam quidem pudicitiam usque adeo prostituit, ut contaminatis paene omnibus membris nouissime quasi genus* ***lusus*** *excogitaret, quo ferae pelle contectus emitteretur e cauea uirorumque ac feminarum ad stipitem deligatorum inguina inuaderet et, cum affatim desaeuisset, conficeretur a Doryphoro liberto.*
> « Personnellement, il prostitua sa pudeur à un point tel qu'après avoir souillé presque toutes les parties de son corps, il imagina enfin cette nouvelle règle de jeu : vêtu d'une peau de bête féroce, il s'élançait d'une cage, se précipitait vers les parties naturelles d'hommes et de femmes liés à un poteau, puis, après avoir assouvi sa lubricité, se livrait pour finir à son affranchi Doryphore. » (*Nero*, XXIX)

Cet épisode extériorise la cruauté de l'empereur dont le goût pervers se joint à la volonté d'atteindre le plaisir par la souffrance d'autrui. Pourtant Néron n'y voit qu'un *lusus*, un divertissement d'une théâtralité si spectaculaire que le prince s'affuble d'un déguisement *ferrae pellis*, se compose un décor *cauea* et s'entoure

[1026] SENEQUE, *De constantia sapientis*, XVIII : « Gaius, en plein banquet, autant dire en assemblée publique, lui reprocha à voix haute et claire la façon dont sa femme se comportait au lit. Justes dieux ! un mari entendre ce langage ! A quel degré de dissolution était-on arrivé pour que l'empereur racontât, je ne dis pas au consulaire, je ne dis pas à l'ami, mais simplement à l'époux comment il l'avait trompé et le peu d'agrément qu'il y avait pris ! »
[1027] A la différence d'Auguste (*Diuus Augustus*, LXIX), Caligula prend plaisir à humilier ces « femmes de condition illustre ».
[1028] *Caligula*, XXXVI : « Valerius Catullus, jeune homme d'une famille consulaire, alla jusqu'à crier qu'il avait, lui Catullus, pollué, et qu'il avait les flancs épuisés par ce commerce avec Caligula. »
[1029] *Caligula*, XXXII : « Tandis qu'il […] se livrait à l'orgie, on procédait en sa présence à des interrogatoires sérieux, et un soldat, passé maître dans cet art, tranchait la tête à des gens tirés au hasard de leur prison. »

de figurants *uirorumque ac feminarum* ! Pour quelles raisons alors Néron n'assimile-t-il pas sa conduite à un mauvais traitement offensant la dignité humaine ?

> *Ex nonnullis comperi persuasissimum habuisse eum « neminem hominem pudicum aut ulla corporis parte purum esse, uerum plerosque dissimulare uitium et callide optegere ».*
> « A ce que je tiens de plusieurs personnes, il était absolument persuadé que nul homme ne respectait la pudeur et ne conservait pure aucune partie de son corps, mais que la plupart dissimulaient ce vice et le cachaient avec adresse. » (*Nero*, XXIX)

Ainsi les paroles du *princeps* confortent-elles l'idée première de Suétone : l'homme qui ne possède pas une once de *pudicitia*, se tourne irréversiblement vers la débauche[1031] et le vice. A ce titre, l'étonnant comportement sexuel de Caligula et de Néron ne peut s'expliquer par le simple désir d'humilier autrui, car :

> « la force du sadisme, l'attrait qu'il présente, gît dans le culte de l'expérience pour l'expérience, la primauté de la sensation, l'adoration vouée à la cruauté, les excès, la frénésie, le goût voluptueux de la souffrance. »[1032]

En quoi les débauches des deux Julio-Claudiens s'apparentent-elles à celles de César en Bithynie ? Il importe de considérer le problème sous l'angle de la morale : Caius et Néron étant de mauvais princes[1033], leur sexualité reste conforme à leur nature lubrique et cruelle. En revanche César appartient à la catégorie des bons dirigeants : son aventure avec Nicomède est donc condamnable, car non seulement le divin Jules n'a pas su prévenir la propagation de cette nouvelle à Rome, mais en outre il a compromis sa réputation, en se déshonorant « à tout jamais »[1034]. Toutefois il n'a pas agi par sadisme. Ainsi sommes-nous bien en présence de trois hommes qui, comme Suétone l'affirme, ont prostitué leur *pudicitia*, à divers degrés.

L'analyse des perversions sexuelles a révélé des comportements caractérisés de débauche où l'homosexualité occupe une place prépondérante. A l'exception de Claude et de Vespasien, la plupart des dirigeants pratiquent la dépravation, que le biographe corrèle au pouvoir : dès lors le parti pris[1035] de l'auteur s'observe dans l'énumération des vices, que Suétone envenime ou atténue sciemment, car chaque perversion décrit en filigrane un type de gouvernement, despotique pour certains, modéré pour d'autres. A la différence notre réflexion sur l'amour a montré que même de bons dirigeants éprouvent à l'égard de l'être aimé, des sentiments violents, voire tyranniques. Est-ce à dire que les sentiments des Césars s'inscrivent dans une optique de décadence ? Si en amour, le décadent veut connaître les sensations rares, capables de le transporter loin des liaisons communes, son ambiguïté sexuelle rappelle l'androgyne, dont la volonté consiste à séduire avec sa beauté plutôt que par la force. Mais il existe une autre similitude : là où l'amour est aussi un

---

[1030] *Caligula*, XXIV : *Reliquas sorores nec cupiditate tanta nec dignatione dilexit,* ***ut quas saepe exoletis suis prostraueri****t.*
[1031] *Nero*, XXVIII : « Outre ses débauches avec des jeunes gens libres et son commerce avec des femmes mariées, il fit violence à la Vestale Rubria. »
[1032] HUYSMANS, *A rebours*, p. 274.
[1033] *Nero*, XXVI : *Petulantiam, libidinem, luxuriam, auaritiam, crudelitatem […] exercuit.*
Caligula, XXII : *Hactenus quasi de principe, reliqua ut de* ***monstro*** *narranda sunt.*
[1034] *Diuus Iulius*, XLIX.
[1035] On pense en particulier à Tibère et à Domitien qui, d'après l'exposé de leurs débauches, présentent des vices trop conséquents pour appartenir au simple registre de l'*infamia*. A l'inverse l'aventure de César en Bithynie aurait dû se rattacher à l'*infamia*.

échange spirituel, le décadent, comme les Césars, confond trop souvent sentiments amoureux et union sexuelle; il s'ensuit donc un décalage manifeste entre l'amour préconisé par Platon et celui que connaissent les dirigeants. En sera-t-il de même pour la *Pietas* ? Etudions ce sentiment, tel qu'il s'exerce dans les *Vies des douze Césars* : quels devoirs les empereurs accomplissent-ils à l'égard des dieux et des hommes ?

II. Une *Pietas* discréditée ?

Qu'est-ce que la *Pietas* ? P. Grimal définit ainsi cette vertu complexe et spécifiquement romaine :

> « Il est donc une *Pietas* envers les dieux, mais aussi envers les membres de divers groupes auxquels on appartient, envers la cité elle-même, et, au-delà de celle-ci, finalement envers **tous les êtres humains**. Mais il est certain que le seul fait d'appartenir à l'espèce humaine constituait une véritable parenté, analogue à celle qui liait les membres d'une même *gens* ou d'une même cité et créant **des devoirs de solidarité, d'amitié ou tout au moins de respect**. » (*La civilisation romaine*, p. 75)

Fondé sur la reconnaissance de valeurs altruistes, ce concept moral suppose le respect de la vie divine et humaine; mais est-ce une réalité au premier siècle, à Rome ? Voyons si les empereurs honorent leurs dieux, tout en respectant l'Homme et la patrie.

A. Envers les dieux et la *religio* : le scrupule religieux

Dans son appréciation des Césars, la piété religieuse, l'un des critères les plus constants de Suétone, détermine l'essence même du bon prince. Demandons-nous dans quelle mesure cette vertu devient une nécessité pour l'homme au pouvoir : quelles sont alors les manifestations concrètes de la *Pietas* ?

Confrontons d'emblée César au fondateur du principat : par leur différence d'attitudes, tous deux ont à l'égard de la *Pietas*, un comportement opposé qu'il s'agira de comprendre.

Peut-on réellement parler de l'irréligion de César ? Alors qu'il hésite à franchir le Rubicon, le divin Jules reçoit « un signe d'en haut »[1036], qui l'incite à passer sur l'autre rivage :

> *Tunc Caesar : « Eatur », inquit, « quo deorum ostenta et inimicorum iniquitas uocat. Iacta alea est.*
> « Alors César dit : *Allons où nous appellent les signes des dieux et l'injustice de nos ennemis. Le sort en est jeté.* » (*Diuus Iulius*, XXXII)

Que serait-il advenu, si l'apparition émergeant du fleuve[1037] avait interdit à César de livrer bataille ? En réalité le conquérant ambitieux accepte de suivre les encouragements divins parce qu'ils sont conformes à sa stratégie militaire. En toute autre occasion, la conduite du dirigeant est sévèrement critiquée :

> *Ne religione quidem ulla a quoquam incepto absterritus umquam uel retardatus est.*
> « Aucun scrupule religieux ne lui fit même abandonner ou différer jamais une seule de ses entreprises. » (*Diuus Iulius*, LIX)

[1036] *Diuus Iulius*, XXXII : *Cunctanti ostentum tale factum est*.
[1037] *Diuus Iulius*, XXXII « Un homme d'une taille et d'une beauté extraordinaire apparut soudain; […] cet homme s'élança vers la rivière et, sonnant la marche avec une puissance formidable, passa sur l'autre rive. »

En plus de son mépris des usages consacrés[1038], César élude adroitement les prédictions d'haruspices[1039]; au terme de sa vie, une telle arrogance lui porte néanmoins préjudice :

> *Dein pluribus hostiis caesis, cum litare non posset,* ***introiit curiam spreta religione*** *Spurinnamque irridens et ut falsum arguens, quod sine ulla sua noxa Idus Martiae adessent, quanquam is uenisse quidem eas diceret, sed non praeterisse.*
>
> « Puis, après avoir immolé plusieurs victimes sans pouvoir obtenir de présages favorables, il pénétra dans la curie, méprisant tout scrupule religieux et se moquant de Spurinna qu'il accusait de mensonge, parce que les Ides de Mars étaient venues, sans qu'il eût le moindre mal; à quoi l'haruspice répondit qu'elles étaient bien arrivées, mais non point passées. » (*Diuus Iulius*, LXXXI)

Ainsi le divin Jules néglige-t-il les présages susceptibles de prévenir sa mort[1040]. Mais quelle en est la cause ? En se laissant « attribuer des prérogatives qui l'élevaient au-dessus de l'humanité »[1041], César se voit décerner les privilèges d'un dieu vivant parmi de simples mortels : proclamé dictateur à vie, peu de temps avant son assassinat, ce maître du monde détient la réalité du pouvoir et agit en monarque absolu[1042]. Dès lors, César fait fi de toute prudence, par excès de confiance en lui : c'est pourquoi il n'envisage pas que les hommes responsables de son ascension soient sur le point de se rendre coupables d'un meurtre collectif. S'exauce alors son vœu d'une mort subite et rapide, celle dont nul n'ignore qu'elle est réservée aux tyrans[1043].
Dans un premier temps, Auguste s'intéresse à la vie religieuse, pour lui rendre son éclat d'antan : aussi voit-on se construire « un temple de Mars vengeur, un temple d'Apollon sur le Palatin, un autre de Jupiter Tonnant sur le Capitole »[1044]; en outre le *princeps* accroît les prérogatives des prêtres et des Vestales, avant de rétablir d'anciennes cérémonies « tombées en désuétude »[1045]. Mais est-ce à dire que le prince respecte toujours la *religio* ? Certes il se défie des cultes d'Isis et orientaux, à l'exception du culte de Cybèle.

> *Peregrinarum caeremoniarum sicut ueteres ac praeceptas reuerentissime coluit, ita ceteras contemptui habuit [...] At contra non modo in peragranda Aegypto paulo deflectere ad uisendum Apin supersedit.*
>
> « A l'égard des cultes étrangers, s'il marqua le plus grand respect pour ceux qui étaient consacrés par le temps, il méprisa les autres. […] Au contraire, quand il parcourut l'Egypte, il dédaigna de faire le moindre détour pour aller voir le Bœuf Apis. » (*Diuus Augustus*, XCIII)

Félicité pour avoir méprisé les cultes égyptien et juif, Auguste témoigne une profonde déférence pour la religion hellénistique. Mais à l'égard des divinités romaines, l'attitude du prince peut être condamnable en

---

1038 *Diuus Iulius*, LXXVI.
1039 *Diuus Iulius*, LXXVII : « Il poussa l'insolence jusqu'à dire, en entendant un jour l'haruspice annoncer que les présages étaient funestes et que la victime n'avait pas de cœur : *Ils seront plus favorables, quand il me plaira, et l'on ne doit pas regarder comme un prodige qu'une bête manque de cœur*. »
1040 *Diuus Iulius*, LXXXVI : « Certains de ses parents gardèrent l'impression qu'il ne tint pas à vivre davantage et qu'il vit avec indifférence décliner sa santé : c'est, à leur avis, pour ce motif, qu'il négligea les présages religieux et les avertissements de ses amis. »
1041 *Diuus Iulius*, LXXVI.
1042 *Diuus Iulius*, LXXXVII : « Il faut désormais qu'on me parle avec plus de retenue et que l'on tienne mes paroles pour des lois. »
1043 PLATON, *La République*, IX, 580.
1044 *Diuus Augustus*, XXIX.
1045 *Diuus Augustus*, XXXI : « …comme l'augure du Salut, la dignité de flamine de Jupiter, la cérémonie des Lupercales, les jeux séculaires et ceux des Compitales. »

dépit de ses promesses[1046] sans précèdent et de ses multiples offrandes[1047]. Car non content de défier Neptune et de l'exclure de la procession traditionnelle[1048], Auguste organise une orgie d'un type particulier, au moment même où Rome souffre de disette :

> *Cena quoque eius secretior in fabulis fuit […]; in qua deorum dearumque habitu discubuisse conuiuas et ipsum pro Apolline ornatum non Antoni modo epistulae singulorum nomina amarissime enumerantis exprobrant, sed et sine auctore notissimi uersus :*
>
> *Cum primum istorum conduxit mensa choragum,*
> *Sexque deos uidit Mallia sexque deas,*
> ***Impia dum Phoebi Caesar mendacia ludit**,*
> *Dum noua diuorum cenat adulteria,*
> *Omnia se a terris tunc numina declinarunt,*
> *Fugit et auratos Iuppiter ipse thronos.*
>
> « On parla beaucoup aussi d'un dîner secret donné par Auguste […]; les convives y parurent en effet, travestis en dieux ou en déesses, et Auguste lui-même, déguisé en Apollon, à ce que leur reprochent non seulement les lettres d'Antoine, qui énumère tous leurs noms avec une cruelle ironie, mais encore ces vers anonymes et bien connus :
>
> Dès que cette tablée sacrilège eut embauché le maître du chœur,
> Et que Mallia vit six dieux et six déesses,
> Quand César, dans son impiété, osa parodier Phébus,
> Quand il régala ses convives des nouveaux adultères des dieux,
> Alors toutes les divinités s'éloignèrent de ce monde,
> Jupiter lui-même s'enfuit loin de son trône doré. » (*Diuus Augustus*, LXX)

Il est intéressant d'observer que l'adjectif *impius*, placé en apposition, dénonce l'attitude hypocrite et sacrilège d'Auguste, affublé des attributs d'Apollon. En attentant à ce qui est vénérable, le *princeps* commet un acte d'irrévérence notoire envers les dieux puisqu'il s'autorise à « parodier » le sacré, incitant même Jupiter et d'autres *numina* à fuir le monde des mortels. Quand Auguste est-il alors sincère ? Dans l'orgie ou dans les croyances qu'il restaure ? A la différence César, s'il néglige certains scrupules religieux, se fie à la *Fortuna*.

Pour les Julio-Claudiens ensuite, voyons ce qui résulte des nombreux manquements à la *Pietas*.

Face à la *religio*, l'attitude de Tibère se place à nouveau sous le signe de l'ambiguïté :

> ***Circa deos ac religiones neglegentior**, quippe addictus mathematicae plenusque persuasionis cuncta fato agi, tonitrua tamen praeter modum expauescebat.*
>
> « Indifférent à l'égard des dieux et de la religion, car il s'adonnait à l'astrologie et croyait fermement que tout obéit à la fatalité, il avait cependant une peur excessive des coups de tonnerre. » (*Tiberius*, LXIX)

[1046] *Diuus Augustus*, XXIII : « Il promit aussi à Jupiter Très Grand et Très Bon des jeux solennels. »
[1047] *Diuus Augustus*, LII : « Il alla même jusqu'à faire fondre toutes les statues d'argent qui lui avaient été dressées autrefois, et avec la somme ainsi produite il consacra des trépieds d'or à l'Apollon Capitolin. »
[1048] *Diuus Augustus*, XVI.

Pourtant, nous avons là un homme qui s'intéresse à la vie divine : en plus des temples qu'il dédie à la Concorde et à Castor et Pollux[1049], Tibère s'effraie de la réponse des oracles[1050], refuse que son image figure parmi celles des dieux[1051]; enfin il interdit les religions étrangères, les cultes égyptien et juif[1052] en particulier :

> *Actum et de sacris Aegyptiis Iudaicisque pellendis factumque patrum consultum ut* ***quattuor milia libertini generis ea superstitione infecta*** *quis idonea aetas in insulam Sardiniam ueherentur, coercendis illic latrociniis et, si ob grauitatem caeli interissent,* ***uile damnum****; ceteri cederent Italia nisi certam ante diem* ***profanos ritus*** *exuissent.*
>
> « On s'occupa aussi de bannir les cérémonies égyptiennes et judaïques, et un sénatus-consulte ordonna que quatre mille affranchis souillés de cette superstition et bons pour le service fussent transportés en Sardaigne pour y réprimer le brigandage : si l'insalubrité du climat causait leur mort, c'était une petite perte; les autres devaient quitter l'Italie si, dans un délai déterminé, ils n'avaient point renoncé à leur culte impie. » (TACITE, *Annales*, II, 85)

En dépit de ces mesures très sévères que Tibère impose aux « adeptes de cette première superstition »[1053], on ne peut réellement confirmer l'indifférence de l'empereur à l'égard des dieux et de la religion. Que sous-entend l'assertion catégorique de Suétone ? Dès l'instant où le prince agit en tyran[1054], disparaît alors toute forme de scrupule religieux : dans sa retraite de Caprée, il imagine des lieux de débauche qu'il consacre à Vénus[1055]; à Rome, les jours *religiosi*[1056] sont supprimés :

> *Nullus a poena hominum cessauit dies,* ***ne religiosus quidem ac sacer****; animaduersum in quosdam ineunte anno nouo.*
>
> « Il n'y eut pas de jour, même réservé par la religion, où l'on fit trêve aux supplices; certaines exécutions eurent lieu le premier jour de l'année. » (*Tiberius*, LXI)

Pour Suétone, il ne suffit pas que l'empereur respecte sa religion : l'homme au pouvoir doit aussi connaître la crainte que seules les divinités inspirent.

De son côté, Caligula « [a] pour les dieux un profond mépris »[1057]; examinons donc les sentiments qui le poussent à ne faire aucun cas des divinités :

> *Admonitus et principum et regum se excessisse fastigium,* ***diuinam ex eo maiestatem asserere sibi coepit****; datoque negotio, ut simulacra numinum religione et arte praeclara, inter quae Olympi Iouis, apportarentur e Graecia,* ***quibus capite dempto suum imponeret****, partem Palatii ad forum usque promouit, atque aede Castoris et Pollucis in uestibulum transfigurata,*

[1049] *Tiberius*, XX : *Dedicauit et Concordiae aedem, item Pollucis et Castoris.*
[1050] *Tiberius*, LXII.
[1051] *Tiberius*, XXVI.
[1052] *Tiberius*, XXXVI : *Externas caerimonias, Aegyptios Iudaicosque ritus compescuit*.
[1053] *Tiberius*, XXXVI : « Les autres membres de cette nation ou les gens de culte analogue furent chassés de Rome, sous peine d'une servitude perpétuelle, en cas de désobéissance. »
[1054] *Tiberius*, LXI.
[1055] *Tiberius*, LXIII : « Il eut aussi l'idée de faire disposer çà et là dans les bois ou les bosquets des retraites consacrées à Vénus et placer dans les cavernes et les grottes des jeunes gens […] qui s'offraient au plaisir. »
[1056] *Diuus Claudius*, XIV, note de H. Ailloud : « On appelle *religiosi* certains jours entachés d'un présage funeste, pendant lesquels il est interdit d'offrir un sacrifice et d'entreprendre quoi que ce fût. » Il ajoute qu'il ne faut pas les confondre, comme le fait le vulgaire, avec les jours néfastes.
[1057] *Caligula*, LI : *Nam qui deos tanto opere contemneret…*

***consistens saepe inter fratres deos**, medium **adorandum** se adeuntibus exhibebat; et **quidam eum « Latiarem Iouem » consalutarunt**. **Templum etiam numini suo proprium** et sacerdotes et excogitatissimas hostias instituit. In templo simulacrum stabat aureum iconicum amiciebaturque cotidie ueste, quali ipse uteretur.*

« Son entourage lui ayant représenté qu'il s'était élevé au-dessus des princes et des rois, dès ce moment, il s'arrogea la majesté des dieux; ayant alors envoyé chercher en Grèce les statues de dieux les plus vénérées et les plus belles, entre autres celle de Jupiter Olympien, pour remplacer leurs têtes par la sienne, il fit prolonger jusqu'au forum une aile du Palatium, et transformant en vestibule le temple de Castor et Pollux, il s'y tenait souvent au milieu de ses frères les dieux et s'offrait parmi eux à l'adoration des visiteurs; et certains le saluèrent du nom de Jupiter Latial. Il consacra même à sa divinité un temple spécial, des prêtres et des victimes tout à fait rares. Dans ce temple, se dressait sa propre statue en or, faite d'après nature, que l'on revêtait chaque jour d'un costume semblable au sien. » (*Caligula*, XXII)

Comment Caligula pourrait-il mépriser les dieux puisqu'il se prétend l'un d'entre eux ? Un tel paradoxe se comprend pourtant : car Caius détient la souveraine puissance de celui qui gouverne à la fois le monde visible et invisible. Et dès qu'il refuse sciemment[1058] sa condition d'être mortel, le prince accumule les actes sacrilèges, profanant en toute impunité les objets de culte et se faisant adorer comme une divinité. Dans ces circonstances, le scrupule religieux s'efface devant la tendance fondamentale du prince qui vise à destituer Jupiter en personne[1059], sans que se pose le moindre cas de conscience.

Voyons de plus près comment Claude accomplit ses devoirs envers les dieux . Déjà l'empereur observe le plus grand respect de la vie religieuse : les différentes réformes qu'il préconise, révèlent un désir certain de restaurer les traditions romaines[1060]; puis son réel intérêt pour la *religio* l'incite à se préoccuper des autres croyances :

Iudaeos impulsore Chresto assidue tumultuantis Roma expulit. […] Druidarum religionem apud Gallos dirae immanitatis et tantum ciuibus sub Augusto interdictam penitus aboleuit; contra sacra Eleusinia etiam transferre ex Attica Romam conatus est, templumque in Sicilia Veneris Erycinae uetustate conlapsum ut ex aerario pop. R. reficeretur, auctor fuit.

« Comme les Juifs se soulevaient continuellement, à l'instigation d'un certain Chrestos, il les chassa de Rome. […] Il abolit complètement en Gaule la religion atroce et barbare des Druides, qui, sous Auguste, avait été interdite aux seuls citoyens; au contraire, il voulut même transplanter de l'Attique à Rome les mystères d'Eleusis, et demanda qu'on fît reconstruire aux frais du trésor public le temple sicilien de Vénus Erycine, abattu par le temps. » (*Diuus Claudius*, XXV)

En matière de religion, les décisions impériales invitent certes à la répression des cultes barbares, mais elles sont légitimes dans le cas de rébellions de chrétiens et des rituels druidiques, cruels et inhumains. Ce qui est par ailleurs détermimant chez Claude, c'est la crainte que lui inspire toute manifestation divine; les actions respectueuses qui en découlent, ont donc pour but de rendre les dieux propices :

[1058] C'est là le rôle de l'apothéose.
[1059] *Caligula*, XXII : « Il causait secrètement avec Jupiter Capitolin, […] à voix haute et non sans le quereller. On l'entendit , en effet, menacer Jupiter en criant : *Enlève-moi ou c'est moi qui t'enlèverai*. »
[1060] *Diuus Claudius*, XXII : « En ce qui concerne la religion, les usages civils et militaires, ainsi que les attributions de tous les ordres de l'Etat, soit à Rome, soit au dehors, Claude accomplit certaines réformes, remit en vigueur des règlements tombés en désuétude ou même en établit de nouveaux. Pour l'élection des prêtres et des Vestales, il ne désigna jamais personne sans avoir prêté serment. »

Obseruauit sedulo, ut quotiens terra in urbe mouisset, ferias aduocata contione praetor indiceret, utque dira aue in Capitolio uisa ***obsecratio*** *haberetur, eamque ipse iure maximi pontificis pro rostris populo praeiret summotaque operariorum seruorumque turba.*

« Il ne manqua jamais, quand la terre avait tremblé à Rome, de faire annoncer des fêtes par le préteur à l'assemblée du peuple, et, lorsqu'un oiseau de mauvais augure avait été vu au Capitole, de faire réciter des prières propitiatoires, dont lui-même, en sa qualité de grand pontife, dictait la formule au peuple, et après avoir fait écarter la foule des manœuvres et des esclaves. » (*Diuus Claudius*, XXII)

Ainsi l'appréhension inquiète de l'empereur a-t-elle pour fondement le sacré, que Claude honore par principe. Est-ce alors sa nature peureuse[1061] qui l'incite à agir de la sorte ? La vénération suppose une profonde déférence où la crainte se mêle à l'adoration; or Suétone ne précise pas si le prince révère ses dieux mais il le montre épris de *disciplina etrusca* et savant connaisseur en cela.

Qu'en est-il des deux scrupules religieux de Néron ? Si le premier concerne un voyage à Alexandrie que le prince a sciemment annulé[1062], le second succède au meurtre d'Agrippine :

Peregrinatione quidem Graeciae et Eleusinis sacris, quorum initiatione ***impii et scelerati*** *uoce praeconis summouentur, interesse non ausus est.*

« Pendant son voyage en Grèce, il n'osa pas assister aux mystères d'Eleusis, parce que la voix du héraut interdit aux impies et aux criminels de s'y faire initier. » (*Nero*, XXXIV)

Si l'on songe qu'en toute autre circonstance, le prince méprise et souille ce qui se rapporte aux divinités[1063], pour quelles raisons alors se conforme-t-il à l'injonction du héraut ? En réalité l'assassinat d'Agrippine a fortement ébranlé sa raison déjà chancelante[1064] et ne cesse de le tourmenter; son absence aux mystères d'Eleusis passe pour un aveu de culpabilité, intolérable pour un homme qui se targue de « mépris[er] toutes les formes de la religion » :

Religionum usque quaque contemptor, praeter unius Deae Syriae, hanc mox ita spreuit ut urina contaminaret…

« Méprisant toutes les formes de la religion, il n'eut de culte que pour une déesse syrienne, mais par la suite il lui marqua un tel dédain, qu'il la souilla de son urine. » (*Nero*, LVI)

A l'égard des dieux, le comportement du prince rappelle celui de Caligula, à cette différence que le cadre des spectacles en stimule seulement l'expression :

Destinauerat etiam, quia Apollinem cantu, Solem aurigando aequiperare existimaretur, imitari et Herculis facta; praeparatumque leonem aiunt, quem uel claua uel brachiorum nexibus in amphitheatri harena spectante populo nudus elideret.

[1061] *Diuus Claudius*, XXXV et XXXVII.
[1062] *Nero*, XIX : « Il n'entreprit que deux voyages, celui d'Alexandrie et celui d'Achaïe; il renonça au premier le jour même de son départ, troublé à la fois par un scrupule religieux et par la menace d'un danger. »
[1063] *Nero*, XXVIII : « Il fit violence à la Vestale Rubria. »;
Nero, XXXII : « Il fit fondre les statues d'or ou d'argent, entre autres celles des dieux Pénates. »

« Voyant qu'on le mettait au niveau d'Apollon pour le chant, et du Soleil, pour la conduite des chars, il avait même résolu d'imiter aussi les exploits d'Hercule; il avait, dit-on, fait préparer un lion qu'il devait, paraissant tout nu devant l'arène de l'amphithéâtre, soit assommer à coups de massue, soit étouffer entre ses bras, sous le regard du peuple. » (*Nero*, LIII)

L'impiété de Néron consiste ainsi à transformer la religion en spectacle dont il est l'acteur, vêtu ou nu ! Il convient cependant de revenir sur cette affirmation : Néron en effet, s'il ne craint pas les dieux qu'il imite et s'il ne respecte pas davantage la *religio*, n'a pas l'audace d'assister aux mystères d'Eleusis. Il lui reste ainsi, sinon la foi, le scrupule religieux qui pourrait coïncider avec le sentiment pénible d'avoir mal agi.
Est-il si simple de nier l'existence de la *Pietas* chez les Julio-Claudiens ? De fait si Caligula s'élève au rang de Jupiter, les trois autres dirigeants réagissent très diversement : Tibère honore les dieux et les pratiques qui s'y attachent, jusqu'au moment où son règne bascule dans la tyrannie; Claude accomplit ses devoirs envers les divinités. Reste Néron : on l'imagine volontiers impie; pourtant un exemple est là[1065] pour prouver qu'un tel homme ne se permet point de transgresser tout interdit religieux.

Attardons-nous maintenant sur les trois empereurs de 68 et 69 ap. J.-C. : sont-ils animés d'un scrupule religieux ?

A sa prise de toge virile, Galba reçoit un présage de la Fortune[1066]; Suétone relate par quels rituels le général lui témoigne sa piété :

Vtque euigilauit, aperto atrio simulacrum aeneum deae cubitali maius iuxta limen inuenit idque gremio suo Tusculum, ubi aestiuare consueuerat, auexit et in parte aedium consecratum menstruis deinceps supplicationibus et peruigilio anniversario ***coluit****.*

« A son réveil, ouvrant son atrium, il trouva près du seuil une statue de bronze haute d'une coudée représentant cette déesse; il la transporta dans ses bras à Tusculum, où il avait coutume de passer l'été, lui réserva une partie de sa maison et, depuis, vint lui offrir ses prières tous les mois et lui consacra chaque année une pieuse veillée. » (*Galba*, IV)

L'illustration probante de cette piété est à elle seule, contenue dans le verbe *coluit* : ce terme révèle ainsi comment Galba honore la Fortune, l'entoure d'égards et de soins, pour la vénérer davantage. Toutefois est-il légitime d'affirmer la *Pietas* du dirigeant, en se basant sur ce seul exemple de la *Vie de Galba* ? L'alliance de mots *peruigilio anniversario* n'est pas contestable : elle prouve qu'il s'agit d'une habitude pieuse, répétée à des moments précis de l'année. Mais s'adresse-t-elle aussi à d'autres dieux que *Fortuna* ?

Qu'en est-il d'Othon ? En dépit des mesures prises par Tibère[1067], ses convictions religieuses le montrent fidèle à Isis :

Sacra etiam Isidis saepe in lintea religiosaque ueste propalam celebrasse.

« Souvent même, il célébra publiquement le culte d'Isis, en habit de lin, suivant les rites. » (*Otho*, XII)

[1064] *Nero*, XXXIV : « Il ne put jamais, ni sur le moment, ni plus tard, étouffer ses remords, et souvent il avoua qu'il était poursuivi par le fantôme de sa mère, par les fouets et les torches ardentes des Furies. Il essaya même d'évoquer et de fléchir les mânes d'Agrippine. »
[1065] *Nero*, XXXIV : Les mystères d'Eleusis auxquels il n'ose assister.
[1066] *Galba*, IV : « Lorsqu'il eut pris la toge virile, il crut en rêve entendre la Fortune lui dire qu'elle se tenait debout devant sa porte, épuisée de fatigue, et que, s'il ne la recevait pas bien vite, elle serait la proie du premier passant venu. »

Est-ce à dire que Suétone condamne cette *religio* ? Par tradition, le biographe dénonce les empereurs dont les croyances ne se rapportent pas aux divinités du panthéon romain; en revanche il rappelle que le scrupule religieux[1068] n'est pas étranger à Othon. De fait le général évite de heurter certains principes sacrés[1069] et diffère pour quelque temps encore le meurtre de Galba et de Pison :

> *Medium quoque tempus religio et Seleucus exemit.*
> « De même par scrupule religieux et sur l'avis de Seleucus, il laissa passer quelque temps encore. » (*Otho*, VI)

Que s'est-il donc produit pour qu'Othon s'engage dans le combat de Bédriac, « malgré les auspices les plus funestes »[1070] ?

> *Expeditionem autem inpigre atque etiam praepropere incohauit,* ***nulla ne religionum quidem cura****.*
> « Othon partit en campagne avec diligence et même avec une hâte excessive, sans tenir nul compte même des considérations religieuses. « (*Otho*, VIII)

Quand Suétone précise en effet la raison pour laquelle l'empereur s'empresse de livrer bataille[1071], il condamne surtout la *temeritas*[1072] d'Othon, imprudent à l'extrême. A cela s'ajoutent la négligence des présages, annonciateurs de la défaite imminente, et l'absence d'une stratégie militaire fiable[1073]. Ainsi le scrupule religieux recouvre-t-il toute son ampleur puisqu'Othon aurait pu éviter l'échec subi par son armée, s'il avait pris en considération les avertissements divins.

Vitellius en revanche, cumule tous les aspects de l'homme impie, dès son avènement :

> ***Magis deinde ac magis omni diuino humanoque iure neglecto****, Alliensi die pontificatum maximum cepit, comitia in decem annos ordinauit seque perpetuum consulem. Et ne cui dubium foret, quod exemplar regendae rei p. eligeret, medio Martio campo adhibita publicorum sacerdotum frequentia* ***inferias Neroni*** *dedit.*
> « Ensuite, dédaignant toujours davantage toute loi divine et humaine, il prit possession du souverain pontificat le jour anniversaire du désastre d'Allia, fit des élections pour dix ans et se nomma consul perpétuel. Et, afin que personne ne pût avoir de doute sur le modèle qu'il choisissait pour gouverner l'Empire, il offrit en plein Champ de Mars, avec une foule de prêtres des cultes officiels, un sacrifice aux mânes de Néron. » (*Vitellius*, XI)

[1067] *Tiberius*, XXXVI : Tibère œuvrait pour empêcher la progression de cette religion à Rome.
[1068] En particulier celui qui suit la mort de Galba, *Otho*, VII : « Il s'efforça d'apaiser par toutes sortes de cérémonies propitiatoires les mânes de Galba. »
[1069] *Otho*, VI : « Othon avait eu l'idée de s'emparer du camp aussitôt après l'adoption et d'attaquer Galba pendant que celui-ci dînerait au Palatium; mais il fut retenu par la crainte de rendre trop odieuse la cohorte qui montait la garde à ce moment, car c'était la même qui était de service lorsqu'on avait tué Gaius et abandonné Néron. »
[1070] *Otho*, VIII : « Les boucliers sacrés, sortis de leur temple, n'y avaient pas encore été remis, ce qui, depuis la plus haute antiquité, passe pour sinistre, et le jour où les prêtres de la mère des dieux commencent leurs lamentations et leurs plaintes; en outre, malgré les auspices les plus sinistres (*praeterea aduersissimis auspiciis*). Non seulement, en effet, une victime offerte à Pluton présenta des signes favorables, alors que dans un tel sacrifice il vaut mieux en obtenir de contraires, mais encore, dès sa sortie de Rome, il fut retardé par des inondations du Tibre et même trouva la route coupée vers le vingtième milliaire par des décombres de maisons écroulées. »
[1071] *Otho*, VIII : « La guerre n'était plus douteuse, et les chefs et les armées que Vitellius avait envoyés en avant approchaient déjà. »
[1072] *Otho*, IX : « Non moins témérairement (*simili temeritate*), quoique personne ne doutât qu'il convenait de faire traîner la guerre, l'ennemi étant pressé par la faim et gêné par l'étroitesse du terrain, Othon résolut de livrer bataille… »
[1073] *Otho*, IX : « [Othon] fut vaincu par ruse, car l'ennemi avait parlé de négociations et les soldats d'Othon étaient sortis comme protégés par une trêve, lorsque, à l'improviste, au moment même des saluts, il leur fallut se battre. »

Ainsi comprend-on qu'un empereur qui « dédaign[e] toujours davantage toute loi divine et humaine », ne respecte pas la *Pietas*. Ce simple constat repose cependant sur d'autres faits caractéristiques; l'incendie du temple de Jupiter révèle par son contexte, un nouvel outrage à l'homme et aux divinités :

> *Sabinumque et reliquos Flauianos nihil iam metuentis ui subita in Capitolium compulit succensoque templo Iouis Optimi Maximi oppressit,* ***cum et proelium et incendium e Tiberiana prospiceret domo inter epulas****.*
>
> « Et, profitant de ce que Sabinus et les autres partisans flaviens étaient désormais sans crainte, il les fit soudainement attaquer et refouler dans le Capitole où on les étouffa en incendiant le temple de Jupiter Très Bon et Très Grand; lui-même contemplait à distance, de la maison de Tibère, le combat et l'incendie, en prenant son repas. » (*Vitellius*, XV)

Au comble de l'impiété, Vitellius contemple le sinistre spectacle, *inter epulas* ! Nouveau Néron ici, ce dirigeant est réellement parmi les Julio-Claudiens celui qui insulte le plus la religion et les choses sacrées. De fait la dévotion de Galba envers la Fortune qu'il honore de « prières et de pieuses veillées », est louable; même Othon qui dédaigne pourtant les présages divins, n'est pas autant décrié que Vitellius. Car aucun individu -et surtout pas le maître de Rome- n'a le droit de mépriser à ce point l'humain et le divin.

Avec les princes flaviens, l'analyse de la *Pietas* est une source d'embarras, compte-tenu des renseignements lacunaires les concernant. Dans les *Vie de Vespasien* et *de Titus*, Suétone précise seulement quelles divinités ils vénèrent et le rôle qu'elles ont tenu dans leur existence; pour Domitien, le biographe dévoile les relations équivoques que le prince entretient avec les dieux.

Pendant l'offensive de Jérusalem, Vespasien se tourne vers l'oracle du dieu Carmel[1074] :

> *Apud Iudaeam Carmeli dei oraculum consulentem ita confirmauere sortes, ut quidquid cogitaret uolueretque animo quamlibet magnum, id esse prouenturum pollicerentur.*
>
> « En Judée, il consulta l'oracle du dieu Carmel, et la réponse des sorts fut pleinement rassurante, car ils lui promirent la réalisation de tous ses projets, de tous les desseins formés dans son esprit, si vastes qu'ils fussent. » (*Diuus Vespasianus*, V)

N'est-il pas surprenant que Vespasien consulte un dieu étranger, pour connaître sa destinée ? Durant son séjour à Alexandrie, l'empereur s'adresse de nouveau à une divinité locale, Sérapis :

> *Hic cum de firmitate imperii capturus auspicium aedem Serapidis summotis omnibus solus intrasset ac propitiato multum deo tandem se conuertisset, uerbenas coronasque et panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei uisus est.*
>
> « Là, voulant demander à Sérapis si son pouvoir était bien assuré, il entra dans le temple de ce dieu, tout seul, en renvoyant sa suite, et, quand il se retourna enfin, après avoir longuement prié le dieu, il crut voir

[1074] TACITE, *Histoires*, II, 78 : « Entre la Judée et la Syrie, se trouve le Carmel : c'est le nom d'une montagne et d'un dieu. Ce dieu n'a ni temple ni statue -ainsi le veut la tradition ancestrale- mais seulement un autel et un culte. Comme Vespasien sacrifiait en ce lieu, l'esprit occupé de secrets espoirs, le prêtre Basilidès […] lui dit : *Quelques projets que tu médites, Vespasien, soit de construire une maison, soit d'étendre tes domaines, soit d'augmenter le nombre de tes esclaves, une grande demeure t'est donnée, des terres immenses, beaucoup d'hommes*. »

l'affranchi Basilidès lui offrant, suivant l'usage du pays, de la verveine, des couronnes et des gâteaux. » (*Diuus Vespasianus*, VII)

Qu'en est-il des dieux romains ? Nous avons vu Vespasien prier l'oracle du dieu Carmel en Judée, puis Sérapis en Egypte; alors ne peut-on penser qu'il vénère à Rome, les divinités de sa patrie ? Pourquoi en effet, agirait-il autrement dans la capitale ? Puisque l'empereur a pour habitude d'honorer les divinités du pays dans lequel il se trouve, il est légitime de croire à la récurrence de ce principe, en dépit du silence de Suétone.

Voyons ensuite comment les rapports de Titus envers les dieux sont sensiblement différents de ceux de son père.

A Paphos, Titus consulte l'oracle de Vénus « sur le succès de sa traversée »[1075]; en Egypte cependant, sa conduite se révèle ambiguë :

Vnde nata suspicio est, quasi desciscere a patre Orientisque sibi regnum uindicare temptasset; quam suspicionem auxit, ***postquam Alexandriam petens in consecrando apud Memphim boue Apide diadema gestauit****, de more quidem rituque priscae religionis.*

« Aussi fut-il soupçonné d'avoir voulu se détacher de son père et se faire couronner roi de l'Orient; il accrut encore ce soupçon, lorsque dans sa marche vers Alexandrie, consacrant à Memphis le bœuf Apis, il se coiffa du diadème : c'était à vrai dire, un usage et un rite de ce culte antique. » (*Diuus Titus*, V)

Suétone interprète ce geste comme un égarement de jeunesse[1076]. Mais Titus ne fait-il pas ici comme son père : adorer à chaque endroit la divinité locale, à Paphos Vénus, en Egypte Apis ? De même le biographe évoque le scrupule religieux de Titus, au moment où une maladie infectieuse se propage à Rome :

Medendae ualitudini leniendisque morbis ***nullam diuinam humanamque opem non adhibuit*** *inquisito omni* ***sacrificiorum remediorumque*** *genere.*

« Pour faire cesser l'épidémie et enrayer le mal, il ne négligea aucune ressource divine ni humaine, mais eut recours à tous les genres de sacrifices et de remèdes. » (*Diuus Titus*, VIII)

Ainsi Titus implore-t-il les dieux en pareille circonstance : l'aide divine et humaine qu'il sollicite au moyen de « sacrifices et de remèdes », illustre la piété de l'homme au pouvoir. Qu'importe que Titus « se coiff[e] du diadème » à Memphis, puisqu'à Rome, le *princeps* respecte les usages consacrés par la *religio*, à la différence de son frère.

Au lieu de les honorer par quelque offrande rituelle, Domitien utilise les dieux et ce qu'ils représentent à des fins intéressées. C'est donc en l'honneur de Minerve qu'il célèbre les Quinquatries dans sa demeure du mont Albain[1077]; au nom de Jupiter Capitolin, il établit « un concours quinquennal triple, à la fois musical, équestre et gymnique »[1078] :

[1075] *Diuus Titus*, V : « Visitant l'oracle de Vénus à Paphos, il le consulta sur le succès de sa traversée : la réponse fut rassurante et lui fit même espérer l'Empire. »
[1076] *Diuus Titus*, V et VI : « [Titus] se rendit précipitamment à Rome, et, voyant Vespasien surpris de son arrivée, lui dit, comme pour démentir les vaines rumeurs dont il avait été l'objet : *Me voici, mon père, me voici*. Et depuis lors, il ne cessa d'être l'auxiliaire et même le soutien de l'empereur. »
[1077] *Domitianus*, IV : *Celebrabat et in Albano quotannis Quinquatria Mineruae*.
[1078] *Domitianus*, IV : *Instituit et quinquennale certamen Capitolino Ioui triplex, musicum equestre gymnicum*.

Certamini praesedit crepidatus purpureaque amictus toga Graecanica, capite gestans ***coronam auream cum effigie Iouis ac Iunonis Mineruaeque****, adsidentibus Diali sacerdote et collegio Flauialium pari habitu, nisi quod illorum coronis inerat et* ***ipsius imago****.*

« Il le présida, chaussé de sandales, vêtu d'une toge pourpre de façon grecque, la tête ceinte d'une couronne d'or portant les effigies de Jupiter, de Junon et de Minerve, ayant à ses côtés le flamine de Jupiter et le collège des prêtres flaviens, vêtus comme lui, si ce n'est que leurs couronnes portaient en outre sa propre image. » (*Domitianus*, IV)

Cet extrait clarifie en quelque sorte le désir qu'a Domitien de passer pour un dieu : en plus de sa toge d'un rouge vif, symbole d'une haute dignité sociale, et d'une couronne en or où sont représentés Jupiter, Junon et Minerve, il impose aux hommes exerçant une fonction religieuse, de « port[er] en outre sa propre image » ! En réalité le concours quinquennal n'est qu'un leurre destiné à dissimuler le véritable motif de sa conduite : en ce sens il permet au prince de s'élever de son vivant au rang des immortels. Mais ce ne sont là que les prémices de débordements plus conséquents, puisque Domitien veut être à la fois « le maître et le dieu » de Rome :

Pari arrogantia, cum procuratorum suorum nomine formalem dictaret epistulam, sic coepit : « Dominus et deux noster hoc fieri iubet. » Vnde institutum posthac, ut ne scripto quidem ac sermone cuiusquam appellaretur aliter.

« Avec non moins d'outrecuidance, dictant une lettre circulaire au nom de ses agents, il débuta de la sorte : *Notre maître et notre dieu ordonne ce qui suit*. Aussi désormais fut-il établi que personne, même dans un écrit et dans un entretien, ne le désignerait autrement. » (*Domitianus*, XIII)

Bien qu'il affirme avec force son appartenance divine, Domitien n'accomplit aucun de ses devoirs envers les dieux et la *religio* traditionnelle. Or qu'en est-il des autres cultes ? Pendant la guerre contre Vitellius, le prince usurpe l'identité d'un « prêtre d'Isis », pour ainsi « se confond[re] parmi les sacrificateurs de diverses religions »[1079] : est-ce là une attitude digne d'un futur dirigeant ? Ce dont on ne peut douter, c'est que Domitien s'arroge des droits sur les dieux, sous prétexte qu'il est le maître absolu de l'Empire : n'est-ce pas aussi pour cette raison, qu'il défie les éléments à la fin de sa vie[1080] ? Pour Vespasien et Titus, leur dévotion n'est pas contestable, même si on éprouve trop souvent l'impression que tous deux ont besoin des dieux pour se rassurer et orienter leurs décisions.

Au cours de cette analyse de la *Pietas*, on a pu voir évoluer les sentiments des dirigeants envers les dieux. Car il est surprenant d'observer le contact quasi permanent que les Césars entretiennent avec les divinités : cette reconnaissance d'une force supérieure entraîne nécessairement des comportements extrêmes; de fait quels empereurs n'ont pas eu le désir -souvent inavouable- d'être aussi le dieu de leur patrie ? César, Auguste, Caligula, Néron, Vitellius et Domitien, quand ils respectent les lois divines, aiment à recourir à différents expédients qui les élèvent au-dessus des mortels : or c'est par des actes sacrilèges que beaucoup

[1079] *Domitianus*, I : « Il se réfugia au Capitole avec son oncle Sabinus et une partie des troupes flaviennes qui se trouvaient à Rome, mais quand leurs adversaires y firent irruption et que le temple fut embrasé, il se cacha et passa la nuit chez le gardien; le lendemain matin, déguisé en prêtre d'Isis, il se confondit parmi les sacrificateurs de diverses religions. »

[1080] *Domitianus*, XV : « Pendant huit mois de suite, l'on entendit et l'on signala tant de coups de tonnerre, qu'il [Domitien] s'écria : *Qu'il frappe enfin celui qu'il voudra !* »

ont le désir de s'identifier aux immortels. Qu'en est-il des autres dirigeants ? Tibère honore les dieux jusqu'au moment où il devient un tyran; en raison de sa nature peureuse, Claude craint toutes les manifestations divines plus qu'il ne les vénère. Et si Galba affiche une véritable dévotion envers la Fortune, Othon, lui, n'a pas saisi la portée des présages, annonciateurs de sa défaite imminente. Enfin Vespasien et Titus se tournent vers les dieux dès lors qu'ils souhaitent connaître l'issue d'événements incertains. Il convient cependant de compléter notre réflexion sur la *Pietas* et de considérer maintenant les devoirs que les dirigeants ont envers les hommes et la patrie : un *Diuus Caesar* les respecte-t-il ?

B. Le respect d'autrui

Parmi les douze Césars dont Suétone narre l'existence, cinq sont divins[1081] : cette désignation implique-t-elle nécessairement une *Pietas* à l'égard des hommes ? Pour les autres dirigeants[1082] qui n'ont pas mérité l'apothéose, nous illustrerons notre propos en montrant ce qu'engendre l'absence de *Pietas* : à quels crimes aboutit-on alors ?

1. Les *Diui Caesares* : César, Auguste, Claude, Vespasien et Titus

Il convient d'étudier ici séparément les cas où l'empereur respecte l'homme d'une part et la patrie d'autre part. Car le mot *patria* repose sur le sentiment d'appartenir à une communauté, mais il englobe aussi les notions de dévouement et de sacrifice envers l'Etat.

- César et Auguste

Qu'en est-il de César et d'Auguste ? Si tous deux sont réputés pour leur *clementia*[1083] et leur *ciuilitas*[1084], force est de remarquer une divergence d'attitudes assez évidente.

Les exemples susceptibles de prouver la conduite irréprochable de César à l'égard de ses clients[1085], de ses amis[1086] et d'autres personnes inconnues de lui[1087], ne manquent pas; ainsi le souligne Suétone, pour ses ennemis même :

> *Moderationem uero clementiamque cum in administratione tum in uictoria belli ciuilis admirabilem exhibuit. […] Acie Pharsalica proclamauit,* ***ut ciuibus parceretur****, deincepsque nemini non suorum quem uellet unum partis aduersae seruare concessit.*
> « Il fit preuve d'une modération et d'une clémence admirables, soit dans sa conduite durant la guerre civile, soit dans l'usage de sa victoire. […] A la bataille de Pharsale, il cria d'épargner des concitoyens, puis accorda à chacun de ses hommes la grâce d'un prisonnier, à son choix. » (*Diuus Iulius*, LXXV)

[1081] Il s'agit de César, Auguste, Claude, Vespasien et Titus.
[1082] C'est le cas de Tibère, Caligula, Néron, Galba, Othon, Vitellius et Domitien.
[1083] Sur la *clementia* : *Diuus Iulius*, LXXV et *Diuus Augustus*, LII.
[1084] Sur la *ciuilitas* : *Diuus Iulius*, LXXIII et *Diuus Augustus*, LI.
[1085] *Diuus Iulius*, LXXI : « Son attachement et son zèle à l'égard de ses clients ne furent jamais en défaut, même durant sa jeunesse. »
[1086] *Diuus Iulius*, LXXII : « Quant à ses amis, il les traita toujours avec tant de bonté et d'indulgence… Plus tard, devenu maître de l'Etat, il éleva aux charges les plus considérables des hommes de condition infime et, comme on lui en faisait le reproche, il déclara publiquement que si des bandits et des assassins lui avaient prêté leur aide pour défendre son honneur, il aurait témoigné même à de tels gens une égale reconnaissance. »
[1087] *Diuus Iulius*, LXXIV : « Manifestant, même dans la vengeance, l'extrême douceur de sa nature, quand il se fut rendu maître des pirates qui l'avaient capturé, pour se conformer à ses serments antérieurs il les mit en croix, mais après les avoir fait étrangler. »

Même dans un contexte de guerre, pour quelles raisons César cherche-t-il à « épargner des concitoyens »[1088] ? A cette interrogation, le dictateur répond en ces termes[1089] :

> *Nam si uiolandum est ius, regnandi gratia*
> *Violandum est; aliis rebus* ***pietatem colas****.*
> « S'il faut, en effet, violer le droit, que ce soit pour régner;
> Dans les autres cas, respectez la justice. » (*Diuus Iulius*, XXX)

A partir de ces deux vers d'Euripide, César s'est ainsi défini une ligne de conduite : il est celui qui respecte la *Pietas*, dès lors qu'il détient le pouvoir souverain. Or qu'advient-il à la fin de sa vie, pour que César « excit[e] contre lui une haine profonde et mortelle »[1090] ?

> *Adeuntis se cum plurimis honorificentissimisque decretis uniuersos patres conscriptos sedens pro aede Veneris Genetricis excepit. […] Adiecit* ***ad tam insignem despecti senatus contumeliam*** *multo arrogantius factum. […] Neque ex eo infamiam affectati etiam regii nominis discutere ualuit.*
> « Un jour que tout le corps du sénat venait lui présenter une foule de décrets lui conférant les plus grands honneurs, il l'accueillit sans quitter son siège, devant le temple de Vénus Genetrix. […] A cet affront si cruel, à ce mépris du sénat, il ajouta un trait d'arrogance beaucoup plus grave[1091]. […] Et depuis ce jour il ne réussit plus à dissiper le soupçon infamant d'avoir prétendu même au titre de roi. » (*Diuus Iulius*, LXXIII et LXIX)

Sont-ce ces motifs qui justifient le meurtre du dictateur ? A en croire Suétone, César « passe pour avoir abusé de la toute-puissance et mérite d'être assassiné »[1092] : par son mépris du sénat et ses prétentions au titre de roi, César s'érige ostensiblement contre la *Pietas*, conditionnant de ce fait, sa mort.

A la différence de César, Auguste entretient d'excellentes relations avec les sénateurs[1093] et les autres ordres de l'Etat[1094]; et à ce titre d'ailleurs,

> *Patris patriae cognomen uniuersi repentino maximoque consensu detulerunt ei.*
> « Le surnom de Père de la Patrie lui fut décerné par tous, d'un soudain et parfait accord. » (*Diuus Augustus*, LVIII)

[1088] *Diuus Iulius*, LXXV : « Aussi ne trouverait-on aucun Pompéien mis à mort après le combat, excepté seulement Afranius, Faustus et Lucius César le jeune; encore ne croit-on pas qu'ils aient été tués par son ordre. »
[1089] *Diuus Iulius*, XXX : « César avait continuellement sur les lèvres deux vers d'Euripide. »
[1090] *Diuus Iulius*, LXXVIII.
[1091] *Diuus Iulius*, LXXIX : « [César] revenait des fêtes latines, salué par le peuple d'acclamations excessives et inouïes, lorsqu'un homme sortant de la foule couronna sa statue d'une branche de laurier que nouait par devant une bandelette blanche […]; mais César, furieux que cette allusion à la royauté eût obtenu si peu de succès, ou, comme il le prétendait alors, qu'on lui eût ravi la gloire de refuser le trône, blâma sévèrement les tribuns et les priva de leur charge. »
[1092] *Diuus Iulius*, LXXVI : *...ut et abusus dominatione et iure caesus existimetur.*
[1093] *Diuus Augustus*, LVIII : « Les jours où les sénateurs tenaient séance, il ne les salua jamais ailleurs que dans la curie, et même après les avoir fait asseoir, en désignant chacun par son nom, sans que personne ne lui rappelât; même quand il partait, il prenait congé de la même manière, sans les obliger à se lever. »
[1094] *Diuus Augustus*, LVII : « Il est facile de mesurer toute l'affection que lui valurent de pareils mérites. Je laisse de côté les sénatusconsultes, parce qu'ils peuvent paraître commandés soit par la nécessité soit par la déférence. Mais les chevaliers romains, de leur propre mouvement et d'un commun accord, célébrèrent toujours deux journées l'anniversaire de sa naissance. […] Quand il revenait de province, c'était non seulement avec des exclamations de bienvenue qu'on l'escortait, mais encore avec des cantates. »
Diuus Augustus, LVIII : « A ces audiences publiques il admettait même des plébéiens, accueillant avec tant de bonne grâce les demandes de ses visiteurs… »

Sur l'initiative[1095] du peuple et du sénat, Auguste se voit attribuer le titre très honorifique de Père de la Patrie. En réalité, seul un civisme exacerbé explique le témoignage de cordialité et de bienveillance, que reçoit le *princeps* :

> *Clementiae ciuilitatisque eius multa et magna documenta sunt.*
> « On a, de sa clémence et de sa simplicité digne d'un citoyen, une foule de preuves frappantes. » (*Diuus Augustus*, LI)

Ainsi la déférence d'Auguste envers sa patrie est un fait attesté par Suétone[1096]; en est-il de même de son respect pour autrui ? De fait Auguste peut aussi être l'homme qui « soul[ève] la haine par plusieurs de ses actes » [1097] : outre la disparition suspecte de quelques consuls importuns[1098], à laquelle s'ajoute sa cruauté envers des prisonniers de guerre[1099], le prince contraint son principal ennemi Antoine au suicide[1100], exécute un chevalier pendant une harangue[1101], enfin il torture un préteur « après lui avoir crevé les yeux de sa propre main »[1102]. Qu'en est-il alors de ses proches ? Auguste proscrit même son tuteur, qui était autrefois « le collègue de son père Octavius »[1103]; quant à ses amis, il les astreint à des « bontés, aussi bien après leur mort que de leur vivant »[1104]. Mais c'est surtout envers sa famille que se manifeste l'extrême sévérité du *princeps*, incapable de juger avec indulgence les frasques de sa propre descendance et d'accorder son pardon :

> *Aliquanto patientius mortem quam dedecora suorum tulit.*
> « Il supporta la mort des siens plus courageusement que leur déshonneur. » (*Diuus Augustus*, LXV)

De fait son petit-fils Agrippa est condamné à « une détention perpétuelle »[1105]; sa fille et sa petite-fille sont toutes deux déchues de leurs droits et exilées[1106]. Et même les prières du peuple ne parviennent pas à fléchir l'intransigeance d'Auguste[1107]. Or semblable dureté à l'égard de sa fille[1108] et de ses petits-enfants est-elle conforme à l'esprit de la *Pietas* ?

En dépit de certaines attitudes fort surprenantes, on ne peut contester ni la *Pietas* de César ni celle d'Auguste, puisque la plupart de leurs actes ont révélé un sens du devoir civique et un réel souci de la communauté. En

---

[1095] *Diuus Augustus*, LI : « Ce fut d'abord la plèbe qui le lui offrit […]; enfin, le sénat, dans la curie, non point sous forme de décret, ni par acclamation, mais par la bouche de Valerius Messala, qui lui dit, au nom de tous. »
[1096] Suétone consacre le chapitre LI aux exemples de *clementia*, puis il énumère les traits de *ciuilitas* (LII à LVI).
[1097] *Diuus Augustus*, XXVII : Sur les actes cruels d'Auguste.
[1098] *Diuus Augustus*, XI : « Hirtius et Pansa étant morts pendant cette guerre, [...] le bruit se répandit qu'il les avait fait périr tous deux, afin de pouvoir rester seul maître des armées victorieuses. »
[1099] *Diuus Augustus*, XIII : « Loin d'user de sa victoire avec modération, il s'acharna contre tous les prisonniers de marque, sans leur épargner des paroles outrageantes. »
Diuus Augustus, XV : « Il ordonna une foule d'exécutions et pour ceux qui cherchaient à implorer leur grâce ou à s'excuser il n'avait qu'une seule réponse : *Il faut mourir*. »
[1100] *Diuus Augustus*, XVII : « Antoine fit une suprême tentative de paix, mais Auguste le contraignit à se tuer et vit son cadavre. »
[1101] *Diuus Augustus*, XXVII : « Voyant un chevalier romain nommé Pinarius prendre des notes en cachette, il l'accusa d'indiscrétion et d'espionnage et le fit percer de coups en sa présence. »
[1102] *Diuus Augustus*, XXVII : « Il soupçonna [le préteur] Quintus Gallius de dissimuler un glaive, il le fit […] mettre à la torture comme un esclave, puis, n'obtenant aucun aveu, il ordonna de le tuer, après lui avoir crevé les deux yeux. »
[1103] *Diuus Augustus*, XXVII.
[1104] *Diuus Augustus*, LXVI.
[1105] *Diuus Augustus*, LXV : « Il prit soin de […] faire condamner [Agrippa] par un sénatusconsulte à la détention perpétuelle. »
[1106] *Diuus Augustus*, LXV : « Ayant relégué sa fille, […] il la laissa passer cinq ans avant de la transférer de son île sur le continent. […] Sa petite-fille Julie ayant eu un enfant après sa condamnation, il défendit de le reconnaître et de l'élever. »
[1107] *Diuus Augustus*, LXV : « Comme le peuple romain, avec une insistance obstinée, implorait fréquemment la grâce [de sa fille], il lui souhaita en pleine assemblée de telles filles et de telles épouses. »
[1108] *Diuus Augustus*, LXV : « Lorsqu'il s'agit de sa fille, […] il songea même à la faire périr. »

revanche il s'avère impossible de passer sous silence l'ambition et l'arrogance de César, qui malmène le sénat à la fin de sa vie, et l'absence d'affection d'Auguste, pour ses proches.

- Claude

Examinons ensuite la *Pietas* de Claude : comment se comporte-t-il vis-à-vis des différents ordres de l'Etat ?

> *In semet augendo parcus atque ciuilis praenomine Imperatoris abstinuit, nimios honores recusauit […]. Neminem exulum nisi ex senatus auctoritate restituit. […] Ius nundinarum in priuata praedia a consulibus petit. Cognitionibus magistratuum ut manus e consiliariis freaquenter interfuit; eosdem spectacula edentis surgens et ipse cum cetera turba uoce ac manu ueneratus est. Quare in breui spatio tantum amoris fauorisque collegit.*
> « Modéré et d'une simplicité démocratique, ce qui tendait à le grandir lui-même, il s'abstint du prénom d'Imperator, refusa les honneurs excessifs […]. Il ne réhabilita aucun exilé sans l'avis du sénat. […] Il sollicita des consuls le droit de tenir des marchés dans ses domaines particuliers. Il assista fréquemment, comme l'un des conseillers, aux instructions des magistrats; quand ceux-ci donnèrent des spectacles, se levant aussi lui-même, il les honora de la voix et du geste. Aussi, en peu de temps, gagna-t-il tant d'affection et de faveur. » (*Diuus Claudius*, XII)

Parce qu'il respecte les sénateurs, les consuls, les magistrats, mais aussi les tribuns de la plèbe[1109], Claude acquiert une ostensible popularité[1110]. Bien plus, sa piété filiale[1111] apparaît de façon manifeste, peu de temps après son avènement :

> *Conuersus hinc **ad officia pietatis** ius iurandum neque sanctius sibi neque crebrius instituit quam per Augustum.*
> « Passant alors à des témoignages de piété filiale, il décida que sa formule de serment la plus sacrée et la plus fréquente serait par le nom d'Auguste. » (*Diuus Claudius*, XI)

Dans ces circonstances, pour quelles raisons Suétone évoque-t-il « le naturel féroce et sanguinaire »[1112] de l'empereur ? Est-ce alors parce que Claude assiste avec délectation[1113] aux supplices et aux combats de gladiateurs ? En réalité Suétone dénonce l'emprise détestable que les femmes et les affranchis[1114] exercent sur

[1109] *Diuus Claudius*, XI : « Les tribuns de la plèbe venant le trouver à son tribunal, il s'excusa d'être obligé, faute de place, de les entendre sans les faire asseoir. »
[1110] *Diuus Claudius*, XI : « Après son départ pour Ostie, le bruit s'étant répandu qu'il était mort assassiné, le peuple hors de lui accabla de malédictions terribles les soldats et les sénateurs, traitant les uns de traîtres, les autres de parricides. »
[1111] *Diuus Claudius*, XI : « Il fit décerner à son aïeule Livie les honneurs divins, et, dans la procession du cirque, un char traîné par des éléphants, semblable à celui d'Auguste; à ses parents, des honneurs funèbres rendus par l'Etat; en outre, à son père, des jeux annuels, célébrés le jour de sa naissance; à sa mère, une voiture pour promener son image dans le cirque, et le surnom d'Augusta qu'elle avait refusé de son vivant. Quant à la mémoire de son frère, ayant saisi toutes les occasions de l'honorer, il fit même jouer à Naples, dans un concours, une comédie grecque […]. Il n'oublia pas d'honorer Marc Antoine et de le mentionner pieusement […]. En l'honneur de Tibère, il fit dresser près du théâtre de Pompée l'arc de marbre que lui avait autrefois voté le sénat. »
[1112] *Diuus Claudius*, XXXIV : *Saeuum ac sanguinarium natura fuisse, magnis minimisque apparuit rebus*.
[1113] *Diuus Claudius*, XXXIV : « Comme le bourreau n'arrivait pas, les condamnés étant déjà liés au poteau, il en fit venir un de Rome et l'attendit patiemment jusqu'au soir. Dans tous les combats de gladiateurs, […] il faisait égorger même ceux qui tombaient par hasard, surtout les rétiaires, pour observer leur visage quand ils expiraient. […] Il fit même descendre dans l'arène un de ses nomenclateurs, comme il était, avec sa toge. »
[1114] *Diuus Claudius*, XXVI : « Livré, ainsi que je l'ai dit, à ces affranchis et à ses femmes, Claude se conduisit, non comme un prince, mais comme un serviteur : c'est suivant les intérêts ou même les sympathies et les caprices de chacun d'eux qu'il distribua les honneurs, les grâces et les supplices. »

le prince : ainsi trente-cinq sénateurs et plus de trois cents chevaliers romains[1115] sont-ils supprimés; quant aux membres de la famille impériale[1116], eux-mêmes ne sont pas épargnés. En revanche les dispositions bienveillantes[1117] de Claude envers Britannicus révèlent une remarquable constance, qu'aucune influence extérieure n'a pu altérer :

> *Subinde obuium sibi Britannicum artius complexus hortatus est, « ut cresceret rationemque a se omnium factorum acciperet ».*
> « L'instant d'après, rencontrant Britannicus, il lui dit en le serrant étroitement entre ses bras : *Grandis et je te rendrai compte de toutes mes actions*. » (*Diuus Claudius*, XLIII)

Face à la *Pietas*, les véritables manquements de Claude sont donc imputables à la confiance aveugle que le prince accorde spontanément à son entourage. Car nous avons là un dirigeant qui, dès son avènement, confirme sa fidélité au modèle augustéen, tient compte des différents ordres de l'Etat et se comporte en père aimant. Mais dans son souci d'honorer la *Pietas*, Claude est trompé par ceux qui abusent en toute impunité, de sa crédulité.

Pour les deux premiers dirigeants de la dynastie flavienne, voyons comment le respect de la *Pietas* concourt à une harmonie généralisée.

- Vespasien

Déjà Vespasien affermit le sénat et l'ordre équestre, « épuisés par de multiples exécutions et fort mêlés à la suite d'une longue négligence »[1118], mais il s'évertue à rétablir aussi une entente acceptable entre ces deux institutions :

> *Atque uti notum esset, utrumque ordinem non tam libertate inter se quam dignitate differre, de iurgio quodam senatoris equitisque R. ita pronuntiauit, « non oportere maledici senatoribus, remaledici ciuile fasque esse. »*
> « Et, pour bien faire connaître que ces deux ordres se distinguaient l'un de l'autre moins par leurs droits que par leur rang, il trancha en ces termes la querelle d'un sénateur et d'un chevalier romain : *Il ne faut pas injurier les sénateurs, mais tout citoyen est en droit de répondre à une injure*. » (*Diuus Vespasianus*, IX)

Dans une perspective similaire, Vespasien incite aussi les citoyens à régler eux-mêmes leurs litiges[1119]. En outre son respect de chaque vie humaine est évoqué en ces termes :

[1115] *Diuus Claudius*, XXIX : « Il envoya si légèrement au supplice trente-cinq sénateurs et plus de trois cents chevaliers romains, qu'un centurion lui annonçant après l'exécution d'un consulaire, l'accomplissement de ses ordres, il déclara n'en avoir point donné. »
[1116] *Diuus Claudius*, XXVI : « Lorsqu'il apprit que, pour mettre le comble à ses débordements scandaleux, [Messaline] avait épousé C. Silius, il la fit mettre à mort. »
Diuus Claudius, XXVII : « Il adopta Néron, l'un de ses gendres; quant à Pompée et Silanus, non seulement il les renia, mais il les fit périr. »
Diuus Claudius, XXIX : « Il fit périr sur des accusations vagues, Appius Silanus, le beau-père de son gendre, les deux Julies, filles l'une de Drusus, l'autre, de Germanicus, ainsi que Cn. Pompée, le mari de sa fille aînée, et L. Silanus, le fiancé de la plus jeune. »
[1117] *Diuus Claudius*, XXVI : « Quant à Britannicus, […] dès son plus jeune âge il ne cessait de le recommander soit aux soldats, en le portant dans ses bras, soit au peuple, en le plaçant sur ses genoux ou devant lui pendant les spectacles. »
[1118] *Diuus Vespasianus*, IX : « Afin de les épurer et de les compléter, il procéda au recensement du sénat et de l'ordre équestre, en exclut les membres les plus indignes et y fit entrer tous les personnages de l'Italie et des provinces. »
[1119] *Diuus Vespasianus*, X.

*Non temere quis punitus insons reperietur nisi absente eo et ignaro aut certe inuito atque decepto. […] Ceterum neque caede cuiusquam umquam **** iustis suppliciis inlacrimauit etiam et ingemuit.*

« On ne trouverait guère d'innocent qui ait été frappé sous son principat, si ce n'est en son absence et à son insu, ou du moins malgré lui et par suite d'erreur. […] D'ailleurs, jamais il ne se réjouit de la mort de personne, et les exécutions les plus justes le firent même pleurer et gémir. » (*Diuus Vespasianus*, XV)

Qu'en est-il alors de la *pecuniae cupiditas* de Vespasien ? Est-elle contraire à l'esprit de la *Pietas* ? Les libéralités de l'empereur[1120], si elles n'effacent point son tempérament d'avare[1121], sont cependant destinées au bien de la communauté[1122] et donc de la nation. Ainsi que Suétone le souligne, le *princeps* « a fait le meilleur usage même de ce qu'il a mal acquis »[1123].

Comment son fils Titus, auquel l'excellence a valu le surnom de *amor et deliciae generis humani*, pourrait-il ne pas honorer la *Pietas* ? En plus de ses prévenances à l'égard du peuple[1124], l'estime et la considération qu'il accorde à chaque citoyen[1125], illustrent son amour respectueux de la patrie[1126]. A l'égard de sa famille, ses sentiments le montrent très attaché à son père[1127] et à son frère :

Fratrem insidiari sibi non desinentem, sed paene ex professo sollicitantem exercitus, meditantem fugam, ac ***neque occidere neque seponere ne in minore quidem honore habere*** *sustinuit, sed, ut a primo imperii die, consortem successoremque testari* ***perseuerauit****, nonnumquam secreto precibus et lacrimis orans, « ut tandem mutuo erga se animo uellet esse. »*

« Quant à son frère, qui ne cessait de comploter contre lui, qui même, presque sans se cacher, sollicitait les armées à la révolte et se préparait à s'enfuir, Titus eut la constance de ne point le faire tuer, ni l'éloigner, ni même diminuer ses honneurs, et il continua, comme dès le premier jour de son principat, à le proclamer son associé, son futur successeur, le suppliant parfois avec les larmes, quand ils étaient seuls, de consentir enfin à payer de retour son affection. » (*Diuus Titus*, IX)

Est-ce seulement parce qu'il respecte la *Pietas* que Titus ne supprime pas son frère ? L'affection fraternelle de l'empereur rappelle la sagesse de ses sentiments, autant qu'elle évoque l'espoir d'être enfin aimé de son cadet.

Ainsi chaque *Diuus Caesar* possède-t-il à divers degrés une *Pietas*, que l'exemple d'Enée avait liée à la fonction de gouvernant. Car le respect de la *Pietas* suppose un sens du devoir civique et moral : l'homme au pouvoir, conscient de la puissance qu'il détient, sait alors qu'il doit aussi agir dans l'intérêt de sa patrie et dans celui du citoyen. Mais voyons comment les règnes des autres princes illustrent souvent l'absence de cette vertu.

2. Les autres empereurs

[1120] *Diuus Vespasianus*, XVII à XIX.
[1121] *Diuus Vespasianus*, XIX : *Et tamen ne sic quidem pristina cupiditatis infamia caruit*.
[1122] *Diuus Vespasianus*, VIII; IX; XII à XV.
[1123] *Diuus Vespasianus*, XVI : *Quando et male partis optime usus est*.
[1124] *Diuus Titus*, VIII.
[1125] *Diuus Titus*, VII : « Il ne prit jamais rien à aucun citoyen; il respecta plus que personne au monde le bien d'autrui et n'accepta même pas les souscriptions autorisées par l'usage. »
[1126] *Diuus Titus*, VIII : « Sous son principat, […] il montra non seulement la sollicitude d'un empereur, mais encore la tendresse unique d'un père. »

L'impiété de certains dirigeants atteint parfois les sommets de l'horreur : résumons-la par un tableau.

	L'IMPIETE ET SES MANIFESTATIONS CRIMINELLES Situation dans le texte de Suétone	
	ENVERS AUTRUI et LA FAMILLE	**ENVERS LA PATRIE**
TIBERE	**L à LVI :** Persécutions et cruauté déchaînées contre ses proches **LXII et LXIV :** Parricides	**LVIII :** Application atroce des lois; supplices et tortures; il fait aussi poursuivre les crimes de lèse-majesté. **LXI :** Sa barbarie envers ses concitoyens
CALIGULA	**XXIII à XXVI :** Mauvais traitements infligés à sa famille	**XXVII à XV :** *Saeuitia et atrocitas* **XLVIII à XLIX :** Projets criminels épouvantables
NERON	**XXXIII à XXXVI :** Cruauté envers les siens; ses parricides. Puis Néron ne garde aucune mesure.	**XXXVII :** *Crudelitas* démentielle **XXXVIII :** Incendie de Rome et supplice des chrétiens **XLIII :** D'autres desseins plus abominables encore
GALBA	Aucun renseignement n'est fourni par l'auteur.	**XIV :** Condamnations aléatoires de certains membres des deux ordres; mise à mort des officiers de garnisons et des légionnaires
OTHON	**XI :** Othon défend aux soldats de faire violence à personne, puis il accueille ceux qui veulent le voir.	Pas de crime issu de l'impiété : **IX :** Othon se résoud à la mort pour épargner une guerre civile à l'Empire et pour ne pas exposer ses soldats au danger.
VITELLIUS	**VI :** Meurtre de son fils **XIV :** Empoisonnement de sa mère	**X :** Excessive sévérité envers les prétoriens; sa cruauté envers ses concitoyens; son amour pour la mise à mort
DOMITIEN	**II :** Il complote contre son frère, ordonne qu'on le laisse pour mort, salit sa mémoire. **XV :** Parricide	**X à XI :** *Saeuitia*; il fait tuer nombre de sénateurs et inflige des tortures aux partisans de l'insurrection.

Une exception apparaît cependant : Othon est le seul dirigeant à n'avoir pas commis de crime issu de l'impiété. Examinons d'abord la peinture des nombreux manquements à la *Pietas* : que dire dans un premier temps, des trois Julio-Claudiens ?

- Tibère

Pour Tibère, « sa haine contre ses proches »[1128] se manifeste de façon graduelle, jusqu'au moment où toute trace d'humanité semble disparaître :

> *Quod nisi eum et mors praeuenisset et Thrasyllus consulto, ut aiunt, differre quaedam spe longioris uitae compulisset, plures aliquanto necaturus ac ne reliquis quidem nepotibus parsurus creditur, cum et Caium suspectum haberet et Tiberium ut ex adulterio conceptum aspernaretrur.* ***Nec abhorret a uero; namque identidem « felicem Priamum » uocabat, « quod superstes omnium suorum extitisset. »***
>
> « On croit que, s'il n'avait pas été prévenu par la mort et si Thrasylle ne l'avait pas décidé à remettre certaines exécutions, en lui promettant exprès une vie plus longue, il eût fait un bien grand nombre de victimes et n'aurait même pas épargné ses derniers petits-fils, car Caius lui était suspect et il méprisait Tibère comme un enfant adultérin. Or, cela n'est pas invraisemblable, car souvent il célébrait le bonheur de Priam, qui avait survécu à tous les siens. » (*Tiberius*, LXII)

[1127] *Diuus Titus*, VI : Dès son retour de Jérusalem, « il ne cessa pas d'être l'auxiliaire et même le soutien de l'empereur. »

[1128] *Tiberius*, L.
Tiberius, LII : « Il n'eut de tendresse paternelle ni pour son vrai fils, Drusus, ni pour son fils adoptif, Germanicus. […] A l'égard de Germanicus, […] on croit même qu'il lui fit donner la mort par Cn. Pison, légat de Syrie […]. D'ailleurs, Tibère lui-même confirma plus tard ce soupçon, en s'acharnant encore avec cruauté contre la femme et les enfants de Germanicus. »
Tiberius, LIII : « Sa belle-fille Agrippine lui ayant, après son veuvage, adressé certaines plaintes trop vives, […] il ne daigna plus avoir d'entretien avec elle. […] Enfin il la relégua dans l'île de Pandataria, et, comme elle l'injuriait, il la fit frapper par un centurion qui lui arracha un œil. »
Tiberius, LIV : « Germanicus lui avait donné trois petits-fils, Néron, Drusus et Gaius. […] Il les accusa dans une lettre plein de fiel, où même il accumulait contre eux d'infâmes imputations, puis les ayant fait déclarer ennemis publics, il les laissa mourir de faim. »
Tiberius, LXI : « Par la suite, il fit éclater sa cruauté sous toutes ses formes et, ne la laissant jamais sans objet, il poursuivit les familiers ou même les simples connaissances de sa mère, d'abord, puis de ses petits-fils et de sa bru, enfin de Séjan. »

De l'évidente cruauté que Tibère déchaîne contre les siens, découlent d'autres sévices et tortures, infligés aux citoyens[1129]; à ce titre d'ailleurs, Artaban, roi des Parthes, évoque en ces termes l'inacceptable barbarie de l'empereur :

> *Quin et Artabani Parthorum regis laceratus est litteris* ***parricidia et caedes et ignauiam et luxuriam*** *obicientis monentisque, ut uoluntaria morte maximo iustissimoque ciuium odio quam primum satis faceret.*
>
> « Artaban, le roi des Parthes, le déchira dans une lettre où il lui reprochait ses parricides, ses meurtres, sa lâcheté et ses débauches, en l'engageant à satisfaire au plus tôt, par une mort volontaire, la haine implacable et parfaitement justifiée de ses concitoyens. » (*Tiberius*, LXVI)

Dans quelles mesures alors l'instigateur de tant de crimes peut-il ne pas connaître les tourments d'une âme agitée[1130] ? « Se prenant lui-même en dégoût »[1131], l'empereur avoue cependant aux sénateurs, la souffrance qui l'assaille à la fin de son existence[1132] : est-ce pour lui un moyen d'oublier qu'il porte l'entière responsabilité des graves manquements à la morale et à la loi ? Pourtant Tibère est l'un des seuls dirigeants à éprouver une si soudaine prise de conscience, à la différence de Caligula et de Néron qui, eux, ne ressentent aucune compassion.

En dépit du témoignage de piété filiale qui accompagne leur avènement[1133], Caligula et Néron se signalent par les mauvais traitements qu'ils infligent à leur entourage et leur patrie, puisque tous deux salissent la mémoire de leurs ancêtres[1134], multiplient les parricides[1135] et assassinent un grand nombre de concitoyens. Demandons-nous alors ce qui distingue Caligula de Néron.

[1129] *Tiberius*, LVIII : « Vers le même temps, comme un prêteur lui demandait s'il voulait faire poursuivre les crimes de lèse-majesté, il répondit qu'il fallait appliquer les lois, et il les appliqua de la manière la plus atroce. »
Tiberius, LXII : « On montre à Caprée le lieu des exécutions, d'où les condamnés, après de longues et savantes tortures, étaient par ses ordres, précipités à la mer sous ses yeux; en bas les attendait une troupe de marins qui broyaient leurs corps à coups de rames et de gaffes, jusqu'à ce qu'il ne leur restât plus un souffle de vie. Il avait même imaginé, entre autres genres de supplices, de faire boire à ses victimes, sous un prétexte trompeur, une quantité considérable de vin, puis de leur faire lier aussitôt la verge, pour qu'ils fussent déchirés à la fois par ces liens et par le besoin d'uriner. »
Tiberius, LXI : « Il n'y eut pas de jour, où l'on fit trêve aux supplices; certaines exécutions eurent lieu le premier jour de l'année. Bien des gens furent accusés et condamnés avec leurs enfants. On interdit le deuil aux parents des condamnés à mort. […] Tous les suppliciés furent jetés aux Gémonies et traînés avec un croc : vingt en un seul jour furent traités de la sorte, et parmi eux des femmes et des enfants. Comme l'usage interdisait d'étrangler les vierges, de toutes jeunes filles furent violées par leur bourreau, avant d'être étranglées. On forçait à vivre ceux qui voulaient mourir... »
[1130] *Tiberius*, LXVI : « Des avanies diverses venues de toutes parts ulcéraient son âme inquiète, car il n'était pas de condamné qui ne lui prodiguât toutes sortes d'injures, soit directement, soit par des libellés déposés dans l'orchestre. Il en était très diversement affecté : tantôt, par un sentiment de honte, il désirait que tous ces outrages fussent inconnus et cachés, parfois, au contraire, affectant de les mépriser, il les répétait lui-même et les rendait publics. »
[1131] *Tiberius*, LXVII.
[1132] *Tiberius*, LXVII : « Il fit presque l'aveu de tout ce qu'il souffrait, en commençant ainsi une de ces lettres : *Que vous écrirai-je, pères conscrits ? comment vous écrirai-je ? ou que dois-je en ce moment ne pas vous écrire ? Si je le sais, que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement que je me sens périr tous les jours !* »
[1133] *Caligula*, XV et *Nero*, IX.
[1134] *Caligula*, XXIII : « Il ne permettait ni de croire ni de dire qu'Agrippa était son grand-père, à cause de la bassesse de ses origines […]; mais il proclamait que sa mère était le fruit d'un inceste commis par Auguste avec sa fille Julie. Non content de salir ainsi la mémoire d'Auguste, sous prétexte que les victoires d'Actium et de Sicile avaient été désastreuses et funestes pour le peuple romain il défendit de les célébrer par des fêtes traditionnelles. Quant à Livia Augusta, son arrière-grand-mère, il l'appelait fréquemment « un Ulysse en jupon », et il osa même, dans une lettre au sénat, lui reprocher la bassesse de ses origines. Sa grand-mère Antonia lui demandant une audience particulière, il ne voulut la recevoir qu'en présence du préfet Macron, et ce fut par des affronts ou des avanies de ce genre qu'il provoqua sa mort; certains prétendent cependant qu'il y ajouta du poison; lorsqu'elle fut morte, il ne lui accorda aucun honneur. Son cousin germain Tibère fut tué à l'improviste par un tribun militaire qu'il lui envoya tout à coup; il obligea de même son beau-père Silanus à se suicider en se tranchant la gorge avec un rasoir. » *Caligula*, XXIV : « Il entretint des relations incestueuses avec toutes ses sœurs. »
Nero, XXXIII : Les outrages à la mémoire de Claude.
[1135] *Caligula*, XII : Il se vante d'avoir tué Tibère; XXIII à XXVI : Les mauvais traitements de Caligula envers les siens.

- Caligula

De fait la cruauté de Caligula qui l'incite déjà à malmener ses proches, transparaît davantage au travers de son attitude à l'égard des différents ordres de l'Etat[1136] et des Romains[1137]. Car son impiété envers la patrie soulève la haine et l'effroi de toute une communauté, mais elle s'accompagne aussi de paroles atroces et de vœux abominables :

> *Infensus turbae fauenti aduersus studium suum exclamauit :* ***« Vtinam Populus Romanus unam ceruicem haberet ! »*** *[…] Queri etiam palam de condicione temporum suorum solebat, quod nullis calamitatibus publicis insignirentur; Augusti principatum clade Variana, Tiberi ruina spectaculorum apud Fidenas memorabilem factum, suo obliuionem imminere prosperitate rerum;* ***atque identidem exercituum caedes, famem, pestilentiam, incendia, hiatum aliquem terrae optabat.***
>
> « Furieux de voir que la foule avait d'autres favoris que les siens, il s'écria : *Plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une tête !* […] Il avait même coutume de déplorer ouvertement la malchance de son époque, parce qu'elle n'était marquée par aucune catastrophe publique, le principat d'Auguste ayant eu pour l'illustrer le désastre de Varus, celui de Tibère, l'écroulement de l'amphithéâtre de Fidènes, tandis que le sien était menacé de l'oubli, du fait de sa prospérité; et il souhaitait à tout instant un massacre de ses armées, une famine, une peste, des incendies, un cataclysme quelconque. » (*Caligula*, XXX et XXXI)

Cette vision dramatique d'un monde où les valeurs morales du *princeps* n'existent plus, matérialise le paroxysme de la démesure impériale : Caligula est donc un *monstrum*[1138].

- Néron

Néron, lui, est un assassin qui prend plaisir à tuer. Car l'éviction systématique de sa famille et de son entourage, n'explique pas à elle seule, son désir de survivre aux siens :

> *Nullum adeo necessitudinis genus est, quod non scelere perculerit. […] Nullus posthac adhibitus dilectus aut modus interimendi quoscumque libuisset quacumque de causa.*
>
> « Il n'est absolument pas une seule catégorie de parents que ses crimes aient épargnée. […] Désormais, sans faire aucun choix, ni garder aucune mesure, il fit périr suivant ses caprices n'importe quelles personnes, sous n'importe quels prétextes. » (*Nero*, XXXV et XXXVII)

Nero, XXXIII : « Ses parricides et ses meurtres commencèrent par l'assassinat de Claude […]. Jaloux de Britannicus […], il le fit empoisonner. » XXXIV : Disgrâce signifiée à sa mère; XXXV : « Il se dégoûta rapidement d'Octavie […]; il la relégua même et finalement la fit mettre à mort sous l'imputation d'adultère. […] Néron épousa Poppée, qu'il chérit par-dessus tout; néanmoins, il la tua, elle aussi d'un coup de pied. […] Il contraignit son précepteur Sénèque à se suicider […]. A Burrus, préfet du prétoire, il promit un remède pour la gorge et lui envoya du poison. »

[1136] *Caligula*, XXVIII : « Désirant faire mettre en pièces un sénateur, il soudoya quelques-uns de ses collègues, qui le transpercèrent de leurs poinçons […]; il ne fut rassassié qu'après avoir vu ses membres et ses entrailles traînés dans les rues, puis jetés en tas devant lui. » XXXII : Il se moque continuellement des consuls; XLVIII : Il projette de massacrer les légions, mais reporte sa colère sur les sénateurs; XLIX : Il défend à tout sénateur de l'approcher; puis il envisage le massacre des membres éminents des deux ordres.

[1137] *Caligula*, XXVII : Peines terribles infligées à son peuple; il oblige des pères à regarder l'exécution de leur fils; XXIX : Tous les dix jours, il arrête la liste des prisonniers à exécuter; XXX : Cruauté des exécutions qu'il ordonne; erreurs tragiques qu'il accepte gaiement; XXXIV : Il s'en prend à presque tous les hommes célèbres du passé; XXXV : Il retire aux gens les distinctions anciennes de leur famille.

[1138] *Caligula*, XXII.

Cette absence de respect pour la vie humaine conduit cependant à une autre interrogation : de fait, quelle sorte d'homme consentirait à brûler une cité entière, pour que soit ravivée son inspiration d'esthète[1139] ?

> *Sed nec populo aut moenibus patriae perpecit. […] Nam quasi offensus deformitate ueterum aedificiorum et angustiis flexurisque uicorum,* ***incendit urbem****.*
> « Il n'épargna même pas le peuple ni les murs de sa patrie. […] En effet, sous prétexte qu'il était choqué par la laideur des anciens édifices, par l'étroitesse et par la sinuosité des rues, il incendia Rome. » (*Nero*, XXXVIII)

Est-ce en embrasant sa Ville, que le *princeps* réalise un équilibre entre l'art et la barbarie ? Ce spectacle néanmoins sordide qui est l'œuvre d'un fou sanguinaire, entraîne de considérables répercussions sur d'innocentes victimes : ainsi commence le supplice des chrétiens[1140], parce que Néron a refusé d'engager ses responsabilités dans ce drame. Qu'advient-il alors, lorsque l'empereur apprend le soulèvement de Vindex ?

> *Initio statim tumultus multa et inmania,* ***uerum non abhorrentia a natura sua****, creditur destinasse : […] Gallias exercitibus diripiendas permittere; senatum uniuersum ueneno per conuiuia necare; urbem incendere feris in populum immissis, quo difficilius defenderentur.*
> « On croit que, dès le commencement de l'insurrection, il avait formé une foule de projets abominables, mais nullement opposés à son caractère : celui de […] laisser piller les Gaules par ses armées; d'empoisonner tous les sénateurs dans des festins; d'incendier Rome, et de lâcher contre le peuple des bêtes féroces, pour rendre le sauvetage plus difficile. » (*Nero*, XLIII)

Dans ces conditions, comment Rome peut-elle prospérer quand son dirigeant possède toutes les tares du tyran ? Notre réflexion sur l'impiété des Julio-Claudiens aboutit en réalité, à leur *immanitas* : car la négation de la *Pietas* implique un règne de terreur, dont les conséquences irréversibles sont imbriquées dans une logique cruelle et implaquable. Et à l'exception de Tibère qui s'adonne à une forme égoïste d'introspection, Caligula et Néron ne parviennent pas à porter un jugement de valeur morale sur leurs actes puisqu'ils ignorent ce qu'est la pitié. Mais en sera-t-il de même des trois généraux ?

- Galba

Examinons dans un premier temps, l'attitude de Galba à l'égard de sa patrie et du peuple. Quel regard Suétone porte-t-il sur le règne d'un général « précédé d'une double réputation d'avarice et de cruauté »[1141] ?

[1139] *Nero*, XXXVIII : « Néron contemplait cet incendie du haut de la tour de Mécène et charmé, disait-il, par la beauté des flammes, il chanta la prise de Troie dans son costume de théâtre. »
[1140] TACITE, *Annales*, XV, 44 : « Mais aucun moyen humain, ni les largesses du prince, ni les cérémonies pour apaiser les dieux, ne faisaient céder l'opinion infamante d'après laquelle l'incendie avait été ordonné. En conséquence, pour étouffer la rumeur, Néron produisit comme inculpés et livra aux tourments les plus raffinés des gens, détestés pour leurs turpitudes, que la foule appelait chrétiens. […] A leur exécution on ajouta des dérisions, en les couvrant de peaux de bêtes pour qu'ils périssent sous la morsure des chiens, ou en les attachant à des croix, pour que, après la chute du jour, utilisés comme des torches nocturnes, ils fussent consumés. […] Aussi, bien que ces hommes fussent coupables et eussent mérité les dernières rigueurs, soulevaient-ils la compassion, à la pensée que ce n'était pas dans l'intérêt général, mais à la cruauté d'un seul qu'ils étaient sacrifiés. »
[1141] *Galba*, XII.

Maiore adeo et fauore et auctoritate adeptus est quam gessit imperium, quanquam multa documenta egregii principis daret; sed nequaquam tam grata erant, quam inuisa quae secus fierent.

« Il fut bien loin de conserver dans l'exercice du pouvoir la faveur et le prestige qui le lui avaient fait obtenir; cependant il se conduisit en plusieurs circonstances comme un excellent prince, mais ses bonnes actions attiraient moins de reconnaissance que les autres, de haine. » (*Galba*, XIV)

Quoique peu généreux envers les Romains[1142], Galba ne les maltraite pas, mais accaparé par d'autres préoccupations, il néglige l'opinion populaire[1143]. En revanche, sa *seueritas* souvent excessive[1144] et injustifiée[1145] mécontente les différents ordres de l'Etat[1146] :

Per haec prope uniuersis ordinibus offensis uel praecipua flagrabat inuidia apud milites.

« Ces façons de faire avaient indisposé presque tous les ordres, mais c'était parmi les soldats que la rancune était la plus vive. » (*Galba*, XVI)

Peut-on alors évoquer l'impiété de Galba ? Le principal reproche que Suétone formule, concerne la personnalité même de l'empereur : incapable d'imposer le respect auquel il peut prétendre, Galba n'a pas su acquérir la considération due au maître de Rome.

- Othon

Au contraire, la *Pietas* d'Othon se manifeste peu après la défaite de Bédriac :

Ac statim moriendi impetum cepit, ut multi nec frustra opinantur, magis pudore, ne tanto rerum hominumque periculo dominationem sibi asserere perseueraret, quam desperatione ulla aut diffidentia copiarum. […] Atque ita paratus intentusque iam morti, tumultu inter moras exorto, ut eos, qui discedere et abire coeptabant, corripi quasi desertores detinerique sensit : « Adiciamus », inquit, « uitae et hanc noctem », his ipsis totidemque uerbis, uetuitque uim cuiquam fieri; et in serum usque patente cubiculo, si quis adire uellet, potestatem sui praebuit.

« Dès ce moment, Othon se résolut à la mort, plutôt, comme beaucoup le pensent non sans raison, parce qu'il se faisait scrupule à s'obstiner à garder le pouvoir en exposant à de si grands dangers l'Empire et les soldats, que par désespoir ou le manque de confiance à l'égard de ses troupes. […] Ayant pris toutes ses dispositions, il ne songeait plus qu'à mourir, mais s'apercevant que dans l'intervalle il s'était produit du désordre et que l'on arrêtait en les traitant de déserteurs ceux qui commençaient par se retirer, il dit -telles furent exactement ses paroles- : *Ajoutons encore cette nuit à notre vie*, et il défendit de faire violence à

[1142] *Galba*, XIII.
[1143] *Galba*, XV : « Bien plus, alors que le peuple romain lui demandait avec instance le supplice d'Halotus et de Tigellin, ils furent, quoique les plus coupables parmi les agents de Néron, les seuls auxquels il laissa la vie. »
[1144] *Galba*, XII : « Il avait puni les cités d'Espagne et des Gaules trop lentes à rallier sa cause en leur imposant d'énormes amendes, ou même en faisant parfois démolir leurs remparts, et mis à mort les officiers de leurs garnisons, ainsi que des agents du fisc, avec leurs femmes et leurs enfants. »
[1145] *Galba*, XIV : « Il condamna sur de futiles soupçons et sans les entendre certains membres illustres des deux ordres. »
[1146] *Galba*, XIV et XV : « Les juges le priaient de leur adjoindre une sixième décurie : non content de refuser, il leur retira l'avantage, que leur avait concédé Claude, de ne pas être convoqués pour siéger en hiver ni au début de l'année. […] Il chargea cinquante chevaliers romains de faire restituer et rembourser les libéralités faites par Néron […]. Au contraire il laissa ses compagnons et ses affranchis tout adjuger à prix d'argent, tout accorder par faveur. »
Galba, XVI : « Chez les prétoriens, il suscita même la crainte et l'indignation, en congédiant coup sur coup un grand nombre d'entre eux, comme suspects et complices de Nymphidius. Mais la colère grondait surtout sur dans les armées de Haute-Germanie, frustrée des récompenses attendues pour l'aide qu'elle avait prêtée contre les Gaulois et Vindex. »

personne; puis laissant sa chambre ouverte jusqu'à une heure tardive, il accueillit tous ceux qui voulurent le voir. » (*Otho*, IX et XI)

Est-ce parce qu'Othon possède la *conscia uirtus*, qu'il met fin à ses jours ? Si ce suicide salvateur annihile les dangers d'une guerre civile tant abhorrée[1147], une telle détermination face à la mort confirme la sollicitude inquiète du prince et son respect de la vie humaine. Alors comment comprendre qu'Othon, si soucieux d'épargner la vie des citoyens et des soldats, ne soit pas *diuus* ? De fait Suétone qui porte un regard d'ensemble sur la vie d'Othon, ne se limite pas à un moment précis de son règne : or une mort noble, digne des plus grands dirigeants, ne peut induire à elle seule la déification de l'homme au pouvoir.

- Vitellius

En ce qui concerne Vitellius, intéressons-nous aux crimes qui résultent de son impiété. A l'égard de sa famille, le comportement de l'empereur est déjà condamnable :

Hunc heredem a matre sub condicione institutum, si de potestate patris exisset, manu emisit breuique, ut creditum est, interemit, insimulatum insuper parricidii et quasi paratum ad scelus uenenum ex conscientia hausisset. […] Suspectus et in morte matris fuit, quasi aegrae praeberi cibum prohibuisset.

« Petronia ayant légué son héritage à son fils, à condition qu'il serait affranchi de la puissance paternelle, Vitellius l'émancipa, puis, bientôt après, à ce que l'on pensa, le fit périr, et, par surcroît, l'accusa de parricide, en prétendant que, saisi de remords, il avait bu le poison préparé pour ce crime. […] On le soupçonna aussi d'avoir provoqué la mort de sa mère, en interdisant de l'alimenter pendant une maladie. » (*Vitellius*, VI et XIV)

Parce qu'il « dédaign[e] toujours davantage toute loi divine et humaine »[1148], Vitellius prémédite le meurtre de son fils et de sa mère. Dès lors comment un homme qui « n'a ni respect ni crainte de ses proches »[1149], pourrait-il accomplir ses devoirs envers la patrie[1150] ? Suétone illustre ainsi l'impiété paroxystique du dirigeant, en lui prêtant ce mot :

Detestabili uoce confirmare ausus est, « optime olere occisum hostem et melius ciuem. »

«Il osa prononcer cette parole abominable : *Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon, surtout celui d'un concitoyen*. » (*Vitellius*, X)

[1147] *Otho*, X : « Même avant d'être empereur, Othon exécra tellement les guerres civiles, qu'un jour à table il frissonna d'horreur en entendant un convive rappeler la fin de Cassius et de Brutus. »
[1148] *Vitellius*, XI.
[1149] PLATON, *La République*, VIII, 563a.
[1150] *Vitellius*, X : « Il licencia dans un seul édit toutes les cohortes prétoriennes, comme ayant donné le plus déplorable exemple, et leur enjoignit de remettre leurs armes à leurs tribuns. »
Vitellius, XIV : « Toujours porté à mettre à mort et à condamner au supplice n'importe qui, pour n'importe quel motif, après avoir, à force de cajoleries, presque inspiré à certains grands, ses condisciples et gens de son âge, l'espoir d'être associé à l'Empire, il les fit périr traitreusement, de différentes manières. […] Quant aux usuriers, aux créanciers, aux fermiers de l'Etat, qui, à une date quelconque, lui avaient réclamé le paiement d'une dette à Rome, soit un droit de péage dans ses déplacements, c'est à peine s'il en épargna un seul. […] Mieux encore : un chevalier romain s'écriant, alors qu'on l'entraînait au supplice : *Vous êtes mon héritier*, il le contraignit à produire son testament, puis ayant lu qu'un affranchi de ce chevalier héritait avec lui, il ordonna de les égorger tous les deux. Il fit même exécuter des gens de la plèbe, simplement parce qu'ils avaient manifesté à haute voix contre la faction des Bleus.

Pareille attitude s'explique mieux encore, si l'on admet que Vitellius est un tyran, comme bien d'autres empereurs.

Des trois généraux, Vitellius est certainement le plus impie : outre son mépris pour la vie d'autrui, le prince offense tant la dignité humaine qu'il passe pour un tyran. Galba et Othon, en revanche, ont conscience des devoirs à accomplir envers le peuple et la patrie; le premier s'y conforme jusqu'au moment où sa *seueritas* soulève la colère des différents ordres; quant au second, il n'hésite pas à sacrifier sa propre vie pour épargner l'Empire.

- Domitien

Reste alors Domitien : voyons comment se manifeste l'impiété du prince flavien à l'égard des siens :

Patre defuncto diu cunctatus an duplum donatiuum militi offerret, numquam iactare dubitauit « relictum se participem imperii, sed fraudem testamento adhibitam »; neque cessauit ex eo insidias struere fatri clam palamque, quoad correptum graui ualitudine, prius quam plane efflaret animam, pro mortuo deseri iussit; defunctumque nullo praeterquam consecrationis honore dignatus, saepe etiam carpsit obliquis orationibus et edictis.

« Après la mort de son père, il se demanda longtemps s'il n'offrirait pas aux soldats une gratification double, et jamais il ne se gêna pour proclamer que le testament de Vespasien le laissait associé à l'Empire, mais qu'il avait été falsifié; depuis, il ne cessa de tramer des complots contre son frère, soit en secret soit ouvertement, et lorsque celui-ci fut gravement malade, sans attendre qu'il eût rendu l'âme, il ordonna de le laisser pour mort; ensuite il ne lui accorda point d'autre honneur que celui de l'apothéose, et souvent même il déchira sa mémoire par ses allusions indirectes et dans ses édits. » (*Domitianus*, II)

Non content de comploter contre son frère, Domitien abandonne l'agonisant, puis il le calomnie après sa mort. Pourtant l'empereur n'ignore pas ce qu'implique la *Pietas* : ne rappelle-t-il pas aux sénateurs qu'il est lui-même l'incarnation de l'Etat ?

Atrocitate poenae conterritus[1151]*, ad leniendam inuidiam intercessit his uerbis (neque enim ab re fuerit ipsa cognoscere) : « **Permittite, patres conscripti, a pietate uestra impetrari**, quod scio me difficulter impetraturum, ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis; nam et parcetis oculis uestris et intellegent me omnes senatui interfuisse. »*

« Terrifié par l'atrocité de la peine et craignant de se rendre trop odieux, il intervint en ces termes qui méritent d'être reproduits textuellement : *Pères conscrits, laissez-moi obtenir de votre pieux attachement pour moi, ce qui sera difficile, je le sais, que les condamnés soient autorisés par vous à choisir leur supplice; ainsi, vous ménagerez vos yeux et, du coup, tout le monde comprendra que j'ai assisté à cette séance*. » (*Domitianus*, XI)

Mais particulièrement impitoyable à l'égard des mauvais plaisants et des astrologues, sitôt que l'un d'entre eux lui était dénoncé, il le condamnait à mort sans l'entendre. »

[1151] *Domitianus*, XI : « Une fois, il avait fait introduire dans la curie quelques personnes accusées de lèse-majesté et, comme il avait déclaré tout d'abord qu'il allait éprouver en ce jour combien il était cher au sénat, il avait aisément obtenu qu'elles fussent même condamnées à être punies suivant l'usage des ancêtres. »

Pour parvenir à ses fins et assouvir sa cruauté naturelle, Domitien tourne en ridicule les membres du sénat, en abusant sciemment de ses prérogatives impériales. Car, en d'autres circonstances, le prince conduit au supplice bon nombre de sénateurs[1152], inflige des tortures barbares aux « membres du parti adverse »[1153], mais en outre il se délecte de la souffrance d'autrui avec une hypocrisie extrême :

> *Et quo contemptius abuteretur patientia hominum, numquam tristiorem sententiam sine praefatione clementiae pronuntiauit, ut non aliud iam certius atrocis exitus signum esset quam principii lenitas.*
>
> « Et pour abuser plus insolemment de la patience de tous, il ne prononça jamais une sentence funeste sans la faire précéder de paroles clémentes, de sorte qu'une entrée en matière pleine de douceur était devenue le signe assuré d'une conclusion atroce. » (*Domitianus*, XI)

Domitien rejette en connaissance de cause la *Pietas*, qui symbolise pour lui un abaissement de sa condition de maître du monde : il est *dominus et deus*[1154]; c'est aux autres à témoigner de la *Pietas* envers lui.

Dès lors on comprend les implications qu'engendre une absence de *Pietas.* Tibère, Caligula, Néron, Vitellius et Domitien portent en eux l'*immanitas* : par la férocité et la barbarie de leur nature, ces empereurs sont indifférents à la condition humaine. Relisons en effet *La République* de Platon :

> « Le tyran est un parricide […]. Assuré de l'obéissance absolue de la multitude, il ne sait point s'abstenir du sang des hommes de sa tribu, mais, les accusant injustement, selon le procédé favori de ses pareils, et les traînant devant les tribunaux, se souille de crimes en leur faisant ôter la vie, […] **d'une langue et d'une bouche impies, il goûte le sang de sa race, exile et tue**. » (*La République*, VIII, 566d)

Certes Galba et Othon ne sont point impies, même si leur conception de la *Pietas* n'est pas exempte de contradiction : l'extrême sévérité de Galba, souvent injustifiée, l'empêche d'être apprécié du peuple et des différents ordres; quant à Othon qui n'est ni *diuus* ni tyran, sa mort sauve l'Empire d'une guerre civile; mais un grand dirigeant n'est-il pas aussi le vaillant guerrier qui au prix de sa vie, combat l'ennemi intérieur pour que Rome conserve sa grandeur ?

Au terme de notre réflexion sur la *Pietas*, on constate ainsi la nécessité d'une vertu fondamentale[1155] en ce premier siècle : car sans elle, le dirigeant s'expose aux dangers de la tyrannie, grisé par l'aspect étourdissant du pouvoir. Les *diui Caesares*, ainsi qu'Othon et Galba, honorent à divers degrès, la *Pietas* et respectent souvent les traditions qui s'y rattachent. Pour les autres empereurs, Suétone dresse le triste bilan d'un monde où règne le *nefas* qui, par son aspect impie et criminel, est contraire à la volonté divine, aux règles morales et aux lois de la nature.

[1152] *Domitianus*, X : « Il fit périr une foule de sénateurs, dont un bon nombre étaient consulaires. »
[1153] *Domitianus*, X : « Il fit appliquer à la plupart des membres du parti adverse un nouveau genre de question consistant à leur brûler les parties honteuses; il fit même couper les mains à quelques-uns d'entre eux. »
[1154] *Domitianus*, XIII.
[1155] On comprend pourquoi cette vertu figure sur le bouclier que le peuple et le sénat offrirent à Auguste en 26 av. J.-C. On pouvait y lire l'inscription suivante : *Senatus populusque romanus diui Augusto dedit clupeum uirtutis clementiae iustitiae pietatis erga deos patriamque.*

Que résulte-t-il alors de cette étude sur la dimension de la transgression morale ? Deux faits principaux apparaissent : d'une part, l'analyse des sentiments amoureux a permis de mettre en évidence la vie intime des dirigeants, qui se caractérise par l'assouvissement des désirs et des passions; d'autre part la *Pietas* a circonscrit les frontières du bien et du mal, avant de révéler quels Césars prônent encore le respect des lois divines et humaines. Mais une fois encore, Suétone y peint des évolutions et des constantes : déjà l'amour platonicien s'efface devant l'amour-passion, empreint de démesure. De fait existe-t-il un seul *princeps*, capable de se satisfaire de liaisons communes ou accessibles à d'autres ? Par leur tempérament de maître du monde, ces hommes exercent sur l'être aimé un ostensible pouvoir de séduction, qui souvent là encore les rend tyranniques : leurs débauches sexuelles où l'exhibitionnisme se joint au sadisme, trahissent ainsi une volonté réelle de bafouer les interdits, au mépris des conventions sociales et parfois même politiques. Enfin la *Pietas* cumule, en plus de l'amour véritable, les multiples formes de l'exemplarité : car l'homme au pouvoir, s'il possède cette vertu, se doit d'engager sa responsabilité envers les dieux, ses proches et sa patrie. Dans la réalité du premier siècle, les Césars ont tous conscience de ce qu'implique la *Pietas*; mais à partir du moment où aucun d'eux ne peut se prévaloir de n'avoir jamais enfreint les préceptes qu'elle enseigne, qu'advient-il alors ? Parce qu'ils détournent la notion de mal, les dirigeants romains s'estiment à juste titre, au-dessus des lois; on comprend ainsi pourquoi certains empereurs se déhumanisent plus encore, dès que s'accentuent leur insensiblité et leur cruauté.

*

Cette seconde partie a donc établi dans quelle mesure le pouvoir favorise le concept de décadence.

Déjà la détention d'une puissance incommensurable engendre un phénomène de peur manifeste que les empereurs affrontent très diversement : il en résulte alors des attitudes caractéristiques, oscillant entre une angoisse oppressante et un excès de confiance en soi. Cela entraîne un affermissement du pouvoir, dès l'instant où le maître du monde prend conscience de son statut de *dominus et deus*. Alors, pour se démarquer davantage des autres mortels, les Césars recherchent de façon presque instinctive, la démesure; celle-ci transparaît au travers de leur relation avec l'argent, mais en outre elle les prédispose à l'orgueil et à la vanité. Face à l'argent, symbole de la toute-puissance, aucun dirigeant ne peut vanter sa parfaite maîtrise : aussi les excès qui en découlent, sont-ils le fruit d'une avarice éhontée ou d'une prodigieuse dissipation. Toujours est-il que les conditions du principat n'encouragent ni la modération des princes, ni leur modestie. Elles exacerbent au contraire les sentiments d'amour-propre et de fierté, certes indispensables, mais aussi pernicieux lorsque l'empereur ne possède pas une once d'humilité.

Une telle volonté de domination s'accompagne donc d'une transgression morale et religieuse. Car les Césars qui repoussent sans cesse les limites de l'interdit, bouleversent nécessairement les frontières du bien et du mal. En amour, les dirigeants aiment à satisfaire pleinement leurs instincts primaires, par la possession complète de l'autre : tant par principe que par tempérament, tous ces hommes ont le désir d'échapper aux frissons ordinaires, au risque de se complaire au milieu de débauches infamantes et vulgaires. Qu'en est-il des obligations communautaires issues de la *Pietas* ? En se faisant le dieu de leur propre existence, parfois

même au mépris des valeurs consacrées par le peuple et la religion, les empereurs cohabitent avec le crime dont les formes les plus variées déterminent leur appartenance à la catégorie des *diui Caesares* ou les présentent tels des « monstre[s] ».

Dirons-nous alors de ces hommes qu'ils sont eux-mêmes décadents ? Les similitudes entre les décadents et les empereurs sont indubitables puisque ces êtres tourmentés évoluent dans un univers où règne la démesure. L'absence d'interdits, la quête du plaisir, la recherche des expériences inédites -tant de caractéristiques communes à tous ces hommes- définissent un mode de vie en marge de la société. Toutefois le décadent du XIX^{ème} ignore les conséquences souvent fâcheuses qu'engendre la prise de conscience du pouvoir : au premier siècle, les Césars transgressent les règles imposées par la morale, pour conforter leur statut de maître du monde; le décadent, lui, obéit à sa nature révoltée.

Pour être exhaustive, notre réflexion sur la décadence ne peut se borner à l'étude des personnalités impériales. Une troisième partie est donc indispensable, consacrée à l'écriture suétonienne.

TROISIEME PARTIE

UNE ECRITURE DE LA DECADENCE ?

Suétone écrit-il la décadence ? Dans un premier temps, il importe donc d'étudier un point fondamental de l'œuvre de Suétone en matière de décadence : celui qui peint le décès des empereurs. La mort des Césars est-elle rédigée dans une optique de décadence ? Puis on s'interrogera pour savoir si les *Vies des douze Césars* pourraient être dans leur ensemble une œuvre décadente : outre sa vision particulière de l'Histoire, Suétone est en effet aussi celui qui observe la nature humaine, pour mieux la révéler; que dissimule un tel choix de composition ?

CHAPITRE PREMIER

UNE FIN DECADENTE ?

Parler de décadence, c'est évoquer une chute, une fin. Il importe donc d'étudier particulièrement la mort des Césars. Mais comment savoir si la mort des Césars est écrite selon une perspective de décadence ? Dans l'œuvre de Suétone, les douze biographies s'achèvent sur la disparition souvent tragique des princes : telle est la fin systématique proposée par Suétone, qui conclut ainsi chacune des *Vies* et de ce fait, le règne du préposé au trône. Résumons donc le nombre de paragraphes que Suétone consacre à la mort des empereurs :

LES EMPEREURS	PARAGRAPHES CONSACRES A LA MORT	SITUATION DANS LE TEXTE DE SUETONE
CESAR	10 § sur 89 §	LXXX à LXXXIX
AUGUSTE	5 § sur 101 §	XCVII à CI
TIBERE	5 § sur 76 §	LXXII à LXXIV
CALIGULA	5 § sur 60 §	LVI à LX
CLAUDE	4 § sur 46 §	XLIII à XLVI
NERON	4 § + 1 § sur 57 §	XLVII à L et LVII
GALBA	3 § + 1 § sur 23 §	XVII à XX et XXIII
OTHON	2 § + 1 § sur 12 §	X à XI et fin du XII
VITELLIUS	2 § sur 18 §	XVII à XVIII
VESPASIEN	2 § sur 25 §	XXIV à XXV
TITUS	2 § sur 11 §	X à XI
DOMITIEN	4 § + 1§ sur 23 §	XIV à XVII et XXIII

On le voit par ce tableau : le nombre variable de paragraphes montre avec quel intérêt le biographe examine les circonstances du décès, avant de considérer les conséquences qui s'ensuivent. Mais en quoi la mort est-elle à la fois « le reflet de la vie ou du moins sa sanction »[1156] ? Il importe aussi de connaître les sentiments que les empereurs défunts inspirent à leur mort : mais est-ce là le jugement de la postérité ? En voici le résumé général :

[1156] J. GASCOU, *Suétone et l'ordre équestre*, p. 385 : « La mort est pour lui [Suétone] le reflet de la vie ou du moins sa sanction : belles morts pour les belles vies, laides morts pour les laides vies. A la mort sereine d'Auguste, à la mort impériale de Vespasien s'opposent les morts plus ou moins atroces de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, de Galba, de Vitellius, de Domitien . »

INSERER TABLEAU
UNE FIN DECADENTE

I. La mort des Césars, le reflet de la vie ?

Pour préciser que la mort revêt une valeur symbolique, on peut à nouveau s'attarder sur le vocabulaire utilisé et sur les choix stylistiques de Suétone : mais de quelle façon la disparition des empereurs s'harmonise-t-elle avec le reste de leur vie ? Si l'on s'en tient à la mort elle-même, force est d'observer que quatre Césars[1157] ont succombé au terme de maladies diverses; deux d'entre eux se sont suicidés[1158], un autre a été empoisonné[1159]; enfin cinq dirigeants ont perdu la vie à la suite de complots[1160] ou d'exécutions publiques[1161]. Etudions donc les attitudes que les Césars adoptent face à la mort; trois perspectives seront ainsi définies : il convient d'abord de comparer la sagesse d'Auguste, d'Othon et de Vespasien, à la mélancolie de Titus; puis on s'intéressera au décès de Tibère, de Claude et de Néron, que Suétone coordonne à leur nature profonde. Pour les autres Césars, il s'agit de savoir si leur mise à mort s'accompagne de dignité.

A. De la sagesse à la mélancolie

Voyons comment Auguste, Othon et Vespasien s'entourent d'une atmosphère de sérénité à la fin de leur vie, tandis que Titus, lui, se plonge dans une indicible mélancolie.

Alors qu'il préside les jeux de Naples, Auguste contracte une soudaine et très virulente maladie[1162], que certains comparent à un empoisonnement[1163]. Jusqu'au dernier moment, l'empereur conserve sa lucidité[1164], conscient de sa mort imminente[1165] :

> *Supremo die identidem exquirens, an iam de se tumultus foris esset, petito speculo capillum sibi comi ac malas labantes corrigi praecepit et admissos amicos percontatus « ecquid iis uideretur mimum uitae commode transegisse » […]. In osculis Liuiae et in hac uoce defecit : « Liuia, nostri coniugii memor uiue, ac uale ! »* ***sortitus exitum facilem et qualem semper optauerat****.*
>
> « Le dernier jour de sa vie, tout en s'informant à plusieurs reprises si son état provoquait déjà de l'animation en ville, il réclama un miroir, fit arranger ses cheveux et relever ses joues pendantes, puis, ayant fait introduire ses amis, il leur demanda s'il leur paraissait avoir bien joué la farce de la vie […]. Il expira dans les bras de Livie en disant : *Livie, tant que vous vivrez, souvenez-vous de notre union. Adieu*. Il eut ainsi une mort douce, telle qu'il l'avait toujours désirée. » (*Diuus Augustus*, XCIX)

Est-ce parce que le *princeps* s'attend à « une semblable *euthanasia* »[1166], qu'il a réussi la dernière scène de sa vie[1167] ? Au moyen d'une description où la douceur et la tendresse se mêlent à la gaieté, Suétone idéalise les

---

[1157] Auguste, Tibère, Vespasien, Titus.
[1158] Néron et Othon.
[1159] Claude.
[1160] César, Caligula et Domitien.
[1161] Galba et Vitellius.
[1162] *Diuus Augustus*, XCVIII : « Sa maladie s'étant aggravée, il dut enfin s'aliter à Nole. »
[1163] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LVI, 29 : Livie aurait empoisonné des figues.
TACITE, *Annales*, V : « On agitait ces pensées et d'autres semblables quand la santé d'Auguste commença d'empirer, et quelques-uns soupçonnaient son épouse d'un crime. »
[1164] *Diuus Augustus*, XCIX : « Il ne donna qu'un seul signe de trouble mental avant de rendre l'âme, car, saisi d'une peur soudaine, il se plaignit d'être entraîné par quarante jeunes gens. Encore fût-ce plutôt un présage qu'un effet du délire… »
[1165] L. HOMO, *Auguste*, p. 295 : « Politiques ou familiales, les épreuves des dix dernières années l'avaient durement frappé. […] Il s'affaiblissait de jours en jours. Le testament était déposé chez les Vestales. Tout, désormais, se trouvait en règle. Sa conscience d'homme et de chef d'état tranquille, Auguste pouvait attendre la mort. »
[1166] *Diuus Augustus*, XCIX : « Il demandait aux dieux pour lui et pour les siens une semblable *euthanasia*, c'est le propre terme dont il avait coutume de se servir. »

derniers instants d'Auguste : maîtrise de soi, dignité, souci de son apparence physique sont alors les signes révélateurs d'une mort aussi belle que philosophique[1168]. A ce titre d'ailleurs, Dion Cassius complète le jugement du biographe, en le nuançant :

> « Auguste, étant tombé malade, convoqua ses amis et après leur avoir dit tout ce qu'il avait besoin de leur dire, il finit en ajoutant : *Rome que j'ai reçue de briques, je vous la laisse de marbre*[1169]. Par cette parole il désignait non la stabilité des édifices mais celle de l'Empire et, à l'exemple des bouffons demandant d'applaudir, comme si l'on était arrivé à la fin d'une pièce de théâtre, il fit maintes railleries sur la vie humaine. » (*Histoire romaine*, LVI, 30)

Sans doute est-il légitime de glorifier une dernière fois, l'œuvre accomplie au prix de tant d'efforts. Les récits de Suétone et de Dion Cassius dressent le tableau définif d'« une belle mort »[1170], conformément à la vie de l'empereur et à sa personnalité : en ces derniers instants, la fierté et la *moderatio* transcendent aussi les paroles du *princeps*, tant il est vrai qu'Auguste s'y révèle conscient de sa *uirtus* et apte à sortir de la vie ainsi que d'une pièce de théâtre.

Mais qu'en est-il d'Othon ? Demandons-nous par quels procédés littéraires son suicide revêt une dimension sublime :

> *Tanto Othonis animo nequaquam corpus aut habitus competit. […] Per quae factum putem, ut mors eius* ***minime*** *congruens uitae* ***maiore*** *miraculo fuerit.*
> « Le physique et les manières d'Othon ne répondaient nullement à un pareil courage. […] Voilà pourquoi, je pense, on s'étonna d'autant plus de sa mort qu'elle ne répondait nullement à sa vie. » (*Otho*, XII)

Par l'emploi du comparatif *maiore* et du superlatif *minime*, Suétone travaille le paradoxe et récuse de son plein gré, l'opinion selon laquelle la mort est à l'image de la vie. Dès lors on comprend pourquoi le suicide héroïque du général est magnifié par tant d'Anciens[1171]; pour l'exemple, relisons Dion Cassius qui exprime ainsi l'ambiguïté d'Othon :

[1167] *Diuus Augustus*, XCIX : « Il ajouta la conclusion traditionnelle : *Si la pièce vous a plu, donnez-lui vos applaudissements Et, tous ensemble, manifestez-nous votre joie*. »

[1168] PLATON, *Phédon*, 67 a, XI et XII : « Il semble que la mort est un raccourci qui nous mène au but. […] Il serait ridicule qu'un homme qui, de son vivant, s'entraîne à vivre dans un état aussi voisin que possible de la mort, se révolte lorsque la mort se présente à lui. […] Mais s'il en est ainsi, ne serait-ce pas, comme je le disais tout à l'heure, une grossière inconséquence, qu'un tel homme eût peur de la mort ? »

[1169] *Diuus Augustus*, XXVIII : « La beauté de la Ville ne répondait pas à la majesté de l'Empire […] : Auguste l'embellit à un point tel qu'il put se vanter à bon droit de la laisser en marbre, après l'avoir reçue en briques. »

[1170] *Diuus Augustus*, XCIX : « *euthanasia* »

[1171] *Otho*, X et XI;
TACITE, *Histoires*, II, 49. Voici un extrait du discours d'Othon : « D'autres auront conservé l'Empire plus longtemps, nul ne l'aura quitté avec plus de courage. Est-ce que, par hasard, je pourrais voir tant de jeunes Romains, tant d'armées admirables joncher de nouveau la terre, ravis à la République ? Laissez-moi emporter l'idée que vous seriez morts pour moi, mais survivez-moi, et ne retardons pas plus longtemps, moi votre salut, vous ma résolution : parler trop longtemps de sa fin est déjà une lâcheté. »
PLUTARQUE, *Othon*, XVII : « A la tombée de la nuit, il eut soif et but un peu d'eau. Comme il avait deux épées, il essaya longuement le fil de chacune. Il rendit enfin l'une et mit l'autre sous son bras, puis il appela ses serviteurs. Comme marque d'affection […] il leur distribua son argent, à l'un plus, à l'autre moins, tenant un compte exact des divers mérites et des convenances. Après les avoir renvoyés, il se reposa le reste de la nuit, et ses valets de chambre purent constater qu'il dormait profondément. Au point du jour, il appela l'affranchi avec lequel il avait réglé le départ des sénateurs et lui donna l'ordre de se renseigner sur l'exécution des mesures prises à cet égard. Après avoir appris de cet homme qu'ils s'étaient munis de ce dont ils avaient besoin, il dit : *Eh bien, va maintenant te montrer aux soldats si tu ne veux pas mourir misérablement de leurs mains comme complice de ma mort*. L'affranchi étant sorti, il appuya son épée à terre et, la tenant droite de ses deux mains, il se jeta sur elle […] sans donner d'autre signe de douleur qu'un seul soupir qui apprit sa mort aux personnes du dehors. »
DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXIV, 15; MARTIAL, *Epigrammes*, VI, 32…

« Après avoir mené la vie la plus infâme de tous les hommes, il mourut de la manière la plus glorieuse; après s'être emparé de l'Empire par tous les moyens les plus criminels, il y renonça de la manière la plus noble. » (*Histoire romaine*, LXIV, 15)

Le récit de Dion Cassius présente les mêmes contrastes que celui de Suétone : alors comment expliquer pareille détermination chez un empereur qui n'appartient déjà plus au monde des vivants[1172] ? Le désir d'épargner l'Empire[1173] et les soldats[1174], de même que le climat d'exaltation collective[1175], suffisent-ils à transformer un homme en héros ? Le suicide d'Othon pourrait en effet rappeler le courageux sacrifice de Caton; ainsi le souligne Martial :

Cum dubitaret adhuc belli ciuilis Enyo
Forsitan et posset uincere mollis Otho,
Damnauit multo staturum sanguine Martem
Et fodit certa pectora tota manu.
Sit Cato, dum uiuit, sane uel Caesare maior
Dum moritur, numquid maior Othone fuit ?

« Quand la furie de la guerre civile balançait encore et que le voluptueux Othon pouvait peut-être vaincre, il condamna une lutte qui devait coûter des flots de sang et, d'une main sévère, il se perça la poitrine de part en part. Admettons que Caton, durant sa vie, ait été plus grand même que César : à ses derniers instants, fut-il en rien plus grand qu'Othon ? » (*Epigrammes*, VI, 32)

Bien que différente de sa vie, la mort d'Othon suffit à le grandir aux yeux de la postérité : non seulement Caton a mérité de mourir avec grandeur[1176] puisqu'il incarne la sagesse stoïcienne, mais aussi Othon, héros de la guerre civile.

Attardons-nous maintenant sur les décès de Vespasien et de Titus. Est-ce à dire que l'attitude de Vespasien face à la mort, ressemble à celle d'Auguste[1177] ?

Ac ne in metu quidem ac periculo mortis extremo abstinuit iocis […]; prima quoque morbi accessione : « Vae », inquit, « puto deus fio. » […] Hic cum super urgentem ualitudinem creberrimo frigidae aquae usu etiam intestina uitiasset nec eo minus muneribus imperatoriis ex consuetudine fungeretur […], aluo repente usque ad defectionem soluta, « imperatorem » ait « stantem mori oportere »; dumque consurgit ac nititur, inter manus subleuantium extinctus est.

[1172] TACITE, *Histoires*, II, 47 « Plus vous me montrez d'espérances, si je voulais vivre, plus ma mort sera belle. […] Que la postérité juge Othon sur son acte. »
[1173] *Otho*, IX : « Dès ce moment, Othon se résolut à la mort, plutôt, comme beaucoup le pensent non sans raison, parce qu'il se faisait un scrupule de s'obstiner à garder le pouvoir en exposant à de si grands dangers l'Empire et les soldats, que par désespoir ou par manque de confiance à l'égard de ses troupes. »
[1174] *Otho*, X : « Après Bédriac, ce qui lui inspira le mépris de la vie, ce fut l'exemple d'un simple soldat, qui, annonçant la déroute de l'armée et ne pouvant se faire croire de personne, […] se jeta sur son glaive, aux pieds d'Othon. A cette vue, ce dernier s'écria que désormais il n'exposerait plus au danger des soldats, si courageux, auxquels il devait tant. »
[1175] TACITE, *Histoires*, II, 46 « L'ardeur des soldats prévint la voix de leur empereur; ils le pressaient d'avoir bon courage : il lui restait des forces encore intactes et eux-mêmes étaient prêts à tout souffrir et à tout oser. Et ce n'était pas de la flatterie : ils brûlaient de marcher au combat, de relever la fortune du parti, saisis d'une sorte d'exaltation délirante… »
[1176] LUCAIN, *La Pharsale*, IX, vers 601 à 603. L'écriture épique célèbre Caton : « Le voici, le vrai Père de la Patrie, le plus digne ô Rome de tes autels, celui par qui ce ne sera jamais une honte de jurer, celui que, si jamais, maintenant ou quelque jour, tu relèves une tête libre, tu placeras parmi les dieux. »
[1177] P. PETIT, *Histoire générale de l'Empire romain*, tome I, p. 27 : « Auguste mêle à un stoïcisme appris cette tendance très italienne que l'on retrouve chez Vespasien à un humour noir, issu d'un scepticisme foncier. Vespasien mourant se sentait devenir dieu; Auguste avait conscience d'avoir bien joué la pièce (la farce ?) de sa vie. »

« Même la crainte de la mort et sa menace pressante ne l'empêchèrent point de plaisanter […]; puis dès qu'il fut touché par la maladie, il dit : *Malheur ! je crois que je deviens dieu !* […] Là un dérangement d'entrailles, causé par l'abus de l'eau fraîche, vint encore aggraver sa maladie, sans qu'il cessât pour autant de remplir comme à l'ordinaire ses fonctions d'empereur […]; près de succomber à la suite d'une diarrhée soudaine, il dit : *Un empereur doit mourir debout* et tandis qu'il faisait un effort pour se lever, il mourut entre les bras de ceux qui le soutenaient. » (*Diuus Vespasianus*, XXIII à XXIV)

A la fois vraisemblable et adaptée au caractère de Vespasien, cette scène ne se limite pas à décrire l'attitude finale devant la mort. Elle reflète le bon sens du *princeps*, son humour exacerbé[1178], sa dignité empreinte de courage et de majesté. De plus l'évocation des tâches à accomplir révèle la conscience d'un homme respectueux de sa fonction, qui s'efforce de défendre les intérêts de l'Empire jusqu'à son dernier souffle. Enfin l'absence de peur et d'angoisse confirme aussi la profonde humanité de Vespasien : une telle simplicité dans la mort et une telle ironie sur lui-même l'empêchent de rappeler son œuvre accomplie en dix années de règne et, de ce fait, l'éloignent d'Auguste.

Loin de connaître une semblable sérénité, son fils Titus se laisse envahir par une tristesse dont on ne démêle pas la cause :

Spectaculis absolutis, in quorum fine populo coram ***ubertim fleuerat****, Sabinos petit aliquanto* ***tristior*** *[…]. Deinde ad primam statim mansionem febrim nanctus, cum inde lectica transferretur, suspexisse dicitur dimotis pallulis caelum,* ***multumque conquestus*** *« eripi sibi uitam immerenti; neque enim extare ullum suum factum paenitendum excepto dum taxat uno. » Id quale fuerit, neque ipse tunc prodidit neque cuiquam facile succurrat. […]* ***Excessit*** *in eadem qua pater uilla…*

Après la clôture d'un spectacle à la fin duquel il avait pleuré abondamment en présence du peuple, il partit pour le pays des Sabins encore beaucoup plus triste […]. Il fut ensuite pris par la fièvre dès la première étape et, tandis qu'il poursuivait sa route en litière, ayant fait écarter les mantelets, il leva, dit-on, les yeux vers le ciel et se plaignit que la vie lui fût enlevée, malgré son innocence; car, ajouta-t-il, aucun de ses actes ne lui laissait de remords, à l'exception d'un seul. Quel était cet acte ? lui-même ne le révéla pas alors et nul ne pourrait le deviner facilement. […] Il mourut dans la même maison de campagne que son père… » (*Diuus Titus*, X et XI)

Essayons de comprendre pourquoi Suétone passe avec une hâte singulière sur la mort de Titus, qu'il résume en un mot : *excessit*. Serait-ce pour taire la rumeur d'empoisonnement, fondée sur la jalousie caractérielle de Domitien[1179] ? Toutefois cet extrait peut nous éclairer : on retrouve ici la thématique de l'affliction *ubertim fleuerat*, *tristior*, *multumque conquestus*, avant même que n'apparaissent les premiers symptômes de la maladie. Car les dernières paroles de Titus caractérisent deux sortes de douleur : la première se réfère au désespoir d'être emporté en pleine force de l'âge; la seconde se rapporte à un secret impénétrable, que « nul ne pourrait […] deviner facilement. »[1180]. S'agit-il alors d'une faute irréparable, commise dans le passé ?

[1178] *Diuus Vespasianus*, XXII.
[1179] Aurelius Victor, *Le Livre des Césars*, X, 5 : « Il [Titus] fut empoisonné par Domitien. » Et aussi Dion Cassius, *Histoire romaine*, LVI, 26.
[1180] *Diuus Titus*, X : *…neque cuiquam facile succurrat.*

Suétone, s'il mentionne une éventuelle liaison entre Titus et sa belle-sœur, la réfute aussitôt[1181]; d'autres écrivains en revanche estiment que le prince regrettait de laisser l'Empire à Domitien[1182]. Toujours est-il que l'écriture suétonienne choisit de privilégier le mystère, de sorte que le récit de la mort s'accorde aussi avec la personnalité secrète de l'empereur.

Ainsi une certaine forme de sagesse enchâsse-t-elle la mort d'Auguste, d'Othon et de Vespasien. Elle leur inspire un comportement juste et raisonnable, puis elle annihile l'intolérable angoisse qui accompagne généralement le trépas, car :

> « Un homme doué d'élévation dans la pensée, et à qui il est donné de contempler tous les temps et tous les êtres […] ne pensera pas que la mort soit à craindre. » (PLATON, *La République*, VI, 486c)

L'écriture suétonienne tend à suivre ce point de vue moral : parmi ces quatre empereurs, seul Othon fait figure d'exception puisqu'il ne connaît pas une fin conforme à sa nature profonde. Pour Titus qui n'a régné que deux ans, sa douleur se révèle compréhensible, même si elle atténue la sagesse du personnage. Mais peut-on subir sa propre mort, en étant alors la victime de son tempérament ?

B. Une mort conditionnée par un tempérament

C'est le cas lorsque Tibère, Claude et Néron s'abandonnent à leurs penchants naturels. En ces derniers instants, l'atmosphère souvent lugubre s'ordonne autour d'une accumulation d'images successivement développées : la dissimulation et la défiance de Tibère, l'hébétude de Claude et les tendances artistiques de Néron. Etudions alors les techniques narratives, utilisées par le biographe.

En dépit de la gravité de son état[1183], Tibère continue d'exercer sa fonction de *princeps*, de façon à « dissimuler, mais en vain, sa défaillance manifeste »[1184] :

> *Ac ne quam suspicionem infirmitatis daret, castrensibus ludis non tantum interfuit, sed etiam missum in harenam aprum iaculis desuper petit; statimque latere conuulso et, ut exaestuarat, afflatus aura in grauiorem recidit morbum. Sustentauit tamen aliquandiu, quamuis Misenum usque deuectus* ***nihil ex ordine cotidiano praetermitteret****,* ***ne conuiuia quidem*** *aut* ***ceteras uoluptates*** *partim* ***intemperantia*** *partim* ***dissimulatione****.*
>
> « Là, pour que rien ne fît soupçonner sa faiblesse, non seulement il assista à des jeux militaires, mais de sa place il lança des javelots sur un sanglier lâché dans l'arène; aussitôt il ressentit un point de côté, prit un refroidissement après s'être trop échauffé, et retomba plus gravement malade. Cependant il se soutint encore assez longtemps, quoique, une fois transporté à Misène, il ne retranchât rien à ses habitudes

[1181] *Diuus Titus*, X : « Quelques-uns estiment qu'il songeait à des relations criminelles entretenues par lui avec la femme de son frère, mais Domitia jurait solennellement qu'elle n'avait eu aucune liaison avec lui; or, s'il s'était passé la moindre chose, bien loin de le nier, elle s'en serait vantée, comme elle s'empressait de le faire pour tous ses débordements. »

[1182] PHILOSTRATE, *Apoll.*, VI, 32; DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXVI, 26 et TACITE, *Histoires*, IV, 86 évoquent les relations conflictuelles des deux frères.

[1183] TACITE, *Annales*, VI, 56 : « Chariclès ne laissa pas d'affirmer à Macron que le prince n'avait plus que le souffle et qu'avant trois jours ce serait la fin. »
TACITE, *Annales*, VI, 52 : « Cependant son état empirait, et il ne renonçait à aucune de ses débauches, cherchant au milieu de ses souffrances à montrer qu'il était solide, et habitué d'ailleurs à se moquer de l'art des médecins et de ceux qui, passé trente ans, ont besoin pour connaître ce qui leur est bon ou mauvais des conseils d'autrui. »

[1184] TACITE, *Annales*, VI, 52 : « Déjà son corps, déjà ses forces, mais non pas encore la dissimulation, abandonnaient Tibère : sa volonté demeurait inflexible; même attention sur ses paroles et sur son air, avec, par moment, une amabilité étudiée, sous laquelle il voulait dissimuler, mais en vain, sa défaillance. » Pareille *dissimulatio* dans la vie et la mort est-elle signe d'un dépassement de soi ?

journalières, pas même les festins ou les autres plaisirs, soit par intempérance, soit par dissimulation. » (*Tiberius*, LXXII)

Cet extrait montre l'audace de la pensée suétonienne : car on pourrait aussi s'apitoyer sur l'état de Tibère, qui assiste aux jeux et y participe activement. Or il n'en est rien; le biographe dénonce au contraire l'*intemperantia* et la *dissimulatio* d'un empereur, incapable de modifier « ses habitudes journalières » par une meilleure hygiène de vie. Bien plus l'écriture traduit cette opposition par l'emploi successif de *nihil…ne* autant qu'elle invite à ne pas se soucier d'un tel homme. Mais qu'advient-il à la veille de sa mort ?

Nam Chariclen medicum, quod commeatu afuturus e conuiuio egrediens manum sibi osculandi causa apprehendisset, existimans temptatas ab eo uenas, remanere ac recumbere hortatus est cenamque protraxit.

« Ainsi, comme son médecin Chariclès, au moment de le quitter pour une longue absence, au sortir d'un festin, lui avait saisi la main pour la baiser, Tibère, croyant qu'il lui avait tâté le pouls, le pria de rester et de se remettre à table, puis il prolongea le dîner. » (*Tiberius*, LXXII)

De fait le comportement curieux de Tibère confirme sa méfiance tenace à l'égard des médecins[1185]. Mais ce trait de caractère apparaît aussi dans l'attitude finale; attardons-nous alors sur l'atmosphère morbide qui entoure la mort de l'empereur :

***Sunt qui** putent uenenum ei a Gaio datum lentum atque tabificum; **alii**, in remissione fortuitae febris cibum desideranti negatum; **nonnull**i, puluinum iniectum, cum extractum sibi deficienti anulum mox resipiscens requisisset. Seneca eum scribit intellecta defectione exemptum anulum quasi alicui traditurum parumper tenuisse, dein rursus aptasse digito et compressa sinistra manu iacuisse diu immobilem; subito uocatis ministris ac nemine respondente consurrexisse nec procul a lectulo deficientibus uiribus concidisse.*

« Certains pensent que Gaius lui avait donné un poison qui le mina lentement; d'autres, qu'on lui refusa de la nourriture, à un moment où sa fièvre était tombée; quelques-uns, qu'il fut étouffé sous un coussin, alors que, revenant à lui, il réclamait son anneau qu'on lui avait enlevé pendant sa défaillance. D'après Sénèque, lorsqu'il se sentit défaillir, il retira son anneau comme pour le donner à quelqu'un, puis, après l'avoir tenu quelque temps ainsi, le remit à son doigt, et resta longtemps couché, immobile, la main gauche fermée; tout à coup, ayant appelé ses serviteurs, sans recevoir aucune réponse, il se leva et, trahi par ses forces, tomba mort non loin de son lit. » (*Tiberius*, LXXIII)

Si Tacite ajoute foi à la rumeur de l'étouffement[1186], pour quelles raisons alors Suétone propose-t-il trois versions différentes d'un même fait ? Au-delà de son souci d'exactitude, le biographe légitime ainsi la mort de Tibère, comme étant le sort inéluctable du tyran esseulé et trahi par ses proches[1187]. Que dire ensuite de l'anneau que le *princeps* protège jalousement ? On songe une fois encore à la suspicion naturelle de Tibère

[1185] TACITE, *Annales*, VI, 56 : « Il avait avec lui un médecin, praticien illustre, nommé Chariclès […]. Chariclès, au moment de quitter le prince pour vaquer à ses affaires personnelles, lui prit la main sous prétexte de lui rendre hommage et lui toucha légèrement le pouls. Il ne lui donna pas le change : car Tibère, choqué peut-être et n'en refoulant que plus profondément sa colère, défend de desservir et se remet à table où il demeure plus longtemps qu'à l'ordinaire, sous prétexte d'honorer le départ d'un ami. »

[1186] TACITE, *Annales*, VI, 56 : « Macron, sans perdre la tête, donna l'ordre d'étouffer le vieillard sous un amas de couvertures et de quitter la place. Telle fut la fin de Tibère… »

[1187] PLATON, *La République*, VIII, 568c.

envers son entourage et à sa volonté farouche de conserver le pouvoir jusqu'à la fin de sa vie, mais sans doute l'empereur est-il lucide sur le problème de ses successeurs. Dans les deux cas, la mort de Tibère se déroule dans les circonstances sinistres, qui correspondent à l'existence d'un homme défiant et misanthrope.

Pour décrire la mort de Claude, Suétone procède d'une façon similaire et expose, comme pour Tibère, les différentes variantes de l'empoisonnement[1188] :

> ***Quidam tradunt*** *epulanti in arce cum sacerdotibus per Halotum spadonem praesgustatorem;* ***alii*** *domestico conuiuio per ipsam Agrippinam, quae boletum medicatum auidissimo ciborum talium optulerat. Etiam de subsequentibus diuersa fama est.* ***Multi*** *statim hausto ueneno obmutuisse aiunt excruciatumque doloribus nocte tota defecisse prope lucem.* ***Nonnulli*** *inter initia consopitum, deinde cibo affluente euomuisse omnia, repetitumque toxico, incertum pultine addito.*
>
> « Certains rapportent que ce fut alors qu'il dînait avec des prêtres dans la citadelle, par l'eunuque Halotus, son dégustateur; d'autres, pendant un festin donné au Palatium, par Agrippine elle-même, qui lui avait fait servir des cèpes empoisonnés, genre de mets dont il était friand. Même désaccord sur les suites de l'empoisonnement. Beaucoup prétendent qu'après avoir absorbé le poison, il devint muet, fut torturé par la souffrance durant toute la nuit et mourut à l'approche du jour. Selon quelques-uns, il fut d'abord assoupi, puis son estomac trop chargé rejeta tout ce qu'il contenait; alors on lui donna de nouveau du poison, peut-être dans une bouillie. » (*Diuus Claudius*, XLIV)

Cet extrait amplifie la dépendance du prince à l'égard de ses proches[1189] : son dégustateur Halotus et son épouse Agrippine. Le tempérament amorphe du dirigeant y est même explicite puisque le *princeps* devient muet ou assoupi. Les récits de Dion Cassius[1190] et de Tacite présentent aussi le portrait d'un empereur hébété, à peine capable de saisir ce qui lui arrive :

> *Adeoque cuncta mox pernotuere ut temporum illorum scriptores prodiderint infusum delectabili boleto uenenum, nec uim medicaminis statim intellectam,* ***socordiane an Claudii uinolentia****; simul soluta aluus subuenisse uidebatur. Igitur exterrita Agrippina et, quando ultima timebantur, spreta praesentium inuidia, prouisam iam sibi Xenophontis medici conscientiam adhibet. Ille tamquam nisus euomentis adiuuaret, pinnam rapido ueneno inlitam faucibus eius demisisse creditur, haud ignarus* ***summa scelera incipi cum periculo, peragi cum praemio****.*
>
> « Tous les détails du crime devinrent bientôt si notoires que les écrivains du temps les ont tous relatés. Le poison fut mis dans un plat de cèpes agréables au goût, et l'effet de la drogue ne fut pas senti tout de suite, soit que Claude fût trop stupide, soit qu'il fût pris de vin; en même temps un dérangement de corps paraissait avoir écarté le danger. Aussi Agrippine dans son effroi décide de braver le danger présent puisqu'elle avait tout à craindre de l'avenir, et, comme elle s'était assuré la complicité du médecin Xénophon, elle y a recours sur-le-champ. Celui-ci, sous prétexte d'aider les efforts que Claude faisait pour vomir, lui enfonce dans le gosier une plume enduite d'un poison prompt, à ce qu'on croit : il savait

[1188] *Diuus Claudius*, XLIV : « On s'accorde à dire qu'il périt par le poison, mais quand lui fut-il donné et par qui ? sur ce point les avis diffèrent. »
[1189] *Diuus Claudius*, XXVIII : « Livré, ainsi que je l'ai dit, à ces affranchis et à ses femmes, Claude se conduisit, non comme un prince, mais comme un serviteur. »
[1190] *Histoire romaine*, LX, 34 : « Quand il eut été surpris de la sorte, on l'emporta hors de table comme si, ce qui lui était maintes fois arrivé, il eût été gorgé outre mesure par l'excès de l'ivresse, et il mourut dans la nuit sans avoir pu retrouver la parole ni l'ouïe. »

que s'il y a du danger à commencer les plus grands crimes, on a profit à les consommer. » (TACITE, *Annales*, XII, 68)

Pour qualifier l'attitude de Claude, Tacite emploie les mots *socordiane an Claudii uinolentia*; or ces termes suggèrent ici l'incompréhension de l'auteur et peut-être aussi son scepticisme. De fait pareille passivité face à la mort ne se conçoit pas aisément. Est-ce alors parce que Claude se sait « arrivé au terme de sa vie mortelle »[1191], qu'il laisse Agrippine[1192] et Xénophon agir avec tant de sang-froid ? Il n'empêche que les récits de la mort du prince coïncident avec son caractère[1193], mais plus encore avec ses habitudes nonchalantes : même si la confiance aveugle que Claude témoigne à Agrippine, paraît déplacée, compte-tenu des circonstances[1194], sa mort illustre le paroxysme de sa nature amorphe.

Qu'en est-il de Néron ? Observons d'abord le décor qui accompagne la fuite du prince, avant de considérer le suicide en lui-même.

Dans les paragraphes XLVIII et XLIX, Suétone multiplie les signes funèbres de la mort, suivant la perspective baroque[1195] :

Ut erat ***nudo pede*** *atque* ***tunicatus****, paenulam obsoleti coloris superinduit adopertoque capite et ante faciem optento sudario equum inscendit.* ***Statimque tremore terrae et fulgure adverso pauefactus*** *audiit e proximis castris clamorem militum et sibi aduersa et Galbae prospera ominantium. […] Dein diuolsa sentibus paenula traiectos surculos rasit, atque ita* ***quadripes*** *per angustias effossae cauernae receptus in proximam cellam decubuit super lectum modica culcita, uetere pallio strato instructum; fameque et iterum siti interpellante panem quidem sordidum oblatum aspernatus est, aquae autem tepidae aliquantum bibit.*

« Restant comme il était, pieds nus et en tunique, il endossa par-dessus un petit manteau de couleur passée, se couvrit la tête, étendit un mouchoir sur sa figure et monta à cheval. Au même instant, épouvanté par un tremblement de terre et par un éclair jaillissant devant lui, il entendit, venant du camp voisin, les cris des soldats qui formaient des vœux contre lui et pour Galba. […] Ensuite, avec son petit manteau déchiré par les ronces, il se fraya un passage à travers les broussailles et pénétra, en se traînant sur les mains par un petit couloir étroit que l'on venait de creuser, dans le réduit le plus proche, où il se coucha sur un lit garni d'un mauvais matelas et d'un vieux manteau en guise de couverture; là tourmenté par la faim et repris par la soif, il dédaigna le pain grossier qu'on lui offrit, mais but une grande quantité d'eau tiède. » (*Nero*, XLVIII)

Au moyen d'une technique narrative qui se compose de descriptions haletantes et de phrases longues au rythme saccadé, Suétone décrit la déréliction de Néron d'une façon pour le moins allusive et nourrie de sous-entendus. Déjà la Nature, fortement hostile et querelleuse, déchaîne son courroux pour vaincre un prince

[1191] *Diuus Claudius*, XLVI : « Du haut de son tribunal, il déclara par deux fois […] qu'il était arrivé au terme de sa vie mortelle (*accessisse ad finem mortalitatis*). »
[1192] *Diuus Claudius*, XLIII : « Vers la fin de sa vie, Claude avait fait voir par certains signes assez clairs qu'il regrettait son mariage avec Agrippine et Néron. »
[1193] *Diuus Claudius*, XXXIII, XXXIX et XL : Sur son caractère étourdi et son penchant pour le vin.
[1194] *Diuus Claudius*, XLIV : « Peu de temps après, il rédigea même son testament et le fit signer par tous les magistrats. Aussi avant de pouvoir aller plus loin, il fut prévenu par Agrippine qui, outre ces symptômes inquiétants, se voyait accusée de nombreux crimes non seulement par sa conscience, mais aussi par les délateurs. »
[1195] J. ROUSSET, *Circé et le paon*, p. 230 : « Dans ce monde comparable à une vaste scène tournante, tout devient spectacle, y compris la mort, qui obsède les imaginations au point que l'homme s'en joue à lui-même le scénario, se regardant mort, ou plutôt mourant. »

indigne, qui l'a si souvent souillée de ses excès. En plus de ce brusque déchirement du ciel et de la terre, les paysages désolés et abandonnés[1196] où s'amoncellent des cadavres[1197], glissent vers la mise en scène d'un homme devenu *quadripes*. Pareille ironie du sort donne à voir, non plus un empereur dans sa splendeur ou un *artifex*, mais un fugitif, *nudo pede atque tunicatus*, « un ennemi public que l'on recherch[e] pour le punir suivant la coutume des ancêtres »[1198]. Dès lors on comprend pourquoi le *princeps* dissimule désormais son identité sous le plus vil déguisement et apaise sa soif avec de l'« eau tiède » ! Mais est-ce à dire qu'en cet instant, Néron connaît enfin les souffrances d'un simple mortel ? Au contraire, le prince s'élabore le décor d'« un vivant qui meurt »[1199] :

> *Scrobem coram fieri imperauit dimensus ad corporis sui modulum, componique simul, si qua inuenirentur, frustra marmoris et aquam simul ac ligna conferri curando mox cadaueri, flens ad singula atque identidem dictitans : « Qualis artifex pereo ! » […] Ac modo Sporum hortabatur ut lamentari ac plangere inciperet, modo orabat ut se aliquis ad mortem capessendam exemplo iuuaret; interdum segnitiem suam his uerbis increpabat : « Viuo deformiter, turpiter […]. » Ferrum iugulo adegit iuuante Epaphrodito a libellis. […] Defecit, extantibus rigentibusque oculis usque ad horrorem formidinemque uisentium.*
>
> « Il ordonna de creuser devant lui une fosse à la mesure de son corps, de disposer autour d'elle quelques morceaux de marbre, si l'on en trouvait, puis d'apporter de l'eau et du bois, pour rendre bientôt les derniers honneurs à son cadavre; à chacun de ces préparatifs, il pleurait et répétait à tout instant : *Quel artiste va périr avec moi !* […] Tantôt il invitait Sporus à commencer les lamentations et les plaintes, tantôt il suppliait que quelqu'un l'encourageât par son exemple à se donner la mort; parfois il se reprochait sa lâcheté en ces termes : *Ma conduite est ignoble, déshonorante*. [...] Puis il s'enfonça le fer dans la gorge avec l'aide d'Epaphrodite, son maître de requêtes. […] Il expira, et ses yeux sortant de sa tête prirent une telle fixité qu'ils inspiraient l'horreur et l'épouvante à ceux qui les virent. » (*Nero*, XLIX)

Ainsi ce passage établit-il un parallèle entre l'anéantissement moral du prince[1200] et ses goûts d'esthète[1201]. Que révèlent alors l'exclamation désolée de Néron[1202], ses derniers propos en grec[1203], la citation d'Homère[1204] et enfin cette autre qui a traversé les siècles[1205] ? Même à la frontière de la mort, le comportement du prince s'éloigne des normes communes; car seule lui importe sa vocation d'artiste :

[1196] *Nero*, XLVIII : « Passant au milieu de fourrés et de broussailles par un sentier bordé de roseaux, Néron parvint à grand-peine, non sans étendre des vêtements sous ses pieds, au mur de derrière la maison. Là, comme Phaon l'invitait à se cacher un moment dans une carrière de sable, il déclara qu'il ne voulait pas s'enterrer tout vif et faisant une courte halte, en attendant qu'on lui eût ménagé une entrée secrète dans la maison, pour se désaltérer il puisa dans le creux de sa main l'eau d'une mare étalée à ses pieds. »
[1197] *Nero*, XLVIII.
[1198] *Nero*, XLIX.
[1199] J. ROUSSET, *Circé et le paon*, p. 82.
[1200] *Nero*, XLVII : « Aussitôt, il envoya chercher […] quiconque voulant bien le tuer, mais comme il n'avait trouvé personne : *Je n'ai donc ni ami, ni ennemi ?* puis il courut se précipiter dans le Tibre. »
[1201] La peur et l'animalité ne sont pas la preuve d'un naturel artistique.
[1202] *Nero*, XLIX : « *Viuo deformiter, turpiter.* »
[1203] *Nero*, XLIX : « C'est indigne de Néron, oui, indigne. Il faut du sang-froid dans de pareils moments. Allons, réveille-toi. »
[1204] *Iliade*, X, 535 : « Le galop des chevaux aux pieds rapides frappe les oreilles. »
[1205] *Nero*, XLIX : « *Qualis artifex pereo !* »

> « Néron voulait être un artiste professionnel et ce métier passait pour lui avant même celui d'être empereur. […] A l'heure de vérité, dans la sinistre cave de Phaon, il se reprochait non pas ses crimes, mais la laideur de son attitude présente en déplorant la perte prématurée de son talent. »[1206]

En ces derniers instants, la sincérité de l'empereur ne semble pas douteuse; toutefois sa faiblesse et sa lâcheté l'empêchent de mourir en héros et donc, de se suicider seul, malgré le supplice que lui réserve le sénat[1207]. Enfin il est intéressant de constater que le récit de la mort s'achève sur une description macabre de l'agonisant : aussi Suétone amplifie-t-il encore la réalité, par l'accumulation des termes *horrorem formidinemque*. Car les yeux[1208] de Néron, s'ils « inspir[e]nt l'épouvante et l'horreur », sont à l'image de son règne[1209].

Les récits de la mort de Tibère, Claude et Néron portent ainsi les stigmates de leur tempérament. Ils demeurent très souvent liés à un souci de réalisme qui s'accompagne de détails horribles et de précisions morbides : pour Suétone, ces trois dirigeants sont devenus l'instrument de leur propre condamnation et, de ce fait, ils méritent une mort abjecte. Voyons maintenant quels dirigeants ont connu la mise à mort : en sortent-ils grandis ?

C. La mise à mort dans la dignité ?

Cinq empereurs ont perdu la vie à la suite d'exécutions publiques ou de complots ourdis par des conjurés. Chaque récit, entaché de circonstances atroces, dépeint la mort du tyran[1210] : demandons-nous alors si Suétone s'impose des limites dans l'écriture de l'horreur.

1. Les conjurations

Dans quelle mesure Suétone légitime-t-il la mort sanglante de César, de Caligula et de Domitien ?

Dès le paragraphe LXXVI, le biographe établit un lien étroit entre la mort du dictateur et sa tyrannie :

> *Praegrauant tamen cetera facta dictaque eius, ut et abusus dominatione et iure* ***caesus existimetur****.*
>
> « Cependant, certains autres de ses actes et de ses discours l'emportent dans la balance, de sorte qu'il passe pour avoir abusé de la toute-puissance et mérite d'être assassiné. » (*Diuus Iulius*, LXXVI)

En raison de son *hybris*[1211], César a mérité son sort. Toutefois Suétone use du verbe *existimetur*[1212] : une telle précaution langagière lui permet alors de ne pas prendre cette opinion à son compte. Quelles sont alors

[1206] G. Ch. PICARD, *Auguste et Néron*, p. 46.
[1207] *Nero*, XXLIX : « Néron demanda quel était le genre de supplice; lorsqu'on lui apprit qu'on dépouillait le condamné, qu'on lui passait la tête dans une fourche et qu'on le battait de verges jusqu'à la mort, épouvanté, il saisit deux poignards. »
[1208] On peut aussi y voir une opposition avec les yeux « vifs et brillants » d'Auguste; *Diuus Augustus*, LXXIX : « Il voulait même faire croire qu'il y avait dans son regard comme une autorité divine. »
[1209] *Nero*, XL : « L'univers, après avoir supporté un pareil empereur un peu moins de quatorze ans, le déposa enfin… »
[1210] PLATON, *La République*, VIII, 565d : « Mais si les riches ne peuvent […] chasser [le tyran], ni provoquer sa perte en le brouillant avec le peuple, ils complotent de le faire périr en secret, de mort violente. »
[1211] *Diuus Iulius*, LXXVI à LXXIX : Les abus de César; son arrogance.
[1212] au lieu de *sit*.

les différentes attitudes du prince face à la mort ? Examinons d'emblée les deux premières phases de la conjuration :

> *Assidentem conspirati specie officii circumsteterunt, ilicoque Cimber Tillius, qui primas partes susceperat, quasi aliquid rogaturus propius accessit renuentique et gestu in aliud tempus differenti ab utroque umero togam adprehendit; deinde clamantem « Ista quidem uis est ! » alter e Cascis auersum uulnerat paulum infra iugulum. Caesar Cascae brachium arreptum graphio traiecit conatusque prosilire alio uulnere tardatus est.*
>
> « Tandis qu'il s'asseyait, les conjurés l'entourèrent, sous prétexte de lui rendre hommage, et tout de suite Tillius Cimber, qui s'était chargé du premier rôle, s'approcha davantage, comme pour lui demander une faveur; mais César faisant un signe de refus et le renvoyant du geste à un autre moment, Tillius saisit sa toge aux deux épaules; alors, comme César s'écriait : *Cette fois, c'est de la violence !* L'un des deux Casca le blessa par derrière, un peu au-dessous de la gorge. César, lui ayant saisi le bras, le transperça de son poinçon, et essaya de s'élancer en avant, mais il fut arrêté par une autre blessure. » (*Diuus Iulius*, LXXXII)

La soudaineté de l'attaque suscite l'étonnement[1213] de César, puis son agacement[1214] chez Plutarque; enfin sa colère[1215] passe par une simple réprimande verbale : *Ista quidem uis est !* Très vite les premières blessures génèrent une réaction de lutte[1216] malgré le nombre des assaillants[1217]. Qu'advient-il ensuite ?

> *Utque animaduertit undique se strictis pugionibus peti, **toga caput obuoluit**, simul sinistra manu sinum ad ima crura deduxit, quo **honestius caderet** etiam inferiore **corporis parte uelata**. Atque ita tribus et uiginti plagis confossus est, uno modo ad primum ictum gemitu sine uoce edito […]. Exanimis diffugientibus cunctis aliquandiu iacuit, donec lecticae impositum, dependente brachio, tres seruoli **domum rettulerunt**.*
>
> « S'apercevant alors que de toutes parts on l'attaquait, le poignard à la main, il enroula sa toge autour de sa tête, tandis que de sa main gauche il en faisait glisser les plis jusqu'au bas de ses jambes, pour tomber avec le plus de décence, le corps voilé jusqu'en bas[1218]. Il fut ainsi percé de vingt-trois blessures, n'ayant poussé qu'un gémissement au premier coup, sans une parole […]. Tous s'enfuyant en désordre, assez longtemps il resta sur le sol, privé de vie, puis on le déposa sur une litière, un bras pendant, et trois esclaves le rapportèrent chez lui. » (*Diuus Iulius*, LXXXII)

Dès l'instant où César s'abandonne à la pression des assaillants, Suétone prend soin de lui concéder une dignité. Par souci de décence, le dictateur se couvre le visage et le corps[1219], avant de s'imposer un silence

[1213] PLUTARQUE, *César*, LXVI : « Casca le premier le frappe de son épée le long du cou, mais la blessure n'est ni mortelle ni profonde, troublé qu'il est sans doute, au début, d'un coup si hardi. »
[1214] PLUTARQUE, *César*, LXVI : « César, s'asseyant, repousse leurs prières et, comme ils le pressent plus vivement, il s'emporte contre chacun d'eux. »
[1215] APPIEN, *Les guerres civiles à Rome*, II, 117 : « César, écumant de rage et poussant des cris de fureur, se tournait comme une bête féroce, tantôt contre l'un, tantôt contre l'autre. »
[1216] PLUTARQUE, *César*, LXVI : « César se retourne, saisit son glaive et le retient dans sa main *: Maudit Casca, que fais-tu ?* […] Ballotté entre les mains de tous, il se débat comme un fauve. »
[1217] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XLIV : « Le nombre de ses agresseurs l'empêcha de rien dire ou de rien faire. »
[1218] A l'instar de Socrate.
[1219] APPIEN, *Les guerres civiles à Rome*, II, 117 : « Mais après le coup qui lui fut porté par Brutus, perdant toute espérance, il s'enveloppa de sa toge sénatoriale et se laissa tomber tout doucement au pied de la statue de Pompée. »

éloquent[1220]. Apparaît alors la hauteur du personnage : outre sa volonté de ne point se répandre en lamentations, César laisse aussi à la postérité le portrait d'un homme qui inspire le respect. Mais dirons-nous de cette mort qu'elle ne correspond pas à l'existence du divin Jules ?

> *Illud plane inter omnes fere constitit, talem ei mortem paene ex sententia obtigisse. Nam […] aspernatus tam lentum mortis genis* ***subitam*** *sibi* ***celeremque*** *optauerat, et pridie quam occideretur […] quisnam esset finis uitae commodissimus,* ***repentinum inopinatumque*** *praetulerat.*
>
> « Presque tout le monde fut pleinement d'accord sur ce fait qu'il eut pour ainsi dire la mort de son choix. En effet, […] il avait manifesté sa répugnance pour une mort si lente et souhaité d'en avoir une subite et rapide; de plus, la veille de son assassinat, comme on en était venu […] à discuter sur le genre de mort le plus agréable, il avait marqué ses préférences pour une fin soudaine et inattendue. » (*Diuus Iulius*, LXXXVII)

Est-ce parce qu'il méprise la mort, que César décède selon ses vœux[1221] ? A deux reprises, Suétone use de la redondance *subitam sibi celeremque* et *finis…repentinum inopinatumque*, pour que le trépas s'accorde aussi avec les désirs profonds du dictateur. Dès lors la mort du divin Jules est à l'image du jugement nuancé que le biographe porte sur ce dirigeant : elle correspond tout d'abord au châtiment du tyran; mais par sa noblesse et son allure, elle égale la mort des meilleurs princes. Voyons ensuite si Suétone écrit avec autant de retenue la mise à mort de Caligula.

Caius a eu une fin atroce. Pour la narrer, Suétone divise son récit en deux temps : intéressons-nous alors aux circonstances du complot, puis à l'attitude du prince devant la mort. L'auteur présente deux versions différentes des faits :

> *Duplex dehinc fama est : alii tradunt* ***adloquenti pueros*** *a tergo Chaeream ceruicem gladio caesim grauiter percussisse praemissa uoce :* ***« Hoc age ! »****, dehinc Cornelium Sabinum, alterum e coniuratis, tribunum* ***ex aduerso traiecisse pectus****; alii Sabinum, summota per conscios centuriones* ***turba****, signum more militiae petisse et, Gaio « Iouem » dante, Chaeream exclamasse : « Accipe ratum ! »* ***respicientique maxillam ictu discidisse****.*
>
> « Sur ce qui se produisit ensuite il y deux versions différentes : d'après les uns, tandis qu'il s'entretenait avec ces enfants[1222], Chaerea le blessa grièvement au cou, par derrière, avec le tranchant de son glaive, en prononçant le mot *Faites*, puis le tribun Cornelius Sabinus, le second conjuré, l'attaquant de face, lui transperça la poitrine; d'après les autres, Sabinus, ayant fait écarter la foule par des centurions affiliés au complot, lui demanda le mot d'ordre, suivant l'usage militaire, et Gaius répondant *Jupiter*, Chaerea s'écria : *Sois exaucé*, puis, comme l'empereur se retournait, lui fracassa la machoire. » (*Caligula*, LVIII)

[1220] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XLIX : « S'étant enveloppé de sa toge, il se laissa percer de coups. Telle est la version la plus attestée; quelques-uns cependant ont ajouté qu'à la vue de Brutus qui lui portait un grand coup, il s'écria : *Et toi aussi, mon fils !* »

[1221] *Diuus Iulius*, LXXXVI : « Certains de ses parents gardèrent l'impression qu'il ne tint pas à vivre davantage et qu'il vit avec indifférence décliner sa santé : c'est, à leur avis, pour ce motif, qu'il négligea les présages religieux et les avertissements de ses amis. […] Il renvoya même les gardes espagnols qui l'escortaient; au contraire, il aima mieux succomber une fois aux complots qui le menaçaient de toutes parts que d'être toujours sur ses gardes. »

[1222] *Caligula*, LVIII : « Dans une galerie qu'il devait traverser se préparaient des enfants nobles, que l'on avait fait venir d'Asie pour les produire sur la scène : il s'arrêta pour les voir et les encourager, et, si le chef de la troupe ne s'était pas plaint d'avoir froid, il serait revenu en arrière et les aurait fait jouer aussitôt. »

C'est donc sous le regard du peuple ou des enfants qui l'entourent, que Caligula est sauvagement assassiné. L'exclamation *Hoc age !* rappelle « le geste des sacrificateurs sur le cou de la bête immolée »[1223] : le prince est donc devenu celui que l'on doit tuer comme un animal. Dans la seconde version, Gaius est exécuté après avoir prononcé le mot « *Iouem* » : tel est aussi le sort d'un empereur qui s'est « arrog[é] la majesté des dieux »[1224], pour rivaliser avec Jupiter en personne[1225]. Non sans une note de cynisme, Dion Cassius commente la mort de Caligula en ces termes :

> « Caius, après s'être conduit de la sorte durant l'espace de trois ans, neuf mois et vingt-huit jours, apprit, par les faits eux-mêmes, qu'il n'était pas dieu. » (*Histoire romaine*, LIX, 30)

Remarquons aussi la brutalité des conjurés qui, dans le récit de Suétone, assènent avec autant de force que d'hostilité, des coups fatals à l'empereur. Toutefois Sénèque se veut plus explicite encore :

> *Ille ceruicem mediam uno ictu decidit*.
> « [Chaerea] trancha la tête du tyran d'un seul coup. » (*De constantia*, XVIII, 3)

Une exécution si spectaculaire invite à s'interroger sur l'attitude du prince : mais dans de telles circonstances, comment Caius pourrait-il s'opposer à l'agression ?

> *Iacentem contractisque membris clamitantem « se uiuere » ceteri uulneribus triginta confecerunt; nam signum erat omnium : « Repete ! » Quidam etiam per obscena ferrum adegerunt.*
> « Etendu à terre, les membres repliés sur eux-mêmes, il ne cessait de crier qu'il vivait encore, mais les autres conjurés l'achevèrent en lui portant trente coups, tous ayant pour cri de ralliement le mot *Redouble*; certains même lui enfoncèrent leur glaive dans les parties honteuses. » (*Caligula*, LVIII)

A la multitude des coups portés s'adjoint ici le redoutable acharnement des conjurés : *Repete*. Et l'ensemble conduit à l'image terrifiante d'un empereur « étendu à terre, les membres repliés sur eux-mêmes ». Les dernières paroles de Caligula, *clamitantem « se uiuere »*, que seule motive l'énergie du désespoir, laissent une impression d'horreur : car même les détails les plus insoutenables ne nous sont pas épargnés. C'est donc avec une curiosité non moins morbide, que Dion Cassius décrit une scène de cannibalisme :

> « Caius étant tombé, aucun de ceux qui étaient présents ne conserva plus de retenue. […] Quelques-uns allèrent même jusqu'à manger de sa chair. » (*Histoire romaine*, LIX, 29)

L'extrême violence de cette mise à mort empêche Caligula de prendre conscience de sa mort. Dès lors s'achève en cannibalisme le règne d'un « monstre »[1226]. Si l'on se place d'un point de vue moral, Caligula est responsable de la fin tragique qui le frappe : une scène d'homophagie quasi rituelle clôt le sacrifice de la victime.

[1223] *Caligula*, LVIII; note de H. Ailloud : Formule religieuse. Le sacrificateur devait demander au prêtre : « Agone ? », dois-je agir, c'est-à-dire frapper, et celui-ci répondait : « Age » ou « Hoc age ».
[1224] *Caligula*, XXII.
[1225] *Caligula*, XXII : « Certains le saluèrent du nom de Jupiter Latial. »
[1226] *Caligula*, XXII.

A l'instar de Caius, Domitien ne résiste pas à un complot ourdi au sein du palais; il décède dans sa propre chambre[1227] :

> *Per haec* ***terribilis cunctis et inuisus****, tandem* ***oppressus est*** *conspiratione* ***amicorum libertorumque intimorum*** *simul et* ***uxoris****.*
> « Devenu par une semblable conduite un objet de terreur et de haine pour tous, il fut enfin victime d'une conjuration tramée par ses amis et ses affranchis les plus intimes, auxquels se joignit sa femme. » (*Domitianus*, XVI)

La légitimité du meurtre est ici explicite. A cause de son naturel *terribilis cunctis et inuisus*, Domitien s'expose à une mort certaine[1228]. Et Suétone le confirme : *oppressus est conspiratione*, les crimes du tyran ont enfin trouvé leur punition. Observons alors l'atmosphère de suspicion[1229] et de tension[1230] qui précède la mort du prince[1231]; à juste titre, elle incite Domitien à se méfier de son entourage le plus proche[1232] : ses amis, ses affranchis les plus intimes[1233], son épouse. Mais telle est aussi la volonté des dieux[1234] que de libérer l'univers de ce joug épouvantable. Dès lors le biographe écrit l'inéluctabilité d'un crime qu'il décompose en deux temps. Demandons-nous sous quelles conditions se déroule le complot, avant de considérer le comportement du prince face à ses agresseurs :

> *Cunctantibus conspiratis, quando et quo modo, id est lauantemne an cenatem adgrederentur, Stephanus, Domitillae procurator et tunc interceptarum pecuniarum reus, consilium operamque obtulit. Ac sinisteriore brachio uelut aegro lanis fasciisque per aliquot dies ad auertendam suspicionem obuoluto, sub ipsam horam dolonem interiecit; professusque conspirationis indicium et ob hoc admissus legenti traditum a se libellum et attonito suffodit inguina. Saucium ac repugantem adorti Clodianus cornicularius et Maximus Partheni libertus et Satur decurio cubiculariorum et quidam e gladiatorio ludo uulneribus septem contrucidarunt*.
> « Les conjurés hésitaient sur le choix du moment et sur la façon d'agir, se demandant s'ils l'attaqueraient au bain ou à table, lorsque Stephanus, qui était l'intendant de Domitilla et se trouvait accusé de détournement, suggéra un plan et offrit son concours. Pendant plusieurs jours, afin d'écarter les soupçons, il se fit voir avec le bras gauche enveloppé de laine et de bandelettes, comme s'il s'était blessé, puis, le moment venu, il glissa un coutelas sous cet appareil : comme il prétendait avoir à dénoncer un complot, on l'introduisit auprès de Domitien, et pendant que celui-ci lisait avec stupeur le billet qu'il lui avait remis, il lui transperça le bas-ventre. Blessé, Domitien voulut se défendre, mais le corniculaire Clodianus,

[1227] *Domitianus*, XVI : « Alors, éloignant tout le monde, il se retira dans sa chambre et c'est là qu'il fut assassiné. »
[1228] Le meurtre de son cousin Flavius Clemens précipite sa mort.
[1229] *Domitianus*, XIV : « Aussi, toujours tremblant et plein d'inquiétude, était-il impressionné outre mesure même par les plus légers soupçons. »
[1230] *Domitianus*, XIV : « S'effrayant chaque jour davantage, à mesure qu'approchait la date du péril redouté… »
[1231] *Domitianus*, XVI : « La veille de sa mort, comme on lui offrait des truffes, il ordonna de les réserver pour le lendemain, en ajoutant : *Si toutefois il m'est permis de les manger*. […] Comme il se grattait avec trop de force une verrue enflammée qu'il avait au front, le sang se mit à couler et il dit : *Plaise aux dieux que ce soit tout !* »
[1232] *Domitianus*, XV : « Enfin il mit à mort, sur le plus léger soupçon et presque dans l'exercice même du consulat, son cousin germain, Flavius Clemens. »
[1233] *Domitianus*, XIV : « Il condamna au supplice capital Epaphrodite, son maître de requête, parce qu'il passait pour avoir, de sa propre main, aidé Néron à se donner la mort. »
[1234] *Domitianus*, XV : « Pendant huit mois de suite, l'on entendit et l'on signala tant de coups de tonnerre, qu'il s'écria : *Qu'il frappe enfin celui qu'il voudra !* La foudre s'abattit sur le Capitole et sur le temple de la famille Flavia, ainsi que sur sa maison du Palatium, dans sa propre chambre, et même l'inscription qui était fixée sur le socle de sa statue triomphale fut arrachée par la violence de l'ouragan et jetée dans un tombeau voisin. »

Maximus, affranchi de Parthenius, Satur, le premier officier de sa chambre, et quelques gladiateurs se précipitèrent sur lui et le tuèrent en le frappant sept fois. » (*Domitianus*, XVII)

Au moyen de trois phrases particulièrement denses, Suétone expose avec précision[1235], les circonstances au cours desquelles Domitien décède. Le pittoresque et la vivacité du récit résident alors dans les divers subterfuges mis en œuvre pour éliminer un tyran réputé pour sa méfiance : l'hésitation de Stephanus, si elle se révèle compréhensible, étant donné la nature soupçonneuse du prince, s'accompagne néanmoins de précautions. Outre le bandage destiné à dissimuler « un coutelas », la découverte d'un complot inventé de toutes pièces abuse Domitien autant qu'elle accapare son attention. Mais pour quelles raisons Suétone choisit-il d'orienter ensuite son récit sur l'action concomitante des conjurés ? Prendrait-il plaisir à détailler la mise à mort du prince ? Car le biographe présente déjà l'empereur éventré : *suffodit inguina*, puis il décrit son exécution finale : *uulneribus septem contrucidarunt*. Au lieu de remarquer la résistance peu commune de l'empereur, Suétone ne s'intéresse qu'à la mort effective du dirigeant; l'inévitable lutte[1236] qui s'ensuit, sert surtout à souligner l'évidente férocité de Domitien, mais aussi sa fureur :

Puer, qui […] interfuit caedi, hoc amplius narrabat, iussum se a Domitiano ad primum statim uulnus pugionem puluino subditum porrigere ac ministros uocare, neque ad caput quidquam excepto capulo et praeterea ***clausa omnia repperisse****; atque illum interim arrepto deductoque ad terram Stephano conluctatum diu, dum modo* ***ferrum extorquere****, modo quanquam* ***laniatis digitis oculos effodere conatur****.*

« Le jeune esclave qui […] put assister au meurtre, racontait en outre que, dès la première blessure, Domitien lui ordonna de lui apporter le poignard caché sous son oreiller et d'appeler ses serviteurs, mais qu'il trouva seulement à son chevet le manche de cette arme et, de plus, se heurta partout à des portes fermées; il ajoutait que, pendant ce temps, Domitien, ayant saisi Stephanus, le terrassa et lutta longtemps avec lui, en essayant soit de lui arracher le coutelas, soit de lui crever les yeux avec ses doigts pourtant tout déchiquetés. » (*Domitianus*, XVII)

Malgré sa hantise de l'attentat, le prince se laisse surprendre par une attaque si soudaine. Mais sans l'arrivée des gardes, la vigoureuse riposte de Domitien aurait certainement triomphé de Stephanus : car nous avons là l'ardeur furieuse et opiniâtre d'un homme qui lutte pour défendre sa vie et anéantir l'ennemi. Or le tyran est nécessairement vaincu d'après Platon. Trahi par ses proches et esseulé, le prince a attisé la haine contre lui-même, puis il s'est enfermé dans une inquiétude et dans une solitude des plus extrêmes :

« Leur vie durant, ils ne sont donc les amis de personne, toujours despotes ou esclaves; quant à la liberté et à l'amitié véritables, un naturel tyrannique ne les goûte jamais. » (PLATON, *La République*, IX, 575d)

Le texte de Suétone stigmatise à son tour le véritable sort du despote : Domitien va « se heurt[er] partout à des portes fermées », brandir une arme privée de son fer[1237] et implorer en vain, le secours de ses serviteurs.

[1235] Au moment de l'assassinat de Domitien, Suétone devait avoir près de vingt-six ans.

[1236] PHILOSTRATE, *Apollonios*, VIII, 10 : « L'empereur poussa les hauts cris à ce qu'il entendait et, avant qu'il pût se remettre, Stephanus se précipita sur lui, tira le poignard de son bras bandé et lui transperça la cuisse, ce qui n'était pas une blessure mortelle, mais qui se révéla, par la suite, d'un effet décisif. Domitien qui était d'une grande vigueur physique et qui n'avait que quarante-cinq ans environ, prit son adversaire à bras le corps, bien que blessé, le renversa, s'agenouilla sur lui, lui arrachant les yeux, lui meurtrissant les joues avec le pied d'une lourde coupe d'or […] et, en même temps, il appelait Athéna à l'aide. Les gardes […] accoururent aussitôt et achevèrent le tyran qui était déjà évanoui. »

[1237] D'après H. Ailloud, le fer aurait été arraché par Parthenius.

Ainsi César, Caligula et Domitien sont-ils allés au-devant de leur propre châtiment. Toutefois Suétone prend soin de les distinguer lorsqu'il écrit leur mort : le divin Jules est alors le seul à succomber dans la dignité. Pour la fin terrible de Caligula, les termes employés sont révélateurs d'une fatalité qui s'accomplit : le « monstre » est donc exécuté suivant un sacrifice rituel. Domitien, quant à lui, est avec justesse désigné par sa condition de tyran : malgré son acharnement, il meurt délaissé de tous, dans une solitude angoissante. Restent les exécutions publiques de Galba et de Vitellius : par quels procédés d'écriture Suétone s'associe-t-il aux outrages que subissent ces deux princes dépourvus de majesté ?

2. Les exécutions publiques

Dans l'œuvre des *douze Césars*, Galba et Vitellius connaissent un trépas avilissant au moment même où Rome se perd dans les affres de la guerre civile. Demandons-nous si cette période de chaos explique la mort abjecte de ces deux hommes.

Un climat de haine[1238] peut justifier la sauvagerie d'une exécution publique; l'atmosphère glauque qui l'accompagne, est ainsi évoquée par Tacite :

> *Agebatur huc illuc Galba uario turbae fluctuantis impulsu, completis undique* ***basilicis ac templis, lugubri propectu****. Neque populi aut plebis ulla uox, sed attoniti uoltus et conuersae ad omnia aures; non tumultus, non quies, quale magni metus et magnae irae silentium est*.
> « Galba était ballotté de-ci de-là au gré des remous d'une foule houleuse, pendant que partout, des basiliques et des temples remplis de monde, on regardait ce spectacle lugubre. Dans le peuple et dans la populace, pas un mot, mais sur les visages la stupeur, et les oreilles tendues à tous les bruits; ce n'était ni le tumulte ni le calme, mais le silence des grandes peurs ou des grandes colères. » (*Histoires*, I, 40)

C'est le silence qui accentue l'intensité dramatique de cette sinistre scène. Or il s'agit aussi de connaître l'attitude de Galba face à ses agresseurs : comment comprendre les dernières paroles de l'empereur ? Résumons dans un tableau les différentes versions proposées :

LES AUTEURS	SITUATION DANS L'ŒUVRE
TACITE	***Histoires*, I,41 :** « Sa dernière parole a été très diversement rapportée par la haine ou l'admiration : les uns disent qu'il demanda d'une voix suppliante ce qu'il avait fait de mal et implora quelques jours pour s'acquitter de la gratification; d'autres, plus nombreux, qu'il tendit la gorge aux assassins, s'écriant : ***Allez, frappez, si vous croyez que c'est pour le bien de l'Etat***. »
SUETONE	***Galba*, XX :** « Certains rapportent qu'à leur première attaque il s'écria : ***Que faites-vous, mes compagnons d'armes ? je suis à vous comme vous êtes à moi***, et que même il promit une gratification. Mais la plupart disent qu'il leur tendit lui-même la gorge, **en les exhortant à faire la chose et à le frapper puisqu'ils le voulaient**. Ce qui peut sembler extraordinaire, c'est que nul des assistants n'essaya de porter secours à l'empereur, et que toutes les troupes appelées à son aide méprisèrent cet ordre. »
PLUTARQUE	***Galba*, XXVII, 1 :** « La litière de Galba ayant été renversée près de ce qu'on appelle le lac Curtius, il roula lui-même à terre, couvert de sa cuirasse, et les mutins accourus le frappèrent. Il leur tendit la gorge en disant : ***Faites, si cela vaut mieux pour le peuple romain***. »

[1238] TACITE, *Histoires*, I, 40 : « Ainsi des soldats romains, comme s'ils allaient chasser Vologèse ou Pacorus du trône ancestral des Arsacides, et non pas égorger en toute hâte leur propre empereur, un vieillard désarmé, dispersent la populace, foulent aux pieds le sénat et, menaçants, l'épée à la main, au galop de leurs chevaux, font irruption dans le forum. Ni la vue du Capitole, ni la sainteté des

Ainsi Plutarque dresse-t-il le portrait d'un général dévoué à l'Etat et capable de se sacrifier pour une noble cause. Dans le texte de Tacite et de Suétone, la grandeur de Galba n'apparaît pas spontanément. Déjà l'allusion à un éventuel *donatiuum* n'est pas sans évoquer l'avarice notoire[1239] d'un prince incapable de se concilier la faveur de soldats[1240]. Qu'en est-il des dernières paroles du prince ? Si Tacite souligne le réflexe d'un général digne des anciens temps[1241], Suétone en revanche voit en l'empereur, une victime se présentant au sacrificateur selon la formule rituelle[1242]. En réalité le parti pris de Suétone apparaît distinctement après la mort du dirigeant :

> *Iugulatus est ad lacum Curti ac relictus ita uti erat, donec gregarius miles a frumentatione rediens abiecto onere* ***caput ei amputauit****; et* ***quoniam capillo arripere non poterat****, in gremium abdidit****, mox inserto per os pollice*** *ad Othonem detulit. Ille lixis calonibusque donauit, qui* ***hasta suffixum non sine ludibrio*** *circum castra portarunt adclamantes identidem : « Galba Cupido, fruaris aetate tua ». […] Ab is Patrobii Neroniani libertus centum aureis redemptum eo loco, ubi iussu Galbae animaduersum in patronum suum fuerat, abiecit.* ***Sero*** *tandem dispensator Argiuus et hoc et ceterum truncum […] sepulturae dedit.*
>
> « Il fut égorgé près du lac Curtius et son cadavre demeura intact jusqu'au moment où un simple soldat, qui revenait de chercher sa provision de blé, jeta son fardeau et lui coupa la tête; comme il ne pouvait la saisir par les cheveux, il la cacha d'abord dans son giron, puis lui enfonça le pouce dans la bouche et vint l'apporter à Othon. Celui-ci l'abandonna aux vivandiers et aux valets de l'armée, qui la plantèrent au bout d'une pique et la promenèrent autour du camp, non sans dérision, en criant sans cesse : *Galba, dieu de l'amour, jouis de ta jeunesse !* […] Un affranchi de Patrobius le Néronien leur racheta cette tête moyennant cent pièces d'or et vint la jeter à l'endroit où son patron avait été mis à mort sur l'ordre de Galba. Tardivement enfin son intendant Argivus l'ensevelit, avec le reste du corps... » (*Galba*, XX)

Telles sont les pérégrinations de la tête décapitée de Galba, cachée dans le giron d'un simple soldat, plantée « au bout d'une pique », et enfin rachetée par un affranchi. Pourquoi soudain ce luxe de détails macabres ? Parce que la pitié n'est pas ici du ressort de Suétone[1243]. Alors, sur un ton où le burlesque se mêle au funèbre, le biographe décrit l'ensemble des outrages subis par le cadavre d'un empereur âgé : *Galba Cupido, fruaris aetate tua*, chauve de surcroît : *quoniam capillo arripere non poterat*, et dont nul ne se soucie vraiment : *sero…sepulturae dedit*, excepté son intendant. Mais il n'empêche que Galba a prouvé dans ses propos et dans

---

temples qui dominent la place, ni la pensée des princes passés ou à venir ne leur firent assez peur pour les détourner d'un crime dont le vengeur est toujours le successeur de la victime. »

[1239] *Galba*, XII : *Praecesserat de eo fama saeuitiae simul atque auaritiae*.

[1240] *Galba*, XVI : « Mais la colère grondait surtout dans l'armée de Haute-Germanie, frustrée des récompenses attendues pour l'aide qu'elle avait prêtée contre les Gaulois et contre Vindex. »

Galba, XVI : « Ces façons de faire avaient indisposé presque tous les ordres, mais c'était parmi les soldats que la rancune était la plus vive. […] Il affecta de répéter qu'il avait coutume d'enrôler ses soldats, non de les acheter. »

TACITE, *Histoires*, I, 35 : « Il [Galba] faisait preuve d'une insigne énergie pour réprimer la licence militaire et était aussi intrépide devant les menaces qu'inaccessible à la flatterie. »

[1241] TACITE, *Histoires*, I, 35.

[1242] Formule rituelle que nous connaissons depuis la mise à mort de Caligula.

[1243] Pour s'en convaincre, il suffit de lire les quelques lignes que Tacite consacre à la mort de Galba.

Histoires, I, 41 : « La tradition la plus répandue veut que Camurius, soldat de la quinzième légion, lui ait enfoncé son glaive dans la gorge. Les autres lui tailladèrent affreusement les jambes et les bras […]; la plupart des coups furent portés avec une sauvage cruauté sur un corps déjà décapité. » *Histoires*, I, 49 : « Le corps de Galba, longtemps à l'abandon, avait été, à la faveur des ténèbres, le jouet de mille outrages. […] Sa tête, plantée au bout d'une pique et mutilée par des vivandiers et des valets d'armées, ne fut retrouvée que le lendemain devant le tombeau de Patronius, un affranchi de Néron que Galba avait châtié; on la réunit au corps déjà incinéré. »

son attitude finale, qu'il était « digne de l'Empire, s'il n'avait pas été empereur »[1244] : ainsi sa mort, survenue dans une période sombre de l'Histoire, est-elle dans son ensemble à la fois le reflet de son règne et la sanction de sa vie[1245]. Qu'en est-il de Vitellius ?

Voyons comment les récits de Tacite, de Suétone et de Dion Cassius sont délibérément centrés sur la déchéance physique de l'empereur et sur sa bassesse :

LES AUTEURS	SITUATION DANS L'ŒUVRE
DION CASSIUS	***Histoire romaine*, LXV, 21 et 22 :** « Lui passant une corde autour du cou, ils menèrent **le César** hors du palais où il s'était livré à la mollesse, ils entraînèrent **l'empereur** le long de la Voie Sacrée où il avait souvent passé, étalant son orgueil dans une litière royale, ils conduisirent **l'Auguste** au forum où il avait souvent fait des harangues. […] Les uns lui donnaient des soufflets, les autres lui tiraient la barbe, tous l'injuriaient, tous l'outrageaient, **lui reprochaient entre autres choses son intempérance attendu qu'il avait le ventre gros**. Comme Vitellius, honteux de ces traitements, tenait des regards baissés, les soldats lui piquaient le dessous du menton pour le forcer à les tenir levés. Finalement l'excès de la douleur causée par ce qu'il souffrait et ce qu'il entendait lui ayant arraché ce cri : ***Pourtant j'ai été votre empereur***, les soldats le traînèrent aux Gémonies. »
TACITE	***Histoires*, III, 84 et 85 :** « Les mains liées derrière le dos, les vêtements en lambeaux, on le traînait -hideux spectacle- sous mille invectives, sans que personne versât une larme : **la laideur de cette fin avait étouffé la compassion**. […] Quant à Vitellius, on le forçait avec la pointe des épées tantôt à lever la tête et à l'offrir aux outrages, tantôt à regarder ses statues qu'on renversait, surtout les Rostres ou le lieu où Galba avait été tué; enfin ils le poussèrent devant eux jusqu'aux Gémonies… On recueillit de sa bouche une seule parole qui ne fût pas d'âme basse : au tribun qui l'insultait il répondit que tout de même il avait été son empereur; puis il tomba sous les coups qu'on lui porta, et **la populace l'outrageait mort avec la même bassesse qu'elle l'avait adulé vivant**. »
SUETONE	**XVII :** « On lui attacha les mains derrière le dos, on lui mit une corde au cou, on déchira ses vêtements, puis on le traîna, demi-nu, au forum, en l'accablant par dérision, sur tout le parcours de la Voie Sacrée, de mauvais traitements et d'outrages : on lui ramena la tête en arrière, en la tirant par les cheveux, comme on le fait pour les criminels, et même avec la pointe d'un glaive, on lui tint le menton soulevé pour qu'il fît voir son visage et ne pût baisser la tête; certains lui jetaient des immondices et de la boue, d'autres hurlaient les noms d'incendiaire et de goinfre, **une partie de la populace lui reprochait même les défauts de son corps**. […] Enfin, près des Gémonies, **il fut déchiqueté à tout petits coups, puis achevé, et de là traîné dans le Tibre avec un croc**. »

Les récits des Anciens, s'ils présentent de nombreuses similitudes et s'accompagnent de détails dégradants, s'orientent vers la description des outrages subis : dès lors l'écriture met en évidence l'avilissement de l'empereur et l'humiliation qui en résulte. Examinons alors successivement les extraits qui nous sont proposés : par quels procédés d'écriture ces auteurs expriment-ils leur mépris envers un homme, qui a passé sa vie dans l'abjection la plus extrême ? Résolument original, le récit de Dion Cassius se divise en deux temps : la capture de Vitellius, puis sa sinistre marche vers la mort. Au moyen d'une première phrase dense qui se compose d'une succession d'antinomies, Vitellius est d'abord désigné par ses anciens titres de gloire : il est donc « le César » que l'on attache à une corde, « l'empereur » qui déambule le long de la Voie Sacrée, « l'Auguste » mené au forum pour y être exécuté. Mais l'historien grec pousse la dérision plus loin encore, coordonnant ainsi les lieux que Vitellius fréquentait -le palais, la litière royale, le forum- avec les défauts de son caractère : sa mollesse, son orgueil et son intempérance. Que dire alors des mauvais traitements infligés au prince ? Ils correspondent en effet au châtiment réservé aux brigands. Puis l'attention se porte sur le visage du *princeps* déchu, en proie aux affronts les plus injurieux et ainsi exposé à la vue de tous. Pareille mortification incite Vitellius à réagir : « *Pourtant j'ai été votre empereur*[1246] »; toutefois ce sursaut d'amour-propre ne suscite pas de réel élan[1247] de sympathie : « les soldats le traînèrent aux Gémonies ». Plus

[1244] TACITE, *Histoires*, I, 49 : *capax imperii nisi imperasset*.
[1245] TACITE, *Histoires*, I, 49 : « Il paraissait supérieur à la condition privée tant qu'il fut homme privé, et de l'aveu unamine, digne de l'Empire, s'il n'avait pas été empereur. »
[1246] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXV, 21 : « En entendant cela, les soldats entrèrent en fureur et le conduisirent aux escaliers d'où ils le précipitèrent. »
[1247] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LXV, 21 : « Un Germain, témoin de ces mauvais traitements, ne put le supporter et, prenant pitié de lui, il cria : *Je vais vous aider de la seule façon qui soit possible*. Alors il blessa Vitellius et se trancha la gorge. Cependant Vitellius ne mourut pas de cette blessure et fut traîné en prison. »

moralisateur, le récit de Tacite évoque un *foedum spectaculum* qui pourtant, n'inspire aucune compassion[1248]. Car il s'agit ici de punir Vitellius par où il a péché[1249] et surtout d'exercer contre lui une terrible vengeance : *offerre contumeliis*. De fait l'auteur des *Histoires*, s'il légitime l'exécution de Vitellius, n'omet pas de condamner le peuple romain, qui prend plaisir à outrager son dirigeant[1250]. Loin d'éprouver une quelconque pitié pour Vitellius, Suétone se joint alors aux insultes lancées par la foule, *aliis incendiarium*[1251] *et patinarium*[1252] *uociferantibus*. Bien plus il choisit à dessein, le moment du supplice pour introduire la description physique de l'empereur, par le biais d'une asyndète[1253]. Observons aussi que le biographe ne rapporte pas les dernières paroles de Vitellius : ce silence volontaire suggère que Suétone ne lui accorde aucune circonstance atténuante, pas même celle d'avoir été le maître de Rome. Enfin l'écrivain clôt son récit sur une scène horrible : *minutissimis ictibus excarnificatus atque confectus et inde unco tractus in Tiberim*, ultime témoignage de son penchant pour les précisions morbides.

Grâce aux témoignages de trois auteurs, la mort sinistre de Vitellius devient la sanction d'un règne lui-même vil et infâme. Dans un contexte de guerre civile où les meurtres se mêlent aux plaisirs[1254], ce triste tableau se conçoit plus aisément : le réalisme de l'exécution atteint cependant son paroxysme dans les extraits de Suétone et de Dion Cassius. Moins descriptif, Tacite entoure son récit de circonstances morales, blâmant à la fois la bassesse du dirigeant et la conduite ignominieuse du peuple. Est-ce à dire que l'attitude de Galba face à la mort ressemble à celle de Vitellius ? Puisqu'il songe d'abord au bien de la patrie[1255], Galba se soumet assez docilement à ses bourreaux, Vitellius en revanche éprouve plus de honte que de sens de l'Etat. Et bien souvent les derniers instants révèlent la condition d'un *princeps* détesté et abandonné de tous, pour avoir été tyran.

Au terme de notre étude, la mort semble être la sanction de la vie, plutôt que son reflet. Car seuls Auguste, Vespasien et César ont réellement connu une belle mort, ou du moins conforme à leurs vœux. Même le suicide stoïcien d'Othon contraste avec la médiocrité de son existence; quant à la fin soudaine de Titus, elle se place sous le signe d'une tristesse légitime, colorée de remords. Les autres Césars sont en revanche responsables de leur malheur et par conséquent, de leur mort : Suétone a en effet le souci de démontrer que la tyrannie a conduit les dirigeants à une fin méritée et même justifiée. Ainsi Claude passe-t-il pour une victime de son tempérament crédule et amorphe : l'empoisonnement auquel il succombe n'en est que l'aboutissement inéluctable. Les crimes de Tibère et de Néron ont trouvé leur châtiment; la souffrance morale et l'extrême solitude qui s'ensuit, confirment l'idée d'une juste punition, sanctionnant toute une série de forfaits. Pourtant les conjurations et les exécutions publiques de Galba et de Vitellius se sont révélées particulièrement abominables, tant Suétone décrit avec un réalisme sordide, l'atrocité des souffrances endurées. Et condamnés à d'indicibles tourments, les mauvais princes n'ont pu échapper à une justice

[1248] *Histoires*, III, 84 : *Nullo inlacrimante*
[1249] *Histoires*, III, 85 : *Vitellium infestis mucronibus coactum modo erigere os et offerre contumeliis,* ***nunc cadentes statuas suas, plerumque rostra aut Galbae occisi locum contueri***.
[1250] *Histoires*, III, 85 : *Et uolgus eadem prauitate insectabatur interfectum,* ***qua fouerat uiuentem***.
[1251] *Vitellius*, XV : « Il fit refouler [les partisans flaviens] dans le Capitole où on les étouffa en incendiant le temple de Jupiter Très Bon et Très Grand; lui-même contemplait à distance, […] le combat de l'incendie, en prenant son repas. »
[1252] *Vitellius*, XIII : « Mais ses vices principaux étaient la gourmandise et la cruauté. »
[1253] *Vitellius*, XVII : *... parte uulgi etiam corporis uitia exprobante; erat enim in eo enormis proceritas, facies rubida plerumque ex uinulentia, uenter obesus, alterum femur subdebile.*
[1254] TACITE, *Histoires*, III, 83.
[1255] TACITE, *Histoires*, I, 41 et *Galba*, XX.

presque divine : car telle est la rançon du mal ou du moins la morale que Suétone préconise dans l'écriture de la mort. Notre réflexion ne saurait toutefois se borner au décès effectif des Césars : elle conduit aussi à s'interroger sur les répercussions que la mort des princes engendre. Comment les empereurs défunts sont-ils désormais perçus ?

II. Le jugement posthume : la voie de l'immortalité ?

Qu'advient-il après le décès des dirigeants ? Etudions donc les réactions du peuple, de l'armée et des hauts dignitaires : elles découvrent les véritables sentiments qu'il est enfin permis d'éprouver envers les Césars défunts.

A. Les marques d'estime

César, Auguste, Claude, Othon et Titus ont bénéficié de la faveur générale, peu de temps après leur mort : voyons comment Suétone décrit les sentiments variés qui s'expriment alors. Il importe ainsi davantage de préciser les actes souvent symboliques des vivants, qui mettent en évidence la considération posthume, octroyée à ces dirigeants : mais le zèle déployé est-il identique pour tous ?

Parce que la douleur publique exprime ici une affliction unanime et commune à tous, les funérailles de César prennent l'allure d'un deuil universel. Mais quelles en sont les manifestations solennelles ? En plus d'une chapelle promptement érigée « sur le modèle du temple de Vénus Genitrix »[1256], des jeux[1257] et des éloges[1258] funèbres célèbrent ainsi la mémoire du divin Jules; bien plus la multitude[1259] rassemblée pour la crémation paraît même en proie au *furor* :

> *Deinde tibicines et scaenici artifices uestem, quam ex triumphorum instrumento ad praesentem usum induerant, detractam sibi atque discissam* ***iniecere flammae*** *et ueteranorum militum legionarii arma sua, quibus exculti funus celebrabant; matronae etiam pleraeque ornamenta sua, quae gerebant, et liberorum bullas atque praetextas. […] Exterarum gentium multitudo circulatim suo quaeque more lamentata est praecipueque Iudaei, qui etiam* ***noctibus continuis bustum frequentarunt****.*
>
> « Ensuite, des joueurs de flûte et des acteurs se dépouillant des habits empruntés à l'appareil de ses triomphes, qu'ils avaient revêtus pour la circonstance, les déchirèrent et les jetèrent dans les flammes; les vétérans de ses légions y jetèrent les armes dont ils s'étaient parés pour les funérailles; et même un grand nombre de matrones, les bijoux qu'elles portaient, avec les bulles et les prétextes de leurs enfants. […] Les colonies étrangères prirent le deuil séparément, chacune à sa manière, tout spécialement les Juifs, qui allèrent jusqu'à se réunir plusieurs nuits de suite autour de son tombeau. » (*Diuus Iulius*, LXXXIV)

[1256] *Diuus Iulius*, LXXXIV : « A l'intérieur fut placé un lit en ivoire tendu de pourpre et d'or, et à sa tête un trophée avec les habits portés par César au moment du meurtre. »
[1257] *Diuus Iulius*, LXXXIV : « Aux cours de jeux funèbres, on chanta des vers propres à inspirer de la pitié pour César et de la haine contre ses assassins, celui-ci par exemple : *Fallait-il les sauver pour qu'ils devinssent mes meurtriers* ? »
[1258] *Diuus Iulius*, LXXXIV.
[1259] *Diuus Iulius*, LXXXIV : « Comme la journée ne paraissait pas devoir suffire au défilé de personnes portant des offrandes, on édicta que chacune d'elles, sans observer aucun ordre, les apporterait au champ de Mars, en suivant l'itinéraire qui lui plairait. »

Des gestes de deuil sont particulièrement nombreux et universels car ils expriment la douleur et le désir de vengeance qu'éprouve Rome, sous l'influence d'Antoine : les assassins[1260] de César seront donc châtiés, impitoyablement[1261] au lieu d'être félicités, comme défenseurs de la République. Mais qu'en est-il des autres honneurs posthumes, attribués au divin Jules ?

> *In deorum numerum relatus est, non ore modo decernentium, sed et persuasione uolgi. […] Stella crinita per septem continuos dies fulsit exoriens circa undecimam horam, creditumque est animam esse Caesaris in caelum recepti; et hac de causa simulacro eius in uertice additur stella.. […] Postea solidam columnam prope uiginti pedum lapidis Numidici in foro statuit scripsitque « Parenti Patriae ». Apud eam longo tempore sacrificare, uota suscipere, controuersias quasdam interposito per Caesarem iure iurando distrahere perseuerauit.*
>
> « Il fut mis au nombre des dieux, non point seulement par une décision toute formelle des sénateurs, mais suivant la conviction intime du vulgaire. […] Une comète qui apparaissait vers la onzième heure, brilla sept jours consécutifs et l'on crut que c'était l'âme de César admise au ciel : voilà pourquoi on le représente avec une étoile au-dessus de la tête. […] Plus tard, [la plèbe] fit dresser sur le forum une colonne massive de vingt pieds environ, en marbre de Numidie, avec l'incription : *Au Père de la Patrie*. L'usage se conserva longtemps d'offrir des sacrifices au pied de cette colonne, d'y former des vœux et d'y régler certains différends en jurant par le nom de César. » (*Diuus Iulius*, LXXXV et LXXXVIII)

L'apothéose approuvée par l'ensemble des Romains et réellement accréditée -*creditumque est animam esse Caesaris in caelum recepti*- n'a-t-elle pas toujours été l'ambition fondamentale[1262] de César ? En réalité le dictateur a si ardemment aspiré à ce culte divin, qu'il a même précipité sa mort[1263]. Les conditions de son assassinat renforcent plus encore l'aspect mythique du personnage; ainsi le souligne P. Grimal :

> « La dernière divinité installée par le peuple romain au forum ne fut autre que le dictateur César. Après l'assassinat des Ides de Mars, son corps fut brûlé par la foule à l'extrémité de la place tout à côté de la Regia. Ce lieu n'avait pas été choisi au hasard : César, **descendant de Mars**, retournait ainsi à son père, le dieu de la Regia. A l'emplacement du bûcher fut élevée une colonne de marbre ainsi qu'un autel. **Il était habituel de penser qu'un défunt eût acquis par la seule puissance de sa mort une sorte de divinité** : combien plus naturel d'attribuer la divinité au héros invincible, triomphant depuis tant d'années sans jamais connaître la défaite et que **le peuple romain adorait déjà de son vivant**. » (*La civilisation romaine*, p. 251)

[1260] *Diuus Iulius*, LXXXV : « Aussitôt après les funérailles, la plèbe se porta, munie de torches, vers la maison de Brutus et de Cassius; refoulée à grand-peine, elle trouva sur son passage Helvius Cinna et, le prenant pour son homonyme Cornelius qu'elle recherchait parce qu'il avait prononcé une violente harangue contre César, elle le mit à mort et promena sa tête à la pointe d'une pique. »

[1261] *Diuus Iulius*, LXXXIX : « Quant à ses meurtriers, aucun, ou peu s'en faut, ne lui survécut plus de trois ans et ne périt de mort naturelle. Tous, après avoir été condamnés, moururent de façon tragique… » LXXXVIII : « On décida de murer la Curie où il avait été assassiné, de nommer les ides de Mars [Jour] parricide, et d'interdire à tout jamais au sénat de se réunir à cette date. »

[1262] *Diuus Iulius*, VI : Sa descendance divine; LXXVI : « Il eut un siège d'or au sénat et sur son tribunal, un char et une civière dans la procession du cirque, des temples, des autels, des statues à côté de celles des dieux, un lit de parade, un flamine, des luperques, et donna son nom à un mois… »

[1263] *Diuus Iulius*, LXXVI : « Il passe pour avoir abusé de la toute-puissance et mérite d'être assassiné. »

En ces instants, on constate que César s'est manifestement attaché la faveur de la plèbe qu'il a toujours su choisir politiquement et chérir[1264] : son testament passe alors pour un témoignage de gratitude[1265] puisqu'il « lègu[e] au peuple, collectivement, ses jardins voisins du Tibre, et trois cents sesterces par tête »[1266]. Le divin Jules incarne ainsi le dirigeant vénéré à titre posthume[1267], comme il l'était déjà de son vivant, un prince aimé de ses concitoyens et donc sincèrement regretté. Est-ce à dire que son successeur a suscité semblable désarroi, après sa mort ?

Voyons comment le décès d'Auguste est appréhendé par les Anciens : pour s'en faire une idée exacte, il semble pertinent de confronter le texte de Suétone à celui de Tacite. Car on pourra ainsi s'intéresser au récit des funérailles, avant de parcourir le testament du *princeps*.

Avec beaucoup de retenue, Suétone se contente de décrire les honneurs que reçoit Auguste, ainsi que les principaux événements survenus au cours de la cérémonie funèbre :

> ***Senatus et in funere ornando et in memoria honoranda eo studio certatim progressus est*** *[…]. Fuit et qui suaderet appellationem mensis Augusti in Septembrem transferendam, quod hoc genitus Augustus, illo defunctus esset; alius, ut omne tempus a primo die natali ad exitum eius saeculum Augustum appellaretur et ita in fastos referretur.* ***Verum adhibito honoribus modo bifariam laudatus est*** *[…], ac senatorum umeris delatus in Campum crematusque. Nec defuit uir praetorius,* ***qui se effigiem cremati euntem in caelum uidisse iuraret****. Reliquias legerunt primores equestris ordinis tunicati et discincti pedibusque nudis ac Mausoleo condiderunt.*
>
> « Les sénateurs, rivalisant de zèle pour embellir ses funérailles et honorer sa mémoire, émirent un grand nombre de motions diverses[1268] […]. Un sénateur voulait même que l'on donnât au mois de septembre le nom d'Auguste, attribué au mois précédent, parce que celui-ci l'avait vu mourir, tandis que le premier l'avait vu naître; un autre, que toute la période comprise entre le jour de sa naissance et sa mort fût appelée *Siècle d'Auguste* et portée sous ce nom aux fastes. Mais on imposa des bornes à ces honneurs; il eut deux oraisons funèbres[1269] […], puis les sénateurs le portèrent sur leurs épaules au Champ de Mars, où il fut brûlé. Il se trouva encore un ancien préteur pour jurer qu'il avait vu le fantôme d'Auguste monter au ciel après la crémation. Les principaux membres de l'ordre équestre, en tunique, sans ceinture et pieds nus, recueillirent ses restes et les déposèrent dans le Mausolée[1270]. » (*Diuus Augustus*, C)

Par quels indices voyons-nous que le récit des funérailles est incomplet ? Les sénateurs rivalisent pour encenser le *princeps* défunt, au lieu de le pleurer; quant au peuple, on en ignore jusqu'à la présence. Pourtant

---

[1264] *Diuus Iulius*, XXXVIII : Argent et terre pour le peuple; remise de loyers; distributions de repas; ses spectacles somptueux; XLI : Il recense le peuple et réforme les distributions de blé.

[1265] *Diuus Iulius*, XVI. Lorsque César est suspendu de sa charge de préteur, en 62 av. J.-C., le peuple lui vient en aide : « Deux jours après, comme la foule, dans un élan tout spontané, s'était rassemblée près de sa maison et lui promettait à grands cris de l'aider à reprendre sa charge, il calma son agitation. Le sénat, qui s'attendait à tout autre chose, lui fit présenter ses remerciements, le combla d'éloges magnifiques et le rétablit dans toutes ses prérogatives. »

[1266] *Diuus Iulius*, LXXXIII : *Populo hortos circa Tiberim publice et uiritim trecenos sestertios legauit*.

[1267] *Diuus Iulius*, LXXXIV : Rappelons qu'à ses funérailles, César se voit « décern[er] collectivement tous les honneurs humains et divins. »

[1268] *Diuus Augustus*, C : « Entre autres, ils allèrent jusqu'à proposer, les uns, que le convoi passât par la porte triomphale, précédé de la Victoire qui est dans la curie, tandis que les fils et les filles des principaux citoyens, chanteraient un hymne funèbre; d'autres que, le jour des obsèques, on déposât les anneaux d'or pour en prendre de fer; certains, que ses ossements fussent recueillis par les prêtres des collèges extérieurs. »

[1269] *Diuus Augustus*, C : « La première prononcée par Tibère devant le temple du divin Jules, la seconde, par Drusus, le fils de Tibère, du haut de l'ancienne tribune aux harangues. »

[1270] *Diuus Augustus*, C : « Auguste avait fait construire ce tombeau [le Mausolée] entre la voie flaminienne et la rive du Tibre, pendant son sixième consulat et, dès cette époque, il avait ouvert au public les bosquets et les promenades dont il était entouré. »

Suétone élude toute forme d'explication, n'ajoute aucun commentaire sur l'exposé des honneurs; enfin il insère au milieu de son développement, une phrase à la fois abrupte et énigmatique, qui clôt alors son propos : *Verum adhibito honoribus modo bifariam laudatus est*. Pour quelles raisons alors le biographe procède-t-il ainsi ? Tournons-nous vers Tacite pour savoir ce que Suétone tient tant à dissimuler. Il convient d'abord de comprendre l'étrange comportement des sénateurs, de façon à préciser les sentiments qui les animent :

> *At Romae ruere **in seruitium** consules, patres, eques. Quanto quis inlustrior, tanto magis falsi ac festinantes, uultuque composito, ne laeti excessu principis neu tristiores primordio, lacrimas, gaudium, questus, adulationem miscebant*.
> « Cependant à Rome tous se ruaient à la servitude : consuls, sénateurs, chevaliers. Plus grande était la splendeur de leur rang, plus ils étaient faux et empressés; composant leur visage pour ne pas avoir l'air trop joyeux au décès d'un prince, ni trop tristes à l'avènement d'un autre, ils mêlaient les larmes, la joie, les plaintes, l'adulation. » (TACITE, *Annales*, I, 7)

La dissimulation y est explicite; elle conduit cette fois à une implaquable servitude. Dans un souci d'exactitude, Tacite n'hésite pas à corrèler le décès d'Auguste avec l'avènement d'un nouveau *princeps*; la cérémonie funèbre peut alors servir de transition avec la prise de pouvoir de Tibère, puisque les faits qui s'y déroulent se subordonnent à sa volonté et subissent une influence unique :

> *Conclamant patres corpus ad rogum umeris senatorum ferendum. Remisit Caesar adroganti moderatione, **populumque edicto monuit ne**, **ut quondam nimiis studiis funus diui Iulii turbassent** […]. Die funeris milites uelut praesidio stetere, multum inridentibus qui ipsi uiderant quique a parentibus acceperant **diem illum crudi adhuc seruitii et libertatis inprospere repetitae** […] : nunc senem principem, longa potentia, prouisis etiam heredum in rem publicam opibus, auxilio scilicet militari tuendum, **ut sepultura eius quieta foret***.
> « Par acclamation, les sénateurs proposent de porter le corps sur leurs épaules au bûcher. César y consentit avec une arrogante modestie, et promulgua un édit pour avertir le peuple de ne pas troubler par excès de zèle les obsèques d'Auguste, comme jadis il avait fait celles du divin Jules […]. Au jour de la cérémonie funèbre, les soldats furent sous les armes comme pour prêter main forte, grand objet de risée pour ceux qui avaient vu de leurs propres yeux ou connu par leurs pères, le jour fameux d'une servitude toute fraîche et d'une liberté sans succès revendiquée […] : maintenant, c'était un prince vieilli dans le long exercice du pouvoir, mort après avoir assuré contre la République la fortune de ses héritiers, qu'il fallait apparemment protéger à l'aide d'une force armée, afin de garantir la paix de sa sépulture. » (TACITE, *Annales*, I, 8)

On comprend ainsi pourquoi Suétone ne mentionne ni la présence du peuple, ni celle des soldats armés, chargés de « garantir la paix de [l]a sépulture ». Avec de telles précisions, Tacite annonce l'avènement d'une nouvelle ère, celle de la tyrannie; puis il dénonce le choix de l'héritier, proposé par Auguste, mais plus encore, les véritables intentions du prince défunt :

Nihil deorum honoribus relictum, cum se templis et effigie numinum per flamines et sacerdotes coli uellet. Ne Tiberium quidem caritate aut rei publicae cura successorem adscitum, sed, quoniam adrogantiam saeuitiamque eius introspexerit, comparatione deterrima sibi gloriam quaesiuisse. […] Ceterum sepultura more perfecta, templum et caelestes religiones decernuntur.

« En fait d'honneurs, [Auguste] n'avait rien laissé aux dieux, lui qui voulait être honoré comme eux dans des temples par des images, et comme eux, avoir des flamines et des prêtres. Même en adoptant Tibère pour lui succéder, il n'avait eu égard ni à l'affection ni au bien public, mais comme il avait pénétré cette nature arrogante et inhumaine, il avait voulu que le pire des contrastes servît à sa gloire. […] Quoi qu'il en soit, quand la cérémonie de la mise au tombeau fut accomplie, on décerne au défunt un temple et un culte divin. » (TACITE, *Annales*, I, 10)

Pareilles accusations sont-elles fondées ? Si Tacite consacre un paragraphe entier à décrire les machinations d'Auguste et sa « passion du pouvoir »[1271], Suétone s'en abstient catégoriquement parce qu'il refuse d'entacher la mémoire d'un prince qu'il estime particulièrement : pour s'en convaincre, il suffit de constater que le biographe s'intéresse au problème de succession[1272] dans la *Vie de Tibère*, de sorte qu'il protège une fois encore et contre toute attente, la réputation d'Auguste[1273], mais aussi sa *Vie*. Bien plus, à la lecture du testament, nous avons la preuve qu'Auguste « us[e] de jactance et song[e] à sa gloire auprès de la postérité »[1274]; mais à la différence de Tacite[1275], Suétone[1276] ne tire aucune conclusion de cet écrit posthume, pourtant guidé par un réel désir d'immortalité :

Tribus uoluminibus, uno mandata de funere suo complexus est, altero indicem rerum a se gestarum, quem uellet incidi in aeneis tabulis, quae ante Mausoleum statuerentur, tertio breuiarium totius imperii, quantum militum sub signis ubique esset, quantum pecuniae in aerario et fiscis et uectigaliorum residuis.

[1271] TACITE, *Annales*, I, 10 : « Sa piété filiale et les malheurs de l'Etat ne lui avaient servi que de prétextes; la passion du pouvoir l'avait poussé à recruter les vétérans à force de largesses; simple particulier et à peine adolescent, il s'était procuré une armée, avait corrompu les légions d'un consul… On n'épargnait pas non plus sa vie privée… »

[1272] *Tiberius*, XXI : « Les esclaves auraient surpris cette exclamation d'Auguste : *Je plains le peuple romain qui va tomber sous des mâchoires aussi lentes*. Suivant certains, Auguste réprouva ouvertement et sans se cacher le caractère farouche de Tibère et […] s'il consentit à l'adopter, ce fut vaincu par les prières de sa femme ou même poussé par l'ambition de se faire lui-même regretter davantage, plus tard, en se donnant un tel successeur. Cependant, je ne puis être amené à croire qu'un prince si réfléchi et si prudent ait rien fait à la légère, surtout dans une affaire de pareille importance, mais j'estime qu'après avoir soigneusement pesé les vices et les vertus de Tibère, il trouva que celles-ci l'emportaient, surtout quand je considère que, devant l'assemblée et sous serment, il déclara l'adopter dans l'intérêt de l'Etat, et que, dans nombre de lettres, il le célèbre comme un général émérite et comme l'unique appui du peuple romain. »

[1273] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LVI, 45 : « Au reste, la différence fut en tout si grande entre ces deux empereurs que quelques historiens ont soupçonné Auguste d'avoir à dessein choisi Tibère pour successeur bien que connaissant parfaitement son caractère afin de se faire mieux apprécier lui-même. »

[1274] TACITE, *Annales*, I, 8 : *…sed iactantia gloriaque ad posteros.*

[1275] TACITE, *Annales*, I, 8 : « Le testament du prince, apporté par les vierges de Vesta, nommait Tibère et Livie ses héritiers; Livie était admise par adoption dans la famille Julia et prenait sa part au nom d'Auguste; pour la seconde ligne, il avait inscrit ses petits-fils et arrière-petits-fils; au troisième rang, les premiers personnages de l'Etat; la plupart lui étaient odieux mais il usait de jactance et songeait à sa gloire auprès de la postérité. Ses legs ne dépassaient pas la moyenne de ceux des simples citoyens, si ce n'est qu'au peuple et à la plèbe il donna quarante-trois millions cinq cent mille sesterces, mille à chaque soldats des cohortes prétoriennes, cinq cents par tête aux cohortes urbaines, trois cents par homme soit aux légionnaires soit aux cohortes de citoyens romains. »

[1276] *Diuus Augustus*, CI : « Auguste désigna comme héritiers, au premier degré : Tibère, pour la moitié plus un sixième, Livie, pour l'autre tiers, avec obligation pour eux de porter son nom; au deuxième : Drusus, fils de Tibère, pour un tiers, Germanicus et ses trois enfants du sexe masculin, pour les deux autres tiers; au troisième degré : des parents et des amis en grand nombre. Il légua au peuple romain quarante millions de sesterces, aux tribuns, trois millions cinq cent mille, aux prétoriens, mille sesterces par tête, à chaque homme des cohortes urbaines, cinq cents, à chaque légionnaire, trois cents; cette somme, il prescrivit de la payer comptant, car il l'avait toujours tenue en réserve dans sa cassette. Il fit d'autres legs d'importance variable, certains n'excédant pas vingt mille sesterces; il fixa pour les payer un délai d'une année, en s'excusant sur la médiocrité de sa fortune personnelle. »

« Quant aux trois rouleaux de parchemin, ils contenaient, l'un, des ordres relatifs à ses funérailles, le second, le résumé de l'œuvre qu'il avait accomplie, résumé qu'il demandait de graver sur des tables de bronze, à placer devant son Mausolée; le troisième, un état de situation de tout l'Empire, mentionnant combien il y avait de soldats sous les drapeaux, sur l'ensemble du territoire, combien il avait d'argent dans le trésor, dans les caisses impériales, et ce qui restait des revenus publics. » (*Diuus Augustus*, CI)

N'est-ce pas là le gage de pérennité que réclame Auguste ? En laissant à sa mort trois parchemins manuscrits, le *princeps* a désormais conscience d'appartenir à l'Histoire : outre les *Res Gestae*, véritable témoignage de sa grandeur, auxquelles s'ajoute la construction d'un mausolée destiné à célébrer son propre culte, le fondateur du principat n'a jamais cessé de renforcer son image divine[1277], lui qui aspirait déjà à la déification[1278] de son vivant[1279]. Et malgré la divergence des témoignages, les marques d'estime demeurent indiscutables : en ce sens la rumeur d'apothéose[1280] sacralise le créateur du nouveau régime autant qu'elle affermit sa position d'être suprême. Dirons-nous cependant que ce décès est une cause de tristesse ? Sur ce point le silence des Anciens sous-entend que la *consecratio* importe davantage à Auguste que les pleurs de son peuple : la mort a donc comblé ses attentes.

Voyons ensuite quels sentiments sont alors éprouvés à la disparition de Claude, d'Othon et de Titus : est-ce à dire que ces dirigeants sont traités avec les mêmes égards ?

Dans le seul but d'assurer l'Empire à Néron, Agrippine dissimule d'abord fort adroitement[1281] et à l'insu de tous[1282], la mort de Claude[1283], avant que n'arrivent ses funérailles :

Itaque et quasi pro aegro ***adhuc uota suscepta sunt et inducti per simulationem comoedi, qui uelut desiderantem oblectarent****. Excessit […] funeratusque est solemni principum pompa et in numerum deorum relatus; quem honorem a Nerone destitutum abolitumque recepit mox per Vespasianum.*

« Aussi l'on commença des prières publiques, comme s'il était encore malade, et, pour donner le change, on fit venir au palatium des comédiens, qu'il avait soi-disant demandés pour le distraire. Il mourut […]; on célébra ses funérailles avec la pompe impériale d'usage et il fut rangé au nombre des dieux, mais Néron laissa tomber, puis abolit son culte, que rétablit plus tard Vespasien. » (*Diuus Claudius*, XLV)

[1277] *Diuus Augustus*, V : « On montre encore aujourd'hui la maison où il fut élevé […]. On se fait un scrupule religieux d'y pénétrer sans nécessité et sans dispositions pieuses, car on s'était mis à croire autrefois que les visiteurs irrévérencieux étaient arrêtés comme par un frisson de terreur et cette croyance fut même confirmée plus tard. »
Diuus Augustus, LXXIX : « Ses yeux étaient vifs et brillants; il voulait même faire croire qu'il y avait dans son regard une autorité divine. »
Diuus Augustus, XCIV : « Un serpent se glissa tout à coup auprès d'[Atia] et se retira bientôt après; à son réveil, elle se purifia comme si elle sortait des bras de son mari; dès ce moment, elle porta sur le corps une tache affectant la forme d'un serpent […]; et comme Auguste naquit neuf mois après, on le considéra comme le fils d'Apollon. »
[1278] *Diuus Augustus*, LII : Il n'accepta pas d'être déifié seul.
[1279] Selon Tacite, *Annales*, I, 10.
[1280] *Diuus Augustus*, CI : *Nec defuit uir praetorius, qui se effigiem cremati euntem in caelum uidisse iuraret.*
[1281] TACITE, *Annales*, XII, 68 : « Cependant, on convoquait le sénat, les consuls et les prêtres offraient des vœux pour la conservation du prince, tandis que déjà sans vie, on l'enveloppait de couvertures et de pansements. »
[1282] TACITE, *Annales*, XII, 68 : « Agrippine, feignant d'être vaincue par le chagrin et d'être en quête de consolations, tenait Britannicus embrassé, l'appelait l'image vivante de son père, et multipliait les artifices pour l'empêcher de sortir de l'appartement. Elle retint aussi ses sœurs Antonia et Octavie. Des gardes fermaient par ses soins toutes les avenues du palais et elle publiait à chaque instant que le prince allait mieux, afin de donner bon espoir aux soldats et d'attendre le moment favorable annoncé par les Chaldéens. »
[1283] *Diuus Claudius*, XLV : *Mors eius celata est, donec circa successorem omnia ordinarentur.*

Toutefois Suétone ne mentionne à aucun moment l'instigatrice du complot, alors qu'il met en évidence cette diabolique machination. De plus on est ici frappé par la sécheresse du style : les funérailles de Claude et les honneurs qu'il reçoit, se résument en une seule phrase dépourvue d'intensité dramatique et de détails caractéristiques. Pour quelles raisons le biographe donne-t-il alors l'impression de rédiger à la hâte un événement pourtant capital dans la vie de l'empereur ? Même Tacite s'intéresse davantage à la cérémonie funèbre et au testament du défunt :

> *Caelestesque honores Claudio decernuntur et funeris solemne perinde ac diuo Augusto celebratur, aemulante Agrippina proauiae Liuiae magnificentiam. Testamentum tamen haud recitatum, ne antepositus filio priuignus iniuria et inuidia animos uulgi turbaret*.
> « Les honneurs célestes sont votés à Claude et ses funérailles sont célébrées avec le même cérémonial que celles du divin Auguste. Car Agrippine voulut rivaliser de magnificence avec Livie, sa bisaïeule. Toutefois, on ne lut pas le testament, de peur qu'en entendant un père préférer à son fils son beau-fils, la foule sensible à l'injustice ne trouvât cet acte odieux et ne se révoltât. » (TACITE, *Annales*, XII, 69)

Ainsi les funérailles de l'empereur, « célébrées avec le même cérémonial que celles du divin Auguste », sont-elles une fois encore, l'œuvre d'Agrippine qui agit de connivence avec Néron[1284]. Est-ce alors parce qu'il refuse de calomnier[1285] le défunt, que Suétone ne détaille pas les conséquences relatives au décès du prince ? Claude avait effectivement essayé de préparer sa mort et d'envisager ses suites; mais ses dernières volontés ne sont pas respectées[1286], son testament[1287] n'est même pas lu[1288] et finalement, le pouvoir échoit à un homme -Néron- qui s'en montrera indigne. Toutefois les *caelestes honores* rétablissent Claude dans l'estime et dans la considération d'autrui : l'empereur est alors *diuus*, presque malgré lui[1289].

A la différence de Claude, Othon suscite à sa mort, un véritable désarroi qui le réhabilite aux yeux de la postérité :

> *Per quae factum putem, ut mors eius minime congruens uitae maiore miraculo fuerit*. ***Multi*** *praesentium militum cum* ***plurimo fletu*** *manus ac pedes iacentis* ***exosculati****,* ***fortissimum uirum, unicum imperatorem praedicantes****, ibidem statim nec procul a rogo uim suae uitae attulerunt;* ***multi*** *et absentium accepto* ***nuntio prae dolore*** *armis inter se ad internecionem concurrerunt. Denique* ***magna pars hominum incolumem grauissime detestata mortuum laudibus tulit****, ut uulgo iactatum sit etiam, Galbam ab eo* ***non tam dominandi quam rei publicae libertatis restituendae*** *causa interemptum****.***

[1284] *Nero*, IX : « [Néron] célébra magnifiquement les funérailles de Claude, fit son éloge et l'éleva au rang des dieux. »
TACITE, *Annales*, XIII, 3 : « Le jour des funérailles, son éloge fut prononcé par le prince : tant qu'il passait en revue l'ancienneté de sa race, les consulats et les triomphes de ses ancêtres, il resta sérieux, ainsi que l'auditoire; le rappel de ses connaissances littéraires et du fait que sous son règne l'Etat n'avait subi aucun échec au dehors fut écouté aussi avec bienveillance; mais, quand il en vint à sa prévoyance et à sa sagesse, personne ne put s'empêcher de rire, bien que le discours, composé par Sénèque, témoignât d'une grande élégance… »
[1285] Rappelons que Sénèque a même écrit l'*Apocoloquintose*, un ouvrage satirique sur la divinisation du divin Claude.
[1286] *Diuus Claudius*, XLIII : « Quand [Claude] exprima son intention de […] donner [à Britannicus] la toge virile puisque sa taille le permettait, quoiqu'il fût encore pubère et tout enfant, il ajouta : *C'est pour que le peuple romain ait enfin un véritable César.* »
[1287] *Diuus Claudius*, XLIV : « Il rédigea même son testament et le fit signer par tous les magistrats. »
[1288] TACITE, *Annales*, XII, 69 : *Testamentum tamen haud recitatum, ne antepositus filio priuignus iniuria et inuidia animos uulgi turbaret.*
[1289] *Diuus Claudius*, XLVI : Durant son règne, Claude n'a jamais envisagé une éventuelle sacralisation.

« Voilà pourquoi, je pense, on s'étonna d'autant plus de sa mort qu'elle ne ressemblait nullement à sa vie. Nombre de soldats qui se trouvaient présents, après avoir couvert de baisers les mains et les pieds de son cadavre étendu à terre, en versant un flot de larmes, en le proclamant le plus courageux des hommes, le modèle des empereurs, se donnèrent la mort aussitôt, sur le lieu même et non loin de son bûcher; nombre de ceux qui étaient au loin, dans la douleur que leur causa cette nouvelle, se précipitèrent en armes les uns contre les autres pour s'entre-égorger. Enfin la plupart des gens, après l'avoir, tant qu'il vivait, accablé de malédictions, le comblèrent d'éloges quand il fut mort, et l'on en vint à répéter couramment que, s'il avait tué Galba, c'était moins pour dominer que pour rétablir la République et la liberté. » (*Otho*, XII)

Ce ne sont plus seulement les soldats qui déplorent la mort d'Othon, mais on voit les gens en général partager une douleur extrême. Remarquons la reprise de *multi…multi…magna pars hominum* pour désigner la généralisation de cette affliction : les termes employés établissent alors un parallèle entre la disparition d'un homme de valeur : *fortissimum uirum*, *unicum imperatorem* et la peine profonde qui en résulte : *plurimo fletu*, *nuntio prae dolore*. Puis l'affliction mène à une violence démesurée; les individus présents apaisent ainsi leurs tourments dans le suicide ou décident de s'entre-tuer. Enfin le style même exalte la personne d'Othon et l'élève à un haut degré de perfection : le prince devient alors le héros qu'il n'a jamais été de son vivant, le sauveur de l'Etat et de la liberté. Demandons-nous cependant si Tacite décrit avec pareille emphase, l'émotion qui s'empare des Romains après la mort du dirigeant :

Funus maturatum; ambitiosis id precibus petierat, ne amputaretur caput ludibrio futurum. Tulere corpus praetoriae cohortes ***cum laudibus et lacrimis, uolnus manusque eius exosculantes. Quidam militum iuxta rogum interfecere se, non noxa neque ob metum, sed aemulatione decoris et caritate principis.*** *Ac postea promisce Bedriaci, Placentiae aliisque in castris celebratum id genus mortis. Othoni sepulchrum exstructum est modicum et mansurum.*
« On hâta ses funérailles; il l'avait demandé avec des prières instantes, craignant qu'on ne lui coupât la tête pour la livrer aux outrages. Son corps fut porté par les cohortes prétoriennes qui, au milieu de leurs louanges et de leurs larmes, baisaient sa blessure et ses mains. Quelques soldats se tuèrent au bûcher; ce n'était chez eux ni remords ni crainte, mais émulation d'héroïsme et amour pour leur prince. Et ensuite, un peu partout, à Bédriac, à Plaisance et dans d'autres camps, les morts de cette sorte se multiplièrent. On éleva à Othon un tombeau modeste et durable. » (*Histoires*, II, 49)

La version de Tacite concorde assez largement avec celle de Suétone, même si elle ne décèle aucune marque d'intensité ou d'énergie dans l'expression. Notons aussi que l'historien n'exagère point la manifestation de la douleur ressentie : la brève remarque sur les sentiments de soldats, exprimée de façon explicite, est plus morale que politique puisqu'elle porte sur le *decus* et la *caritas*. Sans doute la mort consacre-t-elle la gloire posthume d'Othon, puisque ses dernières paroles[1290] s'orientent aussi vers cette voie; toutefois son suicide, s'il lui confère un respect légitime, n'a-t-il pas aussi servi à compenser une vie somme toute médiocre ? A en croire Tacite, la postérité verra les deux :

Duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantundem apud posteros meruit ***bonae famae quantum malae****.*

[1290] TACITE, *Histoires*, II, 47 : « Puisse la postérité juger Othon là-dessus ! »

« Deux actions fameuses, l'une particulièrement infâme, l'autre héroïque, lui ont valu auprès de la postérité autant d'approbation que de blâme. » (TACITE, *Histoires*, II, 50)

La renommée acquise dans la mort coexiste avec une vie dissolue, passée dans l'entourage de Néron[1291].

Voyons ensuite, par l'exemple de Titus, jusqu'où va la tristesse qui a saisi le peuple et les sénateurs, à la nouvelle de sa mort :

Inter haec morte praeuentus est maiore hominum ***damno*** *quam suo. […] Quod ut palam factum est, non secus atque in* ***domestico luctu maerentibus publice*** *cunctis, senatus prius quam edicto conuocaretur ad curiam concurrit, obseratisque adhuc foribus, deinde apertis, tantas mortuo gratias egit laudesque congessit, quantas ne uiuo quidem umquam atque praesenti*.

« Sur ces entrefaites, il fut prématurément emporté, pour le malheur de l'humanité plutôt que pour le sien. […] Lorsque la nouvelle se répandit, tous les citoyens s'affligèrent publiquement, comme s'ils avaient perdu quelqu'un des leurs; quant au sénat, il se précipita vers la Curie, sans attendre d'être convoqué par un édit, et s'étant fait ouvrir les portes, qui étaient encore fermées, il rendit au défunt plus d'actions de grâces et lui prodigua plus de louanges qu'il ne l'avait jamais fait même de son vivant et en sa présence. » (*Diuus Titus*, X et XI**)**

Suétone ne se contente pas de dire l'affliction des hommes; il présente aussi les signes extérieurs de la douleur : *maerentibus.* Déjà le terme *domestico luctu* traduit l'intensité de la tristesse éprouvée « publiquement » par les citoyens, mais plus encore le sentiment d'avoir perdu un être cher[1292], auquel ils étaient personnellement attachés :

Tantus luctus eo mortuo publicus fuit, ut omnes tanquam in propria doluerint orbitate. […] Inter diuos relatus est.

« Ce fut à sa mort un deuil universel, et chacun le pleura comme son propre père. […] On le mit au rang des dieux. » (EUTROPE, *Abrégé de l'Histoire romaine*, VII, 22)

Il s'agit en effet d'un *luctus publicus*, mais aussi d'un deuil à la fois familial et collectif[1293] puisque la souffrance ressentie supprime la fureur et la violence des uns, le zèle et l'hypocrisie des autres. Même le sénat se réunit promptement à la Curie[1294], pour décider, seul, des honneurs posthumes; cependant ni les *gratias…laudesque*, ni la *consecratio* ne sont davantage capables de mettre un terme à cette douleur. Car Titus incarne le prince idéal, dont l'aura demeure ainsi figée dans une image de perfection : dès lors il est légitime que le désarroi pénètre le cœur même des Romains. Est-ce alors la force de l'affliction ou bien le processus de divinisation, qui permet à Titus de survivre dans la mémoire des hommes ? L'amour d'un peuple apparaît ici comme un véritable gage d'immortalité dont trop peu d'empereur peuvent se prévaloir. Mais un prince surnommé *amor ac deliciae generis humani*[1295], s'inquiète-t-il vraiment de se savoir *diuus* ?

[1291] *Otho*, II et III et TACITE, *Histoires*, I, 22.
[1292] Aurelius Victor, *Le livre des Césars*, X, 1 : « Ce fut pour les provinces une telle cause de chagrin qu'en appelant Titus les délices du genre humain, elles pleuraient sur le monde devenu orphelin. »
[1293] OROSE, *Histoire*, VII, 9.
[1294] EUTROPE, *Abrégé de l'Histoire romaine*, VII, 22 : « Le sénat, informé de cette perte sur le soir, se précipita la nuit dans la salle de ses séances, et le combla de plus d'éloges et d'actions de grâce qu'il ne lui en avait jamais voté de son vivant et en sa présence. »
[1295] *Diuus Titus*, I.

Ainsi que nous l'avons observé, les marques d'estime que reçoivent les empereurs défunts sont chargées de sens puisqu'elles mettent en évidence la valeur posthume de leur existence. César et Titus sont donc les seuls dirigeants qui ont suscité à leur mort une affliction sincère et profonde; l'émotion qui en résulte conduit cependant à des réactions diverses : la fureur du peuple détermine le deuil universel de César alors que la douleur ressentie pour Titus revêt l'apparence d'un *domesticus luctus*. *A contrario*, la mort d'Othon que Suétone exalte à outrance, génère un climat de violence où le suicide collectif se mêle à la tuerie. Cette dernière remarque nous invite à rappeler qu'une différence importante se manifeste dans le style de l'écrivain : car les honneurs posthumes sont décrits d'une façon telle qu'ils concordent très souvent avec le caractère des dirigeants. Les conséquences relatives au décès d'Auguste et de Claude s'accompagnent donc d'un nombre restreint de détails : par ce procédé, Suétone protège ainsi la mémoire de ces deux princes, sans doute au détriment de l'absolue vérité. Dès lors intéressons-nous aux dirigeants dont la mort a provoqué des réactions contraires à ce que l'on imagine volontiers : en quoi est-ce singulier ?

B. Des sentiments mitigés

Vespasien, Galba, Vitellius, Néron et Domitien n'ont pas suscité à leur mort, les sentiments escomptés : dirons-nous alors de ces cinq dirigeants, qu'ils sont jugés à leur juste valeur ? Il s'agit aussi de savoir si les raisons que Suétone évoque sont elles-mêmes représentatives de la personnalité des princes et de leur règne.

1. Vespasien

Pour se convaincre que Vespasien a bénéficié de l'estime générale[1296] au cours de son règne, relisons Eutrope :

> ***Per haec cum senatui et populo, postremo cunctis amabilis ac jucundus esset****, profluuio uentris exstinctus est in uilla propria, circa Sabinos […] : atque inter diuos relatus est.*
> « Ses qualités l'avaient rendu cher au sénat, au peuple, enfin à tout le monde, lorsqu'il mourut d'un flux de ventre dans sa villa, près du pays des Sabins […]. On le mit au rang des dieux. » (*Abrégé de l'Histoire romaine*, VII, 20)

Si Vespasien est à juste titre *amabilis ac jucundus*, le processus de divinisation que le *princeps* pressent déjà de son vivant, passe alors pour légitime : il lui permet cependant d'exercer une dernière fois, son sens de l'humour -*Vae, puto deus fio*[1297]- et de se préoccuper de sa succession[1298]. Qu'advient-il à ses funérailles ? Pareil moment se veut propice aux témoignages de sympathie ou de douleur; or il n'en est rien :

> *Sed et in funere Fauor archiminus personam eius ferens imitansque, ut est mos, facta ac dicta uiui, interrogatis palam procuratoribus, quanti funus et pompa constaret, ut audit « sestertium centiens », exclamauit, « centum sibi sestertia darent ac se uel in Tiberim proicerent ».*

[1296] *Diuus Vespasianus*, VII à XI : Sa bonne gestion de l'Empire, raffermissement de l'Etat, son embellissement, reconstruction du Capitole, harmonie entre le sénateurs et les chevaliers, peines contre la débauche et le luxe; XII à XV : sa clémence et sa modestie; XVII à XIX : ses libéralités; XXI à XXIII : son train de vie et sa bonhomie.
[1297] *Diuus Vespasianus*, XIII.
[1298] *Diuus Vespasianus*, XXV : « Il osa déclarer au sénat que ses fils lui succéderaient ou qu'il n'aurait point de successeur. »

> « Bien plus, lors de ses funérailles, Favor, le chef des mimes, qui portait le masque de l'empereur et contrefaisait, suivant l'usage, ses gestes et ses paroles, demanda publiquement aux ordonnateurs combien coûtaient le convoi et les obsèques, et ceux-ci lui ayant répondu : *Dix millions de sesterces*, il s'écria : *Donnez-m'en cent mille et jetez-moi, si vous voulez, dans le Tibre*. » (*Diuus Vespasianus*, XIX)

Ainsi on constate que la mort de Vespasien n'inspire pas davantage de regrets. Au contraire, l'ambiance du deuil se place paradoxalement sous le signe de la cordialité et de la bonne humeur, car tel aurait pu être le souhait de Vespasien, qui « était fort moqueur et plaisantait d'une façon bouffonne et triviale »[1299]. Notons toutefois que la phrase *« centum sibi sestertia darent ac se uel in Tiberim proicerent »* prend ici tout son sens : sans réellement le préciser, Suétone rappelle que la *pecuniae cupiditas*[1300] poursuit le prince jusque dans la mort. Sans doute est-ce en raison de « cette extrême cupidité »[1301] et de cette ironie que personne ne semble s'apitoyer véritablement sur le décès de Vespasien. Voyons ensuite comment les conséquences relatives aux exécutions de Galba et de Vitellius paraissent anodines en comparaison du lynchage que tous deux ont subi.

2. Galba et Vitellius

Cette fois, le texte de Suétone présente d'apparentes lacunes : après avoir détaillé la mise à mort des deux dirigeants, le biographe ne s'attarde pas sur les suites de leur mort. Cette remarque recouvre cependant toute son ampleur puisque le contexte de guerre civile n'a pas permis à Galba et à Vitellius, d'asseoir solidement[1302], leur autorité au sein de l'Empire. Demandons-nous alors ce qui est décidé en l'honneur de Galba :

> *Senatus, ut primum licitum est, statuam ei decreuerat rostratae columnae superstantem in parte fori, qua trucidatus est; sed decretum Vespasianus.*
> « Le sénat, aussitôt que la chose fut possible, lui avait voté une statue qui devait être dressée sur une colonne rostrale dans la partie du forum où il fut tué, mais le décret fut annulé par Vespasien. » (*Galba*, XXIII)

Que le sénat éprouve l'envie d'ériger une statue de l'empereur, paraît légitime[1303]; en revanche, comment interpréter l'abrogation du décret par Vespasien ? Cet acte pourrait bien se justifier dans sa nature même, si l'on admet qu'il n'y a pas de réel intérêt à produire la statue d'un prince, dont la tête[1304] fut coupée et plantée au bout d'une pique. Au contraire son souvenir rappellerait une période de chaos, qui déprécierait la grandeur de Rome, mais aussi celle de son dirigeant.

[1299] *Diuus Vespasianus*, XXII : *Erat enim dicacitatis plurimae, etsi scurrilis et sordidae, ut ne praetextatis quidem uerbis abstineret.*
[1300] *Diuus Vespasianus*, XVI : « Le seul défaut que l'on puisse lui reprocher avec raison est l'amour de l'argent. »
[1301] *Diuus Vespasianus*, XVI : *Quidam natura cupidissimum tradunt*.
[1302] Rappelons que Galba a régné de juin 68 à janvier 69; quant à Vitellius, il imposa son autorité d'avril à octobre 69.
[1303] *Galba*, XIV : « Il se conduisit en plusieurs circonstances comme un excellent prince, mais ses bonnes actions lui attiraient bien moins de reconnaissance que les autres, de haine. » Et TACITE, *Histoires*, I, 49 : « Galba […] avait traversé cinq principats, toujours favorisé de la fortune et plus heureux sous le règne d'autrui que sous le sien. […] Sans être indifférent à la renommée, il n'en faisait pas étalage; ne convoitant pas le bien d'autrui, il était ménager du sien, avare des deniers publics; avec ses amis et ses affranchis, quand il tombait sur d'honnêtes gens, il faisait preuve d'une indulgence excusable, mais quand ils étaient pervers, son aveuglement devenait coupable. »
[1304] *Galba*, XX et TACITE, *Histoires*, I, 49 : « Le corps de Galba, longtemps à l'abandon, avait été, à la faveur des ténèbres, le jouet de mille outrages; un de ses anciens esclaves, l'intendant Argivus, lui assura une humble sépulture dans les jardins qui avaient été sa propriété privée. Sa tête, plantée au bout d'une pique et mutilée par des vivandiers et des valets d'armée, ne fut retrouvée que le lendemain […]; on la réunit au corps déjà incinéré. »

Dans une perspective toute similaire, Suétone décrit encore moins longuement ce qui s'ensuit à la mort de Vitellius :

> *Periit cum fatre et filio anno uitae septimo quinquagesimo.*
> « Il périt avec son frère et son fils dans le cours de sa cinquante-septième année. » (*Vitellius*, XVIII)

Pareille précision ne s'explique pas aisément; toutefois la conséquence immédiate de ce double assassinat impose l'idée que Vitellius meurt sans postérité : cette indication servirait-elle alors à supprimer le souvenir de l'empereur déchu ? De son côté Tacite estime que l'Histoire ne doit pas s'abaisser aux détails avilissants[1305]; cependant il rappelle la décadence générale :

> ***Rei publicae haud dubie intererat Vitellium uinci**, sed imputare perfidiam non possunt qui Vitellium Vespasiano prodidere, cum a Galba desciuissent*.
> « Il importait sans aucun doute à la République que Vitellius fût vaincu, mais ils ne peuvent se faire un mérite de leur perfidie, ceux qui trahirent Vitellius pour Vespasien, puisqu'ils avaient déjà abandonné Galba. » (TACITE, *Histoires*, III, 86)

L'époque se prête ainsi à la *perfidia*; les exécutions sanglantes de Galba et de Vitellius sont donc là pour immortaliser les débordements de la guerre civile, mais aussi le sort tragique qui peut être réservé aux dirigeants détestés de la populace et de l'armée. Est-ce alors parce l'Histoire ne permet pas d'oublier le destin de ces deux dirigeants, que leur mort n'a pas engendré pas de répercussions notoires ? Voyons désormais le cas de deux princes qui inspirent au moment de leur décès, des sentiments contradictoires : est-il logique qu'un dirigeant soit simultanément regretté et haï à sa mort ?

3. Néron et Domitien

Est-il seulement vraisemblable que la mort de Néron et de Domitien puisse être déplorée, de quelque manière possible ?

Outre la munificence de ses funérailles[1306], qui met en évidence le zèle déployé par ses proches, Néron est aussi un dirigeant regretté de son peuple :

> *Tantum gaudium publice praebuit, ut plebs pilleata tota urbe discurreret. Et tamen non defuerunt qui per longum tempus uernis aestiuisque **floribus tumulum eius ornarent** ac modo **imagines praetextatas in rostris proferrent**, modo edicta quasi uiuentis et breui magno inimicorum malo reuersuri. Quin etiam Vologaesus Parthorum rex […] hoc etiam magno opere orauit, **ut Neronis memoria coleretur**. Denique cum post uiginti annos adulescente me extitisset condicionis incertae qui se Neronem esse iactaret, **tam fauorabile nomen eius apud Parthos fuit**, ut uehementer adiutus et uix redditus sit.*

[1305] Ph. FABIA, *Les sources de Tacite dans les Histoires et les Annales*, p. 270 : « Tacite passe sous silence les dernières lâchetés de Vitellius, son mensonge, ses supplications. Il décrit moins longuement les outrages et les mauvais traitements que subit le malheureux… La raison de ces suppressions est manifeste : Tacite recherche, dans son exposition historique, la noblesse. »
[1306] *Nero*, L : « Pour ses funérailles, qui coûtèrent deux cent mille sesterces, on l'enveloppa dans les couvertures blanches brochées d'or qui lui avaient servi le jour des calendes de janvier. Ses restes furent enfermés par ses nourrices Eglogé et Alexandria, aidées par sa concubine Acté, dans le tombeau de famille des Domitii, que l'on aperçoit du Champ de Mars sur la colline des Jardins. Il eut dans ce tombeau un sarcophage de porphyre, surmonté d'un autel en marbre de Luna et entouré d'une balustrade en pierre de Thasos. »

« L'allégresse publique fut si grande que les plébéiens coururent dans la Ville, coiffés de bonnets phrygiens. Néanmoins, il se trouva des gens qui, pendant de longues années, ornèrent son tombeau de fleurs, au printemps et en été, et qui exposèrent à la tribune aux harangues tantôt ses images vêtues de la prétexte, tantôt des édits par lesquels il annonçait, comme s'il eût été vivant, qu'il reviendrait bientôt pour la ruine de ses ennemis. Bien plus, Vologèse, roi des Parthes […] fit en outre demander instamment qu'on rendît un culte à la mémoire de Néron. Enfin, vingt ans après sa mort, durant mon adolescence, parut un personnage de condition mal définie, qui prétendait être Néron[1307], et ce nom lui valut tant de faveur chez les Parthes, qu'ils le soutinrent énergiquement et nous le livrèrent à grand-peine. » (*Nero*, LVII)

En quelques phrases, Suétone expose ainsi le paradoxe de certaines gens, consternées à la mort du despote; en revanche, il n'en rappelle pas la cause, précisant seulement que des fleurs déposées sur le tombeau de Néron ou encore des *imagines praetextatas* honorent la mémoire de l'empereur défunt. Remarquons que les termes *ut Neronis memoria coleretur* traduisent aussi la puissante volonté de rendre hommage à Néron, au-delà même des frontières romaines. Le témoignage de Suétone -*adulescente me*- atteste aussi de la renommée de Néron, vingt ans après le décès du *princeps*. Demandons-nous dans quelle mesure les quatorze années de ce règne tyrannique ont pu satisfaire la plèbe[1308]. Car Néron a recouvré dans le trépas une réelle popularité, lui qui la convoitait déjà de son vivant :

Maxime autem popularitate efferebatur, omnium aemulus, qui quoquo modo animum uulgi mouerent. […] Erat illi aeternitatis perpetuaeque famae cupido, sed inconsulta.
« Mais il avait surtout la passion de la popularité et prétendait rivaliser avec tous ceux qui, à un titre quelconque possédaient la faveur de la foule. [...] Il désirait éterniser, perpétuer sa mémoire, mais c'était une ambition irraisonnée. » (*Nero*, LII et LV)

Suétone juge cette ambition *inconsulta*; pourtant nous avons la preuve que Néron a su conserver « la faveur de la foule », longtemps après sa mort. Tel est même le jugement de la postérité : le tyran qui a accumulé les atrocités[1309] pendant son règne, n'en est pas moins populaire. Tournons-nous vers le peuple pour connaître les raisons d'une telle adulation posthume : sont-ce alors les réjouissances publiques, offertes par l'empereur, qui ont permis aux citoyens d'endurer les offenses et les mauvais traitements ? Sous le couvert de l'art[1310] et en échange de divertissements spectaculaires[1311], Néron a commis bon nombre d'abus qui, semble-t-il, lui ont été pardonnés. Sont-ce alors les *circenses*[1312] qui ont permis à Néron de préserver sa popularité ? A l'évidence, un peuple que l'on sait divertir, ne se soucie ni du *panem*, ni des autres outrages dont il est la victime asservie : de fait, le sentiment de reconnaissance qui se manifeste après la mort du dernier Julio-Claudien, semble même triompher des préjudices subis.

[1307] TACITE, *Histoires*, II, 8 : « Vers la même époque, l'Achaïe et l'Asie furent épouvantées par la nouvelle -fausse- de l'arrivée imminente de Néron; des bruits divers couraient sur sa fin et laissaient beaucoup de gens feindre ou croire qu'il vivait encore. Il y eut d'autres imposteurs… »
[1308] TACITE, *Annales*, XI, 12 : « Quoi qu'il en soit, cette affection du peuple était un reste à son attachement à Germanicus dont Néron était le seul rejeton mâle. […] L'enthousiasme de la plèbe, plus vif à l'égard de Néron, fut considéré comme un présage. »
[1309] *Nero*, XXVI à XXVII : Ses vices se déchaînent; XXX : sa *luxuria*; XXXII : son *auaritia*; XXXIII à XXXVI : sa *crudelitas*; ses parricides et ses meurtres; XXXVIII : Il incendie Rome.
[1310] G. Ch. PICARD, *Auguste et Néron*, p. 138 : « Néron est, croyons-nous, le seul monarque qui se soit considéré exclusivement comme un artiste. »
[1311] *Nero*, XI à XII : les types de spectacles; XX à XXV : Néron se produit sur scène.
[1312] JUVENAL, *Satires*, X, 81 : « Du pain et des jeux »

De même Domitien, s'il bénéficie d'une humble cérémonie funèbre[1313], suscite à sa mort, des sentiments extrêmes :

> *Occisum eum* ***populus indifferenter***, ***miles grauissime tulit statimque Diuum appellare conatus est****, paratus et ulcisci, nisi duces defuissent; quod quidem paulo post fecit expostulatis ad poenam pertinacissime caedis auctoribus. Contra* ***senatus adeo laetatus est****, ut repleta certatim curia non temperaret, quin mortuum* ***contumeliosissimo atque acerbissimo adclamationum*** *genere laceraret, scalas etiam inferri clipeosque et imagines eius coram detrahi et ibidem solo affligi iuberet, nouissime eradendos ubique titulos* ***abolendamque omnem memoriam*** *decerneret.*
>
> « Son meurtre fut accueilli avec indifférence par le peuple, avec indignation, par les soldats, qui voulurent aussitôt le faire proclamer dieu, et même auraient été prêts à le venger, s'ils avaient trouvé des chefs : ils le firent d'ailleurs peu de temps après, car ils demandèrent avec l'obstination la plus vive le supplice des meurtriers. Au contraire, les sénateurs manifestèrent la plus grande allégresse : s'empressant d'envahir la curie, ils ne purent s'empêcher de prodiguer au défunt les invectives les plus injurieuses et les plus violentes, d'ordonner même que l'on apportât des échelles pour détacher séance tenante ses écussons et ses portraits, qu'ils firent jeter dans une salle, enfin de décréter que l'on effacerait partout ses inscriptions et que l'on abolirait complètement sa mémoire. » (*Domitianus*, XXIII)

Comment concevoir que le peuple puisse se montrer indifférent à la mort du tyran ? Face au silence de Suétone, il est légitime de penser que Domitien savait contenter le corps de la nation[1314], sans pour autant éveiller un attachement fidèle et profond à sa personne. A l'inverse les soldats[1315] se révèlent particulièrement concernés par la mort du prince : non seulement ils envisagent de proclamer l'empereur *diuus*, mais ils exigent aussi le châtiment des assassins. Est-ce alors par parti pris que le biographe résume assez brièvement, les sentiments mitigés du peuple et l'exaltation des soldats, avant de considérer l'allégresse des sénateurs et de l'illustrer par de nombreux exemples ? Déjà les deux superlatifs *contumeliosissimo atque acerbissimo* déterminent la haine tenace[1316] que Domitien inspire aux *Patres* : on les voit dès lors envahir la curie, se répandre en invectives, enlever « séance tenante » le souvenir de l'empereur défunt, dans le seul but d'abolir sa mémoire[1317]. Mais la perspective d'une *damnatio memoriae* est-elle concevable ? Suétone la réfute ostensiblement; Domitien appartient désormais à l'Histoire :

[1313] *Domitianus*, XVII : « Son cadavre, placé dans une bière de plébéien, fut enlevé par des fossoyeurs et sa nourrice Phyllis lui rendit les derniers devoirs dans sa maison de banlieue située sur la voie Latina, puis elle rapporta secrètement ses restes dans le temple de la famille flavia et les mêla aux cendres de Julie, fille de Titus, qu'elle avait également élevée. »

[1314] *Domitianus*, IV : Il donne des spectacles magnifiques, organise des *congiaria*, distribue des cadeaux à la foule; V : Il reconstruit nombre de monuments, puis il en bâtit beaucoup d'autres; VII : Il réorganise les repas et les distributions publiques; VIII : Il rend la justice avec soin et zèle.

[1315] *Domitianus*, VI : Ses expéditions contre les Chattes et les Sarmates; ses victoires; il réprime la tentative de guerre civile : « Il entreprit plusieurs expéditions […] : ce fut librement qu'il en dirigea une contre les Chattes, mais la nécessité lui en imposa une contre les Sarmates, qui avait massacré une légion avec son légat, et deux contre les Daces […]. Il célébra un double triomphe sur les Chattes et les Sarmates, après des alternatives de succès et de revers […]. Une tentative de guerre civile fut réprimée sans qu'il s'éloignât de Rome et par une chance merveilleuse. » Sans doute les divers conflits ont-ils consolidé les liens entre Domitien et ses hommes.

[1316] *Domitianus*, X : « Il fit périr une foule de sénateurs dont bon nombre étaient consulaires. »

[1317] PLINE le Jeune, *Panégyrique de Trajan*, LII, 4 : « On prenait plaisir à briser ces têtes pleines d'arrogance, à les presser au fer, à les maltraiter à la hache comme si chaque coup devait être suivi de sang et de souffrance. Personne qui ne fût assez capable de maîtriser sa joie et l'allégresse longtemps attendue, pour ne pas considérer comme une vengeance de voir ces corps mutilés, ces membres mis en pièces, enfin ces images effrayantes et horribles jetées et fondues aux flammes afin que, au sortir de cette terreur menaçante, le feu les fit tourner à l'usage et au plaisir des hommes. »

Ante paucos quam occideretur menses cornix in Capitolio elocuta est, nec defuit qui ostentum sic interpretaretur :

Nuper Tarpeio quae sedit culmine cornix

« Est bene » non potuit dicere, dixit « erit ».

Ipsum etiam Domitianum ferunt somniasse gibbam sibi pone ceruicem auream enatam, pro certoque habuisse ***beatiorem post se laetioremque*** *portendi rei publicae statum, sicut sane breui euenit* ***abstinentia et moderatione insequentium principum***.

« Quelques mois avant son assassinat, une corneille fit entendre les mots suivants et il ne manqua pas de se trouver des gens pour interpréter de la sorte ce présage :

La corneille qui dernièrement s'est penchée sur la cime de la roche tarpéienne,

Ne pouvant dire : *C'est bien*, a dit : *Ce sera bien*.

En outre à ce qu'on rapporte, Domitien rêva lui même qu'une loupe d'or lui venait sur la nuque et fut persuadé que cela présageait pour l'Etat une période plus heureuse et plus prospère après sa mort, ce qui fut bientôt réalisé, à coup sûr, grâce au désintéressement et à la modération des empereurs qui lui succédèrent. » (*Domitianus*, XXIII)

Par le biais de deux *ostenta*, Suétone introduit ainsi une réflexion formelle sur l'avenir du principat : la mort de Domitien appelle le règne des Antonins, période que le biographe estime « plus heureuse et plus prospère » que la précédente. C'est pourquoi l'exercice du pouvoir par le prince flavien n'est donc point dépourvu de sens et de valeur, et ne peut être aboli de la mémoire collective.

Dirons-nous alors que Néron et Domitien, les derniers représentants de leur propre dynastie, se sont souciés du jugement de l'Histoire, au-delà de celui de leurs contemporains ? De fait les sentiments qui s'expriment après leur mort, apparaissent à la fois paradoxaux et excessifs, tant il est vrai aussi que la haine se mêle à l'idolâtrie. En revanche, il est surprenant que la disparition de Vespasien ne soit pas davantage une cause de tristesse ou de regret; ses funérailles restent cependant fidèles à l'image de l'homme, réputé pour sa bonhomie et son avarice. Enfin la mort de Galba et de Vitellius n'a ni attiré l'attention, ni suscité de grandes réactions : leurs exécutions publiques peuvent néanmoins suffire à ne pas oublier le destin tragique de ces deux empereurs. Qu'en est-il de Tibère et de Caligula ? Voyons comment leurs décès extériorisent la haine éprouvée par une nation entière : est-ce alors un jugement qui condamne l'empereur en personne ou son règne ?

3. Les signes de haine

Dès l'annonce de leur mort, l'impopularité de Tibère et de Caligula est évidente : mais comment s'exprime-t-elle ? Il s'agit aussi de savoir si ces deux dirigeants pressentaient de leur vivant, les sentiments haineux qu'ils allaient inspirer à l'ensemble des Romains.

A cause de son tempérament[1318] et de son existence menée loin de Rome[1319], Tibère ne s'est guère attiré la faveur[1320] de son peuple; ainsi est-il logique que l'*inuidia*, favorisée par six années de terreur, s'empare des Romains à la mort de l'empereur :

[1318] *Tiberius*, LVII à LXII : *Saeua ac lenta natura* du prince; LXIII à LXVII : sa misanthropie et son inquiétude.
[1319] *Tiberius*, XXXVIII à XL : Sa retraite à Caprée
[1320] *Tiberius*, LXIII.

Morte eius ita laetatus est populus, ut ad primum nuntium discurrentes pars « Tiberium in Tiberim ! » clamitarent, pars Terram matrem deosque Manes orarent, ne mortuo sedem ullam nisi inter impios darent, alii uncum et Gemonias cadaueri minarentur, exacerbati super memoriam pristinae crudelitatis etiam recenti atrocitate. […] ***Creuit igitur inuidia, quasi etiam post mortem tyranni saeuitia permanente****.*

« A la première nouvelle de sa mort, le peuple fut pris d'une telle allégresse, que les gens se mirent à courir de tous côtés, certains répétant ce cri : *Tibère au Tibre*, d'autres suppliant la Terre maternelle et les dieux mânes de ne lui accorder de place que parmi les impies, d'autres menaçant son cadavre du croc et des Gémonies, parce qu'une atrocité récente, qui s'ajoutait au souvenir de ses anciennes cruautés, les avait exaspérés. […] La haine en fut redoublée, car il sembla que la férocité du tyran se faisait encore sentir même après sa mort. » (*Tiberius*, LXXV)

Au moyen d'une phrase dense qui révèle les châtiments réservés au tyran, Suétone évoque une haine implacable et unamine : l'expression *Tiberium in Tiberim* est déjà significative puisqu'elle désigne l'exaltation du peuple, ainsi libéré de son desposte. Dès lors l'empereur défunt est celui que l'on menace « du croc et des Gémonies » : car sa place est désormais *inter impios*. Comment comprendre que la tyrannie de Tibère s'exerce encore après sa mort : *post mortem tyranni saeuitia permanente* ? S'agit-il seulement de stigmatiser les conséquences[1321] liées à la mort du *princeps* ? Par le choix de son successeur[1322], « la férocité du tyran se fai[t] encore sentir »; ainsi le confirme Dion Cassius :

« Comme il [Tibère] savait que Gaius serait un mauvais prince, il lui donna l'Empire afin de cacher ses propres crimes sous l'excès de ceux de Caius. » (*Histoire romaine*, LVIII, 23)

Mais Tibère s'attendait-il à susciter tant de haine au moment de sa mort ? Dans un discours rapporté par Tacite, l'empereur s'adresse ainsi aux sénateurs :

« Ego me, patres conscripti, mortalem esse et hominum officia fungi satisque habere si locum principem impleam et uos testor et ***meminisse posteros uolo*** *[…]. Proinde socios, ciuis et deos ipsos precor, hos ut mihi ad finem usque uitae* ***quietam et intellegentem*** *humani diuinique iuris mentem duint, illos ut, quandoque concessero, cum laude et bonis recordationibus* ***facta atque famam nominis mei prosequantur****. »*

« Oui, je suis mortel, Pères Conscrits, et les devoirs dont je m'acquitte sont ceux d'un homme; il me suffit d'occuper le premier rang; de cela je vous prends à témoin et je veux que la postérité se souvienne […]. Je supplie donc nos alliés, mes concitoyens et les dieux mêmes, ceux-ci, de m'accorder jusqu'à la fin de ma vie la paix de l'âme et l'intelligence des lois divines et humaines, ceux-là d'honorer, quand j'aurai quitté la terre, mes travaux et mon nom de leurs louanges et de leurs bons souvenirs. » (TACITE, *Annales*, VI, 38)

[1321] *Tiberius*, LXXV : Il s'agit de l'exécution des condamnés.
[1322] *Caligula*, XI : « [Tibère] déclara hautement que Gaius vivait pour sa propre perte et pour celle de tous… »
Tiberius, LXXVI : Sur la teneur de son testament; ses héritiers; ses legs.

Ainsi Tibère méprise-t-il le culte de sa personne[1323]; cependant il estime son nom et ses travaux dignes d'honneurs posthumes. Dès lors est-il concevable que le *princeps* puisse ne pas avoir conscience d'agir en tyran ? Pareil langage suppose que Tibère se croit capable d'acquérir la faveur des dieux et des Romains. Or les faits rapportés par Suétone sont formels; le décès de l'empereur réjouit le peuple : *laetatus est populus*, son impiété envers les dieux est manifeste. Voyons ensuite comment la mort de Caligula soulève elle aussi la haine de tout un peuple.

Pour mettre en évidence les sentiments que Caius inspire à sa mort, Suétone choisit de leur consacrer deux paragraphes entiers[1324] : la crémation du cadavre d'une part, les réactions suscitées à l'annonce du décès d'autre part. Qu'advient-il dans un premier temps ?

> *Cadauer eius clam in hortos Lamianos asportatum et tumultuario rogo semiambustum leui caespite obrutum est […]. Satis constat, prius quam id fieret, hortorum custodes umbris inquietatos; in ea quoque domo, in qua occubuerit, nulla noctem sine aliquo terrore transactam, donec ipsa domus incendio consumpta sit.*
>
> « Son cadavre, transporté en secret dans les jardins de Lamia, y fut brûlé à demi sur un bûcher et recouvert d'une légère couche de gazon […]. Il est bien avéré que, dans l'intervalle, des spectres inquiétèrent ceux qui gardaient ces jardins et que, dans la maison où il succomba, toutes les nuits furent marquées par quelque manifestation terrifiante, jusqu'au jour où elle fut elle-même consumée par un incendie. » (*Caligula*, LIX)

On est frappé ici de l'abondance des détails propres à inspirer la terreur : la présence des *umbrae* ou de « quelque manifestation terrifiante » suggère que Caligula, même mort, ne cesse de tourmenter les vivants. Cette hypothèse se confirme, lorsque le peuple apprend le décès de l'empereur :

> *Nam neque caede uulgata statim creditum est,* ***fuitque suspicio ab ipso Caio famam caedis simulatam et emissam****, ut eo pacto hominum erga se mentes deprehenderet; neque coniurati cuiquam imperium destinauerunt; et senatus in asserenda libertate adeo consensit, ut […] quidam uero sententiae loco abolendam Caesarum memoriam ac diruenda templa censuerint.*
>
> « Quand la nouvelle du meurtre se répandit, on ne voulut pas y croire tout d'abord, et l'on soupçonna que Caius avait lancé lui-même ce bruit mensonger, pour découvrir par ce moyen quels sentiments il inspirait; d'autre part, les conjurés ne destinèrent l'Empire à personne; de plus, les sénateurs s'accordèrent si bien à vouloir rétablir la liberté, que, […] certains d'entre eux, à leur tour de parole, proposèrent de faire disparaître le souvenir des Césars et de détruire leurs temples. » (*Caligula*, LX)

Ainsi le scepticisme du peuple[1325] est-il compréhensible, compte-tenu des dérèglements[1326] déjà observés dans la conduite du prince. Intéressons-nous, pour finir, aux conséquences que le règne de Caligula aurait pu engendrer : est-ce là l'aboutissement ultime de la tyrannie ? Car le projet de rétablir la République, de même que l'intention de « faire disparaître le souvenir des Césars et de détruire leurs temples » rappellent les

[1323] TACITE, *Annales*, IV, 38 : *Perstititque […] aspernari talem sui cultum.*
[1324] *Caligula*, LIX et LX.
[1325] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LIX, 13 : « Loin d'accorder désormais aucune faveur à la multitude, Gaius se plaisait à faire tout le contraire de ce qu'elle voulait… »
[1326] *Caligula*, L : « Sa santé ne fut équilibrée ni au physique ni au moral. »

défaillances du principat lorsqu'un tel homme détient un pouvoir absolu. Cela n'empêche pas Caligula d'ignorer les sentiments haineux qu'il inspire à sa mort : que lui importe même d'être détesté puisqu'il est dieu[1327] ? Pourtant Caligula se soucie de la postérité[1328], sans pour autant s'apercevoir qu'il est un *monstrum*[1329] : pareille erreur de jugement vient de sa condition que le prince estime supérieure aux autres mortels.

Avec Tibère et Caligula, nous sommes effectivement en présence de deux hommes exécrés des Romains : il est cependant surprenant de constater qu'aucun des deux empereurs ne pensait susciter une telle haine à sa mort. De fait les intentions de Tibère se voulaient vraisemblablement bienveillantes, ainsi que le confirme son discours destiné aux sénateurs; quant à Caligula, ses aspirations divines l'incitaient à négliger l'opinion d'autrui. Aussi les manifestations d'*inuidia* sont-elles évidentes. Elles paraissent cependant plus prononcées envers Caligula : le règne de Tibère laissait certes au peuple une impression très défavorable, mais celui de son successeur était bien pire encore, causant ainsi un dégoût du principat et des Césars.

Au terme de cette étude, on constate donc que le jugement posthume caractérise un règne, tout en dévoilant les véritables sentiments que les Romains éprouvent envers le César défunt.

Ainsi cinq dirigeants ont-ils bénéficié d'une estime générale qui s'exprime très diversement : pour César, Othon et Titus, les gestes de deuil sont particulièrement nombreux puisqu'ils traduisent une douleur extrême, ressentie par une nation entière. A un degré moindre, le décès d'Auguste et de Claude s'accompagne aussi de marques de respect qui leur confèrent des honneurs extraordinaires rendus publiquement : car telles étaient la volonté d'Auguste et peut-être aussi celle de Claude, si Agrippine ne l'avait pas dévancé. D'autres empereurs en revanche ont inspiré à leurs concitoyens des sentiments mitigés. En raison de son avarice, Vespasien n'est ni pleuré ni regretté par les Romains : cependant la cordialité qui règne à ses funérailles, suggère non seulement une absence de rancœur populaire, mais elle s'accorde aussi avec la personnalité du prince flavien, lui-même enjoué et facétieux. De leur côté Galba et Vitellius, s'ils ont connu une fin atroce, n'ont suscité aucune réaction particulière à leur mort, laissant ainsi le peuple indifférent. Restent alors Néron et Domitien : à la fois regrettés et haïs, ces empereurs ont néanmoins acquis une certaine forme de popularité en dépit de leur tyrannie. *A contrario*, Tibère et Caligula font figure de despotes exécrés par toute une nation : pareille haine remet alors en cause les fondements du principat et de ce fait, le pouvoir incommensurable de ses dirigeants. Est-ce à dire que le jugement posthume conduit à une mémoire ? Parce que les morts impériales ont dévoilé tant de sentiments paradoxaux et excessifs, elles constituent à elles seules une unité indépendante de l'Histoire, que Suétone inclut dans la rédaction des *Vies* : tous ces princes continuent ainsi de vivre dans la mémoire collective, puisqu'ils ont exercé leur domination sur l'ensemble du monde romain.

Dirons-nous que la mort des Césars est écrite selon une perspective de décadence ?

La mort, est-ce alors la sanction de la vie ou son reflet ? Elle paraît être l'expression de l'âme. Car Suétone écrit la mort des Césars dans un réel souci de la morale et de la justice, mais il lui confère aussi une valeur symbolique : les princes sont responsables de leur mort, ou plus exactement du sort qui les attend.

[1327] DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LIX, 28 : Caligula « voulut rivaliser avec Jupiter et essaya même de transformer la statue de ce dieu en sa propre image. »
[1328] *Caligula*, XXXI.
[1329] *Caligula*, XXII.

C'est ainsi que les tyrans succombent après avoir enduré les souffrances et les tourments de leur condition; et seuls les princes capables d'*humanitas* connaissent une mort digne, sinon douce et sereine. Mais dans son désir d'harmoniser la mort avec le reste des existences impériales, Suétone affiche un goût particulier pour les précisions morbides et les détails atroces, eux-mêmes décelables dans les *Vies* des mauvais princes. Mais pourquoi un tel soin dans l'écriture de la mort ? Parce que la mort détermine la valeur de l'existence : les Césars ont eu une fin méritée, signe que la justice existe.

Qu'en est-il du jugement posthume ? Est-ce là un gage d'immortalité ? Par leur statut de maître du monde, les Césars semblent universels : ils ont désormais le pouvoir de vivre dans la mémoire collective et d'appartenir à l'Histoire. Toutefois ce jugement qui tient compte des réactions suscitées à la mort des empereurs, clarifie en quelque sorte les sentiments qu'éprouvent les Romains envers le défunt. Ainsi est-on surpris de voir certains tyrans, tels Néron et Domitien, regrettés par une partie de la population; à l'inverse la mort d'Auguste et de Vespasien n'éveille pas de réelle affliction. Seuls les décès de Tibère et de Caligula soulèvent la haine de leurs concitoyens; aussi l'*inuidia* permet-elle à Suétone de rappeler les faiblesses du principat : ce pouvoir mondial dépourvu de contrôle par une autre autorité expose en effet le monde à un risque permanent de tyrannie, lorsque les princes ne possèdent ni la force d'âme ni la sagesse suffisantes pour garder une juste mesure. Toujours est-il que même les pires excès des dirigeants coexistent avec le concept d'immortalité.

Mais la mort des Césars est-elle décadente ? Comparons-la d'abord avec la mort du décadent :

> « La mort du décadent n'est pas une mort édifiante au sens ordinaire du mort, mais une mort en beauté où se manifeste le suprême défi lancé par le décadent à cette nature qui l'abat. […] Devant la mort, à cet instant suprême, la fierté du décadent, son art de la mise ou son héroïsme peuvent lui conférer une authentique beauté. » (E. CARASSUS, *Le mythe du dandy*, p. 96)

Il existe ostensiblement une tentation démiurgique chez le décadent. Pour Suétone, la mort des Césars n'est pas un spectacle qu'il offre à ses lecteurs. Ce moment capital que l'auteur coordonne à l'Histoire, clôt une vie et se réclame d'une certaine forme de sincérité : il est donc dépourvu d'artifices et de faux-semblants. Par ailleurs la mort des dirigeants romains n'est point perçue comme un anéantissement ou une entrée totale dans le néant; elle constitue seulement une transition, le passage d'un règne à un autre. Pour finir, le narcissisme[1330] que le décadent revendique à sa mort l'éloigne des Césars : car le souci de la postérité importe davantage aux empereurs, que leur attitude finale devant la mort.

Voyons ensuite comment Suétone manipule l'écriture au profit d'une certaine signification.

[1330] E. CARASSUS, *Le mythe du dandy*, p. 96

CHAPITRE II

L'ORIENTATION MORALE

DE L'ANECDOTE HISTORIQUE

Comment savoir si les *Vies des douze Césars* relèvent en effet de la veine décadente ? Divers moyens sont mis en œuvre pour le découvrir : voyons ainsi comment Suétone utilise la matière historique. Quelle est alors l'origine de l'abondante documentation que ce « procurateur *a studiis*, *a bibliothecis*, *ab epistulis* »[1331] livre dans ses biographies impériales ?

> « Documents d'archives, lettres, recueils de prodiges et de généalogies, répertoires de bons mots, inscriptions, pamphlets et éloges, souvenirs de gens et rumeurs transmis par les plus étranges voies, graffitis, tout est compulsé avidement. » (E. CIZEK, *Structures et idéologies dans les Vies des douze Césars de Suétone*, p. 46)

Cependant le biographe est qualifié de *probissimum, honestissimum, eruditissimum uirum*[1332] par Pline le Jeune : ces adjectifs font de lui un portrait moral et philosophique autant que scientifique. Dirons-nous que Suétone offre à son lecteur une œuvre historique à son image ?

Si Tacite affiche au début des *Annales*[1333] et des *Histoires*[1334], une volontaire impartialité, l'auteur des *Vies des douze Césars* répond-il à l'idéal proclamé par Cicéron[1335]? En réalité les intentions de Suétone

[1331] A. MACE, *Essai sur Suétone*, p. 101 à 107 : « [Suétone] assume la charge de procuratèles, ce qui lui permet son entrée dans les bureaux, dans le cabinet de l'empereur, d'abord comme directeur des documents importants émis par les empereurs et comme conservateur des bibliothèques impériales, puis en tant que *ab epistulis*. Ce dernier poste comportait le contrôle du courrier public des Césars, des ordres et des contacts avec les gouverneurs et même avec les chefs d'état étrangers. Comme *ab epistulis*, Suétone faisait partie du *consilium principis*, qualité qui lui assurait une influence administrative et politique de premier ordre. »
[1332] PLINE le Jeune, *Ep*. IX, 34.

pourraient bien augurer quelques similitudes avec les desseins de Plutarque puisque tous deux composent des biographies :

> « Je [Plutarque] n'écris pas des ouvrages d'histoire, mais des biographies […] et ce ne sont pas toujours les actions les plus éclatantes qui révèlent le mieux les qualités et les défauts des hommes : un acte ou une parole ordinaire, une simple plaisanterie font souvent mieux connaître un caractère que les combats les plus meurtriers, les batailles rangées ou les sièges les plus mémorables. » (PLUTARQUE, *Vies*, tome I, introduction de R. Flacelière, p. 29)

En choisissant d'écrire la vie des personnalités impériales, Suétone tient compte des exigences propres à l'Histoire et aux biographies[1336] : jusqu'à quel point alors l'écrivain est-il objectif envers les Césars dont il narre l'existence ? Examinons d'abord la signification des graffitis et des vers anonymes : quelle fonction exercent-ils dans l'œuvre ? Puis notre attention se portera sur les *rumores*, disséminés dans chacune des *Vies* : de telles insertions sont-elles seulement garantes d'authenticité ? De même les paroles attribuées aux dirigeants romains paraissent aussi induire un certain parti pris qu'il convient de comprendre. Ces différents aspects, ainsi réunis dans le portrait des empereurs, servent-ils les intérêts de l'Histoire ou au contraire, s'inscrivent-ils dans une perspective morale ? Etudions la structure de l'œuvre que Suétone divise en huit livres[1337] : différents tableaux récapitulatifs seront à même de déterminer l'influence qu'engendrent les vers anonymes, les *rumores* et les paroles impériales, dans les *Vies des douze Césars*.

I. Livre I et II : La supériorité des *uirtutes*

Comment expliquer la présence des vers anonymes et des *rumores* à propos de César et d'Auguste ? Quant aux paroles que le biographe attribue aux deux premiers dirigeants, ont-elles pour rôle d'agrémenter le récit historique et d'étoffer les personnalités princières ? Voyons d'abord ce qui se rapporte au *diuus Iulius*.

A. *Diuus Iulius*

En voici le résumé général dans un tableau :

[1333] *Annales*, I : « D'où mon dessein de ne parler d'Auguste que brièvement et de ses derniers jours seulement, puis de raconter le principat de Tibère et le reste sans colère et sans partialité (*sine ira et studio*), passions dont les motifs sont loin de moi. »
[1334] *Histoires*, I : « Quand on fait profession de loyauté incorruptible, on doit parler de chacun sans amour et sans haine (*neque amore […] sine odio*). »
[1335] *De oratore*, II, 15 : D'après Cicéron, tout historien se doit d'être exempt de *gratia* et de *simultas* :
*…ne quae suspicio **gratiae** sit in scribendo ? ne quae **simultatis** ?*
[1336] A. GARRATY, *La Nature de la Biographie*, p. 38 : « La nature de la biographie est susceptible de suggérer la souplesse du genre, sa capacité à rendre en même temps l'image de la personnalité humaine et ses rapports avec l'environnement social. »
[1337] Livre I : *Diuus Iulius*; Livre II : *Diuus Augustus*; Livre III : *Tiberius*; Livre IV : *Caligula*; Livre V : *Diuus Claudius*; Livre VI : *Nero*; Livre VII : *Galba*, *Otho*, *Vitellius*; Livre VIII : *Diuus Vespasianus*, *Diuus Titus*, *Domitianus*.

INSERER TABLEAU
LIVRE I : DIVVS IULIUS

On le voit dans ce tableau : les graffitis et les vers anonymes discréditent à un moment précis[1338] le règne de César; les rumeurs qui le concernent, semblent définir une approche souvent prudente et modérée de la réalité; quant à ses paroles, elles déterminent une certaine dimension de son caractère.

Pour notre étude des vers anonymes et des graffitis, voyons comment surviennent de telles preuves d'opposition envers le dirigeant. A en croire Suétone, elles apparaissent vraisemblablement dès l'instant où César joue d'adresse pour obtenir le consulat[1339], car :

> *Vnus ex eo tempore omnia in re publica et* ***ad arbitrium*** *administrauit.*
> « A partir de ce moment, César régla seul, à sa guise, toutes les affaires de l'Etat. » (*Diuus Iulius*, XX)

Cependant d'autres vers anonymes[1340] dénoncent l'attitude de César en Bithynie, mais plus encore sa liaison avec Nicomède, qui se propage au-delà des frontières romaines[1341] :

> *Bithynia quicquid*
> *Et praedicator Caesaris umquam habuit.*
> « Tout ce que la Bithynie
> Et l'amant de César posséda jamais. » (*Diuus Iulius*, XLIX)

Remarquons ensuite que les vers anonymes et l'unique graffiti dénoncent la politique[1342] imposée par le divin Jules : non seulement « des gens gratifiés du droit de cité et des Gaulois à demi-barbares »[1343] sont admis au sénat, mais en outre César est accusé de convoiter la royauté et d'encourager les gestes lui suggérant la couronne[1344]. Par le biais des vers anonymes qui expriment alors le mécontentement d'une nation, Suétone semble ainsi justifier son propos, tout en procurant à son récit un réel sentiment[1345] d'authenticité et de vérité.

Que dire ensuite des *rumores* ?

De fait toutes les *Vies* font état d'un nombre considérable de faits relatés sous la forme de rumeurs que Suétone introduit de différentes manières[1346]. Voyons alors comment le biographe suggère, plus qu'il ne démontre, la réalité de ces informations. Dès le paragraphe II, le biographe stigmatise l'attitude de César en Bithynie[1347]; or cette même rumeur se transforme en un fait avéré indiscutable :

> *Pudicitiae eius famam nihil quidem praeter Nicomedis contuberbium laesit, graui tamen et perenni obprobrio et ad omnium conuicia exposito*.
> « Sa réputation de sodomite lui vint uniquement de son séjour chez Nicomède, mais cela suffit pour le déshonorer à tout jamais et à l'exposer aux outrages de tous. » (*Diuus Iulius*, XLIX)

[1338] J. GASCOU, *Suétone historien*, p. 566 : « Les passions fluctuantes d'un peuple prompt à haïr ce qu'il adorait hier nous sont suggérées par cette foule d'épigrammes anonymes qui donnent du corps à son ressentiment. »

[1339] *Diuus Iulius*, XX : « Aussi quelques personnes facétieuses, en manière de plaisanterie, ayant à signer un acte pour le rendre authentique, écrivaient-elles non point *fait sous le consulat de César et de Bibulus*, mais *sous le consulat de Jules et de César*, mentionnant ainsi deux fois le même personnage par son nom et par son surnom. »

[1340] *Diuus Iulius*, XLIX.

[1341] *Diuus Iulius*, LI : « Citadins, surveillez vos femmes : nous amenons un adultère chauve;
Tu as forniqué en Gaule avec l'or emprunté à Rome. »

[1342] *Diuus Iulius*, LXXX.

[1343] *Diuus Iulius*, LXXVI : *…ciuitate donatos et quosdam e semibarbaris Gallorum recepit in curiam.*

[1344] *Diuus Iulius*, LXXIX : « Depuis ce jour il ne réussit plus à dissiper le soupçon infamant d'avoir prétendu même au titre de roi. »

[1345] Cependant il est logique de penser que les vers anonymes et les graffitis ont tous été effacés.

[1346] Les verbes sont les suivants : *creditur, dicitur, ut ferunt, traditur, fertur…*

[1347] *Diuus Iulius*, II : *…non sine rumore prostratae regi pudicitiae.*

Est-ce parce que Suétone ne distingue pas le domaine des *rumores* et celui des réalités, que l'on observe un tel glissement ? Sur le plan stylistique, la rumeur se mêle aux faits lorsqu'elle clôt un paragraphe : elle contient alors une accusation formelle qui suscite l'indignation la plus grande[1348]. Il est d'autres rumeurs cependant, qui coïncident avec l'inclination de Suétone pour la précision et la minutie : présentes dans le portrait physique de César[1349], elles caractérisent ses dispositions innées d'orateur[1350] et d'écrivain[1351], mais elles nuancent également les derniers instants du dirigeant[1352]. Toujours est-il que Suétone enrichit sa narration grâce aux *rumores*, même s'il extrapole certains faits. Dans le cas de César, les rumeurs adroitement maniées donnent un sens à ses actes et commentent l'événement historique, avec une amplitude des plus vastes.

Intéressons-nous ensuite aux paroles attribuées au divin Jules. Est-ce donc par souci d'exactitude que Suétone accompagne son récit, de citations empruntées à César ? Dans tous les cas, elles s'accordent avec la personnalité de l'homme au pouvoir, puis elles mettent aussi en évidence la ligne de conduite choisie par César. De fait la plupart de ses paroles se coordonnent au portrait du conquérant ambitieux[1353] qui « [a] continuellement sur les lèvres ces deux vers d'Euripide »[1354] :

> *Nam si uiolandum est ius, regnandi gratia*
> *Violandum est; aliis rebus pietatem colas.*
> « S'il faut, en effet, violer le droit, que ce soit pour régner;
> Dans les autres cas, respectez la justice. » (*Diuus Iulius*, XXX)

On comprend ainsi pourquoi César cite ces deux vers : sa quête du pouvoir à laquelle s'ajoute une insatiable ambition, ne l'empêche pas d'honorer la *Pietas.* Remarquons cependant que les paroles du divin Jules définissent souvent une attitude politique; d'autres en revanche trahissent davantage un état d'esprit : on le voit fort indulgent à l'égard de ses soldats[1355], intransigeant envers les siens[1356], mais aussi reconnaissant de tous bienfaits qui lui sont accordés[1357]. Qu'en est-il des derniers propos qu'il tient au terme de sa vie ? Si sa tyrannie[1358] s'exerce en de nombreuses occasions, elle lui permet néanmoins de conserver une lucidité presque clairvoyante :

> *« Non tam sua quam rei publicae interesse, uti saluus esset : se iam pridem potentiae gloriaeque abunde adeptum; rem publicam, si quid sibi eueniret, neque quietam fore et aliquanto deteriore condicione ciuilia bella subituram. »*

[1348] *Diuus Iulius*, XXX : « …grisé par l'habitude du commandement, […] il profita d'une occasion pour s'emparer du pouvoir souverain. » XLVII : le paragraphe entier dépend d'une rumeur; L : le paragraphe se termine ainsi : « On soupçonnait en effet que Servilia ménageait même à César les faveurs de sa fille Tertia. » LXXIX : ce paragraphe se clôt sur cette accusation : « …il songeait à partir pour Alexandrie ou pour Troie, emportant avec lui les richesses de l'Empire, après avoir épuisé l'Italie à force de levées et confié à ses amis l'administration de Rome. »
[1349] *Diuus Iulius*, XLV.
[1350] *Diuus Iulius*, LV.
[1351] *Diuus Iulius*, LVI.
[1352] *Diuus Iulius*, LXXVIII; LXXXII; LXXXVI; LXXXVIII.
[1353] *Diuus Iulius*, XIII, XXVII; XXX; XXXI; XXXII; XXXIV, LIX, LXXIX, LXXXVI.
[1354] *Diuus Iulius*, XXX.
[1355] *Diuus Iulius*, LXVII.
[1356] *Diuus Iulius*, LXXIV.
[1357] *Diuus Iulius*, LXXII.
[1358] *Diuus Iulius*, LXXVII; LXXVIII; LXXXII.

« L'Etat est plus intéressé que moi à mon salut; pour ma part, depuis longtemps j'ai atteint le comble de la puissance et de la gloire, mais, s'il m'arrive malheur, l'Etat, loin d'avoir le repos, souffrira bien davantage et sera en butte aux guerres civiles. » (*Diuus Iulius*, LXXXVI)

Par le biais de paroles insérées dans le récit historique, Suétone restitue de la façon la plus intense, les sentiments et les émotions qui ont animé César. Ainsi ajustées à la personnalité du divin Jules, elles montrent un homme épris de politique et de gloire, capable d'un dévouement le plus extrême et d'une autorité despotique. Enfin les graffitis et les *rumores* témoignent d'un esprit d'opposition envers le divin Jules : certaines de ses attitudes sont donc condamnées à juste titre; d'autres au contraire ne reposent sur aucune preuve tangible. En est-il de même dans le livre II, consacré à Auguste ?

B. *Diuus Augustus*[1359]

Dans le cas d'Auguste, les vers anonymes et les graffitis concernent les débauches du dirigeant : la foule elle-même accuse le prince d'être un *cinaedus*[1360], une orgie organisée pendant une période de disette le discrédite plus encore[1361], enfin sa passion[1362] pour les vases de Corinthe et le jeu de dés ternit la réputation de l'empereur. A ces multiples accusations, Suétone répond avec méthode :

Ex quibus siue criminibus siue maledictis infamiam impudicitiae facillime refutauit et praesentis et posterae uitae castitate; item lautitiarum inuidiam, cum et Alexandria capta nihil sibi praeter unum murrinum calicem ex intrumento regio retinuerit. [...] Aleae rumorem nullo modo expauit lusitque simpliciter et palam oblectamenti causa etiam senex. ***Nec id dubium est****. […] In ceteris partibus uitae continentissimum fuisse constat ac* ***sine suspicione ullius uitii****.*

« Parmi ces accusations ou ces calomnies, c'est l'imputation infamante de sodomie qu'il réfuta la plus facilement par la correction de ses mœurs, soit à cette époque, soit plus tard; de même le reproche d'aimer le luxe, car, après s'être emparé d'Alexandrie, dans tout le trésor royal, il se réserva seulement un calice myrrhin. […] Sa réputation de joueur ne l'effraya en aucune façon, et il continua de jouer, sans le moindre mystère, afin de se divertir, jusque dans sa vieillesse. La chose est incontestable. […] Sous les autres rapports, il est notoire qu'il ne commit point d'excès et qu'on ne le soupçonna d'aucun vice. » (*Diuus Augustus*, LXXI et LXXII)

[1359] Le tableau le concernant est situé à la page suivante.
[1360] *Diuus Augustus*, LXVIII : *Videsne, ut cinaedus orbem digito temperat ?*
[1361] *Diuus Augustus*, LXX : « On parla beaucoup aussi d'un dîner secret donné par Auguste […]. Ce qui accrut le scandale de ce dîner, c'est que Rome souffrait alors de la disette et de la famine; aussi le lendemain entendait-on crier, que les dieux avaient mangé tout le blé et que César était Apollon, mais Apollon bourreau. »
[1362] *Diuus Augustus*, LXX : « On l'accusa également d'être passionné pour les meubles de prix et pour les vases de Corinthe, et de trop aimer le jeu. »

INSERER TABEAU

LIVRE II : DIVVS AUGUSTUS

Ici Suétone intervient dans le récit : *continentissimum fuisse constat ac sine suspicione ullius uitii*; les reproches adressés au *princeps* passent alors pour des accusations mensongères. Pourtant certaines rumeurs corroborent le postulat selon lequel l'attitude d'Auguste paraît contestable, dès le début des guerres civiles[1363] : en plus du meurtre de Hirtius et Pansa[1364], les mauvais traitements[1365] infligés à « tous les prisonniers de marque »[1366] assombrissent davantage le portrait d'un empereur réputé pour sa clémence et sa tempérance. Que dire cependant, des autres *rumores* ? Moins nombreuses que dans le *Diuus Iulius*, elles induisent souvent une opinion bienveillante ou encore nuancée[1367] du dirigeant. Dans le domaine militaire et judiciaire, la conduite du prince devient alors exemplaire : les défaites essuyées par ses légions dans des circonstances particulières, lui causent un chagrin personnel[1368]; de même sa fonction de juge le montre assidu, mais encore indulgent envers les coupables[1369]. Voyons ensuite comment Suétone insinue grâce aux *rumores*, une image favorable du *princeps*, qui s'oppose aux faits. L'exemple le plus probant concerne la manière vertueuse de vivre chez Auguste :

> *Instrumenti eius et supellectilis parsimonia apparet [...] quorum pleraque uix priuatae elegantiae sint. Ne toro quidem cubuisse* ***aiunt*** *nisi humili et modice instrato.*
> « Son matériel domestique et son mobilier étaient des plus simples, […] et dont la plupart conviendraient à peine à un simple particulier. Il ne coucha même, dit-on, que sur un lit bas et sans riches couvertures. » (*Diuus Augustus*, LXXIII)

Comment un empereur « passionné pour les meubles de prix »[1370] peut-il se contenter d'un mobilier si rudimentaire ? Une contradiction tout aussi flagrante apparaît dans la description physique du prince :

> *Corpore* ***traditur*** *maculoso, dispersis per pectus atque aluum genetiuis [...], sed et callis quibusdam ex prurigine corporis adsiduoque et uehementi strigilis usu plurifariam concretis ad impetiginis formam.*
> « Son corps était, dit-on, couvert de taches, de signes naturels, parsemés sur sa poitrine et sur son ventre, […] mais aussi de callosités formant en plusieurs endroits des plaques dartreuses, provoquées par des démangeaisons et par son habitude de se frotter vigoureusement avec un strigile. » (*Diuus Augustus*, LXXX)

Parce qu'elle dépend entièrement du verbe *traditur*, cette rumeur est anéantie par une allégation directe de Suétone :

> *Forma* ***fuit*** *eximia et per omnes aetatis gradus uenustissima*.
> « Auguste était d'une rare beauté, qui garda son charme tout le long de sa vie. » (*Diuus Augustus*, LXXX)

[1363] *Diuus Augustus*, IX à XVIII : Sur les guerres civiles.
[1364] *Diuus Augustus*, XI.
[1365] *Diuus Augustus*, XV.
[1366] *Diuus Augustus*, XIII.
[1367] *Diuus Augustus*, LXXI : « Quant aux plaisirs, il y fut toujours attaché, et plus tard même, dit-on, sa passion fut de déflorer de toutes jeunes filles. »
[1368] *Diuus Augustus*, XXIII.
[1369] *Diuus Augustus*, XXXIII.
[1370] *Diuus Augustus*, LXX.

Pareille affirmation -*forma fuit eximia*- permet alors de déconsidérer la rumeur -*corpore traditur maculoso*- puisque Suétone supprime la liberté d'appréciation, en éliminant avec méthode chaque trait négatif qui pourrait porter atteinte à la réputation d'Auguste. Ainsi constate-t-on que le prince est souvent mis en valeur[1371] grâce aux *rumores* : n'est-il pas loué pour son attitude lors la guerre de Modène, alors qu'« il ne cess[e] de lire, d'écrire et de déclamer »[1372] !

Même les paroles du *princeps* se veulent bienveillantes : de fait Suétone, s'il choisit de mettre d'abord l'accent sur la cruauté et le sadisme d'Auguste[1373], utilise ce contraste pour souligner la magnanimité de l'empereur au faîte de sa puissance. Dès lors l'empereur passe pour un homme vertueux, doté de toutes les qualités morales : s'il est vrai que son bon sens[1374] et sa *ciuilitas*[1375] paraissent incontestables, certaines paroles mettent aussi en avant l'orgueil[1376] d'un homme qui aime à rappeler l'œuvre excellente[1377], accomplie au prix de nombreux efforts. Voyons ensuite les propos[1378] qu'Auguste tient sur sa fille et sa petite-fille : dirons-nous de Suétone qu'il excuse l'attitude implacable[1379] du prince ?

> *Sed laetum eum atque fidentem et subole et disciplina domus Fortuna destituit*.
> « Mais ni la joie d'avoir une nombreuse lignée ni sa confiance dans la discipline de sa maison ne lui furent laissées par le destin. » (*Diuus Augustus*, LXV)

Puisque la *Fortuna* est responsable de ce qui advient, l'intransigeance d'Auguste se veut alors compréhensible, sinon légitime.

Dans les livres I et II, peut-on alors confirmer l'orientation morale des anecdotes historiques ? Par le biais des vers anonymes, des paroles rapportées et des *rumores*, Suétone dépeint des caractères qu'il entoure d'un contexte historique : il montre donc l'évolution des deux principales personnalités impériales, autant qu'il définit leur nature profonde. Pourtant le biographe qui rassemble un grand nombre de renseignements sur ces deux hommes, ne semble pas aspirer à une vérité absolue : pareille technique narrative n'impose-t-elle pas une part de doute ? Notons cependant qu'une réalité enrichie de nuances laudatives à laquelle s'ajoute une abondance de détails, oriente nécessairement le récit dans une perspective morale. Pour les Julio-Claudiens ensuite, voyons avec quelles subtilités nouvelles Suétone use des anecdotes historiques.

II. Livres III à VI : Des travers humains à l'*immanitas naturae*[1380]

Parmi les Julio-Claudiens, seul l'empereur Claude est *diuus*. Voyons ainsi comment Suétone exploite les vers anonymes, les rumeurs et les propos de chaque dirigeant.

[1371] *Diuus Augustus*, XCIV.
[1372] *Diuus Augustus*, LXXXIV.
[1373] *Diuus Augustus*, XV.
[1374] *Diuus Augustus*, XVIII; XXV; XL; XLII; XLIV; LXXXV.
[1375] *Diuus Augustus*, XXVII; XXXI; LIII; LVI.
[1376] *Diuus Augustus*, XCIX.
[1377] *Diuus Augustus*, XXVIII; LVIII.
[1378] *Diuus Augustus*, LXV.
[1379] *Diuus Augustus*, LXV : « Lorsqu'il s'agit de sa fille, […] il songea même à la faire périr. […] Aucune prière ne put le faire consentir à la rappeler auprès de lui et, comme le peuple romain, avec une insistance obstinée, implorait fréquemment sa grâce, il lui souhaita en pleine assemblée de telles filles et de telles épouses. »
Diuus Augustus, CI : « En ce qui concerne les deux Julies, sa fille et sa petite-fille, il interdit qu'elles fussent après leur mort transportées dans son tombeau. »
[1380] Il s'agit d'opposer Claude aux autres Julio-Claudiens.

A. *Tiberius*

Rappelons d'abord les faits dans un tableau :

	LIVRE III : *TIBERIUS*
LES VERS ANONYMES	**XLV :** « Le vieux bouc lèche les parties naturelles des chèvres. » **LIX :** « Brute impitoyable, veux-tu que je te dise tout en quelques mots ? que je meure, si tu peux être aimé de ta mère. » **LIX :** « Tu n'es pas chevalier; pourquoi ? tu n'as pas cent mille sesterces si tu veux tout savoir, tu n'es même pas l'exilé de Rhodes. » **LIX :** « César, tu as mis fin à l'âge d'or de Saturne : toi vivant, ce sera toujours l'âge de fer. » **LIX :** « Le vin lui répugne : c'est de sang qu'il a soif maintenant; il se gorge de sang, comme autrefois de vin pur ! » **LIX :** « C'en est fait de Rome ! ils ont versé des flots de sang, tous les maîtres qui nous sont venus d'exil. »
LES *RUMORES*	**V :** « **Certains ont prétendu** que Tibère était né à Fondi, déduction sans fondement. » **X :** « **Certains estiment** que, les enfant d'Auguste étant alors adultes, il leur céda spontanément la place. » **XXXIX :** « **Presque tout le monde était d'accord pour dire et pour penser** qu'il ne reviendrait plus, et même qu'il mourrait bientôt. » **XLIV :** « **On lui prête** des turpitudes encore plus infâmes et telles qu'on ose à peine les décrire ou les entendre exposer, ni à plus forte raison y croire… » **LI :** « Il en vint ensuite à rompre avec elle [Livie, sa mère] et ce fut, **dit-on**, pour le motif suivant […]. **D'après certains**, ce fut entre toutes, la principale raison de sa retraite. » **LII :** « A l'égard de Germanicus, […] **on croit même** qu'il lui fit donner la mort par Cn. Pison, légat de Syrie, et **certains pensent** que ce personnage, accusé plus tard de ce crime, aurait divulgué ses instructions. » **LIV :** « Il les laissa mourir de faim, Néron [son petit-fils], dans l'île de Pontia, Drusus [son autre petit-fils], dans les sous-sols du Palatium. **On croit** que Néron s'y résolut volontairement parce qu'un bourreau lui mit sous les yeux les lacets et les crocs, mais que Drusus fut complètement privé de nourriture […]. » **LXII :** « **On croit que**, s'il n'avait pas été prévenu par la mort et si Thrasylle ne l'avait pas décidé à remettre certaines exécutions, en lui promettant exprès, **dit-on**, une vie plus longue, il eût fait un bien grand nombre de victimes. » **LXVII :** « **Certains estiment** que, lisant dans l'avenir, […] il avait prévu à quelle réprobation et à quel renom affreux le sort le destinait; **ils ajoutent** que ce fut la raison pour laquelle, il refusa obstinément d'être appelé Père de la Patrie. » **LXXIII :** « **Certains pensent** que Gaius lui aurait donné un poison qui le mina lentement; **d'autres**, qu'on lui refusa de la nourriture à un moment où la fièvre était tombée; **quelques-uns**, qu'il fut étouffé sous un coussin. »
LES PAROLES DE TIBERE	**XXIV :** « Il accepta l'Empire, mais ce ne fut qu'en exprimant l'espoir de s'en décharger plus tard. Voici ses propres paroles : *Jusqu'à ce que je parvienne au moment où il pourra vous paraître légitime d'accorder quelque repos à ma vieillesse*. » **XXV :** « Ce qui causait son hésitation, c'était la crainte des dangers : aussi disait-il souvent qu'*il tenait le loup par les oreilles*. » **XXVII :** « Il répétait souvent que *dans un Etat libre la parole et la pensée devaient être libres*. […] On a également retenu cette déclaration pleine de mesure qu'il fit au sénat : *S'il a parlé autrement que moi, je tâcherai de lui expliquer mes actes et mes paroles; s'il persévère, je le haïrai à mon tour*. » **XXIX :** « *Je l'ai dit maintes fois et je le dis encore, sénateurs, un prince bon et secourable, que vous avez investi d'un pouvoir si grand et si peu limité doit être au service du sénat et de tous les citoyens*. » **XXXIV :** « Pour donner à tous l'exemple de l'économie, souvent il se fit servir lui même, les mets de la veille, par exemple une moitié de sanglier, déclarant qu'*elle avait toutes les mêmes qualités qu'un sanglier entier*. » **LII :** « Des ambassadeurs troyens lui adressant des condoléances un peu tardives, il leur répondit en se moquant d'eux qu'*il les plaignait également d'avoir perdu Hector leur glorieux concitoyen*. » **LIII :** « Sa belle-fille Agrippine lui ayant adressé certaines plaintes un peu trop vives, il lui répondit par ce vers : *Si vous ne dominez, ma chère fille, vous croyez qu'on vous fait tort ?* » **LVII :** « Comme un chevalier romain, nommé Pompée s'obstinait dans son opposition, il déclara que *de Pompée, il ferait un Pompéien*. » **LVIII :** « Comme un préteur lui demandait s'il fallait poursuivre les crimes de lèse-majesté, il répondit qu'*il fallait appliquer les lois* et il les appliqua de la manière la plus atroce. » **LIX :** « Il répétait souvent : *Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils m'approuvent*. » **LXII :** « Apprenant le suicide de Carnulus, il s'écria : *Carnulus m'a échappé*. […] Il répondit à un condamné qui le priait de hâter son supplice : *Je ne me suis pas encore réconcilié avec toi*. » **LXII :** « Souvent il célébrait *le bonheur de Priam, qui avait survécu à tous les siens*. » **LXX :** « Il s'appliqua surtout à étudier l'histoire légendaire, au point d'en arriver à des niaiseries et au ridicule. Les questions qu'il proposait aux grammairiens étaient ordinairement de ce genre *: Quelle était la mère d'Hécube ? quel nom portait Achille au milieu des jeunes filles ? quels étaient les chants des sirènes ?* » ***Caligula*, XI :** « Le perspicace vieillard l'avait pénétré à fond et bien des fois il déclara hautement que *Caius vivait pour sa propre perte et pour celle de tous, qu'il élevait une hydre pour le peuple romain, un phaéton, pour l'univers*. »

Dans le livre III, tous les vers anonymes caractérisent l'attitude despotique du prince; aussi sa vie privée et publique est-elle scrupuleusement fustigée : Tibère est alors un *hircus uetulus*, un exilé privé de ses droits civiques, un homme incapable d'être « aimé de [s]a mère » et qui « se gorge de sang, comme autrefois de vin pur ». Mais il est un vers qui le discrédite plus encore :

Aurea mutasti Saturni saecula, Caesar :

Incolumi nam te ferrea semper erunt.

« César, tu as mis fin à l'âge d'or de Saturne :

toi vivant, ce sera toujours l'âge de fer. » (*Tiberius*, LIX)

Certes la tournure repose sur le contraste : *aurea…saecula…ferrea*; mais n'est-ce pas aussi une incitation à mettre fin à « l'âge de fer » et de ce fait, au règne de l'empereur : *incolumi nam te* ? Semblable virulence dévoile alors l'esprit d'invective et de haine, que l'on imagine commun à une nation; est-ce vraiment le cas ? Si les vers anonymes donnent un portrait plus complet et plus précis de Tibère, ils corroborent seulement l'image défavorable que Suétone impose dès le paragraphe XLI.

Les rumeurs, quant à elles, se rapportent aux différents moments[1381] de la vie de l'empereur : est-ce pour cette raison que Suétone les situe sur le même plan que les faits ? Pour l'exemple, examinons les raisons qui justifieraient l'exil du prince à Rhodes :

> *Tot prosperis confluentibus, integra aetate ac ualitudine, statuit repente secedere seque e medio quam longissime amouere. Quidam existimant, adultis iam Augusti liberis, loco et quasi possessione usurpati a se diu secundi gradus sponte cessisse. […]* ***Quam causa et ipse, sed postea, reddidit.***
>
> « Au milieu de tant de bonheurs, dans la force de l'âge et en pleine santé, il décida tout à coup de disparaître et de se retirer le plus loin possible. Certains estiment que, les enfants d'Auguste étant alors adultes, il leur céda spontanément la place et, pour ainsi dire, le bien, qu'il avait longtemps usurpés en occupant le second rang. […] C'est d'ailleurs le motif qu'il donna lui-même, mais plus tard. » (*Tiberius*, X)

Par le biais de cette rumeur qui se transforme en un fait, Suétone suscite un doute sur les intentions bienveillantes de l'empereur. Remarquons aussi que le biographe utilise le pouvoir des *rumores*, dans le but évident de rendre son texte audacieux[1382], ou du moins digne d'un vif intérêt[1383]. On comprend ainsi pourquoi la mort de Tibère s'accompagne d'un grand nombre de rumeurs : car Suétone compose ici l'image finale du tyran à qui l'on ment pour épargner des victimes[1384], puis l'auteur propose différentes versions d'une fin inéluctable[1385]. Attardons-nous cependant sur le paradoxe que soulève le paragraphe LXVII :

> *Existimant quidam praescisse haec eum peritia futurorum ac multo ante, quanta se quandoque acerbitas et infamia maneret, prospexisse; ideoque, ut imperium inierit, et « patris patriae » appellationem et ne in acta sua iuraretur obstinatissime recusasse, ne mox maiore dedecore impar tantis honoribus inueniretur.*
>
> « Certains estiment que, lisant dans l'avenir, il connut tout cela d'avance et que, depuis longtemps, il avait prévu à quelle réprobation et à quel renom affreux le sort le destinait; ils ajoutent que ce fut la raison pour laquelle, il refusa obstinément d'être appelé Père de la Patrie et de laisser jurer par ses actes, de peur que, plus tard, ce fut pour lui un surcroît de honte d'apparaître indigne de si grands honneurs. » (*Tiberius*, LXVII)

[1381] Il s'agit de la naissance de Tibère, son avènement, son exil, la persécution de ses proches, et enfin sa mort.
[1382] *Tiberius*, XLIV : Ses débauches et ses turpitudes; LIV : Il laisse les fils de Germanicus mourir de faim.
[1383] *Tiberius*, XXXIX : Sa retraite à Caprée provoque des bavardages; LI : sa rupture avec sa mère; LII : la disparition de Germanicus.
[1384] *Tiberius*, LXII.
[1385] *Tiberius*, LXXIII.

Selon Suétone, Tibère « avait prévu à quelle réprobation et à quel renom affreux le sort le destinait »; dans un discours qui s'adresse aux sénateurs, l'empereur se serait néanmoins exprimé en ces termes :

> *« Ego me, patres conscripti, mortalem esse et hominum officia fungi satisque habere si locum principem impleam et uos testor et* ***meminisse posteros uolo*** *[…]. Proinde socios, ciuis et deos ipsos* ***precor****, hos ut mihi ad finem usque uitae* ***quietam et intellegentem*** *humani diuinique iuris mentem duint, illos ut, quandoque concessero, cum laude et bonis recordationibus* ***facta atque famam nominis mei prosequantur****. »*
>
> « Oui, je suis mortel, Pères Conscrits, et les devoirs dont je m'acquitte sont ceux d'un homme; il me suffit d'occuper le premier rang; de cela je vous prends à témoin et je veux que la postérité se souvienne […]. Je supplie donc nos alliés, mes concitoyens et les dieux mêmes, ceux-ci, de m'accorder jusqu'à la fin de ma vie la paix de l'âme et l'intelligence des lois divines et humaines, ceux-là d'honorer, quand j'aurai quitté la terre, mes travaux et mon nom de leurs louanges et de leurs bons souvenirs. » (TACITE, *Annales*, VI, 38)

Est-il si raisonnable de condamner Tibère[1386], sous prétexte qu'il refuse le titre de Père de la Patrie ? Ostensiblement le discours rapporté par Tacite n'est pas celui d'un prince qui pense susciter l'exécration générale auprès de la postérité : c'est une prière. Mais alors que Tacite rappelle seulement les propos de l'empereur, Suétone prévoit et annonce les événements futurs : dès lors la rumeur justifie la prescience de l'écriture. Examinons ensuite les paroles de Tibère.

Elles sont une source de perplexité car elles présentent d'abord un empereur doué de vertus[1387] et de raison[1388]; puis un tyran détestable et odieux à tous[1389]. Pour s'en convaincre, il suffit de connaître le propos suivant :

> *« Dixi et nunc et saepe alias, Patres Conscripti, bonum et salutarem principem, quem uos tanta et tam libera potestate instruxistis, senatui seruire debere et uniuersis ciuibus, saepe et plerumque etiam singulis. »*
>
> « Je l'ai dit maintes fois et je le dis encore, sénateurs, un prince bon et secourable, que vous avez investi d'un pouvoir si grand et si peu limité doit être au service du sénat et de tous les citoyens, et même, souvent et très souvent, de chacun en particulier. » (*Tiberius*, XXIX)

C'est donc à juste titre que l'on s'étonne de ces autres paroles, en totale contradiction avec ce discours :

> *…dicebatque identidem : « Oderint, dum probent. »*
>
> « …et souvent il répétait : *Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils m'approuvent !* »
>
> (*Tiberius*, LIX)

Dès lors que le prince devient tyran[1390], ses propos correspondent au profil du dirigeant « parcimonieux et avare »[1391], cruel en toute occasion[1392], incapable d'éprouver le moindre sentiment pour ses proches[1393].

[1386] TACITE, *Annales*, IV, 38 : « Tous les biens sont d'abord aux mains des princes; un seul leur reste à se ménager passionnément, et c'est une mémoire impérissable : mépriser la renommée, c'est mépriser les vertus. »
[1387] *Tiberius*, XXVII.
[1388] *Tiberius*, XXIV; XXV; XXI; *Caligula*, XI.
[1389] *Tiberius*, LII; LIII; LVII; LVIII; LXII.
[1390] *Tiberius*, LXIII : « Au milieu de tels crimes, il vécut non seulement en proie à la haine et à l'exécration, mais encore dévoré d'inquiétude et même en butte aux outrages. »

Cependant Suétone n'explique pas les causes d'une telle évolution comportementale ; voyons alors comment le récit reste cohérent :

> *Saeua ac lenta natura ne **in puero** quidem latuit.*
> « Sa nature cruelle et sans pitié se révéla dès son enfance. » (*Tiberius*, LVII)

Au moyen d'une affirmation catégorique, le biographe justifie le portrait qu'il dresse de Tibère, mais plus encore, sa cruauté décelable *in puero*.

Ainsi les vers anonymes, les *rumores* et les paroles de l'empereur confortent-ils l'image d'un prince « se prenant lui-même en dégoût »[1394] : si leur présence assure l'unité du récit, elle en évince aussi les lacunes apparentes. Qu'en est-il du livre IV ?

B. *Caligula*

Un tableau général met en évidence les vers anonymes, les rumeurs, les paroles de l'empereur :

	LIVRE IV : *CALIGULA*
VERS ANONYME	**VIII :** « Né dans les camps, élevé parmi les troupes de son père, dès ce moment, il s'annonçait comme destiné à l'Empire. »
LES *RUMORES*	**VIII :** « La ville d'Antium fut toujours le lieu et la retraite préférés entre tous par Caius; […] il voulut même, **dit-on**, y transporter le centre et le siège de l'Empire. » **XII :** « S'étant insinué dans les bonnes grâces de Macron, il fit, **d'après certains**, empoisonner Tibère. » **XIV :** « [A son avènement], l'allégresse du peuple fut si grande, que, dans les trois mois suivants, il fut immolé, **dit-on**, plus de cent-soixante mille victimes. » **XXIII :** « Ce fut par des affronts et des avanies qu'il provoqua [l]a mort [de sa grand-mère Antonia]; **certains prétendent** cependant qu'il y ajouta du poison. » **XXIV :** « En ce qui concerne Drusilla, **on croit** qu'il la déflora quand il portait encore la prétexte. » **XXXVI :** « **On rapporte** que M. Lepidus, Mnester le pantomime, et quelques otages furent l'objet de sa passion, et qu'il entretint avec eux un commerce infâme. » **XLIX :** « On découvrit aussi un énorme coffre rempli de poisons variés, et Claude les ayant peu après fait jeter à la mer, celle-ci en fut, **dit-on**, infectée et le flux rejeta sur les rivages voisins des poissons morts. » **L :** « **On croit** que sa femme Caesonia lui fit prendre un philtre, et que celui-ci le rendit fou. » **LIV :** « Lorsqu'il ordonna une veille le jour où il périt, ce fut uniquement, **semble-t-il**, pour faire ses débuts sur la scène, à la faveur de la nuit. » **LV :** « En ce qui concerne son cheval, Incitatus, […] [Caius] projeta même, **dit-on**, de le faire consul. » **LVII :** « Le Capitole de Capoue fut atteint par la foudre le jour des Ides de mars, ainsi qu'à Rome le sanctuaire d'Apollon Palatin, gardien de l'atrium. Or, **il ne manqua pas de gens pour conjecturer** que l'un de ces prodiges annonçait à l'empereur un danger venant de ses gardes, et l'autre, un assassinat mémorable, comme celui qui avait été autrefois commis à pareille date. » **LVIII :** « **D'après les uns**, […] Chaerea le blessa grièvement au cou, par derrière, avec le tranchant de son glaive […]; **d'après les autres**, Sabinus, ayant fait écarter la foule par des centurions affiliés au complot, lui demanda le mot d'ordre, suivant l'usage militaire, et Caius répondant *Jupiter*, Chaerea s'écria : *Sois exaucé*, puis, comme l'empereur se retournait, lui fracassa la mâchoire. »

[1391] *Tiberius*, XLVI : *Pecuniae parcus ac tenax…*
Tiberius, XXXIV : « Pour donner à tous l'exemple de l'économie, souvent il se fit servir lui même, les mets de le veille, par exemple une moitié de sanglier, déclarant qu'elle avait toutes les mêmes qualités qu'un sanglier entier. »

[1392] *Tiberius*, LVII : « Comme un chevalier romain, nommé Pompée s'obstinait dans son opposition, il déclara que de Pompée, il ferait un Pompéien. »
Tiberius, LVIII : « Comme un prêteur lui demandait s'il fallait poursuivre les crimes de lèse-majesté, il répondit qu'il fallait appliquer les lois et il les appliqua de la manière la plus atroce. »
Tiberius, LXII : « Apprenant le suicide de Carnulus, il s'écria : *Carnulus m'a échappé*. […] Il répondit à un condamné qui le priait de hâter son supplice : *Je ne me suis pas encore réconcilié avec toi*. »

[1393] *Tiberius*, LIII : « Sa belle-fille Agrippine lui ayant adressé certaines plaintes un peu trop vives, il lui répondit par ce vers : *Si vous ne dominez, ma chère fille, vous croyez qu'on vous fait tort ?* »
Tiberius, LXII : « Souvent il célébrait le bonheur de Priam, qui avait survécu à tous les siens. »
Tiberius, L à LVI : Sa cruauté déchaînée envers les siens.

[1394] *Tiberius*, LXVII : S*emet ipse pertaesus…*

LES PAROLES DE CALIGULA	**XV :** « Comme on lui présentait un billet qui intéressait sa vie, il refusa de le prendre, prétendant qu'*il n'avait rien fait qui pût le rendre odieux à personne*. » **XVI :** « *Il avait, disait-il, le plus grand intérêt à ce que la postérité fût informée de tout*. » **XXII :** « Comme il entendait un jour des rois, venus à Rome pour lui rendre hommage, discuter à table devant lui sur la noblesse de leurs origines, il s'écria : *N'ayons qu'un seul chef, qu'un seul roi*. » **XXII :** « On l'entendit, en effet, menacer Jupiter en criant : *Enlève-moi ou c'est moi qui t'enlèverai*. » **XXV :** « Livia Orestilla épousa C. Pison… Comme [Caius] assistait au festin nuptial, il fit dire à Pison qui était placé en face de lui : *Ne serrez pas mon épouse de trop près*, puis, quittant la table, emmena Orestilla avec lui. » **XXIX :** « *Ce qu'il admirait, disait-il, et prisait avant tout dans son caractère, c'était […] son effronterie*. Sa grand-mère Antonia lui adressant une remontrance, il lui répondit : *Souvenez-vous que j'ai tout pouvoir et sur tout le monde*. Sur le point de faire égorger son cousin, parce qu'il soupçonnait que la crainte lui faisait prendre des contre-poisons, il lui dit : *Eh quoi ! un antidote contre César ?* » **XXX :** « On connaissait bien son éternelle recommandation : *Frappe-le de telle façon qu'il se sente mourir*. […] Souvent il répétait ce vers de tragédie : *Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent !* […] Furieux de voir que la foule avait d'autres favoris que les siens, il s'écria : *Plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une tête*; un jour que le peuple réclamait pour l'arène le bandit Tetrinius, il déclara : *ceux qui le réclament sont des Tetrinius*. » **XXXII :** « Dans un brillant festin, il se mit tout à coup à rire aux éclats, et comme les consuls, qui se trouvaient à ses côtés, lui demandaient avec douceur pourquoi il riait : *C'est tout simplement, leur répondit-il, à la pensée que d'un signe de tête je puis vous faire égorger tous deux à l'instant*. » **XXXIII :** « Chaque fois qu'il baisait le cou de sa femme ou d'une maîtresse, il ajoutait : *Cette tête charmante tombera dès que je l'ordonnerai*. Mieux encore : il répétait souvent qu'*il recourrait même à la torture pour savoir de sa chère Caesonia pourquoi il l'aimait tant*. » **XXXIV :** « Il songeait même à détruire les poèmes d'Homère : *Pourquoi, disait-il, n'aurais-je pas le droit de faire comme Platon qui l'a banni de sa république ?* […] S'attaquant aussi aux jurisconsultes, il proclama souvent : *Par Hercule ! je ferai en sorte qu'ils ne puissent donner aucune réponse, en dehors de moi !* » **XXXVII :** « Sans cesse il répétait qu'*il fallait être économe ou vivre en César*. » **XXXVIII :** « Certain jour il condamna par un seul arrêt plus de quarante personnes […] et, quand Caesonia se fut réveillée, il lui vanta *l'énorme besogne qu'il avait accomplie pendant sa méridienne*. » **XLVI :** « Comme pour terminer la guerre […], il ordonna de ramasser des coquillages, d'en remplir les casques et les vêtements : *Ce sont là, dit-il, les dépouilles de l'océan, que nous devons au Capitole et au Palatium*; […] et après avoir annoncé aux soldats une récompense de cent deniers par tête, il leur dit, comme s'il avait fait preuve d'une générosité sans exemple : *Partez joyeux et riches*. » **XLIX :** « Il proclama en outre qu'*il revenait, mais seulement pour ceux qui souhaitaient son retour, c'est-à-dire pour l'ordre équestre et pour le peuple, car désormais il ne serait plus ni un concitoyen, ni un prince pour les sénateurs*. » **LIII :** « Avant de prononcer un discours, il déclarait d'un ton comminatoire qu'*il allait brandir les traits de ses veilles*, méprisant le style trop choisi et trop orné. »

Si l'on admet que les vers anonymes traduisent l'opposition du peuple envers son dirigeant, pour quelles raisons Caligula est-il ainsi mis en valeur ? Sans doute est-ce pour exprimer l'espoir de découvrir en Caius[1395], les vertus de son père Germanicus, un homme doué de « toutes les qualités du corps et de l'esprit »[1396]. Les conditions qui entourent l'avènement de Caligula le prouvent :

> *Sic imperium adeptus, Populi Romani, uel dicam hominum genus, uoti compotem fecit, exoptatissimus princeps maximae parti prouincialium ac militum, quod infantem plerique cognouerant, sed et uniuersae plebi urbanae* ***ob memoriam Germanici patris.***
>
> « En devenant ainsi maître de l'Empire, il combla les vœux du peuple romain, je dirai même de l'humanité toute entière, car il était le prince rêvé pour la majorité des provinciaux et des soldats, dont la plupart l'avaient connu tout enfant, mais aussi pour toute la plèbe de Rome, qui gardait le souvenir de son père Germanicus. » (*Caligula*, XIII)

Dès lors la présence d'un seul vers anonyme s'explique par l'hommage qui est d'abord rendu à la mémoire de Germanicus.

Voyons ensuite les rumeurs qui concernent Caligula. D'une connotation négative très marquée, elles interviennent comme éléments d'une démonstration qui vise à établir l'ignominie de l'empereur, après son avènement[1397]. Cependant est-il logique que les graves accusations formulées par Suétone n'existent qu'au travers de rumeurs ? Par elles, Caius revêt l'image d'« un monstre »[1398] qui aurait empoisonné Tibère[1399] et sa

[1395] *Caligula*, IX : « Il dut le surnom de Caligula à une plaisanterie militaire, parce qu'il était élevé au milieu des soldats et portait leur costume. Ce genre d'éducation lui valut en outre un énorme pouvoir sur leur cœur… »
[1396] *Caligula*, III : « Il est établi que Germanicus réunissait, à un degré que personne n'atteignit jamais, toutes les qualités du corps et de l'esprit. » VI : « Lorsqu'enfin la nouvelle de sa mort fut officielle, aucune consolation, aucun édit ne put faire cesser le deuil du peuple, qui se prolongea même pendant les fêtes de décembre. »
[1397] *Caligula*, XV.
[1398] *Caligula*, XXII.
[1399] *Caligula*, XII.

grand-mère Antonia[1400], défloré sa sœur Drusilla[1401], et entretenu un commerce infâme avec d'autres hommes[1402]. Les causes d'une telle folie sont alors expliquées en ces termes :

> ***Creditur*** *potionatus a Caesonia uxore amatorio quidem medicamento, sed quod in* ***furorem*** *uerterit*.
> « On croit que sa femme Caesonia lui fit prendre un philtre, et que celui-ci le rendit fou. » (*Caligula*, L)

A nouveau le verbe *creditur* jette un voile de mystère sur la véritable personnalité de l'empereur; bien plus cette rumeur fondamentale permet d'accepter désormais tous les caprices saugrenus du prince, sans pour autant les comprendre : qu'importe si Caligula « transport[e] le centre et le siège de l'Empire »[1403] à Antium, offre le consulat à son cheval[1404], se compose un assortiment de poisons variés[1405], ou s'illustre sur la « scène à la faveur de la nuit »[1406], puisqu'il est possédé par le *furor* ! Remarquons aussi que même la mort de Caligula repose entièrement sur les rumeurs : les présages, annonciateurs de sa fin imminente, sont introduits par *nec defuerunt qui coniectarent*[1407]; quant à son assassinat, il dépend de *alii tradunt…alii*[1408]. Par le truchement de *rumores* dépréciatifs, Suétone parvient à imposer le portrait d'un tyran, sans avoir à fournir d'explication susceptible de justifier le comportement de Caligula.
Que dire aussi des paroles du prince ? Elles illustrent en de nombreuses occasions, le tempérament tyrannique d'un homme qui aspire à une reconnaissance divine[1409]. Dès lors le personnage de Caligula se déshumanise plus encore, quand on prend connaissance de ses propos; citons seulement les principaux :

> *Non temere in quemquam nisi crebris et minutis ictibus animaduerti passus est, perpetuo notoque iam praecepto : « Ita fei ut se mori sentiat. » […] Tragicum illud subinde iactabat : Oderint, dum metuant. […] Infensus turbae fauenti aduersus studium suum exclamauit : « Vtimam Populus Romanus unam ceruicem haberet ! »*
> « Il n'admit pour ainsi dire jamais qu'on exécutât quelqu'un autrement qu'à petits coups multipliés, et l'on connaissait bien son éternelle recommandation : *Frappe-le de telle façon qu'il se sente mourir*. […] Souvent il répétait ce vers de tragédie : *Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent !* […] Furieux de voir que la foule avait d'autres favoris que les siens, il s'écria *: Plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une tête !* » (*Caligula*, XXX)

Ainsi Suétone met-il en évidence les réactions d'un prince conscient de détenir un pouvoir incommensurable, qu'il ne contrôle pas véritablement : dès lors le langage de Caius montre comment les dérèglements[1410] issus de sa condition impériale deviennent une menace constante pour son entourage[1411] et pour la nation[1412]. A cela

[1400] *Caligula*, XXIII.
[1401] *Caligula*, XXIV.
[1402] *Caligula*, XXXVI.
[1403] *Caligula*, VIII.
[1404] *Caligula*, LV.
[1405] *Caligula*, XLIX.
[1406] *Caligula*, LIV.
[1407] *Caligula*, LVII : « Or, il ne manqua pas de gens pour conjecturer que l'un de ces prodiges annonçait à l'empereur un danger venant de ses gardes, et l'autre, un assassinat mémorable, comme celui qui avait été autrefois commis à pareille date. »
[1408] *Caligula*, LVIII.
[1409] *Caligula*, XXII : « On l'entendit, en effet, menacer Jupiter en criant : *Enlève-moi ou c'est moi qui t'enlèverai*. »
[1410] *Caligula*, XXXVII : « Souvent il répétait qu'il fallait être économe ou vivre en César. »
[1411] *Caligula*, XXV; XXIX. XXXIII.
[1412] *Caligula*, XXX; XXXIV; XXXVIII.

s'ajoutent les pulsions mauvaises de l'empereur qui se muent en cruauté gratuite[1413] : car la prise du pouvoir[1414] engendre chez Caligula de sérieux troubles de l'esprit et du comportement, discernables à travers ses propos virulents[1415]. Parallèlement Caius se détache progressivement de la réalité. Rappelons par exemple son expédition contre les Germains où le prince ordonne pour toute bataille, « de ramasser des coquillages » :

> *« Spolia Oceani » uocans « Capitolio Palatioque debita. »*
> « Ce sont là, dit-il, les dépouilles de l'Océan, que nous devons au Capitole et au Palatium. » (*Caligula*, XLVI)

Ce que l'on peut dire, c'est que les propos de Caius illustrent la folie d'un homme que le pouvoir a privé de points de repère. Car Suétone emprisonne Caius dans l'image d'un monstre : cette inéluctabilité apparaît dans l'écriture des paroles rapportées et des *rumores* puisqu'ici tout concorde. Quant au vers anonyme, il permet au biographe d'opposer le caractère de Caligula à celui de Germanicus, un homme digne de l'Empire. Qu'advient-il au livre V ?

C. *Diuus Claudius*

Que se passe-t-il donc pour Claude ? Pourquoi si peu de *rumores* et une absence totale de vers anonymes ?

	LIVRE V : *DIVVS CLAUDIUS*
LES *RUMORES*	**XV :** « **On croit même** que dans certaine affaire il porta par écrit la sentence suivante : *Je suis d'accord avec ceux qui ont dit la vérité*. De pareils traits le discréditèrent… » **XXXVII :** « Ce fut, **dit-on**, de la même manière que périt Appius Silanus : Narcisse et Messaline se partagèrent les rôles; le premier fit irruption l'air tout égaré dans la chambre de son maître, en déclarant avoir rêvé que l'empereur avait été assassiné par Appius; Messaline, affectant la surprise raconta que la même vision s'offrait à elle depuis plusieurs nuits; bientôt après on annonça la brusque arrivée d'Appius […] : alors Claude, absolument persuadé que le songe se réalisait sur l'heure, ordonna de le faire entrer à l'instant et de le mettre à mort. » **XLIV :** « **On s'accorde à dire** qu'il périt par le poison […]. **Certains rapportent** que ce fut alors qu'il dînait avec des prêtres dans la citadelle, par l'eunuque Halotus, son dégustateur; **d'autres**, pendant un festin donné au Palatium, par Agrippine elle-même […]. **Beaucoup prétendent** qu'aussitôt après avoir absorbé le poison, il devint muet, fut torturé par la souffrance durant toute la nuit et mourut à l'approche du jour. **Selon quelques-uns**, il fut d'abord assoupi, puis son estomac trop chargé rejeta tout ce qu'il contenait; alors on lui donna de nouveau du poison, peut-être dans une bouillie. »

[1413] *Caligula*, XXXII; XLIX.
[1414] Rappelons que les premiers propos de Caligula sont ceux d'un homme censé; *Caligula*, XV : « Comme on lui présentait un billet qui intéressait sa vie, il refusa de le prendre, prétendant qu'il n'avait rien fait qui pût le rendre odieux à personne. »
[1415] *Caligula*, LIII : « La colère lui fournissait les mots et les idées, influait même sur sa prononciation et sur sa voix, de sorte que dans le feu du discours il ne pouvait tenir en place et se faisait entendre des personnes les plus éloignées. »

LES PAROLES DE L'EMPEREUR	**X :** « Lui-même, convoqué par des tribuns du peuple à venir dans la curie conseiller ce qu'il jugerait utile, répondit qu'*il était retenu par la force et par la nécessité*. » **XV :** « Entendant un juge déclarer que ce procès ne ressortissait pas à l'empereur, mais aux tribunaux ordinaires, il le contraignit à plaider immédiatement sa cause devant lui, *pour montrer, dans sa propre affaire, combien il serait équitable en jugeant celle d'autrui*. » **XVI :** « Passant en revue les chevaliers, il renvoya sans le flétrir un jeune homme couvert d'opprobres, mais que son père déclarait irréprochable à son point de vue : *Il a, dit-il, son propre censeur*; un autre étant décrié comme séducteur et comme adultère, il se contenta de l'inviter *à s'abandonner aux goûts de son âge avec plus de mesure ou du moins plus de discrétion*, et il ajouta : *Pourquoi faut-il que je sache quelle est votre maîtresse ?* Ayant effacé, à la prière de ses amis, la note qu'il avait inscrite en regard d'un certain nom, il dit : *Néanmoins, que la rature subsiste !* » **XXI :** « Il avait déclaré qu'*il invitait en quelque sorte le peuple à un petit repas improvisé et sans façon.* […] Bien plus, avant de lâcher les eaux du lac Fucin, il y donna un combat naval; mais lorsque les combattants s'écrièrent : *Ave, imperator, ceux qui vont mourir te saluent !* Il répondit : *Savoir s'ils mourront.* A ces mots, sous prétexte qu'il leur avait fait grâce, aucun d'eux ne voulut plus se battre. » **XXVI :** « Il déclara devant l'assemblée des prétoriens que *les mariages lui réussissant mal, il resterait dans le célibat, et consentait, s'il n'y restait pas, à être transpercé de leurs propres mains.* » **XXXVI :** « S'il sacrifia Messaline […] ce fut parce qu'il s'était imaginé que l'Empire revenait à son amant Silius; dans cette circonstance, pris d'un affolement honteux, il se réfugia dans le camp des prétoriens et tout au long de la route il ne sut que demander *s'il restait toujours empereur.* » **XXXVIII** : « Il promettait que *ses emportements seraient courts et inoffensifs, et que sa colère ne serait point injuste.* » **XXXIX :** « Après l'exécution de Messaline, quand il fut à table depuis un moment, il demanda *pourquoi l'impératrice ne venait pas.* […] Alors qu'il se préparait à épouser Agrippine, contrairement au droit divin, il ne cessa dans tous ses discours de la proclamer *sa fille et sa pupille, née et élevée sur ses genoux.* Sur le point d'adopter Néron, […] à tout instant il signala que *personne n'était jamais entré par adoption dans la famille Claudia.* » **XL :** « Un jour qu'il était question des bouchers et des marchands de vin, il s'écria en pleine curie : *Je vous le demande, qui pourrait vivre sans une bouchée de pain ?* […] Ayant présenté une femme comme témoin, au sénat, il dit : *Elle a été l'affranchie et la femme de chambre de ma mère, et m'a toujours considéré comme son patron; je signale ce fait, parce qu'il y a, maintenant encore, chez moi, des gens qui ne me regardent pas comme leur patron.* Mieux encore : comme les habitants d'Ostie lui adressaient à son tribunal une requête au nom de leur cité, il s'enflamma de colère et hurla qu'*il n'avait aucune raison de les obliger, et que s'il existait un homme libre, c'était lui.* Il avait, en outre, ses formules habituelles, qu'il répétait vraiment à toute heure et à chaque instant : *Eh quoi ! me prenez-vous pour Telegenius ?* et *Babillez, mais ne touchez pas. »* **XLII :** « S'adressant à un étranger qui discourait en grec et en latin, il lui dit : *Puisque vous possédez nos deux langues*; en recommandant l'Achaïe aux sénateurs, il déclara qu'*il aimait cette province en raison de la communauté des études.* […] Au tribun de la garde qui, selon l'usage, lui demandait le mot d'ordre, il n'en donna presque jamais d'autre que : *Repousser quiconque viendrait à m'attaquer.* » **XLIII :** « *Mon destin, à moi aussi, veut que toutes mes femmes soient impudiques, mais non impunies*. » **XLIII :** « Rencontrant Britannicus, il lui dit en le serrant étroitement entre ses bras : *Grandis et je te rendrai compte de toutes mes actions*; puis, par surcroît en grec : *Celui qui t'a blessé te guérira aussi.* Quand il exprima l'intention de lui donner la toge virile, […] il dit : *C'est pour que le peuple romain ait enfin un véritable César*. » **XLVI :** « Du haut de son tribunal, il déclara par deux fois […], qu'*il était arrivé au terme de sa vie mortelle.* »

On pourrait s'étonner de voir Claude aussi peu décrié; telle est pourtant la volonté de Suétone. Déjà les vers anonymes sont inexistants; les rumeurs, quant à elles, sont déjà significatives par leur nombre : elles concernent les sentences de Claude lors des enquêtes impériales et son implication dans le meurtre de Silanus. Voyons aussi pourquoi Suétone propose différentes variantes de l'empoisonnement, usant encore de la rumeur.

Quel est donc l'intérêt de rapporter les sentences rendues par Claude, au moyen de rumeurs ?

> *De quodam etiam negotio ita* ***ex tabella*** *pronuntiasse* ***creditur*** *: « secundum eos se sentire, qui uera proposuissent. » Propter quae usque eo* ***euiluit****, ut passim ac propalam* ***contemptui esset.***
> « On croit même que dans certaine affaire il porta par écrit la sentence suivante : *Je suis d'accord avec ceux qui ont dit la vérité*. De pareils traits le discréditèrent à tel point qu'il fut publiquement en butte au mépris de tous. » (*Diuus Claudius*, XV)

Cette rumeur qui commente l'attitude irréfléchie[1416] de Claude lors des enquêtes impériales, s'accompagne aussi d'un verdict : *propter quae usque eo euiluit*. S'agit-il cependant d'une opinion pleinement partagée par l'auteur ? Parce que l'accusation repose sur le verbe *creditur*, le biographe peut alors dénoncer l'attitude du

[1416] Au lieu d'inscrire *ex tabella* une décision réfléchie et pleine de sagesse, Claude y note une sottise.

princeps qui devient « en butte au mépris de tous ». Au paragraphe XXXVII, voici comment Suétone stigmatise la peur[1417] de Claude :

> *Pari modo oppressum ferunt Appium Silanum; quem cum Messalina et Narcissus* ***conspirassent*** *perdere, diuisis partibus alter ante lucem similis attonito patroni cubiculum* ***inrupit****, affirmans somniasse se uim ei ab Appio inlatam; altera in admirationem formata sibi quoque eandem speciem aliquot iam noctibus obuersari* ***rettulit****; nec multo post ex composito inrumpere Appius nuntiatus […], quasi plane repraesentaretur somnii fides, arcessi statim ac mori* ***iussus est****. Nec* ***dubitauit*** *postero die Claudius ordinem rei gestae perferre ad senatum ac liberto gratias agere.*
> « Ce fut, dit-on, de la même manière que périt Appius Silanus : Narcisse et Messaline se partagèrent les rôles; le premier fit irruption avant le jour, l'air tout égaré dans la chambre de son maître, en déclarant avoir rêvé que l'empereur avait été assassiné par Appius; Messaline, affectant la surprise raconta que la même vision s'offrait à elle depuis plusieurs nuits; bientôt après, comme ils l'avaient concerté, on annonça la brusque arrivée d'Appius […] : alors Claude, absolument persuadé que le songe se réalisait sur l'heure, ordonna de le faire entrer à l'instant et de le mettre à mort. Et le lendemain, il n'hésita pas à raconter au sénat comment les choses s'étaient passées ni à rendre grâces à son affranchi. » (*Diuus Claudius*, XXXVII)

Sur le plan stylistique, on observe un glissement du *rumor* aux faits objectifs : car Suétone commence sa phrase par le verbe *ferunt* et la poursuit, non pas par un infinif parfait, mais par plusieurs verbes au parfait de l'indicatif coordonné à la proposition : *inrupit*, *rettulit*, *iussus est*, *dubitauit*. Pourtant il s'agit toujours de la même anecdote qui, à l'origine, semblait n'être qu'une rumeur. Toujours est-il que Claude passe ici pour un prince manipulé[1418] par Messaline et Narcisse, puis discrédité en plein sénat. Intéressons-nous pour finir, aux rumeurs qui accompagnent le décès de Claude[1419]. Grâce aux abondantes précisions qu'il fournit, Suétone empêche la progression des traits négatifs : car cet extrait, s'il montre la dépendance du prince à l'égard d'Agrippine et d'Halotus, met aussi en évidence la nature amorphe du dirigeant, qui est muet ou encore assoupi. Pourtant ces aspects de l'empereur paraissent amoindris par le côté pittoresque du détail; une telle minutie de l'information invite alors à s'intéresser aux faits colportés. Aussi les rumeurs ne portent-elles pas de réel préjudice à Claude : les faits décrits concordent avec la réalité puisque Suétone n'a pas l'intention d'accabler particulièrement l'empereur. En outre les anecdotes rapportées mettent en avant l'esprit scrupuleux du biographe et son inclination pour l'inédit.

Qu'en est-il des paroles attribuées au divin Claude ? Elles reposent d'abord sur le contraste : Suétone y dévoile surtout les intentions bienveillantes de Claude, même s'il n'omet pas de souligner la spontanéité

[1417] *Diuus Claudius*, XXXVII : « Tout soupçon, tout accusateur, même les moins sérieux, furent capables de lui inspirer de graves inquiétudes, qui le poussaient à se défendre et à se venger. » XXXV : « Mais il était avant tout peureux et méfiant. »

[1418] *Diuus Claudius*, XXV : « Il suivit la plupart du temps l'initiative de ses femmes et de ses affranchis, plutôt que la sienne propre, se montrant d'ordinaire, dans tous les domaines, tel que l'exigeait leur intérêt ou leur caprice. »
XXIX : « Livré, ainsi que je l'ai dit, à ces affranchis et à ses femmes, Claude se conduisit, non comme un prince, mais comme un serviteur.

[1419] *Diuus Claudius*, XLIV : « On s'accorde à dire qu'il périt par le poison, mais quand lui fut-il donné et par qui ? sur ce point les avis diffèrent. Certains rapportent que ce fut alors qu'il dînait avec des prêtres dans la citadelle, par l'eunuque Halotus, son dégustateur; d'autres, pendant un festin donné au Palatium, par Agrippine elle-même, qui lui avait fait servir des cèpes empoisonnés, genre de mets dont il était friand. Même désaccord sur les suites de l'empoisonnement. Beaucoup prétendent qu'aussitôt après avoir absorbé le poison, il devint muet, fut torturé par la souffrance durant toute la nuit et mourut à l'approche du jour. Selon quelques-uns, il fut d'abord assoupi, puis son estomac trop chargé rejeta tout ce qu'il contenait; alors on lui donna de nouveau du poison, peut-être dans une bouillie. »

incongrue de l'empereur. De fait la plupart de ses propos sont ceux d'un prince pourvu de bons sentiments[1420], conscient de ses responsabilités[1421], généreux[1422], cultivé[1423], indulgent[1424] et aimant[1425] : quel autre dirigeant consentirait à excuser son attitude colérique dans un édit ?

> *Irae atque iracundiae conscius sibi, utramque excusauit edicto distinxitque, pollicitus « alteram quidem breuem et innoxiam, alteram non iniustam fore. »*
> « Ayant conscient d'être enclin à la colère et à l'emportement, il s'excusa de ces deux défauts dans un édit, où, distinguant entre eux, il promettait que *ses emportements seraient courts et inoffensifs, et que sa colère ne serait point injuste*. » (*Diuus Claudius*, XXXVIII)

Si une telle simplicité dans les manières est louable, elle s'accompagne cependant d'une spontanéité naturelle, qui discrédite l'empereur dans sa vie privée[1426] et publique[1427]. Est-ce à dire que les paroles rapportées par Suétone induisent alors un jugement défavorable sur l'empereur ? Il semble au contraire que le biographe rappelle plutôt les qualités humaines de Claude, qu'il ne blâme sa crédulité. Aussi ces propos contrebalancent-ils en quelque sorte les rumeurs du livre V. Mais dans cette vision apparemment objective de Claude, Suétone ne fait que diriger son récit vers l'issue souhaitée : l'empereur est *diuus*. Intéressons-nous ensuite au livre VI, consacré à Néron.

	LIVRE VI : *NERO*
VERS ANONYMES ET GRAFFITIS	**- Les vers anonymes :** **XXXIX :** « Néron, Oreste, Alcméon : matricides » **XXXIX :** « Nouvel avis : Néron a tué sa mère. » **XXXIX :** « Qui prétend que Néron n'est pas de la race illustre d'Enée ? Celui-ci a porté son père, lui a emporté sa mère. » **XXXIX :** « Notre homme accorde sa lyre, le Parthe bande son arc : Le premier sera Péan, l'autre Hécatébélétès. » **XXXIX :** « Rome deviendra sa maison : citoyens, émigrez à Véies, Si cette maudite maison n'englobe pas jusqu'à Véies. » **- Les graffitis :** **XLV :** « C'est maintenant que commence la lutte; dérobe-toi donc ! » **XLV :** « Pour moi, qu'aurais-je pu faire de plus ? mais toi, tu as mérité le sac. » **XLV** : « Ses chants ont réveillé même les Gaulois. »
LES *RUMORES*	**VII :** « La nuit suivante, **paraît-il**, Sénèque rêva qu'il avait pour élève C. César. » **XXIII :** « Pendant qu'il chantait, il n'était pas permis de sortir du théâtre… Aussi, **paraît-il**, des femmes accouchèrent pendant le spectacle. » **XXVIII :** « Il désira même avoir commerce avec sa mère […] : **personne ne douta de la chose**, surtout lorsqu'il eut admis au nombre de ses concubines une courtisane qui avait, **dit-on**, une ressemblance frappante avec Agrippine. **On assure même** que jadis, toutes les fois qu'il allait en litière avec sa mère, il s'abandonnait à sa passion incestueuse. » **XXX :** « **On rapporte** que jamais il ne voyagea sans emmener au moins mille voitures, avec des mules ferrées d'argent… » **XXXII :** « Avisant parmi les spectateurs une matrone vêtue de cette pourpre interdite, il la signala, **dit-on**, aux intendants du fisc et la fit aussitôt dépouiller non seulement de sa robe, mais encore de ses biens. » **XXXIV :** « **On ajoute, et non sans garanties**, certains détails plus atroces : il serait accouru pour examiner le cadavre de sa mère, aurait palpé ses membres, critiqué ceci, vanté cela, et, entre temps, pris de soif, se serait mis à boire. » **XXXVII :** « **On prétend même** qu'il voulut donner des hommes à déchirer et à dévorer tout vifs à certain glouton, un Egyptien habitué à manger de la chair crue et tout ce qu'on lui présentait. » **XLIII :** « **On croit** que, dès le commencement de l'insurrection, il avait formé une foule de projets abominables… » **LIII :** « Il avait, **dit-on**, fait préparer un lion qu'il devait, paraissant tout nu dans l'arène de l'amphithéâtre, soit assommer à coup de massue, soit étouffer entre ses bras, sous les regards du peuple. » **LIV :** « **Certains rapportent même** qu'il fit périr l'histrion Pâris, parce qu'il le considérait comme un rival redoutable. »

[1420] *Diuus Claudius*, XVI : Il atténue la rigueur des lois.
[1421] *Diuus Claudius*, XV : Sur la façon dont il rend la justice.
[1422] *Diuus Claudius*, XXI : « Il avait déclaré qu'il invitait en quelque sorte le peuple à un petit repas improvisé et sans façon. »
[1423] *Diuus Claudius*, XLII : Claude appelle le grec et le latin « nos deux langues ».
[1424] *Diuus Claudius*, XLIII : « Mon destin, à moi aussi, veut que toutes mes femmes soient impudiques et non impunies. »
[1425] *Diuus Claudius*, XLIII : Sa relation avec son fils Britannicus.
[1426] *Diuus Claudius*, XXIX.
[1427] *Diuus Claudius*, XXVI; XXXVI; XL.

LES PAROLES DE NERON	**X :** « Un jour qu'on le priait de signer, selon l'usage, un arrêt de mort, il dit : *Comme je voudrais ne pas savoir écrire.* […] Au sénat qui le remerciait il répondit : *Attendez que je l'aie mérité.* » **XX :** « Il brûlait de se produire sur la scène, et répétait constamment à ses familiers : *De musique cachée on ne fait point de cas.* […] Dînant au milieu de l'orchestre, en présence d'une foule considérable, il lui promit en grec *de faire retentir quelque chose de bien plein, sitôt qu'il aurait un peu bu.* » **XXI :** « Tous les spectateurs réclamant sa voix céleste, il répondit qu'*il réaliserait leur désir dans ses jardins.* » **XXII :** « Il déclara que *seuls les Grecs savaient écouter, qu'ils étaient les seuls auditeurs dignes de Néron et de son art.* » **XXIII :** « Il organisa un concours de musique même à Olympie… Comme une lettre de son affranchi Helius l'avertissait que les affaires de Rome réclamaient sa présence, il lui répondit en ces termes : *Vous êtes d'avis et vous désirez maintenant que je m'empresse de revenir, alors que vous devriez plutôt me conseiller et me souhaiter de revenir digne de Néron.* » **XXIII :** « Quant aux juges, avant de commencer, il leur disait très humblement qu'*il avait fait tout son possible, mais que le succès était entre les mains de la fortune; que dans leur sagesse et dans leur compétence ils devaient faire abstraction de ce qui tient au hasard.* » **XXXI :** « Lorsqu'un tel palais fut enfin achevé et que Néron l'inaugura, tout son éloge se réduisit à ces mots : *Je vais enfin commencer à être logé comme un homme.* » **XXXII :** « Jamais il ne confia une charge à personne sans ajouter : *Vous savez ce dont j'ai besoin*, et *Arrangeons-nous pour qu'il ne reste rien à qui que ce soit.* » **XXXIII :** « Il dit : *Bien sûr, j'ai peur de la loi Julia* et il […] contraignit [Locuste] à faire cuire sous ses yeux, dans sa chambre, un poison aussi prompt que possible et même foudroyant [destiné à Britannicus]. » **XXXV :** « Il se dégoûta rapidement d'Octavie et, comme ses amis le lui reprochaient, il leur répondit qu'*elle devait se contenter des insignes du mariage.* […] Il traita de même les autres personnes qui lui étaient alliées ou apparentées à un degré quelconque; entre autres le jeune Aulus Plautius : il lui fit violence avant de l'envoyer à la mort, puis il lui dit : *Que ma mère vienne maintenant et qu'elle embrasse mon successeur* », pour faire entendre qu'Agrippine le chérissait et l'avait poussé à espérer l'Empire. » **XXXVII :** « Gonflé d'orgueil par de si brillants succès, il déclara que *nul empereur n'avait su tout ce qui lui était permis.* […] Avant de faire commencer les travaux de l'Isthme, il dit à voix haute, devant une foule considérable qu'*il souhaitait la réussite de l'entreprise, pour lui et pour le peuple romain*, sans faire mention du sénat. » **XXXVIII :** « Quelqu'un disant au milieu d'une conversation générale : *Qu'après ma mort la terre disparaisse dans le feu. Mais non ! reprit-il, que ce soit de mon vivant !* et il réalisa pleinement ce souhait. […] Néron contemplait cet incendie du haut de la tour de Mécène […] *charmé, disait-il, par la beauté des flammes.* » **XL :** « Il prononça le mot célèbre : *L'art nous fera vivre*, afin de se rendre plus excusable de cultiver l'art des citharèdes. » **XLI :** « Rien ne l'affecta plus vivement que de se voir traité de mauvais citharède… Aussi demandait-il sans cesse à chacun *s'il connaissait plus grand artiste que lui.* » **XLII :** « Lorsqu'il apprit que Galba et les Espagnes faisaient défection à leur tour, […] il déclara que *c'en était fait de lui*; comme sa nourrice essayait de le consoler, en lui rappelant que de pareils malheurs étaient arrivés à d'autres princes, il répondit que *son infortune à lui dépassait toutes les leurs, qu'elle était inouïe et sans exemple, puisque le pouvoir suprême lui échappait de son vivant. »* **XLIII :** « *Sitôt que j'aurai touché le sol de la province, je me présenterai sans armes aux yeux des soldats et je me contenterai de verser des pleurs; alors les révoltés seront pris de repentir et le lendemain, plein de joie au milieu de l'allégresse générale, je chanterai un hymne de victoire qu'il me faut composer dès maintenant.* » **XLVII :** « Il envoya chercher le mirmillon Spiculus ou n'importe qui voudrait le tuer, mais comme on n'avait trouvé personne : *Je n'ai donc, dit-il, ni ami ni ennemi ?* […] Il puisa dans le creux de sa main l'eau d'une mare étalée à ses pieds : *Voilà les rafraîchissements de Néron. »* **XLIX :** « Il répétait […] : *Quel artiste va périr avec moi*; parfois il se reprochait sa lâcheté : *Ma conduite est ignoble, déshonorante. C'est indigne de Néron, oui, indigne. Il faut du sang-froid dans de pareils moments. Allons, réveille-toi.* Déjà s'approchaient les cavaliers […]. Lorsqu'il les entendit, il dit en tremblant : *Le galop des chevaux aux pieds rapides frappe mes oreilles*, puis il s'enfonça le fer dans la gorge […]. Un centurion arriva précipitamment […]; Néron lui dit simplement : *C'est trop tard* et *Voilà bien la fidélité.* »

D. *Nero*

Déjà les vers anonymes sont révélateurs puisqu'ils s'accompagnent de violentes accusations et dévoilent les aspects les plus malsains du prince. Pourtant tous sont soigneusement choisis par Suétone; aussi l'allusion à Oreste et à Alcméon se comprend-elle si l'on considère l'inclination de Néron pour les tragédies :

> *Traegoedias quoque cantauit personatus, heroum deorumque, item heroidum ac dearum, personis effectis ad similitudinem oris sui et feminae, prout quamque diligeret. Inter cetera cantauit Canacen parturientem, Oresten matricidam, Oedipodem excaecatum, Herculem insanum*.
> « Il figura aussi dans des rôles tragiques de héros et de dieux, d'héroïnes et de déesses, sous des masques reproduisants ses propres traits ou ceux de femmes qui eurent tour à tour sa faveur. Il chanta entre autres l'accouchement de Canacé, Oreste meurtrier de sa mère, Œdipe devenu aveugle, Hercule furieux. » (*Nero*, XXI)

Car l'empereur qui s'identifie à de tels héros[1428], est aussi le meurtrier de sa mère. Qu'advient-il ensuite quand le prince « se met à user de la Ville entière comme de sa demeure »[1429] ? Surviennent alors d'autres épigrammes :

> *Roma domus fiet : Veios migrate, Quirites,*
> *Si non et Veios occupat ista domus.*
> « Rome deviendra sa maison : citoyens, émigrez à Véies,
> Si cette maudite maison n'englobe pas jusqu'à Véies. » (*Nero*, XXXIX)

Loin d'être anodin, l'impératif *migrate* ne présage-t-il pas aussi l'incendie de Rome ? De fait Suétone ne néglige pas le moindre détail; comme en témoignent les graffitis apparus après le soulèvement des provinces :

> *Statuae eius a uertice cirrus appositus est cum inscriptione Graeca, « nunc demum **agona** esse, et traderet tandem ! » […] Ascriptum et columnis, « etiam Gallos eum **cantando** excitasse. »*
> « On accrocha un toupet derrière la tête d'une de ses statues, avec cette inscription en grec : *C'est maintenant que commence la lutte; dérobe-toi donc !* […] On inscrivit encore sur des colonnes : *Ses chants ont réveillé même les Gaulois*. » (*Nero*, XLV)

Faut-il préciser au prince qu'il ne s'agit plus d'*agon*[1430], mais d'une guerre véritable ? De même le choix de la dernière inscription -*etiam Gallos eum cantando excitasse*- dénonce les dispositions de Néron pour le chant[1431], mais elle fustige également les piètres talents du prince dont la « voix […] grêle et sourde »[1432]

[1428] Canacé et Œdipe sont coupables d'inceste tandis que Hercule et Oreste ont tué des membres de leur famille.
[1429] TACITE, *Annales*, XV, 37 : « Lui-même voulant accréditer l'opinion qu'il ne trouvait nulle part autant de plaisir, se met à donner des festins dans des lieux publics et à user de la Ville entière comme de sa demeure (…*totaque Vrbe quasi domo uti*). »
[1430] *Nero*, XXI : « Comme il tenait beaucoup à chanter même à Rome, il recommença les jeux néroniens (*Neroneum agona*) avant la date prévue. »
[1431] *Nero*, XX : « Durant son enfance, on l'avait, en dehors de ses autres études, initié à la musique, et, sitôt qu'il fut empereur, il appela auprès de lui Terpnus, le citharède alors le plus en vogue. »
[1432] *Nero*, XX : …*exiguae uocis et fuscae*.

exaspère même les « coqs »[1433] ! Au moyen de vers anonymes et de graffitis satiriques, Suétone donne du poids à son récit parce qu'il illustre les différents travers de l'empereur par le biais de l'anonymat. A ce titre il est fort probable que le peuple ait réagi ainsi, « après avoir supporté un pareil empereur un peu moins de quatorze ans »[1434].

Face aux vers anonymes, les rumeurs offrent encore plus d'intérêt tant elles sont scandaleuses. Voyons comment Suétone glisse insidieusement une première rumeur dès le paragraphe VII, dans le but évident d'établir un parallèle entre Néron, encore enfant, et son oncle Caligula :

> ***Ferunt*** *Senecam proxima nocte uisum sibi per quietem C. Caesari* ***praecipere****, et fidem somnio Nero breui* ***fecit*** *prodita* ***immanitate naturae*** *quibus primum* ***potuit*** *experimentis*.
> « La nuit suivante, paraît-il, Sénèque rêva qu'il avait pour élève C. César, et Néron se chargea bientôt après, de faire croire à ce songe en trahissant par des coups d'essai, dès qu'il le put, la barbarie de sa nature. » (*Nero*, VII)

Une fois encore, la rumeur se transforme en un fait indiscutable; les temps employés le prouvent : *ferunt…praecipere…fecit*. Car Suétone force la réalité historique pour qu'apparaisse déjà *l'immanitas naturae* de Néron : aussi n'est-on pas réellement surpris par la cruauté démentielle du prince, qui dépouille une matrone vêtue de pourpre[1435], supprime son rival[1436] Pâris[1437], offre des victimes à un Egyptien anthropophage[1438], et conçoit une « foule de projets abominables »[1439] dès le début de l'insurrection[1440]. Puis la rumeur se veut audacieuse dans la mesure où elle propose une version plausible de la réalité : dès lors comment douter des excentricités de Néron[1441], mais plus encore de sa relation incestueuse avec Agrippine[1442] ? Dans sa recherche du spectaculaire, Suétone ne recule devant aucune précision sordide; l'ultime accusation qu'il porte à l'encontre de Néron est ainsi formulée :

> ***Adduntur his atrociora nec incertis auctoribus*** *: ad uisendum interfectae cadauer* ***accurrisse****,* ***contrectasse*** *membra, alia* ***uituperasse****, alia* ***laudasse****, sitique interim oberta* ***bibisse****.*
> « On ajoute, et non sans garanties, certains détails plus atroces : il serait accouru pour examiner le cadavre de sa mère, aurait palpé ses membres, critiqué ceci, vanté cela, et, entre temps, pris de soif, se serait mis à boire. » (*Nero*, XXXIV)

Parce que l'on note la présence de cinq verbes à l'infinitif parfait, il s'avère impossible de remettre en cause la véracité d'une telle accusation. Ainsi manipulée, la rumeur semble même plus captivante que la réalité, étant donné l'indignation qu'elle suscite. En est-il de même pour les paroles de Néron ?

[1433] *Gallus* signifiant à la fois *coq* et *Gaulois.*
[1434] *Nero*, XL.
[1435] *Nero*, XXXII.
[1436] *Nero*, LIII : « Mais il avait surtout la passion de la popularité et prétendait rivaliser avec tous ceux qui, à un titre quelconque, possédaient la faveur de la foule. »
[1437] *Nero*, LIV.
[1438] *Nero*, XXXVII.
[1439] *Nero*, XLIII : « Celui d'envoyer des successeurs et des assassins aux gouverneurs de province et aux chefs des armées […]; de faire massacrer tous les exilés, où qu'ils fussent, et tous les Gaulois qui se trouvaient à Rome […]; de laisser piller les Gaules par ses armées; d'empoisonner tous les sénateurs dans les festins; d'incendier Rome et de lâcher contre le peuple des bêtes féroces, pour rendre le sauvetage plus difficile; mais il abandonna ces projets, moins par scrupule de conscience que parce qu'il désespérait de les réaliser. »
[1440] *Nero*, XLIII.
[1441] *Nero*, XXIII et LIII.

Elles confortent graduellement l'image d'un bon prince qui devient tyran : les premiers propos du jeune Néron le prouvent[1443]. Mais avant ce passage distinct à la tyrannie, le biographe montre avec quel engouement[1444] et quelle application[1445] le prince se consacre à l'art, délaissant alors les affaires de Rome[1446]. Pareil enthousiasme[1447] explique les nombreuses paroles de Néron qui se rend d'abord en Grèce[1448], pour y donner la preuve d'un talent qu'il surestime sûrement[1449]. Bien plus cette véritable passion pour l'art poursuit le *princeps*, jusque dans la mort :

> « *Qualis artifex pereo ! »*
> « Quel artiste va périr avec moi ! » (*Nero*, XLVIII)

Cependant Néron, s'il revendique avec force sa vocation d'artiste, n'en est pas moins un tyran capable d'incendier Rome[1450] et d'assassiner ses proches[1451] en toute impunité; car :

> *…negauit « quemquam principum scisse quid sibi liceret »*.
> « …il déclara que nul empereur n'avait su tout ce qui lui était permis. » (*Nero*, XXXVII)

Ces paroles et d'autres[1452] encore présentent l'empereur conscient du pouvoir incommensurable qu'il détient. Mais qu'advient-il après le soulèvement des provinces ? Si Néron tient d'abord un langage cohérent[1453], il ne croit pas vraiment à sa destitution imminente : n'envisage-t-il pas de rallier ses troupes, par ses pleurs et son hymne à la victoire[1454] ? Enfin ses derniers propos sont ceux d'un homme, devenu *quadripes*[1455] et peu disposé à quitter le monde des mortels[1456]. Car en cet instant, Suétone met en évidence la sincérité de Néron qui déplore la perte prématurée de son talent mais oublie la laideur de ses crimes passés.

Ici les vers anonymes, les *rumores* et les paroles impériales déterminent non seulement le portrait d'un tyran, mais ils nous convainquent du rôle prépondérant que l'art occupe dans l'existence de Néron. Pour cela, Suétone s'intéresse au côté pittoresque du détail et choisit de préférence, l'anecdote inédite; les rumeurs,

---

[1442] *Nero*, XXVIII : Sur la relation d'Agrippine et de Néron, voir le chapitre II de la deuxième partie.
[1443] *Nero*, IX et X.
[1444] *Nero*, XX; XXI.
[1445] *Nero*, XXIII : Sa conduite ridicule devant les juges.
[1446] *Nero*, XXIII : « Comme une lettre de son affranchi Helius l'avertissait que les affaires de Rome réclamaient sa présence, il lui répondit en ces termes : *Vous êtes d'avis et vous désirez maintenant que je m'empresse de revenir, alors que vous devriez plutôt me conseiller et me souhaiter de revenir digne de Néron.* »
[1447] *Nero*, XL : « Il prononça le mot célèbre : *L'art nous fera vivre*, afin de se rendre plus excusable de cultiver l'art des citharèdes. »
[1448] *Nero*, XXII; XXIII.
[1449] *Nero*, XLI : « Rien ne l'affecta plus vivement que de se voir traité de mauvais citharède… Aussi demandait-il sans cesse à chacun s'il connaissait plus grand artiste que lui. »
[1450] *Nero*, XXXVIII.
[1451] *Nero*, XXXIII; XXXV.
[1452] *Nero*, XXXI **:** « Lorsqu'un tel palais fut enfin achevé et que Néron l'inaugura, tout son éloge se réduisit à ces mots : *Je vais enfin commencer à être logé comme un homme.* »
XXXII : « Jamais il ne confia une charge à personne sans ajouter : *Vous savez ce dont j'ai besoin*, et *Arrangeons-nous pour qu'il ne reste rien à qui que ce soit.* »
[1453] *Nero*, XLII : « Lorsqu'il apprit que Galba et les Espagnes faisaient défection à leur tour, […] il déclara que c'en était fait de lui; comme sa nourrice essayait de le consoler, en lui rappelant que de pareils malheurs étaient arrivés à d'autres princes, il répondit que son infortune à lui dépassait toutes les leurs, qu'elle était inouïe et sans exemple, puisque le pouvoir suprême lui échappait de son vivant. »
[1454] *Nero*, XLIII
[1455] *Nero*, XLVIII.
[1456] Pour preuve, on peut rappeler l'état d'abattement de Néron, ses pleurs et ses lamentations. XLVIII : « Il répétait […] : *Quel artiste va périr avec moi*; parfois il se reprochait sa lâcheté : *Ma conduite est ignoble, déshonorante. C'est indigne de Néron, oui, indigne. Il faut du sang-froid dans de pareils moments. Allons, réveille-toi.* »

habilement maniées, renforcent la crédibilité du texte puisqu'elles constituent, comme les paroles rapportées, un message idéologique.

Dans les livres consacrés aux Julio-Claudiens, existe-t-il alors une orientation morale des anecdotes ? Dans sa recherche du sensationnel, Suétone manipule les éléments historiques qu'il découpe d'une façon savante : dès lors il enrichit sa matière de faits romanesques et les adapte au profit d'une signification, selon que l'empereur est tyrannique ou *diuus*. Un tel glissement n'est pas dû au hasard : il donne aux *Vies* des Julio-Claudiens, une impression de fidélité au réel, parfaitement coordonnée à l'Histoire, mais il permet de justifier en toute occasion le comportement de l'homme au pouvoir et d'orienter le jugement. Examinons ensuite le livre VII.

III. Livre VII : Condamnations et absolution morales

Déjà les vers anonymes, les *rumores* et les paroles attribuées à ces trois empereurs sont restreints par leur nombre : comment ce simple constat peut-il ne pas préjudicier l'orientation morale de l'œuvre ?

A. *Galba*

Résumons les faits dans un tableau :

	LIVRE VII : *GALBA*
EPIGRAMME	**XIII :** « Voici Onésime qui vient de sa campagne. »
RUMORES	**III :** « On ne sait pas au juste pour quel motif le surnom de Galba fut donné au premier des Sulpicii… Ce fut, **d'après certains**, parce qu'il […] incendia [une place forte d'Espagne] avec des torches enduites de *galbanum*; **selon d'autres**, parce que, durant une longue maladie, il fit régulièrement usage de *galbeum* […]; **quelques-uns l'expliquent** en disant qu'il était fort gras […]; **d'autres au contraire**, que son extrême maigreur le fit comparer aux insectes naissant dans les chênes et qu'on nomme *galbae*. » **XII :** « **On se répétait aussi**, pour s'en moquer, certains traits d'avarice, **qui lui étaient attribués à tort ou à raison** : **on prétendait** qu'il avait gémi en se voyant servir un repas trop somptueux; que son intendant ordinaire lui présentant un aperçu de ses comptes, il lui avait offert un plat de légumes pour le récompenser de son zèle et de son exactitude… » **XV :** « **On croyait même** qu'il se proposait de limiter à deux ans la durée des charges sénatoriales ou équestres. » **XXII :** « Il lui fallait, **à ce qu'on rapporte**, une très grande quantité de nourriture. » **XXII :** « **On rapportait** qu'en Espagne, lorsque Icelus […] lui annonça la mort de Néron, non seulement il le serra étroitement dans ses bras devant tout le monde, mais il le pria de se faire épiler sur le champ et l'emmena à l'écart. »
LES PAROLES DE GALBA	**IV :** « On lui prédit que cela présageait le pouvoir souverain; alors il dit en plaisantant : *Quand une mule aura mis bas.* » **IX :** « Il s'abandonna à l'oisiveté et à la paresse […], *parce qu'on n'oblige personne à rendre compte de son inaction.* » **XVI :** « Il affecta de répéter qu'*il avait coutume d'enrôler des soldats, non de les acheter.* » **XIX :** « Un soldat se glorifiant devant lui d'avoir tué Othon, il lui répondit : *Sur quel ordre ?* » **XX :** « *Que faites-vous mes compagnons d'armes ? je suis à vous comme vous êtes à moi.* » **XX :** « Galba avait répondu à quelqu'un qui le complimentait sur sa mine encore florissante : *Mes forces sont encore entières*. »

Toujours attentif aux détails mineurs, Suétone utilise un vers satirique dans le but de montrer la réaction des Romains, au moment de l'avènement de Galba :

> *Praecesserat de eo fama saeuitiae simul atque auaritiae […]. Quare aduentus eius non perinde gratus fuit, idque proximo spectaculo apparuit, siquidem Atellanis notissimum canticum exorcis :*
>
> *Venit Onesimus a uilla,*
>
> *cuncti simul spectatores consentiente uoce reliquam partem rettulerunt ac saepius uersu repetito egerunt.*
>
> « [Galba] était précédé d'une double réputation de cruauté et d'avarice […]. Aussi les Romains ne furent-ils pas autrement heureux de son arrivée et l'on s'en aperçut au premier spectacle, car les acteurs d'Atellanes ayant commencé le couplet bien connu :
>
> Voici Onésime qui vient de sa campagne,

tous les assistants le finirent en chœur et le mimèrent en répétant plusieurs fois ce vers. » (*Galba*, XII et XIII)

Pour une fois, Suétone est contraint de justifier le choix de cette épigramme obscure, en l'entourant d'un contexte : l'accession au trône précise alors l'image défavorable d'un général blâmé[1457] pour sa cruauté et son avarice. Et qu'importe l'authenticité de ce vers anonyme, puisqu'il nous dévoile déjà les aspects les moins plaisants de Galba.

De même les rumeurs induisent un jugement négatif de l'empereur. Examinons la première d'entre elles, située au paragraphe III : pour quelles raisons Suétone avance-t-il plusieurs hypothèses[1458] sur l'origine inconnue du surnom *Galba* ? Pareille légende autour d'un nom paraît discréditer plus encore le prince : car le biographe donne à voir un incendiaire, un malade souffrant de la goutte[1459] et donc « fort gras », un homme que l'on compare aussi à un insecte. Est-ce parce qu'il s'intéresse aux menus détails de l'existence, que Suétone complète le portrait de Galba, en le faisant encore dépendre d'un bruit public?

> ***Illa quoque uerene an falso per ludibrium iactabantur**, adposita lautiore caena ingemuisse eum, et ordinario quidem dispensatori breuiarium rationum offerenti paropsidem leguminis pro sedulitate ac diligentia porrexisse, Cano autem choraulae mire placenti denarios quinque donasse prolatos manu sua e peculiaribus loculis suis.*
>
> « On se répétait aussi, pour s'en moquer, certains traits d'avarice, qui lui étaient attribués à tort ou à raison : on prétendait qu'il avait gémi en se voyant servir un repas trop somptueux; que son intendant ordinaire lui présentant un aperçu de ses comptes, il lui avait offert un plat de légumes pour le récompenser de son zèle et de son exactitude ; qu'un flûtiste, nommé Canus, jouissant d'une vogue extraordinaire, avait reçu de lui cinq deniers, qu'il avait tirés lui-même de sa cassette particulière. » (*Galba*, XII)

Dans sa recherche des petits faits curieux, Suétone dénonce ainsi l'avarice de Galba; toutefois le terme *per ludibrium* confirme la présence de l'auteur, pourtant dissimulé dans les profondeurs de son œuvre : à la fois dépréciatives et conjecturales, ces rumeurs accentuent autant les travers de l'empereur, qu'elles agrémentent le récit de détails particulièrement suggestifs. On constate aussi que la gourmandise de Galba et sa *libido* homosexuelle, annoncées par *traditur*[1460] et *ferebant*[1461], sont introduites de façon distincte : on le voit, la gloutonnerie du prince dépend entièrement d'une rumeur; dans le second cas, Suétone confirme d'abord les tendances sexuelles[1462] de Galba, avant d'illustrer son propos par une anecdote graveleuse. Toujours est-il que

---

[1457] *Galba*, XII : « Cette réputation se confirma et fut aggravée dès son entrée à Rome. »
[1458] *Galba*, III.
[1459] E. GAFFIOT, p. 701 précise le sens de *galbeum*, qui est une bandelette de laine entourant une médication. Or Galba souffre de la goutte; Galba, XXI : « [Il avait] ses mains et ses pieds, entièrement déformés par la goutte, de sorte qu'il ne pouvait ni supporter une chaussure ni dérouler un billet ni même simplement le tenir. »
[1460] *Galba*, XXII : *Cibi plurimi traditur*… « Il lui fallait, à ce qu'on rapporte, une très grande quantité de nourriture… »
[1461] *Galba*, XXII : *Ferebant in Hispania Icelum […] de Neronis exitu nuntiantem non modo artissimis osculis palam exceptum ab eo, sed ut sine mora uelleretur oratum atque seductum*.
« On rapportait qu'en Espagne, lorsque Icelus […] lui annonça la mort de Néron, non seulement il le serra étroitement dans ses bras devant tout le monde, mais il le pria de se faire épiler sur le champ et l'emmena à l'écart. »
[1462] *Galba*, XXII : « Sa passion le portait de préférence vers les mâles, mais il les voulait très vigoureux et mûrs; on rapportait qu'en Espagne…. »

les rumeurs discréditent la vie privée et publique[1463] de l'empereur, tant elles cumulent les détails scabreux, à connotation péjorative. En est-il de même pour les paroles attribuées au *princeps* ?
Quel sens convient-il de donner aux interventions orales de Galba ? Servent-elles aussi à le déprécier ? Voyons quelles paroles accompagnent le présage, annonciateur du principat :

> *Responsum est summum sed serum imperium portendi familiae; ille irridens : « Sane », inquit, « cum mula pepererit. » Nihil aeque postea Galbam temptantem res nouas confirmauit quam mulae partus,* ***ceterisque ut obscenum ostentum abhorrentibus****, solus pro laetissimo accepit.*
> « On lui prédit que cela présageait à sa famille le pouvoir souverain, mais dans un avenir éloigné; alors, il dit en plaisantant : *Oui, quand une mule aura mis bas*. Aussi, plus tard, lorsque Galba s'engagea dans la révolte, rien ne lui donna autant de confiance que de voir une mule mettre bas, et quoique ce présage considéré comme sinistre soulevât l'horreur de tous, lui seul l'accueillit comme un signe des plus favorables. » (*Galba*, IV)

Semblables paroles[1464] sont importunes, et Suétone le rappelle : *ceterisque ut obscenum ostentum abhorrentibus*. On note aussi une autre maladresse verbale de l'empereur, qui se complaît dans le désœuvrement :

> *Paulatim in desidiam segnitiamque conuersus est, […] ut dicere solebat, « quod nemo rationem otii sui reddere cogeretur. »*
> « Peu à peu il s'abandonna à la paresse et à l'oisiveté, comme il aimait à le répéter, parce qu'on n'oblige personne à rendre compte de son inaction. » (*Galba*, IX)

Si les paroles de Galba reflètent son bon sens, il est vrai aussi que l'oisiveté et la paresse sont incompatibles avec les exigences du principat. Qu'en est-il des propos qu'il tient à ses soldats ?

> *Subinde iactauit « legere se militem, non emere consuesse »; atque eo quidem nomine omnis, qui ubique erant, exacerbauit*.
> « Il affecta de répéter qu'il avait coutume d'enrôler des soldats, et non de les acheter, ce qui révolta, d'une façon générale, toutes les troupes de l'Empire. » (*Galba*, XVI)

Etant donné son avarice envers les troupes, Galba suscite une vive rancœur; aussi est-on étonné des réactions du prince, lorsque les Othoniens le capturent par la ruse[1465] : non seulement le surnom de *commilitones*[1466] attise la haine des soldats, mais la promesse d'un *donatiuum*[1467] les exaspère plus encore. Dès lors Galba précipite son exécution imminente[1468].
Par le biais des vers anonymes, des rumeurs et des paroles rapportées, Galba passe pour un vieillard affaibli[1469] et dépassé par les intrigues du pouvoir. Bien plus, Suétone choisit d'assimiler la rigueur de Galba à

[1463] *Galba*, XV : « On croyait même qu'il se proposait de limiter à deux ans la durée des charges sénatoriales ou équestres. »
[1464] Ces mêmes paroles semblent aussi ironiques puisque la cause d'un tel bonheur est la naissance d'un âne.
[1465] *Galba*, XIX : « Un soldat se glorifiant devant lui d'avoir tué Othon, il lui répondit : *Sur quel ordre ?* »
[1466] *Galba*, XX : « Que faites-vous, mes compagnons d'armes ? »
[1467] *Galba*, XX : « Il leur promit une gratification. »
[1468] *Galba*, XX : « Il leur tendit lui-même la gorge, en les exhortant à faire la chose et à le frapper, puisqu'ils le voulaient. »
[1469] *Galba*, XX : « Galba avait répondu à quelqu'un qui le complimentait sur sa mine encore florissante : *Mes forces sont encore entières*. »

son avarice sordide : dans ces circonstances le portrait de l'empereur ne saurait apparaître sous un jour plus défavorable. Voyons ensuite comment, par contraste, Suétone rétablit Othon dans la considération d'autrui.

B. *Otho*

Tels sont éléments fournis par Suétone et ainsi récapitulés :

	LIVRE VII : *OTHO*
LES VERS ANONYMES	**III :** « Pourquoi, demandez-vous, Othon va-t-il en exil avec un titre mensonger ? Il est devenu l'amant de sa femme. »
RUMORES	**II :** « **On disait même** qu'il avait coutume de courir pendant la nuit, d'arrêter des passants faibles ou pris de vin et de les berner. » **III :** « **On prétend du moins** que non seulement il refusa de recevoir les gens envoyés par Néron pour […] redemander [Poppée], mais qu'un jour il alla jusqu'à fermer sa porte à l'empereur lui-même, qui joignit en vain les menaces aux prières pour ravoir son dépôt. » **VI :** « **D'autres disent** qu'il feignit d'avoir de la fièvre et qu'il chargea ses voisins de donner cette excuse, si on le demandait. » **VII :** « **On dit** que la nuit suivante, pris de terreur dans son sommeil, il poussa de profonds gémissements; que ses esclaves le trouvèrent étendu sur le sol devant son lit, et qu'il s'efforça d'apaiser par toutes sortes de cérémonies propitiatoires les mânes de Galba. » **XII :** « **A ce qu'on rapporte**, il était de petite taille, mal planté sur ses pieds, avec des jambes cagneuses. […] Enfin la plupart des gens, après l'avoir tant qu'il vivait accablé de malédictions, le comblèrent d'éloges quand il fut mort, et **l'on en vint à répéter couramment** que s'il avait tué Galba, c'était moins pour dominer que pour rétablir la République et la liberté. »
LES PAROLES D'OTHON	**V :** « Il ne dissimulait pas, en effet, que *s'il ne devenait empereur, il ne pourrait se soutenir, et qu'il lui était égal de succomber sur le champ de bataille sous les coups de l'ennemi ou dans un forum, sous les poursuites de ses créanciers.* » **VII :** « Un orage ayant éclaté pendant qu'il prenait les augures […], il murmura : *Quel besoin avais-je d'avoir aussi de longues flûtes ?* » **X :** « Il s'écria que *désormais il n'exposerait plus au danger des soldats si courageux, auxquels il devait tant.* » **XI :** « Ayant pris toutes ses dispositions, il ne songeait plus qu'à mourir… il dit : *Ajoutons encore cette nuit à notre vie.* »

Au lieu de traduire l'esprit d'invective envers le dirigeant, il semble que ces deux vers blâment la conduite de Néron, plutôt que celle d'Othon :

> *Quare diducto matrimonio sepositus est per causam legationis in Lusitaniam. Id satis uisum, ne poena acrior minum omnem diuulgaret, qui tamen sic quoque hoc disticho enotuit*.
> « Aussi Néron fit-il rompre le mariage d'Othon et, sous le nom de gouverneur, l'exila en Lusitanie. Cette mesure lui parut suffisante, car il craignait qu'un châtiment plus sévère ne découvrît toute la comédie; mais elle fut, malgré cela, divulguée par ces deux vers[1470]. » (*Otho*, III)

Cependant la tonalité ironique du deuxième vers : *Vxoris moechus coeperat esse suae* n'est pas sans rappeler qu'Othon est aussi le compagnon de débauche, proche de Néron.
Pour cette raison, les rumeurs insistent d'abord sur l'intimité[1471] qui unissent les deux hommes[1472] :

> ***Ferebatur*** *et uagari noctibus solitus atque inualidum quemque obuiorum uel potulentum corripere ac distento sago impositum in sublime iactare*.
> « On disait même qu'il avait coutume de courir pendant la nuit, d'arrêter les passants faibles ou pris de vin et de les berner dans son manteau. » (*Otho*, II)

Pourquoi Suétone choisit-il ici la rumeur, alors qu'il n'hésite à accuser Néron des mêmes frasques nocturnes ?

[1470] *Otho*, III : *Cur Otho mentito sit, quaeritis, exul honore ?*
Vxoris moechus coeperat esse suae.
[1471] *Otho*, II : « S'étant insinué dans les bonnes grâces de Néron, [Othon] obtint sans peine une place de choix parmi ses amis, grâce à la conformité de leurs mœurs, mais aussi, à cause de leur prostitution mutuelle. »
[1472] *Otho*, III : « D'ailleurs confident de tous les desseins et de tous les secrets de Néron… »

Post crepusculum statim adrepto pilleo uel galero popinas inibat circumque uicos uagabatur ludibundus nec sine pernicie tamen, siquidem redeuntis a cena uerberare ac repugnantes uulnerare cloacisque demergere assuerat, tabernas etiam effringere et expilare.

« Après la tombée de la nuit, ayant saisi un bonnet ou une casquette, [Néron] pénétrait dans les cabarets, vagabondait dans les divers quartiers, faisant des folies qui d'ailleurs n'étaient pas inoffensives, car elles consistaient d'ordinaire à frapper les gens qui revenaient d'un dîner, à les blesser, à les jeter dans les égouts, s'ils résistaient, et même à briser les portes des boutiques et à les piller. » (*Nero*, XXVI)

En parlant seulement de rumeur, Suétone préserve ainsi la réputation d'Othon; cela n'empêche pas le jeune homme de se livrer à de telles équipées, en compagnie de Néron. Pourtant leur passion commune pour Poppée brise la profonde amitié des deux hommes : aussi le biographe trouve-t-il plaisant de décrire l'épisode où Othon refuse de céder Poppée, « [allant] jusqu'à fermer sa porte à l'empereur lui-même »[1473]. Que dire ensuite des rumeurs relatives à son règne ? Une première rumeur présente déjà l'empereur assailli de remords après le meurtre de Galba[1474]; puis une autre, déterminante, l'absoud de ce grave méfait :

Denique magna pars hominum incolumem grauissime detestata mortuum laudibus tulit, ***ut uulgo iactatum sit etiam****, Galbam ab eo* ***non tam dominandi quam rei publicae ac libertatis restituendae*** *causa interemptum.*

« Enfin la plupart des gens, après l'avoir, tant qu'il vivait, accablé de malédictions, le comblèrent d'éloges quand il fut mort, et l'on en vint à répéter couramment que s'il avait tué Galba, c'était moins pour dominer que pour rétablir la République et la liberté. » (*Otho*, XII)

Par cette rumeur qui conclut le dernier paragraphe de la *Vie d'Othon*, Suétone disculpe l'empereur du meurtre de Galba. Pareille œuvre de réhabilitation, entreprise par le biographe, transparaît au travers de l'usage des rumeurs : à l'exception de celle qui se réfère au physique efféminé[1475] d'Othon, aucune autre ne discrédite véritablement l'empereur. Et il en est de même pour les paroles du *princeps* : on y discerne alors la résolution d'un homme qui, déçu de l'adoption de Pison, préfère désormais « succomber sur le champ de bataille »[1476]. Pourtant ce sont surtout ses derniers propos qui déterminent la grandeur du personnage : dans son désir d'épargner le sang romain, Othon se suicide. Cette mort sublime où il n'existe pas le moindre signe de défaillance ou de crainte, s'accompagne d'une belle formule :

« Adiciamus », inquit, « uitae et hanc noctem ».

« Il dit : *Ajoutons encore cette nuit à notre vie*. » (*Otho*, XI)

Ainsi l'étude des vers anonymes, des *rumores* et des paroles n'a cessé de mettre en évidence, une image favorable du prince. Car Suétone s'ingénie à humaniser le personnage d'Othon : il empêche donc la progression des traits négatifs, en nuançant alors son propos. Qu'advient-il de Vitellius ?

[1473] *Otho*, III : *Creditur […] ipsum etiam exclusisse quondam pro foribus astantem miscentemque frustra minas et preces ac depositum reposcentem*.

[1474] *Otho*, VII : « On dit que la nuit suivante, pris de terreur dans son sommeil, il poussa de profonds gémissements; que ses esclaves le trouvèrent étendu sur le sol devant son lit, et qu'il s'efforça d'apaiser par toutes sortes de cérémonies propitiatoires les mânes de Galba. »

[1475] *Otho*, XII : « A ce qu'on rapporte, il était de petite taille, mal planté sur ses pieds, avec des jambes cagneuses. »

[1476] *Otho*, V.

C. *Vitellius*

Voici les informations fournies par Suétone :

	LIVRE VII : *VITELLIUS*
GRAFFITIS	**XIV :** « A tous salut ! Les Chaldéens à leur tour somment Vitellius Germanicus de ne plus être nulle part, passé le même jour. »
RUMORES	**II :** « D'un autre côté, **plusieurs ont prétendu** que cette famille [les Vitellii] avait pour fondateur un affranchi. » **III :** « L'**on prétendit** que la prostitution du fils avait été la cause initiale de l'élévation paternelle. » **XIII :** « Le plus fameux de tous fut le banquet de bienvenue que son frère lui offrit : on y servit, **dit-on**, deux mille poissons des plus recherchés et sept mille oiseaux. » **XIV :** « **On le soupçonnait aussi** d'avoir provoqué la mort de sa mère, en interdisant de l'alimenter pendant une maladie. […] **Selon d'autres**, ce fut elle-même qui, par dégoût de la situation présente et par crainte d'un avenir menaçant, se fit donner du poison par son fils, sans rencontrer d'ailleurs grande résistance. »
LES PAROLES DE VITELLIUS	**VII :** « Tout le long de la route il embrassait même de simples soldats […] et prodiguait aux muletiers et aux voyageurs des amabilités sans mesure, allant même jusqu'à leur demander à chacun, le matin, *s'ils avaient fait leur premier déjeuner*, et rotant pour montrer que lui-même l'avait déjà fait. » **VIII :** « Lorsqu'il revint […], ce fut pour voir la salle à manger embrasée par un feu de cheminée, et, comme tous les soldats se montraient bouleversés par ce présage qu'ils considéraient comme funeste, il dit : *Ayez confiance ! c'est un feu de joie pour nous*, et ne fit pas d'autre harangue. » **X :** « Comme certains de ses compagnons reculaient devant la décomposition des cadavres, il osa, pour leur rendre du cœur, prononcer cette parole abominable : *Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon, et surtout celui d'un concitoyen.* […] Avec autant de forfanterie et d'insolence, considérant la pierre sur laquelle on avait gravé : *A la mémoire d'Othon*, il déclara que *cet homme était digne d'un tel Mausolée.* » **XI :** « Dans un festin solennel, il invita devant tout le monde un citharède en vogue *à faire entendre aussi quelque morceau tiré du Dominicum*, et, quand le musicien entonna les chants de Néron, tout transporté de joie, il applaudit même le premier. » **XIV :** « Quant aux usuriers, aux créanciers, aux fermiers de l'Etat, […] c'est à peine s'il en épargna un seul; il envoya l'un d'entre eux au supplice au moment même où celui-ci venait le saluer, puis le fit aussitôt ramener, et tout le monde célébrait déjà sa clémence, quand il ordonna de l'exécuter devant lui, en déclarant qu'*il voulait repaître ses yeux.* »

Examinons d'abord l'inscription[1477], survenue après l'expulsion des astrologues : si sa formulation demeure obscure, on y distingue néanmoins une injonction menaçante des Chaldéens envers Vitellius; n'est-ce pas une façon de dire au prince qu'il est indésirable ? Car Suétone précise ici la personnalité de Vitellius, exploitant ainsi les mots d'une affiche placardée comme il use de rumeurs. Déjà le biographe stigmatise l'origine servile des Vitellii : pour quelles raisons cette hypothèse est-elle en effet privilégiée ?

> *Contra plures auctorem generis libertinum prodiderunt, Cassius Seuerus nec minus alii eundem et sutorem ueteramentarium, cuius filius sectionibus et cognituris uberius compendium nanctus, ex muliere uulgari, Antiochi cuiusdam furnariam exercentis filia, equitem Romanum genuerit.*
> « D'un autre côté, plusieurs ont prétendu que cette famille avait pour fondateur un affranchi; Cassius Severus et d'autres également ont même précisé que cet affranchi était un savetier, dont le fils, ayant amassé une grosse fortune dans les encans et dans ses fonctions de procureur chargé des recouvrements de l'Etat, épousa une prostituée, fille d'un certain Antiochus, qui faisait profession de fournier, et que de leur union naquit un chevalier romain. » (*Vitellius*, II)

Dès lors on comprend pourquoi Suétone corrèle les dispositions morales de Vitellius à celles d'un affranchi[1478]. Car la rumeur se veut avant tout scandaleuse; non seulement elle surgit au milieu d'anecdotes, mais elle renforce surtout la crédibilité des accusations :

> *Pueritiam primamque adulescentiam Capreis egit inter Tiberiana scorta, et ipse perpetuo spintriae cognomine notatus existimatusque corporis gratia initium et causa incrementorum patri fuisse.*

[1477] *Vitellius*, XIV.
[1478] *Vitellius*, IV : Sa passion pour la conduite des chars lui fait gagner l'amitié de Caligula; son goût pour les dés, celle de Claude; les mêmes talents lui valent l'amitié de Néron; X : sa mauvaise conduite et son train de vie indécent; XIII : sa *luxuria*…

« Son enfance et le début de sa jeunesse se passèrent à Caprée au milieu des mignons de Tibère; lui-même fut à jamais flétri du surnom de *spintria*, et l'on prétendit même que la prostitution du fils avait été la cause initiale de l'élévation paternelle. » (*Vitellius*, III)

Parce que l'enfance ignominieuse de Vitellius est un fait attesté, son déshonneur à Caprée passe pour véritable. Semblables rumeurs permettent alors de noircir la personnalité de l'empereur, en lui attribuant les crimes les plus atroces, tels le meurtre de sa mère :

***Suspectus et in morte matris fuit**, quasi aegrae praeberi cibum prohibuisset […]. **Alii tradunt** ipsam taedio praesentium et imminentium metu uenenum **a filio impetrasse**, haud sane difficulter.*

« On le soupçonna aussi d'avoir provoqué la mort de sa mère, en interdisant de l'alimenter pendant une maladie […]. Selon d'autres, ce fut elle-même qui, par dégoût de la situation présente et par crainte d'un avenir menaçant, se fit donner du poison par son fils, sans rencontrer d'ailleurs grande résistance. » (*Vitellius*, XIV)

Est-ce par souci de minutie que Suétone propose deux versions d'un même fait ? La tournure de la phrase est telle que, dans les deux cas, Vitellius porte la responsabilité morale de ce décès : il est donc le coupable désigné d'office. Que dire enfin de la dernière rumeur, celle qui se rapporte au banquet de bienvenue[1479] offert par son frère ? Toujours excessive, elle stigmatise ici les goûts trop somptueux de l'empereur, mais plus encore sa *luxuria*. Par ce procédé qui vise à intensifier tous les travers du dirigeant, Suétone impose l'idée qu'il se fait de Vitellius : dès lors la recherche du détail inédit confirme la tyrannie d'un prince indigne. Mais qu'en est-il de ses paroles ?

Elles apportent la preuve que Vitellius ne possède aucune vertu impériale : son indulgence excessive à l'égard des soldats[1480], de même que son extrême vulgarité[1481] témoignent d'une absence d'autorité personnelle et de majesté. Quant aux autres propos de l'empereur, ils mettent en avant sa *saeuitia*[1482], mais plus encore son impiété :

Vtque campos, in quibus pugnatum est, adit, abhorrentis quosdam cadauerum tabem detestabili uoce confirmare ausus est, « optime olere occisum hostem et melius ciuem.

« Puis, lorsqu'on arriva dans les plaines où l'on avait combattu, comme certains de ses compagnons reculaient devant la décomposition des cadavres, il osa, pour leur rendre du cœur, prononcer cette parole abominable : *Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon, et surtout celui d'un concitoyen.* » (*Vitellius*, X)

C'est à cause de paroles semblables que Suétone flétrit Vitellius avec une certaine constance : s'il est vrai que les propos et les attitudes du prince représentent la négation de la dignité impériale, on peut toutefois douter de l'objectivité de l'auteur qui ne saurait dresser un portrait plus sombre du prince.

[1479] *Vitellius*, XIII : « [A ce banquet] on y servit, dit-on, deux mille poissons des plus recherchés et sept mille oiseaux. »
[1480] *Vitellius*, VII : « Tout le long de la route il embrassait même de simples soldats. »
[1481] *Vitellius*, VII : « [Il] prodiguait aux muletiers et aux voyageurs des amabilités sans mesure, allant même jusqu'à leur demander à chacun, le matin, s'ils avaient fait leur premier déjeuner, et rotant, pour montrer que lui-même l'avait déjà fait. »
XI : « Dans un festin solennel, il invita devant tout le monde un citharède en vogue à faire entendre aussi quelque morceau tiré du Dominicum, et, quand le musicien entonna les chants de Néron, […] il applaudit même le premier. »
[1482] *Vitellius*, XIV.

Qu'en est-il du livre VII ? Parce qu'il fait état d'un certain nombre de faits curieux et pittoresques, on ne peut recuser l'orientation morale de l'anecdote historique. Ajoutons même que les vers anonymes, les *rumores* et les paroles rapportées interviennent comme les élements d'une implacable démonstration : car Suétone, s'il élargit ainsi le champ de l'Histoire, prend parti, absout ou condamne ces trois dirigeants. En outre la faible densité du livre VII masque dans une moindre mesure les intentions de Suétone : aussi l'opinion qu'il insinue devient-elle alors trop aisément identifiable. Mais il est temps d'examiner le livre VIII.

D. Livre VIII : L'intensification des *uirtutes* et des *uitia*

Un tableau résume les vers anonymes, les *rumores* et les paroles attribuées aux Flaviens :

	LIVRE VIII : *DIVVS VESPASIANUS, DIVVS TITVS, DOMITIANVS*
RUMORES	**IV :** « **On dit même** qu'il fut convaincu d'avoir extorqué deux cent mille sesterces à un jeune homme pour lequel il avait obtenu le laticlave contre la volonté de son père. » **V :** « Aussi, **dit-on**, le père de Vespasien, Sabinus, annonça-t-il à sa mère qu'il lui était né un petit-fils destiné à être empereur. » **XVI :** « **On croit même** qu'il élevait à dessein aux emplois les plus considérables les agents du trésor les plus rapaces, afin de les condamner lorsqu'ils se seraient enrichis […]. **Certains prétendent** que cette extrême cupidité était dans sa nature […]. **D'autres, au contraire, pensent** qu'il fut obligé de recourir au pillage et à la rapine par l'extrême pauvreté du trésor et du fisc. » **XXI :** « A nul autre moment, **dit-on**, il n'était d'humeur plus facile ni plus bienveillante… » **XXV :** « **On dit même** qu'il vit un jour en songe […], une balance dont les deux plateaux, portant l'un Claude et Néron, l'autre, lui et ses fils, se faisaient équilibre. Et ce rêve ne fut pas menteur… »
LES PAROLES DE VESPASIEN	**VIII :** « Un jeune homme, auquel il avait accordé une préfecture, venant le remercier tout parfumé d'essence, il lui adressa cette observation très sévère : *J'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail.* » **IX :** « *Il ne faut pas injurier les sénateurs, mais tout citoyen est en droit de répondre à une injure*. » **XII :** « Le jour de son triomphe, […] il n'hésita pas à confesser qu'*il était justement puni d'avoir, à son âge, été assez fou pour désirer le triomphe, comme s'il était dû à ses ancêtres ou qu'il l'eût jamais espéré.* » **XIII :** « Il se borna, en se plaignant de [Licinius Mucianus] chez un ami, à conclure par ces mots : *Moi, pourtant, je suis un homme.* » **XVI :** « *Il faut à l'Etat quarante milliards de sesterces pour qu'il puisse subsister*. » **XVIII :** « *Permettez-moi de nourrir le pauvre peuple*. » **XXIII :** « L'un de ses serviteurs favoris lui demandant un poste d'intendant pour un homme dont il se disait le frère, il ajourna sa réponse et fit venir le candidat lui-même; […] quelque temps après, comme ce serviteur insistait, il lui répondit : *Cherche-toi un autre frère : celui que tu crois être le tien est devenu le mien.* […] Comme son fils Titus lui reprochait d'avoir eu l'idée d'imposer même les urines, il lui mit sous le nez la première somme que lui rapporta cet impôt, en lui demandant *s'il était choqué par l'odeur*, et Titus lui répondant négativement, il reprit : *C'est pourtant le produit de l'urine.* Une délégation lui annonçant qu'on avait décidé de lui élever à frais publics une statue colossale d'un prix considérable, il pria ses membres de l'ériger tout de suite, de préférence, et leur montra le creux de sa main, en disant : *Le socle est prêt.* […] Dès qu'il fut touché par la maladie, il dit : *Malheur ! je crois que je deviens dieu !* » **XXIV :** « Près de succomber à la suite d'une diarrhée soudaine, il dit : *Un empereur doit mourir debout.* » **XXV :** « Malgré de multiples conjurations […], il osa déclarer au sénat que *ses fils lui succèderaient ou qu'il n'aurait point de successeur.* » ***Domitianus*, I :** « *Je m'étonne qu'il [Domitien] ne m'envoie pas à moi-même un successeur*. »
RUMORES	**II :** « A cette époque, **dit-on**, un physionomiste consulté par Narcisse, pour étudier le visage de Britannicus affirma impertubablement que celui-ci n'avait aucune chance de devenir empereur, mais que Titus qui se trouvait à côté de lui, le serait certainement. Ils étaient d'ailleurs si intimes, que, **croit-on**, Titus, son voisin de table, goûta lui aussi au breuvage qui empoisonna Britannicus. » **VII :** « On appréhendait […] son libertinage, à cause de […] sa passion fameuse pour la reine Bérénice, à laquelle, **disait-on**, il avait promis le mariage. »
LES PAROLES DE TITUS	**III :** « Il avait l'habitude […] d'imiter toutes les écritures qu'il voyait, ce qui lui faisait souvent dire qu'*il aurait été un excellent faussaire. »* **V :** « Comme pour démentir les vaines rumeurs dont il avait été l'objet : *Me voici, mon père, me voici !* » **VIII :** « Comme les gens de sa maison lui faisaient observer qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit que *personne ne devait sortir mécontent d'un entretien avec l'empereur*; se rappelant que, pendant tout le jour, il n'avait accordé de bienfait à personne, il prononça cette parole mémorable : *Mes amis, j'ai perdu ma journée.* […] Ayant annoncé un spectacle de gladiateurs, il déclara qu'*il ne le donnerait point à sa guise, mais au gré des assistants*, et il tint exactement sa promesse. » **IX :** « Il jurait qu'*il aimerait bien mourir que de faire mourir quelqu'un.* […] Deux patriciens ayant été convaincus de prétendre à l'Empire, il se contenta de les engager à y renoncer, en disant : *C'est le destin qui donne le pouvoir suprême.* […] Ayant eu connaissance de leur horoscope, il leur affirma qu'*ils étaient tous deux menacés d'un danger, mais pour plus tard, et qu'il ne viendrait pas de lui*. » **X :** « Il se plaignit avec amertume que *la vie lui fût enlevée, malgré son innocence; car aucun de ses actes ne lui laissait de remords, à l'exception d'un seul.* »
VERS ANONYME	**XIV :** « Même si tu me dévores jusqu'à la racine, je porterai toujours assez de fruits, Pour qu'on puisse faire la libation sur ta tête, ô bouc, lors de ton sacrifice. »
RUMORES	**I :** « **A ce qu'on rapporte**, il passa le temps de sa puberté et le début de son adolescence plongé dans le dénuement et dans l'opprobre. […] En outre, **il ne manqua de gens pour affirmer** que Domitien s'était également prostitué à Nerva, son futur successeur. » **XXIII :** « **A ce qu'on rapporte**, Domitien lui-même rêva qu'une loupe d'or lui venait sur la nuque et fut persuadé que cela présageait pour l'Etat une période plus heureuse et plus prospère après sa mort… »

LES PAROLES DE DOMITIEN	**II :** « Après la mort de son père, […] il ne se gêna pas pour proclamer que *le testament de Vespasien le laissait associé à l'Empire, mais qu'il avait été falsifié.* » **IV :** « Pendant tous les combats de gladiateurs, se tenait à ses pieds un jeune garçon […] ayant une tête petite et monstrueuse… On l'entendit lui demander *s'il savait pourquoi il avait jugé bon de confier le gouvernement de l'Egypte à Mettius Rufus.* » **IX :** « On citait de lui cette parole : *Un prince qui ne châtie pas les délateurs les encourage.* » **XI :** « Il avait fait introduire dans la curie des personnes accusées de lèse-majesté et comme il avait déclaré qu'*il allait éprouver en ce jour combien il était cher au sénat*, il avait obtenu qu'elles fussent condamnées à être punies suivant la coutume des ancêtres; ensuite terrifié par l'atrocité de la peine et craignant de se rendre trop odieux, il intervint en ces termes : *Pères conscrits, laissez-moi obtenir de votre pieux attachement pour moi, que les condamnés soient autorisés par vous à choisir leur supplice; ainsi, vous ménagerez vos yeux et, du même coup, tout le monde comprendra que j'ai assisté à cette séance.* » **XII :** « Indigné que le gendre de son frère eût, lui aussi, des serviteurs habillés de blanc, il s'écria : *Il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs souverains.* » **XIII :** « Une fois parvenu à l'Empire, il n'hésita point à proclamer au sénat qu'*il avait donné le pouvoir suprême aussi bien à son père qu'à son frère, et qu'ils le lui avaient rendu*, ni à déclarer, lorsqu'il reprit sa femme après son divorce, qu'*il l'avait rappelée dans sa couche sacrée.* » **XV :** « On signala tant de coups de tonnerre qu'il s'écria : *Qu'il frappe enfin celui qu'il voudra.* » **XVI :** « La veille de sa mort, comme on lui offrait des truffes, il ordonna de les réserver pour le lendemain, en ajoutant : *Si toutefois il m'est permis de les manger*, puis se tournant vers ses voisins, il déclara que *le jour suivant la lune se teindrait de sang dans le Verseau et qu'il se produirait un événement dont tout le monde parlerait dans l'univers entier.* […] Comme il se grattait avec trop de force une verrue très enflammée qu'il avait au front, le sang se mit à couler et il dit : *Plaise aux dieux que ce soit tout.* » **XVIII :** « Il se rendait compte que sa mine pudique prévenait en sa faveur, si bien qu'il s'en vanta un jour, en ces termes devant le sénat : *Jusqu'ici du moins, vous avez approuvé mes sentiments aussi bien que mon visage.* » **XX :** « Il avait des trouvailles d'expression : *Je voudrais, dit-il un jour, être aussi beau que Maetius croit l'être.* » **XXI :** « *Quel sort misérable, disait-il, que celui des princes, qui ne sont pas crus, si l'on annonce une conjuration, à moins qu'ils ne soient tués.* »

On le constate de prime abord : Suétone ne rapporte aucun vers anonyme, susceptible de déprécier Vespasien et Titus. Quant aux rumeurs, peu nombreuses dans leur ensemble, elles s'intéressent souvent aux attitudes les moins glorieuses des princes; enfin les paroles complètent le portrait des Césars, établissant ainsi une dimension exhaustive de leur caractère.

A. *Diuus Vespasianus*

Examinons les rumeurs qui concernent l'empereur : majoritairement favorables à Vespasien, elles apportent aussi un certain nombre de réponses formulées par le biais de l'anonymat. Ainsi apprend-on comment Vespasien, alors simple particulier, s'abaisse au métier de muletier[1483], puis détourne des fonds afin d'échapper à une ruine financière :

> *Conuictus quoque **dicitur** ducenta sestertia expressisse iuueni, cui latum clauum aduersus patris uoluntatem impetrarat,eoque nomine grauiter increpitus*.
> « On dit même qu'il fut convaincu d'avoir extorqué deux cent mille sesterces à un jeune homme pour lequel il avait obtenu le laticlave contre la volonté de son père. » (*Diuus Vespasianus*, IV)

Loin d'être anodine, cette première anecdote s'ouvre en réalité sur « le seul défaut »[1484] de Vespasien : sa *pecuniae cupiditas*. Par amour de l'argent[1485], l'empereur a créé maints impôts, s'est livré à des spéculations déshonorantes, mais en outre il aurait laissé les agents du fisc s'enrichir[1486] : par le truchement d'une rumeur, Suétone justifie habilement l'attitude de Vespasien :

> *Quidam natura cupidissimum tradunt […]. Sunt contra qui opinentur ad manubias et rapinas necessitate compulsum summa aerarii fiscique inopia […]. **Quod et ueri similius uidetur, quando et male partis optime usus est***.

[1483] *Diuus Vespasianus*, IV.
[1484] *Diuus Vespasianus*, XVI : *Sola est, in qua merito culpetur, pecuniae cupiditas*.
[1485] Voir *Diuus Vespasianus*, XVI.
[1486] *Diuus Vespasianus*, XVI : « On croit même qu'il élevait à dessein aux emplois les plus considérables les agents du trésor les plus rapaces, afin de les condamner lorsqu'ils se seraient enrichis […]. »

> « Certains prétendent que cette extrême cupidité était dans sa nature […]. D'autres, au contraire, pensent qu'il fut obligé de recourir au pillage et à la rapine par l'extrême pauvreté du trésor et du fisc. […] Ce qui rend cette seconde opinion plus vraisemblable, c'est qu'il fit le meilleur usage même de ce qu'il avait mal acquis. » (*Diuus Vespasianus*, XVI)

Remarquons que Suétone impose ici un verdict : *Quod et ueri similius uidetur, quando et male partis optime usus est*; aussi l'accusation de *rapacitas* est-elle déviée car elle dépend du verbe *tradunt*. Pour les autres rumeurs, elles font état de prodiges annonçant l'avènement[1487] et d'un songe prophétique sur la dynastie flavienne[1488]; une dernière enfin dévoile l'humeur bienveillante de Vespasien, au sein de sa *domus* :

> *In principatu maturius semper ac de nocte uigilabat […]; a secreto in balineum tricliniumque transibat. Nec ullo tempore* ***facilior*** *aut* ***indulgentior traditur*** *eaque momenta domestici ad aliquid petendum magnopere* ***captabant***.
> « Depuis son avènement, il se levait toujours de bonne heure […], de sa chambre il passait au bain puis à la salle à manger. A nul autre moment, dit-on, il n'était d'humeur plus facile ni plus bienveillante et les gens de sa maison avaient bien soin d'en profiter pour lui adresser leurs demandes. » (*Diuus Vespasianus*, XXI)

De fait Suétone exprime son opinion sur la personnalité *facilis aut indulgens* de Vespasien. Sur le plan stylistique, la rumeur s'efface devant un fait attesté puisque le biographe débute sa phrase avec le verbe *traditur* et la poursuit par un imparfait de l'indicatif : *captabant*. Un tel usage de la rumeur qui s'intéresse aux détails infimes ou accessoires, induit alors un jugement particulièrement favorable du prince. Car la volonté de Suétone est aussi d'orienter sa narration vers l'issue souhaitée : Vespasien passe pour un bon dirigeant que sa *pecuniae cupiditas* ne doit pas discréditer outre mesure.
Découvrons ensuite les paroles de Vespasien : que reflètent-elles en effet ?

> *Auctoritas et quasi maiestas quaedam ut scilicet inopinato et adhuc nouo principi deerat; haec quoque accessit.*
> « Le prestige et comme une sorte de majesté manquaient à Vespasien, du fait de son élévation inattendue et encore récente; ils lui furent donnés eux aussi. » (*Diuus Vespasianus*, VII)

Par le biais de cette affirmation catégorique, Suétone accommode alors les propos de Vespasien à sa personnalité clémente et modeste[1489]. Dans la vie publique, le *princeps* justifie souvent sa conduite, en l'accompagnant d'« un bon mot »[1490] ou d'une simple intervention orale : on le voit ainsi restaurer la discipline[1491], rétablir l'harmonie entre les sénateurs et le chevaliers[1492], ou encore supporter avec indulgence

[1487] *Diuus Vespasianus*, V : « Dans une propriété de banlieue appartenant aux Flavii, le tronc d'un chêne séculaire consacré à Mars poussa tout à coup, chaque fois que Vespasia mit au monde l'un de ses trois enfants, une nouvelle branche qui symbolisait manifestement le destin réservé à chacun d'eux : la première, très grêle, se dessécha rapidement; aussi la fille de Vespasia ne vécut-elle pas une année; la seconde était si forte et si longue, qu'elle présageait une grande prospérité; quant à la troisième, elle ressemblait à un arbre. Aussi, dit-on, le père de Vespasien, Sabinus, s'autorisant par surcroît une prédiction d'haruspice, annonça-t-il à sa mère qu'il lui était né un petit-fils destiné à être empereur. »
[1488] *Diuus Vespasianus*, XXV.
[1489] *Diuus Vespasianus*, XII : « Le jour de son triomphe, […] il n'hésita pas à confesser qu'il était justement puni d'avoir, à son âge, été assez fou pour désirer le triomphe, comme s'il était dû à ses ancêtres ou qu'il l'eût jamais espéré. »
[1490] *Diuus Vespasianus*, XXII.
[1491] *Diuus Vespasianus*, VIII : « Un jeune homme, auquel il avait accordé une préfecture, venant le remercier tout parfumé d'essence, il lui adressa cette observation très sévère : *J'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail.* »

les libertés que les citoyens prennent avec lui[1493]. D'autres propos mettent en avant un sens certain du devoir et des responsabilités : le souci qu'a Vespasien de rééquilibrer les finances de l'Empire[1494] et de « nourrir le pauvre peuple »[1495] l'indique clairement. Dans quelle mesure alors « le prestige et comme une sorte de majesté » font-ils au début défaut à l'empereur ? Serait-ce en raison de son humour exacerbé[1496] et sa passion[1497] pour les plaisanteries[1498] souvent triviales ?

> *Maxime tamen dicacitatem adfectabat in deformibus lucris, ut inuidiam aliqua cauillatione dilueret transferretque ad sales. […] Reprehendenti filio Tito, quod etiam urinae uectigal commentus esset, pecuniam ex prima pensione admouit ad nares, sciscitans « num odore offenderetur »; et illo negante : « Atquin », inquit, « e lotio est. »*
>
> « Mais c'était surtout à propos de ses gains honteux qu'il affectait ce ton moqueur, pour en atténuer le caractère odieux par quelque plaisanterie et les faire passer grâce à un bon mot. […] Comme son fils Titus lui reprochait d'avoir eu l'idée d'imposer même les urines, il lui mit sous le nez la première somme que lui rapporta cet impôt, en lui demandant s'il était choqué par l'odeur, et Titus lui répondant négativement, il reprit : *C'est pourtant le produit de l'urine.* » (*Diuus Vespasianus*, XXIII)

En rapportant ces propos, Suétone rend son avis sur une dimension de caractère : si la *parsimonia* de Vespasien évoque ici la caricature, un tel sens de l'humour permet aussi de dédramatiser l'acquisition de gains particulièrement honteux. Toujours est-il que l'empereur aime à voir les aspects plaisants et insolites de la réalité : cela ne l'empêche pas de recouvrer son sérieux et sa noblesse, lorsque la situation l'exige[1499]. Pour l'exemple, voyons en quels termes contrastés le *princeps* évoque sa mort :

> *Prima quoque morbi accessione : « Vae », inquit, « puto deus fio ». […] Aluo repente usque ad defectionem soluta, « imperatorem » ait « stantem mori oportere »; dumque consurgitac nititur, inter manus subleuantium extinctus est.*
>
> « Dès qu'il fut touché par la maladie, il dit : *Malheur ! je crois que je deviens dieu !* […] Près de succomber à la suite d'une diarrhée soudaine, il dit : *Un empereur doit mourir debout* et tandis qu'il faisait un effort pour se lever, il mourut entre les bras de ceux qui le soutenaient. » (*Diuus Vespasianus*, XXIII et XXIV)

Parce qu'il est une donnée fondamentale de Vespasien, l'humour s'applique même à la mort : *« Vae », inquit, « puto deus fio »*; d'un autre côté, on retrouve dans l'attitude finale du prince, une dignité pleine de courage et de majesté impériale : *« imperatorem » ait « stantem mori oportere ».* Car Suétone attribue à

[1492] *Diuus Vespasianus*, IX : « Il ne faut pas injurier les sénateurs, mais tout citoyen est en droit de répondre à une injure. »
[1493] *Diuus Vespasianus*, XIII : « Il se borna, en se plaignant de [Licinius Mucianus] chez un ami, à conclure par ces mots : *Moi, pourtant, je suis un homme.* »
[1494] *Diuus Vespasianus*, XVI : « Il faut à l'Etat quarante milliards de sesterces pour qu'il puisse subsister. »
[1495] *Diuus Vespasianus*, XVIII.
[1496] *Domitianus*, I : « Je [Vespasien] m'étonne qu'il [Domitien] ne m'envoie pas à moi-même un successeur. »
Diuus Vespasianus, XXIII : « Une délégation lui annonçant qu'on avait décidé de lui élever à frais publics une statue colossale d'un prix considérable, il pria ses membres de l'ériger tout de suite, de préférence, et leur montra le creux de sa main, en disant : *Le socle est prêt.* »
[1497] *Diuus Vespasianus*, XXII : « Toujours plein de bonhomie, qu'il fût à table ou ailleurs, il réglait souvent les affaires à l'aide d'un bon mot, car il était fort moqueur, mais plaisantait d'une façon bouffonne et triviale, ne reculant même pas devant les obscénités. »
[1498] *Diuus Vespasianus*, XXIII : « L'un de ses serviteurs favoris lui demandant un poste d'intendant pour un homme dont il se disait le frère, il ajourna sa réponse et fit venir le candidat lui-même; […] quelque temps après, comme ce serviteur insistait, il lui répondit : *Cherche-toi un autre frère : celui que tu crois être le tien est devenu le mien.* »
[1499] *Diuus Vespasianus*, XXV : « Malgré de multiples conjurations […], il osa déclarer au sénat que ses fils lui succèderaient ou qu'il n'aurait point de successeur. »

Vespasien des propos vraisemblables qu'il coordonne à la personnalité profonde du prince. Les rumeurs, en revanche, édulcorent la *pecuniae cupiditas* de l'empereur : les précautions langagières du biographe détournent aussi souvent l'accusation, qu'elles établissent les intentions bienveillantes du *princeps*. Etudions ensuite le cas de Titus.

B. *Diuus Titus*

Examinons dans un premier temps la portée des rumeurs : que révèlent-elles, dès le paragraphe II ?

> *Quo quidem tempore* ***aiunt*** *metoposcopum a Narcisso Claudi liberto adhibitum, ut Britannicum inspiceret, constantissime affirmasse illum quidem nullo modo, ceterum Titum, qui tunc prope astabat, utique imperaturum. Erant autem adeo familiares, ut de potione, qua Britannicus hausta periit, Titus quoque iuxta cubans gustasse* ***credatur*** *grauique morbo adflictatus diu*.
> « A cette époque, dit-on, un physionomiste consulté par Narcisse, l'affranchi de Claude, pour étudier le visage de Britannicus affirma impertubablement que celui-ci n'avait aucune chance de devenir empereur, mais que Titus qui se trouvait à côté de lui, le serait certainement. Ils étaient d'ailleurs si intimes, que, croit-on, Titus, son voisin de table, goûta lui aussi au breuvage qui empoisonna Britannicus. » (*Diuus Titus*, II)

Par le biais de rumeurs à valeur anecdotique, Suétone s'intéresse aux petits faits curieux dont le récit éclaire le contexte historique : aussi apprend-on dans quelles circonstances, Titus, alors élevé à la cour avec Britannicus[1500], reçoit un présage de règne[1501]. Puis la seconde rumeur, plus audacieuse, présente le jeune garçon, « goût[ant] lui aussi au breuvage qui empoisonna Britannicus » : pareille précision confirme alors l'inclination du biographe pour les détails piquants et inédits. Bien plus, la conduite de Titus est aussi stigmatisée :

> *Praeter saeuitiam suspecta in eo etiam luxuria erat […]; nec minus libido propter exoletorum et spadanum greges propterque insignem reginae Berenices amorem, cui etiam nuptias pollicitur ferebatur.*
> « Outre sa cruauté, on appréhendait encore son intempérance […]; et non moins son libertinage, à cause de ses troupes de mignons et d'eunuques, et de sa passion fameuse pour la reine Bérénice, à laquelle, disait-on, il avait même promis le mariage. » (*Diuus Titus*, VII)

Malgré une solide réputation de libertinage, Titus renonce à son amour pour la reine d'Orient; pour quelles raisons alors Suétone mentionne-t-il la promesse d'un mariage éventuel ? Puisque ce fait relève de la conjecture, il permet donc de contraster les travers supposés de l'empereur avec ses *uirtutes summae* :

> *At illi ea fama pro bono cessit conuersaque est in maximas laudes,* ***neque uitio ullo reperto et contra uirtutibus summis****.*

[1500] *Diuus Titus*, II : *Educatus in aula cum Britannico…*
[1501] C'est là le rôle de la physiognomonie.

« Mais cette mauvaise renommée tourna à son avantage et fit place aux plus grands éloges, quand on ne découvrit en lui aucun vice et, au contraire, les plus rares vertus. » (*Diuus Titus*, VII)

Dès lors les craintes[1502] qu'inspire Titus ne paraissent plus fondées. Car la rumeur, si elle relève souvent de l'anecdote, a aussi pour but d'orienter le récit vers une image très favorable de l'empereur : il est en effet probable que les paroles attribuées à Titus traduisent aussi un tel degré de perfection.

Quels sont les propos d'un prince, appelé « l'amour et les délices du genre humain »[1503] ? S'ils mettent en avant les nombreuses vertus morales du prince, ils faussent cependant une personnalité plus complexe que le laisse supposer Suétone. Car les paroles de Titus le figent dans une expression laudative : outre ses qualités du corps[1504] et de l'esprit, le prince affiche une attitude exemplaire, en toute occasion[1505]; ainsi en témoigne cet extrait :

Et admonentibus domesticis, quasi plura polliceretur quam praestare posset, « non oportere » ait « quemquam a sermone principis tristem discedere »; atque etiam recordatus quondam super cenam, quod nihil cuiquam toto die praestitisset, memorabilem illam meritoque laudatam uocem edidit : « Amici, diem perdidi. » […] Pontificatum maximum ideo se professus accipere ut puras seruaret manus, fidem praestitit […] « periturum se potius quam perditurum » adiurans.

« Comme les gens de sa maison lui faisaient observer qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit que personne ne devait sortir mécontent d'un entretien avec l'empereur; un soir même, à table, se rappelant que, pendant tout le jour, il n'avait accordé de bienfait à personne, il prononça cette parole mémorable, que l'on célèbre avec raison : *Mes amis, j'ai perdu ma journée.* […] Il avait déclaré qu'il acceptait le souverain pontificat seulement pour garder les mains pures, et il tint parole […], il jurait qu'il aimerait bien mourir que de faire mourir quelqu'un. » (*Diuus Titus*, VIII et IX)

De ces paroles dignes d'un grand *princeps*, émanent une bienveillance naturelle et une profonde humanité[1506] : mais n'est-ce pas ainsi que réagissent tous les empereurs tyranniques[1507], au début de leur règne ? Il n'empêche que Suétone veut voir en Titus, un être d'exception, emporté en pleine force de l'âge. Seuls les derniers propos de l'empereur rendent compte de cette personnalité mystérieuse et peut-être aussi incomprise :

Deinde ad primam statim mansionem febrim nanctus, cum inde lectica transferretur, suspexisse ***dicitur*** *dimotis pallulis caelum, multumque conquestus « eripi sibi uitam immerenti; neque enim extare ullum suum factum paenitendum excepto dum taxat uno. »*

[1502] *Diuus Titus*, VII : « Outre sa cruauté, on appréhendait encore son intempérance […]; et non moins son libertinage […]; on appréhendait sa rapacité […]; enfin, tous le considéraient et le représentaient ouvertement comme un autre Néron. »

[1503] *Diuus Titus*, I : *amor ac deliciae generis humani.*

[1504] *Diuus Titus*, III : « Il avait l'habitude […] d'imiter toutes les écritures qu'il voyait, ce qui lui faisait souvent dire qu'il aurait été un excellent faussaire. »

[1505] *Diuus Titus*, IV : « Comme pour démentir les vaines rumeurs dont il avait été l'objet : *Me voici, mon père, me voici !* »

[1506] *Diuus Titus*, IX : […] Deux patriciens ayant été convaincus de prétendre à l'Empire, il se contenta de les engager à y renoncer, en disant : *C'est le destin qui donne le pouvoir suprême.* […] Ayant eu connaissance de leur horoscope, il leur affirma qu'ils étaient tous deux menacés d'un danger, mais pour plus tard, et qu'il ne viendrait pas de lui. »

[1507] *Tiberius*, XXVI à XXIX : sa modestie; XXX à XXXII : son respect des institutions; XXXIII à XXXVII : son souci des bonnes mœurs publiques; *Caligula*, XII à XIV : son avènement et sa popularité; XV à XVI : ses *prima acta*; XVIII à XXI : sa bonne administration de la cité; *Nero*, X à XVII : son programme de gouvernement et sa gestion de la cité; *Domitien*, IV à IX : les débuts de son règne, sa gestion de la cité.

« Il fut ensuite pris par la fièvre dès la première étape et tandis qu'il poursuivait sa route en litière, ayant fait écarter les mantelets, il leva, dit-on, les yeux au ciel et se plaignit avec amertume que la vie lui fût enlevée, malgré son innocence; car aucun de ses actes ne lui laissait de remords, à l'exception d'un seul. » (*Diuus Titus*, IX)

Entourées d'une évidente mélancolie, les dernières paroles de l'empereur soulèvent l'hypothèse d'une faute irréparable : est-ce pour cela que Suétone recourt au verbe *dicitur* ? Sur ce point le biographe opte pour une réserve prudente.

Ainsi les paroles attribuées à Titus sont celles d'un prince idéalisé; même les rumeurs servent de prétexte pour magnifier ses vertus. Dans ces circonstances, la véritable personnalité de Titus contraste vivement avec celle de Domitien.

C. *Domitianus*

Etudions déjà le vers anonyme, écrit en langue grecque :

« Même si tu me dévores jusqu'à la racine, je porterai toujours assez de fruits,
Pour qu'on puisse faire la libation sur ta tête, ô bouc, lors de ton sacrifice. » (*Domitianus*, XIV)

Si ce vers déprécie volontairement Domitien, force est de reconnaître les intentions louables du prince :

Ad summam quondam ubertatem uini, frumenti uero inopiam existimans nimio uinearum studio neglegi arua, edixit, ne quis in Italia nouellaret utque in prouinciis uineta succiderentur, relicta ubi plurimum dimidia parte; ***nec exequi rem perseuerauit****.*
« Une année où le vin était en abondance, alors que le blé manquait, estimant que la culture exagérée de la vigne faisait négliger les terres, il interdit d'en planter en Italie, et donna l'ordre de couper des ceps, dans les provinces, en n'en laissant que la moitié au maximum; mais il ne fit pas exécuter cet édit. » (*Domitianus*, VII)

En dépit de ces mesures justifiées, Domitien passe pour un « vieux bouc » que l'on menace de mort. Pourtant le choix de ce vers anonyme n'est pas dû au hasard : il rappelle en effet comment le prince, « devenu par une semblable conduite un objet de terreur et de haine pour tous »[1508], vit désormais dans la crainte obsessionnelle d'être assassiné[1509].

Que constate-t-on lorsqu'on examine les rumeurs ? Déjà leur situation dans l'œuvre est significative puisque Suétone en insère une première dès le paragraphe I, puis il conclut la *Vie de Domitien*, usant encore de la rumeur. Prenons connaissance de l'accusation initiale, lancée par Suétone :

Pubertatis ac primae adulescentiae tempus tanta inopia tantaque infamia gessisse ***fertur****, ut nullum argenteum uas in usu haberet. […]* ***Nec defuerunt qui affirmarent****, corruptum Domitianum et* ***a Nerva*** *successore mox suo*.

[1508] *Domitianus*, XIV : *Per haec terribilis cunctis et inuisus…*
[1509] *Domitianus*, XIV : « Aussi, toujours tremblant et plein d'inquiétude, était-il impressionné outre mesure même par les plus légers soupçons. »

« A ce qu'on rapporte, il passa le temps de sa puberté et le début de son adolescence plongé dans le dénuement et dans l'opprobre, car il ne possédait même pas pour son usage un seul vase d'argent. […] En outre, il ne manqua de gens pour affirmer que Domitien s'était également prostitué à Nerva, son futur successeur. » (*Domitianus*, I)

Pourquoi la jeunesse de Domitien s'est-elle déroulée « dans le dénuement et dans l'opprobe », alors que son frère Titus a bénéficié d'une éducation de qualité[1510], *in aula* ? Suétone n'avance aucune explication susceptible d'éclaircir ce point précis de l'Histoire. De même l'hypothèse selon laquelle Domitien se serait prostitué à Nerva, est-elle fiable ? Ce que l'on peut affirmer, c'est que ces deux anecdotes introductives jettent le discrédit sur le futur empereur : mais n'est-ce pas précisément l'objectif de Suétone ? Pareilles rumeurs insinuent une opinion si défavorable de Domitien, qu'on ne doute pas de leur véracité : pourtant le biographe qui a vécu sa jeunesse sous cet empereur, relate des rumeurs, plutôt que des faits formels. Voyons ensuite quel autre paradoxe soulève la fin du paragraphe XXIII :

Ipsum etiam Domitianum ***ferunt*** *somniasse gibbam sibi pone ceruicem auream enatam, pro certoque habuisse* ***beatiorem post se laetioremque*** *portendi rei publicae statum, sicut sane breui euenit* ***abstinentia et moderatione insequentium principum***.
« A ce qu'on rapporte, Domitien lui-même rêva qu'une loupe d'or lui venait sur la nuque et fut persuadé que cela présageait pour l'Etat une période plus heureuse et plus prospère après sa mort, ce qui fut bientôt réalisé, à coup sûr, grâce au désintéressement et à la modération des empereurs qui lui succédèrent. » (*Domitianus*, XXIII)

Parce que le rêve de Domitien présage l'époque « plus heureuse et plus prospère » des Antonins, Suétone met en contraste la pesante et menaçante tyrannie de Domitien avec la douceur de vivre sous Trajan[1511]; dès lors les prétendues incartades de Nerva sont récusées, ou du moins passées sous silence. Dans cette perspective, on comprend pourquoi les rumeurs déprécient particulièrement le dernier Flavien, mais plus encore son règne, en tout point opposé à celui de Titus. Voyons ensuite quels propos sont attribués à Domitien.

Par le biais des paroles rapportées, Suétone affine le portrait d'un empereur amer[1512], cruel[1513] et orgueilleux[1514]. Pourtant Domitien est aussi le prince qui a tenu ce langage :

Princeps qui delatores non castigat, irritat.
« Un prince qui ne châtie pas les délateurs les encourage. » (*Domitianus*, IX)

[1510] *Diuus Titus*, II : « Il fut élevé à la cour avec Britannicus et fit les mêmes études que lui, sous la direction des mêmes maîtres. »
[1511] Pour l'exemple, citons le *Panégyrique de Trajan*, par Pline le Jeune.
[1512] *Domitianus*, II : « Après la mort de son père, […] il ne se gêna pas pour proclamer que le testament de Vespasien le laissait associé à l'Empire, mais qu'il avait été falsifié. » XIII : « Une fois parvenu à l'Empire, il n'hésita point à proclamer au sénat qu'il avait donné le pouvoir suprême aussi bien à son père qu'à son frère, et qu'ils le lui avaient rendu. »
[1513] *Domitianus*, XI : « Il avait fait introduire dans la curie des personnes accusées de lèse-majesté et comme il avait déclaré qu'il allait éprouver en ce jour combien il était cher au sénat, il avait obtenu qu'elles fussent condamnées à être punies suivant la coutume des ancêtres; ensuite terrifié par l'atrocité de la peine et craignant de se rendre trop odieux, il intervint en ces termes : *Pères conscrits, laissez-moi obtenir de votre pieux attachement pour moi, que les condamnés soient autorisés par vous à choisir leur supplice; ainsi, vous ménagerez vos yeux et, du même coup, tout le monde comprendra que j'ai assisté à cette séance.* »
[1514] *Domitianus*, XII : « Indigné que le gendre de son frère eût, lui aussi, des serviteurs habillés de blanc, il s'écria : *Il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs souverains.* » XIII : « Une fois parvenu à l'Empire, il n'hésita point […] à déclarer, lorsqu'il reprit sa femme après son divorce, qu'il l'avait rappelée dans sa couche sacrée. »

Puisque le *princeps* n'a pas toujours agi en despote[1515], pour quelles raisons ses paroles ont-elles souvent une connotation négative très marquée ? En réalité Suétone prête à Domitien des propos ambigus qui le désavantagent, plus qu'ils ne le mettent en valeur : on le constate lorsque le biographe caractérise l'esprit de l'empereur[1516], sa conversation élégante[1517] et son physique avantageux[1518]. Même l'attitude du prince « pendant tous les combats de gladiateurs » devient sujette à caution :

> *Spectacula assidue magnifica et sumptuosa edidit non in amphitheatro modo, uerum et in circo […]. Ac per omne gladiatorum spectaculum ante pedes ei stabat* ***puerulus coccinatus paruo portentosoque capite****, cum quo plurimum fabulabatur, nonnumquam serio. Auditus est certe, dum ex eo quaerit, « ecquid sciret, cur sibi uisum esset ordinatione proxima Aegypto praeficere Mettium Rufum. »*
>
> « Il donna constamment des spectacles très coûteux, non seulement dans l'amphithéâtre, mais encore dans le cirque […]. Pendant tous les combats de gladiateurs, se tenait à ses pieds un jeune garçon vêtu d'écarlate ayant une tête petite et monstrueuse, avec lequel il échangeait de nombreux propos, quelquefois sérieux. En tout cas, on l'entendit lui demander s'il savait pourquoi il avait jugé bon de confier le gouvernement de l'Egypte à Mettius Rufus. » (*Domitianus*, IV)

Ainsi privés de leur contexte, semblables propos paraissent aussi incompréhensibles que douteux : pourtant Suétone les relate dans le but évident de reléguer les spectacles magnifiques de Domitien au second plan. Intéressons-nous maintenant aux paroles prononcées par l'empereur, juste avant sa mort : si le prince défie Jupiter dans un moment de colère[1519], d'autres propos confirment sa prescience d'un danger immédiat :

> *Pridie quam periret, cum oblatos tubures seruari iussisset in crastinum adiecit : « Si modo uti licuerit », et conuersus ad proximos affirmauit « fore ut sequenti die luna se in aquario cruentaret factumque aliquod existeret, de quo loquerentur homines per terrarum orbem. » […] Ac dum exulceratam in fronte uerrucam uehementius scalpit, profluente sanguine : « Vtinam », inquit, « hactenus ! »*
>
> « La veille de sa mort, comme on lui offrait des truffes, il ordonna de les réserver pour le lendemain, en ajoutant : *Si toutefois il m'est permis de les manger*, puis se tournant vers ses voisins, il déclara que le jour suivant la lune se teindrait de sang dans le Verseau et qu'il se produirait un événement dont tout le monde parlerait dans l'univers entier. […] Comme il se grattait avec trop de force une verrue très enflammée qu'il avait au front, le sang se mit à couler et il dit : *Plaise aux dieux que ce soit tout.* » (*Domitianus*, XVI)

Pour préciser dans quelle atmosphère de suscipion et d'angoisse évolue le prince, Suétone réunit dans un même paragraphe, les différents propos de celui-ci : on le voit, Domitien semble parfaitement conscient de la

[1515] *Domitianus*, IX : « Tant qu'il fut simple particulier, il ne donna pas lieu au moindre soupçon de cruauté et d'avarice, mais, tout au contraire, fit souvent éclater son désintéressement et même sa générosité. »
[1516] *Domitianus*, XX : « Il avait des trouvailles d'expression : *Je voudrais, dit-il un jour, être aussi beau que Maetius croit l'être.* »
[1517] *Domitianus*, XXI : « Quel sort misérable, disait-il, que celui des princes, qui ne sont pas crus, si l'on annonce une conjuration, à moins qu'ils ne soient tués. »
[1518] *Domitianus*, XVIII : « Il se rendait compte que sa mine pudique prévenait en sa faveur, si bien qu'il s'en vanta un jour, en ces termes devant le sénat : *Jusqu'ici du moins, vous avez approuvé mes sentiments aussi bien que mon visage.* »
[1519] *Domitianus*, XV : « On signala tant de coups de tonnerre qu'il s'écria : *Qu'il frappe enfin celui qu'il voudra.* »

menace encourue, même s'il en ignore encore la nature. Toujours est-il que le biographe aime à rapporter les craintes légitimes d'un homme qui a probablement mérité son sort.

Par le biais des vers anonymes, des *rumores* et des paroles rapportées, Suétone ternit sciemment la réputation de l'empereur : or le dernier Flavien est loin d'avoir commis les excès de Caligula ou de Néron. Il semble même que le parti pris de l'auteur accentue plus encore la personnalité mystérieuse et mal connue du *princeps* : serait-ce alors pour pallier les lacunes que Suétone propose une version très succinte de la *Vie de Domitien* ? En ce sens la courte biographie consacrée à ce dirigeant ne répond que très modestement aux quatorze années de ce long règne.

Que dire alors de l'orientation morale du livre VIII ? Pour cela, il faut envisager la façon dont Suétone prend constamment parti et dénature la réalité historique, par son art de manipuler les informations. Aussi éprouve-t-on souvent le sentiment que la recherche du pittoresque et de l'anecdote scandaleuse permet à Suétone de communiquer son opinion sur ces empereurs, et même de l'imposer : la liberté d'appréciation disparaît alors puisque les détails propres à la caractérisation des Flaviens, ont pour objectif d'intensifier ou de supprimer certains aspects de leur existence et de leur personnalité. Malgré ce constat, Suétone continue de cumuler dans ces *Vies*, une quantité inégalable de faits accessoires.

Dans quelle mesure les vers anonymes, les *rumores* et les paroles impériales ont-ils affiné l'orientation morale de l'œuvre ? Par souci de clarté et de précision, Suétone rassemble un grand nombre de renseignements qui servent à illustrer les tendances du César dépeint. Ainsi les vers anonymes ou autres graffitis évoquent-ils les aspects les moins glorieux des princes : s'il s'avère impossible de contrôler leur authenticité, ils inspirent cependant confiance et procurent au texte un sentiment intense de vérité. Les rumeurs que Suétone prête quelquefois aux bruits publics surgissent à tout moment dans les *Vies* : non seulement elles séduisent le goût du biographe pour les détails pittoresques et inédits, mais elles restituent aussi une image nuancée et complexe de la réalité. Enfin les paroles attribuées aux Césars caractérisent leur personnalité, mais plus encore leurs dispositions morales. Dès lors l'Histoire n'est plus seulement une succession de guerres et de bouleversements politiques, puisque Suétone y intègre les menus détails de l'existence quotidienne. Mais dans son désir de situer les Césars dans la perspective de l'*humanitas*, le biographe prononce le jugement de ces hommes : dès lors les anecdotes relatées mettent en évidence les vertus du *princeps* ou au contraire, les vices du *dominus*.

*

Cette dernière partie a-t-elle en effet montré une écriture de la décadence ?

Concluons de cette étude que la mort a, chez Suétone, un sens à la fois moral et symbolique. Puisque la mort est, semble-t-il, la sanction de la vie plutôt que son reflet, les Césars connaissent une fin méritée, parfois conforme à leurs désirs, le plus souvent indigne ou abominable. Car Suétone semble croire à une justice immanente à laquelle nul n'échappe : dès lors que les bons dirigeants décèdent selon leurs vœux, les mauvais princes n'éludent pas une mort atroce et sanglante. Pareille écriture s'intéresse donc

particulièrement aux liens qui unissent la morale et l'Histoire : en plus de son aspect édifiant, la mort permet aux Césars de coexister, en quelque sorte, avec le concept d'universalité. Or ces empereurs ont désormais le pouvoir de survivre sans fin dans la mémoire collective, ainsi immortalisés.

On l'a ensuite constaté, une écriture de la décadence s'accompagne nécessairement de morale. Cela explique en grande partie la présence des vers anonymes, des *rumores* et des paroles attribuées aux princes : dans sa recherche constante du fait curieux et spectaculaire, Suétone privilégie en effet les anecdotes piquantes, voire scandaleuses, qui enrichissent chacune des biographies. Est-ce alors parce que la matière historique se veut malléable, que l'auteur agrémente sa narration de détails accessoires et peut-être aussi imaginaires ? De fait les informations d'origine diverse que Suétone juxtapose dans ses *Vies*, orientent souvent la réalité historique dans le sens du roman noir, autant qu'elles restituent de la façon la plus plaisante, une vision exhaustive des personnalités impériales.

Une écriture de la décadence est-elle alors manifeste dans les *Vies des douze Césars* ? Parce qu'il fait preuve de sévérité morale et même de moralisme, Suétone n'écrit pas seulement la décadence : il invite à porter un jugement sur les Césars. Ainsi dissimulé derrière une prudente réserve et un détachement affecté, le biographe ne reste ni neutre ni indifférent devant les faits qu'il énonce. Car sa vision du monde et des hommes, structurée par la discrimination entre le bien et le mal, recèle dans chaque biographie, un souci presque obsessionnel des valeurs éthiques. Dans quelle perspective une écriture moralisante, enrichie de détails et de nuances, s'ingénie-t-elle à contraster les vertus des Césars avec leurs vices ? Elle permet certes d'élaborer une conception du prince idéal et d'énoncer les dangers du principat, mais elle exhibe plus encore la véritable nature des dirigeants romains. Et cela s'explique puisqu'une écriture de la décadence peut induire une telle perception des empereurs : or l'écriture suétonienne démystifie véritablement les Césars.

CONCLUSION

Comment les *Vies des douze Césars* se situent-elles par rapport au concept de décadence ? Il est temps d'en récapituler les principaux résultats.

Voyons d'abord ce qu'a révélé l'existence quotidienne des empereurs.

Déjà le pouvoir irréversible de l'hérédité emprisonne les dirigeants romains dans un *fatum* immuable et prédéterminé puisque Suétone supprime sciemment la notion de libre arbitre, convaincu de l'efficacité des *prodigia*. Notre intérêt pour l'enfance des princes a ensuite mis en évidence un dérèglement de l'autorité parentale : souvent privés de la chaleur d'une cellule familiale stable, les Césars n'ont pas connu de conditions réellement favorables à l'acquisition d'un équilibre psychologique, d'autant que l'énormité du pouvoir mis en jeu a disloqué les membres d'une même famille.

Cela n'empêche pas les princes de recevoir une formation de qualité, entourés de philosophes et de lettrés : outre les *studia liberalia*, les dirigeants se consacrent aussi à l'*ars dicendi*, mais plus encore à l'écriture. Pourtant leurs productions littéraires, ainsi que leurs talents d'orateur servent une quête de popularité qui est une preuve du concept de décadence morale selon les Anciens et un concept sans valeur au XIX^{ème}; il en est de même pour les *congiaria* des empereurs et les jeux qu'ils organisent. Ajoutons que l'allure générale des Césars et le soin accordé au corps s'harmonisent toujours avec le tempérament de l'homme au pouvoir; on comprend ainsi pourquoi les dirigeants romains évoluent dans un environnement conforme à leurs tendances naturelles, exposés pour la plupart aux tourments de leur condition impériale.

S'agit-il alors d'une existence décadente ? Parce que nous sommes en présence d'hommes qui peuvent se prévaloir d'actes et de pensées inaccessibles au commun des mortels, notre démonstration est certes confortée; toutefois ces mêmes faits permettent aussi à Suétone de dénoncer, hors des propos politiques, l'*humanitas* et l'*immanitas* des préposés au trône.

Les rapports du pouvoir et de la décadence le prouvent.

L'étude des pathologies liées à l'exercice du pouvoir a dévoilé tantôt les angoisses oppressantes, tantôt l'excès de confiance en soi que chaque dirigeant affronte très diversement. Mais à la différence de ce que sera le décadent du XIX^{ème}, les Césars ne peuvent être qualifiés de névrosés, même si certains d'entre eux présentent un des symptômes communs à cette maladie : il est même logique que la puissance détenue implique une déviance comportementale, dès l'instant où le maître du monde se sait *dominus et deus*. C'est en tout cas pour cette raison que les empereurs s'éloignent sans cesse des normes communes et se complaisent dans la démesure.

On le constate en effet dans leurs attitudes face à l'argent, symbole de la toute-puissance : aucun dirigeant ne peut se vanter de sa parfaite maîtrise, oscillant entre une prodigieuse dissipation et une avarice éhontée. Là encore, les relations des Césars avec l'argent dissimulent souvent un désir de popularité, mû par une *hybris* insatiable. Cependant il est vrai que les conditions mêmes du principat n'encouragent ni la modération des princes, ni leur modestie; elles exacerbent au contraire les sentiments d'orgueil ou de vanité qui, s'ils sont parfois légitimes, conduisent généralement à une implacable tyrannie.

Pareille volonté de domination s'accompagne donc d'une transgression morale et religieuse puisque les Césars repoussent les limites de l'interdit et bouleversent les frontières du bien et du mal. L'amour définit alors la passion ardente, voire despotique des dirigeants. Bien plus, le sentiment amoureux, devenu synonyme de désir et de possession, passe ainsi par l'assouvissement des instincts primaires et s'exprime parfois au milieu de débauches infamantes. Puis la *Pietas* a soulevé un paradoxe : le contact quasi permanent que les Césars ont avec les dieux, n'empêche ni leur identification avec les immortels, ni leurs actes sacrilèges. Ainsi les dirigeants romains cohabitent-ils avec le crime dont les formes les plus variées déterminent leur appartenance à la catégorie des *diui Caesares* ou les présentent tels des tyrans.

Il est donc tentant de dire que le pouvoir favorise la décadence. Car les empereurs évoluent dans un univers où règnent la démesure et le *nefas* : aussi leur mode de vie marginal se caractérise-t-il par une absence d'interdits, une quête du plaisir et un goût prononcé pour les expériences inédites. Sont-ils pour autant des décadents ? Si les Césars trangressent en effet les règles imposées par la morale, ils confortent leur statut de maître du monde, ce qui est loin d'un idéal de sagesse tel que le rêve Platon. Mais ils se distinguent du décadent du XIX^{ème} puisque cet homme tourmenté obéit d'abord à sa nature révoltée, ignorant les conséquences qu'engendre la détention d'un pouvoir incommensurable. Toujours est-il que notre vision des Césars repose entièrement sur un travail d'écriture, préconisé par Suétone.

Suétone écrit-il alors la décadence dans les *Vies des douze Césars* ?

Pour répondre à cette interrogation, il a d'abord fallu considérer un point précis de l'œuvre, commun à toutes les *Vies* : la mort des empereurs est-elle rédigée dans une optique de décadence ? Parce qu'elle est à la fois le reflet de la vie et sa sanction, la fin des Césars relèverait *a priori* de la veine décadente. Pourtant d'autres données récusent cette perspective éventuelle : déjà la mort n'est point perçue comme un anéantissement; elle constitue seulement le passage d'un règne à un autre. Ce qui apparaît ensuite, c'est que Suétone décrit la mort des Césars dans un réel souci de morale et de justice : les princes sont donc les seuls responsables du sort qui les attend. Symbolique et édifiante, la mort est sublimée à partir du moment où elle intègre le concept d'universalité. Or nous sommes confrontés à des hommes qui peuvent se réclamer d'une forme d'immortalité. Rappelons qu'au terme de sa vie, le décadent du XIX^{ème} passe pour un être vaincu[1520], pitoyable[1521] et dégradé[1522], à l'avenir incertain, voire nul[1523]. Les Césars, quant à eux, sont destinés à survivre dans la mémoire des hommes, puisque même les actions les plus viles coexistent avec le principe d'immortalité, à titre d'exemples à ne pas suivre.

[1520] G. D'ANNUNZIO, *L'Enfant de volupté*, p. 360 à p. 365.
[1521] J.- K. HUYSMANS, *A rebours*, p. 339 à p. 349.
[1522] O. WILDE, *Le portrait de Dorian Gray*, p. 371 à p. 378.
[1523] T. MANN, *Mort à Venise*, p. 177 à p. 189.

On s'est ensuite intéressé à la composition du récit historique : les anecdotes rapportées par Suétone ont-elles confirmé une écriture de la décadence ? Comme il est vrai que le biographe juxtapose dans son récit, une quantité inégalable de faits accessoires ou légendaires, la présence des vers anonymes, des *rumores* et des paroles impériales ont particulièrement affiné les dispositions morales du César dépeint. Tous ces éléments présentent souvent certains caractères du récit historique; d'autres en revanche s'y opposent. En situant les dirigeants romains dans la perspective de l'*humanitas*, Suétone prononce le jugement moral des préposés au trône : les anecdotes pittoresques définissent alors les paramètres d'une démonstration inflexible puisque le biographe illustre ainsi les vertus des Césars, mais plus encore leurs vices.

S'agit-il alors d'une écriture de la décadence ? Suétone est beaucoup trop moralisateur pour n'écrire que la décadence : son souci presque obsessionnel des valeurs éthiques l'empêche de considérer ce seul aspect dans ses biographies; n'élabore-t-il pas plutôt aussi une conception du prince idéal, tout en énonçant les dangers du principat ? Pourtant on ne peut douter de l'aspect démystificateur des biographies qui révèlent les Césars sous un jour véritable. Sur ce point, les auteurs du XIX^{ème} siècle se rapprochent de l'Antiquité : une écriture de la décadence ne saurait exclure la morale; elle seule détermine même le point culminant de l'immoralité.

> « Et voici la morale de ce récit : tout excès, comme tout renoncement entraîne son propre châtiment. […] Il faut donc peindre le vice bravement, comme si on l'aimait et ne le peindre que pour le flétrir et le maudire. »[1524]

A quelle perception de la décadence aboutit-on dans les *Vies des douze Césars* ?

Si un processus de décadence semble déjà éprouvé dans la Rome du premier siècle, les personnalités impériales ne présentent pas de réelles similitudes avec le personnage décadent du XIX^{ème}. Car être décadent au XIX^{ème} siècle, c'est avant tout un état d'esprit[1525]. Parallèlement la décadence des mœurs ne peut être récusée, tant les habitudes de vie des Césars paraissent complexes, compte-tenu de l'époque : la détention du pouvoir absolu qui paraît ici expliquer les comportements extrêmes des Césars, affine une vision paradoxale de la grandeur romaine. Et Suétone en est le brillant illustrateur.

Dans cette période charnière de l'Empire, l'histoire fascinante des douze premiers Césars renvoie en effet à des attitudes exceptionnelles dans l'abjection et dans le sublime, dans la bassesse et dans la magnificence. Pareille fluctuation, placée sous le signe de l'excès, détermine alors la survie de Rome et pérennise sa souveraineté pendant les quatre siècles qui lui restent à vivre. Dès lors la barbarie de Commode, mais aussi le faste oriental d'Elagabal ne peuvent susciter l'étonnement : c'est là l'héritage d'un passé que le souvenir des premiers empereurs ravive sans cesse.

Non sans orgueil, Suétone écrit ainsi la Rome impériale, qu'il embaume d'une couleur d'éternité. Sans doute avait-il compris, bien autant que les théoriciens de la morale et de la politique, qu'un monde où la majesté exalte la toute-puissance au lieu de l'excellence, est déjà sur le déclin.

[1524] O. WILDE, *Le portrait de Dorian Gray*, p. 36.
[1525] F. COBLENCE, *Le dandysme, obligation d'incertitude*, p. 171.

* *

*

BIBLIOGRAPHIE

I. LES EDITIONS DU TEXTE DE SUETONE

- SUETONE, *Vies des douze Césars*, tome I,
texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris : « Les Belles Lettres », 1996, 150 pages.

- SUETONE, *Vies des douze Césars*, tome II,
texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris : « Les Belles Lettres », 1999, 213 pages.

- SUETONE, *Vies des douze Césars*, tome III,
texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris : « Les Belles Lettres », 1993, 141 pages.

- SUETONE, *Vies des douze Césars*,
texte établi et traduit par H. Ailloud, préface de M. BENABOU, Paris : « Les Belles Lettres », 1931,
éd. Gallimard, 1975 pour la préface, coll. Folio, 500 pages.

- SUETONE, *Grammairiens et rhéteurs,*
texte établi et traduit par M. VACHER, Paris : « Les Belles Lettres », 1993, 250 pages.

- SUETONE, *Des termes injurieux, Des jeux grecs* (extraits byzantins)
texte établi et traduit par A. PELLETIER, Paris : « Les Belles Lettres », 1967, 188 pages.

II. LES AUTEURS ANCIENS

- AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, tome IV,
texte traduit et établi par J. FONTAINE, Paris « Les Belles Lettres », 1977, 212 pages.

- AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, tome V,
texte établi et traduit par M. MARIE, Paris « Les Belles Lettres », 1984, 308 pages.

- APICIUS, *L'art culinaire*,
texte établi et traduit par J. ANDRE, Paris « Les Belles Lettres », 1974, 235 pages.

- APPIEN, *Les guerres civiles à Rome*, livre I,
texte traduit par J. COMBES-DOUNOUS et annoté par C. VOISIN,
Paris « Les Belles Lettres », 1993, 219 pages.

- ARISTOTE, *Poétique*,
texte établi et traduit par J. HARDY, Paris : « Les Belles Lettres », 1932, 101 pages.
- ARISTOTE, *Problèmes*, sections XXVIII et XXXVIII,
texte établi et traduit par P. LOUIS, Paris : « Les Belles Lettres », 1994, 230 pages.

- AURELIUS VICTOR, *Livre des Césars*,
texte établi et traduit par P. DUFRAIGNE, Paris : « Les Belles Lettres », 1975, 213 pages.

- CATON, *Les Origines*,
texte établi et traduit par M. CHASSIGNET, Paris : « Les Belles Lettres », 1986, 122 pages.

- CESAR, *La Guerre des Gaules*,
texte établi et traduit par M. RAT, Paris : Garnier Flammarion, 1964, 249 pages.

- CICERON, *Brutus ou Dialogue sur les orateurs illustres*,
texte établi et traduit par J. L. BURNOUF, Paris : Hachette, 1868, 197 pages.

- CICERON, *De Oratore*, livre I,
texte établi et traduit par E. COURBAUD, Paris : « Les Belles Lettres », 1922, 264 pages.

- DIOGENE LAËRCE, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, livre VI, tome II,
texte établi, traduit et annoté par J. F. BALAUDE et L. BRISSON,
Paris : Librairie Générale Française, 1999, 398 pages.

- DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, *César et Pompée*, livres XL et XLI,
texte introduit, traduit et annoté par M. ROSELLINI, Paris : « Les Belles Lettres », 1996, 157 pages.

- DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, livres XLVIII et XLIX,
texte établi et traduit par M. FREYBURGER et J. RODDAZ, Paris : « Les Belles Lettres », 1994, 213 pages.

- DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, *Tibère et Caligula*, livres LVII à LIX,
texte traduit et annoté par J. AUBERGER, Paris : « Les Belles Lettres », 1995, 177 pages.

- EPICTETE, *Entretiens*, livre IV, § 22 in les Stoïciens, textes choisis par J. BRUN,
Paris, P.U.F, 1968, 32 pages.

- EURIPIDE, *Tragédies complètes*, tome I et II : *Alceste*, *la Folie d'Héraclès*; *Hélène*, *Oreste*,
préface et traduction de M. DELCOURT-CURVERS, Paris : coll. Folio, éd. Gallimard, 1968, 480 pages.

- EUTROPE, *Abrégé de l'Histoire Romaine*, livre VI, p 846 à 859,
publié sous la direction de M. NISARD, 1855, 907 pages.

- FLAVIUS JOSEPHE, *Antiquités juives*,
texte établi et traduit par A. PELLETIER, Paris : « Les Belles Lettres », 1980, 241 pages.

- HIPPOCRATE, *Du régime des maladies aiguës, De l'aliment*, tome VI, 2ème partie,
texte établi et traduit par R. JOLY, Paris : « Les Belles Lettres », 1972, 180 pages.

- HIPPOCRATE, *Plaies, Nature des os, Cœur, Anatomie*, tome VIII,
texte établi et traduit par M. DUMINIL, Paris : « Les Belles Lettres », 1998, 295 pages.

- HOMERE, *Iliade*, préface de P. VIDAL-NAQUET, texte traduit par P. MAZON,
Paris : coll. Folio, éd. Gallimard, 1975, 503 pages.

- JUVENAL, *Satires*,
texte établi et traduit par P. de LABRIOLLE et F. VILLENEUVE, Paris : « Les Belles Lettres », 1951, 200 pages.

- LUCAIN, *La guerre civile, La Pharsale*, tome I,
texte établi et traduit par A. BOURGERY, Paris : « Les Belles Lettres », 1947, 169 pages.
- LUCAIN, *La guerre civile, La Pharsale*, tome II,
texte établi et traduit par A. BOURGERY et M. PONCHONT, Paris : « Les Belles Lettres », 1962, 225 pages.

- MARC-AURELE, *Pensées pour moi-même*,
texte établi, traduit et annoté par A. I. TANNOY, préface d'A. PUECH,
Paris : « Les Belles Lettres », 1953, 149 pages.

- MARTIAL, *Epigrammes,* tome I,
texte établi et traduit par H. J. IZAAC, Paris : « Les Belles Lettres », 1930, 271 pages.

- PLATON, *La République*,
texte établi, traduit et annoté par R. BACCOU, Paris : GF. Flammarion, 1966, 510 pages.

- PETRONE, *Le Satiricon*,
texte établi et traduit par E. ERNOUT, Paris : « Les Belles Lettres », 1993, 213 pages.

- PLINE l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXXIII,
texte établi et traduit par H. ZEHNACKER, Paris : « Les Belles Lettres », 1983, 252 pages.

- PLINE le Jeune, *Panégyrique de Trajan*, tome IV, livre X,
texte établi et traduit par A. DURRY, Paris : « Les Belles Lettres », 1964, 198 pages.

- POLYBE, *Histoires,* livre VI,
texte établi et traduit par R. WEILL, Paris : « Les Belles Lettres », 1990, 159 pages.

- PLUTARQUE, *La Vie des hommes illustres*, tome I,
Paris : DUFFART Fils, 1871, 407 pages.

- PROPERCE, *Elégies*,
texte établi et traduit par D. PAGANELLI, Paris : « Les Belles Lettres », 1970, 164 pages.

- PSEUDO-SENEQUE, *Octavie*,
texte traduit et établi par L. HERMANN, Paris : « Les Belles Lettres », 1961, 44 pages.

- QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, livre II et III,
texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris : « Les Belles Lettres », 1976, 281 pages.

- QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, livre VII,
texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris : « Les Belles Lettres », 1977, 237 pages.

- QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, livre X et XI,
texte établi et traduit par J. COUSIN, Paris : « Les Belles Lettres », 1979, 275 pages.

- SALLUSTE, *Catilina, Jugurtha, Fragments des histoires*,
texte établi et traduit par A. ERNOUT, Paris : « Les Belles Lettres », 1962, 303 pages.

- SENEQUE, *L'Apocoloquintose du Divin Claude,*
texte traduit et établi par R. WALTZ, Paris : « Les Belles Lettres », 1961, 26 pages.

- SENEQUE, *Des bienfaits*, tome II,
texte établi et traduit par F. PRECHAC, Paris : « Les Belles Lettres », 1927, 109 pages.

- SENEQUE, *De la clémence*,
texte établi et traduit par F. PRECHAC, Paris : « Les Belles Lettres », 1961, 48 pages.

- SENEQUE, *De la Colère*, tome I des *Dialogues*,
texte établi et traduit par A. BOURGERY, Paris : « Les Belles Lettres », 1961, 109 pages.
- SENEQUE, *Dialogues*, tome IV,
texte établi et traduit par R. WALTZ, Paris : « Les Belles Lettres », 1959, 129 pages.

- SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, tome II,
texte établi par F. PRECHAC et traduit par H. NOBLOT, Paris : « Les Belles Lettres », 1947, 148 pages.

- SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, tome III,
texte établi par F. PRECHAC et traduit par H. NOBLOT, Paris : « Les Belles Lettres », 1957, 172 pages.

- SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, tome IV,
texte établi par F. PRECHAC et traduit par H. NOBLOT, Paris : « Les Belles Lettres », 1962, 195 pages.

- SENEQUE, *Questions naturelles*, tome I,
texte établi et traduit par P. OLTRAMARE, Paris : « Les Belles Lettres », 1929, 167 pages.

- SENEQUE, *Questions naturelles*, tome II,
texte établi et traduit par P. OLTRAMARE, Paris : « Les Belles Lettres », 1929, 353 pages.

- SENEQUE, *Tragédies*, tome I : *Hercule furieux*, *Les Troyenne*s, *Les Phéniciennes*, *Médée*, *Phèdre*,
texte établi et traduit par F. R. CHAUMARTIN, Paris : « Les Belles Lettres », 1996, 253 pages.

- SENEQUE, *Tragédies*, tome II : *Œdipe*, *Agamemnon*, *Thyeste*, *Hercule sur l'Oeta*,
texte établi et traduit par L. HERMANN, Paris : « Les Belles Lettres », 1961, 254 pages.

- SOPHOCLE, *Tragédies* : *Oedipe Roi*, *Electre*, *Philoctète*, *Oedipe à Colone*,
préface de P. VIDAL-NAQUET, texte traduit par P. MAZON, Paris : coll. Folio, éd. Gallimard, 1962, 503 pages.

- SPARTIEN, *Histoire Auguste*, L'empereur Adrien, p. 309 à 324,
publié sous la direction de M. NISARD, 1855, 907 pages.

- TACITE, *Annales*, tome I,
texte établi et traduit par H. GOELZER, Paris : « Les Belles Lettres », 1963, 165 pages.

- TACITE, *Annales*, tome III,
texte établi et traduit par P. WUILLEUMIER, Paris : « Les Belles Lettres », 1976, 100 pages.

- TACITE, *Annales*, tome IV,
texte établi et traduit par P. WUILLEUMIER, Paris : « Les Belles Lettres », 1989, 261 pages.

- TACITE, *Le Dialogue des Orateurs*,
texte établi et traduit par H. GOELZER et H. BORNECQUE,
Paris : « les Belles Lettres », 1966, 41 pages.

- TACITE, *Histoires*, livre I,
texte établi et traduit par P. WUILLEUMIER, Paris : « Les Belles Lettres », 1987, 249 pages.

- TACITE, *Histoires*, livre II et III,
texte établi et traduit par H. LE BONNIEC, Paris : « Les Belles Lettres », 1989, 325 pages.

- TACITE, *Histoires*, livre IV et V,
texte établi et traduit par H. LE BONNIEC et annoté par J. HELLEGOUARC'H,
Paris : « Les Belles Lettres », 1992, 244 pages.

- TITE-LIVE, *Histoire romaine*,
texte établi par J. BAYET et traduit par G. BAILLET, Paris : « Les Belles Lettres », 1961, 97 pages.

- VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, livre I,
Texte établi et traduit par J. HELLEGOUARC'H, Paris : « Les Belles Lettres », 1982, 48 pages.

- VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, livre II,
Texte établi et traduit par J. HELLEGOUARC'H, Paris : « Les Belles Lettres », 1982, 313 pages.

- VIRGILE, *L'Enéide*,

texte établi et traduit par J. PERRET, Paris : « Les Belles Lettres », 1980, 292 pages.

- ZOSIME, *Histoire Nouvelle*,
texte établi et traduit par F. PASCHOUD, Paris : « Les Belles Lettres », 1971, 261 pages.

III. LES TRAVAUX DIVERS SUR SUETONE ET LES CESARS

A. Les principaux travaux sur Suétone

- E. CIZEK, *Structures et idéologies dans les Vies des douze Césars de Suétone,*
Paris : « Les Belles Lettres », 1977, 264 pages.

- J. COUISSIN, *Suétone physiognomoniste dans les Vies des XII Césars*,
dans REL, tome 31, 1953, p. 234 à 256.

- J. M. CROISILLE, *L'art et la composition chez Suétone*, d'après les Vies de Claude et de Néron,
dans Annali dell'Instituto italiano per gli Studi Storici, tome II, 1969 et 1970, p. 73 à 87.

- F. DELLA CORTE, *Svetonio eques Romanus*, Firenze : La Nuova italia editrice, 1967, 273 pages.

- J. GASCOU, *Suétone historien*, Ecole française de Rome, Palais Farnese, 1984, 874 pages.

- J. GASCOU, *Suétone et l'ordre équestre*, dans REL, tome 54, 1976, p. 257 à 277.

- A. MACE, *Essai sur Suétone*,
Bibliothèque Des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, Paris : Fontemoing, 1900, 450 pages.

- G. B. TOWNEND, *Latin Biography : Suetonius and his influence*,
London : Routledge and Kegan Paul, éd. T. A. Dorey, 1966, p. 98 à 106.

B. Les ouvrages sur les empereurs de César à Domitien

- W. ALLEN, *Nero's Excentricities before the fire*, dans Numen, 9, 1962, p. 99 à 109.

- R. AUGUET, *Caligula ou le pouvoir à vingt ans*, Paris : Payot, 1975, 212 pages.

- B. BALDWIN, *Executions, Trials and Punishments in the reign of Nero*,
dans Parola del Passato, 22, 1967, p. 425 à 439.

- H. BARDON, *Les poésies de Néron,* Paris : « Les Belles Lettres », 1961, 98 pages.

- H. BARDON, *Les Empereurs et les lettres latines*, Paris : Les Belles Lettres, 1968, p. 172 à 174.

- M. BEAUJEU, *Psychologie des premiers Césars*, Lyon : A. STORCK, 1893, 189 pages.

- G. BOISSIER, *L'Opposition sous les Césars,* Paris : Hachette, 1905, 350 pages.

- J. CARCOPINO, *Jules César,* Paris : PUF, 5ème édition, 1968, p. 859 à 1049.
- J. CARCOPINO, *Passion et politique chez les Césars*, Paris : Hachette, 1958, 321 pages.

- F. De CHAMPAGNY, *Les Césars*, Paris : A. BRAY, 1859, 3ème édition, volume I, p. 331 à 349.

- E. CIZEK, *L'époque de Néron et ses controverses idéologiques*, Leiden : E. J BRILL, 1972, 440 pages.

- J. M. CROISILLE, *Néron le débauché*, dans L'Histoire, 78, mai 1985, p. 24 à 31.

- M. GRANT, *The twelve Caesars*, Londres : Weidenfeld and Nicolson, 1996, 117 pages.

- R. GRAVES, *Claude, empereur malgré lui*, Paris : Gallimard, 1978, 446 pages.

- R. GRAVES, *Moi, Claude*, Paris : Gallimard, 1964, 428 pages.

- P. GRIMAL, *Mémoires d'Agrippine*, Paris : éd. de Fallois, 1992, 355 pages.

- P. GRIMAL, *Le procès Néron*, Paris : éd. de Fallois, 1995, 298 pages.

- P. GRIMAL, *Le Siècle d'Auguste*, Paris : PUF, 1961, 126 pages.

- S. GSELL, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, Paris : Thorin et fils, 1893, appendice I, p. 339 à 349.

- B. W. HENDERSON, *Five Roman emperors*, Cambridge : University Press, 1927, 357 pages.

- L. HOMO, *Auguste*, Paris : Payot, 1935, 278 pages.

- L. HOMO, *Vespasien, l'empereur du bon sens*, Paris : Albin Michel, 1949, 400 pages.

- L. JERPHAGNON, *Vivre et philosopher sous les Césars*, Toulouse : Privat, 1980, 284 pages.

- J. LUCAS, *Un empereur psychopathe*, Paris : « Les Belles Lettres », 1972, 165 pages.

- G. MARANON, *Tibère, une étude sur le ressentiment*, Paris : Gallimard, 1941, 217 pages.

- J. P. MARTIN, *Néron et le pouvoir des astres*, Dans Pallas, 30, 1983, p. 63 à 74.

- D. NONY, *Caligula*, Paris : Hachette, 1987, 437 pages.

- G. Ch. PICARD, *Auguste et Néron*, Paris : George Crès et cie, 1985, 248 pages.

- M. RAMBAUD, *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*,
Paris : « Les Belles Lettres », 1966, 451 pages.

- E. RENAN, *L'Antéchrist*, 2ème édition, Paris : Gallimard, 1971, 143 pages.

- H. SACHS, *Bubi ou l'histoire de Caligula*, Paris : Grasset, trad. française, 1933, 316 pages.

- L. STORONI MAZZOLANI, *Tibère ou la spirale du pouvoir*, Paris : « Les Belles Lettres », 1986, 366 pages.

- Z. YAVETZ, *César et son image*, Paris : « Les Belles Lettres », 1990, 305 pages.

IV. LES OUVRAGES GENERAUX

A. Les ouvrages de civilisation

- J. ANDRE, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris : « Les Belles Lettres », 1981, 338 pages.
- B. ANDREAE, *L'art de l'Ancienne Rome*, Paris : éditions d'art Lucien Mazenod, 1973, 641 pages.

- E. ALBERTINI, *L'Empire romain,* Paris : librairie Félix ALCAN, 1929, 462 pages.

- S. BARTHELEMY et D. GOUREVITCH, *Les Loisirs des Romains*, Paris : Sedes, 1975, 381 pages.

- H. BARDON, *La littérature latine inconnue*, L'époque impériale, Paris : C. Klincksiek, 1956, 338 pages.

- J. BAYET, *Littérature latine*, Paris : A. Colin, 1965, 541 pages.

- R. BIANCHI BANDINELLI, *Rome, Le centre du pouvoir*, Paris : Gallimard, 1969, 439 pages.

- Y. Le BOHEC, *Histoire Romaine,* Paris : PUF, 1997, 538 pages.

- M. BORDET, *Précis d'histoire romaine,* Paris : A. Colin, 1969, 327 pages.

- H. BORNECQUE, *Rome et les Romains : Littérature, Histoire, Antiquités*,
texte présenté en collaboration avec D. MORNET et A. CORDIER, Paris : Delagrave, 1943, 232 pages.

- J. BRISSET, *Les idées politiques de Lucain*, Paris : « Les Belles Lettres », 1964, 236 pages.

- J. CARCOPINO, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris : Hachette, 1939, 350 pages.

- J. P. CEBE, *La caricature dans le monde romain antique des origines à Juvénal*,
Rome : Ecole Française de Rome, 1972, 228 pages.

- J. COLIN, *Juvénal et le mariage mystique de Gracchus*, Paris : « Les Belles Lettres », 1993, p. 77 à 85.

- J. DANGEL, *La phrase oratoire chez Tite-Live*, Paris : « Les Belles Lettres », 1982, 468 pages.

- G. FAU, *L'émancipation féminine dans la Rome antique*, Paris : « Les Belles Lettres », 1978, 218 pages.

- J. GAGE, *Les classes sociales sous l'Empire*, Paris : Payot, 1964, 503 pages.

- P. GOUKOWSKY*, Essai sur les origines du mythe d'Alexandre*,
Nancy : Les Annales de l'Est, 1978, 360 pages.

- P. GRIMAL, *L'Amour à Rome,* Amours impériales, p. 269 à 318, Paris : Hachette, 1963, 345 pages.

- P. GRIMAL, *La Civilisation romaine*, Paris : Arthaud, 1974, 533 pages.

- P. GRIMAL, *La littérature latine,* Paris : Fayard, librairie Arthème, 1994, 642 pages.

- P. GRIMAL, *Sénèque ou la conscience de l'Empire*, Paris : « Les Belles Lettres », 1978, p 503.

- P. GRIMAL, *La Vie à Rome dans l'Antiquité*, 3ème édition, Paris : PUF, 1960, 127 pages.

- P. JAL, *La guerre civile à Rome : une étude littéraire et morale*, Paris : PUF, 1963, 540 pages.

- M. L'Abbé LADVOCAT, *Dictionnaire historique portatif contenant l'histoire des empereurs et des rois*,
Paris : Didot, 1752, 700 pages.

- LAVATER, *La physiognomonie ou l'art de connaître les hommes d'après les traits de leur physionomie*,
traduction nouvelle par H. BACHARACHI, Paris : Gustave Havard, 320 pages.

- M. LECLAY et J.L VOISIN, *Histoire romaine,* Paris : PUF, 1997, 587 pages.

- H. I. MARROU, *Décadence romaine ou antiquité tardive*, Paris : éd. du seuil, 1977, 179 pages.

- M. MESLIN, *L'Homme romain : des origines au premier siècle de notre ère*, Paris : Hachette, 1978, 296 pages.

- A. MICHEL, *Le dialogue des orateurs de Tacite et la philosophie de Cicéron*,
Paris : éd. du seuil, 1970, 185 pages.

- J. OUDIN, *Manuel d'archéologie religieuse, civile et militaire*, 3ème édition,
Paris : Librairie Lecoffre, 1850, 389 pages.

- G. A. PAULIAT, *Civilisations grecque et romaine*, Paris : Ellipses, éd. marketing S.A, 1997, 414 pages.

- P. PETIT, *Le premier siècle de notre ère*, Paris : A. Colin, 1968, 574 pages.

- J. PIGEAUD, *Folies et cures de la folie chez les médecins de l'antiquité gréco-romaine, la manie*,
Paris : « Les Belles Lettres », 1987, 605 pages.

- J. PIGEAUD, *La Maladie de l'âme*, Paris : « Les Belles Lettres », 1981, 588 pages.

- N. H. RAMAGE et A. RAMAGE, *L'art romain de Romulus à Constantin*,
Könemann : Cambridge University Press, 1999, 320 pages.

- J. N. ROBERT, *Les plaisirs à Rome*, Paris : « Les Belles Lettres », 1986, 256 pages.

- J. ROUGE, *Néron à la fin du IV^{ème} et au début du V^{ème} siècle*,
Paris : Librairie Générale Française, 1963, 341 pages.

- H. STIERLIN, *Empire romain, des Etrusques au déclin de l'Empire*, tome I,
Köln : Benedikt Taschen Verlag, 1996, 240 pages.

- W. S. TEUFFEL, *Histoire de la littérature romaine*, traduction française, tome III, Paris, 1883, 459 pages.

- L. THOORENS, *Panorama des littératures*, tome II, p. 102 à 179,
Paris : marabout université, éd. Gérard, 291 pages.

- R. TURCAN, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris : « Les Belles Lettres », 1992, 397 pages.

- R. TURCAN, *Vivre à la cour des Césars*, Paris : « Les Belles Lettres », 1993, 240 pages.

- P. VEYNE, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*,
Paris : éd. du Seui1, 1995, 889 pages.

- P. VEYNE, *Sénèque, Entretiens, Lettres à Lucilius*,
Paris : « Les Belles Lettres », éd. R. LAFFONT, 1993, 1103 pages.

- Z. YAVETZ, *La Plèbe et le Prince : Foule et vie politique sous le Haut-Empire romain*,
Paris : éd. La Découverte, 1984, 879 pages.

B. Le problème de la décadence

1. Les auteurs de la décadence au XIX^{ème} siècle

- G. D'ANNUNZIO, *L'Enfant de volupté*, Postface de F. Claudon,
Paris : Calman-Lévy, éd. Le Livre de poche, 1971, 384 pages.

- J. BARBEY D'AUREVILLY, *Memoranda 1836-1864,*
Paris : La Table Ronde, coll. La Petite Vermillon, 1993, 434 pages.

- J. BARBEY D'AUREVILLY, *Premiers articles (1834-1852)*,
Annales littéraires de l'université de Besançon, texte édité par A. HIRSCHI et J. PETIT,
Paris : « Les Belles Lettres », 1970, 521 pages.

- J. BARBEY D'AUREVILLY, *Œuvres romanesques complètes*, tome I et II,
textes présentés, établis et annotés par J. PETIT,
Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1964 à 1966, 1707 pages et 1475 pages.

- Ch. BAUDELAIRE, *Correspondance*, tome I et II,
texte établi, présenté et annoté par C. PICHOIS et J. ZIEGLER,
Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 1114 pages et 1149 pages.

- Ch. BAUDELAIRE, *Œuvres complètes*, tome I et II, texte établi, présenté et annoté par C. PICHOIS, Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1975-1976, 1605 pages et 1693 pages.

- A. GIDE, *Journal, 1889-1939*, Paris : Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1948, 1378 pages.

- J. K. HUYSMANS, *A rebours*,
Préface de M. FUMAROLI, Paris : Gallimard, éd. Folio, 1977, 433 pages.

- J. K. HUYSMANS, *Là-Bas,* Préface d'Y. HERSANT, Paris : Gallimard, éd. Folio, 1985, 403 pages.

- S. MALLARME, *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par B. MARCHAL,
Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade,1998, 1529 pages.

- Th. MANN, *La mort à Venise*, introduction de G. BIANQUIS, traduit de l'allemand par F. BERTAUX,
Paris : Fayard, coll. Livre de poche, 1971, 189 pages.

- MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, Essai sur le goût, texte présenté par R. CAILLOIS,
Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade,1951, 1809 pages.

- H. de MONTHERLANT, Carnets XXII à XXVIII, du 23 avril 1932 au 22 novembre 1934,
Paris : La Table Ronde, 1955, dans *Le Choix,* p 34 à 35.

- O. WILDE, *Le déclin du mensonge*, Bruxelles : éd. Complexe, coll. Le regard littéraire, 1986, 192 pages.

- O. WILDE, *L'Homme et son âme devant la société*, L'importance d'être constant,
texte traduit par D. MAUROC, Paris : éd. PAUVERT, 1968, p. 1 à 62.

- O. WILDE, *Le Portrait de Dorian Gray*, préface de J. GATTEGNO,
Paris : Gallimard, éd. Folio, 1992, 408 pages.

- O.WILDE, *Œuvres complètes*,
édition publiée sous la direction de J. GATTEGNO,
Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade,1966, 1904 pages.

2. Les références critiques de la décadence

- J. ANDRE, *La première théorie des névroses*, Paris : PUF, 1995, 186 pages.

- T. D'ANTHONAY, *Jean Lorrain*, éd. de la Table ronde, coll. biographies, 1989, 208 pages.

- M. BLANCHOT, *De l'insolence considérée comme un des beaux arts*, Paris : Gallimard, 1943, 574 pages.

- M. BLANCHOT, *L'entretien infini*, Paris : Gallimard, 1969, 643 pages.

- J. BOULANGER, *Le chic et les dandys*, Paris : High Life Tailor, imprimé par Devambez, 1909, 241 pages.

- P. BOURGET, *Nouveaux essais de psychologie contemporaine : études littéraires*,
édition établie et préfacée par A. GUYAUX, Paris : Gallimard, 1993, 470 pages.

- E. CARASSUS, *Le mythe du dandy*, Paris : Armand Colin, Coll. U2, 1971, 270 pages.

- A. CHAMBERS, *La danse du coucou*, Paris : Le Point, coll. Poches, 1989, 89 pages.

- F. COBLENCE, *Le dandysme, obligation d'incertitude,* Paris : P.U.F, 1988, 303 pages.

- M. DELBOURG-DELPHIS, *Le dandysme et son histoire*, Paris : Hachette, 1985, 356 pages.

- M. ELIADE, *Aspect du mythe*, Paris : Gallimard, coll. Folio-Essais, 1988, 250 pages.

- P. FAVARDIN, *Le Dandysme*, Lyon : La Manufacture, 1988, 542 pages.

- R. KEMPF, *Dandies, Baudelaire et Cie,* Paris : éd. du Seuil, coll. Points, 1977, 183 pages.

- J. LEMAITRE, *Barbey d'Aurevilly* : *portraits contemporains*, 4ème série,
texte présenté et annoté par H. LECENE et H. HOUDIN, Paris, 1889, 502 pages.

- M. LEMAIRE, *Le Dandysme de Baudelaire à Mallarmé*,
Paris : Klincksieck, Les Presses de l'université de Montréal, 1978, 221 pages.

- H. LEVILLAIN, *L'esprit dandy, de Brummel à Baudelaire,*
Paris : librairie J. Corti, 1991, 269 pages.

- J. LIBIS, *Le Mythe de l'androgyne*, Paris : Bag international éditeurs, 1980, 115 pages.

- M. Ch. NATTA, *La grandeur sans convictions : essai sur le dandysme*,
Paris : éd. du Félin, 1991, 222 pages.

- M. NORDAU, *Dégénérescences*, tome I, Paris : Compofac, éd. Brodard et Taupin, 434 pages.

- C. NODIER, *De quelques phénomènes du sommeil*,
Paris : La Fée aux miettes, éd. Albin Michel, 1924, 158 pages.

- D. ROCHE, *La culture des apparences, une histoire du vêtement au XVIème et XVIIIème siècles*,
Paris : Fayard, 1989, 432 pages.

- J. ROUSSET, *Circé et le paon*, Paris : J. Corti, 1995, 305 pages.

- J. ROUSSET, *Le mythe de Don Juan*, Paris : Armand Collin, coll. U2, 1978, 255 pages.

- J. P. SARTRE, *Baudelaire*, Paris : Gallimard, éd. Folio, 1988, 249 pages.

- P. SELLIER, *Le mythe du héros*, Paris : Bordas, 1985, 422 pages.

- J. B. TORELLO, *Pschoanalis y confession*, Madrid : Rialp, 1963, 133 pages.

*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **p. 5**

PREMIERE PARTIE :

DECADENCE DE LA VIE QUOTIDIENNE AU PALAIS **p. 9**

PREMIER CHAPITRE : Hérédité et destin **p. 11**

I. Le singulier phénomène de l'atavisme **p. 11**

A. Le principe d'hérédité par l'étude des ancêtres **p. 13**
B. La filiation directe **p. 16**

II. Le sceau de la destinée **p. 19**

A. Le poids des présages sur le destin **p. 20**
B. La voie des astres et des songes : signes d'élévation ou de déchéance **p. 24**

III. L'enfance du prince **p. 27**

A. La représentation du cadre familial **p. 27**
B. Les premières inclinations : causes et conséquences **p. 30**

CHAPITRE II : Les activités du *princeps* **p. 35**

I. Education et culture **p. 36**

A. Le goût des études ? **p. 36**
B. L'éloquence, un critère intellectuel **p. 40**

II. Le prince et l'*otium* **p. 44**

A. L'*otium litteratum* **p. 45**
B. Les autres distractions impériales **p. 50**

CHAPITRE III : La reconnaissance d'une esthétique de vie **p. 67**

I. Vers le culte de la beauté ? **p. 68**

A. L'allure générale des douze Césars **p. 68**
B. Le souci du corps **p. 79**

II. Une vie en marge de la vie **p. 93**

A. La résidence du *princeps* : reflet d'un tempérament **p. 93**
B. L'influence gréco-orientale **p. 110**

DEUXIEME PARTIE

DECADENCE ET POUVOIR **p. 119**

PREMIER CHAPITRE : Sous l'emprise d'un pouvoir illimité **p. 121**

I. Aux abords de la maladie **p. 122**

A. Les attitudes liées à la peur et à sa maîtrise **p. 124**
1. César p. 124
2. Auguste p. 127
3. Galba, Othon et Vitellius p. 129
4. Vespasien et Titus p. 134

B. De l'angoisse à la névrose ? **p. 138**
1. Tibère p. 139
2. Caligula p. 141
3. Claude p. 143
4. Néron p. 145
5. Domitien p. 148

II. *Dominus et deus*[1526] **p. 150**

A. La sacralisation de l'argent **p. 150**
1. Avarice et cupidité p. 150
2. La modération ? p. 155
3. Prodigalité et dissipation p. 160

B. Orgueil et goût des grandeurs **p. 171**
1. César p. 172
2. Auguste p. 173
3. Les Julio-Claudiens p. 176
4. Galba, Othon et Vitellius p. 184
5. Les Flaviens p. 187

CHAPITRE II : La dimension de la transgression morale **p. 192**

I. La dégradation du sentiment amoureux ? **p. 193**

A. L'amour et ses manifestations **p. 193**
1. César et Auguste p. 194
2. Les Julio-Claudiens p. 196
3. Galba, Othon, Vitellius p. 203
4. Les Flaviens p. 205

B. La perversion sexuelle **p. 209**
1. L'absence de perversion ? p. 209
2. *Libido* p. 210
3. *Infamia*, *stuprum*, *probrum* p. 210
4. Une *pudicitia* pervertie p. 214

II. Une *Pietas* discréditée ? **p. 218**

A. Envers les dieux et la *religio* : le scrupule religieux **p. 218**
B. Le respect d'autrui **p. 230**
1. Les *Diui Caesares* : César, Auguste, Claude, Vespasien et Titus p. 230
2. Les autres empereurs p. 236

TROISIEME PARTIE :

UNE ECRITURE DE LA DECADENCE ? **p. 247**

[1526] Expression empruntée à *Domitianus*, XIII.

PREMIER CHAPITRE : Une fin décadente ? **p. 248**

I. La mort des Césars, le reflet de la vie ? **p. 250**

A. De la sagesse à la mélancolie **p. 250**
B. Une mort conditionnée par un tempérament **p. 254**
C. La mise à mort dans la dignité ? **p. 260**
1. Les conjurations p. 260
2. Les exécutions publiques p. 266

II. Le jugement posthume : la voie de l'immortalité ? **p. 270**

A. Les marques d'estime **p. 270**
B. Des sentiments mitigés **p. 280**
1. Vespasien p. 280
2. Galba et Vitellius p. 281
3. Néron et Domitien p. 283
C. Les signes de haine **p. 286**

CHAPITRE II : L'orientation morale de l'anecdote historique **p. 291**

I. Livre I et II : La supériorité des *uirtutes* **p. 292**

A. *Diuus Iulius* **p. 292**
B. *Diuus Augustus* **p. 296**

II. Livres III à VI : Des travers humains à l'*immanitas naturae* **p. 300**

A. *Tiberius* **p. 300**
B. *Caligula* **p. 303**
C. *Diuus Claudius* **p. 307**
D. *Nero* **p. 310**

III. Livre VII : Condamnations et absolution morales **p. 314**

A. *Galba* **p. 314**
B. *Otho* **p. 317**
C. *Vitellius* **p. 319**

IV. Livre VIII : L'intensification des *uirtutes* et des *uitia* **p. 321**

A. *Diuus Vespasianus* **p. 323**
B. *Diuus Titus* **p. 326**
C. *Domitianus* **p. 328**

CONCLUSION **p. 333**

BIBLIOGRAPHIE **p. 337**

TABLE DES MATIERES **p. 347**